

www.libtool.com.cn



CKH
904263

www.libtool.com.cn
Brevet III 900
de Ley II 671

auteur Belge = 1739 - 1822
+ Bruc.

enterré à l'ég. trise de la
Chapelle.

Edit. Orig.

51 gr HT

cc TS

Fv

www.libtool.com.cn

THE COSTUME

OF THE

ROYAL

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

LE COSTUME

DE PLUSIEURS

PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

LE
C O S T U M E
O U
E S S A I

S U R L E S
HABILLEMENTS ET LES USAGES
D E P L U S I E U R S
PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ,
prouvé par les Monuments.

PAR ANDRÉ LENS, PEINTRE.

Whoever thinks a faultless piece to see,
Thinks what ne'er was, nor is, nor e'er, shall be.

Pope's Essay, on Crit. §. 253.

*Crois-tu pouvoir trouver des Ouvrages parfaits?
Il n'en fut, il n'en est, il n'en sera jamais.*



AUX DÉPENS DE L'AUTEUR.

A L I E G E,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de SON ALTESSE.

M. DCC. LXXVI.

www.libtool.com.cn

Digitized by the Internet Archive
in 2015

<https://archive.org/details/lecostumeouessai00lens>



A

MES AMIS.

MESSEIERS,

Il seroit inutile de vous dire, que pour écrire il faut des talents ; si on a quelquefois réussi sans en avoir beaucoup, c'est par le moyen des amis. Mon Ouvrage

E P I T R E.

ne sauroit avoir une meilleure protection ; c'est à vous que je l'offre sans autre cérémonie, sans crainte, sans espoir. Jamais Livre ne fut dédié d'aussi bon cœur : il sera reçu de même.

Je suis, &c.

MESSIEURS,

Anvers ce 28 Octobre
1776.

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur
ANDRÉ LENS.

INTRODUCTION.

www.libtool.com.cn

LE principal objet de la Peinture, de la Sculpture, & d'autres Arts semblables, est de représenter les faits mémorables de l'antiquité, les Personnages illustres, & les exemples de la plus sublime vertu. Un objet si noble doit avoir la vérité pour caractère; & cette vérité doit se faire sentir en tout ce qui peut distinguer les Nations qui ont figuré dans l'Histoire. Elle nous parle de ces Nations d'une manière à ne laisser aucun doute sur la variété de leurs habillements, de leurs armes, de leurs cérémonies, de leurs marques d'honneur, & autres distinctions. C'est cette variété dont le Peintre d'histoire doit enrichir ses tableaux; en représentant les Grecs comme étoient les Grecs, & les Romains avec les attributs qui les distinguoient. Ici un simple accessoire, qui ailleurs seroit inutile, devient curieux & intéressant, parce qu'il porte le caractère de la Nation, & qu'il la fait sûrement connoître. Il faut donc que l'Artiste prenne la vérité pour guide, & qu'il s'y attache scrupuleusement; ni composition, ni coloris, ni exécution, la peut remplacer. Destitué de cette qualité essentielle, le plus beau tableau manque

fon but , nous donne des idées fausses , & déplaît souverainement aux connoisseurs instruits des usages de l'antiquité. Ils verront toujours avec regret les Disciples de Jesus-Christ représentés avec des mitres comme nos Evêques ; Tarquin vêtu d'un pourpoint Espagnol ; les femmes Grecques & Romaines avec les robes de nos aïeules ; les Mages enveloppés dans un manteau de brocard ; les Patriarches avec un turban , & la Reine de Carthage expirante sur le bûcher au milieu d'une garde Suisse. Malheureusement l'ignorance a rendu ces erreurs si communes , qu'elles ont presque cessé d'être des erreurs , & ont fait regarder la science du Costume comme un hors-d'œuvre en peinture.

Depuis bien des années les Savants ont dissipé les ténèbres qui couvroient la connoissance des mœurs , de la religion , & des usages des Anciens. Le Public a goûté ces recherches , & en a senti toute l'utilité ; mais ils n'ont pas également réussi à nous faire connoître les habillements & les autres parties qui composent ce qu'on appelle le Costume , science dont la peinture ne sauroit se passer , puisque le caractère
des

des Nations y est uniquement attaché. Ce sont des Savants qui écrivent pour des Savants, & qui ont tâché plutôt de contenter l'esprit de ceux-ci, que les yeux de l'Artiste. Pénétrés de la lecture des Anciens, ils ont négligé les monuments, ou bien ils les ont fait servir, d'une manière forcée & peu naturelle, à établir le système, que les termes des Anciens, souvent synonymes, souvent mal-entendus, leur avoient fait naître.

Ce sont ces monuments, trop négligés, qui serviront de preuve principale à tout ce que j'avance dans cet Ouvrage : l'usage que j'en ferai me paroît d'autant plus avantageux, qu'outre l'évidence de ces preuves visibles, ce sont des exemples du bon goût; partie aussi essentielle pour l'Artiste que l'observation du Costume, qui cependant s'y trouve toujours jointe. J'examinerai les passages des Auteurs, j'en démontrerai la conformité avec les monuments, & je ferai voir que toutes les difficultés qu'on y a remarquées, ne sont fondées que sur un synonyme, ou sur un mot générique dont on s'est servi, au-lieu de celui qui désignoit l'espece.

Comme je me fonde principalement sur l'au-

torité des monuments, il fera nécessaire de dire un mot du sentiment de Mr. le Comte de Caylus *, qui pourroit faire paroître l'autorité des monuments trop foible pour balancer celle des Auteurs. Cet amateur célèbre, & zélé pour le goût des Anciens, pour excuser les Modernes d'avoir mal observé le Costume de leur temps, prétend prouver que dans l'observation du Costume, les Anciens n'ont pas été si fideles qu'on se l'imagine, & qu'ils n'ont pas représenté leurs figures habillées comme ils étoient dans l'usage ordinaire; sur-tout qu'ils ont manqué à cette exactitude dans leurs Ouvrages nobles & recherchés; que les Peintres & les Sculpteurs jouissent du droit d'abandonner les habits d'usage pour des draperies plus élégantes, à l'exemple des Poètes, qui, sur-tout dans les Pastorales, ont anobli les sentiments & les paroles aussi-bien que les habillements grossiers de leurs Bergers.

Affurément la peinture & la sculpture ont le droit d'anoblir, & les Artistes modernes peuvent très-bien s'en prévaloir dans leurs ouvra-

* Recueil d'Antiquités, tom. 6, fol. 217 & suiv.

www.libtool.com.cn

ges nobles & recherchés ; le ridicule & la variation continuelle de nos modes suffissent pour les bannir de tous les objets qu'on veut transmettre à la postérité, avec quelque idée de grandeur & de noblesse. Je conviens que les Anciens dans leurs représentations héroïques, ou, pour mieux dire, dans leur style poétique, représentoient leurs Héros moins couverts d'habits que n'étoient les Grecs dans l'usage ordinaire ; unique moyen d'anoblir en fait de peinture & de sculpture : mais le peu d'habillement qu'ils conserverent à leurs figures, étoit du moins de l'usage ordinaire. Les Héros de la Grece, ainsi que leurs Dieux, sont souvent représentés nuds, comme l'Hercule, le Zéthus & l'Amphion du Palais Farnese, & le Laocoon du Vatican ; ou vêtus de la *Chlamyde*, comme l'Apollon de Belvedere, les statues de Castor & Pollux du Capitole ; ou bien du *Pallium*, comme le Jupiter du Palais Verospi, & plusieurs autres Divinités. L'un & l'autre manteau étoient d'un usage commun en Grece, comme nous le prouverons dans le cours de cet Ouvrage. Les Romains ont imité les Grecs dans leur style poétique. On voit des

statues d'Empereurs fans aucun habillement ; l'Hadrien de la galerie du Capitole n'a que le casque sur la tête. Il y a d'autres exemples sur les bas-reliefs , où les Empereurs ne portent que le seul *Palludamentum* , manteau militaire des Romains : ce sont des preuves existantes du style poétique chez les Grecs & les Romains , comme la Niobé avec ses filles , de la Villa Borghese ; la belle statue de Pâris du Palais Altems , les statues des Divinités sans nombre , aussi-bien que les beaux bas-reliefs qui représentent des histoires Grecques , sont des exemples du style historique. Ces monuments méritent d'être considérés comme des ouvrages nobles & recherchés ; mais ils n'en prouvent pas moins l'exacte observation du Costume des Grecs. De même , quantité de statues des Consuls & des Empereurs , le Marc-Aurele du Capitole , ainsi que la statue d'Auguste , les bas-reliefs de l'arc de Trajan placés dans celui de Constantin , & un nombre infini d'autres passeront à jamais pour des ouvrages nobles & recherchés , quoique les habillements ordinaires y soient scrupuleusement imités.

Mr. Caylus remarque très-bien que les bas-

reliefs qu'on trouve sur les tombeaux , représentent communément les figures habillées ; mais que ces mêmes bas-reliefs prouvent que les draperies qui y sont dominantes , ont été abandonnées à la volonté des Artistes , c'est ce qui ne paroît aucunement ; le bel ordre des plis , le choix & le mouvement des figures ont certainement embelli la nature commune ; mais je ne vois pas que le Costume en ait été altéré : on n'y remarque pas ces lambeaux & ces draperies inventés pour lier les groupes & enchaîner la composition , l'on y voit constamment les mêmes habits , quoique les ouvrages soient de différents siècles & de différents Pays ; preuve certaine que les habillements n'ont pas été abandonnés à la volonté de l'Artiste.

J'accorde encore moins à Mr. Caylus , que le procédé qu'il croit prouvé à l'égard des Artistes Grecs , devient plus sensible à l'égard des Romains. De quelles preuves peuvent servir les peintures très-médiocres , qui représentent une Place publique , *Forum* , remplie du bas Peuple , vêtu de la *Pænula* & du *Birrus* , (habillements dont l'usage s'introduisit sous les Empe-

reurs) pour nous convaincre que les beaux monuments ne représentent pas les Romains habillés selon l'usage ordinaire? Ce seroit prouver par les peintures de Teniers, que les portraits de Van Dyck ne sont pas vêtus selon l'usage ordinaire de son temps.

Je conviens, avec Mr. Caylus, qu'un Prince d'Orange, représenté avec un bonnet, une culotte large, & un habit court, plus orné à cause de sa qualité de Prince, mais pareil pour la forme, à celui des Payfans représentés par Teniers, après l'écoulement de plusieurs siècles, ne seroit pas reconnu pour Prince : mais aussi les Magots de Teniers ressemblent-ils pour l'habillement au Prince d'Orange d'alors, comme les figures du *Forum*, ou de la Place publique, ressemblent aux statues Consulaires, ou autres des Romains. Celui qui voudroit juger de l'habillement des Flamands par les haillons des Payfans de Teniers, se tromperoit ridiculement ; il se feroit une idée tout aussi fautive des habits des Empereurs & des Consuls, s'il n'en jugeoit que par la *Pænula* & le *Birrus* de la populace Romaine, représentée sur le *Forum* dont nous avons

www.libtool.com.cn
parlé. Je fais qu'en tous les âges les Arts ont cherché à plaire; & pour y parvenir, les Grecs (c'est tout dire, puisque les Romains n'ont rien en propre) nous ont transmis un style poétique: il est encore vrai que ce style est fréquemment pratiqué au-lieu de l'historique; mais aussi nous en jugeons par des marbres & par des bronzes, matieres qui n'admettent que des formes, & par-là défavantageuses pour les habillements. C'est par cette raison que les Sculpteurs ont quelquefois abandonné le style historique, sans cependant donner dans des draperies imaginaires; l'uniformité & la répétition qu'on leur reproche, prouvent ce que j'avance, & nous apprennent en même temps que leur esprit, porté à perfectionner les idées trouvées, n'avoit point le foible de notre siècle, de donner dans le nouveau & dans le singulier. Leurs inventions étoient simples & nobles; ils étoient sages dans leurs compositions, & mettoient leur gloire à les exécuter avec soin.

A en juger par les Écrivains, on ne fauroit nier qu'il n'y ait eu bien des ornements que les Artistes ont négligé de nous transmettre; mais

aussi , faut-il que nous soyons plus minutieux dans ces petits détails , que n'étoient ceux qui firent les statues pendant que les personnes qu'ils représenterent étoient vivantes ? Suivons les monuments , ils ont formé les plus habiles Peintres & Sculpteurs modernes ; ce sont des guides fideles , à qui l'on peut se fier sûrement.

Suivre les Anciens , c'est suivre la nature :
 Qui respecte leurs loix , ne craint point la censure.
 Voyez sur leurs Autels les lauriers encor verds ,
 Braver également l'envie & les hyvers.
 Voyez tous les Savants leur rendre un juste hommage ,
 Et vanter leurs travaux en différent langage.
 Que leurs vains ennemis , à leur char enchainés ,
 Soumettent à leurs loix leurs esprits obstinés. *

Il est vrai qu'un grand nombre des plus instructifs pour le Costume se trouvent d'une mauvaise exécution , mais sans être jamais de mauvais goût ; soit que ces médiocres ouvrages aient été copiés d'après les bons Maîtres , soit que les Grecs , (qui ont fait la plus grande partie des monuments , même chez les Romains) eussent

* *Pope 's Essay on crit.* traduit par Mr. du Resnel ,
 Chant I , v. 223.

sent des principes sûrs , dont , avant tout , ils instruïsoient la jeunesse. Et pourquoi l'autorité des monuments paroîtroit-elle moins sûre que celle des Écrivains , sur-tout si on considère que les Artistes avoient devant les yeux ce même Peuple dont ils représenterent les Ancêtres, soit déifiés, soit célébrés comme des Héros , pour ne pas dire qu'ils imiterent très-souvent la nature , comme ceux qui firent les statues d'Alexandre ou de Trajan , du vivant même de ces Héros ? De quel avantage ne jouirent pas ces Artistes qui pouvoient étudier cette belle jeunesse dans les jeux publics , dans les fêtes , dans les exercices , & autres cérémonies ? Avantages dont les Modernes sont privés , & que nous ne voyons qu'en songe. Quel spectacle pour les yeux d'un Peintre , que ces jeux , où la course , la lutte , & les autres combats de force ou d'adresse étoient exercés ; ces Rois & ces Magistrats de la Grece , dont tout l'appareil consistoit dans une majestueuse simplicité , inconcevable à tous ceux qui n'en jugent que par comparaison de nos mœurs ! Aussi ce n'est ni l'or ni les pierreries qui doivent distinguer les Rois , les Généraux ou les

Magistrats, ni une suite nombreuse de Satellites; ce faste regna, mais seulement chez les Asiatiques : Quelle différence des mœurs! Naufica, fille d'un Roi, va elle-même laver ses robes; la fille de David prépare à manger pour son frere; L. Q. Cincinnatus laboure lui-même la terre, & continue de le faire après avoir triomphé. Agamemnon, ce grand Roi, coupant la viande; Achille, le fier Achille, la mettant sur des broches; qui les distinguera, dans des fonctions aussi basses, & sous un même habillement que le Peuple? C'est la noblesse & la majesté de leur port; un habit plus noblement agencé, un bel ordre de plis, naturellement contrastés; mais principalement par la noblesse de leur caractère, & la forme grande & noble de tout le corps; par ce fier caractère de grandeur qui distingue un Roi, fût-il nud ou médiocrement habillé; caractère que le plus long discours ne sauroit peindre : l'étude des belles sculptures Grecques, seule, peut nous en instruire.

Les différents caractères de visages qui distinguent certaines Nations, font une partie du Costume, & exigent quelque attention. Les

www.libtool.com.cn
monuments attestent que les Anciens n'ont pas négligé cette particularité. Certes, il seroit ridicule de donner aux Perses & aux Grecs les caractères difformes des Chinois ou des Africains; mais le contraire seroit-il également vrai? Je veux dire, un Peintre peut-il donner un beau caractère aux Nations difformes? Comme le Peintre d'histoire, ainsi que le Poëte, ne doit imiter que la belle nature; de quelque Pays qu'elle soit, elle approchera de la Grecque à mesure qu'elle sera belle: donc le caractère de la Nation disparaîtra en partie; jamais le Héros du tableau ne doit être d'une laide figure: si la Nation est distinguée par quelques traits difformes, il faut les rejeter sur quelque personne peu intéressante, ou dans un coin de la scène. Je fais que l'idée de beauté varie chez chaque Nation; mais comme les différents goûts ne feroient être également bons, naturellement celui qui est admiré par les plus éclairés de différentes Nations, celui dont tant de siècles ont fait constamment l'éloge, & dont on s'est servi comme d'une règle pour juger la nature elle-même; celui-là est certainement le meilleur, étant fondé

sur une régularité raisonnée. Malheureusement cette belle nature ne se trouve que rarement dans plusieurs Pays, soit par l'influence de l'air, du sol, & autres causes physiques, auxquelles l'éducation & les raisons morales contribuent beaucoup ; même les belles statues Grecques peuvent paroître roides, & maniérées aux yeux des Artistes imitateurs de la nature commune. Mais qui osera douter qu'un Artiste Grec, qui avoit la commodité d'étudier la nature en toute sa beauté, qui avoit pour Juge la Nation la plus éclairée en connoissances humaines, n'eût une connoissance plus parfaite que la nôtre, de la beauté du corps humain, à laquelle ils ont su joindre cette grace enchanteresse, cette simplicité de mouvement, si difficile à faire goûter à ceux qui sont accoutumés de ne voir que des figures outrées, soit par leur mouvement, soit par des formes quarrées & angulaires, ou enfin par des graces fades & affectées, par lesquelles on cherche à farder une nature pauvre & gâtée ? Les mouvements sages & réglés des figures Grecques doivent déplaire à des yeux accoutumés à de semblables productions. Au reste, c'est la

www.libtool.com.cn
peinture d'histoire, & non les autres genres, qui exige cette beauté parfaite, si souvent altérée par le goût national; goût formé par un préjugé qui fait que chaque Nation blâme dans une autre la prévention nationale, tandis que celle qui en est la plus prévenue, croit en être la moins atteinte. Ce n'est pas que je doute que la nature n'ait ses avantages dans quelques particularités chez chaque Nation; par exemple, la nôtre aura le teint plus frais, avantage pour le coloris, qu'un ciel humide conserve mieux qu'un climat chaud, qui, en revanche, échauffant davantage l'imagination, la rend plus sensible aux beautés des formes, à la grandeur d'ame, aux expressions nobles, aux caractères élevés dans toutes les passions, & à tout ce qui peut produire un plaisir réfléchi; au-lieu que la beauté du coloris, quelque excellente qu'en soit l'imitation, n'offre jamais rien qui ne soit au dessous de la nature même.

Je me suis écarté de mon sujet; & quoique la matière ne soit pas étrangère, il est plus à propos que j'informe le Lecteur de l'intention que j'ai eu en publiant cet Ouvrage, pour le dispo-

fer, s'il est possible, à excuser les fautes que j'ai pu commettre. Les recherches que j'ai été à même de faire pendant mon séjour en Italie, ont fait naître les observations que je soumets au jugement du Public. Quoique je coure une carrière dangereuse, & dans laquelle je ne me suis pas exercé, j'ai cru devoir faire part de mes recherches à ceux qui n'ont pas l'occasion de puiser dans ses sources. J'ai cru que le Costume, dont la connoissance, quoiqu'utile à beaucoup de personnes, appartient à tous égards aux Artistes, doit être traité par un Artiste qui connût au moins la théorie de son art, tant pour en rendre la pratique plus aisée, que pour choisir les monuments où la beauté est jointe à l'instruction, & pour faire remarquer le choix des Anciens dans l'observation du Costume. Ce n'est pas que j'adopte le sentiment de certains Artistes, qui veulent exclure du droit commun de raisonner sur les Arts, ceux qui n'en possèdent pas tous les principes détaillés. Avec du goût & du bon sens un homme instruit, sans être Peintre, peut juger de ces sortes de matieres, & son jugement sera d'autant plus recevable, qu'il est éloi-

gné du préjugé que chaque École inspire à ses élèves.

Dans un Ouvrage comme celui-ci , j'ai dû faire naturellement beaucoup de réflexions critiques ; malgré l'intention de les éviter , j'ai été trop souvent dans le cas de devoir rapporter des sentimens divers , uniquement pour les combattre , quand l'autorité de l'Auteur m'a paru l'exiger. La vérité étant l'objet de mes recherches , je tâche de la découvrir par une certaine voie , sans mépriser celle qu'ont suivie les autres. J'ai dessiné moi-même les monuments sur le lieu toutes les fois qu'il m'a été possible , & ceux-ci composent le plus grand nombre de mon Recueil. L'on n'exigera pas sans doute que les beaux monuments soient rendus avec toute leur beauté : cela , fût-il possible , auroit occasionné des frais immenses. De même , je n'ai pas eu l'attention minutieuse de rendre les monuments médiocres avec tous leurs défauts ; l'un & l'autre point seroient justement requis dans une Histoire de l'Art ; mais pour notre objet , la justesse des formes des habillemens est la seule nécessaire , c'est celle que nous avons tâché d'observer scrupuleusement en citant le Palais , Galerie ,

Villa *, ou autre endroit de Rome où ils se trouvent , afin que tout le monde pût vérifier mes citations. J'en parle comme ils étoient en 1768 : pour les monuments qui n'existent plus , je nomme fidèlement les Auteurs qui nous en ont conservé les desseins. J'en fais autant à l'égard de ceux que je n'ai pu dessiner moi-même d'après les originaux : je dois avertir que la nécessité du Costume que j'expose , n'autorise nullement le mépris des ouvrages qui en sont destitués ; je ne veux abaisser en aucune façon le mérite des grands Hommes , qui , quand ils auroient négligé cette partie , conserveront toujours la supériorité qu'ils ont eu dans les autres.

Pendant que j'étois occupé à transcrire cet Ouvrage , les premiers cahiers d'un *Traité de Costume* parurent : à la vue du titre je pensai supprimer le mien ; mais la route toute différente que nous avons suivie , me parut une raison suffisante pour continuer mon travail , & le soumettre au jugement du Public.

* Villa est le nom Italien d'un Bien de campagne , ou Maison de plaisance , accompagnée d'un Jardin. Il s'en trouve dans Rome & dans les environs.

T A B L E

D E S A U T E U R S

cités dans cet Ouvrage.

A.

- A**Goftini, (Leonardo) le Gemme antiche figurate, 2 vol. 4°. Roma, 1686.
- Agostini, (Antonio) Discorsi sopra le medaglie, 4°. Roma, 1592.
- Algarotti, (Francesco) Saggio sopra la Pittura, 8°. Livorno, 1763.
- Antiquités sacrées & profanes des Romains, par Mr. A. V. N. fol. La Haye, 1726.
- Appien Alexandrin, trad. du Grec par Mr. Odet, Phil. des Mares, fol. Paris, 1659.
- Aristophane, traduit par Madame Dacier, 8°. Paris, 1692.
- Aringhus, (Paulus) Roma subterranea, 2 vol. fol. Lutæ. Parif. 1659.
- Arrian, trad. du Grec, 8°. Par. 1646.
- Apulei, Metamorphoseon.
- ===== l'Ane d'or, 2 vol. 8°. Paris, 1707.
- B.**
- Balduinus, (B.) de Calceo antiquo, 8°. Amstelodami, 1667.
- Banier, la Mythologie, 8 vol. 8°. Paris, 1738.
- Bartholi, (Pietro Sancto) Antiquissimi Virgiliani Codicis picturæ, ex Bibliotheca Vaticana, &c.
- ===== gli antichi Sepolchri Intagliati da, fol. Roma, 1697.
- Bartholinus, (Gasp.) de Tibiis veterum & earum ant. usu, 8°. Amst. 1679.
- ===== de Inauribus veterum, 8°. Amst. 1676.
- Bartholinus, (Thomas) de Armillis, Amst. 1676.
- ===== de unicornu Observaciones novæ, 8°. Amst. 1678.
- Baysius, (Lazarus) de re vestiaria, in Thef. ant. Roman. Lug. Bat. 1697.
- ===== Annotationes in L. II, de captivis, &c. in quibus tractatur de re navali, in Tractatum de auro & argento, 4°. Lutetiæ, 1549.
- Bellori, (Joan. Petri) veteres Arcus Augustor. triumphis, Roma.

- Bellori, (Joan. Petri) le antiche lucerne Sepolcrali con l'osservazioni, fol. Roma, 1697.
- ==== admiranda Roman. antiq. ac veteres Sculpturæ vestigia, notis illust. prima & secund. edit.
- ==== Colonna Trajana, scolpita con l'Istorie della guerra Dacica, intagliata da P. S. Bartholi, con l'esposizione Latina d'Alfonso Ciacono, fol. Roma.
- ==== Columna Antoniniana, à Petro S. Bartholi incisa, cum notis, fol. Roma.
- ==== le Pitture antiche delle grotte di Roma, è del Sepolchro de Nasoni intagliate da P. S. Bartholi, illustrate da . . . è Michel Ang. Causei, fol. Roma, 1706.
- Bianchini, (Francesco) la Istoria universale provata con monumenti, 4°. Roma, 1747.
- Bergier, (Nicolas) Histoire des grands chemins de l'Empire Romain, 4°. Paris, 1628.
- Boccaccio, (Giovanni) la Genealogia de gli Dei de Gentili, 4°. Venetia, 1581.
- Bosli, (Hieronimi) de Toga Romana Comm. 8°. Amst. 1671.
- Bottari, (Gio) Museo Capitolino colle osserv. fol. Roma, 1755.
- Baudelot de Dairval, l'utilité des Voyages, 2 vol. 8°. Paris, 1693.
- Bruyn, (Corneille de) Voyages par la Moscovie en Perse, &c. 2 vol. fol. Amst. 1718.
- Buonaruoti, (Filippo) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi de vetro ornati di figure, &c. 4°. Firenze, 1716.
- ==== Osservazioni sopra alcuni medaglioni antichi, 4°. Roma, 1698.
- C.
- Calmet, Commentaire littéral sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, 9 vol. fol. Paris, 1724.
- ==== Dictionnaire historique, critique, &c. de la Bible, 2 vol. fol. Paris, 1722.
- ==== le Supplément, 2 vol. 1728.
- Cæsar, (Caii Julii) Commentarium, 8°. Basiliæ, 1566.
- Carli Giustinopolitano della spedizione de gli Argonauti in colco, 4°. Venetia, 1745.
- Cartari, (Vicenzo) Imagini delli Dei de gli antichi, &c. 4°. Venetia, 1674.
- Caylus, Recueil d'antiquités Égyptiennes, Étrusques, Grecques & Romaines, 4°. 7 vol. Paris, 1761.
- Cenni (Giacomo Maria) della vita di Gaio Cilnio Mecenate, 8°. Roma, 1684.

- Choul, (Guillaume du) Discours de la Religion des anciens Romains. de la Castration & discipline militaire. des Bains & antiques exercices Grecques & Romaines, 4°. Lion, 1557.
- Ciceronis Orationes, 8°. 4 vol. Leodii, 1675.
- Cuneus de Republyk der Hebreën, 8°. Amsterdam, 1704.
- Curtius (Q.) de rebus gestis Alexandri magni, 8°. Colonia, 1538.
- de la Traduct. de Mr. Vaugelas, 8°. Amst. 1665.

D.

- Dati, (Carlo) vite de Pittori antichi, 4°. Napoli, 1730.
- Dempsteri, (Thomæ) de Etruria regali, 2 vol. fol. Florentiæ, 1723.
- Denis d'Halicarnasse, traduit par le P. le Jay, 2 vol. 4°. Paris, 1722.
- Diodore de Sicile, trad. par l'Abbé Terrasson, 7 vol. 8°. Paris, 1737.
- Dion Cassius de Nicée, 4°. Paris, 1616.

E.

- Élien, Histoires diverses, 8°. Paris, 1772.
- Eschinardi (Francesco) Descrizione di Roma è dell'agro Romano corretta dal Abbate Ridol. Venuti, 8°. Roma, 1750.
- Eutropii, Breviarium hist. Romanæ, avec la traduction, 8°. Paris, 1717.
- Explications de plusieurs Textes difficiles de l'Écriture-Sainte, 2 vol. 4°. Paris, 1730.

F.

- Félibien, Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des plus illustres Peintres, 4°. 2 vol. Paris, 1696.
- Ferrarius, (Octavius) de re vestitaria in Thesaur. antiq. Rom. fol. Lug. Bat. 1697.
- Fleuri, les Mœurs des Israélites. des Chrétiens, 8°. La Haye, 1682.
- Florus (L. A.) ex recensione Blankardi, Observ. Salmasii, 8°. Lugd. Bat. 1648.

G.

- Guoguette, de l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, 3 vol. 8°. La Haye, 1758.

H.

- Herodoto Halicarnasso, historico, tradotto, per il Conte Matt. M. Bojardo, 8°. Venetia, 1565.
- door O. Dapper, 4°. Amst. 1665.
- par du Ryer, 8°. 3 vol. Paris, 1713.

- Hérodien, traduit du Grec en François, par l'Abbé Mongault, 8°. Paris, 1745.
- Historica disquisitione de re vestiaria Hominis sacri, 8°. Amst. 1704.
- Histoire de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, 8°. La Haye, 1718.
- Histoire philosophique & politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes, 6 vol. 8°. Amst. 1772.
- Homere, traduit par Madame Dacier, 7 vol. 8°. Amst. 1731.
- Horatius, (Quint. Flacc.) avec des Remarques, par Mr. Dacier, 10 vol. 8°. Lyon, 1726.
- I.
- Joseph, Antiquités Judaïques, traduites par Arnould d'Andilly, 3 vol. 8°.
- ===== de la guerre des Juifs contre les Romains, 2 vol. 8°. Bruxelles, 1738.
- Julien, les Césars, traduit du Grec par Mr. le Baron de Spanheim, avec des Remarques, 4°. Amst. 1728.
- ===== Traduction de quelques Ouvrages, par l'Abbé de Bletterie, 2 vol. 8°. Amst. 1750.
- Justinus, cum Select. varior. Obs. 8°. Lugd. Bat. 1650.
- Justinus, Abrégé de l'Histoire universelle de Trogue Pompée, 8°. 2 vol. Paris, 1694.
- Juvenal, le Texte & la Traduction, par le P. Tarteron, 8°. Paris, 1765.
- K.
- Kirchmannus, (Joh.) de Annulis, 8°. Lugd. Bat. 1672.
- L.
- Laertius, les Vies des plus illustres Philosophes de l'antiquité, traduit du Grec, 3 vol. 8°. Amst. 1761.
- Lampe, (Fred. Adolf.) de Cymbalis veterum, 8°. Traject. ad Rhen. 1703.
- Lipsii (Justi) Opera in compendio subter. titul. Romæ ill. 8°. Lugd. Bat. 1645.
- ===== Porliorceticon sive de machinis, tormentis, telis, 4°. Antuerpiæ, 1605.
- ===== Commentarius ad Polybium, 4°. Ant. 1614.
- Longus (Georg.) de Annulis signat. 8°. Lug. Batav. 1672.
- Lucain, la Pharsale, traduite en François, par Marmontel, 8°. 2 vol. Paris, 1767.
- M.
- Mémoires de Littérat. tirés des Régistres de l'Acad. Royale, d'Insc. & Bell. Lett. 8°. La Haye, 1719.

Menard, les mœurs & les usages des Grecs, 8°. Lyon, 1743.

Mensa Isiaca Laurentii Pignorii, 4°. Amst. 1669.

Meziriac, (Gasp. Bachet) Comment. sur les Épîtres d'Ovide, 2 vol. 8°. Rotterdam, 1722.

Molanus, (Joannes) de Historia sanctarum Imaginum & Picturarum, Comm. J. Nat. Paquot, 4°. Lovan. 1771.

Montesquieu, Considérations sur la grandeur des Romains, &c. 8°. Amst. 1764.

Muratori, (Lud. Ant.) Annali d'Italia, 12 vol. 4°. Milano, 1744.

Muret, Cérémonies funebres de toutes les Nations, 8°. Paris, 1679.

N.

Nepos, (Cornelius) vitæ excellentium Imperatorum, 8°. Ant. 1767.

Negronus, (Julius) de Caliga veterum, 8°. Amst. 1667.

O.

Observations historiques & critiques sur les erreurs des Peintres & Sculpteurs, 2 vol. 8°. Paris, 1771.

Ovidii Nafon. Oper. avec la Traduction de Mr. de Martignac, 9 vol. 8°. Lyon, 1697.

==== Métamorph. par l'Abbé Bannier, 3 vol. 8°. Paris, 1742.

Oudaens, (Joac.) Roomfche Mogentheyd, 4°. Leyde, 1723.

P.

Paffenrode der grieken en Romeynen krygshandel, f. Leyde, 1686.

Panciroli (Gio) Notitia dignitatum utriusque Imperii Orient. scilicet & Occid. & in eam comm. fol. Genev. 1623.

Paterculus, (Velleus) 8°. Par. 1715.

Pausanias, Voyage historique de la Grece, trad. par l'Abbé Gedoyn, 4°. 2 vol. Paris, 1731.

Perucci, (Francesco) Pompe funebri di tutte le Nazioni. Veron. 4°.

Perse, les Satyres, par le R. P. Tarteron, 8°. Paris, 1765.

Petrone, suivant le manuscrit trouvé à Belgrade, 2 vol. 8°. Amst. 1756.

Pezron, Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes ou Gaulois, 8°. Paris, 1703.

Philostrates, les Images mises en Franç. & commentées par Blaise de Vigenere, fol. Paris, 1637.

Pignoria, (Lorenzo) le origini di Padua, 4°. Pad. 1625.

Plauti, (M. Acci) Comœdiæ, ex recognitione Fr. Guieti Andini, 4 vol. 8°. Lutetia Paris. 1658.

==== avec des Remarques de Mademoiselle Le Fevre, 3 vol. 8°. Paris, 1691.

- Plinius, (C. secund.) Historia naturalis.
- Pline le jeune, Lettres, 2 vol. 8°. Paris, 1764.
- Plutarque, les Vies des Hom. illust. traduites par Mr. Dacier, 9 vol. 8°. Amst. 1724.
- ==== par Jacques Amyot, 2 vol. fol. Paris, 1619.
- ==== Tradottæ da Mr. Lud. Domenichi, 2 vol. 4°. Venegia, 1555.
- ==== les Oeuvres morales & philosophiques, par Jacques Amyot, 2 vol. fol. Paris, 1618.
- Pluche, Histoire du Ciel, 2 vol. 8°. La Haye, 1740.
- Polybe, traduit par D. Vinc. Thuillier, avec le Comm. de Mr. Follard, 6 vol. 4°. Paris, 1723.
- Platon, Bibliothéque des anciens Philosoph. 9 vol. 8°. Paris, 1771; & Amst. 1769.
- Q.
- Q. Curtius, 8°. Colonia, 1538.
- ==== traduit par de Vaugelas. Amst. 1665.
- R.
- Recherches philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois, 2 vol. 8°. Berlin, 1773.
- Rous, (Francis) Archeologia Atticæ, lib. 7, 8°. Amst. 1688.
- Rubenius, (Alb.) de re vestiaria, in Thesaur. antiq. Rom. fol. Lug. Bat. 1697.
- Rosini, (Joan.) Romanarum Antiquitatum, libri decem, 4°. Lugd. 1606.
- S.
- Sagredo, (Gio) memorie Istoriche de Monarchi Ottomani, 4°. Venetia, 1677.
- Scriptura Sacra.
- Solerius (Anselmus) de Pileo, cæterisque capitis tegminibus, &c. 8°. Amst. 1671.
- Sophocle, Tragédies, traduites par Mr. Dupuy, 2 vol. 8°. Paris, 1762.
- Spon, (Jac.) Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grece, &c. 3 vol. 8°. Lyon, 1678.
- Statius, la Thébaïde, tradotta da Jacinto Nini, 8°. Roma, 1630.
- Suetonius, (C. F.) cum Annotationibus diversorum, 8°. Amst. 1671.
- ==== accedit è selectis mult. observ. Lug. Bat. 8°. 1647.
- Strabone, Geografia, tradotta da Mr. Alfonso Buonacciuoli, 4°. Venetia, 1562.
- T.
- Taciti, (C. Cor.) quæ extant. 8°. Amst. 1661.
- ==== traduites par d'Ablancourt, 2 vol. 8°. Amst. 1670.

DES AUTEURS. xxxj

- Térence ~~Comédies~~, par Madame Dacier, 3 vol. 8°. Amst. 1691.
- Tertuliani, (Q. S. Flo.) liber de Pallo, cum C. Salmafii, Comm. 8°. Lug. Bat. 1656.
- Theſaurus Brandenburgicus, Comment. illuſt. à L. Begero, 3 vol. fol. Coloniae Marchicae, 1696.
- Tillemont, Hiſtoire des Empereurs, 8°. Bruxelles, 1693.
- Titius Livius, fol. Pariſiis, 1625.
- Tomafinus, (Jac. Phil.) de Teſſeris Hoſpitalitatis, 8°. Amſt. 1670.
- Tournefort, (Pitton) Relation d'un voyage du Levant, 3 vol. 8°. Lyon, 1717.
- Thucydide de la guerre du Péloponèſe, avec la fuite de Xénophon, 3 vol. 8°. Paris, 1714.
- Turnbul, (G.) à Treatiſe on ancient Painting, fol. London, 1740.
- V.
- Valerius Maximus, 8°. Ant. 1678.
- Valle, (Pietro della) Reyſen, 2 vol. 4°. Amſt. 1664.
- Vaillant, Selectiora numiſmata in ære, 4°. Pariſiis, 1694.
- ===== Seleucidarum Imperium, ſive Hiſtoria Regum Syriae, fol. Hagæ Com. 1732.
- Vaſlet, Introduction à la connoiſſance des Antiquités Romaines, 8°. La Haye, 1723.
- Vegetius (Flav. Ren.) de re Militari, cum Comm. Stewechii, & modii, 4°. Ant. 1607.
- Virgilius, cum veterum omnium Comm. & Selectis recenſior. not. 4°. Amſt. 1646.
- Vitruvio i dieci libri d'Architettura, tradotti è Commentati da Mgr. Daniel Barbaro, 4°. Venetia, 1576.
- Uſages (des mœurs & des) des Romains, 2 vol. 8°. Paris, 1744.
- W.
- Winckelmann, (Joanni) Monumenti antichi inediti, 2 vol. fol. Roma, 1767.
- ===== Hiſtoire de l'Art chez les Anciens, traduit de l'Allemand, 2 vol. 8°. Amſt. 1760.
- ===== Description des pierres gravées, du feu Baron de Stoch, 4°. Florence, 1760.
- ===== Lettre à Monsieur le Comte de Bruhl, 4°. Drefde, 1764.
- X.
- Xénophon, Retraite des dix mille, traduite par P. d'Ablancourt, 8°. Paris, 1695.
- ===== Cyropædie, traduite par Mr. Charpentier, 2 vol. 8°. Paris, 1749.
- ===== l'économique, 8°. Par. 1768.

Fin de la Table des Auteurs.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu un Manuscrit, qui a pour titre : *Le Costume des Anciens* ; je n'y ai rien vu qui puisse en empêcher l'impression. Les Connoisseurs y trouveront les recherches les plus nombreuses & les plus solides, appuyées sur des autorités décisives & choisies. A Liege, ce 7 Mai 1776.

G. LA RUELLE, *Examineur Synodal
& Censeur des Livres.*

P E R M I S S I O N.

Nous en permettons l'impression. Liege, le 18 Octobre 1776.

Pour Mr. le Vicaire-Général absent.

N. GHISELS, *Chanoine-Tréfoncier
de Liege.*



LE
C O S T U M E
D E P L U S I E U R S
P E U P L E S D E L ' A N T I Q U I T É .

L I V R E P R E M I E R .

De l'habillement des Égyptiens.

C H A P I T R E P R E M I E R .

De l'habillement des Femmes.



DANS l'enfance des Sociétés, les hommes dispersés sur la terre inculte, ont dû se ressembler tous dans la manière de se vêtir. La dépouille de quelque bête suffisoit alors à la pudeur, ou, suivant les climats, au besoin de se couvrir. Lorsque, dans la suite, on eut appris à travailler la laine & les autres matieres, la simplicité des premiers âges de-

A

meura chez quelques Nations les plus grossières, tandis que les autres adoptèrent successivement des habillements plus ou moins caractérisés, suivant que les circonstances aiderent pour chacune d'elles, ou retarderent le développement de l'industrie. C'est ce différent caractère, ce sont ces changements que je me propose d'éclaircir d'après les monuments qui nous restent des Peuples qui ont fait quelque figure dans l'Histoire. Malheureusement, souvent abandonnés de ce secours, & environnés d'opinions arbitraires, nous devons nous contenter des seules descriptions historiques & des monuments d'autres Peuples contemporains ou limitrophes; comme souvent l'époque la plus brillante d'une Nation fera aussi le seul point où nous pourrons nettement distinguer ses vêtements, ses usages, & tout ce qu'on appelle Costume.

L'ordre chronologique sembleroit exiger qu'on commençât par les Nations les plus anciennes; mais comme celles-ci ne nous sont souvent connues que par d'autres Nations qui les ont suivies, nous nous sommes attachés particulièrement à ces dernières, dont les monuments, encore existants, serviront aussi pour les Peuples dont il ne reste plus rien. Exemple : Nous avons eu recours aux monuments Grecs pour expliquer les passages de l'Écriture relatifs aux usages & à l'habillement des Hébreux; nous en avons agi de même à l'égard de plusieurs autres Nations, qui, connues seulement par les guerres qu'ils ont eu à soutenir contre les Romains, seroient demeurées à jamais ensevelies dans leurs vastes forêts, si la vanité de leurs vainqueurs ne les eût tirées de leur obscurité.

L'Égypte est de tous les Pays celui auquel on accorde les plus anciens monuments.

Les anciens Naturels de l'Égypte, suivant Diodore de Sicile, (a) se couvroient de peaux d'animaux *. Celles-ci furent remplacées dans la suite par la tunique, c'étoit l'habillement qui se portoit immédiatement sur le corps : la plupart des Nations anciennes s'en sont servies ; mais les unes portoient la tunique sans manches, d'autres avec des manches ; d'autres la portoient plus ample ou plus étroite, comme il sera détaillé dans la suite. . . . La tunique étoit ordinairement composée de deux pièces, à peu près de la forme d'un quarré long, couvrant la poitrine & le dos, & réunissant les angles supérieurs sur les épaules, laissant une ouverture au milieu pour passer la tête. Les pièces se rapprochoient sous les aisselles, toujours en s'élargissant vers le bas, avec une différence marquée dans la longueur pour les femmes. La tunique s'affujettissoit par une ceinture, pour laisser au corps la liberté du mouvement.

Hérodote (b) observe que les femmes Égyptiennes ne portoient qu'un habit. On trouve effectivement des statues qui sont vêtues d'une seule tunique, si bien appropriée au corps, que sans les extrémités aux pieds, ou à la moitié des jambes, qui décelent la tunique, on prendroit ces figures pour des figures nues. On en trouve cependant avec de petits plis fins qui indiquent une étoffe très-légère ;

De la tunique.

(a) Tom. I, fol. 97. | des tuniques de peaux, dont il les
 * Nous lisons, *Genes. c. 3, v. 21*, | revêtit.
 que le Seigneur fit à Adam & à Eve, | (b) Liv. 2, fol. 122.

d'autres, au Muséum du Capitole, sont drapées comme la fille de Niobé, (*Fig. 12.*) mais sans ceinture. L'on dira sans doute que ces dernières ont été faites en représentation seulement des figures Égyptiennes : l'Empereur Hadrien avoit fait sculpter par des Artistes Grecs, différentes figures du Costume Égyptien ; mais il suffit que l'imitation ait été fidelle. Au reste, cet accord d'Hérodote avec quelques monuments, se trouve balancé par d'autres statues & bas-reliefs en grand nombre, où l'on distingue clairement au dessus de la tunique, un second vêtement & le manteau.

L'Abbé Winckelmann, dans son Histoire de l'Art chez les Anciens, (*c*) croit qu'Hérodote, par ces mots, *un seul habit*, n'a voulu parler que de l'habit de dessus sans le manteau & la tunique. Ne seroit-il pas probable que l'Historien Grec eût désigné seulement les femmes du commun ? car la belle statue d'Isis, * (*Fig. 1.*) de la galerie du Capitole, outre la tunique longue à manches jusqu'aux poignets, porte encore l'habit de dessus & le manteau. Cet Ouvrage n'est pas Égyptien, mais fait par un Artiste Grec sur le Costume Égyptien. Une figure de femme, (*Fig. 2.*) d'un petit bas-relief du Palais *Mattei*, (représentant une Procession Égyptienne) . . . (*d*) a la tunique sans manches, avec les bords supérieurs joints sur les épaules. Elle a deux ceintures ; une sous le sein, qui se portoit généralement, & l'autre sur les hanches : sa tunique paroît ouverte des deux côtés,

(*c*) Tom. I, fol. 88.

* Ce qu'on appelle statues d'Isis, ne sont proprement que ses Prêtresses.

(*d*) *Apuleus Metamorphoseon*, lib. II.

vers le bas, jusqu'à une certaine hauteur. Comme la tunique qu'on trouve aux monuments Égyptiens, ne diffère de celle des Grecs que par la roideur du style, nous nous en réservons un plus long détail pour l'Article des Grecs: en effet, on aperçoit souvent aux ouvrages Égyptiens, que, soit pour montrer le nud, soit pour exprimer la finesse d'une étoffe, ou soit pour suivre certaines règles prescrites aux Artistes; ils colloient au corps, non-seulement la tunique, mais encore l'habit de dessus (*e*). La statue d'Isis a le sien attaché au manteau par un gros nœud sur la poitrine; il est d'une étoffe moins fine que la tunique, & ne descend pas jusqu'aux pieds. On trouve la même particularité à la *Figure 5*, tirée d'un bas-relief du Palais Mattei. L'habit de dessus environne le corps, mais il est un peu différemment attaché sur la poitrine, de même qu'à la figure d'homme, (*Fig. 3.*) dont le reste du corps est nud.

De l'habit de
dessus.

Le manteau se portoit au dessus de l'habit, couvrant le dos & les épaules. Il est bordé de franges à la *Fig. 1*, & paroît beaucoup plus étroit du haut que du bas. Monsignor Bottari (*f*) appelle ce manteau *Palla*, le voulant adapter à la description d'Isidore, laquelle cependant convient mieux au *Pallium*. Il croit aussi, que ce que nous avons désigné comme habit de dessus & comme manteau, ne forme qu'une seule pièce. Cependant la désunion des pièces est assez distincte, tant à la belle statue d'Isis, (*Fig. 1.*) qu'à une autre statue de la même Déesse du Muséum du Capitole, qui porte

Du manteau.

(*e*) Mus. Capitol. tom. 3, fig. 78, | (*f*) Mus. Capitol. t. 3, fol. 140.
79, 84.

le pan du manteau, qu'on voit pendre ici du bras droit, amené devant le corps sur le bras gauche. Quant à la forme du manteau, je le crois semblable, ainsi que l'habit de dessus, à la *Chlamyde*, dont nous parlerons à l'Article des Grecs. Un Autel de granit, conservé dans la *Villa Medicis*, un des plus anciens monuments en relief qui soit passé jusqu'à nous, représentant une Procession Égyptienne dans le genre dont Apulée a parlé, (*g*) offre une femme, (*Fig. 7.*) portant à la main une petite statue d'Harpocrate; elle est vêtue d'un manteau semblable au *Pallium* des Grecs. Preuve au reste, que les femmes Égyptiennes, excepté peut-être celles du commun, ne se bornoient pas à la simple tunique: leur habillement, & sur-tout la tunique, étoit généralement d'une étoffe très-fine & très-légère; les Sculpteurs l'ont quelquefois exprimé par des plis étroits & parallèles; aussi De La Chauffe (*h*) les a-t-il pris pour des étoffes rayées, très-communes en Égypte, selon M. Caylus; (*i*) & Monsignor Bottari (*k*) pour des feuilles de palmier. On peut croire cependant que c'est l'effet du style Égyptien. Pietro della Valle (*l*) assure que les figures, peintes sur les caiffes qui renferment les momies, sont vêtues de fin lin, matière dont les Égyptiens fabriquoient principalement leurs étoffes.

De la coëffure. Les femmes Égyptiennes se coëffoient en cheveux, comme il se voit aux *Figures 1, 5 & 7*; d'autres les couvroient

(<i>g</i>) <i>Metamorph. lib. 11.</i>	(<i>k</i>) Mus. Capitol. t. 3, fol. 145.
(<i>h</i>) Grand cabinet Rom. fol. 65, fig. 36.	(<i>l</i>) <i>Reyse in vele voornaeme gewesten des werelts. 1^e. deel fol. 112.</i>
(<i>i</i>) Recueil d'Antiquités, t. 5, fol. 52.	

comme à la *Fig. 9* : coëffure commune à quantité de têtes Égyptiennes, que j'ai été à portée de vérifier. L'étoffe entoure le front, puis descend de deux côtés sur la poitrine, formant des plis égaux & parallèles. Pietro della Valle (*m*) en a vu ajustées ainsi, sculptées sur les caiffes des momies, & à leur ressemblance. Toute coëffure en général s'appelloit *mitre*, même un ornement, ou ligature de tête, comme on verra dans la suite. Quelques statues conservées au Capitole, & sculptées par ordre de l'Empereur Hadrien, (*n*) ont des mitres, dont les bandes qui pendent sur la poitrine, sont plates, & de la largeur de deux doigts; ce ne sont proprement que les extrémités de la bande qui borde le bonnet sur le front, & qui se détachant de la tête derrière les oreilles, descend de chaque côté sur la poitrine. Au reste, ces bonnets ressemblent, pour la forme, à celui de la *Fig. 8*, excepté que le cou se trouve couvert par derrière; ainsi que les bouts, descendant sur la poitrine, ne sont pas toujours aussi gros qu'à la *Fig. 9*. Une figure d'homme (*o*) porte un bonnet de la même forme. Il paroît de là que ce bonnet étoit commun aux deux sexes, quoique plus approprié aux femmes.

Plutarque rapporte (*p*) que les femmes Égyptiennes ne portoient point de chaussure; afin, dit-il, qu'elles s'éloignassent moins souvent de leurs demeures. L'Abbé Winkelmann (*q*) a observé qu'aucune figure Égyptienne, ex-

De la chaussure.

(*m*) Idem, fol. 115.

(*n*) Mus. Capitol. tom. 3, fig. 78, 80, 84.

(*o*) Mus. Capit. tom. 3, fig. 89.

(*p*) Opusc. moral. t. 1, fol. 209.

(*q*) Hist. de l'Art, tom. 1, fol. 85.

cepté une seule, ne portoit ni fouliers, ni sandales; * mais il n'a pas fait attention à notre Autel de granit, ouvrage incontestablement Égyptien, où la *Fig. 7* a des bandes sur les pieds. On ne sauroit douter que ce ne soit une chaussure, quoique la nature du granit, & le mal exécuté du bas-relief, empêchent de bien distinguer les formes. Pietro della Valle (*r*) assure d'ailleurs avoir vu une momie chauffée de sandales liées avec des rubans, comme en porte la statue d'Isis, (*Fig. 1*;) conséquemment il ne faut pas prendre à la lettre le texte de Plutarque, ou peut-être son observation ne tombe-t-elle que sur les femmes du commun.



C H A P I T R E S E C O N D.

De l'habillement des Hommes.

De la coëffure,
des cheveux,
& de la barbe.

LES Égyptiens coupoient les cheveux à leurs enfants, & les laissoient, tête nue, exposés à toute la chaleur du climat. (*s*) De là cette dureté singulière du crâne, dont parle Hérodote; qui remarque aussi que les Égyptiens devenoient rarement chauves. Cependant, à l'âge de puberté, (*t*) on leur couvroit la tête d'une espèce de bonnet qui s'appelloit mitre. Voyez les *Figures 3, 8 & 10*. La dernière est une belle statue de la galerie du Capitole. Elle diffère de la coëffure

* Il se peut que par *figure* il entend *statue*, & alors notre réflexion devient inutile à son égard.

(*r*) Reyse in vele voornaeme gewesten, 1. deel, fol. 113.

(*s*) Herodoto, lib. 3. cap. 1, f. 83.

(*t*) Idem, lib. 2, cap. 9, fol. 65.

www.libtool.com.cn
 fure de femme, (*Fig. 9.*) en ce que les deux bouts qui pendent sur la poitrine, sont plats, formant certains creux par des lignes horizontales & parallèles, qui indiquent probablement les plis de l'étoffe.

Entre toutes les variétés qu'on remarque dans les coëffures Égyptiennes, les plus simples se rapprochent de la forme des bonnets 3, 8 & 9. On en trouve d'autres, qui, par leur bizarrerie, semblent appartenir aux symboles, & dont, par conséquent, je ne dirai rien : je ne conseillerois pas, même dans les figures qui demandent de la grace ou de la noblesse, d'imiter les bonnets Égyptiens d'aucune espèce, quand la chose n'est pas nécessaire pour caractériser la personne, puisqu'on trouve des figures coëffées en cheveux. Remarquez que dans le deuil ils se coupoient la barbe, & laissoient croître les cheveux (*v*). Delà il est certain que dans l'usage ordinaire, les Égyptiens se laissoient croître la barbe, & se coupoient les cheveux. C'est ainsi que je concilie Hérodote avec Diodore. (*u*)

Suivant Hérodote (*w*), les hommes portoient deux habits. Suivant Apulée (*x*), ce pouvoit être deux tuniques; car ce dernier nous rapporte que d'âne qu'il étoit, étant redevenu homme, un de la troupe sacrée d'Isis le couvrit de sa tunique supérieure. Donc Hérodote aura voulu parler de tuniques au-lieu d'habits de dessus, comme l'entend l'Abbé Winckelmann : effectivement, il est plus naturel de prendre deux tuniques que deux habits de dessus, autant par

De la tunique.

(*v*) *Herodoto*, lib. 2, cap. 3.

(*w*) *Idem*, fol. 123.

(*u*) *Diodore*, t. 1, fol. 37, 179.

(*x*) *Metamorp. lib. 11.*

la forme de l'habit que par son nom. Hérodote appelle *Calafiris* (*y*) l'habit des Égyptiens, qui descendoit jusqu'à la moitié des jambes, avec une bordure au bas. Calmet (*z*) & Ferrarius (*a*) prennent cet habillement pour une tunique avec des galons ou des franges. Calmet (*b*) ajoute ailleurs que cette espece de tunique étoit d'un tissu plus épais & plus ferré. Une statue d'Anubis (*c*) du Musæum Capitolinum, porte une tunique courte, avec des manches jusqu'au coude, ceinte sur les reins, & à la maniere des Romains.

D'un autre habit.

Je ne fais quelle espece d'habit ont les *Fig. 3 & 6*, si ce n'est l'habit de dessus; quoiqu'elles le portent sans tunique, & que les femmes, *Fig. 1 & 5*, portent le même habillement au-dessus de la tunique, & même le manteau par dessus, comme à la premiere. Il est probable que ce sont des Prêtres exerçant quelque fonction, qu'ils étoient tenus de remplir ayant le haut du corps nud. La *Figure 6* répond assez à cette idée, donnée par Apulée, qui, dans sa description (*d*), enveloppe légèrement les Prêtres avec des ceintures pectorales du lin le plus blanc. Cette interprétation est d'autant plus naturelle, que Rubenius prend le *Limus*, qui se voit à la *Figure 123*, pour une ceinture; elle ressemble à l'ajustement dont nous parlons.

Du manteau.

Sur le *Calafiris*, les Égyptiens portoient, suivant la tra-

(*y*) Hérodote, fol. 142.

(*z*) Dissertation sur les habits des anciens Hébreux, Commentaire, tome 6, fol. 29.

(*a*) *De re vestiaria*, pars secunda, lib. 4, cap. 12.

(*b*) Comment. sur l'Exode, cap. 28, v. 4.

(*c*) Musæum Cap. tom. 3, fig. 85.

(*d*) *Metamorphoseon*, lib. 11.

duction Italienne d'Hérodote, (e) un habit de laine blanche; ou, suivant celle de Ferrarius, (f) un *Pallium* de laine blanche; ou enfin, suivant Beger (g), l'*Amiculum*; preuve que la dénomination d'Hérodote est générique. Suivant l'Écriture sainte (h), Joseph (qui probablement étoit habillé à l'Égyptienne) étoit vêtu du *Pallium*, ce qui s'accorde avec Beger; puisque chez les Grecs l'*Amiculum* & le *Pallium* étoient la même chose, comme on verra dans la suite: du reste, ces manteaux se remarquent très-bien aux Fig. 4 & 7. Il est vrai qu'elles représentent, l'une un Prêtre, & l'autre une Prêtresse. Il est probable qu'outre le *Pallium*, les Égyptiens se servoient aussi de la *Chlamyde* ou du *Sagum*, manteau de guerre & de voyage. J'ai cru l'appercevoir à une statue d'Anubis (i). Sur une pierre gravée, les Égyptiens qui présentent (k) la tête de Pompée à César, sont vêtus de tuniques à longues manches, & de la *Chlamyde*. Cependant cette pierre perd de son autorité à cause des caleçons qu'aucun Auteur ou monument (à ce que je sache) n'attribuent aux Égyptiens. A moins, cependant, que du temps de César, l'usage des caleçons n'ait été introduit à l'exemple des Arméniens, Fig. 76, auxquels les figures de la pierre ci-dessus ressemblent parfaitement. Nous expliquerons à l'Article des Grecs, la forme de la *Chlamyde*.

(e) Herodoto, lib. 2, cap. 6.	(h) Genesis, cap. 39, v. 12.
(f) De re vestiaria, part. 2, lib. 4, cap. 12.	(i) Mus. Capitol. tom. 3, fol. 85.
(g) Thesaur. Brandenb. part. 1, fol. 221.	(k) Thesaurus Brandenb. pars 1, fol. 220.

www.libtool.com.cn
Des marques
de la Royauté.

Du bonnet
royal.

Les Rois Égyptiens, suivant Hérodote (1), portoient un casque d'airain au-lieu de diadème. Bianchini (m) prend pour des Rois les figures portant bonnets qui se voient aux obélisques, comme à côté de la Fig. 4. Je ne doute pas que ce bonnet ne soit un casque royal. J'ai préféré la forme de celui-ci, pris de l'obélisque de Campo Marzo, (pareil à celui que porte Isis sur la Table Isiaque,) (n) à d'autres chargés de serpents & semblables attributs. Suivant Diodore (o), pour exprimer la force & la puissance, ils portoient la dépouille d'un lion, d'un taureau, d'un dragon, des branches d'arbres, du feu, & quelquefois même des parfums exquis. Diodore, quoique d'accord avec les monuments, nous pardonnera si nous ne nous servons pas de toutes ces mascarades symboliques, dont l'usage réel n'a probablement jamais existé.

L'habit royal, à ce qu'il paroît, étoit une tunique longue, & à longues manches; du moins lisons-nous (p) que *Pharaon ôtant l'anneau qu'il avoit à la main, le mit en celle de Joseph, lui mit au cou un colier d'or, & le fit revêtir de la stola de fin lin.* La stola est une tunique semblable à celle d'Isis & de la Fig. 12. C'étoit sans doute l'habit de cérémonie, puisque la statue d'Anubis porte une tunique courte, ainsi que les figures sur les obélisques, que Bianchini prend pour des Rois. D'où nous pouvons inférer que l'habit des

(1) Herodoto, lib. 2, cap. 12, fol. 73 & 76.

(m) *Istoria univers.* fol. 409.

(n) *Mensu Isiaca*, fig. C.

(o) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 132, 341.

(p) *Genesis*, cap. 41, v. 42.

Monarques Egyptiens ne différoit pas de celui des Rois de la Grece, s'entend pour la *Stola* & le *Pallium* en temps de paix; la tunique courte, & la chlamyde en temps de guerre ou en voyage.

L'anneau, à ce qu'il paroît, se portoit en signe d'autorité (*q*) : il servoit probablement de sceau ou de cachet. Cependant Pline remarque (*r*), qu'en Égypte & en tout l'Orient, on se contentoit des seules lettres. Mr. Baudelot (*s*) interprete ce passage de Pline, des lettres qu'on gravoit sur les cachets au-lieu de figures, ou autres objets, comme faisoient les Grecs. Selon Kirchmannus (*t*), Pline n'entend parler que des hommes privés. Quant à la forme de l'anneau, & la façon de le porter, ni l'un ni l'autre ne sembleroit pouvoir donner matiere à aucune équivoque; cependant Mr. Guoguette (*v*) prétend qu'au texte positif de l'Hébreu, Pharaon ôta l'anneau *de dessus sa main*, & qu'il le mit *sur la main de Joseph*; selon lui, l'Hébreu ayant des termes propres pour signifier les doigts. Il résulteroit que l'anneau dût être assez large pour y passer la main. Pietro della Valle (*u*) dit cependant avoir vu différentes momies avec des anneaux aux doigts, à la premiere jointure tout près de l'ongle; mais nous ne savons pas de quel temps étoient ces momies.

De l'anneau.

(*q*) Comment. de Calmet. *Gen.* cap. 41. v. 42.

(*r*) *Lib.* 33, cap. 1.

(*s*) L'utilité des voyages, qui concerne la connoissance des médailles, &c. tome 1, fol. 316.

(*t*) *De annulis*, cap. 2.

(*v*) Origine des Loix, Arts & Sciences depuis le Déluge, tome 1, fol. 686.

(*u*) *Reyse in vele voornaeme gewesten*, 1. deel, fol. 113.

Colliers. Nous ne connoissons pas exactement la forme qu'avoient les colliers d'or. Ils pouvoient ressembler à celui de la *Fig. 8*, ou bien à celui qui pend sur la poitrine d'un chat, Dieu Égyptien. Il est composé de petits grains longs & fendus; ils ressemblent beaucoup à de petites coquilles blanches, qu'on appelle *Bouges*: ce collier soutient une amulette à tête de coq (*w*). Pietro della Valle (*x*) dit avoir vu à la momie d'un jeune homme, une chaîne d'or au cou, avec une médaille qui pendoit sur la poitrine, & sur laquelle étoit empreinte une figure d'oiseau & plusieurs caractères inconnus. Je crois avec lui, que les Juges portoient ainsi la petite statue de la Justice ou de la Vérité (*y*). Peut-être étoit-ce une chaîne semblable que Pharaon mit au cou de Joseph. Selon Élien (*), cette figure de la Vérité étoit gravée sur un saphir.

Sceptres. Le sceptre des Rois d'Égypte & d'Éthiopie est décrit par Diodore (*z*), sous la forme d'une charrue; on en voit sur les obélisques (*a*) de forme semblable à celui à côté de la *Fig. 4*. L'Abbé Winckelmann (*b*) croit que la partie supérieure recourbée du sceptre, avoit la forme d'une tête d'oiseau le bec en bas, comme il s'en trouve sur la Table Isiaca (*c*). Celui d'Isis est surmonté d'une fleur ou espèce

(*w*) Caylus, Recueil d'Antiquités, tome 5, pl. 15.

(*x*) Reyse. . . . 1. deel, fol. 113.

(*y*) Diodore, tome 1, fol. 126.

(*) Histoires diverses, liv. 14, chap. 34.

(*z*) Diodore, liv. 3, tom. 1, fol. 341.

(*a*) *Bianchini, Istoria univers. fol. 239.*

(*b*) *Monumenti antichi inediti, tom. 1, fig. 79, tom. 2, fol. 104.*

(*c*) *Mensa Isiaca, fig. A. K. N.*

de calice, comme aussi celui d'autres figures (*d*) sur la même Table. Au reste j'ai placé à côté de la *Fig. 3.* le dessein d'une charrue antique, tiré d'un bas-relief étrusque (*e*). Cette charrue servira à faire comprendre le passage cité de Diodore. Voilà tout ce que j'ai pu trouver de remarquable ou de caractéristique des Monarques Égyptiens; il faut se souvenir que leurs habits étoient de couleur de pourpre (*f*). Venons aux Prêtres.

Ils avoient la tête & même tout le corps rasé, selon Hérodote (*g*). Ils étoient aussi de la plus grande propreté. Ils portoient, suivant Diodore (*h*), des sceptres comme les Rois. Calmet croit qu'ils avoient des bonnets de lin, comme on peut voir aux *Fig. 3 & 8.* La *Fig. 4.* a la tête couverte du manteau qu'elle porte sur la tunique. L'un & l'autre étoient de lin blanc, seule étoffe que les Prêtres, selon Hérodote (*i*), pouvoient porter. L. Pignorius a trouvé sur la Table Isiaque (*k*), des Prêtres avec des bonnets (comme à la *Fig. 8.*) qui leur environnent les oreilles, & couvrent un peu le cou; ayant la forme de la partie inférieure du casque royal. Ces Prêtres ont des tuniques longues comme celle de la *Fig. 4.* avec des manches jusqu'au coude, la chauffüre semblable à celle des *Fig. 6 & 7.*

Les *Fig. 3, 4, 6 & 8.* représentent des Prêtres, mais ils

<p>(<i>d</i>) <i>Mensa Isiaca</i>, fig. C. P. N N. XX.</p> <p>(<i>e</i>) <i>Sepolcri antichi</i>, tabula 94.</p> <p>(<i>f</i>) Joseph, Antiquités Judaï- ques, tom. 1, fol. 96.</p>	<p>(<i>g</i>) Fol. 122.</p> <p>(<i>h</i>) Diodore de Sicile, liv. 3, tom. 1, fol. 341.</p> <p>(<i>i</i>) Fol. 123.</p> <p>(<i>k</i>) <i>Mensa Isiaca</i>, fig. S.</p>
---	---

font tous vêtus différemment. La 4^e Fig. portant l'eau du Nil, paroît la plus conforme à la description d'Hérodote, qui donne aux Prêtres des chaussures composées de bandes de *Papyrus*. Aussi les distingue-t-on clairement sur le bas-relief. Ces bandes, selon Appien Alexandrin (l), étoient de couleur blanche à Alexandrie. Ces Figures 3 & 6. n'ont qu'un habit, enveloppe ou ceinture, laquelle ne monte pas plus haut que la poitrine. La 6^e laisse appercevoir des cheveux, & même une couronne de feuilles, pour autant que le monument permet de distinguer. Je suis tenté de croire que ce sont des Prêtres d'un ordre inférieur à celui qui est représenté portant l'eau du Nil. Apulée (m) leur donne des ceintures de lin blanc sur la poitrine. Ils la portoient, suivant Diodore (n), dans le deuil pour les Rois; mais ni l'un ni l'autre n'ont dit s'ils avoient d'autres habillements. Suivant ces citations, les Fig. 3 & 6. sont probablement des Prêtres. Michel-Ange de la Chauffe (o) appelle la Fig. 8. un Sacrificateur; il porte dans la main, selon M. Pluche (p), la marque du débordement du Nil, ou, comme l'appelle M. Bianchini (q), la marque salutaire de *Theuth* ou *Tau* (r); & selon l'Auteur des Recherches philosophiques, sur les Égyptiens & les Chinois (s), il n'y a pas de Savant au-
 jourd'hui

(l) Liv. 5, fol. 492.	(p) Histoire du Ciel, t. 2, fol. 2.
(m) <i>Metamorp. Lib.</i> 11.	(q) <i>Istoria univ. fol.</i> 410.
(n) Tome 1, fol. 155.	(r) Caylus, Recueil d'Antiquités, tom. 7, fol. 72.
(o) Le grand Cabinet Romain, fig. 36, fol. 65.	(s) Tom. 1, fol. 27.

jourd'hui qui ne sâche que cette célèbre croix à anse est une représentation voilée de la partie génitale de l'homme. Quoi qu'il en soit, ce Prêtre a pour tout habillement une ceinture sur les reins, couvrant les cuisses seulement, & travaillée dans le style Égyptien, avec des plis parallèles; un bonnet & un collier. Peut-être est-il d'une classe différente, & distinguée par cet habillement commun à grand nombre de statues Égyptiennes.

Les femmes, selon Hérodote (*t*), ne pouvoient faire les fonctions des Prêtres; ainsi celles que nous voyons sur les bas-reliefs doivent représenter autre chose. Strabon cependant (*v*) parle de Prêtresses, & l'Abbé Banier (*u*) leur laisse la chevelure au contraire des Prêtres. Il donne aux uns & aux autres des couronnes de guirlandes, conformément aux figures qu'on voit portant les instruments des sacrifices, & les emblèmes des Divinités, *Fig. 2, 5, 7*. Il se pourroit au reste que leur institution ait été postérieure à Hérodote, ou qu'il parle seulement de femmes mariées, comme pense Mr. Caylus. (*w*)

Il seroit difficile d'indiquer quelles ont été les armes défensives des Égyptiens. Hérodote (*x*) apprend à la vérité qu'ils portoient des casques, & quoi qu'en dise l'Auteur des Recherches philosophiques (*y*), c'est des Égyptiens que les Grecs en ont pris l'usage (*z*); mais cela n'apprend pas

Des armes.

(*t*) Fol. 122.

(*v*) *Lib. 17, fol. 295.*

(*u*) *Mythologie, tom. 2, fol. 399.*

(*w*) *Recueil d'Antiquités, t. 7,*
fol. 58.

(*x*) *Lib. 7, cap. 7, fol. 240.*

(*y*) *Tome 2, fol. 328.*

(*z*) *Herodoto, lib. 4, cap. 10,*

fol. 157.

la forme qu'avoient ces casques, qui différoient sans doute du casque royal. La *Fig. 3.* est la seule qui pourroit nous donner une idée de cette armure; elle porte un bonnet lié autour de la tête, & orné de deux plumes, forme assez semblable à quelques casques Grecs, quoique, suivant Hérodote, la forme Égyptienne étoit plus coupée & moins simple. La cuirasse étoit ordinairement de lin (*a*), comme celle qu'Amasis envoya à Lacédemone, & qui étoit tissue de fils, dont chacun, malgré sa finesse, étoit composé de trois cents soixante autres fils, selon la traduction de Calmet (*b*), Ferrarius (*c*) & Dapper (*d*). Le Traducteur Italien (*e*), & l'ancienne version Françoisse (*f*), y trouvent la représentation de trois chasses, ou même davantage, chacune de trois cents soixante animaux. Elle étoit enrichie de travail en or, laine & coton, ressemblant probablement à la façon d'ornement qui se remarque aux cuirasses grecques, auxquelles aussi-bien il faudra avoir recours faute de monuments Égyptiens. Les boucliers étoient grands & très-convexes en dehors. Un Auteur (*g*) les compare aux grands boucliers que portoient les Gaulois, sans nous apprendre sur quelle autorité il fonde sa comparaison, surtout quant à la forme, qui étoit semblable aux boucliers

(*a*) *Herodoto, lib. 2, cap. 12.*

(*b*) Sur l'Exode, cap. 28, v. 4.

(*c*) *De re vestiaria pars 2^{da}. lib. 4, cap. 11.*

(*d*) Hérodote, fol. 216.

(*e*) *Herodoto, lib. 3, c. 4, fol. 94.*

(*f*) Histoire d'Hérodote, tom. I, fol. 406.

(*g*) Recherches philosophiques sur les Égypt. & Chinois, tom. 2, fol. 327.

des Assyriens (*h*), & différoit conséquemment par leur convexité des boucliers Gaulois, qui étoient plats (*i*). Les armes offensives étoient, selon Hérodote, l'épée dont j'ignore la forme; la pique, le poignard & la hache.

L'usage des Enseignes ou Étendards a commencé de bonne heure chez les Égyptiens. C'étoient des figures d'animaux, qui, portés par les Chefs au bout d'une pique, faisoient connoître à un chacun sa Compagnie, & empêchoient le désordre (*k*). Cette invention ayant procuré des victoires, le Peuple s'en crut redevable à ces animaux; & c'est, selon Diodore, ce qui a occasionné leur culte. Des Enseignes.

La Cavalerie & les chariots de guerre étoient connus en Égypte du temps de Sesostris (*l*). Les Égyptiens qui poursuivirent les Israélites à leur départ d'Égypte, avoient de la Cavalerie & des chariots, suivant l'expression de l'Écriture sainte (*m*). Sesostris, selon Diodore (*n*), se faisoit traîner dans un chariot à quatre chevaux attelés de front. Il ne seroit pas possible de démontrer la forme qu'avoient ces chariots, qu'on ne retrouve sur aucun monument Égyptien, ni même chez les Grecs, (s'entend bien détaillé.) Un Auteur dit qu'il se voit des chariots Égyptiens sur quelques monuments de la Thébaïde. (*o*) De la Cavalerie.

(*h*) Herodote, lib. 7, cap. 6, fol. 236.

(*i*) Tite-Live, Dec. 4, liv. 8.

(*k*) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 183.

(*l*) De l'origine des Loix, Arts & Sciences, tome 2, fol. 628.

(*m*) Exode, cap. 14, v. 23.

(*n*) Tome 1, fol. 126.

(*o*) Recherches philosoph. sur les Égypt. & Chinois, tom. 2, fol. 330.



C H A P I T R E T R O I S I E M E.

Des Sacrifices , de quelques Usages particuliers , de l'Architecture & des Sépultures.

Des sacrifices. **C**OMME les Égyptiens adoroient plusieurs animaux, ils étoient bornés par leur culte même dans le choix des victimes. Communément c'étoient des bœufs ou des veaux qu'on immoloit. Hérodote (*p*) détaille quelques particularités de ces sacrifices. Un des Prêtres examinait la victime, elle ne pouvoit avoir aucun poil noir, ni ceux de la queue hérissés ou inégaux. La langue devoit avoir les marques, qui, selon les principes des Prêtres, prouvoient la pureté de l'animal, lequel ayant subi l'examen, recevoit une marque imprimée sur du *Papirus*, par le moyen d'une terre grasse. Ensuite il étoit conduit près de l'autel; on allumoit le bois, puis on consacroit l'animal en faisant sur sa tête des libations de vin, ensuite on l'immoloit. La tête étoit jettée avec des imprécations, comme devant porter les maux ou malheurs dont pouvoient se voir menacés les Sacrifiants, & même l'Égypte entière. " Lorsqu'ils sacrifient à Isis un bœuf, (c'est encore Hérodote qui parle,) ils en vident le ventre, y laissant cependant la graisse; ils abattent toutes les extrémités de la bête, puis remplissent le corps de farine, miel, figues, myrrhe, encens & autres aromates, & le mettent ainsi farci sur le feu, l'aspergeant

(*p*) *Libro secundo.*

d'huile & de vin. Ces cérémonies devoient se faire à jeun ; & tout le temps que la victime étoit sur le feu , on se frappoit la poitrine : mais aussi le sacrifice achevé , on mangeoit ce qui restoit.

Au côté gauche de la *Fig. 1^{re}* on voit un Autel , sur lequel un Prêtre sacrifie une victime sur la Table Isiaque (*q*) ; on voit un siege de la même forme , avec cette différence , qu'au-lieu des petits ornements qui sont au milieu , il n'a que trois barres paralleles aux pieds. Ce siege (*r*) est accompagné d'un marche-pied , & la figure qui s'y trouve assise , tient un volume ou rouleau ; le tout est semblable à ce que nous verrons chez les Grecs. La forme du trône se trouve de l'autre côté de la *Fig. 1^{re}* , il est posé sur un marche-pied (*s*) , ou sur un degré , & se montre parfaitement de profil.

Suivant Diodore (*t*) , les Égyptiens ont connu de bonne heure l'usage de manger couchés sur des lits. Il dit , (en parlant du tombeau d'Ofimandue , & des édifices d'alentour ,) *un des plus beaux Palais contenoit vingt tables entourées de leurs lits , sur lesquels étoient les Images de Jupiter , de Junon , & du Roi même*. Or ces Images posées sur des lits , supposent un usage connu , dont nous réservons l'explication pour l'Article des Romains.

Il y avoit cela de particulier en Égypte , qu'à la fin du festin , un homme entroit dans la salle , avec la représentation d'une momie ou corps mort embaumé , de la gran-

La forme de l'Autel.

Des sieges.

Du Trône.

De la façon de se mettre à table.

Particularités en usage chez les Égyptiens.

<p>(<i>q</i>) <i>Mensa Isiaca</i> , fig. B. (<i>r</i>) Caylus , Recueil d'Antiquités , tome 5 , pl. 18 , fig. 1.</p>		<p>(<i>s</i>) Recueil d'Antiquités , tome 7 , fol. 47. (<i>t</i>) Tome 1 , fol. 108.</p>
---	--	---

deur d'une ou de deux coudées, qu'il montrait à tout le monde, en disant : *Buvez & divertissez-vous, vous deviendrez semblables à ceci.* Quelques Auteurs disent *Squelette*, mais à tort (v), puisque la Religion Égyptienne défendoit la dissection d'un corps humain (u). Faut-il s'étonner de cette particularité chez un Peuple, qui presque en toutes choses étoit singulier. Par exemple, les Égyptiens écrivoient de la droite à la gauche (w); les femmes en Égypte portoient les fardeaux sur les épaules, & les hommes les portoient sur la tête. On peut voir d'autres singularités de cette espece dans Hérodote, au second Livre de ses Histoires.

De l'Architecture.

Selon Diodore, *le Roi Psammetique consacra aux Dieux de Memphis, un Temple tourné du côté de l'Orient, & l'environna d'un péristyle, auquel des figures de dix-huit pieds servoient de colonnes (x).* En parlant du tombeau d'Osimandue, *au sortir delà, (dit-il,) (y) on trouve un péristyle quarré, dont chaque côté a quatre cents pieds de long; des animaux de seize coudées de haut, taillés à l'antique, & d'une seule pierre, tiennent lieu de colonnes; des pierres de dix-huit coudées en tous sens, forment la largeur du plafond. On aperçoit par ces passages, & par d'autres dans Hérodote (z),*

(v) Suivant les Recherches philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois, tome 1, fol. 209, certains Rois de l'Égypte ont fait disséquer des corps humains; mais l'Auteur ne le prouve pas, non plus que celui qu'il cite.

(u) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 193, liv. 1, sect. 2.

(w) Herodoto, lib. 2, fol. 122, 123.

(x) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 143.

(y) Idem . . . tome 1, fol. 104.

(z) Herodoto, lib. 2, cap. 12.

que l'Architecture (*) Égyptienne étoit plutôt bizarre qu'élégante, ou agréable.

Les bâtimens devoient paroître massifs, comme l'observe très-bien Mr. Guoguet & Mr. Caylus (a), selon lesquels (b) les Égyptiens n'ont jamais fait des voûtes. Leurs bâtimens étoient couverts, à l'exemple du tombeau d'Osimandue, par des pierres de grandeur à pouvoir reposer sur des colonnes. Il y avoit, au témoignage de Diodore, (c) un Palais dont chacun des quatre côtés avoit quarante colonnes, & une seule pierre pour couvrir l'édifice. Cela paroît incroyable ; car le moindre diamètre qu'on puisse donner à chaque colonne, est de deux pieds & demi, avec une distance entre deux de cinq pieds & demi : donc cette pierre auroit eu trois cents quatorze pieds & demi de chaque côté. Quoi qu'il en soit, c'est une preuve que les Égyptiens, comme témoigne Strabon, faisoient ordinairement aux bâtimens considérables (d), des plafonds sans aucune courbe, ou voûte. Et Vitruve (e), en parlant de la différence d'une salle à la Corinthienne, ou à l'Égyptienne, paroît confirmer ce que nous venons de dire. Quoique du temps de Vitruve on dût connoître en Égypte les voûtes, vu qu'après la conquête d'Alexandre, les Ptolomées conduisirent dans ce Pays des Artistes Grecs. Il se

(*) Par architecture je n'entends pas les ordres inventés par les Grecs, mais en général toute maniere de bâtiment.

(a) De l'origine des Loix, Arts & Sciences, tom. 3, fol. 126.

(b) Recueil d'Antiquités, t. 1, fol. 4.

(c) Tome 1, fol. 141.

(d) Libro 17, fol. 294.

(e) Libro 6, fol. 293.

pourroit cependant qu'ils eussent connu cette pratique ; mais qu'ils s'en servissent rarement, comme le prouve un Auteur moderne (*f*), d'après le témoignage de quelques Voyageurs. Il est néanmoins incontestable qu'il y avoit une grande différence entre la façon de bâtir des Égyptiens, & celle des Grecs ; d'autant que du temps d'Hérodote (*g*), on distinguoit les portes, & en général toute la maniere des maisons construites par les Grecs, venus en Égypte du temps de Psammétique. Selon l'observation de Mr. Caylus, les portes plus étroites par en haut que par en bas, comme sont les niches de la Table Isiaque, seront originairement Égyptiennes. (*h*)

Après tout, les pyramides & les obélisques de l'Égypte sont des preuves existantes du goût singulier de ce Peuple, toujours particulier dans le choix des formes, même dans les moindres choses. Voyez le dessein de quelques vases, près de la *Fig. 10*, tirés de l'obélisque qui se trouve par terre, au Campo Marzo. Voyez aussi le dessein d'une harpe que porte la *Fig. 6*, la simpule & le petit vase que portent les deux femmes du bas-relief du Palais Mattei ; tout est digne d'attention sur les monuments : on nous dispensera cependant de citer les Hiéroglyphes ou l'Histoire sacrée ; tout est mystère chez ce Peuple : aussi n'étoit-ce pas sans raison qu'ils mettoient des sphinx devant la porte des

(*f*) Recherches philosophiques sur les Égypt. & les Chinois, tome 2, fol. 78.

(*g*) Herodote, lib. 2, cap. 12.

(*h*) Recueil d'Antiquités, tom. 7, fol. 85.

des Temples, pour montrer, selon Plutarque (i), que leur doctrine étoit fondée sur une science secrète. On peut là dessus consulter les Savants.

Les Égyptiens, soigneux de conserver les corps de leurs parents, les embaumoit & les emmaillottoient dans des bandes de lin, comme nous voyons à quantité de momies, dont la plupart, à juger par les caractères inconnus qui les entourent, sont de la plus haute antiquité. Le corps d'un proche parent étoit un gage tellement sacré, que, si après l'avoir déposé, le débiteur ne se hâtoit de le retirer des mains de son créancier, il passoit pour infame (k). Quoiqu'on gardât les corps quelquefois dans les maisons, il étoit cependant ordinaire de les déposer dans des sépultures souterraines, faites en forme de petites chambres (l), dans lesquelles on descendoit par des ouvertures quarrées, fermées par une pierre élevée en forme de colonne. Mr. Muret (m) dit, peut-être un peu légèrement, que ces chambres étoient voûtées. Il est vrai que quelques voyageurs en ont vu qui l'étoient, mais cet usage n'étoit pas général. Il seroit superflu de rappeler ce que Diodore & d'autres Auteurs ont écrit sur la magnificence des sépultures Égyptiennes. On fait que les pyramides ont été construites pour servir de tombeaux & de monuments éternels de la somptuosité des Rois de l'Égypte.

De la façon
d'enterrer les
morts.

(i) *Opusculi morali, de Iside & Osiride*, tom. 2, fol. 529.
(k) Diodore de Sicile, tome 1, fol. 196.

(l) Voyez Pietro della Valle.
(m) Cérémonies funebres de toutes les Nations.

Réflexions sur
les monuments.

Il ne faut pas que la roideur du style Égyptien dégoûte l'Artiste de faire usage de leurs habits ou ornements. Rien n'empêche de leur conserver la forme, en évitant la roideur; il ne faut jamais s'éloigner du bon goût, mais imiter les Grecs, qui ont toujours écarté de leurs compositions ce qui pouvoit ternir la noblesse dans les figures principales, faisant connoître la Nation, en portant le caractère sur quelques figures de moindre conséquence : voyez le beau bas-relief de la Villa Borgese, où Priam (*Fig. 66.*) est représenté aux pieds d'Achille, sans avoir le bonnet Phrygien. Il est bien à regretter que les anciens Écrivains ne nous aient pas transmis des détails plus distincts sur l'habillement Égyptien; les monuments qui nous restent de ce Peuple, sont pour la plupart trop bizarres. Peut-être faut-il l'attribuer à ce style singulier, qui, une fois admis par le Gouvernement, devenoit Loi pour l'Artiste, avec défense à lui de s'en écarter (*n*). Remarquons cependant que les Arts & les Sciences ayant été transportés de l'Égypte dans la Grece, (joint à cela, que les Sages de cette Nation visitoient continuellement l'Égypte,) il est assez vraisemblable que la différence dans l'habillement n'étoit pas aussi grande que les monuments le paroissent indiquer. La plupart de ceux-ci, symboliques, ou copies ferviles & maniérées des plus anciennes sculptures, peut-être ne ressembloient en rien à l'usage ordinaire. Cette conjecture m'a décidé à ne faire usage que des monuments les moins

(*n*) Loix de Platon, tom. 1, fol. 81. Tome 6, de la Bibliothèque des anciens Philosophes.

bizarres & les moins éloignés du goût des Grecs, auquel on peut se conformer, quand on n'a pas des preuves du contraire; on peut le faire avec d'autant moins de scrupule, que la Grece fut, à diverses reprises, peuplée par des Égyptiens & Phéniciens (o); exemple, Danaus & Cadmus (p). On ne cite pas la statue de Cléopatre du Belvedere, parce que son vêtement n'est autre que la tunique & le manteau. Les Savants (q) prétendent qu'une statue de Cléopatre avec l'aspic autour du bras, a été portée au triomphe d'Auguste : ce pourroit être la même statue, ou une copie faite dans le même temps, puisque dans la Villa Medicis on voit une statue semblable, mais restaurée presque en entier. Ce qu'elle conserve d'antique, n'est en rien inférieur à la Cléopatre de Belvedere. (r)

(o) *Bianchini, Istoria univers.* fol. 315, 316, 361.

(p) *Plinius, Hist. nat. lib. 7,* cap. 56.

(q) *In Commentaria Suetonii,* fol. 127.

(r) L'Abbé Winckelmann, t. 1, fol. 358. Histoire de l'Art, &c. croit que c'est une Nymphe dormante, sur ce que le serpent qui entoure le bras, ne lui paroît qu'un bracelet, comme il y en a un d'or au Musæum de Portici. Ce que cependant je ne saurois lui accorder, vu que ce bracelet d'or est d'une forme régulière. Voyez la troisième figure à côté, (Fig. 20.) conforme à d'autres or-

nements des Anciens; au-lieu que le serpent qui entoure le bras de notre statue, a la queue & la tête excédente irrégulièrement; les cercles que forme le corps, sur-tout la queue qui s'écarte assez considérablement, en faisant plusieurs petits tours. Beger dans le *Theaurus Brandenburgicus, pars 1, fol. 164,* produit un anneau en forme de serpent, dont la queue retourne en arrière, & en ondoyant sur les deux cercles du corps; mais sans les excéder d'un côté ou de l'autre. Quant au reste, l'habit un peu indécent pour toute autre Reine que Cléopatre, a trop de majesté pour une Nymphe.

LIVRE SECOND.

Des Grecs.

CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

DES monuments plus abondants, & plus sûrs, éclairciront une infinité de choses sur lesquelles il a fallu passer légèrement à l'Article des Égyptiens.

De la tunique
sans manches.

La tunique, comme on a dit ci-dessus, se portoit immédiatement sur le corps (*s*); elle étoit commune aux deux sexes. Une fille de Niobé, (*Fig. 11.*) de la riche collection de la Villa Medicis, porte une tunique sans manches, composée, à ce qu'il paroît, de deux piéces quarrées longues, qui descendent jusqu'aux piéds. La tunique est plus large vers le bas, & les deux coins de la piéce de devant sont attachés sur les épaules, aux angles du morceau de derriere avec des especes d'agraffes; (on en voit aussi sans agraffes.) Ces deux morceaux paroissent cousus ensemble par les bords inférieurs, & jusqu'à la ceinture seulement, laissant delà, jusqu'à l'attache sur les épaules, une longue

(*s*) Plante, dans le Trinumme, Acte 5, Scene 2.

ouverture pour passer les bras. Le morceau de devant est échancré sur le milieu de la poitrine.

Une autre fille de Niobé porte une tunique (*Fig. 12.*) à manches, cousue par-tout, & fermée autour du cou, descendant avec égalité jusqu'aux pieds. Cette tunique étoit appelée *Stola* chez les Romains.

De la tunique à manches. *Stola.*

Une statue de Pallas de la Villa Medicis, (restaurée à toutes les extrémités) porte une troisième espèce de tunique très-étoffée, & sans manches, mais couvrant par son ampleur la partie supérieure des bras : les ouvertures par lesquelles ils passent sont très-larges ; cette tunique forme un grand nombre de plis, qui retombent sur la ceinture. (*Fig. 13.*) Elle paroît, comme les autres, composée de deux pièces, qui, au-lieu d'être cousues ensemble, s'attachoient avec des agraffes ou de petits boutons d'or, disposés le long des bras, de distance à distance, avec des ouvertures au travers desquelles on aperçoit le nud, comme il se voit à différentes statues, entre autres à la *Figure 107.* Aussi Elien (1) disoit-il que les femmes, au-lieu de coudre les manches de leurs robes, les attachoient par luxe avec des agraffes d'or & d'argent, depuis les épaules jusqu'aux mains.

Autre tunique.

Si la tunique varioit dans la forme, elle varioit aussi dans la façon de la porter. Différents monuments attestent l'usage de détacher quelques-unes des agraffes communément à l'épaule droite. (*Voyez la Reine des Amazones tendant la main à Priam, (Fig. 64.)* d'un petit bas-relief de la Villa Borgese.) De cette façon, l'épaule & la mamelle droite

Façon de porter la tunique.

(1) Histoires diverses, liv. 1, chap. 18.

reftoient découvertes. Ceci doit s'entendre de la tunique fans manches , laquelle tomboit auffi quelquefois fur les bras , fans que les agraffes de l'épaule fuflent détachées. (*Voyez l' Amazone Fig. 69.*) Un bas-relief de la Villa Borgefe , représentant le raviffement de Proferpine , contient une femme dont la tunique eft dégagée des épaules , & fe replie , en tombant , par deffus la ceinture , laiffant la poitrine & les épaules découvertes , de la maniere qu'Ovide , dans fes faftes (*v*) , décrit une Naïade.

De la tunique
Lacédémonien-
ne.

Les filles de Sparte portoient la tunique ouverte de deux côtés , depuis les bords inférieurs jufqu'à la hauteur des cuiffes ; ce qui les avoit fait nommer *Phainomerides* (*w*) , qui veut dire montrant la cuiffe. Ce n'étoient cependant que les jeunes filles qui fe découvroient ainfi , puisque Sophocle raille Hermione , de ce qu'à un âge déjà avancé , elle portoit encore la tunique ouverte. On apperçoit cette tunique fur un bas-relief placé au deffus de la porte de la grande falle de la Villa Borgefe , & à une autre femme (*Fig. 16.*) fur un bas-relief placé contre la façade.

Des ornements
de la tunique.

Excepté les agraffes fur les épaules , que les femmes d'Égine & d'Argos portoient d'une grandeur confidérable (*x*) , en même temps que l'ufage en fut totalement défendu à Athenes , & cela peu de temps après l'expulfion des Pyfiftratides ; excepté , dis-je , ces agraffes & boulettes le long des manches , rarement apperçoit-on quelqu'autre

(*v*) *Faflorum* , lib. 1 , t. 7 , fol. 44. | (*x*) *Herodoto* , lib. 5 , cap. 6 ,
(*w*) *Plutarque* , vie des Hommes | fol. 182.
illuftres , tom. 1 , fol. 400.

ornement à la tunique, si ce n'est une bande ou deux aux bords inférieurs, comme à la peinture ancienne, connue sous le nom de noces d'Aldobrandini. Je n'ai jamais remarqué des franges d'or, ou les petits bouts de fourrure placés de distance en distance, dont parle Mr. Menard (*y*). On peut, à juste titre, se méfier des Auteurs qui n'ont pas examiné les monuments mêmes. L'Abbé Nabal (*z*), dans ses dissertations sur le luxe des Dames Romaines, en est l'exemple.

La tunique s'affujettissoit au corps par une ceinture placée communément sous le sein; (*Fig. 11, 12.*) là elle se nouoit le plus souvent : elle étoit composée d'une espece de ruban de médiocre largeur, orné quelquefois de petites boulettes aux extrémités. La muse tragique (*Fig. 17.*) de l'urne sépulchrale de la galerie du Capitole a une ceinture très-large. Ce pourroit être le *Strophium* que les Commentateurs de Plaute (*a*) interpretent d'une bande avec laquelle les filles se contraignoient le sein, & se rendoient la taille plus fine; cependant deux petites figures, dans le Recueil de Mr. Caylus (*b*), mettent cette bande immédiatement sur le corps. L'Abbé Winckelmann (*c*) confond le *Strophium* avec la *Zona*, ceinture ordinaire; & Monignor Bottari (*d*) prodigue ce nom au *Pallium*, dont une Diane

De la ceinture.

(*y*) Mœurs & usages des Grecs, fol. 310.

(*z*) Mémoires de littérature de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 5, fol. 297.

(*a*) Aululaire, Acte 3, Scene 5.

(*b*) Tome 6, Pl. 71, Fig. 3. Pl. 72, Fig. 4.

(*c*) Histoire de l'Art, tom. 1, fol. 335.

(*d*) Musæum Cap. tom. 3, fol. 138, 139.

à la chaffe paroît enveloppée, ou plutôt ceinte. Le même Auteur confond ailleurs la *Palla* avec la *Stola*. La ceinture se dérobe souvent sous les replis de la tunique, sur-tout lorsqu'elle est de l'espece de celles dont la Minerve (*Fig. 13.*) est revêtue.

Redimiculum. Une fille de Niobé (*Voyez* à côté de la *Fig. 11.*) est ceinte d'une ceinture, qui, après avoir passé derrière le cou, descend sous le bras, entre l'épaule & le sein; elle fixe ainsi le bord de la tunique, qui par sa grande ouverture eût laissé toute la gorge découverte. Du reste, le manteau que porte cette figure, la couvre au point qu'on ne sauroit distinguer où cette ceinture finit. Il est apparent que, de dessous le bras, elle se croise sur le dos, enveloppant le corps au dessous du sein; c'est ainsi qu'Isidore nous a décrit le *Redimiculum*. (*e*)

Deuxieme ceinture.

Certaines figures portent une deuxieme ceinture à la hauteur du bas-ventre, (*Voyez Figure 2*, représentant une femme Égyptienne.) La statue de Flore, du Palais Farnese, n'est ceinte que de cette deuxieme ceinture. Selon l'Abbé Winckelmann (*f*), elle appartenoit proprement à Venus. Cependant quantité de figures qui ne peuvent avoir la moindre connexité avec Venus, la portent comme elle; entr'autres une Pallas (*g*) & deux figures de Diane: la premiere ne paroît avoir d'autre ceinture. Aussi apperçoit-on
sur

(*e*) *Salmasii in Tertulliani librum de Pallio nota*, fol. 117. Calmet sur l'Exode, cap. 25, v. 7.

(*f*) *Hist. de l'Art*, t. 1, fol. 337.

(*g*) *Lucerne antiche*, partie 2, fig. 32, 33, 39.

sur les bas-reliefs du Temple de Minerve (*h*), plusieurs femmes avec l'une & l'autre ceinture. La seconde se remarque communément aux femmes vêtues de la seule tunique, à dessein, sans doute, de la faire tenir plus près du corps. A l'aide de cette ceinture on pouvoit, au besoin, faire monter ou descendre la tunique (*Voyez* la Diane, *Fig. 14*.) d'une lampe antique.

Les femmes qui servoient à table, ou qu'on employoit aux sacrifices (*i*), portoient la tunique ainsi retrouffée. Telle est Hébé, sur un bas-relief antique (*k*); telle est Diane, (*Fig. 14*.) Cette dernière s'accorde assez avec ce passage de Virgile, où il dit (*) que Vénus apparut à Énée sous la forme d'une fille de Sparte, la robe retrouffée jusqu'au dessus les genoux. Au reste, on apperçoit clairement par l'accord des monuments à cet égard, que la bienséance exigeoit des femmes, au moins une ceinture; les Bacchantes seules n'en ont pas.

Les femmes portoient généralement au dessus de la tunique, un autre habit ou manteau. Il y en avoit de différentes especes, en commençant par le *Pallium*, qui étoit un manteau quarré, & le distinctif des Grecs, selon le témoignage unanime de tous les Auteurs (*l*). Le *Pallium*, autant que la différente façon de le porter permet de con-

Façon de retrouffier la tunique à la Lacédémonienne.

Du *Pallium*.

(*h*) *Admiranda Roma*, antiq. fol. 63.

(*i*) *Ovidii fasto*, lib. 1, tom. 7, fol. 44. *Archæologiæ Atticæ*, door F. Rous, fol. 403.

(*k*) *Monumenti antichi inediti*, tom. 2, fol. 15.

(*) . . . *Eneide*, lib. 1, n. 319, 324.

(*l*) *Petrone*, tom. 2, fol. 246. *Suetone*, fol. 117.

Deuteronome, cap. 22, v. 12.

App. alex. lib. 5, fol. 492.

Tertulian, lib. de *Pallio*, fol. 2.

jecturer, étoit de la forme d'un quarré long. Les deux filles de Niobé, *Fig. 11, 12*, & la Minerve, *Fig. 13*, ont chacune le *Pallium* différemment jetté, ainsi que les figures de femmes Romaines, *Fig. 107 & 108*. L'Abbé Winkelmann (*m*) a supposé le *Pallium* de forme ronde. Ferrarius (*n*) le fait demi-circulaire. Et comme différents passages des Anciens ne laissent aucune équivoque sur la forme quarrée de ce manteau, il a cru concilier ces passages, en attribuant le *Pallium* quarré aux Asiatiques & aux Nations plus orientales que les Grecs. Il supposé ce dernier manteau attaché par deux agraffes aux angles supérieurs, laissant flotter au hazard les angles inférieurs, & de maniere à ne couvrir que le dos. Une Muse sur l'urne sépulchrable de la galerie du Capitole le porte ainsi; mais il est de forme ronde par en bas. Je le crois le *Peplo*, & même le *Peplo* des Comédiens; car sur une médaille antique, Néron jouant de la lyre, est représenté habillé de ce manteau. Ferrarius a produit cette médaille, mais le manteau a été copié avec moins d'exaëtitude que dans Beger (*o*). Dans d'autres endroits, Ferrarius (*p*) conjecture que le *Pallium* étoit composé de deux pieces quarrées jointes ensemble, & de forme à peu près semblable à celui de la *Fig. 16*. Mais on ne sauroit admettre sa conjecture sans la voir appuyée du moins de quelque figure d'homme, habillée d'un pareil manteau; il vaut donc mieux s'en rapporter au témoignage des An-

(*m*) Histoire de l'Art, tom. 1, fol. 340.

(*n*) *De re vestiaria*, pars 2^{da}. lib. 4. cap. 4.

(*o*) *Theaur. Brandenb.* fol. 624.

(*p*) *Analec̃ta de re vestiaria*, cap. 4 & 28.

ciens. Ils ont vu le *Pallium*, ils l'ont vu porter, ils l'ont vu aussi détaché du corps : ce qu'ils en ont dit doit prévaloir à toute hypothèse hasardée.

Le *Pallium* avec ses angles, formoit un quarré plus ou moins long, différent en longueur & en ampleur : mais il ne faut point prendre ce quarré si fort à la rigueur, que l'un ou l'autre des côtés n'ait pu prendre un léger arrondissement.

Sa forme.

Il faut supposer cet habillement, semblable à la *Fig. A*, à côté de la *Fig. II*, plus ou moins long, plus ou moins circulaire, sans cependant dénaturer les quatre angles. Cet éclaircissement permettra d'imiter le *Pallium* tel qu'on le voit aux statues antiques ; il servira aussi à écarter les doutes que les Auteurs anciens ont fait naître par les dénominations équivoques de genre ou d'espece. Au reste, il seroit bien difficile de répondre à toutes les objections. On voudroit en vain s'étendre sur la maniere toujours variée de porter le *Pallium* ; on ne peut bien s'en instruire que par l'examen seul des monuments, par lesquels on verra avec la dernière évidence, qu'on ne l'attachoit jamais avec des agraffes. En effet, les Anciens, suivant Ferrarius (q), auroient parlé en vain sur la façon de ranger décemment les plis de cet habillement, s'il eût été attaché avec des agraffes. Nous y reviendrons à l'article des personnes qui portoient le *Pallium* par distinction.

Le *Peplo*, *Peplon*, ou *Peplus*, étoit une espece de manteau que les femmes portoient au dessus de la tunique, ap-

Du voile Peplo.

(q) *De re vestiaria*, pars 2^{da}. lib. 4, cap. 9.

pellé communément en François *Voile*. Ce nom, suivant l'Auteur des Explications de plusieurs Textes difficiles de l'Écriture (*r*), lui convient proprement, comment donc a-t-il pu confondre le *Peplo* avec la tunique? Le *Peplo*, suivant le Baron de Spanheim (*s*), étoit un habit de dessus, un manteau ou un voile; mais la *Venus viçirix* sur une médaille, qu'il produit mal-à-propos, est vêtue du *Pallium*, qu'il suppose être le *Peplo*. Comme la tunique de cette Vénus est attachée sur l'épaule gauche, il a cru qu'on attacherait indistinctement le *Peplo* sur l'une comme sur l'autre épaule, & qu'il étoit tantôt tunique, tantôt manteau, comme Saumaïse (*t*) l'a avancé; prétendant, d'après un passage de Pollux, qu'il y en avoit de deux especes. Ainsi, au sentiment de ces Auteurs, la tunique se confondroit avec le *Peplo*; & celui-ci avec la tunique. Mais le Baron de Spanheim, malgré le passage cité de Pollux, rapporte lui-même différents passages d'Homere, Euripide & Eschyle, qui prouvent que le *Peplo* servoit à couvrir & envelopper les morts, à étendre sur le passage des personnes à qui l'on vouloit faire honneur. Donc c'étoit un manteau, comme le pense aussi Ferrarius (*v*), qui par différentes citations prouve la forme ouverte du *Peplo*. C'étoit, dit-il, une espece de chlamyde commune aux deux sexes. D'un autre côté, cependant, certains passages que le Baron de Spanheim a produits, peuvent signifier que le *Peplo* étoit une

(*r*) Tome 1, fol. 46, 174.

(*s*) Césars de Julien, avec les remarques, fol. 123 & suivants.

(*t*) *In Tertuliani Lib. de Pallio. notæ, fol. 357.*

(*v*) *Analeceta de re vestiaria, cap. 26.*

tunique de femme, qui s'attachoit avec des agraffes ; il en appelle à deux figures, une de Diane, & l'autre de l'Éternité, vêtues de tuniques, se plaignant en même temps d'Eufthius (*u*) & des autres, de ce qu'ils n'avoient pas assez consulté les monuments, & cela au fujet de ce que l'Interprète d'Homere (*w*) dit que le *Peplo* étoit un manteau qui s'attachoit avec des agraffes, & qui couvroit le bras & l'épaule gauche par devant & par derriere.

Pour éclaircir ces especes de contradictions, voyons comment Homere (*x*) s'exprime : “La fille du grand Jupiter, „ la guerriere Minerve, va prendre ses armes, d'abord elle „ détache le voile (c'étoit le *Peplo*) qu'elle s'étoit fait elle- „ même de ses belles mains. Il étoit d'une extrême finesse, „ & d'un ouvrage diversifié : cette Déesse en défait l'agraf- „ se, & le voile tombe à ses pieds, dans la chambre de son „ pere ; elle endosse la cuirasse.....

On fait (*y*) que la cuirasse ne se portoit jamais à nud, aucun monument ne l'indique : or est-il apparent que Minerve se seroit entièrement dépouillée, comme le veut Spanheim (*z*), pour endosser l'armure ci-dessus ? C'est ici que le reproche de n'avoir pas fait attention aux monuments, retombe sur cet Auteur même, & sur celui des Notes dont il parle. Fut-il donc vrai que le *Peplo*, à la ma-

(*u*) Preuves des Remarques des Césars de Julien, fol. 124.

(*w*) Rapporté par l'Auteur des Explications de plusieurs Textes difficiles de l'Écriture-Sainte, part. 1, fol. 47.

(*x*) Iliade, tom. 1, fol. 246.

(*y*) Elie, Histoires diverses, liv. 13, chap. 37.

(*z*) Preuves des Remarques des Césars de Julien, fol. 125.

www.libtool.com.cn niere de s'exprimer de quelques Auteurs anciens, impliquât la signification de tunique, le passage cité du Poète Grec montre assez que c'étoit une espece de manteau pour le faire tomber ainsi aux pieds de la Déesse, en détachant la seule agraffe. Cependant ce n'étoit pas le *Pallium*, puisque celui-ci n'avoit jamais d'agraffe, quoique du reste les statues de Minerve soient communément habillées du *Pallium* comme la *Fig. 13*, ce qui ne doit pas étonner. Le *Peplo* symbolise la Déesse guerriere, & le *Pallium* symbolise Minerve, protectrice des Arts.

De la forme
du *Peplo*.

Observez que les habillements dont Homere couvre ces Dieux, ont été modélés sur ce qui étoit en usage de son temps. Quelques Auteurs ont prétendu que chaque Divinité dans Homere, personnifioit un Empire intéressé au siege de Troye. On peut là-dessus consulter le systéme du savant Bianchini (*a*). Quant au *Peplo*, il est apparent qu'il ressembloit à la chlamyde, sur-tout à la chlamyde plus angulaire, comme étoit celle des Phrygiens, *Fig. 64*. Servius (*b*) lui donne le nom de *Palla Piçia*, manteau de Dames Romaines; mais celui-ci ne s'attachant point avec des agraffes, Servius se fera trompé dans la dénomination de l'espece de manteau dont étoit le *Peplo* qu'on croit appercevoir à la *Fig. 15*. d'une médaille d'Auguste (*c*). Je ne fais cependant où placer les douze agraffes de celui dont Antinoüs (*d*) fit présent à Pénélope.

(*a*) *Istoria univers. fol. 464.*

(*b*) Sur le vers. 485, liv. 1, de l'Enéide.

(*c*) Discours sur la Religion des

anciens Romains, fol. 90.

(*d*) Odyssée, tom. 3, fol. 101.

Explications de plusieurs Textes de l'Écriture-Sainte, part. 1, fol. 47.

Une Muse, sur l'urne sépulchrale de la galerie du Capitole, porte un manteau, soit *Chlamyde* ou *Peplo*, mais qu'on apperçoit clairement ne pas être le *Pallium*, quoique Ferrarius (*e*) l'ait pris pour tel. Ce manteau paroît plus étroit par en haut que la chlamyde; il est attaché sur les deux épaules par deux agraffes ou boutons, de maniere qu'il flotte sur le dos seulement. Néron le porte sous la forme d'un Joueur de flûte, ainsi qu'une figure du même caractère, publiée par Mr. Caylus (*f*). Il paroît que ce manteau, à juger par le caractère des figures qui en sont couvertes sur les monuments, seroit particulièrement aux Gens de Théâtre.

Autre manteau.

Au reste, les petites houpes ou glands qui se remarquent communément au *Pallium*, ne convenoient pas aux autres especes de manteaux moins angulaires. Ces houpes, selon l'Abbé Winckelmann (*g*), ne s'attachoient point aux angles. Il faut avouer à ce sujet, comme à une infinité d'autres, que ce savant Antiquaire, d'ailleurs très-estimable, a traité la partie des habillements avec un peu trop de légèreté. La tunique chez lui (*h*) devient une robe carrée, & le *Pallium* un manteau rond (*i*). Il anéantit la différence entre le *Pallium* & la *Toga* (*k*), excepté que celle-ci se mettoit à nud sur le corps, & l'autre sur la tuni-

(*e*) *De re vestiaria*, pars 2^{da}. lib. 4, cap. 4.

(*f*) Recueil d'Antiquités, tome 6, pl. 87, fig. 1.

(*g*) Histoire de l'Art, tom. 1, fol. 342.

(*h*) Histoire de l'Art, tome 1, fol. 331.

(*i*) Idem, tom. 1, fol. 340.

(*k*) Idem, tom. 2, fol. 144.

que. Cependant on ne supposera jamais que les Auteurs anciens en eussent voulu imposer, en disant que Scipion, Sylla, Tibere & plusieurs autres portoient le manteau des Grecs (*l*); comme ils auroient fait, si ce manteau eût été le même que la *Toga* Romaine, tant pour la forme que pour la façon de le porter (*m*). Le ton assuré dont s'exprime l'Abbé Winckelmann en impose, au point que, sans avoir examiné les monuments mêmes, on ne s'aviferoit jamais de révoquer en doute ce qu'il avance.

Habit ou voile qui couvre la gorge, *Kicinium*.

Les femmes portoient sur la tunique une autre espèce d'habit, qui ne couvroit que la partie supérieure du corps. L'Abbé Winckelmann (*n*) croit, d'après Varron, que les Romains l'appelloient *Ricinium*. Il étoit composé de deux pièces presque carrées, parfaitement égales; (*o*) & à ce qui paroît par quelques figures, elles avoient les angles supérieurs un peu arrondis. Elles se joignoient sur les épaules par deux ou plusieurs agraffes, l'une pièce servant à couvrir le dos, & l'autre la poitrine, laissant les bras libres. Les deux bouts d'en bas paroissent joints ensemble, descendant plus bas sur les hanches, que pardevant sur la poitrine; ce qu'il faut attribuer à cette forme circulaire de la partie supérieure de chaque pièce. Cet habit ne descend quelquefois qu'à la hauteur de la ceinture sous le sein, comme à la *Fig. 19*, d'un petit bas-relief de la Villa Pamphili, ainsi qu'à

(*l*) Voyez l'Article de la *Toga* chez les Romains.

(*m*) Histoire de l'Art, tome 1, fol. 343. Tome 2, fol. 144.

(*n*) Idem, tom. 1, fol. 346.

(*o*) Recueil d'Antiquités de Mr. Caylus, tom. 4, pl. 72, fig. 3.

qu'à la Diane Triforme (p), petit bronze de la galerie du Capitole. A d'autres il couvre le nombril, voyez Fig. 16. d'un bas-relief de Villa Borgese, & Antiopé sur un bas-relief de la même Villa, la même qui se voit aussi dans la Villa Albani : le voile descend à ces figures de côté, jusqu'à la moitié des cuisses. Celles qui l'ont jusqu'à la ceinture sous le sein, portent encore une tunique courte qui ne descend guere plus bas que le ventre; (Voyez la Diane Triforme, & la Fig. 19.) elles portent en dessous la tunique qui descend jusqu'à terre, l'une & l'autre sans manches. Nous avons remarqué qu'on a pris quelquefois ce *Ricinium* pour le *Pallium*; mais à tort, puisque ces figures du petit bas-relief de Villa Pamphili, ont le *Pallium* au dessus des trois vêtements que nous venons de nommer.

La Fig. 19. est accompagnée de deux autres femmes, ayant cet habit court; mais la disposition du *Pallium* ne permet pas d'apercevoir la tunique courte. L'une conduit un cheveau, & l'autre a les mains chargées de fleurs, de festons, & d'une patère, comme pour répandre de l'encens ou du vin sur l'Autel qui ne se voit pas. Ce bas-relief n'étant qu'un fragment de la représentation de quelque sacrifice, auquel ces trois figures appartiennent, on peut conjecturer que ce petit habit étoit propre aux Prêtresses, comme aussi la tunique courte. L'un & l'autre se voient avec une légère différence à deux *Canephores* ou *Cistophores*, c'est-à-dire, porteuses de Corbeilles, (Fig. 18, d'un petit

Des Prêtresses.

Des Canephores ou Cistophores.

(p) Le grand Cabinet Romain, par Michel-Ange de la Chaussée, part. 2, fig. 14, 15.

bas-relief de terre cuite.) L'Abbé Winckelmann (q) pense qu'elles ont été copiées d'après les figures en bronze du fameux Policlete, que Verres avoit enlevé à Hejus de Messine (r), ou de Mamerte, & non pas aux Thespiens, comme il dit. Les deux figures du bas-relief ont l'habillement parfaitement semblable : peut-être étoit-il particulier aux Prêtresses & aux Vierges consacrées au service des Divinités. Les Cistophores ont cependant l'habit supérieur plus long sur le devant que de côté ; elles en ont aussi les épaules & une partie des bras enveloppés, peut-être pour les distinguer des Prêtresses d'un ordre supérieur : deux Vierges passoient, selon Pausanias (s), un certain temps au service de Minerve ; elles alloient la nuit du jour de la fête au Temple, où elles recevoient de la Prêtresse, des corbeilles qu'elles se mettoient sur la tête, & qu'elles portoient dans une caverne pour en prendre d'autres, & les rapporter au Temple, d'où elles furent appelées Porteuses de corbeilles.

Ces corbeilles n'étoient pas remplies d'offrandes, comme le veut l'Abbé Winckelmann (t) : elles contenoient les choses qu'on prétendoit avoir été inventées par les Divinités dont on célébroit la fête ; ce qu'on entend assez par la narration de Pausanias ; & c'est ce que dit expressément Saint-Clément Alexandrin, cité par Bianchini (v). C'é-

(q) *Monumenti inediti*, tom. 2, fol. 240.

(r) *Cicero contr. Verres, de signis*, oratio 9, tom. 1, fol. 369.

(s) *Voyage hist. de la Grece*, tom. 1, fol. 85.

(t) *Monumenti antichi inediti*, tom. 2, fol. 240.

(v) *Istoria univers.* fol. 347.

toient des corbeilles mystérieuses d'abord affectées au culte de Cerès & de Bacchus, d'où elles passèrent aux autres Divinités; d'abord à Pallas, par Erictonius, & peu à peu aux autres. Aussi sur les monuments (*u*) où Cerès, Proserpine & Bacchus sont représentés, on voit communément des corbeilles pour faire allusion à leurs mystères.

Certains monuments feroient douter si les femmes ne portoient pas quelquefois un voile uniquement pour se couvrir la tête. Cependant les Auteurs ne se sont pas expliqués sur cet article, de manière à pouvoir décider si ce voile étoit le *Pallium* même, ou si c'étoit une pièce détachée, réservée pour la tête. Rebecca (*w*) se couvrit le visage de son manteau (*Pallium*), Abimelech donna mille pièces d'argent à Abraham (*x*) pour acheter un voile, (*Velamen*), afin que Sara eût toujours un voile sur les yeux. Virgile (*y*) parle du *Velamen*, ouvrage d'Hélène (*z*). Saumaise en fait une tunique, mais Servius explique ce *Velamen* par *Cyclas* : l'un & l'autre signifie un voile (*a*) léger, dont on s'enveloppe, & qui pouvoit servir également à envelopper le corps, comme le *Pallium* ou comme le *Peplo*.

Sur une Mosaïque antique, conservée dans la *Villa Albani*, Hésione délivrée par Hercule, porte, outre la tunique & le *Pallium*, un voile sur la tête qui descend derrière l'épaule droite, laissant le visage à découvert, & voltigeant

Du voile *Velamen* & *Cyclas*.

(*u*) *Admiranda Roma, antiq. fol.* 54, 57.

(*w*) *Genesis, cap. 24, v. 65.*

(*x*) *Idem, cap. 20, v. 16.*

(*y*) *Enéide, liv. I, v. 653.*

(*z*) *In Tertuliani lib. de Pallio, nota, fol. 110.*

(*a*) *Eneid. Comment. varior. lib. I, v. 715.*

sur la partie supérieure du dos, ne descendant pas plus bas que le haut des hanches. Au sujet de ce voile (b), l'Abbé Winckelmann doute si c'est celui dont Hélené & Médée ont fait usage, ou si c'est le *Flammeum* dont se couvroient les épouses, comme on voit sur un bas-relief de Villa Borgese, *Fig. 40*, où l'épouse a la tête couverte d'un voile, mais différent du *Flammeum* des Romains. Je crois que c'est le *Pallium* : au reste, ce voile *Velamen* ne doit pas avoir été fort en usage, puisque si peu de monuments le représentent.

Voile pour couvrir la tête.

Aux nourrices & femmes âgées, on apperçoit communément une couverture de tête, comme à la nourrice de Dirée, (*Fig. 40.*) Elle est couverte d'un voile replié au dessus de la tête, mais qui ne descend pas plus bas que le cou. Dans le Palais petit Farnese, Hercule est vêtu d'une tunique légère, ayant la tête couverte d'une toile fine, & repliée en partie sur le cou, comme à la nourrice de Dirée : ce seroit une raison de croire que cette espece de coëffure n'étoit pas particuliere aux vieilles. C'est ce qu'on voit par le groupe d'Hercule & Omphale, ouvrage d'une expression singuliere.

De la coëffure.

Les femmes Grecques portoient généralement les cheveux liés sur la tête, ou autour de la tête ; quelquefois avec des rubans, (*Voyez Fig. 11*, représentant une fille de Niobé.) Les cheveux sont pour l'ordinaire divisés sur le front, & conduits de deux côtés en arriere, couvrant la partie supérieure des oreilles, & quelquefois enveloppés

(b) *Monumenti inediti*, tom. 1, fig. 66 ; tom. 2, fol. 90.

d'une ~~toile fine~~, ~~chornis~~ les cheveux autour du visage & des oreilles. Quelques-unes des filles de Niobé sont coëffées de cette maniere.

Les vierges, selon l'Abbé Winckelmann (c), portoient les cheveux liés sur le fommet de la tête. Selon d'autres (d), elles les laissoient pendre ; mais ce dernier sentiment n'est guères recevable. Pausanias (e) dit vaguement que les filles se lioient les cheveux par derriere. Leucippe, amoureux de Daphné, laissa croître ses cheveux, & les lia sur la tête, à la maniere des filles dont il avoit pris l'habit pour s'approcher de sa maîtresse. Polignote, selon Pausanias (f), avoit représenté Polixene avec les cheveux liés par derriere, probablement comme aux *Figures* 11, 14, 18, dont la premiere est une fille de Niobé, la seconde une Diane, & l'autre une Cistophore. Il est vrai, on en voit sur des bas-reliefs (g) qui ont les cheveux liés sur le fommet de la tête, mais l'usage n'en étoit pas général, puisque la plupart des filles Grecques sont représentées avec les cheveux attachés au bas de la tête par derriere.

A Athenes, les femmes s'ornoient la chevelure de quelques cygales d'or (h) ; c'étoit une distinction affectée aux femmes libres & originaires du Pays. Il est aussi fait men-

(c) Description des pierres gravées du feu Baron Stofch, fol. 75.

(d) Explication de plusieurs textes difficiles de l'Écriture-Sainte, part. 1, fol. 260. Remarques sur l'Ode 5^e, liv. 2, d'Horace, par Mr. Dacier.

(e) Voyage hist. de la Grece, tom. 2, fol. 171.

(f) Pausanias, tom. 2, fol. 374.

(g) *Admiranda Roma, antiqu.* fol. 64, 65 & 76.

(h) Blaise Vigenere, dans ses Notes sur Philostrate, fol. 431.

tion d'un chapeau à la Theffalienne (*i*), qu'avoit Ismene pour se garantir du soleil. Mr. Dupuy nous dit que c'étoit une espece de parasol de peau de chien marin, mais à tort; car le *Pileum* ou le *Petase* Theffalien avoit un bord pour garantir du soleil (*k*). Du reste, Elien parle (*l*) de parasols que les filles à Athenes faisoient porter au dessus d'elles dans les cérémonies sacrées : on en trouve de la forme des nôtres sur les monuments de Persepolis, & à une femme sur un vase étrusque qui représente un sacrifice. (*m*)

Les Auteurs sont partagés sur la coëffure des Esclaves; l'Abbé Gedoyne (*n*), & Mr. Dacier (*o*) prétendent qu'on leur rasoit les cheveux : selon Winckelmann (*p*), & d'autres Auteurs, la tête rasée étoit simplement un signe de deuil; or ces deux sentimens ne sont pas absolument contradictoires : on peut supposer que dans des circonstances malheureuses, dans des calamités publiques, ou même dans des afflictions particulieres, les Grecs, comme beaucoup d'autres Nations, aient pu prendre les signes extérieurs de l'esclavage : du reste, quoiqu'il conste par différens passages d'Homere qu'on ne rasoit pas indistinctement tous les Esclaves, il paroît cependant que cela se pratiquoit d'ordi-

(*i*) *Sophocle Ædipe à Colone*, tom. 2, fol. 37.

(*k*) *Anselm. Solerius de pileo*, fol. 166.

(*l*) *Hist. div. liv. 6, chap. 1.*

(*m*) *Dempsteri de etruscia regali*, tom. 1, tab. 64, fol. 383.

(*n*) Notes sur Pausanias, tom. 2, fol. 373.

(*o*) Notes sur Plutarque, vie de Thesee.

(*p*) *Histoire de l'Art*, tome 1, fol. 353.

Commentaria Eneid. lib. 9, v.

478.

Sueton. in Caligulae, fol. 390.

naire, puisque Polignote (q) peignant *Etra*, mere de Thesée, l'avoit représentée avec les cheveux coupés pour désigner l'état d'Esclave; que Diodore lui attribue positivement (r). D'autres veulent cependant qu'il y ait eu deux *Etra* (s), & que l'Esclave ne fût point la mere de Thesée.

Les Auteurs anciens parlent souvent de colliers, & combien les femmes ambitionnoient d'en avoir de précieux. Exemple : Eriphile (t), femme d'Amphiarous, qui se laissa corrompre par Argia, femme de Polinice, à laquelle, pour le collier d'Hermione, elle découvrit la retraite de son époux, qui s'étoit caché, sachant qu'il devoit périr devant Thebes. Ces colliers, selon Athenée (v), étoient d'or, matiere extrêmement rare dans ces temps-là. Les colliers avoient différentes formes : celui qu'on remarque sur le bas-relief de Cybele, demi-corps dans la galerie du Capitole, *Fig. 20*, prend la forme de deux serpens mordants dans les bords d'un anneau, au milieu duquel paroît enchassée une pierre précieuse. Un autre collier, à côté du premier, sur le tableau des noces Aldobrandini, paroît aussi enrichi de pierres précieuses, ou de perles, dont alors on faisoit grand cas. Le Sacrificateur Égyptien (*Fig. 8.*) porte un collier d'une forme toute différente, & garni de plusieurs rangs de perles.

Des colliers.

On conserve dans le *Musæum*, à Portici, un bracelet

Des bracelets.

(q) Pausanias, tom. 2, fol. 373.	(t) Thébaïde di Statio, fol. 115.
(r) Tom. 2, fol. 140.	
(s) Della spedizione degli Argonauti, fol. 67.	(v) Liv. 6, chap. 4.

d'or, ayant la forme d'un serpent. (*Nomb. 3, fig. 20.*) Ces bracelets se plaçoient aux bras, entre le coude & l'épaule; celui (*N. 4.*) de la Venus accroupie de Villa Médicis, est enrichi d'une pierre précieuse. La Venus aux belles fesses, de la galerie Farnesine, a aux poignets un de ces bracelets, qu'on nommoit différemment *Spellia, Pericarpia*, &c. (*u*); ce n'est autre chose qu'une simple bande : on en voit souvent aux femmes sur les peintures antiques. Suivant Homere (*w*), les amants de Penelope lui faisoient présent de bracelets d'or & d'ambre, & de pendants d'oreilles; ceux que porte la Cybele de la galerie du Capitole ressemblent à des pendants de perles (*x*). Nous en connoissons de trois formes; savoir, l'anneau à trois pendeloques, l'anneau dont le bas étoit entouré de petites perles, & la forme de poire. (*y*)

Des bagues.

Les femmes plaçoient les bagues aux doigts (*z*), ainsi que les hommes, & communément au quatrieme doigt de la main (*a*) gauche; c'étoient d'ordinaire des pierres précieuses enchassées en or : témoin le *Phocus* du tableau de Polignote (*b*). Ces pierres étoient communément gravées, & servoient de cachet; j'entends celles des hommes, lesquels

(*u*) Osservazioni sopra Alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 199.

(*w*) Odyssée, tom. 3, fol. 101.

(*x*) *Monumenti antichi inediti*, tom. 1, fig. 8.

(*y*) *Gasp. Bartholini de inauribus veterum*, fol. 29.

(*z*) *Ovidii Heroïdes*, epist. 2, tom. 1, fol. 422.

(*a*) *Kirchmannus de annulis*, cap. 4.

(*b*) *Pausanias*, tom. 2, fol. 384.

quels représentoient souvent le portrait d'un ami, d'un Roi, d'un Prince, ou d'un parent (c). Une loi de Solon (d) défendoit aux Orfevres de garder l'empreinte des cachets qu'ils vendoient, ou, selon Diogene Laerce (e), cette loi portoit défense aux Graveurs de conserver le cachet d'un anneau qu'ils auroient acheté. Quoi qu'il en soit de ces deux interprétations, il est certain que les Grecs se servoient de leurs bagues pour cachets.

Les femmes portoient des sandales (f); c'étoient des semelles de la longueur & de la largeur du pied, auxquelles il y avoit des rubans qui passaient par-dessus pour les lier; ce qui se faisoit de différentes façons. Voyez à côté de la Fig. 13, on trouve rarement des souliers recouverts par-dessus le pied. Ceux qu'on apperçoit à la Muse tragique, Fig. 17, de l'urne sépulcrale du Capitole, ont des semelles d'une hauteur démesurée. Cette chaussure s'appelloit *Cothurne*. Les Comédiens s'en servoient dans la Tragédie en représentant les principaux personnages. Là le cothurne & la ceinture large, Fig. 17, étoient particulieres aux Héros; la chaussure pour le comique s'appelloit *Soccus*, quelquefois les femmes s'en servoient dans l'usage ordinaire. Balduinus (g) croit que c'étoit des chaufsons qu'on portoit avec des sandales: mais comment un chaufson peut-il avoir la

De la chaussure.

(c) Kirchmannus de annulis, cap. 12.

(d) Vies des Hommes illustres de Plutarque, tom. 1, fol. 468.

(e) Vies des Philosophes, tome 1, fol. 36.

(f) Elien, Histoires diverses, liv. 1, chap. 18.

(g) B. Balduinus de calceo antiquo, fol. 164.

femelle attachée avec des clous d'or, comme Négronius (*h*) le dit d'après un passage de Plaute? Le masque étoit commun à tous ces personnages, il couvroit entièrement la tête. Voyez Winckelmann (*i*) dans son explication de deux bas-reliefs, représentant des figures Théâtrales. Toute la variété dans la chaussure ordinaire des femmes, se réduisoit à un peu plus de recherches, à des couleurs plus fines, à des matieres plus riches, &c. Cependant celles qui portoient la tunique retrouffée, avoient aussi quelquefois les rubans de leurs sandales rehaussés sur la jambe, comme à la *Fig. 14*, comme aussi à une statue de Diane dans le Palais Lanti, les rubans montent à celle-ci jusqu'à la moitié des jambes.

Des brode-
quins.

Je crois qu'on appelloit aussi cothurne, ou brodequins, cette chaussure qui couvroit tout le pied, & la moitié de la jambe, & qui se voit communément aux Amazones, *Fig. 69 & 70*. Les Chasseurs (*k*) s'en servoient; on la donne aussi à Bacchus; Venus les portoit sous la forme d'une fille de Tyr à la chasse.

Revenons aux habillemens : si les monuments n'indiquent pas toutes les différences qu'il peut y avoir eu dans la façon de s'habiller, à l'égard des qualités & conditions des personnes, il faut l'attribuer à ce que représentant le plus souvent des personnages distingués, les Artistes leur donnoient aussi l'habillement le plus décent & le plus no-

(*h*) *Julii Negroni de Caligæ veterum*, fol. 143.

(*i*) *Monumenti inediti*, tom. 2, fol. 246, 252.

(*k*) Servius sur le vers. 32, *Eclog.* 7, *Eneid.* liv. 1, vers. 341.

ble. En effet, hors l'ampleur, la finesse de l'étoffe, & la beauté des couleurs qui se réduit communément au pourpre, il est constant qu'ils ont souvent abandonné les petits ornements, dont les Auteurs font mention, & cela parce qu'ils ternissent cette noble simplicité, qui caractérisera à jamais le bon goût.

Les matieres dont on fabriquoit les étoffes, étoient la laine, le lin, le coton ou *biffus*, qu'on prend communément pour le lin le plus fin. Calmet (1) entre dans un grand détail sur les matieres dont parle l'Écriture-Sainte; mais une simple dénomination ne détermine pas le degré d'industrie auquel on a pu porter l'art de mettre en œuvre ces matieres premieres.

De la matiere.

On ne sauroit douter que les Anciens n'aient atteint à cet égard à la plus grande perfection, à n'en juger que par la cuirasse qu'Amasis, Roi d'Égypte (m); avoit envoyé à Lacédemone. Nous avons remarqué plus haut que la finesse en faisoit le principal mérite; aussi cette finesse étoit-elle en grande considération chez les Anciens. Joint que la laine & le coton, de l'aveu de plusieurs Voyageurs (n), sont de la plus grande beauté dans les Pays orientaux. On peut donc croire que les Anciens fabriquoient des étoffes qui ne le cédoient guere aux nôtres. Le poil de chevre qui abonde dans plusieurs contrées de l'Asie (o) se prête à un lustre

(1) Sur le verset 4, chap. 25, de l'Exode.

(m) Herodote, fol. 216.

(n) Voyez Calmet dans ses Com-

ment. sur le vers. 4, chap. 25, de l'Exod.

(o) Tournefort, Voyage du Levant, tom. 3, fol. 334.

peu inférieur à celui de nos foyeries. Calmet pose en fait qu'on fabriquoit avec le coton des toiles plus fines que la soie, & plus blanches que nos toiles de lin. Les Anciens ont cependant connu une espece de soie, comme celle que Pamphilie, fille de Platés (*p*), fut la premiere mettre en œuvre dans l'isle de Cos. Pausânias (*q*) dit que cette soie croissoit sur une plante; celle qu'on tire des vers ne passa à Rome que bien tard sous les Empereurs, qui, maîtres de l'Orient, n'eussent pas manqué de l'employer, si elle eût été commune dans les Pays de leur domination. * La soie devoit être bien chere alors, puisqu'elle l'Histoire rapporte qu'un des Césars refusa de s'en vêtir.

On juge aisément par ce qu'on a dit, que les Anciens ont pu varier le choix des étoffes, choix qu'on apperçoit même dans les ouvrages de sculpture, peu susceptibles en eux-mêmes, d'exprimer ou le duvet, ou le luisant, ou la transparence. On admirera toujours la légéreté de la tunique de la Flore du Palais Farnese, & la vraie imitation d'une étoffe approchant de la soie de celle du Capitole, aussi-bien que le drap imité à une statue d'un Philosophe de la même galerie, sans parler d'une infinité d'autres statues représentant différentes sortes d'étoffes, parmi les-

(*p*) *Plin. lib. 11, cap. 22.*

(*q*) Voyage hist. de la Grece, tom. 2, fol. 64.

* Dans l'histoire des établissemens, &c. dans les deux Indes, tom. 2, fol. 231, il est dit que les Annales de la Chine attribuent la

découverte de la soie à une des femmes de l'Empereur Hoangti. Selon le même Auteur, l'art d'élever des vers à soie, celui de le filer, d'en fabriquer des étoffes, passa de la Chine en Perse, en Grece, & enfin en Italie.

quelles il y en a d'une si grande finesse, qu'elles permettent à l'œil de suivre exactement la forme des membres. Tel est l'habit de la plus petite fille de Niobé, placée auprès de sa mere. Au reste, ce groupe inimitable pour le nud, n'est pas le plus beau monument de l'antiquité pour les draperies, comme l'a prétendu l'Abbé Winckelmann (r) au sujet du manteau de la mere, qui n'a pas même le mérite d'être le mieux exécuté des autres figures du même groupe. On relève cette erreur de l'Abbé Winckelmann, dans la crainte que le jugement qu'il en fait, ne fasse prendre aux amateurs une idée très-désavantageuse des Anciens, dans leur maniere de traiter les draperies.

Le même Auteur avance encore trop légèrement que les Artistes, (s) lorsqu'ils vouloient faire remarquer la beauté du nud, négligeoient l'élégance des draperies. C'est ériger en paradoxe une négligence, (si c'en étoit une) qu'il ne faut attribuer qu'à la foiblesse humaine. Les Artistes Grecs étoient des hommes, ils ont erré, sans aller chercher d'autre raffinement, & nous induire en erreur, en supposant qu'ils observoient, par principe, certaines négligences, d'autant moins vraisemblables, qu'un Sculpteur ne sauroit, comme un Peintre, favoriser le nud, en sacrifiant (non en négligeant) l'éclat, ou le coloris des draperies.

Les Modernes qui ont écrit sur la peinture, n'ayant pas assez fait attention à cette finesse des étoffes, ont attribué aux Sculpteurs des maximes particulieres pour les drape-

(r) Hist. de l'Art, t. 1, fol. 348. | (s) Idem, fol. 349.

ries, comme si la sculpture n'admettoit pas de grands plis; tandis que l'histoire & les monuments font foi de la fidélité avec laquelle ils imitoient les usages de leur temps. Si les Sculpteurs ont rarement rendu des étoffes grossières, c'est que communément ils représentoient des personnages de qualité, dont l'habillement ordinaire étoit de la plus grande finesse.

De la doublure.

Différents Auteurs ont prétendu que les habits des Anciens n'avoient pas de doublure. Ils n'ont pas fait attention à certaines peintures (t), où l'on trouve des draperies de couleur différente dessus & dessous. On dira peut-être que l'idée ou le caprice du Peintre ont produit ces différences; mais la chose n'est guères probable. A l'égard des étoffes changeantes, nous remarquerons que les Anciens n'en ont pas généralement atteint l'effet, comme l'on apperçoit sur différentes peintures encore existantes, où la partie éclairée d'une étoffe est exprimée par une couleur, & la partie ombrée entièrement par une autre; ce qui est contre le vrai, considéré qu'une étoffe changeante ne prend cette couleur que sur les tournants des plis, selon l'incidence & la réflexion de la lumière, ou bien sur les parties les plus éclairées & disposées à réfléchir les rayons. Cependant il est visible qu'on a voulu représenter des étoffes de couleur changeante. Telle étoit, je crois, la robe de Joseph, que l'Écriture appelle *Polymita* (v), terme qui a été rendu différemment par les Interprètes, comme signifiant différen-

Des étoffes, des couleurs changeantes.

(t) Pitture antiche, &c. fol. 2.

(v) *Genèsis*, cap. 37, v. 23, & les Comment. de Calmet.

tes couleurs rayées, bigarrées, tissues de fil de diverses couleurs. Mais comme les monuments attestent l'existence des étoffes changeantes, je crois qu'on peut donner ce nom à la tunique de Joseph, sans cependant qu'elle ait été de soie ou mêlée de soie, comme l'Abbé Winckelmann (w) le prétend, en disant qu'il n'y a point de couleur changeante sans un mélange de soie. Car il est certain que le poil de chevre, le coton même & le fin lin ayant du luisant, produiront des couleurs changeantes, fussent-elles d'ailleurs inférieures au changeant de la soie.

C'est dommage que les Auteurs ne nous aient pas transmis des notions plus claires sur ces différents objets. Il est, par exemple, souvent fait mention, mais vaguement, du luxe effréné des habillements. Il y avoit des habits de différentes couleurs, bigarrés, à fleurs, peints, & enrichis d'or, qui se donnoient tantôt aux Eunuques, Courtisannes, Musiciens, Comédiens. D'autres fois les époux ou les épouses s'en paroisent, ainsi que les Prêtres de Bacchus, & les Bacchantes. L'on voit donc que ces sortes d'habits ont été alternativement infames ou honorables : ils faisoient, au reste, le distinctif des Barbares auxquels on en attribuoit l'invention.

On ne sauroit douter que le luxe n'ait été très-grand, sur-tout dans les Villes Grecques Asiatiques. Solon (x) avoit défendu aux femmes Athéniennes de sortir de la Ville avec plus de trois habits, de même avec une corbeille

(w) Histoire de l'Art, tom. 1, fol. 325. | (x) Vies des Hommes illustres de Plutarque, tom. 1, fol. 456.

plus haute qu'une coudée; aussi ordonna-t-il de n'aller la nuit qu'en chariot, précédé d'une seule torche ou flambeau. Vigenere, dans ses notes sur Philostrate, observe que les femmes (γ) d'Athenes faisoient porter des sieges pliants pour s'asseoir sur la place ou autres endroits qui leur servoient de promenade. Suivant Plaute, elles inventerent des noms d'habits (ζ); elles donnoient jusqu'à des noms de chiens à leurs habillements: il seroit inutile de rapporter ces noms, puisque nous en ignorons la signification; peut-être même appartiennent-ils aux Romains, puisque Plaute faisoit ses Comédies pour eux. Au reste, ceux qui seront curieux de ces différentes particularités, les trouveront dans Ferrarius.



C H A P I T R E S E C O N D.

De l'habillement des Hommes.

Des chapeaux.

QUOIQUE, selon l'usage ordinaire, (*a*) les Grecs soient représentés sur la plupart des monuments, la tête découverte, cependant dans leurs voyages, & sur-tout quand ils étoient exposés au soleil, ils se servoient du *Petase*, ou bonnet Thessaliën. Ce chapeau, qu'on voit pendre sur le dos à Zethus (sous la *Fig. 20.*) avoit un bord (*b*) pour garantir le

(γ) Les Images ou Tableaux, &c. fol. 431.

(ζ) Epidius, Acte 2, Scene 2, v. 39, 45, & sequent.

(*a*) Ansel. Solerius de pileo, &c. fol. 166.

(*b*) Dion. Cassius, fol. 144.

le village, ce que le chapeau ordinaire ne faisoit pas, puisqu'il étoit sans bord, selon Solerius (c). On les voit rarement aux statues, excepté à celles de Mercure : Polignote avoit peint Nestor (d) avec un chapeau. Un vase de Villa Albani (e), représente Thésée, délivré par Hercule, portant le chapeau pour marque de sa liberté. Une médaille d'Auguste avec la figure d'Apollon, jouant de la lyre, montre un chapeau jetté sur le dos; peut-être est-il représenté gardant les troupeaux d'Admète. Le Baron Spanheim (f) a pris ce chapeau pour un bouclier, sur une médaille. Philippe, pénultième Roi de Macédoine, (g) en porte sur la tête un semblable; il est à cheval, & il paroît en voyage. Ulysse porte communément un bonnet (Fig. 28.) de la forme de ceux qu'on donne à Castor & Pollux, & que je crois être le casque Lacédémonien; tel étoit à peu près le chapeau ou bonnet Macédonien, nommé *Causia*, & l'Athénien *Crobylum*, pareillement en usage, en voyage & maladie; ils ressembloient au tiare, selon Solerius. (h)

Les Grecs ne portoient pas les cheveux courts, aussi généralement que les Romains. Les Spartiates, selon Plutarque (i), les portèrent longs, cela depuis la 59^e. Olympiade,

Des cheveux
& de la barbe.

(c) *Anf. Solerius de Pileo*, fol. 167.

(d) Pausan. Voyage hist. de la Grèce, tom. 2, fol. 374.

(e) *Monumenti ant. ined. tom. 1*, fig. 65.

(f) Notes sur les Césars de Julien, fol. 274.

(g) *Theaurus Brand. pars 1*, fol. 248.

(h) *Solerius de Pileo*, &c. fol. 167, 168.

(i) *Vies des Hommes illustres*, tom. 1, fol. 261.

avant laquelle (*k*), selon Hérodote , ils les coupoient en rond au dessus des oreilles. Plutarque indique cependant que cet usage remonte infiniment plus haut , puisque Lycurgue disoit que les longs cheveux rendoient les hommes beaux plus beaux encore , & les laids encore plus hideux , ou d'un aspect plus terrible. Aussi avoient-ils grand soin de leurs cheveux. Le jour de bataille (*l*) ils les arrangeoient , & les parfumoient. Du temps d'Alcibiade (*m*) ils se rasoient la barbe , en quoi ils admiroient cet Athénien qui se soumettoit si facilement à leurs usages. Les autres Grecs portoient probablement les cheveux moins longs que les Lacédémoniens , sans les avoir absolument courts ; usage qui a pu varier suivant les différentes circonstances , puisque les Argiens (si nous en croyons Hérodote) (*n*) avoient résolu , environ la 59^e. Olympiade , de ne plus porter leurs cheveux jusqu'à ce qu'ils eussent repris Tirea , place que les Lacédémoniens leur avoient enlevée. L'usage , chez les Grecs , étoit de se couper les cheveux au sortir de l'enfance , & de les consacrer , comme fit Thésée (*o*) , qui consacra les siens à Apollon à Delphes ; on les coupoit aussi pour un bienfait reçu , comme Pelée promit en vain (*p*) les cheveux d'Achille au fleuve Sperchius , si son fils retournoit du siège de Troye. Ces cheveux consacrés étoient mis dans un vase , sur lequel on écrivoit le nom de la per-

(*k*) Herodoto , lib. 1 , cap. 7 ,
fol. 20.

(*l*) Pausan. tom. 2 , fol. 374.

(*m*) Plutarq. tom. 2 , fol. 437.

(*n*) Herodoto , lib. 1 , cap. 7 ,
fol. 20.

(*o*) Plutarque , tom. 1 , fol. 12.

(*p*) Iliade d'Homere , tome 3 ,
fol. 277.

sonne à qui ils avoient appartenu, & le nom de celle qui les confacroit. Selon Elien (q), les Athéniens entrelaçoient dans leurs cheveux des cygales d'or, & autres ornements du même métal, élevés en pointe sur le sommet de la tête, mais Elien en parle comme d'un luxe qui ne peut être pris pour l'usage ordinaire. Au reste, quoiqu'il y eût des *Tonfores* du temps d'Alcibiade, il paroît cependant que les Grecs portoient la barbe plutôt courte que rasée.

Les monuments Grecs nous représentent communément les hommes, même les Rois & les Héros, couverts de la *Chlamyde* ou *Pallium*, avec le reste du corps nud; l'usage étoit de se montrer ainsi aux exercices & aux jeux publics. Ces peuples s'étoient tellement habitués aux beautés & aux graces naturelles du corps, qu'ils faisoient peu de cas des habillements; ils se servoient cependant de différentes sortes de vêtements.

La tunique étoit l'habit qu'on portoit immédiatement sur le corps, avec certaines différences, suivant la qualité ou même le choix particulier d'un chacun (r). Les personnes de basse condition portoient la tunique fort étroite, sans manches, & d'étoffe grossière. Polignote (s) avoit peint Elphenor vêtu à la maniere des matelots, d'une tunique tissue de poil de bouc, (ce que nous appellons cillice.) Au Palais Farnese il y a une statue de Paysan portant du gibier, & habillé d'une tunique de peau. Zethus

De la tunique.

(q) Histoires diverses, liv. 4, chap. 22.

(r) Plaute dans le Pseudole, Act. 2, Scene 4.

(s) Pausanias, tom. 2, fol. 383.

& Amphion (sous *Fig. 20.*) ont des tuniques sans manches, d'une étoffe légère. Agamemnon, (*Fig. 21.*) sur le beau vase de Villa Medicis, porte la tunique détachée de l'épaule gauche; ces tuniques ne descendent qu'à la hauteur du genouil; & les manches (quand elles en ont) n'arrivent pas jusqu'aux coudes. Les tuniques de Zethus & d'Amphion sont cependant plus longues; car sans les ceintures, elles descendroient plus bas que les genoux; elles approchent de la longueur des robes ou de la tunique *Talaris*, appelée *Stola* par les Romains, comme se voit (*Fig. 22.*) à Créon, Roi de Corinthe, sur un bas-relief de Villa Borgese (*t*): ce bas-relief a été restauré d'une façon à demeurer méconnoissable, sans la savante explication de l'Abbé Winckelmann (*v*), d'après un autre bas-relief antique contenant les mêmes figures. Cette tunique (*Fig. 21.*) est parfaitement semblable à celle (*Fig. 12.*) de la fille de Niobé, & paroît être la tunique Royale. Les longues robes Joniennes (*u*) n'avoient pas d'autre forme, non plus que les habits clairs & transparents des Tarentins (*w*), quoique peu en usage chez les autres Grecs, & rarement apperçus sur les monuments. C'étoit cependant l'habit ordinaire des Rois & des Magistrats, qui le plus souvent représentés dans des situations militaires, ont la tunique courte, comme Agamemnon, (*Fig. 21.*) au dessus

(*t*) *Admiranda Roma, antiq.*
fol. 61.

(*v*) *Monument. ant. ined. tom. 1,*
fig. 91, tom. 2, fol. 122.

(*u*) Les Images ou Tableaux de
Philoftrate, fol. 676.

(*w*) Pollux rapporté par Beger.
Theſaur. Brand. pars 1, fol. 327.

de laquelle on mettoit la cuirasse. Hors delà ils portoient cette tunique longue, comme se voit à Œdipe, Roi de Thebes (x), sur le fragment d'une urne du Palais Rondinini; avec cette différence, que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie supérieure du bras.

Les ouvriers, artisans & gens de basse condition, n'avoient d'autre habillement que la tunique. Il eût été trop difficile de vaquer au travail avec le *Pallium*: aussi Lycurgue, voulant bannir tout superflu dans les habillements, & croyant la tunique suffisante au besoin du corps, avoit défendu (y) aux jeunes Lacédémoniens, de porter en tout temps plus d'un habit, ou de se distinguer les uns des autres par plus ou moins de propreté.

La tunique étoit toujours ceinte par une ceinture, elle est exprimée sur les monuments, comme une bande plus ou moins large, dont la matière & la richesse ne sont guères connues. Quelques passages des Anciens (z) indiquent que les Hébreux & les Romains portoient souvent leur argent dans la ceinture. Les autres Nations auront probablement connu le même usage, comme sont encore de nos jours, les Orientaux, les gens du Peuple sur-tout.

Au dessus de la tunique, on portoit le *Pallium*, manteau carré (a), & l'habit distinctif des Grecs. Hélas! dit un Marchand d'Esclaves, dans Plaute (b), *je suis réduit à cette*

De la ceinture.

Du Pallium.

(x) *Monumenti ans. ined. tom. I,*
fig. 103.

(y) *Justini. hist. lib. 3, cap. 3.*

(z) Calmet sur le v. 9, chap. 10,
de St. Mathieu.

(a) *Suetonius, fol. 117.*

(b) Dans le *Rudens*, Acte 2,
Scene 6, v. 65.

seule tunique, & à ce misérable pallium; il avoit perdu tout son bien dans un naufrage. Suetone, Petrone (c), Appien, Alexandrin (d), Denis d'Halicarnasse (e), & l'Auteur du Deutéronome (f), attestent tous cette forme quarrée du Pallium, dont nous avons parlé à l'article des femmes; mais fabriqué d'une étoffe plus solide pour les hommes. Il étoit aussi plus ample, à en juger par les monuments qui représentent rarement une femme tout-à-fait couverte du Pallium : quant aux quatre coins, il se pourroit que les hommes en eussent porté avec deux angles obtus, c'est-à-dire, ayant la ligne d'en bas d'une forme plus circulaire que ce qui se remarque communément aux femmes. J'en juge par les monuments qui ne montrent pas toujours les angles rectangulaires, qu'on peut difficilement cacher à un manteau parfaitement quarré. Il se peut aussi que les hommes portoient quelquefois la Chlamyde sans agraffes, & agencée comme le Pallium, ce qui a dû les confondre l'un avec l'autre. On voit le Pallium à Créon, (Fig. 22.) Roi de Corinthe, à un Prêtre, (Fig. 23.) & à un Philosophe.

De la façon de porter le Pallium.

Il est impossible de fixer la façon de porter ce manteau; les monuments indiquent une variété sans règle, dont on ne peut se former une idée juste que d'après ce que les Anciens nous en ont laissé. Saumaïse (g), suivi de Mr. Dacier (h), attribue au Pallium l'agencement le plus bizarre;

(c) Tome 2, fol. 246.

(d) Liv. 5, fol. 492.

(e) Tome 1, fol. 250.

(f) Cap. 22, v. 12.

(g) Salmaf. in Tertuliani libro de pallio notæ, fol. 113, 114, 115. Suetoni notæ, fol. 313.

(h) Remarq. sur le v. 23, épit. 17, liv. 1. d'Horace.

favoir, qu'on le portoit ferré avec une agraffe autour du col, & rejeté de deux côtés en arriere. Saumaife s'est beaucoup étendu fur les particularités du *Pallium* dans fon Commentaire fur le Livre *de Pallio* de Tertullien ; mais nous prévenons ceux qui auront le courage de lire cet Ouvrage, très-favant d'ailleurs, que l'infpection d'une feule ftatue antique leur en apprendra davantage.

L'ampleur du *Pallium* n'est pas limitée ; les Magistrats & les perfonnes d'un rang diftingué le portoient plus ample ; ce qui fe prenoit auffi en affectation de fafte. Archippus (*i*) reprochoit au fils d'Alcibiade, de marcher comme un efféminé, le manteau traînant, pour mieux reffembler à fon pere, qui fe promenoit (*k*) dans la Place publique, traînant un long manteau de pourpre. Un Anonyme prétend (*l*) que le *Pallium* étoit un habit court & ramaffé ; mais les monuments détruiſent cette opinion. Plutarque (*m*) nous apprend qu'il étoit d'ufage & de la bienséance de marcher dans les rues les mains dans fon manteau. Je ne fâche pas que le *Pallium* ait eu d'autres ornemens que ces glands ou boulettes aux quatre coins. Pline (*n*) dit que Zeuxis portoit un *Pallium* fur lequel fon nom étoit écrit en lettres d'or. Carlo Dati (*o*) a fait de laborieufes & inutiles recherches pour favoir de quelle façon ce nom pouvoit être placé. Au reſte, la vanité d'un

(*i*) Plutarq. vies des Hommes illuſtres, tom. 2, fol. 386.

(*k*) Idem, tom. 2, fol. 415.

(*l*) *Historica diſquiſitio de re veſtiaria hominis ſacri*, fol. 33.

(*m*) Vies des Hommes illuſtres, tom. 6, fol. 350.

(*n*) Lib. 35, cap. 9.

(*o*) *Vite de Pittori antichi*, fol. 19.

Peintre n'influe aucunement sur l'usage général, qui doit être le seul objet de nos recherches.

Du *Chlamyde*. Les Grecs avoient une autre espece de manteau, qu'ils appelloient *Chlamys* ; ils s'en servoient au dessus de la cuirasse & au dessus de la tunique. Mr. Fleury (*p*) appelle ce manteau, manteau de guerre, conformément à Plaute, (*q*) qui désigne un Militaire par la *Chlamyde*. Servius (*r*) a pris la *Chlamys* & le *Pallium* pour des mots synonymes, parce qu'ils désignent l'un & l'autre un habit de dessus ; façon vague de parler qui induiroit en erreur, si on ne remarquoit, qu'en disant, *qui doute que la Chlamyde ne soit un Pallium*, il annonce le genre d'habit sans désigner l'espece, comme il est prouvé par les autres Commentateurs. C'est ainsi que Saumaïse (*s*) explique un passage de Suétone, où il est dit, *Toga Grecanica*. Comme la *Toga*, dit-il, n'est autre chose qu'un *Pallium* rond, le *Pallium* Grec est la *Toga* quadrée. La *Chlamyde* étoit l'habillement des Dieux, l'Apollon de Belvedere; Castor & Pollux en sont revêtus. Apulée (*t*) & Ovide (*v*) peignent Mercure avec la *Chlamyde* couvrant l'épaule gauche : il est représenté ainsi sur plusieurs monuments (*w*), tous conformes à l'habillement de Zethus

-
- | | |
|---|--|
| (<i>p</i>) Mœurs des Israélites, fol. 50. | (<i>w</i>) <i>Admiranda Roma, antiq.</i> |
| (<i>q</i>) Epidic. Acte 3, Scene 3, v. 55. | fol. 59, 81. |
| (<i>r</i>) <i>Eneidos</i> , lib. 4, v. 137. | <i>Sepolc. ant. fol. 55.</i> |
| (<i>s</i>) <i>Suetonii opera</i> , fol. 780. | <i>Lucern. ant. pars 1^a. fol. 12.</i> |
| (<i>t</i>) <i>Metamorph. lib. 10.</i> | <i>Monument. ant. ined. t. 1, fig. 6.</i> |
| (<i>v</i>) <i>Metamorph. lib. 2, fab. 12.</i> | <i>Pittur. ant. delle grotte di Roma,</i> |
| | <i>tab. 5, 8, 16.</i> |

Zethus & d'Amphyon ; (Fig. 20.) conformes aussi aux Figures 64 & 72.

L'Abbé Winckelmann (x), en confondant sous une même dénomination toutes les différentes espèces de manteaux, le suppose de forme ronde, & semblable aux nôtres, comme Albertus Rubenius (y) l'a prétendu, d'après un passage de Strabon, où il dit que la terre habitable ressemble à la *Chlamyde*; mais la terre, suivant la Géographie de Strabon (z), ayant en longueur le double de sa largeur, on ne voit pas qu'il en résulte de la ressemblance avec nos manteaux. Rubenius cite des pierres gravées qui représentent Alexandre vêtu de la *Chlamyde*, mais il ne prouve pas cette forme supposée d'après le passage de Strabon. Si l'on fait attention aux différentes figures antiques qui se trouvent revêtues de la *Chlamyde*, on s'aperçoit qu'il y a quelque différence dans la forme de ce manteau. La plupart, cependant, n'offrent à la vue que deux angles, comme se voit à la statue d'un Roi barbare, (Fig. 72.) Ainsi la figure totale de ce manteau ressemble à un demi-cercle. Nous prendrons pour exemple la figure d'Agamemnon du beau vase de Villa Médicis, (Fig. 21.) il porte la *Chlamyde* très-simplement & très-distinctement agencée, quoique d'une façon extraordinaire; au-lieu de l'avoir attachée sur l'épaule droite, il en a la tête couverte en signe de la tristesse dont il étoit accablé à l'occasion de sa fille, prête à

(x) Histoire de l'Art, tome 1, fol. 340. | (y) *De re vestiaria*, lib. 2, cap. 7.
 | (z) *Geographia*, lib. 2, fol 49
 & 50.

être immolée; comme Priam, (*Fig. 66.*) aux pieds d'Achille, a aussi la tête couverte de son manteau.

De la forme de
la *Chlamyde*.

Je suppose, d'après les monuments, que la *Chlamyde* ouverte doit, sauf le plus ou le moins, ressembler à la figure tracée à côté d'Agamemnon, (*Fig. 21.*) Les portions de cercle indiquent l'extension des angles repliés, & la largeur du manteau. C'est au bord formé par la ligne horizontale entre les deux angles, & rarement aux angles même que l'agraffe étoit attachée. Elle s'éloigne toujours des angles plus ou moins, suivant la largeur de la *Chlamyde*, comme aux *Fig. 64, 72.* Les angles, à la première, pendent très-bas, & l'on distingue évidemment à cette figure, une *Chlamyde* d'une largeur à peu près double de sa hauteur, conformément à la proportion que Strabon lui donne. Le bord inférieur s'arrondissoit en forme demi-circulaire, principalement à la grande *Chlamyde*, qui descendoit jusqu'à terre, comme celle d'Agamemnon, qui avoit probablement la proportion que je lui donne ci-dessus, quoique les autres, qui d'ordinaire ne descendent pas plus bas que les hanches, eussent en largeur au moins le double de la longueur.

Il y avoit une troisième espèce de *Chlamyde*, à laquelle on remarque quelques angles obtus, qui prouvent sa forme moins arrondie par le bas. On l'aperçoit aux Phrygiens, sur-tout à Priam, *Fig. 64.* Si elle n'est pas particulière à cette Nation, ce pourroit être la *Chlamyde*, selon Ferrarius (*a*), souvent mentionnée dans Homère, comme un manteau dont les principaux personnages faisoient usage contre

(a) *De re vestiaria*, pars 2^{da}. lib. 1, cap. 10.

le froid, & qui a été traduit par *Chlæna* ou *Læna* (b), nom donné au *Fagum* Gaulois, qui se fabriquoit de grosse laine.

S'il est vrai, comme le dit Ferrarius, que le *Chlæna* différoit de la *Chlamyde* par sa forme quarrée & par l'épaisseur de l'étoffe, il est certain aussi que les monuments offrent rarement ce premier manteau : il n'y a même que celui de Priam qui paroît avoir quatre angles ; du reste on cherchera en vain cette ressemblance prétendue avec nos manteaux, qui, étendus, ont la forme d'un cercle, à cause des plis autour du cou, qui assujettissent l'étoffe, & forment, si l'on peut s'exprimer ainsi, autant de rayons fixés au bord d'en-haut. Il a été observé ailleurs que la *Chlamyde* s'approprioit aux Dieux ; les statues de Mercure en sont communément drapées, quoique ce Dieu soit aussi représenté vêtu d'un *Pallium* légèrement agencé, ou voltigeant ; ce qui ne doit pas faire confondre ces deux habillements, ainsi qu'il a été dit au sujet du *Peplo*. En effet Ferrarius (c) produit une statue de Mercure avec le *Pallium*, qu'il prend pour la *Chlamyde*, quoiqu'ailleurs il ait distingué l'un & l'autre.

Dans la maniere de s'en servir, la *Chlamyde* n'étoit pas susceptible d'autant de variété que le *Pallium* ; la première s'attachoit ordinairement sur l'épaule droite (d), par une agraffe, ou par quelqu'autre ornement d'or, quelquefois d'un rare travail (e), pour les personnes distinguées, comme à Zethus, sous la *Fig. 20* ; à Pâris, *Fig. 62*, conservée dans

(b) *Strabo*, lib. 4, fol. 81.

(c) *De re vestiaria*, pars 2^{da}.
lib. 3, cap. 1.

(d) *Ovidii Metamorp.* l. 14, t. 6,
fol. 316.

(e) *Vies des Hommes illustres*,
par Dacier, tom. 6, fol. 77.

le Palais Altemps & au Roi barbare du Capitole. L'agitation & le mouvement du corps ne permettant pas que cette agraffe resteroit toujours sur l'épaule, elle devoit se présenter souvent au devant de la poitrine; aussi les Statuaires nous en ont-ils donné des exemples. Les deux pieces qui composent l'agraffe, sont communément attachées assez éloignées l'une de l'autre, pour laisser du jeu autour du cou; ainsi que la distance des deux pieces de l'agraffe jusques aux angles, doit être plus ou moins grande, selon la largeur de la *Chlamyde*. A la *Fig. 72*, elle est depuis l'épaule jusques un peu au dessus les genoux; l'angle à la *Fig. 76*, ne descend guere plus bas que la poitrine.

L'ampleur de la *Chlamyde* varioit selon le caractère des personnages & les circonstances où ils étoient. Semblable à la *Fig. 21*, on voit dans Homere (*f*), Agamemnon allant éveiller les Généraux des Grecs. “ Il s'assied sur son lit, „ prend une tunique très-fine, qui ne vient que d'être „ achevée, met son grand manteau royal, couvre ses beaux „ pieds de brodequins magnifiques, met son baudrier; d'où „ pend une riche épée, & prend le sceptre de ses aïeux, „ ce sceptre immortel dans sa famille. „ Ailleurs Nestor met un manteau de pourpre très-ample, qu'il attache avec une agraffe; & Ulyssé se dépouille du sien (*g*), pour mieux courir. Il est apparent que les Grecs se servoient d'autres *Chlamydes* plus petites & moins embarrassantes, lorsqu'ils alloient au combat. Comme l'Apollon de Belvedere, Zethus & Amphion, sous la *Fig. 20*. Ces dernières *Chlamydes* ne

(*f*) Iliad. tom. 1, fol. 60.

| (*g*) Iliad. tom. 1, fol. 70.

différent guere du *Sagum* des Romains, comme celui d'Agamemnon ne diffère guere du *Palladamentum*. Justin (*h*) donne ce nom à la *Chlamyde* de Castor & de Pollux. Il paroît que les Lacédémoniens, plus que les autres Grecs, se servoient de ce manteau, puisque Juvenal (*i*) l'appelle *Chlamys Lacédémonienne*. L'austérité ne permettoit point qu'elle fût trop riche ou trop ample; aussi Plutarque (*k*) leur attribue-t-il une *méchante cappe*, selon la traduction d'Amiot & de M. Dacier; ou un *mauvais petit manteau*, suivant la traduction Italienne. Sans doute les premiers Grecs (*l*), avant qu'ils fussent policés, avant que la sûreté publique fût établie, allant toujours armés, se font-ils servis de la *Chlamyde* au-lieu du *Pallium*, puisque c'étoit le seul manteau dont les Grecs se servoient étant armés (*m*). Les Athéniens avoient aboli les premiers la coutume de porter l'épée (*n*) ailleurs qu'à la guerre. Agamemnon en a une, parce qu'il est supposé être à l'armée en Aulide.

La chaussure Grecque, appelée *Crépida* par les Auteurs Latins (*o*), consistoit dans une semelle (*p*) liée avec des rubans. L'Apollon de Belvedere & une statue de la galerie du Grand-Duc à Florence, (à côté de la *Fig. 13.*) montrent les détails de cette chaussure. C'étoient des sandales

De la chaussure.

(*h*) *Lib. 20, cap. 3.*

(*i*) *Satyre 8, v. 101.*

(*k*) *Hommes illust. t. 1, fol. 281.*

Vite degli huomini illi, pars 1, fol. 73.

(*l*) *Thucydide de la guerre de Pélopon. tom. 1, fol. 6.*

(*m*) *Plaute, dans le Rudens, Acte 2, Scene 2, v. 9.*

(*n*) *Lucien, des Exerc. du corps, tom. 2, fol. 75.*

(*o*) *Sucr. fol. 130.*

(*p*) *B. Balduinus de calceo antiquo, fol. 134.*

dont la ligature varioit ; ou bien, selon Rubenius (*q*), des brodequins qui montoient à moitié de la jambe, laissant ordinairement les doigts du pied découverts, comme on voit à Zethus. Mais Amphion a le pied couvert, de même que la jambe, jusques à la hauteur du genou. Cette chaussure est attachée sur le devant, le long de la jambe, par un ruban en forme de lacet (*r*). Une figure de femme représentant la vertu militaire, sur un bas-relief de l'arc de Constantin, porte une riche chaussure, qui lui couvre entièrement les doigts du pied, (à côté de la *Fig. 31.*) comme aussi la chaussure d'Agamemnon. Il suit de ces différences, que les Grecs se chaussoient de différentes manières : ceux de l'Attique (*s*) portoient une chaussure blanche. Les Loix de Lycurgue ordonnoient aux Spartiates de marcher nuds pieds (*t*).

Des marques
de la Royauté.

Le diadème (*v*), la tunique longue & le manteau de pourpre (*w*), dont l'usage paroît de la plus grande antiquité, composoient l'habillement distinctif des Monarques de la Grece.

Le Savetier, dans la barque qui le passoit dans l'autre monde, accompagné du tyran Megapenthes, (*x*) rioit de

(*q*) *De calceo senatorio, de re vestiaria, lib. 2, cap. 1.*

(*r*) Ce bas relief differe, dans quelques détails, de celui de Villa Albani; il est placé à une grande hauteur, contre la façade de Villa Borghese; ce qui pourroit faire méconnoître la restauration. Voyez celui qu'a publié l'Abbé Winckelmann.

Monum. antic. ined. t. 1, fig. 85.

(*s*) Appien Alex. liv. 5, fol. 492.

(*t*) Plut. Vies des Hommes illust. tom. 6, fol. 350.

(*v*) *Justin, lib. 43, cap. 3, fol. 479; lib. 24, cap. 3.*

(*w*) Appien Alex. l. 2, fol. 355. Tite-Live, Décad. 3, lib. 7.

(*x*) Lucien, Dial. Le passage de la barque, tom. 1, fol. 244.

le voir sans diadème & sans pourpre (y). Il est vrai qu'Élien parle des manteaux de pourpre & des robes de diverses couleurs qu'anciennement portoient les Athéniens; mais cet Auteur cite des excès de luxe & des abus commis, sans quoi toute distinction disparaîtroit.

Le diadème étoit un bandeau blanc d'égale largeur, dont on s'environnoit la tête, comme à Philippe (z) Roi de Macédoine, à Alexandre son fils, à Pyrrhus (A) Roi d'Épire, à Créon Roi de Corinthe (Fig. 22, & à la Fig. 71.) Cette bande se lioit plus ou moins haut sur le front; elle étoit aussi plus ou moins large. Une belle tête d'Hieron, dans la galerie du Capitole, porte un diadème épais, & tortillé comme une corde. Les Reines avoient d'ordinaire le diadème un peu élevé en pointe sur le front, comme aux Fig. 14 & 16. Cette élévation leur étoit propre, selon Berger (a). On voit dans la Bibliothèque du Vatican, la copie d'une peinture antique (b), représentant Minerve tenant à la main un bandeau ou ruban de pourpre, désignant la souveraineté de l'Asie & de l'Europe, qu'elle offre à Pâris pour échange de la pomme. Plusieurs têtes antiques ont ce ruban lié en arriere de la tête, & les bouts portés négligemment sur la poitrine.

Du diadème.

La tunique royale se portoit longue dans toutes les fonc-

De la tunique.

(y) Liv. 4, chap. 22. Histoires diverses.

(z) *Thef. Brand. pars I, fol. 238, 241, 244, 249, 252, & seq.*

(A) Remarques sur les Césars de Julien, fol. 183.

(a) *Idem, pars I, fol. 256.*

(b) *Monumenti ant. ined. tom. 1, fig. 113.*

tions civiles, tantôt à longues manches, (voyez Créon, Fig. 22); tantôt à manches courtes, comme à celle d'Œdipe Roi de Thebes (c); mais à la guerre, à la chasse, ou à la campagne, elle étoit courte comme celle d'Agamemnon, (Fig. 21.)

Du manteau. Le manteau de pourpre, avec lequel Helenus avoit été représenté par Polignote (d), étoit ou un *Pallium* semblable à celui de Créon, ou la *Chlamyde*, comme à Agamemnon & à Alexandre; sur un bas-relief de Villa Albani (e). La statue de Sardanapale, (Fig. 71.) offre un beau modele d'un manteau royal & de la façon de le porter. Il est vrai que ce manteau tient au faste Asiatique; mais ce faste est d'une majesté sans exemple.

Du sceptre. Agamemnon (Fig. 21.) tient le sceptre comme faisoient ordinairement les Rois; son usage est même, selon Justin (f), plus ancien que celui du diadème. On voit à la Fig. 21. la forme simple du sceptre & sa longueur. La matiere en étoit de bois (g). Les Romains l'appelloient *Hasta*. Justin rapporte qu'anciennement les sceptres qu'on donnoit de son temps aux Dieux, étoient révéérés comme leurs statues mêmes.

Des Prêtres. Les Prêtres, outre la chevelure longue, portoient (h) une bande *Infula* autour de la tête. L'*Infula*, selon (i) Servius,

(c) *Monum. ant. ined. tom. 1, fig. 103.*

(d) *Pauf. tom. 2, fol. 373.*

(e) *Mon. ant. ined. t. 1, fig. 174.*

(f) *Lib. 43, fol. 402.*

(g) *Iliad. d'Hom. tom. 1, fol. 24.*

(h) *Eneidos, lib. 10, v. 538.*

Justin. Hist. lib. 24, fol. 265.

(i) Sur le verset 538. *lib. 10. Encid.*

vius, étoit une bande en maniere de diadème, & à laquelle pendoit de chaque côté des rubans ; elle étoit le plus souvent large, mêlée de blanc & de pourpre, & tortillée. La tête d'Hieron porte un diadème femblable. Il faut croire, par la pluralité des monuments, que la différence entre l'*Infula* & le diadème, confiftoit en ce que la premiere n'étoit point comme le diadème, d'une largeur égale dans toute fa longueur. L'*Infula* étoit terminée & liée derriere la tête par des especes de rubans. Il est cependant vrai qu'Alexandre Théopator (*k*) est représenté sur une pierre antique, ayant un diadème lié par derriere avec des rubans moins larges. Cela revient à la définition de Justin, qui nomme *Infula* (*l*) la bande royale des Rois Orientaux qui étoient venus à la rencontre d'Alexandre en Syrie, quoiqu'ailleurs (*m*) il se serve du mot de diadème en parlant des marques de la Royauté. Selon Berneggerus, sur le premier passage, le sens de Justin est, que l'*Infula*, quoique propre aux Prêtres & aux victimes, étoit cependant quelquefois attribué aux Rois. Un anonime (*n*) prend le diadème, l'*Infula* & les *Vitta* (qu'il appelle toutes mîtres) pour des marques de suppliant.

Je veux croire qu'il n'y avoit pas grande différence entre le diadème & l'*Infula*, mais après le passage de Servius, on peut conjecturer que les Rois Orientaux, dont parle Justin, avoient pris l'*Infula* comme plus convenable que

(*k*) *Theaur. Brand. pars 1, fol.*
108.

(*l*) *Justin. lib. 11, cap. 10, fol.*
489.

(*m*) *Lib. 43, cap. 3, fol. 479.*

(*n*) Explications de plusieurs Textes de l'Écriture-Sainte, tome 1,
fol. 81.

le diadème à leur situation vis-à-vis d'Alexandre. En effet, il étoit facile de les confondre, puisque le porte-torche qui portoit l'*Infula*, (office considérable à Athenes) (o), avoit été pris pour un Roi par un Barbare, après la bataille de Marathon. Cependant on peut admettre la différence susdite, puisqu'elle n'est pas dénuée de vraisemblance, & qu'elle est fondée sur la pluralité des monuments : déjà la ressemblance des Prêtres avec les Rois devient d'autant plus grande, que les premiers portoient également le sceptre comme les Rois (p). L'habillement des Prêtres consistoit dans la tunique longue & le *Pallium*. On voit dans Plutarque (q) le Devin Aristandre à cheval, à côté d'Alexandre, vêtu d'une robe blanche, ou, suivant Amyot (r), d'un manteau, avec un bandeau d'or à l'entour de la tête.

Dans l'accusation intentée contre Alcibiade (s), on lui impute comme sacrilège, “ d'avoir contrefait dans sa maison les saints Mysteres en présence de ses camarades, „ vêtu d'une robe longue comme le Grand-Prêtre. „

Deux peintures antiques trouvées sur le mont Esquilin, & gravées par Pietro Santi-Bartoli (t), représentent, selon Bellori, les mysteres d'Eleusine, célébrés en mémoire de Cerès & de Proserpine. (*) On y voit un Prêtre (Fig 23.)

(o) Plut. tom. 3, fol. 348.

(p) Iliad. tom. 1, fol. 4.

(q) Hommes illustres, tome 6, fol. 78.

(r) Fol. 446.

(s) Hommes illustres, tome 2, fol. 435.

(t) *Pitture ant. delle grotte di Roma*, tav. 11, fol. 13.

(*) *Bianchini, Ist. universale*, donne une autre interprétation à cette figure, mais elle est forcée & moins probable.

avec un enfant sur les genoux. Il est vêtu d'une tunique longue jusques aux pieds, avec un manteau pardeffus qui lui couvre la tête; de plus il a une couronne de feuilles, comme il étoit d'usage (v) chez les Grecs & chez les Romains pendant les sacrifices. Le *Laocoon* en porte encore des restes sur la tête, quoiqu'à d'autres égards les célèbres Auteurs de cette groupe aient passé pardeffus le Costume. Selon Solerius (w), les Grecs en sacrifiant, ne se couvroient pas la tête de leur manteau. Le sceptre que ce Prêtre tient à la main, sert encore à justifier ce que nous avons vu plus haut, que les distinctions du Sacerdoce se confondoient facilement avec l'appareil des Rois. Voyez Fig. 22. de Créon, Roi de Corinthe, pere de Glauca ou de Creusa (x), que Jason épousa après avoir abandonné Médée.

Il paroît encore que les Prêtres avoient une chaussure distinguée, puisqu'Appien Alexandrin (y) observe qu'Antoine passant l'hiver à Alexandrie, *avoit pris le Pallium & la chaussure blanche d'Attique*, appelée *Phæcastion*, dont les Prêtres se servoient à Athenes. La Fig. 23. porte des sandales fermées autour du pied; mais nous ne savons pas si la distinction consistoit dans la forme, ou simplement dans la couleur. L'histoire de tous les Pays & de tous les âges, s'accorde à placer les Ministres des Dieux dans un rang toujours distingué, soit par des habillements particuliers, ou par d'au-

(v) Ovidii Fast. lib. 2, tom. 7, fol. 78.

Élien, Histoires diverses, liv. 3, chap. 3.

(w) Anf. Solerius de Pileo, &c. fol. 42.

(x) Boccaccio genealogia de gli Dei, fol. 221.

(y) Liv. 5, fol. 492.

tres marques de considération. Ils balançoient quelquefois l'autorité royale; & le secret des augures & l'interprétation des oracles a mis souvent entre leurs mains le sort des États.

Chez les Grecs, comme chez les Romains, il y avoit des Souverains Pontifes, mais connus sous différents noms. A Athenes on les appelloit *Hiérophantes* (z); ils étoient chargés d'enseigner les mystères à ceux qui aspiraient à être initiés. Il y avoit aussi dans la même Ville un Archiprêtre qui présidoit aux choses sacrées, ayant sous lui des Sacrificateurs, des *Néocores*, c'est-à-dire des gens qui gardoient ou qui paroient les Temples. Il y avoit encore d'autres Ministres attachés au culte des Divinités; mais il nous seroit bien difficile de désigner leurs fonctions particulières. On apperçoit seulement sur les monuments Romains, des personnages qui pourroient se rapporter au culte religieux des Grecs; puisque les Romains avoient emprunté de ceux-ci une bonne partie de leurs cérémonies sacrées. Chez les Romains, c'étoient des jeunes gens qui portoient l'encens, le vin, l'orge sacrée, & les autres ustensiles. La plupart des sacrifices représentés sur les bas-reliefs, ou autres monuments que nous connoissons, se rapportent aux Romains: nous réservons le reste des particularités concernant cette matière pour l'Article de cette Nation.

Des Prêtresses.

Le culte de certaines Divinités étoit confié à des Prêtresses. Les femmes (a) à Argos, présidoient à la Religion, & leur Sacerdoce marquoit les Annales. Minerve Poliade

(z) Mythologie de l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 486 & suivans. | (a) Mytholog. de l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 486.

étoit servie à Athènes par une Prêtresse; à Delphes, il y avoit la Pythie. Ces Prêtresses étoient partagées en plusieurs classes; elles avoient des Ministres & des filles vierges (*b*) pour avoir soin des ustensiles. Il n'est pas vraisemblable qu'elles immoloient elles-mêmes les victimes, comme Iphiginie avoit été obligée d'immoler les étrangers (*c*) qui abordoient en Tauride. Le ministère des Prêtresses se fera sans doute borné à offrir de l'encens, faire des libations, & orner le Temple. Cependant la *Fig. 19.* pourroit faire conjecturer qu'elles immoloient de petites victimes, comme des chevres & des agneaux. La *Fig. 18.* montre l'habillement des Vierges qui accompagnent les Prêtresses, comme les jeunes hommes accompagnoient les Prêtres.

Les Philosophes étoient distingués par le manteau qu'ils portoient quelquefois sans tunique. L'Empereur Julien (*d*) demandoit, *s'il n'étoit pas arrivé un homme de Lettres portant manteau*; distinction plus sensible entre les Romains qu'entre les Grecs, qui portoient tous le *Pallium*. Octavius Ferrarius (*e*) appelle *Tribonium* le manteau des Philosophes. J'ignore en quoi il pouvoit différer du *Pallium*, si ce n'est que, selon l'expression d'Horace (*f*), il étoit double; j'entends qu'il environnoit deux fois le corps. Apparemment que les Philosophes ne portoient pas de tunique, c'est-à-dire ceux qui pouvoient le plus loin l'affectation. Plusieurs

Des Philo-
sophes.

(<i>b</i>) Paus. tom. 1, fol. 85.		(<i>e</i>) <i>De re vestiaria</i> , pars 2, lib.
(<i>c</i>) <i>Ovidii de Ponto</i> , lib. 3, epist. 2.		4, cap. 19.
(<i>d</i>) Lettres de Julien, tom. 2, fol. 395.		(<i>f</i>) <i>Epist.</i> 17, lib. 1.

d'entre eux se coupoient la chevelure (g). Apulée (h) les représente une barbe de boue au menton, la chaussure usée, un *Pallium* sur les épaules, & un bâton à la main. La *Figure 24.* montre un Philosophe. Cette statue se voit dans la Villa Ludovisi, où l'on trouve aussi la statue de Socrate, ayant le manteau agencé de la même maniere. Du temps de Tertullien le *Pallium* étoit presque inusité, & il continua de l'être, comme nous venons de le voir par la Lettre de Julien. Quelques Savants, en confondant les époques, ont cru que le *Pallium* n'appartenoit en propre qu'aux seuls Philosophes. Mgr. Bottari (i) est de ce sentiment.



CHAPITRE TROISIEME.

Des Armes défensives.

Du casque. **I**L paroît, par les monuments, que les Grecs avoient plusieurs especes de casques. La forme la plus usitée se distingue cependant par la représentation quasi générale des Héros & Divinités Grecques : nous le voyons à Minerve, soit aux statues qui la représentent, soit sur les médailles qui portent l'empreinte de sa tête, comme la *Fig. 26*, médaille de bronze, & plus orné aux deux autres. La *Fig. 25*, encore plus détaillée, représente le casque de Pyrrhus, dont la statue est conservée dans la galerie du Capitole. Ces casques sont d'une longueur, telle que tout le visage en doit

(g) *Horacii, epist. 18, lib. 1.*

(h) *Metamorph. lib. 11.*

(i) *Musæum Capitol. tom. 3, fol.*

119.

être couvert quand on y enfonce la tête ; & pour cela même on y remarque deux ouvertures correspondantes aux yeux, ainsi que la partie du devant forme une espèce de masque ou de visière. Les anciens Sculpteurs se sont cependant généralement gardé de représenter le casque ainsi abaissé, quoique sans cela un tel casque doive tomber de la tête dans les mouvements violents d'une bataille ; & cela d'autant plus qu'ils ont négligé d'y mettre les courroies ou lames d'airain, par lesquelles on lioit le casque sous le menton pour le tenir ferme sur la tête. Ces courroies ne sont cependant jamais omises aux casques placés à terre, sur les bas-reliefs, où il y a un tas d'armes près d'un Héros défarmé ; ou dans les représentations de quelque trophée ; & cela probablement parce que cette partie du casque cache les mâchoires, & quelquefois les oreilles. Cependant, du temps d'Homere (k), on connoissoit déjà ces attaches. Ménélaus auroit entraîné Paris, si Venus n'eût rompu les courroies, laissant le casque entre les mains de son vainqueur. Voyez la forme de ces courroies sur le bas-relief du Portique de l'Abbaye de Grotta Ferrata, près de Fiescati, Fig. 27. Suivant l'Abbé Winckelmann (l), ce bas-relief représente des Troyens portant le corps d'Hector. Je croirois plutôt que ce sont des Grecs avec le corps de Patrocle, vu qu'ils sont tous habillés à la Grecque, & que leurs casques, qui ont la forme des casques Grecs, n'ont rien de ce qui est attribué aux Troyens.

(k) Iliad. tom. 1, fol. 143.

(l) Monument. ant. ined. tom. 1, fig. 136. Tom. 2, fol. 178.

Quelques monuments offrent des casques d'une autre forme. Amphion, sur le bas-relief de Villa Borghese, en porte un qui ne débordé guere le front, & qui se termine en pointe sur le sommet de la tête. Une agathe représentant Alexandre (*m*), montre un casque, qui, hors la nuque du cou, qu'il couvre, est ferré à l'entour de la tête, de maniere à laisser découverts les cheveux à l'entour du front (comme à Ulysse, *Fig.* 28.) Une belle urne sépulchrale de la galerie du Capitole, représente la bataille des Athéniens contre les Amazones, où ils portent des casques semblables à ceux des Romains. On rapporte ces particularités pour ne rien omettre de ce que les monuments nous ont laissé ; du reste, le caprice des Artistes a quelquefois produit des singularités dont on ne s'est pas toujours assez méfié dans l'examen des formes ordinaires, qui ne peuvent être constatées que par la conformité des monuments.

Du casque Lacédémonien.

Le casque Lacédémonien, selon Thucydide (*n*), ne garantissoit pas des fleches; ce défaut provenoit sans doute de sa forme, puisqu'à d'autres égards Pollux vante cette armure. Les Dioscures étoient Lacédémoniens, (puisque leur pere (*o*), ou du moins l'époux de leur mere, Tyndare, étoit Roi de Laconie (*p*):) ils portent sur la plupart des monuments un casque, qu'on prendroit pour la moitié de l'œuf dont la fable les a fait sortir. Or cette forme a précisément

(*m*) Le grand Cabinet Romain, par de la Chaussée, 1. part. fig. 18.

(*n*) Rapporté par Bianchini, *Istoria univers.* fol. 360.

(*o*) *Iliad.* tom. 1, fol. 136.

Herodoto, lib. 4, cap. 9, fol. 150.

(*p*) *Boccaccio geneal. de gli Dei*, lib. 5, fol. 92 & 93.

fément le défaut de ne pas garantir contre la descente des fleches, ni le visage, ni le derriere du cou. Voyez le casque d'Ulyffe, *Fig. 28*, d'un bas-relief de Villa Borgese; il n'est pas facile de deviner pourquoi Ulyffe porte ce casque, supposé qu'il soit le même qu'on donne aux Dioscures, car la forme en differe sur quelques marbres (*q*); il est représenté sur une médaille avec un bonnet approchant de la forme d'un chapeau. Vulcain (*r*) porte un bonnet semblable à celui d'Ulyffe, (*Fig. 28* :) cependant, ni l'un ni l'autre n'étoient fortis d'un œuf. Mais ce dernier ayant épousé la fille d'Isarius (*s*), originaire de Sparte, (quoique Strabon (*t*) ait douté de ce domicile) il pouvoit, à raison de cette alliance, avoir adopté les usages des Lacédémoniens. Le casque de ceux-ci différoit de celui des autres Grecs, comme il se voit encore par un passage d'Appien Alexandrin (*v*) au sujet d'Épaminondas, qui avoit prié de tracer sur son tombeau : *Qu'avant lui ses Citoyens prenoient l'épouvante à la seule vue du casque Lacédémonien*. Ce casque, suivant Dom Pezzon, (*w*) ressembloit à la moitié d'une coque d'œuf. Le cuir & l'airain étoient les matieres dont les Anciens se servoient pour fabriquer cette armure; aussi lisons-nous dans Homere (*x*), que le vaillant Trasymene

(*q*) *Theaur. Brand. pars 2, fol. 562.*

(*r*) *Idem, pars 1, fol. 363, 366. Antonio Agastini, dial. 2, fig. 33.*

(*s*) *Paul. tom. 1, fol. 304. Meferiac, Comment. sur les Épît. d'Ovide, tom. 1, fol. 27.*

(*t*) *Lib. 10, fol. 188.*

(*v*) *De la guerre de Syrie, fol. 104.*

(*w*) *Antiq. de la Nation & la langue de Celtes, fol. 156.*

(*x*) *Iliad. tom. 2, fol. 146.*

donna au fils de Tydée une épée à deux tranchants, lui plaçant sur la tête un casque de cuir de bœuf, sans ornements ni aigrette, qui étoit l'armure ordinaire des jeunes Aventuriers. On fabriquoit aussi des casques avec plusieurs peaux (y) les unes sur les autres, & fourrées de laine, surmontés d'une gueule de lion, ou autre animal, comme on voit aux portes-enseignes chez les Romains. Il y en avoit aussi de la même forme que ceux d'airain : on en voit un plié sous le pied d'une femme assise ; bas-relief de Villa Albani.

Les casques étoient diversément ornés ; celui de Pyrrhus (Fig. 25.) porte deux chevaux ailés, & un sphinx au milieu, surmonté d'un panache ; d'autres portoient en guise de panaches des touffes de crin, teint en pourpre (z) ou en autres couleurs (Fig. 27.) ; d'autres, enfin, garnissoient leurs casques de pierres précieuses, comme (a) celui d'Alexandre, dont la partie qui couvre la nuque du cou étoit enrichie de pierreries. Le casque n'empêchoit pas que les Monarques ne portassent aussi le Bandeau royal ou le diadème, apparemment sous le casque, puisqu'Alexandre (b) en poursuivant les ennemis, ayant blessé Lyfimaque au front, détacha son diadème pour bander la plaie.

Voyons maintenant une armure complète (c). *Agamemnon s'arme lui-même, il met ses bottines, qui s'attachoient avec des agraffes d'argent, il endossa sa cuirasse ; elle avoit dix cannelures d'acier rembrunis, douze d'or, & vingt d'étain ;*

(y) Iliad. tom. 2, fol. 147.

(z) Iliad. tom. 2, fol. 376.

(a) *Vie de Plutarq. pars 2, fol.*(b) *Justini, lib. 15, cap. 3, fol. 256.*

(c) Iliad. tom. 2, fol. 169, selon Madame Dacier.

www.libtool.com.cn
 & aux deux côtés on voyoit en relief trois dragons, qui par la variété de leur couleur, ressembloient parfaitement à ces arcs merveilleux que le fils de Saturne a placés dans les nues pour être dans tous les âges un signe à tous les mortels. Ce Prince prend ensuite sa redoutable épée, toute brillante de cloux d'or; le fourreau étoit d'argent, & le baudrier relevé d'or : il arme son bras d'un bouclier à l'épreuve, qui le couvroit tout entier. Dix cercles d'airain, avec vingt bossettes d'étain entremêlées de bossettes d'acier rembrunis, regnoient tout à l'entour, & au milieu étoit travaillé en relief la terrible Gorgone, jettant des regards affreux, environnée de la Terreur & de la Fuite. Ce bouclier avoit sa courroie d'argent, sur laquelle s'étendoient les plis tortueux d'un épouvantable dragon à trois têtes menaçantes, qui jettoient d'horribles sifflements. Il couvre sa tête d'un casque ombragé de quatre aigrettes, au dessus desquelles s'élevoit un panache qui flotloit au gré des vents : il prend dans sa main deux javelots.

Quant à la forme & aux ornements des cuirasses, je ne puis en donner un meilleur exemple que celle de Pyrrhus, *Fig. 30*, elle présente une armure des plus riches; elle est travaillée ou modelée sur la forme extérieure du corps, avec tous ses muscles; les ouvertures par lesquelles les bras doivent passer, sont défendues par des lames de cuir, terminées à leurs extrémités en guise de franges. Nous savons qu'on fabriquoit ces cuirasses, soit avec du cuir, soit avec de la laine, soit avec du coton (*d*), ou avec de la toile piquée &

De la cuirasse.

(*d*) Comment. de Calmet. Dissertation sur la milice des anciens Hébreux, tom. 3, fol. 533.

battue ; il y. en avoit même de feutre comme nos chapeaux. Les cuirasses d'airain étoient rares ; en voici cependant une description faite par Pausanias au sujet du tableau de Polignote. *On voit, dit-il, une cuirasse d'airain d'une forme très-différente de celles d'aujourd'hui & comme on en portoit alors ; elle est composée de deux pieces, dont l'une couvre le ventre & l'estomac, l'autre le dos & les épaules ; la partie antérieure étoit concave ; & de là même ces sortes de cuirasses prenoient leur dénomination : les deux pieces se joignoient par des agrafes. Cette armure étoit d'une très-bonne défense, indépendamment du bouclier ; ainsi Homere nous peint-il le Phrygien Phorcys combattant sans bouclier, parce qu'il avoit une de ces cuirasses ; & dans le Temple de Diane d'Éphèse, on voit un tableau de Calliphon de Samos, où des femmes ajustent une cuirasse semblable sur le corps de Patrocle.*

Aucun monument Grec ne nous a conservé la forme de ces cuirasses d'airain ; il semble qu'elle devoit différer de celles qu'on remarque aux statues, puisque Pausanias, si curieux en monuments, paroît particulariser les premières ; & en effet il semble que toutes les cuirasses qu'on apperçoit sur les monuments Grecs aient été moulées les unes sur les autres ; conformité qui prouve bien une même matiere : celle d'Alexandre (f) étoit de coton ou de lin piqué (g) ; celle d'Amasis, dont il a été fait mention, étoit mêlée de lin & de coton, matieres qui paroissent bien foibles pour garantir son homme dans les combats.

(e) Voyage histor. de la Grece, |
tome 2, fol. 376.

(f) Plutarque, Hommes illust.
tom. 6, fol. 77.

(g) Hérodote, fol. 216.

Il est bien difficile de se représenter comment les Anciens pouvoient donner à une armure, nécessairement assez compacte pour résister aux coups, cette flexibilité qui se prêtoit à la forme du corps & des muscles; cette souplesse pour laisser à celui qui en étoit couvert, la liberté de se mouvoir, de se courber en tout sens. Il faut croire que les Anciens possédoient à un plus haut degré de perfection que nous, l'art de mettre en œuvre ces matières légères, même les métaux, puisqu'Ammien (*h*), en parlant de la (*Lorica*) cuirasse des Sarmates, dit qu'on les prendroit pour des statues de Praxiteles, & non pour des hommes couverts de lames d'airain, appropriées à tous les membres, de manière qu'elles suivoient tous les mouvements du corps. Ce passage d'Ammien, outre qu'il prouve l'habileté des Anciens, rend témoignage de la véridicité des monuments, plus incroyables pour les cuirasses des Sarmates que pour celles des Grecs. Aussi les monuments ne représentent aucune cuirasse qui ne soit rigoureusement adaptée à la forme extérieure du corps humain. Or, quelque répugnance que nous ayons de nous prêter à la possibilité de ces faits, notre incrédulité ne fau- roit combattre le témoignage constant de tant de siècles, celui des Artistes, leur nombre, leur unanimité. Pourquoi ne s'en trouve-t-il pas parmi eux, qui, bornant l'imagination à la fidelle représentation des choses réelles, aient transmis d'autres formes de cuirasses, en un mot, copiées d'après nature? Gardons-nous donc de prononcer sur un point qui échappe à notre connoissance, & croyons que les Artistes de

(*h*) Liv. 16, rapporté par Passenrode, fol. 106.

l'antiquité n'ont fait que rendre justice à l'industrie de leurs contemporains. Cela ne suppose pas, au reste, que tous chefs & soldats avoient des armures également achevées; l'on sent aisément que les Sculpteurs, en les imitant, prenoient pour modèles les cuirasses les mieux travaillées, évitant avec soin les plis désagréables, ou les défauts d'une armure grossière. Celles dont nous parlons avoient assez de consistance ou de roideur pour conserver leur forme lorsqu'on les posoit à terre, comme on voit par un nombre infini de monuments. A différentes cuirasses dont les statues des Empereurs sont couvertes, on remarque des charnières qui les joignent des deux côtés du corps; ces cuirasses paroissent composées de deux pièces, mais de la forme de celle de Pyrrhus, donc elles ne pouvoient être de métal.

Iphicrates, Général des Athéniens (*i*), fut le premier parmi les Grecs qui substitua aux cuirasses de fer & d'airain, celles de lin; armure plus commode pour la facilité du mouvement. Ce Général fleurissoit environ 340 ans avant Jesus-Christ. Cornelius Nepos, remarquant l'incommodité des susdites cuirasses de métal, que portoient les soldats avant Iphicrates, nous laisse ignorer leur forme, laquelle devoit encore différer des cuirasses dont parle Pausanias, puisqu'ici il ne s'agit que des soldats.

Alexandre portoit une double cuirasse de lin (*k*) sur un saxon de Sicile, qu'on mettoit avec une ceinture; ce sont

(*i*) *Cornelius Nepos vita Iphicrat.* | Mr. Dacier, tome 6, fol. 77; par
cap. 1. | Amiot, fol. 446.
(*k*) Hom. illust. de Plutarq. par |

les termes de Mr. Dacier : il a raison, si par *Sayon* il entend la tunique, puisqu'on la portoit toujours sous la cuirasse. La version Italienne dit (1) sur une jacque de maille, mais à tort : les ornemens de la cuirasse de Pyrrhus étoient probablement de la même matiere que ceux de la cuirasse d'Amasis, tissue en or, laine & coton ; ce qui n'empêche pas que les ornemens placés aux endroits les moins flexibles, n'aient pu être de quelque métal massif : l'on remarque de chaque côté aux endroits entre les épaules & le cou une bande large & forte, destinée à couvrir les jointures, & à défendre cette partie du corps. Ces bandes sont attachées avec des anneaux pardevant sur la poitrine, & par derriere sur l'homoplate. (Voyez la cuirasse de Pyrrhus, & la Fig. 31.) Les ornemens qui accompagnent cette partie de l'armure étoient plus ou moins riches ; souvent même il n'y en avoit point du tout. Les Grecs portoient sous leur armure une tunique courte (m), à la hauteur des genoux, avec des manches qui ne passaient jamais le milieu du bras d'entre l'épaule & le coude, au dessus desquelles il y avoit des bandes de consistance pareille à celle de la cuirasse, placées en long les unes à côté des autres, pour couvrir l'épaule. D'autres, comme la Figure 29, sont sans bandes, mais l'épaule est également bien couverte par cette espece de prolongement, qui prend la forme exacte du haut du bras.

La cuirasse est ordinairement terminée vers le bas par Des cuissards.

(1) Vite degli Huomini illust. | (m) Elien, Histoires diverses, liv.
part. 2^{da}. fol. 23. | 13, chap. 37.

des échancrures à charnières , qui cachent l'attache des cuiffards , qu'on fabriquoit ordinairement de cuir , & de la forme comme à la *Fig. 114*. Les bandes qui fervent de cuiffards à la cuiraffe de Pyrrhus étoient d'airain , & l'on distingue clairement à chacune de ces bandes , les charnières qu'on y faisoit , pour ne pas gêner le mouvement. Lorsque ces bandes étoient à deux rangs , celles de dessous remplissoient l'intervalle de celles de dessus ; leur longueur commune se terminoit un peu au dessus des genoux , que les Grecs ne couvroient jamais. Du reste , il faut s'attendre à trouver quelquefois sur les monuments (sur des pierres gravées sur-tout ,) des formes étrangères , à l'usage suivi des Anciens , comme sont entr'autres la cuiraffe & les cuiffards représentés sur une belle pierre gravée à une figure , que Beger a pris (*n*) pour *Corragus* le Macédonien : en tout cas on ne fera point blâmé de rejeter , comme caprices d'Artistes , des formes qui n'auront point pour elles le témoignage des Auteurs , ou un nombre de monuments.

Des bottines.

Les bottines ou jambières composoient la dernière partie de l'armure ; Agamemnon attachoit les fiennes avec des agraffes d'argent (*o*). Sur un bas-relief , contre la façade de Villa Borgese , on voit Achille , à qui on met les jambières : cependant dans le nombre des statues antiques , je n'en connois qu'une seule qui soit ornée de cette partie de l'armure. Cette statue , *Fig. 31* , se trouve dans un bosquet

(*n*) *Theaur. Brand. pars 1, fol.*
105.

(*o*) *Monum. ant. ined. tom. 1,*
fol. 132.

www.libtool.com.cn
 quet près d'une fontaine de Villa Borghese, elle montre clairement la façon dont ces bottines ou ces jambières, qui ne couvrent que le devant, depuis le genou jusques au coude-pied, étoient attachées, au moyen de quelques courroies qui entourent la jambe par derriere. La chaussure, quoique très-particuliere & forte, laisse les doigts du pied découverts. Il est assez étonnant que cette chaussure militaire soit la seule que les monuments nous aient transmise. La statue dont nous parlons, semble représenter un Guerrier Grec, à en juger par le bouclier à anse; du reste, le tout est d'une exécution assez médiocre.

Il n'est pas rare de trouver sur les monuments ces especes de brodequins qui montent à moitié de la jambe, comme à Zethus, Amphion & Agamemnon : on en voit même qui sont plus ornés; par exemple, la chaussure d'une femme à côté de la *Fig. 31*, représentant la Vertu, sur un bas-relief de l'arc de Constantin. Cette figure est probablement Grecque, puisque les Romains ne se servoient pas de pareilles chaussures.

Les Grecs portoient l'épée suspendue à un baudrier, lequel passoit de l'épaule droite vers le côté gauche : (*Voyez Agamemnon, Fig. 21.*) ces baudriers étoient quelquefois fort ornés. Homere en décrit qui sont relevés d'or & de couleur de pourpre. Celui de la *Fig. 21.* ne répond guere, par sa simplicité, à cette description. Ils s'attachoient (*p*) avec une agraffe, & faisoient monter le pommeau à la hauteur de la poitrine. L'Abbé Winckelmann prétend que ce pom-

De l'épée &
du bouclier.

(p) Iliad. d'Homere, tom. 1, fol. 161.

meau avoit la forme d'un champignon. Quant à l'épée elle étoit courte comme celle d'Agamemnon, & quelquefois richement ornée. Exemple : celle de Pausanias (*q*), sur la garde de laquelle il y avoit un char à quatre chevaux délicatement travaillés (*). L'épée servoit également à pointer & à trancher souvent des deux côtés (*r*). Celle des Lacédémoniens, nommée *Xiela*, étoit courbée en forme de faux (*s*), comme celle de Persée (*t*), que l'Abbé Banier a pris pour un javelot recourbé.

Au reste, on a vu qu'on portoit le manteau de guerre, *Chlamyde*, sur la cuirasse. Les Écrivains l'ont communément rendu en François par cotte-d'armes; l'Abbé Vertot (*v*) s'est beaucoup étendu pour montrer qu'elle différoit de la cuirasse. Les Macédoniens, sous le Roi Persée, portoit des *Chlamydes* de couleur de pourpre (*u*) sur des armes dorées. Les Lacédémoniens (*w*) avoient des *Chlamydes* d'écarlatte, pour dérober le sang à la vue des soldats.

Du bouclier.

Le bouclier étoit la piece la plus essentielle de l'armure, les Grecs en avoient pris l'usage des Égyptiens (*x*); d'a-

(*q*) Valere Maxim. fol. 32.

(*) Les Rois avoient souvent, comme on voit à Agamemnon, un couteau au fourreau de l'épée, Iliad. tom. 1, fol. 137.

(*r*) Iliad. tom. 2, fol. 146.

(*s*) Bianchini Ist. univ. fol. 360. Mr. Caylus, Recueil d'Antiquités, tom. 7, pl. 23, fig. 5.

(*t*) Ovidii *Metamorp.* lib. 4.

Fab. 18, traduit par l'Abbé Banier, tom. 1, fol. 278.

(*v*) Histoire de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 440.

(*u*) Vies des Hom. ill. tom. 3, fol. 115.

(*w*) Elien, Hist. diverses, liv. 4, chap. 6.

(*x*) Herodote, lib. 4, cap. 10, fol. 157.

bord ils avoient été très-grands, comme le témoigne l'épithete d'immenses qu'Homere leur donne, *Heçtor rejetta sur les épaules son bouclier immense qui le couvre tout entier*; & en décrivant celui d'Ajax, il se sert de l'expression suivante, selon Madame Dacier (y), *Ajax s'approche couvert de son immense bouclier, qui paroïssoit comme une tour, & qui étoit l'ouvrage admirable de Tichius, le plus excellent ouvrier de son temps, qui habitoit dans la ville d'Hile : il l'avoit fait de sept doubles de peaux de bœuf tout entier, qu'il avoit couvertes d'une forte lame d'airain.*

Le passage où *Heçtor rejette sur ses épaules son bouclier immense*, indique que ce bouclier avoit une courroie pour entourer le cou, outre la courroie ou anse vers le bord, pour être dirigé avec la main. (Fig. 29.) Ce fut Cléomene, Roi de Sparte (z), qui le premier défendit de se servir d'une courroie attachée avec une agraffe; il y substitua une anse, laquelle est ordinairement représentée comme une large courroie à l'entour du bras, un peu plus bas que le coude, avec une seconde anse pour la main. (Fig. 137.) L'Abbé Winckelmann (a) a fort bien remarqué que ce changement avoit moins pour objet de remplacer la courroie par une anse, que d'abolir l'usage de porter la courroie autour du col. Quant à l'anse proprement dite, on en trouve la forme à la Fig. 31.

(y) Iliad. tom. 2, fol. 17.

(z) Plutarq. Hom. illust. tom. 7, fol. 18 & 144.

fol. 53, par Amiot, fol. 532.

De différents
boucliers.

Iphicrate (*b*) changea les anciens boucliers de l'Infanterie, & leur substitua la *Pelta*, qui étoit, selon Platon (*c*), un bouclier échancré, & différent de la *Parma* des Romains (*d*). Ce dernier, chez les Grecs, étoit rond & très-grand; à raison de ce changement on les avoit appelé *Pelastæ*, suivant Nepos & Diodore. (*e*)

Quoique la *Pelta* fut échancrée, on trouve cependant sur les médailles de Tarente, Colonie Grecque, des soldats à cheval (*f*), avec des boucliers ronds; la Cavalerie en aura peut-être conservé l'usage. Les Argiens avoient des boucliers ronds (*g*), comme celui de Diomedé sur une pierre antique (*h*); Beger (*i*) doute cependant, avec raison, si cela doit s'entendre d'une forme parfaitement ronde, puisque les médailles Lacédémoniennes, Argiennes & Locriennes, produites par Goltzius, montrent des boucliers de forme elliptique. Ceux des Thébains & des Lacédémoniens étoient en ovale, comme en ont deux soldats qui conduisent Épaminondas blessé à la bataille de Mantinée (*k*); mais si on doit ajouter foi aux médailles Thébaines, cette forme ovale n'étoit pas toujours simple comme l'indiquent les marbres & les pierres gravées, mais échancrée de côté

(*b*) *Cornel. Nepos in Iphicrates*,
cap. 1.

(*c*) Loi de Platon, tom. 2, fol.
114.

(*d*) *Lipf. de milit. Rom. lib. 3*,
Analeſta dial. 1.

(*e*) Diod. de Sicile, tom. 4, fol.
321.

(*f*) *Thef. Brand. pars 1*, fol. 322.

(*g*) Cabinet du feu Baron Stoch,
fol. 388. *Lipſtus de mil. Rom. lib.*
3, *Dial. 1.*

(*h*) *Monum. ant. ined. tom. 2*,
fol. 141.

(*i*) *Thef. Brand. pars 1*, fol.
280.

(*k*) *Thef. Brand. pars 1*, fol.
101.

& d'autre, comme il se voit à la médaille à côté de la *Figure 31 (l)* : ce qui m'a fait conjecturer que ce bouclier étoit la *Pelta*, de même que celui des Amazones, *Fig. 69 & 70*.

Ce détail sur les boucliers Grecs paroît insuffisant, mais il faut s'en prendre à l'obscurité des monuments & des Auteurs : au reste, plusieurs Peuples portoient des marques auxquelles il étoit facile de les reconnoître.

Les Sicioniens avoient, suivant Xénophon (*m*), des $\xi\xi$ sur leurs boucliers ; & les Lacédémoniens, suivant Pausanias (*n*), un λ , la lettre initiale de leur nom : il y avoit également des emblèmes affectés aux Princes & aux principaux personnages. Homere place la Gorgone sur le bouclier d'Agamemnon, & Polignote lui donne un dragon. La figure d'un dauphin, selon Licophon & Stesicore, appartient à Ulyffe (*o*). Alcibiade (*p*) portoit un bouclier d'or, sur lequel la marque d'Athenes étoit remplacée par un amour armé de la foudre ; j'ignore quelle étoit cette marque Athénienne : c'étoit sans doute, comme celle des Sicioniens & Lacédémoniens, la lettre initiale du nom. Aristomene, Général des Messéniens, avoit sur son bouclier (*q*) un aigle, qui de ses ailes déployées embrassoit les extrémités.

L'Abbé Fraguier (*r*) veut prouver, par l'autorité d'Ef-

Des marques
portées sur les
boucliers.

(*l*) *Thef. Brand. pars 1, fol.*
473.

(*m*) Continuation de Thacidide,
tom. 3, fol. 159.

(*n*) Voyage de la Grece, tom. 1,
fol. 387.

(*o*) Bianchini *Istoria universale*,
fol. 350.

Le Cabinet du feu Baron Stosh,
fol. 398.

(*p*) Plutarc. vite degli Huomini
illust. tom. 1, fol. 155.

(*q*) Pausanias, tom. 1, fol. 359.

(*r*) Mémoires de Littérature de
l'Académie d'Inscriptions & Belles-
Lettres, tom. 2, fol. 54.

chyle & d'Euripide, que dès la première guerre de Thebes, les symboles & les devises furent mises en usage sur les boucliers; mais je crois en voir l'incertitude dans la description que je vais donner, d'après lui-même, des marques que les Poètes ont attribuées aux Héros. Tydée, selon Eschyle, avoit l'image de la nuit, représentée par un fond noir parsemé d'étoiles avec la lune; & selon Euripide, c'étoit la dépouille d'un lion. Capanée, suivant Eschyle, portoit l'image de Prométhé, une torche à la main, avec ces mots : *Je réduirai la ville en cendres*; & selon Euripide, un géant qui supporte la terre. Ethéocle, selon Eschyle, avoit un soldat qui monte à l'assaut avec ces mots : *Mars lui-même ne m'arrêteroit pas*. (Cet Ethéocle n'est pas le frere de Polynice.) Adrafte, selon Euripide, avoit l'hydre qui enleve au dessus des murs de Thebes, les enfants des Thébains. Euripide donne à Hypomédon l'argus à cent yeux, & Eschyle lui donne Typhée, vomissant des flammes; il donne à Hyperbius, Jupiter armé de la foudre; à Parthenopée, le sphinx écrasant un Thébain sous ses pieds; & Euripide lui donne sa mere Athalante, qui tue à coups de fleches le sanglier d'Étolie. Amphiaraus, selon les deux Poètes, d'accord en ce seul point, n'avoit qu'un bouclier blanc. Polinice, selon Eschyle, avoit l'image de la Justice, qui le conduit lui-même par la main, & ces mots : *Je te rétablirai*. Selon Euripide, il avoit des cavalles qui déchirent Glaucus. Alcmeon, selon Pindare, portoit un dragon. Thydée, selon Eschyle, avoit son bouclier environné de clochettes, comme rapporte l'Abbé Winckelmann (s); mais comme

(s) *Monum. ant. ined. tom. 2, fol. 141.*

ce n'est pas une devise, Monsieur Fraguier n'en fait point mention.

Ne seroit-on pas fondé à croire que ces devises ont été imaginées par les Poètes pour distinguer leurs Héros, & empêcher que dans les représentations théâtrales, les spectateurs ne prissent le change, par le grand nombre des Capitaines qu'on introduisoit sur la scène, sans quoi ces Poètes ne seroient pas tombés en contradiction sur les emblèmes & devises attribués à ces différents personnages ? Mr. l'Abbé Fraguier auroit dû prouver que ces Capitaines changeoient de bouclier à chaque expédition, ou du moins qu'on leur appliquoit quelque devise analogue à chaque nouvelle guerre qu'ils alloient entreprendre, puisque ces symboles & devises se rapportent presque tous à la guerre de Thebes. Jamais n'en voit-on sur les monuments, excepté une tête de Méduse, ou autre chose semblable, sans allusion quelconque. Quelquefois les boucliers étoient tous blancs (t), comme ceux qui distinguoient une certaine troupe de Macédoniens. Pline dit (v) *que les boucliers dont on se servoit devant Troye, avoient des images.* Nous avons marqué celles qu'on attribue à quelques Héros ; il ne paroît aucunement qu'on ait jamais représenté le portrait de la personne sur son bouclier, excepté sur les boucliers votifs : il est cependant vrai que Pline dit quelques lignes plus bas, en parlant des boucliers que les Romains posèrent dans les Basiliques, *que pour célébrer la valeur de celui qui avoit possédé le bouclier, on y gravoit son image.* Il faut rap-

(t) Tite-Live, Décad. 4, liv. 14. | (v) Lib. 35, cap. 3.

porter ces paroles aux boucliers votifs, d'autant que Pline commence ce Chapitre par A. Claudius, le premier qui posa les boucliers de sa famille en des lieux publics, comme M. Émile, Consul avec Q. Lutatius, fut le premier qui les plaça en sa maison. Ces boucliers furent vraisemblablement inventés pour remplacer les images de cire, dont Pline (*w*) avoit parlé dans le Chapitre précédent, devenues à charge par leur nombre dans les familles anciennes, & d'ailleurs moins propres à orner une maison que des boucliers qu'on suspendoit dans des salles. Si Pline dit ailleurs (*x*), que les Carthaginois faisoient des boucliers & les images d'or, comme le bouclier d'argent avec l'image d'Asdrubal (*y*), cela ne prouve pas qu'ils fussent d'usage pour se défendre, quoique Pline ajoute, qu'on les portoit avec soi au camp. Cette circonstance seroit inutile s'il eût entendu parler des boucliers ordinaires : on les portoit avec soi pour les dédier aux Divinités, & pour laisser dans leurs Temples des monuments de grandeur ou de reconnoissance après le gain d'une bataille ou autre événement considérable. C'étoient donc des boucliers votifs massivement construits, ou d'une grandeur démesurée. Tite-Live (*z*) en parlant de celui d'Asdrubal, dit qu'il étoit d'argent, pesant 138 livres. Un autre bouclier, orné du portrait (*a*) de Germanicus, qu'on plaça après sa mort parmi les portraits des Orateurs, étoit

(*w*) Lib. 35, cap. 2.

(*x*) Lib. 35, cap. 3.

(*y*) Tite-Live, Décad. 3, liv. 5.

(*z*) Décad. 3, liv. 5.

(*a*) Annal. de Tacit. tom. 1, liv.

2, fol. 126.

étoit d'or, & d'une grandeur démesurée; tels étoient aussi ceux que le Sénat fit ôter après la mort de Domitien (b). Il seroit bien difficile de prouver qu'on faisoit des portraits du temps du siege de Troye, quoique Virgile, moins exact en ce point qu'Homere, en prête l'art aux Carthaginois dans le temps du passage d'Énée à Carthage, comme il suppose l'usage de la trompette dont Homere n'a point parlé. Nous ne disons rien du bouclier d'Achille, dont ce dernier fait une si belle description, puisque c'étoit une merveille, & conséquemment une exception à l'usage ordinaire, comme étoit le bouclier de Minerve, orné, suivant Homere, de cent rangs de franges d'or, chacun du prix de cent bœufs; prix exorbitant, eu attention à la maniere de trafiquer de ces temps-là par échange. Serait-ce une hyperbole pour exprimer une chose sans prix? ou, comme du temps de Thésée (c), on se seroit d'une monnoie avec l'empreinte d'un bœuf: c'est de ceux-ci peut-être dont le Poëte Grec a parlé.

Dans les cas imprévus se trouvant sans armes défensives, on s'enveloppoit le bras gauche du manteau, & il seroit à parer les coups en guise de bouclier, comme il servit à Cléomene (d) & à Alcibiade (e), selon la version Italienne de Plutarque. Amyot (f) & Mr. Dacier (g) ont diversément traduit ces passages par la découfure de la manche de leur habit.

(b) Sueton. fol. 343.

(c) Plutarq. vies des Hom. illust. tom. 1, fol. 72.

(d) Vite de gli Huomini ill. di Plutarcho, part. 1, fol. 589.

(e) *Ibidem*, fol. 179.

(f) Fol. 539.

(g) Vies des Hommes illustres, tom. 7, fol. 97.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Armes offensives , Machines , Chars , Cavalerie & Vaisseaux.

De la pique. **L**ES Grecs se servoient de l'épée, de la lance ou de la pique, du javelot & de l'arc : j'ai parlé de la première à l'occasion du baudrier, je traiterai ici des autres.

La lance se manioit, soit d'une main ou des deux mains; on la lançoit aussi de distance (*h*) : sa longueur, au temps du siege de Troye, étoit (à ce qu'il paroît,) de dix à onze coudées; mais sur les monuments, elle dépasse de peu de chose la hauteur de l'homme (*i*). Iphicrate, environ l'an 360 de Rome, doubla la longueur des piques, ce qui les rendroit de vingt à vingt-deux coudées, suivant la mesure ci-dessus; mais comme elles n'avoient, selon Polybe (*k*), que quatorze à seize coudées au temps de la domination des Macédoniens, il faut croire que quelques-uns seulement en avoient eu auparavant de dix à onze coudées; les Chefs, peut-être, comme au temps d'Homere. Ceux-ci s'étoient distingués par la longueur & le poids de leurs lances : par exemple, celle d'Achille, que Patrocle ne put manier. Ces piques, de quatorze à seize coudées, convenoient spécialement à la phalange, espece de bataillon, qui présentoit cinq piques pour un homme de front. La forme

(*h*) Strabo, lib. 10, fol. 183.

(*k*) Liv. 17, fol. 627.

(*i*) Corn. Nepos in Iphicrat. cap. 1.

de celle-ci ne différoit pas des nôtres , à l'exception seulement , que dans les premiers temps de la Grece , la pointe en étoit d'airain , au-lieu de fer.

Nous avons vu dans Homere , Agamemnon armé de deux javelots , c'étoient proprement des piques courtes & légères , comme de grandes fleches (l) qui se lançoient de la main ; la pointe en étoit très-affilée , & en forme d'hameçon.

Javelots.

L'usage de l'arc remonte à la plus haute antiquité ; les armées avoient généralement des troupes légères composées d'Archers & de Frondeurs. Les Thébains , outre les armes ordinaires (m) , portoient encore des massues ; & à leur exemple , d'autres Peuples s'en sont servis , comme firent quelques Arcadiens à la bataille de Mantinée.

Les Grecs ont connu de bonne heure l'usage de fortifier le Camp de palissades , comme les Romains ; avec cette différence , (au moins du temps de Philippe , Roi de Macédoine) (n) qu'ils coupoient le bois plus gros & plus branchu. Aussi un soldat pouvoit-il à peine porter un pieu ; & quand l'ennemi en arrachoit un seul , il faisoit une ouverture considérable ; au-lieu que chez les Romains , les pieux étoient plus légers , plus ferrés , plus entrelacés , & plus difficiles à détacher en breche.

Des palissades.

Quoique l'usage de la trompette soit très-ancien , puisque Pausanias (o) en attribue l'invention à Thyrenus , fils

De la trompette.

(l) Diod. de Sicile , tom. 4 , fol. 61. | (n) Décad. 4 , liv. 3 , Tite-Live.
 (m) Thucidid. continué par Ze- | (o) Voyage historiq. tome 1 , fol.
 nophon , tom. 3 , fol. 353. | 189.

d'Hercule, il paroît par le silence d'Homere, qu'on ne s'en servoit point au temps du siege de Troye; aussi faisoit-on grand cas d'avoir la voix forte, pour se faire entendre d'un bout de l'armée à l'autre. Anciennement, dans les combats, on se servoit de Porte-flambeaux, Prêtres consacrés à Mars, qui portoient à la tête des troupes des torches ardentes, pour les jeter dans l'intervalle qui séparoit les armées (*p*); & après l'abolition de cet usage, on se servit de conques marines. Il faut croire que l'usage de la trompette ne tarda guere à s'introduire; cependant il n'en est pas fait mention, que je sache, avant Timoleon (*q*) & Alcibiade. Les Lacédémoniens (*r*) marchaient à l'ennemi aux sons des flûtes & de la lyre, contraires en cela à la sévérité des mœurs dont ils faisoient profession.

Des Enseignes.

Les Enseignes n'étoient point connues du temps d'Homere, à en juger par le silence de ce Poëte (*s*); aussi *Agamemnon*, dans le trouble, *ne se pouvant faire entendre par la voix, prit un voile de pourpre qu'il leva avec les mains pour se faire remarquer, & pouvoir donner ses ordres; s'arrêta sur le vaisseau d'Ulyssè, d'où il se pouvoit faire entendre, & du quartier d'Ajax, fils de Telamon, & de celui d'Achille, qui s'étoient postés aux deux extrémités du camp.* Il est fait mention d'Enseignes chez les Grecs pendant le regne d'Alexandre, qui fit changer le signal de la marche, faisant

(*p*) Notes sur l'Ajax furieux de Sophocle, tom. 1, fol. 252.

(*q*) Vies des Hom. illust. de Plut. tom. 3, fol. 48.

Diod. de Sicile, tom. 3; fol. 484.

(*r*) Pausan. voyage hist. tom. 1, fol. 292.

(*s*) Iliad. tom. 2, fol. 51.

élever un étendard au dessus de sa tente, au-lieu de sonner la trompette, qu'on n'entendoit pas bien par le bruit & le fracas du décampement. J'ignore la forme qu'avoient ces enseignes, & le temps où les Grecs commencerent à s'en servir. *

Il est assez singulier qu'Homere ne fasse point mention de Cavalerie, quoique dès avant la guerre de Troye on en dût connoître l'usage, puisque Castor & Pollux sont représentés combattant à cheval : on veut même (t) que les Argonautes aient embarqué leurs chevaux pour l'expédition de la Toison d'or. Dans la bataille de Thésée contre les Amazones, celles-ci sont représentées à cheval; leur Reine venant au secours des Troyens, l'est également. (Voyez un bas-relief de Villa Borgese.) Il est singulier; dis-je, que dans les descriptions des batailles, Homere ne fasse jamais monter aucun Guerrier à cheval pour combattre. Nestor cependant devoit connoître cet usage, puisqu'il avoit été présent à la bataille des Lapithes contre les Centaures, inventeurs de la Cavalerie, selon Diodore (v); ou les Theffaliens, suivant Pline (w). Or Nestor ayant déjà vécu deux âges d'homme, lorsqu'il étoit au siege de Troye, pouvoit connoître l'avantage des chevaux de selle. Aussi Virgile,

De la cavalerie.

* Selon Alexander Neapol. l. 4, Genial. dier. rapporté par Passenrode, *der Griechen ende Romeynen Krygshandel*, fol. 139. Les Athéniens avoient la chouette, & les Thébains le sphinx, ce qui est assez croyable, vu qu'on trouve ces figu-

res sur les médailles : elles étoient vraisemblablement élevées au haut d'une pique.

(t) Della spedizione de gli Argon, fol. 31.

(v) Tom. 2, fol. 155.

(w) Lib. 7, cap. 56.

moins exact, représente Ascagne (x) & les jeunes Troyens, superbement vêtus, armés & montés sur des chevaux, aux jeux qu'Énée célébra au tombeau d'Anchise en Sicile. Il ne confte pas que les Grecs aient eu de la cavalerie avant la premiere guerre de Messene, l'année sept cent quarante-trois avant Jesus-Christ (y); aussi ne savoient-ils guere encore la faire manœuvrer : & même, suivant Paufanias (z), ils en tirerent ñ peu de parti, qu'elle demeura spectatrice du combat. L'usage des selles étoit ignoré des Grecs, ils leur substituoient des couvertures de toile ou de laine, ou la peau de quelque animal, comme ont fait les Romains. Les Cavaliers n'avoient point d'étriers, mais quelquefois (a) ils attachoient à leurs lances une cheville de bois qui ser-voit à mettre le pied, pour monter plus facilement à cheval. Massinissa (b), Roi des Numides, à l'âge de quatre-vingt ans, montoit sans selle & sans couverture, suivant l'usage de son Pays.

Des chars.

Les Grecs se servoient de chars attelés de deux, de trois, ou même de quatre chevaux tous attelés de front. (Voyez le bas-relief, Fig. 29, & la médaille à côté.) Les chars étoient fermés pardevant, ne débordant pas en hauteur la croupe des chevaux : ils étoient ouverts à l'autre extrémité pour faciliter la montée & la descente. On ne pouvoit guere se tenir que debout dans ces sortes de chars. L'usage constant étoit qu'une personne conduisoit les chevaux pendant que

(x) <i>Eneid. lib. 5, v. 545 & seq.</i>	(z) Voyage hist. de la Grece, tom. 1, fol. 340.
(y) De l'origine des Loix, des Arts & Sciences, tom. 3, fol. 292.	(a) <i>Monum. ant. tom. 2, fol. 265.</i>
	(b) <i>Appian. Alexand. fol. 41.</i>

l'autre combattoit, comme dans Homere (c), Nestor conduit Diomedé.

Aucun monument ne nous montre nettement les parties détaillées, non plus que les harnois des chevaux; les Sculpteurs ont même négligé les proportions. Leurs chars sont souvent beaucoup trop petits pour les hommes qu'ils contiennent; à d'autres il n'y a ni timon ni brides pour les chevaux. Homere nous apprend qu'on faisoit porter le timon par ceux du milieu, les autres étant, pour ainsi dire, les chevaux de la volée (d). Comment étoit-il possible de combattre avec avantage de dessus ces chars, ayant si près de soi un homme dont l'emploi étoit de conduire les chevaux, ne pouvoit manquer d'embarrasser le combattant & l'empêcher de frapper du côté du conducteur; côté qui restoit sans défense. Cet usage néanmoins a existé, & se pratiquoit par les personnes les plus distinguées, tant pour combattre que pour conduire; talent dont on faisoit beaucoup de cas, comme aussi de celui de monter les chevaux & de sauter (e), en courant de l'un sur l'autre. Voyez Homere, qui nous informe aussi du soin qu'on prenoit de ces chevaux.

Il paroît qu'on ferroit déjà les chevaux du temps du siege de Troye; c'étoient, comme les nôtres, des fers en forme de croissant, selon l'explication qu'Eustathius (f) donne à un vers d'Homere, qui, selon Madame Dacier, veut dire *les chevaux qui frappent la terre avec leur airain*. Observez

(c) Iliad. tom. 2, fol. 44.
(d) Iliad. tom. 2, fol. 42.

(e) Iliad. tom. 2, fol. 386.
(f) Iliad. tom. 2, fol. 178.

que les Anciens se servoient, comme nous l'avons déjà dit, d'airain au-lieu de fer.

Des machines
de guerre.

Les Grecs employoient des machines de guerre, mais nous ignorons le temps de leur invention, & les formes qu'elles ont eu; excepté le bélier, inventé à Troye par Épion, selon Pline (g). Selon Diodore (h), Artemon de Clafomene inventa cette machine, & Periclès s'en servit au siege de Samos; Mr. Paquot, dans ses Notes sur Molanus (i), remarque qu'Ézéchiél (k) avoit déjà fait mention du bélier. Calmet (l) remarque que Nabuchodonosor s'étoit servi du bélier & de la baliste, au siege de Jérusalem, l'an du monde 3416.

Les mantelets servant à couvrir le bélier, & ceux qui le pouffoient en avant, avoient été trouvés par Artemon; & le catapulte par Cyrus (m), à Siracuse, du temps de Denis; les Crétois, selon Pline, avoient trouvé le scorpion.

Le bélier étoit une grosse poutre terminée à un bout par une tête de bélier de fer, qu'on pouffoit à force de bras, ou suspendu à d'autres poutres, contre les murs d'une ville. La baliste, le catapulte & le scorpion, étoient des machines servant à lancer des fleches ou des pierres d'un grand poids. On ne connoît pas la construction de ces machines, quoique le Livre *Notitia dignitatum utriusque Imperii, Du Choul* dans son Discours sur la castromentation des anciens

Ro-

(g) Lib. 7, cap. 56.

(h) Tom. 3, fol. 216.

(i) Fol. 144.

(k) Cap. 4, v. 2.

(l) Dissertation sur la milice des anciens Hébreux. Comment. tom. 3, fol. 536.

(m) Diod. tom. 4, fol. 91.

Romains, & la colonne Trajane en représentent des modèles ; mais le peu d'exactitude de ces monuments ne donne aucunement à connoître la raison du mouvement. On peut consulter là dessus le sàvant Traité de Juste-Lipse. (*n*)

Thucydide (*o*) nous dit que les navires dont on se servoit à la guerre de Troye, n'avoient point de tillac, & qu'ils étoient construits comme de simples bateaux ; cependant, suivant la traduction de Madame Dacier (*p*), il fut dressé un lit à Ulyssè sur le tillac. Il se peut qu'Homere ait attribué aux Phéaciens cette particularité inconnue aux autres Grecs, ce qui seroit assez conforme à tout ce qu'il dit des premiers. On ne connoissoit point alors les galeres à plusieurs rangs de rames. Les Phocéens, qui fonderent Marseille, & qui vainquirent sur mer les Carthaginois, ne se servoient que de vaisseaux longs & de galeres simples, avec un seul rang de cinquante rames. Il paroît par le témoignage de Thucydide, que peu avant la guerre des Perses & la mort de Darius, successeur de Cambisè, les habitants de Corcyre & les tyrans de Sicile avoient plusieurs galeres à trois rangs ; cependant ce ne fut qu'au temps de Thémistocle (*q*) que les Grecs, & sur-tout les Athéniens, à sa persuasion, armerent de ces galeres pendant la guerre qu'ils faisoient aux Éginetes, & en attendant la venue de Xerxès : aussi durent-ils à ces galeres le gain de la bataille de Salamine ; pour lors il n'y avoit point de tillac complet.

Des navires.

(*n*) *Poliorceticon sive de machinis*, &c.

(*o*) Tome I, fol. 11.

(*p*) *Odyss.*, tom. 2, fol. 233.

(*q*) *Thucid.* tom. 1, fol. 15.

De la disposition des rames.

www.libtool.com.cn

La colonne Trajane (r), ainsi que des peintures anciennes (s) & autres monuments, attestent que les rangs des rameurs étoient placés les uns au dessus des autres, conformément au sens d'un passage de Pausanias, lequel, comme le traduit Bayfius (t), parle d'un vaisseau qui depuis le tillac jusques à l'eau, avoit neuf rames. Ce passage s'accorde avec Appianus Alexandrinus (u), selon lequel *Agrippa fendit le vaisseau de Papias en lui donnant un furieux coup d'éperon, & tous les rameurs des bords d'en bas furent noyés*. Les galères qu'on aperçoit sur les monuments ont aussi les rames les unes au dessus des autres ; mais l'intervalle entre les rangs ne suffit pas à l'espace que devoient occuper les hommes. Première difficulté, la plus forte est de se représenter comment trente rangs de rames pouvoient être disposés ainsi. L'histoire cite cependant de pareilles galères (w). Quelle immense longueur ne devoient pas avoir les rames du rang supérieur pour arriver jusques à l'eau, difficulté qui a triomphé jusques à présent de toutes les conjectures ? Venons-en aux proportions : Philopator (x) fit construire un vaisseau à quarante rangs de rames, long de 280 coudées, large de 38 ; depuis le tillac jusques au bas il avoit 48 coudées de haut, du sommet de la poupe jusques à l'eau 53 coudées. Les rames les plus longues avoient 38 coudées, dont la poignée avoit du plomb pour contrebalancer

(r) Fol. 59, 60.

(s) *Treatise on ancient painting*, tab. 25.

(t) *L. Bayfius, de re navali*, fol. 148.

(v) Liv. 5, fol. 535.

(w) Plin., liv. 7, chap. 56.

(x) *L. Bayfius, de re navali*, fol. 41, rapporte ce passage d'Élien.

l'extrême longueur. Le vaisseau avoit quatre timons de 30 coudées, & recevoit 4000 rameurs.

Ces fortes de bâtimens, par leur volume, étoient peu propres au service; aussi ne prenoit-on ordinairement que des galeres à deux, à trois, & au plus à cinq rangs de rames. Une peinture antique (y) & un monument rapporté par Baysius représentent ces galeres à trois rangs, dont je ne donne que la disposition des rames par les seules ouvertures, (à côté de la médaille 32.) placées obliquement les unes au dessus des autres, de maniere que les rameurs du troisieme rang se trouvoient au dessous de ceux du premier, & ceux du second rang au dessus des rameurs du quatrieme, s'il y en avoit un tel. De là on sent que quatre rangs de rameurs ne prenoient pas plus d'espace en hauteur que n'en feroient deux posés perpendiculairement l'un au dessus de l'autre. Du reste, les monuments cités paroîtront peut-être encore insuffisans par le peu d'espace qui se remarque entre les ouvertures; mais il faut faire attention que la plupart des monuments pechent par défaut de proportion, soit qu'ils représentent des navires, des maisons, des temples, des portiques, & autres bâtimens semblables. Quant aux rames, celles d'en haut étoient assurément très-longues; aussi avoit-on attaché une plus forte paie à ces rameurs (z). Le Comte de Caylus (a) pense que c'étoit le nombre d'hommes employé sur chaque rame, ou destiné à la manier tour-

(y) Turnbull à treatise on ancient painting, tab. 25.

L. Baysius, de re navali, fol. 27.

(z) L. Baysius, de re navali, fol. 146.

(a) Recueil d'antiquités, tom. 4, fol. 246.

qui a déterminé le nom du vaisseau, & non le nombre des rangs, comme nous croyons.

Les Savants ne sont pas d'accord sur un passage de l'Interprete d'Aristophane *; mais eût-il, selon Bayfius (b) & d'autres, divisé les rangs d'une trirème en sa longueur, le premier à la poupe, le second au milieu, & le troisième à la proue, je répondrais toujours, à quoi servirent les 4000 rameurs pour quarante rames, fussent-elles de chaque côté, & des rames de trente-huit coudées, comme on en a vu plus haut? Et pourquoi les vaisseaux à cinq rangs étoient-ils plus hauts (c) que ceux à quatre? Il paroît par Thucydide, (d) que ces rameurs d'en haut portoient des armes, & qu'au besoin ils étoient de la classe des soldats.

L'Abbé Winckelmann (e) en parlant des rames, a prétendu qu'elles n'étoient pas toujours droites dans toute leur longueur, mais qu'elles formoient un angle près du point d'appui; ce qu'il faut entendre comme si le bout de la rame empoigné par le rameur n'eût prolongé sa direction droite qu'à une petite distance hors de la galere, puis le prolongement de la rame eût fait un angle jusqu'à l'eau. L'Abbé Winckelmann a pris cette idée d'un vaisseau de marbre

* L'Abbé Winckelmann prétend que la plupart des Savants n'ont pas bien compris cet Auteur, qui, selon lui, ne contredit pas la disposition des Rameurs les uns au dessus les autres.

Monumenti ant. inediti, tom. 2, fol. 278.

(b) *L. Bayfius, de re navali*, fol. 147.

(c) Tite-Live rapporté par *Bayfius, de re navali*, fol. 42.

(d) Tom. 1, fol. 375.

(e) *Monum. antichi inediti*, tom. 2, fol. 277.

(Fig. 33.) conservée à Palestrine, auquel le Sculpteur, pour éviter le trop grand relief qu'auroient eu les rames d'une galere représentée de profil, a collé, pour ainsi dire, ces rames contre le bâtiment, ce qui leur fait faire cet angle : mais dans le fait il seroit impossible que cela fût, considéré qu'un levier quelconque perd sa puissance lorsqu'il est coupé par un angle trop près du point d'appui. On joint ici la représentation d'une galere antique tirée des peintures du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, (Fig. 32.) & une autre tirée d'une médaille : on distingue à celle-ci le Capitaine ou Pilote près du gouvernail, & les rameurs tournés avec le dos vers l'endroit où ils rament. Ces deux bâtiments n'ont qu'un rang, quoique leur élévation en permette davantage.

La galere de marbre conservée à Palestrine, est de celles à deux rangs appellées *Birèmes* ; les rames sont ornées d'une espece de calice de fleur à l'endroit où elles sortent du navire ; mais le Sculpteur n'a point marqué les ouvertures qu'on voit très-grandes à une peinture du Virgile de la Bibliotheque du Vatican, (Voyez les trois ouvertures au dessus de la Fig. 33, & les ouvertures de forme ronde, tirées d'une frise du Temple de Neptune, Fig. 34, conservée à la galerie du Capitole.) Les galeres alloient également à la voile & à la rame. Télémaque (f) dit à ses compagnons : *Mes amis, préparez vos rames, déployez vos voiles.* (Voyez, Figure 35, un navire des peintures du Virgile du Vatican.) L'Abbé Winckelmann remarque cependant, après Dion

(f) Odyss tom. 2.

Cassius, que les vaisseaux (g) armés pour combattre, n'avoient ni voiles ni antennes. Quant aux détails de construction, la *Fig. 33.* est celle qui en offre le plus; elle laisse cependant bien des choses à desirer ou à expliquer. Le navire (33.) a le tillac, sur lequel il y a quelques figures de soldats, qu'on n'a pas jugé nécessaire de joindre ici. Ils sont placés devant ces boucliers ronds; & le pont qui les soutient n'a point le rebord qu'on remarque aux autres navires antiques. L'élévation contre laquelle les boucliers ronds sont placés, suppose une hauteur dont il seroit difficile de déterminer l'usage, si ce n'est pour donner plus de profondeur à l'intérieur du bâtiment, dont toutes les parties sont trop disproportionnées pour en parler davantage. Je ne dis rien d'une tour de pierre de taille qui paroît sur l'original, j'espère que le Sculpteur l'aura supposée derrière le navire. Les vaisseaux étoient généralement ornés à la proue de quelques figures, comme nous voyons, *Fig. 32 & 34.* On plaçoit aussi communément à la poupe la figure de quelque Divinité protectrice. Dans Virgile (h) la poupe du vaisseau d'abas étoit ornée d'une figure d'Apollon.

Le gouvernail ou le timon différoit tout-à-fait des nôtres; Voyez *Fig. 32 & 35.* Chaque vaisseau avoit deux gouvernails (i), sortant de côté de la poupe d'une espece de caisse quarrée, dont on ne conçoit ni l'usage ni la signification. Ces deux gouvernails supposent naturellement deux Pilo-

(g) *Monument. antic. inediti*,
tom. 2, fol. 280.

(h) *Eneid. lib. 10, v. 171.*

(i) Élien, *Hist. divers. liv. 9,*
chap. 40.

tes, ou du moins deux hommes pour les manœuvrer. La *Fig. 34.* a la proue garnie de trois pointes; celles de la *Figure 32.* sont d'une autre forme. C'est avec ces pointes qu'on s'élançoit sur les vaisseaux ennemis; la *Fig. 34.* montre l'ornement qu'on plaçoit sur la poupe, & qui se voit aussi aux *Fig. 32 & 35.* Nous avons placé à côté de cette dernière une ancre, tirée de la même frise de la galerie du Capitole. On remarque aussi une espèce d'appartement couvert d'un toit rond, servant probablement au Capitaine & aux personnes distinguées. Il est probable que cette galerie, avec un treillage à hauteur d'appui qui entoure la poupe, servoit à y placer des soldats en cas de besoin.

Les bâtimens dont on faisoit le plus d'usage, étoient les birèmes & trirèmes. Denis de Syracuse fut le premier, selon Diodore (*k*), qui fit construire des galères à cinq rangs, environ l'an 399 avant l'ère chrétienne. Quant aux différences de construction d'une Nation à une autre, il seroit impossible de les indiquer; il suffira d'observer qu'il ne faut pas orner les navires d'une Nation avec la représentation de quelque Divinité qui lui seroit étrangère.



CHAPITRE CINQUIÈME.

Des Sacrifices, du Mariage, & autres particularités.

RIEN de si fréquent chez les Grecs que les sacrifices: on invoquoit les Dieux dans les entreprises; on reconnoissoit

(*k*) Tome 4, fol. 90.

www.libtool.com
 par des offrandes leur pouvoir ou leurs bienfaits. Homere (m) nous a circonscié un sacrifice.

Ulyffe ramenant Chryseïde à son pere, ce Sacrificateur d'Apollon la reçut avec une extrême joie : *en même temps les Grecs rangent les viçtîmes autour de l'autel, & préparent l'orge sacré nécessaire pour l'oblation du sacrifice, pendant que Chryses, levant les mains au Ciel, prioit pour eux à haute voix. Après les Prieres ils consacrent les viçtîmes par l'orge sacré; ils leur tournent la tête vers le Ciel; ils les égorgent & les dépouillent; ils coupent ensuite les cuisses, ils les enveloppent d'une double toile de graisse, & mettent pardessus des morceaux de toutes les autres parties. Le Sacrificateur les fait brûler lui-même sur le bois de l'Autel, & fait des aspersions de vin; près de lui, des jeunes hommes tiennent des broches à cinq rangs toutes préparées. Quand les cuisses furent toutes consumées par le feu, & qu'on eut goûté aux entrailles, on coupa le reste par morceaux, & on le fit rôtir avec grand soïn. Tout étant prêt, les tables furent servies, & on se plaça; chacun fut content de la portion qui lui avoit été distribuée. Quand le repas fut fini, des jeunes gens remplirent de vin de grandes urnes, d'où ils versôient dans des coupes qu'ils présentoient à tout le monde. Après avoir fait des libations, on s'occupa à chanter des Hymnes à l'honneur d'Apollon.*

L'orge avec lequel on consacroit la viçtîme étoit rôti avec du sel, & on lui en jettoit quelques poignées sur la tête;

ou

(m) Iliade, tome I, fol. 41.

ou bien on en faisoit une pâte avec de l'eau, dont on frottoit la tête de la victime. On lui coupoit aussi quelques poils sur le sommet de la tête, & on les jettoit dans le feu (n) : avant de couper ces poils, on versoit (o) du vin sur la tête de l'animal.

Le feu étoit ordinairement placé sur l'autel. On trouve dans les Palais, ou dans les jardins de Rome, grand nombre de ces autels, la plupart de formes différentes : un très-remarquable se voit à Pompejo, petite Ville près de Naples; il conservoit encore la cendre dont il étoit couvert au moment que les éruptions du Vésuve firent périr cette Ville, peut-être au même instant qu'Herculanum. Cet autel a quatre cornes ou quatre coins, singularité qui rappelle l'expression de l'Écriture *d'embrasser les cornes de l'autel*. Cet autel (Fig. 36.), probablement de briques, est tout recouvert de stuc comme le reste du Temple, & son enceinte, dans laquelle on trouve d'autres petits autels; mais celui-ci est d'une grandeur considérable, & propre à brûler des victimes.

De l'autel.

L'autre autel à côté de la Fig. 36, de forme ronde, & d'une très-belle exécution en marbre blanc, se conserve dans la Villa Medicis. On en voit beaucoup qui sont ornés de têtes d'animaux & de festons, (Fig. 37, tirée de l'Apothéose d'Homère, fameux bas-relief conservé dans le Palais Colonna :) on lit dans Ovide (p) qu'il étoit d'usage d'attacher des guirlandes de fleurs ou de feuilles réelles à

(n) Odyss. tome 2, fol. 297.
(o) Eneid. liv. 6.

(p) Ovidii tristium, lib. 3, t. 8,
fol. 258.

www.libtool. L'entour des autels; mais on ne fauroit supposer qu'on y mettoit ces offemens que les monuments représentent. Le quatrieme autel (tiré d'un bas-relief de Villa Albani,) est de ceux que les Athéniens plaçoient communément devant leurs maisons (*q*), & sur lesquels ils offroient des fruits (*r*), comme faisoient aussi les Romains. Il étoit d'usage chez les Grecs, après le gain d'une bataille, ou autre grand événement attribué à la protection des Dieux, d'ériger des autels avec des inscriptions (*s*), comme ils firent après la célèbre défaite des Perses.

Des ornemens
de la victime.

Quant aux victimes, elles étoient ordinairement ornées quand on les conduisoit à l'autel. Ces ornemens consistoient principalement dans des bandelettes *Vittæ*, qui leur entouroient la tête. Exemple : le fourbe, *sinon* dans l'*Énéide* (*t*), qui, feignant d'être échappé de l'autel, où on le vouloit sacrifier, juroit par les bandelettes sacrées dont sa tête étoit ceinte. *J'avois déjà, dit-il, les tempes ceintes de la bandelette sacrée, j'étois consacré par la pâte (ou l'orge) salée.* Cependant de toutes les victimes représentées sur les monuments, aucune ne donne à connoître ce que l'on conçoit communément par le mot *Vitta*, bandelette, à moins que ce ne soit cette espece de corde à nœuds ou ornée de cercles qu'on apperçoit à une victime, *Fig. 39*, d'un sacrifice Romain dans la Cour du Palais Mattei, figures à demi-

(*q*) Andrienne de Térence, act. 4, scene 4.

(*r*) Sophocle dans les Trachiniennes, acte 2, tome 1, fol. 19.

(*s*) Plutarq. Hommes illust. t. 3, fol. 389.

(*t*) *Éneid.* liv. 2, v. 133.

corps de grandeur naturelle, que je pose en exemple, au défaut d'une représentation Grecque; cette corde entoure les cornes, puis descend des deux côtés de la tête en guise de bandelette, mais d'une bandelette nouée par-tout, ou, si l'on veut, ornée de cercles ou boutons pour avoir plus de force, & être en état, en cas de besoin, de contenir l'animal. Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'on n'apperçoit jamais rien à l'entour de la tête des victimes qui puisse être pris pour bandelette, & qu'une Prêtresse de Cybele (v) en porte de semblables qui lui pendent sur la poitrine. On peut, sans crainte, la faire ressembler à une corde, puisque Servius (u) rapporte un passage de Juvenal, * qui dit *Corde* au-lieu de *Vitta*. De plus, les Syriens (w) avoient mis des cordes sur leur tête pour toucher Achab de compassion; & par cette soumission, s'étoient, pour ainsi dire, abaissés à l'état de victime. Ces deux passages suffisent à prouver que la *Vitta*, qui devoit être ou blanche, ou de couleur de pourpre, étoit la corde servant à conduire l'animal. Beger (x) appelle *Vitta*, cet ornement en question, communément représenté sur les médailles & petits bas-reliefs, comme des olives enfilées.

Je ne fais ce que signifie l'ornement que la victime porte entre les cornes, ni comment il est attaché : la *Fig.* 123.

(v) Recueil d'antiquités de Mr. Caylus, tome 1, pl. 84.

(u) Sur le ψ. 134, liv. 2. Eneid.

* L'insolente victime secoua la corde.

(w) *Regum*, lib. 3, cap. 20, ψ. 32.

(x) *Thef. Brand. pars 1, fol.* 335.

www.libtool.com

offre une autre espèce d'ornement qu'on leur mettoit sur le dos. Les peintures du Virgile de la Bibliothèque du Vatican, donnent aux victimes une guirlande ou feston autour du cou. La manière étoit de les assommer ou étourdir d'un coup de maillet qu'elles recevoient sur la tête, qu'auparavant on avoit tourné vers le ciel, si le sacrifice se faisoit aux Dieux célestes. Eumée, Intendant des Bergers d'Ulyssé (γ), assommoit la victime avec le tronc d'un chêne. La victime à laquelle on coupe la gorge sur un bas-relief de Villa Medicis, avoit, à ce que je suppose, déjà reçu le coup de marteau; puisque d'ordinaire les monuments le représentent ainsi. (*Voyez* la médaille à côté de la *Fig.* 116.) Outre les victimes qu'on immoloit, on offroit encore des fruits; les bas-reliefs représentent des autels qui en sont chargés. Fréquemment l'on voit les Empereurs Romains verser de l'encens sur le feu qui brûle sur les autels, ou dans des brafiers posés sur des trepieds.

Des libations.

L'usage cependant le plus ordinaire de rendre hommage aux Dieux, ou d'implorer leur secours, étoit de faire des libations: on n'y manquoit jamais avant une entreprise un peu considérable. Télémaque (ζ) étoit déjà monté sur son char pour partir de chez Menelaus; Priam (a) avoit déjà passé la cour de son Palais pour aller chercher le corps de son fils, quand on leur présenta une coupe pleine de vin, en faisant des vœux pour la prospérité de leur entreprise. On faisoit aussi des libations dans les festins; elles confis-

(γ) Odyss. tom. 2, fol. 297.

(ζ) Odyss. tom. 2, fol. 317.

(a) Iliad. tome 3, fol. 339.

toient à verfer du vin ou quelqu'autre boiffon par terre avant que d'en boire.

Comme les invafions des barbares ont fait périr les plus précieux monuments de la Grece , il nous reſte une infinité de chofes à defirer fur l'article du culte. La Religion , outre les Sacrificateurs , avoit d'autres Miniſtres , dont le caractère particulier , l'habillement , ou les fonctions nous font inconnus ; mais on pourra s'en former une idée par ce qu'on en trouve chez les Romains , puifque ceux-ci emprunterent des Grecs la plus grande partie de leurs cérémonies religieufes. Il eſt ſouvent fait mention des Hérauts , dont la perſonne étoit ſacrée comme celle des Prêtres. On les reconnoiſſoit à des marques (*b*) qui annonçoient leur miniſtere. Homere , Plutarque (*c*) & Polybe (*d*) leur font porter des ſceptres , qui , ſelon Diodore de Sicile (*e*) , étoient entortillés de ſerpents , à l'imitation du caducée de Mercure. Perſée après ſa défaite , envoya , ſelon Tite-Live (*f*) , à Paule Émile des Orateurs avec le caducée ; c'étoit le ſymbole des Perſonnes ſacrées (*g*) chez les Romains , comme chez les Grecs.

Des Hérauts.

Les marques du Suppliant étoient les bandelettes & la branche d'olivier. Chryſès (*h*) tenoit dans ſes mains les bandelettes ſacrées d'Apollon , pour ſupplier Agamemnon de lui rendre ſa fille. Jocaſte , ſelon Stace , accompagnée de ſes

Des marques
des Suppliants.

<p>(<i>b</i>) Thucid. tome 1 , fol. 48. (<i>c</i>) Hommes illuſtres , tome 1 , fol. 59. (<i>d</i>) Lib. 3 , cap. 10.</p>	<p>(<i>e</i>) Tome 2 , fol. 317. (<i>f</i>) Lib. 45 , cap. 45. (<i>g</i>) Plut. tome 7 , fol. 169. (<i>h</i>) Iliad. tome 1 , fol. 4.</p>
--	--

www.libtool.com.cn

filles, & une branche à la main, alloit à l'armée d'Argos. Les couronnes étoient auffi (*i*), chez les Grecs comme chez les Nations (*k*) barbares, des marques de fuppliants & des fignes de paix; la branche d'olivier étoit environnée de bandelettes de laine blanche, felon Plutarque (*l*). On en voit la forme & l'arrangement fur une peinture antique du Virgile du Vatican, au deffus du trepied, *Fig. 38*.

De la façon de
fupplier.

On fupplioit auffi en embraffant les genoux (*m*) de la perfonne, comme Thétis fit à Jupiter (*n*); d'une main on lui touchoit le menton (*o*). Sur un bas-relief de Villa Borgefè, un Troyen, que je crois Pâris, touche de la main le menton d'Andromaque, qui paroît pleurer la mort d'Hector (*p*): on prenoit auffi la main droite (*q*); mais de toutes les façons, la plus puiffante, quand elle pouvoit avoir lieu, étoit d'aller s'afféoir au foyer de la perfonne qu'on vouloit fupplier, & de tenir embraffé ce qu'il avoit de plus cher; comme Thémiftocle (*r*), qui s'étant réfugié chez Admete, s'affit au foyer, tenant le fils de ce Prince entre fes bras, & le conjurant par ce même fils. C'étoit dans les cas où il s'agiffoit de la vie, qu'on fe mettoit affis ou à genoux, comme Achéménide (*s*) fuppliant Anchife & Énée de le délivrer des mains du Cyclope.

(*i*) Bianchini, *Ift. univ.* fol. 83.

(*k*) Polybe, liv. 3, cap. 10.

(*l*) Tome 1, fol. 60.

(*m*) Pline, liv. 11, c. 44.

(*n*) *Iliad.* tome 1, fol. 45.

(*o*) Pline, *ibidem*.

(*p*) *Monum. antic. ined.* tom. 1, *fig.* 137.

(*q*) *Comment. fur les Epît. d'Ovide*, par Mefiriac, t. 1, fol. 378.

(*r*) *Thucid.* t. 1, fol. 122.

(*s*) *Virg. Eneid.* liv. 3, v. 607.

Les serments se faisoient chez les Grecs (t) en levant la main droite & touchant l'autel de la main gauche (v). S'il n'y avoit pas d'autel, on en construisoit un (u), ou on le faisoit apporter d'ailleurs. C'est à cette coutume que la réponse de Periclès fait allusion (w); pressé de faire serment en faveur d'un homme avec lequel il étoit lié d'amitié, il répondit qu'il étoit ami jusques à l'autel. Pausanias (x) rappelle un tableau de Polignote, où Ajax étoit représenté tenant son bouclier, &c. s'approchant de l'autel comme pour se justifier par serment : il y avoit aussi des serments qui s'accompagnoient de sacrifices. Agamemnon, dans Homere, jure le poignard ou le couteau à la main, prêt à le plonger dans le cœur du pourceau, victime ordinaire au défaut d'un sanglier, pour le serment de justification.

De la façon de jurer.

Le mariage étoit chez les Grecs un contrat civil, toujours précédé ou suivi de sacrifices (y) célébrés probablement dans les Temples. Plutarque (z) en commençant les instructions matrimoniales dit ces paroles : *Après la cérémonie du mariage usitée dans la Patrie, par laquelle la Prêtresse de Cerès vous ayant liées ensemble, &c.*

Du mariage.

Ce passage prouve qu'il y avoit une Prêtresse, mais ne dit pas si son ministère étoit généralement requis. De tous les bas-reliefs représentant des mariages, on n'en connoît

(t) Plaute dans le Rudens, act. 5, scene 2, v. 46, 49.

(v) Mém. de Littérat. t. 5, fol. 1.

(u) Valer. Max. fol. 67.

(w) Mém. de Litt. tom. 5, fol. 1 & suiv.

(x) Tome 2, fol. 375.

(y) Apulei, Metamorp. tom. 1, fol. 245.

(z) Opuscul. moral. tom. 1, fol. 205.

qu'un seul qui soit incontestablement Grec, *Fig. 40*. On le trouve dans la Villa Borgese, placé contre la façade dessous la corniche : on n'en a copié que ce qui a rapport à la cérémonie du mariage. Il paroît (par les figures omises) que ce sont Licus & Dircé, puisque deux jeunes hommes tiennent un taureau auquel ils paroissent vouloir lier une femme, comme Zethus & Amphion firent à Dircé, leur mère ; Licus ayant répudié Anthiope leur mère, pour épouser Dircé, celle-ci maltraita sa rivale, mais ses fils la délivrèrent (comme il est représenté sur le bas-relief, sous la *Fig. 20*, de la même Villa,) & se vengerent de Dircé en l'attachant aux cornes d'un taureau : c'est l'histoire du groupe du Palais Farnese. On remarque à l'occasion de ce bas-relief, que les Anciens, en s'écartant comme ils ont fait souvent, de l'unité de l'action, nous en dédommagent par la clarté que ce défaut même jette sur le sujet traité. On distingue ici une femme, qui comme sur beaucoup d'autres bas-reliefs, paroît une Déesse à son diadème : elle a les mains posées sur les épaules de l'époux & de l'épouse ; c'est peut-être la Prêtresse de Cérès dont parle Plutarque ? Mais outre que généralement les mariages des Romains sont accompagnés de cette femme, qui ne sauroit être toujours la Prêtresse de Cérès, le diadème qu'elle porte ressemble à celui qu'on prête ordinairement à Junon, qui présidoit sous différents noms aux mariages. Cette femme est donc plutôt une figure purement allégorique, comme le témoigne le petit Amour portant la torche nuptiale : elles semblent l'une & l'autre présider à la cérémonie, qui par l'accord des monuments

numents en ce point , paroiffoit confifter effentiellement à fe donner la main en préfence des parents.

L'époufe a la tête voilée d'un pan de fon manteau, (*Pallium*) ou d'un voile que les Romains appelloient *Flammeum*. Des ornements
de l'époufe.
Apulée (*a*) donne aux époux & époufes des couronnes de fleurs. L'époufe en Béotie (*b*) mettoit une couronne de feuilles d'afperges au deffus de fon voile : on ne diftingue pas clairement de quelle forme eft l'efpece d'habit ou de manteau que porte l'époux , à caufe de l'éloignement du petit bas-relief. La vieille femme à côté, eft probablement la nourrice, puifqu'anciennement les filles en étoient toujours accompagnées. Au refte , les cérémonies ont dû varier chez les différens Peuples de la Grece. Par exemple , chez les Béotiens & les Locriens, les fiancées (*c*) offroient des facrifices fur un autel d'Euclea ou Diane , placé fur la grande Place ; & à Delphes on préfentoit une coupe remplie de vin , dans laquelle l'époux & l'époufe buvoient après avoir fait des libations (*d*). Il peut y avoir eu ailleurs d'autres formalités , foit avant , foit après le mariage. On accompagnoit l'époufe avec des torches (*e*) , au nombre de cinq chez les Romains. La torche nuptiale paroît portée (*f*) par la mere de l'époufe , ou par une de fes proches à fon

(*a*) Apulée, Métamorp. tom. 1, fol. 247. Plaute dans la Cafine, aét. 4, fcene 2.

(*b*) Opufculi morali di Plutarco, tom. 1, fol. 205.

(*c*) Plutarq. tom. 3, fol. 393.

(*d*) Oeuvres morales de Plutar-

que, de ceux qui manient les affaires d'Etat, fol. 178.

(*e*) Opufculi morali di Plutarco, tom. 1, fol. 325.

(*f*) *Archæologiæ atticæ*, door Francis Rous, fol. 365.

défaut. Les parents & les amis la conduisoient au son des instruments à la maison de son époux. La maison étoit ornée (g) de branches de lauriers & de festons. Beaucoup de monde étoit invité à la fête (h); &, outre les Musiciens, il y avoit aussi des Joueuses de flûte.

Des significations des mouvements de la main.

Il ne seroit pas inutile de rappeler quelques autres usages : tendre la main à quelqu'un étoit un signe d'amitié, de protection, de foi, & de fidélité. Anchise (i) tendoit la main à Achéménide, & Darius mourant (k), exigea de Polystrate qu'il touchât pour lui Alexandre dans la main en gage de son estime & de son affection. Sur le bas-relief de Villa Borghese, Priam tend la main droite à la Reine des Amazones. Mr. Morin (l) dans une dissertation sur les prérogatives de la main droite, dit que plusieurs Savants ont prétendu prouver que la main gauche étoit la place d'honneur, & que Juste-Lipse a réfuté ces Auteurs par nombre d'autorités contraires qui paroissent évidentes; & que cependant le Pere Sirmond n'a pu balancer les opinions contraires, qu'en supposant que dans l'usage du monde, alors comme aujourd'hui, en marchant, & quelquefois même en fait de préséance, ce n'étoit ni la droite ni la gauche qui régloit la place d'honneur; mais ce que nous appellons le haut du pavé, lequel varioit, selon la disposition du lieu. J'en conviens pour ces cas; mais dans ceux où l'une des

(g) Apulée, Métamorp. tome 1, fol. 245.

(h) Opuſc. moral. di Plutar. delle donne illuſ. tom. 1, fol. 325.

(i) Virg. *Eneid. lib. 3, v. 610.*

(k) *Quinte Curſe, fol. 335.*

(l) *Hiſt. de l'Académ. de Belles-Lettres, tom. 2, fol. 85.*

deux mains étoit requise, comme dans la cérémonie du mariage, dans les réceptions d'amis; gages d'amitié, de protection, de foi, de fidélité; ces actes ont constamment été faits avec la main droite. Baïser la main à quelqu'un est un usage de la plus haute antiquité. Priam (sur un beau bas-relief de la Villa Borgese,) baïse la main meurtrière de l'implacable Achille. Mr. Morin, dans une dissertation lue à l'Académie en 1715, prouve que dans l'antiquité on honoroit les Divinités, & même les personnes d'un rang supérieur, en baïfant sa propre main, comme on baïsoit celle des autres; comme on voit à Quintius, Général des Romains (*m*), lequel ayant déclaré libres les villes Grecques prises à Philippe, fut presque étouffé par ceux qui s'empressoient de l'aborder pour lui baïser les mains.

Selon un passage de Thucydide (*n*), battre des mains étoit un signe d'approbation; c'étoit aussi une manière d'appeler quelqu'un. Polignote (*o*) avoit représenté Pâris battant les mains, & qui par ce bruit, sembloit inviter Penthésilée à s'approcher: celle-ci le regarde; mais à son air on juge, dit Pausanias, qu'elle n'avoit que du mépris pour lui. Encore aujourd'hui en Italie, on appelle de la main, en tournant le dedans vers la terre, au-lieu que nous tournons les doigts vers le Ciel; en Italie, le mouvement se fait avec tous les doigts ensemble, au-lieu que souvent nous ne faisons remuer que le premier doigt.

Comme il a été parlé des marques de Suppliants, & de De l'expiation.

(*m*) Tite-Live, décad. 4, liv. 3. | (*o*) Paus. tom. 2, fol. 387.
 (*n*) Tome 1, fol. 379.

la façon de supplier, nous ajouterons un mot de la cérémonie de l'expiation instituée pour se laver des crimes, de l'homicide sur-tout. Apollodore (*p*) décrit celle de Jason & de Medée, lequel après la conquête de la Toison-d'Or, avoit tué Abfyrthe, frere de cette Princeffe. La crainte qu'elle avoit de tomber entre les mains de ce frere qui les poursuivoit, leur fit commettre ce crime. Jason & Medée aborderent après cette cruelle action dans l'Isle d'Aea pour en être lavés par Circé, qui en étoit Souveraine, & qui les reçut avec bonté : les yeux baissés, selon la coutume des Suppliants, sans proférer une seule parole, ils s'avancerent l'un & l'autre jusqu'au foyer, où Jason ficha en terre l'épée meurtrière dont il avoit frappé son beau-frere. Leur silence & leur situation firent aisément connoître à Circé qu'ils étoient coupables d'homicide ; elle se prépare à l'expiation du crime, faisant apporter d'abord un jeune pourceau ; & l'ayant égorgé, elle frotta de son sang les mains de Jason & de Medée : on fit ensuite quelques libations à l'honneur de Jupiter expiateur, après quoi ayant fait jeter les restes du sacrifice, elle brûla sur l'autel les gâteaux pétris de farine, de sel & d'eau, accompagnant son action de prieres propres à fléchir la colere des implacables Euménides. La cérémonie achevée, elle fit asseoir ses hôtes sur des sieges magnifiques pour les traiter splendidement. Il paroît que le droit d'expier n'appartenoit qu'au Souverain, au moins c'étoit à celui-ci généralement qu'on s'adressoit.

(*p*) Hist. de l'Acad. des Inscrip. & Belles-Lettres, tom. 1, fol. 49.

CHAPITRE SIXIEME.

De la façon d'honorer quelqu'un à table. Des Couronnes de fleurs, des Jeux, Instruments de musique & autre usages, &c.

TÉLÉMAQUE & Pisistrate étant arrivés chez Menelaus (q), les plus belles esclaves du Palais les baignèrent, les parfumerent d'essence, leur donnerent les plus beaux habits, & les menerent à la salle du festin, où elles les placerent près du Roi, sur des beaux sieges à marchepieds. Une autre esclave porte en même temps dans un bassin d'argent une aiguiere d'or admirablement bien travaillée, donne à laver à ces deux Princes, & dressa devant eux une belle table, que la maîtresse de l'office couvrit de mets pour régaler ses Hôtes, en leur prodiguant tout ce qu'elle avoit de plus exquis. Le maître d'Office leur servit des bassins de toutes sortes de viandes, & mit près d'eux des coupes d'or; alors Menelaus leur tendant la main, leur parla; . . . en achevant ces mots, il leur servoit lui-même le dos d'un bœuf rôti qu'on avoit mis devant lui comme la portion la plus honorable.

Les poursuivants de Pénélope (r) étoient servis par de beaux garçons qui avoient des tuniques & des manteaux superbes; ils étoient toujours parfumés des meilleurs parfums.

Quant aux vases & semblables ustensiles en usage chez les Grecs, on s'est borné à quelques-uns du grand nombre, Des vases & autres ustensiles.

(q) Odyss. tom. 1, fol. 148.

(r) Odyss. tom. 2, fol. 332.

www.libtool.com

Des sieges.

qui se rencontrent dans les cabinets en Italie. La *Fig. 41.* du Musæum de Portici a la forme d'une tasse à servir quelque boisson, ainsi que la figure à côté, ouvrage étrusque. Le vase (*Fig. 42.*) du Palais Mattei est d'une espece de cruche desquelles on versoit à boire, de même que la *Fig. 43.* en bas-relief sur un autel de la galerie du Capitole avec la *Patere* à côté; l'un & l'autre appartenoient aux sacrifices, & servoient aux libations : le vase 44 du Musæum de Portici est de verre, & l'huile dont il est encore à moitié rempli, paroît, pour ainsi dire, pétrifiée. Ces sortes de vases avoient communément le pied de bronze, d'argent, ou de bois (*s*). On se servoit aussi de cornes de bœufs (*t*) pour vases à boire, on en faisoit même de cette forme de différents métaux. On ne trouve nulle part dans Homere, ni dans les autres Auteurs, qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs mangeoient couchés sur des lits. Leurs sieges étoient quelquefois couverts de tapis de pourpre, comme ceux sur lesquels Achille fit asseoir Phénix, Ajax & Ulyssé: les personnes distinguées avoient des especes de trônes ou sieges à marchepieds; les Dieux n'en ont jamais d'autres sur les monuments. La *Fig. 45.* représente le trône de Jupiter (*v*), comme la médaille à côté le trône de Junon; la *Fig. 46.* (*u*) est un siege richement orné & couvert d'un

(*s*) Osservazioni sopra alcuni frammenti, di vasi antichi di vetro, fol. 213.

(*t*) *Bianc. Ist. univers. fol. 158.*
Antiquités sacrées & profanes des Romains, tab. 36.

Lucerne ant. pars 1, fol. 13, 14.

Thef. Brand. pars 1, fol. 12.

(*v*) *Admiranda Roma, antiq. fol. 28. Novæ edition.*

(*u*) *Antiq. profan. & sacrées des Romains, tab. 1.*

tapis. Celle qui fuit 47. (w) a de plus un couffin; le siege pliant paroît de ceux que les Athéniennes faisoient porter (x) à leur suite.

La mollesse asiatique inventa de manger couché sur des lits; cet usage a passé aux Grecs, sans qu'on puisse en fixer l'époque. Il en est parlé dans le festin que Clithene (y), l'an 548 avant Jesus-Christ, donna aux prétendants de sa fille. La Fig. 48. représente un lit à dormir, il ne differe guere des lits de table, si ce n'est qu'il soit plus bas. Plutarque, parlant de la frugalité de Cléomene (z), dit que sa table étoit ordinairement laconique, c'est-à-dire, très-frugale, à trois lits seulement; & s'il avoit à recevoir des Ambassadeurs ou autres Étrangers, il ajoutoit deux lits, & alors sa table étoit servie par des Officiers, & un peu plus splendidement. Dès que le repas étoit fini, on apportoit une table à trois pieds, sur laquelle on posoit un vase d'airain rempli de vin; deux autres vases & quelques tasses d'argent qu'on présentoit à ceux qui vouloient boire. Les tables étoient ordinairement de trois lits, à trois personnes par lit, quelquefois cinq; mais cela devenoit incommode. On verra chez les Romains des particularités qui feront comprendre la façon dont on s'arrangeoit: chez les derniers on couvroit les tables d'une nappe (a), quand elles étoient

Des lits.

(w) *Admiranda Roma, antiq.* fol. 62. *Novæ edition.*

(x) Élien, *Hist. diverses*, liv. 4, chap. 22.

(y) Diodore de Sicile, tom. 2, fol. 373.

(z) *Homm. illustres*, tom. 7, fol. 57.

(a) *Jac. Phi Tomasini de tesseri Hospitalitatis*, cap. 18. *Ferrarius de re vest. pars 2, lib. 1, cap. 7.*

www.libtool.com.cn

d'un bois précieux; aussi les changeoit-on à la fin du repas. Ces tables ont communément trois pieds ou soutiens; il semble cependant, par la description de Plutarque, que la première table en avoit plus de trois, comme étant plus grande : la forme de ces pieds varioit, la *Figure 49.* de la galerie du Capitole peut servir de modèle; elle est d'un bon style, & très-bien exécutée en marbre.

Autres usages.

Les femmes chez les Grecs n'étoient jamais admises aux festins (*b*); ou lorsqu'elles dînoient en particulier avec leurs maris, elles étoient assises au bord du lit, sur lequel le mari étoit couché, ou bien sur des sieges même à dossier, comme il se voit sur un bas-relief dans l'Église de Metelinous à Samos (*c*). L'usage de se coucher à table sur des lits n'étoit pas si général, qu'on ne mangeât aussi assis sur des sieges, comme dans les calamités publiques, & comme faisoient aussi les gens du Peuple. Alexandre (*d*) dînoit ordinairement assis sur un siege, & soupoit couché sur un lit; il est vrai que les anciens dînoient très-frugalement, ils préféroient les soupées. La façon d'honorer quelqu'un à table, étoit de lui servir double portion; & les portions les plus honorables étoient toujours les plus fortes, comme il paroît par celle de Menelaus, à qui on avoit donné le dos d'un bœuf.

Joseph (*e*), pour honorer son frere Benjamin, lui avoit donné

(*b*) Hérod. fol. 351.

(*c*) Tournefort, Voyage du Levant, tom. 2, fol. 3.

(*d*) Plutarque, tome 6, fol. 51.

(*e*) *Genesis*, cap. 43, v. 34.

donné une portion cinq fois plus grande que celle de ses freres; façon d'honorer dont nous ne comprendrions à présent ni la raison ni la délicatesse : il faut croire que dans ces siècles à bons estomacs, on tenoit à honneur de manger beaucoup. Les Rois ne dédaignoient pas de couper eux-mêmes les portions. Achille, le fier Achille, coupoit les viandes, les jonchoit de sel, & les mettoit sur des broches. Il y avoit ordinairement aux festins l'accompagnement de quelque Joueur de lyre, ou quelque Chantre qui chantoit les actions des Héros, comme Phémus chantoit chez le Roi des Phéaciens. Ils avoient aussi des Joueuses de flûte. (f)

Les Grecs aimoient beaucoup les fleurs; souvent c'étoient des guirlandes (g) de roses qu'on mettoit à l'entour de la poitrine ou de la tête; au défaut de fleurs, on prenoit des feuilles : des couronnes de lierre à l'entour des tempes, étoient regardées comme un spécifique contre les fumées du vin. L'usage de se couronner étoit si universel, que dans les fêtes ou réjouissances publiques, au défaut de fleurs ou de feuilles vertes (h), on se couronnoit d'herbes sèches; celui qui portoit quelque bonne nouvelle étoit couronné de fleurs (i) : cela s'appelloit porter des chapeaux de fleurs (k). On les jonchoit sur le passage des personnes qu'on vouloit

De l'usage des fleurs.

(f) Banquet de Platon dans la Bibliotheque des anciens Philosop. tom. 5, fol. 530.

(g) Plutarq. Opusc. moral. tom. 2, fol. 386.

(h) Xénophon, Retraite des dix mille, fol. 136.

(i) Sophocle dans les Trachiniennes, act. 1, tom. 1, fol. 15.

(k) Plutarque, Hommes illust. tom. 1, fol. 58.

www.libtool.com.cn

honorer (l). Aristomene, Général des Messéniens, de retour à Andanie, fut reçu avec les acclamations qu'il méritoit : les femmes jetoient des guirlandes de fleurs sur son passage. Les Amants ornoient de festons & de couronnes les maisons de leurs maîtresses. Si les fleurs se détachent de la couronne qu'on portoit, les Grecs en tiroient un indice d'amour. (m)

De la façon
d'éclairer.

On ne connoissoit point encore l'usage des lampes au temps du siege de Troye. Les poursuivants de Pénélope (n) placèrent dans la salle trois brafiers pour éclairer, & les remplirent d'un bois odoriférant. . . . Ils allumerent d'espace en espace des torches, & les femmes du Palais d'Ulyffe éclairaient tour à tour. Télémaque (o) monte à sa chambre, conduit par Euriclée, laquelle portoit deux torches allumées devant lui. Ces brafiers, dans lesquels on brûloit du bois, étoient posés sur des trepieds, apparemment de la forme de celui de Fig. 38, de bronze, de la galerie du Capitole. Il n'est pas apparent que cette façon d'éclairer ait duré long-temps après la guerre de Troye, puisque les Hébreux avoient connu auparavant l'usage des lampes; usage général chez les Romains (p). Les lampes étoient de différentes sortes, à une ou à plusieurs mèches, avec des chaînes pour les suspendre (q), comme à côté de la Fig. 50, ou sans chaînes lorsqu'elles étoient posées sur des chandeliers ou candela-

(l) Pauf. tom. 1, fol. 359.

(m) Blais. Vigenere sur Philost.
fol. 16.

(n) Odyff. tom. 3, fol. 102.

(o) Odyff. tom. 1, fol. 58.

(p) Apulée, Métamorp. liv. 11.

(q) Recueil d'antiquités de Mr.
Caylus, tom 7, pl. 37.

bres. Voyez *Fig. 50*; ce candelabre se trouve dans la galerie du Capitole : on en voit grand nombre à Portici, tous de bronze & de même forme, à l'exception de la tige qui est souvent cannelée, ou bien à l'imitation d'une branche d'arbre avec ses nœuds ou boutons, ou même unis. La hauteur de ces chandeliers est de quatre pieds plus ou moins : on plaçoit au dessus la lampe, dont le volume étoit proportionné au nombre des mèches. Il a été gravé un recueil de lampes antiques d'après celles qui se trouvent chez les curieux en Italie; la plupart sont sépulchrales : il y en a de différentes formes, & plus ou moins ornées; la matière étoit quelquefois de bronze, mais plus souvent de terre, comme celle à côté du chandelier. Callimaque (*r*) avoit construit une lampe qu'on ne remplissoit d'huile qu'une seule fois l'an, quoiqu'elle brûlat jour & nuit. On croit que les mèches en étoient de lin de Carpasie, que le feu ne consume point. Pline fait mention de ce Callimaque (*s*), Sculpteur, qui exécutoit merveilleusement bien ses ouvrages en marbre, & qui fleurissoit peu de temps après la 60^{me}. Olympiade, environ l'an 540 avant Jesus-Christ.

Les anciens connoissoient différents jeux, entre autres Des jeux.
les dés, inventés par les Lydiens, selon Hérodote, pour se désennuyer pendant une affreuse famine, qui ne leur permettoit de prendre de la nourriture qu'une fois en deux jours. Philostrate (*u*) prétend que Palamedes inventa les dames, les échecs & les dés. On appelloit *Talus* ou *Tali* le

(*r*) Paus. tom. 1, fol. 84.

(*s*) *Lib.* 34, *cap.* 8.

(*u*) *Images*, fol. 763.

www.libtool.com.cn

jeu des offelets; il y en avoit de bronze (x). Ce jeu étoit consacré à Vénus. Blaise Vigenere rapporte un passage de Pausanias, suivant lequel, dans le Temple des Graces, en Élide, une d'elles portoit un offelet; chaque face de l'offelet exprimoit un nombre (y), & celui qui revenoit en haut le plus difficilement, s'appelloit Vénus, & avoit le plus de valeur. Le *Trochus* (z), jeu Grec, qui ensuite passa à Rome, étoit un cercle de bronze, d'environ quatre pieds de diametre, qu'on faisoit rouler avec une baguette (a). Ce cercle étoit quelquefois garni de petits anneaux, qui faisoient du bruit dans la course. On trouve le *Trochus* sur plusieurs monuments, entre autres sur un bas-relief de Villa Albani. (b)

Des instru-
ments de musi-
que.

Entre les différents instruments de musique, la flûte paroît avoir été la plus ancienne. On trouve dans Plutarque (c) qu'Alcibiade, encore enfant, dédaignoit de jouer de la flûte, par la raison que cet instrument défiguroit le visage : *Laiſſons*, disoit-il, *la flûte aux enfants des Thébains, qui ne savent pas parler, & souvenons-nous toujours que nous autres Athéniens, nous avons pour patrons Apollon & Minerve, dont l'une jetta la flûte; l'autre écorcha le flûteur.* Cette plaisanterie occasionna le mépris de la flûte à Athènes; elle nous apprend aussi combien les Anciens étoient soigneux d'éviter tout ce qui pouvoit défigurer le visage, à

(x) Istor. univers. de Monsignor Bianchini, fol. 163.

(y) Philost. fol. 275.

(z) Horace, Ode 24, liv. 3.

(a) *Monum. ant. ined. tom. 2, fol. 257. Horat. Ode 18, lib. 3.*

(b) *Monum. antic. ined. tom. 1, fig. 194.*

(c) Hom. illust. tom. 2, fol. 388.

quoy la bande qu'on lioit pardeffus la bouche contribua certainement beaucoup. Cette bande ou museliere avoit (*d*) une ouverture au milieu, elle servoit à fortifier les joues, à contraindre les levres, & à modifier l'haleine.

L'instrument le plus noble étoit la lyre. Achille chantoit sur la lyre les exploits des Héros (*e*) : elle étoit de deux especes, l'une appellée *Lyra*, & l'autre *Cythara*. La premiere (*Fig. 51.*) se voit sur une cornaline produite par Leonardo Agoftini (*f*), l'autre est tirée d'une belle urne fépulchrale, sur laquelle une Muse touche la lyre avec un *Plectrum*. Voyez la *Fig.* à côté, ce n'est pas une espece de dés pointu (*g*), comme croit M. Dacier. La *Céthara* ou *Cythara* avoit la même forme, hormis le pied, qui étoit composé d'une écaille de tortue comme la *Fig. 52.* Elle se touchoit avec le *Plectrum*, ou avec les doigts, comme la lyre. Ces instruments sont extrêmement variés sur les monuments; on a préféré les formes les plus simples. La lyre d'abord n'avoit que quatre cordes (*h*), puis elle en eut sept & davantage. Terpander fut appellé en Justice à Sparte pour avoir fait cette innovation; cependant le nombre des cordes s'augmenta de huit à dix (*i*). La lyre d'Amphion n'avoit que sept cordes, selon l'expression d'Horace (*k*).

L'on appelle *Crotales* (*l*) un morceau de canne ou roseau

(*d*) *Gaf. Bartholini, de tibiis veterum, &c. fol. 346, 348.*

(*e*) *Iliad. liv. 9.*

(*f*) *Gemme antiche, part. 2, fig. 5.*

(*g*) *Sur l'Ode 13, liv. 2 d'Horace.*

(*h*) *Strabon, lib. 13, fol. 119.*

(*i*) *Baron de Spanheim, not. sur les Césars de Julien, fol. 117.*

(*k*) *Horatii, Ode 8, lib. 3*

(*l*) *Fred. Adolf. lampe de cymbalis veterum, fol. 26, 268.*

www.libtool.org
 fendu, ou deux morceaux joints ensemble, dont on tire un son en les frappant vivement de la main dans laquelle on les tient. Il y en avoit de grandes, comme ceux du Faune de la galerie du Grand-Duc à Florence, (*Figure 53.*) que *Lampe (m)* appelle cymbale, parce qu'on les sonne à deux mains; elles étoient de bronze comme celles de la (*Fig. 54.*) que P. S. Bartoli a produites. On doit au même Auteur la cymbale, *Fig. 55. (n)*: c'est un cercle de bronze sur lequel il y a une peau bien tendue, & de petites sonnettes attachées à l'entour. On a placé au dessus de cette dernière figure un triangle d'acier (*o*), quelquefois garni d'anneaux du même métal; ce triangle est appelé, par quelques Auteurs, cymbale (*p*), quoique communément les cymbales sont prises pour un cercle de métal de certaine largeur, ayant des ouvertures à la circonférence pour y placer des plaques rondes de métal enfilées; ayant aussi la surface couverte d'une peau tendue, *Fig. 56*, d'un bas-relief antique (*q*). On trouve sur une urne sépulchrale (*r*) une espèce de guitare (*Fig. 57.*): cet instrument n'est pas assez détaillé, mais il prouve du moins son antiquité. Les petites *Castagnetes* ou *Crotales* (*Fig. 58.*), sont prises d'un autel de la mère des Dieux, conservé dans la galerie du Capitole. On trouve sur le même autel des flûtes de différentes formes; je les crois Phrygiennes. (*Voyez* au dessus la *Fig. 57.*) Le

(*m*) *De cymbalis veterum.*

(*n*) *Lucerne ant. part. secunda,*
fig. 23.

(*o*) *Admiranda Roma, ant. fol.*
74. Nov. edit.

(*p*) *Apulée, tom. 2, fol. 144.*

(*q*) *Admiranda Roma, ant. fol.*
47. Nov. edit.

(*r*) *Antiquit. sacrée & prof. des*
anciens Romains, tab. 69.

facrifice du Palais Mattei montre de doubles flûtes (*Fig. 39.*); il y en avoit aussi à sept ou plusieurs tuyaux (*s*) (*Fig. 59.*), ou, pour mieux dire, c'étoient sept flûtes de différentes longueurs, quelquefois sans proportion, jointes ensemble : on les appelloit *Syringa*; on en jouoit en les passant avec adresse près de la bouche de droite à gauche, & de gauche à droite : c'étoit l'instrument des Bergers (*t*). On a vu à la *Fig. premiere* la forme du fistre en usage chez les Égyptiens, & une espece de lyre ou de harpe. (*Fig. 6.*)

Les Grecs faisoient grand cas des exercices qui augmentent la force & l'adresse du corps; ils en avoient formé différents jeux, avec des prix attachés à la victoire; les Héros mêmes ne dédaignoient pas de disputer ces prix. Dans les jeux publics, c'étoit une couronne de feuilles ou une palme (*v*). Aux yeux Pythiens célébrés en honneur d'Apollon, les Juges portoient une couronne de laurier, & les vainqueurs une couronne de palmier ou de laurier (*u*). Aux jeux Isthmiens la couronne étoit de pin, suivant Pline (*w*) & Plutarque. Ces derniers jeux (*x*) avoient été institués en honneur de Palemon par Sisiphe, Roi de Corinthe, & renouvelés par Thesée. On donnoit aux jeux Néméens une couronne d'ache, parce que ces jeux avoient été consacrés au souvenir d'Achemore, fils de Lycurgue,

Des jeux & des exercices du corps.

(*s*) *Lucerne antiche, part. 2, fig. 28.*

(*t*) *Gaf. Bartholini, de tibiis veterum, &c. fol. 379.*

(*v*) *Plut. Opusc. moral. tom. 2, fol. 468.*

(*u*) *Plin. lib. 15, cap. 30.*

(*w*) *Lib. 15, cap. 10.*

(*x*) *Hommes illustres, tome 1, fol. 73.*

Roi & Sacrificateur de Nemée. Ce Prince n'étant qu'un enfant, avoit été trouvé sur une plante d'ache, où sa nourrice l'avoit abandonné pour montrer une source d'eau à l'armée d'Argos; & dans cet abandon un serpent l'avoit tué (y). Aussi les Juges de ces jeux, institués par les Généraux de l'armée pour consoler le pere, étoient vêtus de noir (z), en mémoire de leur triste institution. Aux Jeux Olympiques, institués par Iphitus, selon Strabon, ou par Hercule, selon Plutarque & Diodore (a), en honneur de Jupiter Olympien, les vainqueurs recevoient une couronne d'olivier (b) sauvage. Les Athéniens, selon Pline (c), couronnoient les vainqueurs d'olives: c'étoit, dit Lucien (d), aux jeux célébrés en honneur de Minerve. Dans ces jeux il y avoit le combat à coups de poings, appelé *Ceste*, à cause des bandes dont les mains & les bras étoient garnis. La lutte, la course, le saut, le disque, la course des chars & des chevaux: ces derniers cependant ont été introduits plus tard.

La lutte, qui fut réduite en art par Thésée, réunissoit la force à l'adresse. Les combattants s'oignoient entièrement d'huile, ensuite (e) se rouloient dans le sable, mis à des-

(y) Élien l'appelle Pronax, différent du fils de Lycurgue. Histoire divers. liv. 4, chap. 5.

(z) Blaise Vigenere sur les tableaux de Philost. fol. 328.

(a) Hist. univ. tom 2, fol. 116.

(b) Aristophane, Plutus, act. 2, scene 5.

(c) Lib. 15, cap. 4.

(d) Dial. des exercices du corps, tom. 2, fol. 165.

(e) Mémoir. de littér. de l'Acad. d'Inscriptions & Belles-Lettres, t. 4, fol. 316.

deffein fous les portiques. On faiffoit fon adverfaire où l'on pouvoit ; on tâchoit fur-tout de lui donner ce que nous appellons le croc en jambe ; l'un des deux terraffé, on fe rouloit ou fe battoit tant que l'un ou l'autre fe confeffoit vaincu. Une autre efpece de lutte n'admettoit pas les coups de poings, il falloit combattre de pied ferme, enlever fon adverfaire, & à force de le ferrer dans fes bras, l'obliger à céder la victoire. Le pugilat étoit un combat de pied ferme à coups de poings, avec les bras armés de *Ceftes* : c'étoient des courroies garnies de lames de plomb ou de cuivre, dont on enveloppoit les mains & l'avant-bras. Voyez dans Virgile la defcription des *Ceftes* de *Darès*. Ce combat fe trouve fur un bas-relief antique dans la Villa Aldobrandini ; la *Fig. 60.* représente les *Ceftes* *. Les combattants avoient le corps nud, à l'exception d'une efpece de ceinture, dont fe fervoient auffi ceux qui difputoient le prix de la courfe ; mais l'ufage n'en étoit pas constant pour ceux-ci, puifqu'on couroit auffi armés avec des chauffures propres à bien courir ; mais nous ignorons en quoi celles-ci confiftoient.

Le difque étoit une plaque de métal ronde, ayant en diamètre une palme, ou même davantage. L'Abbé Winkelmann (*f*) a obfervé que le difque avoit quelquefois un

* Pignoria *le origini di Padua*, fol. 46, nous montre un bras antique, couvert d'un ceste en forme de nos cottes de mailles, composé de petits anneaux entrelacés, terminé au poignet par une bande ; comme auffi par deux bandes au deffus du coude : cette manche de

mailles eft lacée le long du bras en dedans. La main eft fingulièrement couverte d'une efpece de gant qui couvre les quatre doigts, qui font fourrés dans un anneau que le pouce tient par dehors.

(*f*) *Monum. ant. ined. tom. 2*, fol. 257.

www.libtool.com.cn

ceux près du bord, pour le mieux tenir en y mettant les doigts. Lucien nous dit (g) que le disque ou le pallet étoit comme un petit bouclier d'airain poli, & auquel il n'y avoit point de prise, de maniere qu'il étoit même difficile de le tenir à la main. On trouve un disque de cette espece (Fig. 61.) sur un bas-relief de Villa Albani. Ceux qui en jouoient étoient appellés Discoboles (h), ils s'exerçoient nuds. Le même Athlete concouroit souvent à mériter différents prix. Celui qui avoit assez de vigueur pour soutenir la lutte, la course, le saut, le disque & le javelot, étoit appellé *Pentathés*, comme on appelloit *Pancratiaste* celui qui réunissoit la course, la lutte & le pugilat.



CHAPITRE SEPTIEME.

Jeux funebres, funérailles, marques de deuil, Tombeaux, Architecture, Meubles & Ornaments.

ON trouve dans Homere (i) une description magnifique de la cérémonie des funérailles : “ le bois déchargé à l'en-
 „ droit qu'Achille avoit indiqué, Achille fait signe à ses
 „ troupes de prendre les armes, & de monter sur leurs
 „ chars. Dans le moment les chars marchent à la tête du
 „ convoi, ils sont suivis d'une nombreuse infanterie, & au
 „ milieu le corps de Patrocle est porté par ses compagnons,

(g) Dial. des exercic. du corps, | criptions & Belles-Lettres, tom. 4,
 tom. 2, fol. 173. | fol. 458.

(h) Mém. de l'Académ. des Inf- | (i) Iliad. tom. 3, fol. 276.

„ tout couvert des cheveux qu'ils se font coupés pour
„ marque de leur deuil, Achille marche immédiatement
„ après, il est tristement penché sur le corps de son ami,
„ dont il soutient la tête, & pousse de longs soupirs; car
„ il conduit au tombeau le plus cher de ses compagnons.
„ En arrivant sur le lieu du bûcher, ils déposent le corps
„ sur le rivage, & Achille s'éloignant un peu, coupe ses
„ beaux cheveux blonds, qu'il avoit laissé croître pour les
„ offrir un jour au fleuve Sperchius; & les yeux attachés
„ sur la mer, il prononce à haute voix ces paroles : Divin
„ Sperchius, c'est en vain que mon pere vous a promis,
„ par un vœu solennel, que lorsque je serois de retour
„ dans ma Patrie, je vous consacrerois mes cheveux, &
„ que cette offrande seroit accompagnée d'une hécatombe
„ sacrée. C'étoit là le vœu de mon pere, il est vrai; mais
„ vous n'avez pas accompli ses desirs, puisque je ne dois
„ jamais revoir ma Patrie : j'offrirai donc mes cheveux à
„ Patrocle, afin qu'il les emporte sur le bûcher. En finis-
„ sant ces paroles, il met ses cheveux entre les bras de son
„ cher ami, & fond de nouveau en larmes.

„ On entasse le bois, & on élève un prodigieux bûcher
„ de cent pieds en quarré; on place le corps au plus haut
„ étage; on égorge un nombre infini de moutons & de tau-
„ reaux, & Achille couvre de leur graisse tout le corps de
„ Patrocle, depuis les pieds jusqu'à la tête; il place ensuite
„ aux deux côtés des urnes pleines d'huile & de miel, &
„ en poussant de grands soupirs, il jette sur les bords qua-
„ tre de ces plus beaux chevaux : il avoit neuf chiens do-

„ mettiques qu'il nourrissoit pour la garde de son camp ; il
„ choisit les deux meilleurs, les égorge & les jette avec ses
„ chevaux : enfin pour appaiser l'ombre de son ami, il im-
„ mole douze jeunes Troyens des plus vaillants & des meil-
„ leurs familles ; car l'excès de sa douleur, & un desir
„ outré de vengeance, ne lui permettoit pas de garder au-
„ cune modération. Les sacrifices finis, il met le feu au
„ bûcher, & en poussant des grands cris, il appelle plu-
„ sieurs fois son ami. Pendant que le bûcher
„ brûloit, Achille puisant du vin dans une urne d'or avec
„ une double coupe, le verse continuellement & en arrose
„ la terre, appelant à haute voix l'ame du malheureux
„ Patrocle. Cependant tous les chefs s'assem-
„ blent autour d'Agamemnon, & le bruit qu'ils font en
„ marchant, réveille Achille, que le sommeil & la lassitude
„ avoient surpris, qui se leva aussi-tôt, & leur dit : Fils
„ d'Atrée, & vous généreux Chefs des troupes Grecques,
„ éteignez le bûcher avec du vin, dans tous les endroits
„ où vous remarquerez des vestiges de flammes ; nous re-
„ cueillerons ensuite les os de Patrocle sans les confondre ;
„ ils seront très-reconnoissables, car il étoit au milieu du
„ bûcher. Quand nous aurons recueilli ses os,
„ nous les mettrons dans une urne d'or avec une double
„ enveloppe de graisse. . . . Ils déposent cette urne dans
„ la tente d'Achille, & le couvrent d'un voile précieux ;
„ ils marquent ensuite l'enceinte de son tombeau, ils en
„ jettent les fondements autour du bûcher, & y élèvent
„ un monceau de terre.

Aux funérailles de Misène, Corineus, pour purifier ses compagnons, les aspergea d'eau pure avec une branche d'olivier (*k*), usage qui s'est peut-être introduit après le siecle d'Homere. Pour honorer les funérailles de Patrocle, Achille proposè des prix. Les Rois & les Capitaines Grecs ne dédaignerent pas de se mettre sur les rangs pour les disputer. " Le premier prix de la course des chars fut une „ belle captive bien élevée, qui travailloit admirablement „ à toute sorte de beaux ouvrages, & un trépied d'or à „ deux anses; pour le second prix, une cavale de six ans; „ pour le troisieme, une belle cuvette qui tenoit quatre „ mesures, & qui n'étoit point faite pour être mise sur le „ feu, mais pour orner un Palais magnifique; le quatrieme „ étoit deux talents d'or; le cinquieme, une double coupe „ admirablement travaillée. Pour le combat du ceste, il „ proposè une mule, & pour le vaincu une double coupe. „ Le vaillant Diomedee arme lui-même Euriale; d'abord „ pour couvrir sa nudité, il lui met un voile autour des „ reins, & arme ses bras de deux gantelets de cuir de bœuf „ sauvage, plus dur que le fer. Pour le troisieme combat, „ qui étoit la lutte, un trépied propre à mettre sur le feu, „ & que les Grecs estimoient la valeur de douze bœufs; „ pour le vaincu, une belle captive, habile en beaux ou- „ vrages. Pour la course, Achille donna une urne d'ar- „ gent admirablement bien travaillée, elle tenoit six me- „ sures; elle étoit d'une beauté si parfaite, qu'il n'y en „ avoit point sur la terre qui pût l'égalier. Le second prix

(*k*) *Énéide* de Virgile, liv. 6.

„ étoit un taureau sauvage qui avoit été engraisfé , & qui
 „ étoit d'une beauté fuprenante. Le troisieme prix étoit
 „ un talent d'or. Alors Achille propofé pour un combat
 „ fingulier , à celui qui auroit le premier teint les armes de
 „ fon adverfaire de fon fang , une belle épée de Thrace , &
 „ à partager les armes que Patrocle avoit enlevé de Sarpe-
 „ don. Ce combat fini , Achille fit porter au milieu de
 „ l'Affemblée une prodigieufe boule de fer , rude & grof-
 „ fiere , dont le Roi Eétion avoit accoutumé de fe fervir
 „ dans fes exercices , & qu'il lançoit comme un difque ;
 „ elle étoit pour celui qui la lanceroit le plus loin. Achille
 „ invite auffi à tirer de l'arc , & met pour prix dix haches
 „ & dix demi-haches ; il fait dresser un mâ , il attache une
 „ colombe par les pieds au bout d'un long cordon & la
 „ pend au haut du mâ , & la donne pour but à ceux qui fe
 „ préfenterent pour donner des preuves de leur adrefse.
 „ Achille propofé auffi de lancer le javelot , pour prix d'une
 „ belle lance & d'un trépied. „

On a cru devoir rapporter le texte même , d'après la tra-
 duction de Madame Dacier. Ces funérailles de Patrocle of-
 frent aux Peintres des détails précieux , & un champ bien
 vaste d'images & de tableaux. Rien en même temps de
 plus barbare que d'immoler des captifs aux mânes d'un Hé-
 ros ; mais Homere nous prévient que ce fut un cas extraor-
 dinaire , un abus de vengeance immodérée d'Achille : auffi
 l'Histoire des Grecs ne contient-elle aucun trait de cette
 efpece.

Du deuil.

Ces Peuples s'habilloient de noir dans le deuil. Thésée à

son départ pour être dévoré par le Minotaure, avoit (*l*) des voiles noires à son vaisseau. Périclès disoit que la plus honorable de ses actions étoit (*m*) de n'avoir fait prendre l'habit noir à personne. A Argos l'habit de deuil des femmes étoit blanc (*n*). Les hommes & les femmes qui accompagnoient au bûcher le corps de Timoléon, étoient vêtus de robes blanches & couronnés de fleurs; pour les hommes le cas paroît extraordinaire. L'usage de brûler les corps n'étoit pas absolument général, les Lacédémoniens, selon Plutarque (*o*), enterroient les morts dans les Villes & autour des Temples. Lycurgue avoit ordonné que ceux qui seroient morts à la guerre, seroient enterrés avec des branches d'oliviers, & que ceux qui se seroient signalés, seroient enterrés enveloppés de drap rouge, défendant de placer autre chose auprès du corps. Solon avoit permis d'ensevelir avec le corps trois habits sans plus, défendant d'immoler un bœuf sur le tombeau; défendant aussi aux femmes de s'égratigner & de se meurtrir le visage aux enterrements.

Les Lacédémoniens & les Tarentins (*p*) pour s'affurer le bonheur qu'un Oracle avoit promis à l'accroissement de leur population, avoient cru devoir conserver les morts dans l'enceinte de leurs Villes. Les autres Peuples de la Grece avoient leurs sépultures hors de l'enceinte de la Cité; les tombeaux s'annonçoient communément par un tertre, d'autres cependant faisoient ériger des tombeaux de marbre.

Des sépulcres.

(*l*) Plut. tom. 1, fol. 42.

(*m*) Vite di Plut. tome 1, fol. 285.

(*n*) Opusc. moral. di Plut. tom.

1, fol. 353.

(*o*) Hommes illustres, tome 1,

fol. 271.

(*p*) Polibe, lib. 8, chap. 7.

Paufanias (q) en parlant de celui d'Augé, le décrit comme une petite éminence entourée d'une balustrade de pierre, ayant au dessus de la tombe la statue d'une femme nue en bronze. Il détaille le tombeau de Thémistocle (r) comme ayant une base fort grande, & au dessus un monument élevé en forme d'autel. On plaçoit sur les tombeaux une colonne, qui (s), par les Loix d'Athenes, ne pouvoit excéder la hauteur de trois coudées. La forme des tombes étoit le plus souvent un quarré long, avec un entablement, & quelquefois des pilastres comme celui qui est représenté sur une pierre gravée (t). Ces colonnes, surmontées d'une urne cinéraire qu'on trouve sur nombre de bas-reliefs, servoient, suivant la remarque de l'Abbé Winckelmann (v), à indiquer que la scene se passoit à la campagne. Les sépulchres étoient ordinairement ombragés de cyprès, arbre consacré aux morts; on ornoit aussi les colonnes de couronnes & de guirlandes de fleurs lorsqu'on sacrifioit (u) aux mânes des défunts. Mercure montrant à Caron ce qui se passe dans ce monde (w), lui dit : *Vois-tu ces lieux élevés qui sont près des Villes, enrichis de petites colonnes & de pyramides, ce sont leurs sépulchres?* Et Caron lui demande : *Pourquoi s'amusement-ils ainsi à couronner & parfumer des pierres?* En effet, dans ces

(q) Tome 2, fol. 141.
 (r) Pauf. tome 2, fol. 81.
 (s) *Monum. ant. ined. tom. 2,*
fol. 283.
 (t) *Monum. ant. ined. tom. 1,*
fig. 144.

(v) *Monum. ant. ined. tom. 2,*
fol. 118.

(u) Tableaux de Philostrate, fol.
 836.

(w) Lucien, *Dial. des morts,*
 tom. 1, fol. 186.

ces sacrifices on oignoit la colonne (x) d'huile & d'effences, qu'on portoit dans de petites phioles; l'on ajoutoit des libations de vin & de lait. On juge par le passage ci-dessus de Lucien, que l'usage le plus général étoit de dresser une petite colonne dans quelqu'endroit élevé de la campagne. Quelquefois ces colonnes avoient des inscriptions; ceux de Platie avoient mis sur le tombeau d'Euchidas (y) ce seul vers:

Ci gît Euchidas, pour être allé & revenu de Delphes dans un seul jour.

Ce chemin étoit d'environ 125 milles; Euchidas l'avoit fait pour aller chercher à Delphes le feu sacré, les Grecs croyant tout le feu du Pays souillé par les Barbares.

Il est souvent fait mention dans Homere de Palais, de bâtimens somptueux; mais le Poëte n'en dit pas assez pour qu'on puisse se former une idée distinguée de la maniere de bâtir de ce temps-là. Ulyssé (z) transformé en mendiant, s'assied hors de la porte de son Palais, sur le seuil qui étoit de frêne, & s'appuie contre le chambranle, qui étoit de cyprès. Les Grecs tirerent des proportions du corps humain ces ordres d'architecture qui ont passé jusqu'à nous. Dorus, suivant Vitruve, pendant qu'il construisoit à Argos le Temple de Junon, inventa casuellement l'ordre Dorique. Les Ioniens, ainsi nommés de Ion fils de Zutho (a), qui les conduisit en Asie du temps de Cecrops, septieme Roi d'Athenes, inventerent l'ordre Ionique, sur les proportions de

De l'Architecture.

(x) Plutarque, Hommes illust. tom. 3, fol. 394.

(y) Plutar. tom. 3, fol. 393.

(z) Odyssée, tom. 3, fol. 60.

(a) Paus. tom. 2, fol. 67.

la femme (b), plus délicates que celles de l'homme. Ils ajoutèrent une base pour augmenter la hauteur, & firent le chapiteau pendant des deux côtés, comme les cheveux des femmes. Les canelures furent prises à l'imitation des plis de leurs robes. L'ordre Corinthien doit son origine à Callimaque, qui imagina son chapiteau sur l'idée d'une corbeille posée sur une plante d'acanthé. Cette corbeille avoit été mise sur le tombeau d'une jeune fille, & remplie par sa nourrice de petites choses qu'elle avoit aimées pendant sa vie; Callimaque fut frappé de son effet, & la jugea digne d'enrichir l'architecture. Nous ne voyons pas ce qui peut avoir fait dire à ce sujet (c), que l'histoire de Callimaque est une fable puérile. Les détails de ces ordres n'étoient pas toujours les mêmes, comme on pourroit se l'imaginer par les regles que Vignole, Palladio & d'autres nous ont transmises. Les Architectes se sont quelquefois laissés aller à des caprices, changeant la forme des chapiteaux, les bases, ou même les proportions générales, comme l'attestent les monuments rapportés par les voyageurs. Au reste, il est probable que ces Peuples reçurent des Égyptiens les premiers éléments d'architecture; il est probable aussi que les Ioniens & les Corinthiens ont été les premiers à se distinguer par la magnificence des bâtimens, contraires en cela à ceux de Lacédémone, auxquels les Loix de Lycurgue interdisent tous outils qui n'étoient pas de commune nécessité, comme la scie & la hache, avec lesquels seuls il étoit permis à Sparte de façonner le bois de charpente.

(b) Vitruve, fol. 163, 164.

| sur les Égyptiens & Chinois, tome

(c) Recherches philosophiques, | 2, fol. 70.

Les Athéniens, moins rigides, plus voluptueux, ont su allier la finesse du goût à la délicatesse de l'exécution. Sous Periclès (*d*) l'architecture fleurissoit à Athènes dans tout son éclat; ce fut dans le même temps qu'on vit la peinture & la sculpture parvenir à la plus haute perfection. Les Temples, les Bâtimens publics, les maisons même des particuliers offroient de toutes parts les chefs-d'œuvre de l'art. Alcibiade (*e*) tint le Peintre Agatarchus enfermé chez lui jusqu'à ce qu'il eût peint toute sa maison, (il le tint ainsi enfermé, parce qu'il s'étoit apperçu qu'il cajoloit sa maîtresse.) On ne connoissoit pas les vitres; les fenêtres dans ces temps-là étoient défendues par des barres de fer (*f*); on suppléoit aux vitrages par des voiles ou par des rideaux. Les Grecs ne connoissoient pas l'usage des cheminées, la fumée sortoit par les fenêtres ou par les portes, comme il se pratique encore dans les Pays orientaux.

L'on trouve dans Xénophon une courte description des meubles & ustensiles domestiques. Ischomaque, dans son Économique (*g*), dit à Socrate : *Nous commençâmes par les instrumens des sacrifices; vint ensuite la parure des femmes pour les jours de fêtes, puis les habits d'hommes pour les cérémonies, les vêtemens pour la guerre, les tapis pour l'appartement des femmes & pour celui des hommes. Nous nous donnâmes bien de garde de confondre ensemble les armes avec les*

(*d*) Vies des Hommes illustres, tom. 2, fol. 222.

(*e*) Plutarque, vies des Hommes illust. tom. 2, fol. 418.

(*f*) Plaute dans le Soldat fanfaron, acte 2, scene 4.

(*g*) Fol. 125.

www.libtool.com.cn

quenouilles, & les mortiers à moudre les bleds avec la batterie de cuisine, les casseroles avec les meubles du bain, & les vases à pétrir avec le service de table. Remarquez que les Anciens se servoient de deux sortes de tonneaux pour conserver le vin : des vases de terre cuite (*h*), qu'on enfonçoit à moitié dans la terre & dans un coin de la chambre chez les gens du commun, & chez les autres dans un endroit à part. Diogene, sur un bas-relief dans la Villa Albani (*i*) est représenté dans un semblable tonneau, dont la forme est à peu près comme les vases dans lesquels nous conservons le tabac : l'autre sorte de tonneaux étoit de bois, & façonné comme les nôtres.

(*h*) Apulée, Métamorp. tom. 2, fol. 146.

(*i*) Monum. ant. ined. tom. 1, fig. 174.





LIVRE TROISIEME.

De l'habillement des Nations barbares.

*De l'habillement des Phrygiens, des Thraces,
& des Amazones.*



CHAPITRE PREMIER.

LES Phrygiens tiroient leur origine des Thraces (*k*); selon Platon (*l*) ils étoient soumis à l'empire des Assyriens. Ces Peuples portoient une espece de bonnet qui les distingue des autres Nations barbares. La belle statue de Pâris, (*Fig. 62.*) conservée dans le Palais Altemps, rassemble tout l'habillement Phrygien; on voit d'abord le bonnet distinctif de la Nation, différent de celui d'une pierre gravée (*m*), *Fig. 63*, produite par l'Abbé Winckelmann. Ce dernier bonnet a plusieurs bouts pendants, deux desquels paroissent servir à le lier sous le menton; il est orné d'étoiles, & attaché sur le front par un bandeau ou diadème. Ce bonnet differe des bonnets Phrygiens, en ce qu'il n'a point cette pointe élevée & penchant un peu en avant : on en

De la mître
ou bonnet.

(*k*) Strabo, lib. 10, fol. 193. | (*m*) Monum. ant. ined. tom. 1,
(*l*) Loix de Platon, tom. 1, fol. 112.
153, liv. 3.

www.libtool.com.cn

appërçoit d'une forme Égyptienne, à des figures qui accompagnent la mere des Dieux & Athys (*n*); mais cette circonstance ne prouve pas assez que ces figures soient Phrygiennes.

Numanus, beau-frere (*o*) de Turnus, reprochoit aux Troyens leurs mitres ornées de rubans; il faisoit allusion sans doute à ces bouts du bonnet de Pâris, (*Fig. 63*). Il a été observé plus haut qu'on appelloit *Mitra*, tant la coëffure, que les rubans servant à contenir les cheveux, & toute coëffure des femmes. On appelloit aussi quelquefois

De la tunique.

Mitra les bonnets des Nations barbares : ce même Numanus reprochoit aussi aux Phrygiens leurs tuniques à longues manches, (*Voyez* la statue de Pâris, *Fig. 62*.) qui paroît avoir la tunique retrouffée par deux ceintures, à moins que cette seconde apparence ne soit une maniere de replier la tunique, tenant lieu de seconde ceinture, comme on le peut conjecturer par une figure portant bouclier sur le bas-relief de Villa Borgese (*Fig. 64*). Au reste, comme les Grecs n'admettoient les longues manches que dans l'habillement des femmes, de même que la seconde ceinture, il est à supposer que le reproche de Numanus tomboit sur les rapports de l'habillement Phrygien avec celui des femmes Grecques.

De la Chlamyde.

Sur la tunique les Phrygiens portoient (*p*) la chlamyde. A en juger par le bas-relief de Villa Borgese (*Fig. 64*.), il étoit moins circulaire que celui des Grecs. Apulée (*q*)

(*n*) Antiquités sacrées & profanes
des Romains, tab. 8, 9.

(*o*) *Eneid. lib. 9, v. 616.*

(*p*) *Eneid. lib. 3, v. 484.*

(*q*) *Métamorp. tom. 2, fol. 293.*

donne à Paris un manteau brodé à différentes couleurs, à la mode des Barbares; mode que Virgile appelle Phrygienne, à raison que l'art de broder avoit été inventé par les Phrygiens. Il est probable que ceux-ci faisoient usage d'autres manteaux que de la chlamyde, ou bien que celle-ci ne se portoit pas toujours attachée sur l'épaule, (voyez la Fig. 65.) tirée d'une urne sépulcrale (r): aussi la Fig. 66. représentant Priam baisant la main d'Achille sur un bas-relief de Villa Borghese, il paroît vêtu du pallium & non pas de la chlamyde. Sur ce bas-relief Priam est sans mître ou bonnet; il est apparent que l'habile Artiste l'aura supprimé pour mieux conserver la noblesse & la majesté d'un Roi, auxquelles ces ajustements barbares sont toujours défavantageux.

La Figure 65. paroît celle d'un Prêtre; on le diroit attaché au culte de la mere des Dieux, mais la barbe qu'il porte le range nécessairement dans une autre classe, peut-être est-il d'une institution Romaine & postérieure: au reste il diffère des monuments connus par le haut de son habillement.

Les Phrygiens, comme la plupart des Nations barbares, portoient des caleçons qui leur descendoient jusqu'aux pieds, & des sandales fermées, comme on voit à la statue de Paris. La description des obsèques d'Anchise dans Virgile (s), où il fait intervenir Ascagne, & toute la jeunesse Troyenne, annonce un Peuple livré à toutes les recher-

Habillement
d'un Prêtre.

Des caleçons.

De la chaussure
& autres particularités.

(r) Antiquité prof. & sacrée des Romains, fol. 213. | (s) *Eneid. lib. 5, v. 559.*

www.libchesidunluxe; il parle de colliers & autres ornements semblables. Illione (t), la plus âgée des filles de Priam, portoit un collier, un sceptre, & une couronne ornée d'un double rang de pierres précieuses. Au reste l'habillement des Troyennes ne différoit guere de celui des femmes Grecques, quant à la tunique & le pallium; les Troyennes n'ont souvent qu'une ceinture, à la hauteur des hanches.

Habillement
des femmes.

Des armes.

Il seroit difficile de fixer la différence qu'il y avoit entre le casque Phrygien & celui des Grecs; il est à supposer cependant qu'il y en eut, puisque la nuit de la prise de Troye, la troupe qui s'étoit déguisée en soldats Grecs, en prenant leurs armes, fut assaillie par les habitants. Il existe un bas-relief (v) représentant Hector porté par des Troyens; ceux-ci ont des casques avec la crête ou partie supérieure élevée & recourbée en avant, approchant de la forme du bonnet Phrygien (Fig. 67.); ils n'ont point cette partie saillante qui déborde le front, & sert de visière aux casques Grecs sur d'autres monuments; & sur les peintures du Virgile de la Bibliothèque du Vatican, ce sont des casques semblables à ceux des Grecs, mais sans saillie en avant, comme les casques Romains, qui ne débordoient jamais le front. Le casque 68 est celui d'Enée, il est tiré des peintures de la Bibliothèque du Vatican; son caractère Troyen est cette pointe au sommet recourbée en avant, caractère que portent aussi deux médailles

Du casque.

Ro-

(t) *Eneid. lib. 1, v. 657.*

(v) *Monum. ant. ined. fig. 135, tom. 1.*

Romaines, que Beger (u) prouve avoir l'empreinte de Minerve Ilias sous la Fig. 68. Son casque differe ici, de ceux qu'on donne communément à cette Déesse, qu'il ne faut pas confondre avec la Minerve des Grecs. Les Troyens avoient la leur qu'ils adoroient dans la forteresse *Ilium*, d'où son culte passa à Rome, comme Déesse tutélaire d'un Peuple qui se piquoit d'être sorti d'Ilion. C'est la raison pour laquelle Minerve est armée sur ces médailles d'un casque Phrygien, de la forme de celui qu'Ajax tient sous les pieds sur une médaille (w), pour désigner ses combats contre les Troyens. Quoiqu'il n'y ait point de panache aux casques ci-dessus, Homere en donne cependant aux Phrygiens. Du reste le Poëte Grec n'entre pas dans des détails assez circonstanciés sur toutes les pieces qui pouvoient composer l'armure d'un soldat Troyen. Les troupes Phrygiennes se faisoient probablement remarquer à ces tuniques à longues manches, Fig. 64, & aux caleçons que les Historiens attribuent à ces Peuples. On en voit cependant sur les bas-reliefs qui ont les bras nus comme les Grecs, des cuirasses de même forme, & des brodequins aux jambes; d'autres ont des caleçons semblables à ceux que portent quelques soldats Romains, & qui ne leur débordent pas les genoux.

Le bouclier Phrygien étoit indifféremment ou alongé,

(u) Beger, *Thesaur. Brandenb.* pars 1, fol. 360.

(w) Beger, *Thesaur. Brandenb.* pars 1, fol. 476. Si Beger eut observé cette forme distinctive, elle

eût ajouté à la preuve que cette médaille représente Ajax; au reste il a l'épée à la main avec un bouclier de forme ovale.

ou parfaitement rond ; voyez le bas-relief de Villa Borgese, Fig. 64 , représentant Priam allant à la rencontre de la Reine des Amazones. Un soldat sur le même bas-relief, tient un bouclier semblable à ceux dont se servoient ces Héroïnes ; du reste les Phrygiens différoient infiniment des Grecs par leur façon de vivre efféminée. *Allez, Phrygiennes, leur dit Numanus (x), car vous ne méritez pas le nom de Phrygiens ; allez danser sur votre montagne de Dindime, où vos oreilles sont accoutumées aux doubles sons de la flûte Phrygienne : cet instrument & les tambourins de votre Déesse vous appellent.* Nous avons vu l'un & l'autre de ces instruments chez les Grecs, où nous devons prendre encore les restes des usages, sur-tout concernant les cérémonies religieuses que les Grecs (y) prirent des Thraces, dont les Phrygiens tirèrent leur origine.



C H A P I T R E S E C O N D.

De l'habillement des Amazones.

SANS entrer dans la question s'il y a eu des Amazones, il nous suffit que les Historiens en aient fait mention. Hérodote, Diodore de Sicile, Plutarque, Justin, Quinte-Curce, parlent des Amazones comme d'un fait dont tout le monde étoit persuadé. On trouve sur une belle urne sépulchrale de la galerie du Capitole, la bataille que ces femmes belliqueuses livrèrent aux Grecs, (celle sans doute qui fut donnée

(x) *Eneid. lib. 9, v. 617.*

| (y) *Strabo, lib. 10, fol. 193.*

dans Athenes même, du temps de Thésée.) On voit sur un petit bas-relief, (Fig. 64.) la Reine des Amazones, Penthefilée (ζ), venant au secours de Priam. Nous avons supprimé les autres femmes qui accompagnent la Reine, pour ne pas répéter le même habillement.

Sur la frise ou bord qui entoure la même urne sépulcrale, (Fig. 69.) on voit quelques Amazones avec leurs armes, elles ont des casques semblables à ceux des Romains, & surmontés d'un panache. Leur habillement est une tunique détachée de l'épaule droite, laissant le sein à moitié découvert, ce qui prouve qu'on ne leur coupoit pas la mamelle droite, comme quelques Auteurs ont avancé (a), prétendant que de là elles ont été appelées Amazones; elles ont la ceinture un peu plus bas que ne la portoient les autres femmes. La Fig. 70. de la même urne sépulcrale représente une Amazone armée d'une cuirasse au dessus de la tunique : elle a cela de particulier, qu'au-lieu de ferrer autour du col comme font ordinairement les cuirasses, celle-ci descend de l'épaule gauche & vient sous le bras droit, laissant la mamelle droite désarmée & couverte de la tunique seulement; singularité qu'on ne rencontre sur les monuments d'aucune autre Nation, & même rarement chez les Amazones. Il ne paroît pas qu'elles se servissent de quelque manteau ou chlamyde. Elles ont des brodequins qui leur couvrent tout le pied & une partie de la jambe. Leur bouclier *Pelta*, la hache & le carquois, n'ont rien de parti-

Du casque.

De la tunique.

De la cuirasse.

Des boucliers
& armes offensives.

(ζ) Justin. lib. 2, cap. 4.

(a) Diodore de Sicile, tom. I.
fol. 435.

culier ; on voit sur le petit bas-relief de Villa Borgese un bouclier ovale : du reste , si les Amazones n'avoient point d'autres armes , il faut croire qu'elles faisoient suppléer à la force par leur adresse , ou par cette agilité singulière avec laquelle elles manioient leurs chevaux.



C H A P I T R E T R O I S I E M E .

De l'habillement des Assyriens , Babyloniens & Syriens.

SI l'on excepte les Grecs & les Romains , toutes les autres Nations plus orientales regardoient comme une chose honteuse de se montrer nuds (b) ; aussi voit-on celles-ci , pour l'ordinaire , couvertes d'habits qui leur enveloppent tout le corps. Dans ce nombre sont les Assyriens , dont la haute antiquité nous réduit à nous contenter des monuments des Nations voisines , & de ce que les Auteurs plus modernes en ont écrit. Justin (c) nous apprend que Ninus , Roi des Assyriens , étant mort , il laissa un fils , nommé Ninias , de sa femme Semiramis , laquelle n'osant confier les rênes de l'Empire en de si jeunes mains , ni les prendre ouvertement elle-même , se déguisa si bien qu'elle passa pour le fils du Roi , dont elle étoit la veuve. Sa taille , le ton de sa voix , les traits mêmes de son visage , semblables à ceux de son fils , favorisoient son déguisement : elle prend un habit qui lui couvre les bras & les jambes ; & de crainte que cet habit & la tiare , dont elle couvre sa tête , n'eussent semblé cacher quelque myste-

(b) Hérodote , fol. 6.

| (c) Fol. 7.

re, elle fait prendre le même habillement à tous ses Sujets, qui l'ont conservé depuis. Cet habit qui couvroit les bras & les jambes, étoit, selon Ferrarius (*d*), la tunique longue à manches, n'empêchant pas que ce qui couvroit les jambes ne fussent des caleçons, comme le témoigne Plutarque (*e*), qui attribue cette partie de l'ajustement aux Medes, qui imiterent les Assyriens. Semiramis, dit Diodore (*f*), prit un habit avec lequel on ne pouvoit juger si elle étoit homme ou femme; il étoit propre à garantir le corps & le visage des injures de l'air & du soleil, il facilitoit le mouvement, laissant liberté entière à tous les membres. Cet habillement, ajoute le même Auteur, avoit tant de grace, que les Medes l'adopterent, & ensuite les Perses. Selon lui, Semiramis s'étoit vêtue ainsi pour aller joindre son mari, qui étoit à l'armée, au siege de Bactres.

Les Babylo niens, suivant Hérodote (*g*) & Strabon, portoient une tunique de lin qui leur descendoit jusques aux pieds, & au dessus de laquelle ils portoient une seconde tunique de même longueur (*h*), (ou, suivant la traduction Italienne (*i*), de couleurs variées,) avec un petit manteau blanc. Leurs longs cheveux étoient ou bouclés ou divisés, ils avoient tous des mitres. Suivant Strabon, ils portoient les cheveux courts; chaque Assyrien avoit un anneau &

<p>(<i>d</i>) <i>Analec̄ta de re vestiaria</i>, cap. 24.</p> <p>(<i>e</i>) Hommes illustres, tome 6, fol. 104.</p> <p>(<i>f</i>) Diodore, tom. 1, fol 224.</p>	<p>(<i>g</i>) Fol. 96. <i>Strabo</i>, l. 16, f. 236.</p> <p>(<i>h</i>) Calmet, Comment. sur le V. 4, chap. 28, de l'Exode.</p> <p>(<i>i</i>) <i>Herodoto</i>, lib. 1, cap. 10, fol. 33.</p>
--	---

un sceptre, au sommet duquel il y avoit une fleur, un aigle, ou quelque autre ornement. Leurs sandales ressembloient aux brodequins des Thébains, ou aux Cothurnes, selon Strabon.

Semiramis, selon Justin, avoit fait prendre la tiare à tous ses sujets; l'expression de Diodore est équivoque. Hérodote s'explique plus clairement, & s'accorde avec Justin, puisqu'on appelloit tiare ou mitre indistinctement ce qui servoit à orner la tête ou à la couvrir. Je ne conçois pas ce que pût être cette espece d'habit ou couverture de tête, qui, selon le Traducteur de Diodore, garantissoit le visage du soleil : on ne trouve sur aucun monument la représentation de cette couverture, si ce n'est le chapeau Theffalien. La *Fig. 71.* est une belle statue de Sardanapale, dernier Roi des Assyriens, Prince méprisable & efféminé. Il s'étoit fait représenter au dessus de son tombeau (*k*) claquant des doigts, comme voulant dire : *Je me moque de tout*; figure que Beger (*l*) a cru voir sur une médaille vêtue d'une tunique courte, d'une chlamyde avec un casque ou bonnet sur la tête. La statue, *Figure 71*, dont nous parlons, a été trouvée accompagnée de quatre *Cariathides*, femmes Cariennes, qu'on faisoit figurer par mépris en guise de colonnes, pour soutenir un trophée ou quelque entablement; je dis par mépris, parce qu'il n'est guere vraisemblable que des Grecs eussent voulu ériger une statue à un Prince aussi méprisable que celui-ci. Ce Sardanapale a les cheveux

(*k*) *Strabo, lib. 14, fol. 168, & Arrian. Fol. 79.* | (*l*) *Theaur. Brand. pars 1, fol. 509.*

longs, ceints d'un bandeau, ou du diadème. Les Babylo-
niens, suivant Hérodote, portoient un bandeau à l'en-
tour de la tête; ceci correspond à ce qui est rapporté dans
Isaïe (n), que les Serviteurs de Benadad, Roi de Syrie,
se couvrirent de sacs ou de grosses tuniques, & mirent des
cordes à l'entour de la tête pour plus d'humiliation, lors-
qu'ils demanderent la vie à Achab, Roi d'Israël: ces cor-
des tenoient lieu de rubans ou de mitres, comme il est dit
ailleurs (o), que Dieu menaça les filles de Sion de changer
leurs ceintures en des cordes. Sardanapale est vêtu d'une
tunique longue jusques aux pieds; sur cette tunique, qui
est très-fine, il porte un manteau plissé d'une façon majes-
tueuse, & couvrant tout le corps, excepté le bras droit.
L'agencement des plis ne permet pas de distinguer la forme
exacte de ce manteau, qu'il faut cependant supposer être
le *Pallium*.

Cette figure représente admirablement bien l'habillement
civil des Assyriens & Babyloniens, comme la *Fig. 72.* re-
présente l'habillement militaire des Rois barbares en géné-
ral. Cette statue placée dans la cour du Capitole, du côté
des salles des Conservateurs, porte le diadème ou bandeau
royal, une tunique à manches, plus courte cependant que
celle de Sardanapale: elle est ouverte de deux côtés jusques
aux hanches, laissant appercevoir au travers de ses ouver-
tures une tunique inférieure, ou du moins un recouvre-
ment de la même étoffe: elle a des caleçons qui sont les
couvertures des jambes, que Justin attribue aux Assyriens:

Autre habille-
ment.

(n) *Cap. 3.*

| (o) *Regum, lib. 3, c. 20, v. 32.*

www.libtool.com.cn

Pour la chauffure, elle ressemble à celle des Perses. Le manteau *Chlamyde* ou *Sagum* qu'on voit ici, étoit peut-être le manteau militaire des Assyriens, comme il l'étoit des autres Nations barbares, différent de la *Chlamyde* des Grecs par les franges larges attachées à une bordure qui se remarque aussi à la tunique. Ces Peuples aimoient les ornements & les couleurs distinguées, comme il paroît par le passage de Daniel (*p*), où Balthazar promet l'habit de pourpre & le collier d'or à celui qui liroit ou expliqueroit les paroles que la main surnaturelle avoit tracée.

De l'habillement des femmes.

Nous ne connoissons rien de circonstancié sur l'habillement des femmes, sinon par quelques médailles sur lesquelles les femmes qui représentent des Nations Asiaticques, sont vêtues de la tunique & du pallium, semblables aux femmes Grecques, dont elles ne diffèrent que par les ornements & les broderies (*q*) : aussi l'Écriture parle-t-elle du luxe & du débordement de ces Nations ; témoin le festin que Balthazar donna à toute sa Cour (*r*) la veille de la prise de Babylone ; témoin aussi le sacrifice (*s*) que les femmes étoient tenues de faire au moins une fois à la Déesse Militta : ajoutez que les filles & les femmes (*t*) fréquentoient les festins d'une façon indécente ; aussi peut-on attribuer aux Assyriens l'invention de manger couchés sur des lits.

Des armes.

Quant aux armes il faut s'en rapporter à Hérodote (*v*).
Ces

(*p*) *Cap. 5, v. 7.*

(*q*) De l'origine des Loix, Arts,
&c. tome 3, fol. 318.

(*r*) Daniel, chap. 5, v. 2.

(*s*) Hérodote, fol. 98.

(*t*) Quinte-Curce, fol. 292.

(*v*) *Herodoto, lib. 7, cap. 6,*
fol. 236.

Ces Peuples, dit-il, portoient des casques de fer, faits de plusieurs morceaux joints ensemble, peut-être semblables aux bonnets des Parthes; leur cuirassé étoit de lin, les boucliers, les piques & les massues étoient garnies de fer: ils portoient des poignards comme les Égyptiens; ils embaumoient aussi les morts (*w*), ils les pleuroient en se frappant le visage, s'arrachant les cheveux & se déchirant les habits. On a vu à l'Article des Grecs, que Nabuchodonosor fut un des premiers qui ait fait usage du bélier & de la baliste

Nous avons encore moins de connoissance des Syriens. On ne risque rien de leur attribuer les usages des Nations voisines de la Syrie, ayant égard cependant aux changements qui doivent avoir résulté de la conquête d'Alexandre. Si on en croit Hérodote (*x*), le casque Syrien ne différoit point du casque Grec; les boucliers de ces Peuples étoient ronds, & les cuirasses de toile. Antiochus, suivant Tite-Live (*y*), avoit une cohorte richement armée, portant des boucliers d'argent, d'où ils prirent le nom d'Argyraspides: il avoit aussi des Soldats armés de toutes pièces, appelés *Cataphractes*, dont nous parlerons plus bas. Ils avoient des chars, dont Tite-Live (*z*) a laissé quelques détails. Deux lances de fer sortoient du timon de la longueur de deux coudées: deux autres se présentoient à chaque côté du joug, l'une étoit horizontale avec le joug, & l'autre avoit la pointe tournée vers la terre. Il y avoit également aux effieux deux lances de fer disposées de la même façon. Les Grecs & les

Des Syriens.

Des chars armés.

(*w*) Herodot. fol. 97.(*x*) Lib. 7, cap. 7, fol. 240.(*y*) Décad. 4, liv. 7.(*z*) Décad. 4, liv. 7.

Romains n'ont pas fait usage de ces chars, dont la forme particulière nous est inconnue. Ce qu'on trouve dans l'Appendix du Livre *Notitia dignitatum utriusque Imperii* (a), ne sont pas des chars, ce sont, à proprement parler, deux grosses poutres posées l'une sur l'autre, avec des roues placées aux extrémités de la poutre inférieure : celle d'en haut avoit sa surface hérissée de pointes : mais ce qui produisoit le plus d'effet, étoient ces faux saillantes attachées aux effieux lorsque ces poutres ou le *Currus drepanus*, comme l'appelle l'Auteur inconnu de *Rebus Bellicis*, étoit traîné par deux chevaux : on proportionnoit la longueur des poutres à l'espace qu'occupaient les chevaux ; elles étoient moins longues lorsqu'il n'y avoit qu'un cheval. Ces chars étoient conduits par un ou par deux hommes armés ; les chevaux étoient bardés de fer : le tout d'un goût barbare.



C H A P I T R E Q U A T R I E M E.

*De l'habillement des Arméniens, Scythes, Parthes, Daces
& Sarmates.*

LES Arméniens portoient des mitres ou des bonnets approchans de ceux des Phrygiens, dont ils étoient descendus, selon Hérodote (b). Il y avoit cette différence que le sommet n'en étoit pas recourbé en avant, comme sur une médaille d'Auguste, (Fig. 73.) un peu différemment

(a) *De rebus bellicis.*

| (b) *Herodot. fol. 483.*

rendu par Béger (c). On voit Tigrane (d), Roi d'Arménie, avec le *Cidaris* entouré du diadème sur une médaille Syrienne, (entre la Fig. 74 & 75;) & sur une pierre gravée (sous la Fig. 73,) un Prince Arménien, selon Mr. Caylus (e), avec la tiare & le diadème. Une autre médaille avec la légende *Armenia Capta*, représente une figure avec la tiare semblable à celle des Parthes, à laquelle elle ressembloit. Voyez une médaille d'Antoine (f) à côté de la Fig. 86. Ces figures ont pour tout habillement une tunique longue (c'est la Theffalienne,) (g), ceinte près de la poitrine, de la forme de celles dont les Grecs se servoient dans les représentations de Tragédies. Un bas-relief de l'arc de Constantin offre Parthamafiris Arsâcidas, fils de Pacore, Roi des Arméniens, aux pieds de Trajan (h), accompagné d'un Satrape (Fig. 76.), peut-être son Gouverneur, tous deux avec la tunique à manches, au dessus de laquelle on distingue une seconde tunique avec des manches, qui ne viennent qu'au bas de l'épaule, laissant appercevoir les manches longues de la tunique inférieure : ils portent des caleçons, & la *Chlamyde* ornée de franges. Suivant le Costume des Nations barbares, on voit une figure semblable sur une médaille au bas de la tribune de l'Empereur Verus, avec cette inscription, *Rex arme dat* : cet habillement étoit

(c) *Theaur. Brand. pars 2, fol. 606.*

(d) Vaillant Seleucidar, imper. fol. 238.

(e) Recueil d'antiquités, tom. 2, fol. 124, pl. 42.

(f) *Thef. Brand. pars 2, fol.*

535.

(g) *Strabo, lib. 11, fol. 38.*

(h) *Admiranda Roma, ant. fol.*

16. *Prim. edit.*

probablement de guerre ou de voyage, puisque Strabon donne ailleurs, à ces Peuples, la stola ou la tunique longue. La médaille citée 73, suppose que les Arméniens se servoient d'arcs & de piques. On apperçoit sur celle de la Fig. 75, des carquois d'une forme singulière, & probablement particulière aux Arméniens.

Des Scythes &
des Parthes.

L'uniformité qu'on remarque dans la maniere de s'habiller de la plupart des Nations barbares, autorise à croire que l'habillement des Parthes ne différoit guere de celui des Scythes; d'autant que, selon Justin (*i*), les deux Peuples étoient originaires de la Scythie, comme l'étoient aussi les Marcomans (*k*), les Jutonges, les Goths, les Wandalles, &c. & tous ces Peuples qui ont inondé l'Empire Romain. On trouve sur un bas-relief, (placé dans l'arc de Constantin,) Trajan présentant le diadème à Parthamaspates (*l*), ou Parthamaspars, Roi des Parthes; celui-ci a pour habillement une tunique, & la chlamyde qui lui descend très-bas, pardevant & par derriere, d'une forme moins circulaire que la chlamyde des Grecs. Il porte des caleçons, & excepté la tunique, se rapproche beaucoup de la statue du Roi Barbare du Capitole (Fig. 72.), & ne differe guere de l'habillement des Arméniens (Fig. 76.), si ce n'est qu'il porte la chlamyde plus longue & plus richement ornée de franges. On trouve sur deux médailles différen-

(*i*) Lib. 41, cap. 1.

(*k*) Muratori, annal. d'Ital. tom. 2, fol. 136, 137.

(*l*) Tillemont, Hist. des Empereurs, tome 2, part. 1, fol. 336. Muratori, annal. d'Ital. tome 1, fol. 323.

tes (*m*), un Parthe qui vient rendre les enseignes Romaines : il est vêtu d'une tunique, d'une petite chlamyde avec des caleçons très-distinctement apperçus. Si la petiteffe ne rendoit pas les formes douteuses, on croiroit que l'habit d'un Archer, sur une médaille à côté de la *Fig. 86*, n'est qu'une tunique longue, avec des brodequins, qui tiennent lieu de caleçons. L'ornement ou bonnet, dont il a la tête couverte, ne se laisse point distinguer.

Le bonnet ou la tiare royale se trouve sur une médaille d'Antoine ; (à côté de la *Fig. 86*.) elle est droite comme la tiare des Rois de Perse (*n*) : cependant sur les monuments des Perses on ne trouve rien qui lui ressemble. Ces Peuples, selon Justin (*o*), s'étoient habillés anciennement d'une façon toute particuliere ; mais dans la suite, leurs richesses s'étant accrues avec leur puissance, ils prirent un habillement large, *Fluida*, d'une étoffe transparente, à l'imitation des Medes. Cet habillement, selon Hérodien (*p*) étoit long, ample, & traînant même dans quelques fonctions, rayé & enrichi d'or. Les Parthes, selon Plutarque (*q*), & selon Appien Alexandrin (*r*), avoient des casques d'un acier Margien très-étincelant ; leurs chevaux étoient bardés de fer & d'airain. Voyez la *Fig. 83*. Panciroli (*s*) & Bellori (*t*) appellent ceux-ci *Cataphraçti* ; cependant, selon Stewe-

Tiare royale.

<p>(<i>m</i>) <i>Thef. Brand. pars 2, f. 570.</i> (<i>n</i>) Tillemont, <i>Hist. des Emper.</i> tom. 1, part. 1, fol. 367. (<i>o</i>) <i>Lib. 41, fol. 454.</i> (<i>p</i>) Herodien, fol. 199, 182, 183.</p>	<p>(<i>q</i>) Hommes illustres, tome 5, fol. 137. (<i>r</i>) Fol. 127. (<i>s</i>) <i>Notitia dignitatum utriusque imper. Comment. fol. 57.</i> (<i>t</i>) <i>Colonn. Trajan. fol. 22.</i></p>
---	--

chius (*v*), *Cataphraçtia* ne signifie que cuirasse; celles-ci étoient fabriquées de petites lames de fer en forme d'écaillés de poisson, ou, suivant l'expression de Justin (*u*), les Parthes & leurs chevaux étoient couverts de cuirasses faites de lames en forme de plumes, *Lorica plumata*, qui leur couvroient tout le corps. Ils avoient des boucliers ronds, leurs arcs étoient de jonc, ils se servoient de courtes piques; ils ne s'animoient point au combat (*w*) par le son des cors ou des trompettes, mais par le bruit confus d'une infinité d'instruments creux, *Tympanum*, *Fig. 55*, couverts de peaux garnis de sonnettes d'airain, avec lesquels ils faisoient un bruit sourd & terrible; les soldats pour se rendre plus effroyables, se retrouffoient les cheveux sur le front.

Des Daces.

Parmi les Nations barbares représentés sur les colonnes Trajane & Antonine, on distingue les Daces habillés de la tunique, de la chlamyde, avec des caleçons, *Voyez la Fig. 77*, d'un Dace coupant du bois (*x*); sa tunique est ouverte de deux côtés jusques aux hanches, sa chlamyde & ses caleçons le rendent semblable à la *Fig. 72*. Le Roi Dace, Décebale, est vêtu de cet habillement, qui étoit commun à la plupart des Nations barbares, comme aux Peuples qui habitoient les bords du Tigre & de l'Euphrate, suivant Suaresius, qui nous en montre dans l'*Apparatus historicus*, sur les bas-reliefs de l'arc de Septime Sévere. On trouve aussi sur la colonne Trajane (*y*) l'habillement des femmes Daces, *Fig. 78*, tel

(*v*) *In Vigeii Comment. lib. 1*,
cap. 20, fol. 34.

(*u*) *Lib. 41, fol. 456.*

(*w*) Plutarque, Hommes illust.

tom. 5, fol. 137. Appien Alexan.
fol. 127.

(*x*) *Colonn. Trajana, fol. 47.*

(*y*) *Colonn. Trajana, fol. 68.*

qu'il étoit sous le regne des Empereurs ; car en vain entreprendroit-on de suivre dans les différents âges ces Nations déjà trop oubliées. On est souvent trop heureux de saisir quelques détails, une idée quelconque de ces Peuples, dont la plupart eussent été perdus pour nous, si les Romains ne les eussent fait figurer sur les monuments de leurs victoires.

Les femmes Daces ont la tête couverte d'une coëffure de toile assez semblable à celles que portoient les femmes âgées chez les Grecs. Leurs tuniques à longues manches sont également semblables aux tuniques des femmes Grecques, à la différence des bracelets ou rubans qui environnent les bras, près de l'épaule & au coude ; distinction qui pourroit bien ne pas être générale. Les bouts du manteau sont attachés sur la poitrine, à la hauteur de la ceinture : il paroît couvrir tout le derrière du corps, depuis la ceinture jusques aux talons ; mais à l'autre figure il ne descend qu'à la hauteur des genoux. Il n'est pas aisé de deviner d'où part ni à quoi appartient le nœud qu'on remarque sur le dos de cette figure, ni l'endroit où le manteau se termine par en haut. La seconde ceinture ou les replis de la tunique se distinguent fréquemment aux femmes Barbares, qui sont souvent représentées habillées comme les femmes Grecques sur les colonnes Trajane & Antonine. Du reste, le rapport de l'habillement des femmes & des hommes qu'on remarque sur les monuments, prouve que ces Peuples ne mettoient pas assez de variété dans la maniere de se couvrir, pour les pouvoir distinguer les uns des autres. Il y en a qui ont la chlamyde ou le manteau composé de deux mor-

De l'habillement des femmes Daces.

Des différents habillements Barbares.

ceaux attachés ensemble sur les épaules, & couvrant, l'un la poitrine, & l'autre le dos : quelques Peuples de la Germanie sont habillés de cette manière sur la colonne Antonine (z). (*Fig. 79.*) On remarque sur la colonne Trajane (a) des hommes d'une même nation différemment habillés : exemple, la *Fig. 80*, qui n'a point de tunique, mais pour tout habillement le sagum ou chlamyde attaché sur l'épaule droite, un morceau de toile en guise de bonnet autour de la tête, & des caleçons attachés sur les reins par une ceinture : cette figure représente un Ambassadeur ou quelque grand Personnage Dace ou Sarmate, qui se présente à Trajan pour demander des conditions de paix. Cependant les autres Personnages ou Ambassadeurs qui l'accompagnent, portent des bonnets plus élevés, comme celui qui est derrière, *Fig. 80*; bonnet qui, suivant Bellori (b), appartient aux Daces.

Des armes en usage chez les Nations barbares.

D'autres Barbares ont des bonnets comme celui au bas de la *Fig. 79*; ailleurs on voit les Daces, ou leurs troupes auxiliaires, combattre avec des casques ou bonnets attachés sous le menton, & fortifiés de quelques bandes, comme la *Fig. 81*. On trouve sur le piedestal de la colonne Trajane, les formes bizarres des casques de ces Peuples. Voyez sous la *Fig. 78*. Ces casques étoient particuliers aux soldats armés de cuirasses de fer en forme d'écaillés, les autres n'ayant communément d'autres bonnets que ceux que nous avons placés

(z) Fol. 52.

(a) Fol. 75.

(b) *Colonna Antonina*, fol. 33.

placés au bas de la *Fig. 79*. Leurs boucliers étoient d'ordinaire de forme ovale, mais différemment ornés, sans s'éloigner pourtant du bouclier placé entre les deux casques; la forme des épées est recourbée ou droite, comme à la *Figure 77*. On distingue deux sortes de trompettes, l'une droite & l'autre recourbée, ayant pour ornement, à son extrémité, la tête de quelque animal. Les armes offensives de ces Peuples étoient la hache, l'arc, la pique, la massue; ils se servoient de deux sortes d'enseignes ou étendards: c'étoit une étoffe de forme quarrée, à laquelle pendoient trois bouts; ou c'étoit un dragon de toile ou de quelque autre matiere, qu'on portoit au bout d'une pique. *Voyez* à côté de la *Fig. 79*. Ce dragon étoit fait de maniere que le vent le faisoit gonfler en le portant.

Malgré l'uniformité que nous avons remarquée dans l'habillement des Nations barbares, on ne laisse pas de rencontrer quelquefois des armures bizarres, & particulieres à quelques-uns de ces Peuples. Les Sarmates, sur la colonne Trajane, (*c*) ont des casques pointus, *Fig. 82*, attachés sous le menton; ils sont vêtus de tuniques qui leur descendent jusques aux pieds, avec des manches très-courtes: sur cette tunique, ils portent des cuirasses faites de petites écailles, ou même sans écailles, comme à côté de la *Fig. 84*; celle de *82*. a les bras nus, mais les doigts de la main avec laquelle il tient l'arc sont couverts: l'habit civil de ce Peuple, suivant Bellori (*d*), ne différoit pas de celui des autres Nations barbares. La *Fig. 83*, que la plupart des Auteurs

Des Sarmates.

(c) Fol. 88.

l. (d) Colonne Antonine, fol. 24.

ont pris pour un Parthe, est un Sarmate, selon Ciaconus (e); & au sentiment de Bellori (f), les soldats qui sont habillés de cette maniere sur la colonne Trajane, représentent les Peuples de la Sarmatie septentrionale ou de la Pologne, de la Prusse, Russie, Livonie, Lithuanie, partie de la Moscovie. Cette Fig. 83. a la tête couverte d'un bonnet pointu, fortifié de bandes de fer ou d'airain, tel qu'Hérodote décrit le bonnet des Scythes (g); tout le reste du corps, excepté les mains, est couvert d'une cuirasse à écailles, arrangées de maniere que les membres conservoient leur forme. Pausanias (h) parle comme témoin oculaire de ces cuirasses, qu'il attribue aux Sarmates: elles sont faites dit-il de la corne des pieds des chevaux; cette corne est coupée par écailles percées, puis cousues ensemble à demi lés unes sur les autres, avec du fil de nerf de bœuf ou de cheval. Les cuirasses faites de cette maniere avoient une forme aussi élégante que celles des Grecs; elles résistoient au fer, & de près & de loin: il s'en faut beaucoup, ajoute Pausanias, que les cuirasses de lin soient aussi bonnes. Au reste, il est difficile de concevoir comment ces cuirasses pouvoient s'ajuster au corps, d'autant qu'on n'apperçoit ni attache ni ouverture, sinon à l'entour des hanches; cependant, suivant un passage de Suidas, rapporté par Lipse (i), ces cuirasses se joignoient par des agraffes le long du corps:

(e) *Colon. Traj. fol. 22 & 27. Not. 147.*

(f) *Colon. Traj. fol. 88.*

(g) *Fol. 482.*

(h) *Voyage histor. de la Grece, tom. 1, fol. 67.*

(i) *De militiâ Romanâ, lib. 3, de Lorica.*

il se peut, que pour ne pas déranger l'élégance des formes, on ait omis les jointures & les agraffes. Ce sont ces soldats que Servius (k), Lipsé & Bellori ont appelé *Equites Cataphraçti*, dont les chevaux étoient cuirassés de même façon avec des ouvertures aux yeux, défendues par une espee de treille.



CHAPITRE CINQUIEME.

De l'habillement des Peuples de la Germanie & des Gaules.

NOUS trouvons dans Tacite (l), que les Germains avoient pour tout habillement le *Sagum*, attaché avec une agraffe, ou même avec une épine; le reste du corps étoit nud. Cæsar parle de même dans ses Commentaires (m); il dit aussi des Sueves, qu'ils s'habilloient peu (n): il est étonnant que les habitants d'un Pays si froid ne se soient pas mieux couverts. Les Grecs habilloient aussi chaudement les Dieux & les Héros, leur donnant la chlamyde, à laquelle le *Sagum* étoit semblable, comme l'on verra à l'Article des Romains. Au reste, ce passage de Tacite ne comprend pas tous les Peuples de la Germanie, puisque le même Auteur nous dit que les plus riches portoient des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes ou des Sarmates, mais serrés,

(k) Sur le v. 771, l. 11. Énéide. | (m) *De Bello Gallico*, lib. 6,
fol. 171.

(l) *Germania*, fol. 546.

(n) *Idem*, lib. 4, fol. 92.

& qui conservent la forme des membres. Ils s'habilloient de peaux d'animaux, qu'ils peignoient à taches d'une autre couleur. Il est à remarquer qu'aucun monument n'ait conservé une seule figure vêtue de cette manière; cependant différentes médailles, la colonne Trajane, celle d'Antonin, & plusieurs autres monuments font allusion aux guerres des Romains contre les Germains. Or cette attention scrupuleuse qu'on remarque par-tout chez les Romains à indiquer & à exprimer jusqu'aux différences les plus minutieuses dans les armes ou les habillements des Peuples qu'ils avoient combattus, donne à penser que Tacite n'a parlé que des Hordes les moins policées de la Germanie; ou bien a-t-il voulu dire simplement, que les habits & les caleçons des Germains étoient moins larges que ceux des autres Nations barbares. Il se peut même que l'Historien Latin ait borné sa description aux usages de ces Peuples pendant la paix, sans contradiction avec les monuments qui représentent les Germains en appareil de guerre; & à raison de cette circonstance, beaucoup plus couverts qu'ils ne le sont supposés dans Tacite.

De l'habillement des femmes.

Les femmes, dit encore Tacite (o), étoient vêtues comme les hommes, hormis que l'étoffe étoit de lin, variée ou rehaussée avec du pourpre. D'Ablancourt a interprété, sans vraisemblance, ce passage par soie cramoisie; pour le reste on a suivi sa traduction, qu'on a confrontée avec le texte. Il est encore bien difficile d'accorder ce dernier passage de Tacite avec les monuments, à moins que cette ressemblance dans l'habillement des hommes & des femmes Germanes

(o) *Germania*, fol. 546.

n'ait confisté dans la tunique longue qui se voit à côté de la Fig. 84; & à celle à côté de la Fig. 82; encore ne paroît-il pas probable que les Germains aient porté tous cette espece d'habillement. Celui des femmes ressembloit-il peut-être à celui des hommes, en ce qu'elles portoient le *Sagum* comme sur une médaille d'Hadrien (*p*)? Mais comme cette figure est armée d'une pique & d'un bouclier, elle doit vraisemblablement être prise pour désigner l'humeur belliqueuse de ces Peuples, d'autant que d'autres femmes sont habillées comme la Fig. 78; d'autres ont la tunique supérieure sans manches, avec une partie de la gorge découverte, comme le peint Tacite. Au reste, leur habillement (*q*) ne differe en rien de celui des femmes Grecques.

On trouve sur la colonne Antonine des figures (*Voyez Habits des* 84.) n'ayant d'autre habillement que des caleçons. Bellori Germains. les croit (*r*) Germains. D'autres (*Fig. 77.*) ont avec les caleçons, la tunique & le *sagum*. Quelquefois même au-dessus d'une tunique à longues manches, on apperçoit une seconde tunique à manches courtes, comme à la Fig. 79, représentant un Germain captif (*s*), avec un *sagum* composé de deux pieces, que Bellori nomme *Chlamys* quarrée, quoique le pan de devant soit de forme circulaire à son bord inférieur : au reste, le peu de figures qui nous restent habillées de ce manteau, ne permettent pas de supposer qu'il ait été l'habillement général des Peuples de la Germanie,

(*p*) *Thef. Brand. t. 2, fol. 654.*

(*q*) *Col. Ant. fol. 17, 49, 41,*

63, 73.

(*r*) *Fol. 59.*

(*s*) *Colon. Ant. fol. 52.*

ou même l'habillement particulier d'aucun autre Peuple. La colonne Trajane (*t*) offre des Soldats barbares auxiliaires des Romains, soit Germains, Pannoniens, Illyriens, Dalmates, ou autres, suivant Ciaconus & Bellori (*v*). Les uns ont des tuniques à manches courtes & des chlamydes, (les bras & les jambes nus;) d'autres sur la colonne Antonine (*u*) ont des caleçons, des tuniques à longues manches ou à manches courtes, & des bonnets semblables à celui au bas de la *Fig. 79*. Ces Germains, habillés ainsi, sont à cheval & pieds nus. La colonne Antonine offre des figures (*w*) qui n'ont pour tout habillement, *Fig. 80*, que des caleçons & le sagum. Bellori les prend pour des Quades, Marcomans, ou autres Peuples de la Germanie, peu différents des Gaulois.

Habillement
d'un Prêtre.

Rien n'est plus barbare que la figure à côté de celle 82 (*x*); c'étoit l'habillement civil, suivant Ciaconus, de quelques Peuples Germains, Daces ou Sarmates : mais comme cette figure ne se rencontre point ailleurs sur les monuments qui représentent la guerre des Daces & des Sarmates, on croiroit plutôt cette figure celle d'un Prêtre des Naharvales, Peuples Germains; d'autant que, suivant l'Abbé Banier (*y*), les Prêtres de ce bois sacré portoient un habit de femme, auquel celui de la *Figure* ci-dessus ressemble parfaitement; ayant une longue tunique, & le corps environné de ban-

(<i>t</i>) Fol. 82.	(<i>w</i>) Fol. 11, 15, 16.
(<i>v</i>) Nota 274, <i>hist. utriusque belli</i>	(<i>x</i>) Colonn. Traj. fol. 75. Not.
<i>Dacici</i> , Colonn. Traj. fol. 82.	261.
(<i>u</i>) Fol. 52.	(<i>y</i>) Mythologie, t. 5, fol. 540.

des qui paroissent d'une matiere épaisse comme le cuir. Cette figure porte un bandeau autour de la tête & des gants aux mains. Selon Hérodien (z) les Germains combattoient la tête nue; & leur Infanterie, suivant Tacite (a), n'avoit d'autre habillement qu'un petit sagum. Ils se servoient peu de cuirasses, & moins encore de casques, quoique l'Auteur (b) de l'Histoire philosophique & politique des Établissements & du Commerce, &c. prétend qu'ils en avoient tous. Lipsius (c) relève un passage de Plutarque, suivant lequel il y en avoit qui portoient des casques ressemblants à la gueule ouverte de quelque animal, & même des visages bizarres. Ces casques, surmontés de panaches & de plumes, faisoient paroître les soldats plus grands. On peut prendre pour modele le casque de l'homme à côté de la *Figure 84*: cette figure porte de plus une cuirasse au dessus de la tunique, longue jusques aux pieds; elle a les bras nus, hormis l'avant bras gauche qui est garni d'une plaque de métal ou de bois, sur laquelle glisse la corde de l'arc.

Des armes.

Le fer, suivant Tacite (d), étoit peu connu en Germanie; celui, dit-il, dont ces Peuples arment leurs javelots, a peu de volume. Selon Pausanias (e), les Peuples septentrionaux faisoient les pointes au bout de leurs dards & de leurs piques, des os qu'ils avoient l'art de rendre aussi durs que le fer. Ils avoient de (f) longues piques & de grands

(z) Fol. 250.

(a) *Germania*, fol. 541.

(b) Tome 1, fol. 123.

(c) *Lipsius de milit. Rom. lib.* 3, dial. 5, *analeſta*.(d) *La Germanie*, t. 2, fol. 385.(e) *Voyage de la Grece*, tom. 1, fol. 66.(f) *Annal. de Tacite*, tome 1, fol. 77.

boucliers. Les Cavaliers n'avoient que la lance & le bouclier, qu'ils se plaifoient (g) de teindre de quelque belle couleur. La forme de ces boucliers est représentée sur une médaille de Drusus avec l'inscription *de Germanis*. Il est sexangulaire comme celui à côté de la *Fig. 79*. Ces boucliers étoient plats, n'ayant tout au plus qu'une bosse ronde au milieu.

Les épées des Germains étoient communément recourbées comme celle à côté de la *Fig. 79*. On en voit aussi des droites comme à la *Fig. 77*; ils les portoient attachées à un baudrier, comme à la *Figure* à côté de 84. Ces Peuples se servoient de la massue, de l'arc & de la hache : celle-ci est représentée de forme semblable à la hache des Amazones (h). Tacite (i) nous dit que les Germains n'étoient jamais sans armes; mais il fallut l'autorité des Magistrats pour obtenir le droit de les porter. Lorsqu'un jeune homme étoit jugé capable de prendre les armes, un des principaux de l'assemblée, ou bien le pere du jeune homme armoit publiquement son fils de la pique & du bouclier; c'est là sa robe virile, dit Tacite : aussi tout respiroit chez eux l'image de la guerre & des combats. Les femmes n'apportoient point de dot à leurs époux (k); au contraire elles recevoient des présents, (point de parures) qui consistoient dans une couple de bœufs, un cheval tout équipé, un bouclier, une pique, une épée : elles donnoient aussi quelques armes.

Ces

(g) La Germanie, t. 2, fol. 386.

(h) Horatii, Ode 6, lib. 4.

(i) La Germanie, t. 2, fol. 390.

(k) La Germanie, t. 2, fol. 393.

Ces Peuples ne croyoient pas (l) qu'il fût de la majesté des Dieux de les représenter sous une forme humaine, ou de les enfermer dans des Temples. Ils consacroient des bois, adressant leurs hommages vers quelque endroit de la forêt dont l'obscurité imposante & mystérieuse sembloit annoncer la présence de la Divinité. Ils n'avoient pas tous cependant le même culte, puisque Tacite (m) nous apprend que certains Peuples de la Germanie enlevoient de leurs bois sacrés des figures qu'ils portoient à la guerre. Ailleurs il dit (n) qu'ils adoroient principalement Mercure, & lui sacrifioient même des hommes, quoiqu'ils immolassent aussi d'autres animaux. Une partie des Sueves adoroit Isis sous la figure d'un vaisseau.

Du culte religieux des Germains & de leurs Divinités.

Ils interprétoient aussi des augures, se servant d'une branche de quelque arbre fruitier coupée en plusieurs morceaux, marqués de certains caractères, qu'on jettoit au hasard sur un drap blanc; le Prêtre ou le Pere de famille, après avoir invoqué les Dieux, levoit par trois fois chaque morceau, & les expliquoit suivant les caractères que chacun présentoit. Nombre de ces Peuples n'avoient ni Prêtres ni Sacrifices. Ceux-ci, au dire de Cæsar (o), ne reconnoissoient pour Divinité, que le Soleil, la Lune, & Vulcain; d'autres consultoient le vol des oiseaux & le hennissement des chevaux. Ils en nourrissoient de blancs dans leurs bois sacrés, qui ne servoient à d'autres usages qu'à celui d'être

(l) Idem, tome 2, fol. 388.

(n) Idem, tome 2, fol. 388.

(m) Idem, tome 2, fol. 387.

(o) *De Bello Gallico*, l. 6, f. 171.

attelés au char du Dieu. Le Prêtre, le Chef, ou le Roi, suivoient ces chevaux, dont le hennissement étoit l'augure auquel ces Peuples ajoutaient le plus de foi.

De leurs maisons.

Les maisons étoient grossièrement construites (*p*), séparées les unes des autres, & souvent bâties de gros pieux joints ensemble (*q*), ne formant ni Villes ni Bourgades. Ils ne se servoient ni de tuiles ni de ciment ; mais quelques-uns recouvraient les murs d'une terre pure & luisante, qui imite les couleurs des peintures. Ils avoient aussi des demeures souterraines pour l'hiver, & pour y ferrer leur bled.

Les Germains brûloient les corps (*r*) des personnes de condition : il y avoit une espece particuliere de bois consacré à cet usage, sans autres parfums, & même sans victimes. On plaçoit sur le bûcher les armes du défunt, & quelquefois son cheval.

De la distinction des Peuples Germaniques.

La Germanie étant un Pays vaste, occupé par une infinité de Peuples, tous séparés les uns des autres, il seroit bien difficile d'assigner, après la révolution de tant de siècles, ce qui pouvoit alors caractériser chaque Nation en particulier. Les Sueves (*s*) portoient les cheveux retrouffés, & liés ou noués par derriere ; ils étoient si jaloux de cette chevelure, qu'ils avoient défendu à leurs esclaves de les imiter : Cæsar & Tacite ont compris sous le nom de Germains, une foule de Peuples dont il ne nous reste plus que les noms. Les Artistes peuvent se consoler de cette perte par

(*p*) De la Germanie, tome 2, fol. 392.

(*q*) Hérodien, fol. 263.

(*r*) La Germanie, t. 2, fol. 398.

(*s*) Idem, tome 2, fol. 405.

des rapports généraux qu'ils doivent avoir remarqués dans l'habillement de la plupart des Nations barbares; il y en avoit fans doute qu'on reconnoissoit à certaines couleurs dont d'autres ne se servoient pas, c'étoit assez pour établir entre elles des distinctions suffisantes; mais les monuments n'ayant pu faire appercevoir ces distinctions de couleur, semblent avoir confondu grand nombre de Nations barbares sous le même habillement. Nous lisons que les Thraces (t) portoient des chlamydes noires & des boucliers blancs: il en étoit de même peut-être de certains Peuples de la Germanie, qui, sans différer de leurs voisins par la forme des vêtements, en étoient cependant distingués par les couleurs.



CHAPITRE SIXIEME.

Des Gaulois, des Belges, & des Habitants des Isles Britanniques.

LES Gaulois se reconnoissoient ordinairement à leur chevelure blonde (v); ils portoient des tuniques de différentes couleurs, avec des haut-de-chauffes ou des caleçons qu'ils appelloient *Bracques* (u). Au dessus de la tunique ils portoient le *sagum* d'une étoffe rayée, à lignes droites (w) ou à lozanges, comme il se voit sur quelques monuments du bas Empire (x). Ils avoient des tuniques, que *Pancirole* (y)

(t) Plutarque, Hommes illustres, tom. 3, fol. 115.

(v) Tite-Live, décad. 4, liv. 8.

(u) Diodore de Sicile, tome 2, fol. 236.

(w) *Eneid. lib. 8, v. 660.*

(x) Du Choul, sur la castramentation des anciens Romains, f. 22.

(y) *De Magistratibus Municip. & de rebus bellicis, fol. 35.*

appelle *Thorocomacchi*, & dont l'usage passa chez les Romains lors de la décadence de l'Empire & du relâchement de la discipline militaire.

Tous cependant n'étoient pas si bien vêtus, puisque Tite-Live (z) dit qu'à la bataille de Cannes il y avoit des Gaulois qui combattoient nus depuis le nombril jusques à la tête, semblable à la *Fig. 84*, qui n'a que des caleçons ou des bracques. Suetone (a) est ici d'accord avec Tite-Live. A. Manutius remarque sur ce premier, que par *Braccæ* il faut entendre la tunique des Gaulois; ce qui est évident, dit-il, puisqu'ils quitterent les *Braccæ* pour prendre le *Latus clavus*, (qui étoit une tunique,) lorsqu'ils furent admis au Sénat. Mais ce Savant n'a pas fait attention que les *Braccæ*, caleçons, étant le distinctif des Barbares, il étoit naturel que les Gaulois, devenus Sénateurs, les quittassent, & non pas la tunique.

Des armes.

Les boucliers Gaulois étoient longs & plats (b); Montefquieu (c) dit sans preuve que ces boucliers étoient petits; ils étoient ornés de figures d'animaux rehauffés en bosse, avec beaucoup d'art : ces ornemens étoient d'airain. La forme de ces boucliers étoit, ou ovale, ou octangulaire, comme attestent les monuments découverts dans la Cathédrale de Paris (d). Les casques Gaulois étoient surmontés de hauts panaches; d'autres étoient ornés de cornes d'ani-

(z) Décade 3, liv. 2.

(a) Fol. 89.

(b) Tite-Live, décad. 4, liv. 8;
& Strabon, liv. 4, fol. 81.

(c) Considérations sur les causes
de la grandeur des Rom. fol. 25.

(d) Hist. de l'Acad. des Inscript.
& Belles-Lettres, tom. 2, fol. 370.

maux, de têtes d'oiseaux, ou d'autres animaux. Les épées de ces Peuples étoient longues (*e*), sans pointe, & retomboient (*f*) sur la cuisse droite, suspendues en guise de baudrier à des chaînes de fer ou d'airain; d'autres cependant avoient des baudriers d'or ou d'argent.

Ce que nous venons de dire des Gaulois suffit pour les distinguer des autres Nations barbares; savoir, le *Sagum* rayé, & la *Tunique* de différentes couleurs: Voyez-en la forme à la *Fig. 77*; on peut la supposer Gauloise; puisqu'elle s'accorde avec les descriptions que les Auteurs nous ont transmises de ces Peuples, quoique du reste confondues sur les colonnes Trajane & Antonine avec d'autres Nations barbares auxiliaires des Romains. Quelques modernes ont cru trouver la différence du *Sagum* Romain au *Sagum* Gaulois (*g*), en attribuant des manches à ce dernier: * cette supposition ne s'accorde point avec les monuments; disons plutôt que l'étoffe rayée des Gaulois les séparoit assez du *Sagum* Romain: d'ailleurs les bas-reliefs déterrés dans la Cathédrale de Paris, (monuments du regne de Tibère,) représentent (pour autant que l'état de vétusté permet d'apercevoir) des Gaulois avec la tunique & des bonnets semblables à celui de la *Figure 84*. Je ne vois pas que les Gaulois se puissent distinguer par la chaussure fermée, comme

(*e*) Tite-Live, décad. 4, liv. 8.
Strabo, lib. 4, fol. 81.

(*f*) Polybe, liv. 2, chap. 6.

(*g*) *Ferrarius de re vest. pars 2*,
lib. 3, cap. 9.

* Voyez l'Article du *Sagum* chez les Romains, & celui de la *Tunique* chez les Belges.

a cru Mr. Caylus (*h*), puisque d'autres Peuples en portoient de même qui couvroit tout le pied.

Des Belges. Strabon donne aux Belges (*k*) la chevelure longue, les caleçons & le *Sagum*; & au-lieu de tunique, des habits, qui se terminoient au haut de la cuisse, ouverts & à manches. Quelques Auteurs ont inféré de ce passage, que le *Sagum* avoit des manches : dès-lors Strabon n'auroit pas nommé distinctement le *Sagum* avec cet habit, qui n'est

De la tunique. qu'une tunique courte, ouverte sur le devant. Comme l'Abbé Banier (*l*) décrit l'habillement des Druides, c'est cette espèce de tunique Gauloise qui a été nommée *Sagum* par plusieurs Auteurs; au reste, son peu de longueur, & son ouverture sur le devant le long du corps, la distinguent des autres tuniques.

Les Belges appelloient *Læna* leur *Sagum*, qu'ils fabriquoient de grosse laine. Ce Peuple, toujours selon Strabon, étoit pompeux dans ses habillements, ils faisoient usage de colliers & de bracelets d'or aux bras & aux poignets; les plus distingués portoient des habits teints, ornés ou brodés d'or : on voit assez qu'on parle ici des Belges, civilisés par le commerce des autres Gaulois ou des Romains; les Belges septentrionaux, sans doute, n'étoient pas si élégants.

Des armes. Quelques-uns d'entr'eux combattoient tout nus; même ils (*m*) ne se dépouilloient ainsi qu'un jour de bataille, portant en tout autre temps leur *Sagum*; & c'est ce qui causoit

(*h*) Recueil d'antiquités, tom. 3, fol. 400.

(*k*) *Lib.* 4, fol. 81.

(*l*) Mythologie, tom. 5, f. 396.

(*m*) Polybe, liv. 2, chap. 6.

Tite-Live, décad. 4, liv. 8.

la blancheur de leur peau, dont il est parlé dans les Auteurs. D'autres Belges avoient des cuirasses (n) faites de petites chaînes ou mailles, comme se voit sur quelques monuments, sans qu'il s'y trouve de ces casques ornés de cornes ou de têtes d'animaux, dont parlent les Auteurs. Du Choul (o) produit une figure qu'il suppose un Cavalier Romain pesamment armé, Fig. 85. Cependant, comme il n'ajoute pas si le marbre ancien, dont il a tiré cette figure, contenoit quelque inscription ou autre marque Romaine, il seroit beaucoup plus probable que ce marbre trouvé dans les Gaules, représentoit un Cavalier de cette Nation. Ne se peut-il pas que cette figure, ainsi que nombre d'autres citées par Du Choul, aient été faites dans le temps où Rome, déjà sur son déclin, remplissoit ses armées de Gaulois, d'Aquitaniens (p), comme ces *Equites Cataphracii Biturigenfes*, & autres? Quoi qu'il en soit, la Fig. 85. porte un casque un peu différent du casque Romain, & surmonté d'un haut panache. La cuirasse est composée de petites chaînes ou mailles, de la forme plutôt d'une tunique que d'une cuirasse Romaine. Les bras du Cavalier sont garnis de bandes de fer qui se croisent, & par de petites lames destinées à couvrir la partie supérieure de la main; il a les jambes enveloppées de jambières ou de bottines. Nous avons cité cette figure pour expliquer la forme de ces cuirasses à petites chaînes, ou à mailles, attribuées aux Belges. Leurs armes offensives étoient la lance, qui différoit

(n) Idem.

(o) Discours sur la Castramentation des anciens Romains, fol. 54.

(p) *Notitiæ dignit. utriusque Imperii Commentarium*, fol. 59.

de celle des Germains en ce qu'elle avoit le fer long d'une coudée. Quelques-uns portoient l'arc & la fronde (*r*). Selon Élien (*s*), les Celtes alloient au combat couronnés de fleurs. *

Habillement
des femmes.

Des Prêtres.

On ignore ce qui pouvoit particulariser l'habillement des femmes Belges ; cependant , si je ne me trompe , la médaille d'Hadrien , citée dans le *Theſaur. Brand.* (*t*) représente une femme Belge ou Gauloise , elle est vêtue d'une tunique longue , sans manches , avec le sagum. Mercure (*v*) étoit la Divinité pour laquelle les Belges avoient le plus de vénération ; ils y joignoient le culte de quelques autres Divinités de la Mythologie Grecque. Strabon (*u*) en parlant de ces Peuples , remarque que les personnages les plus respectés parmi eux , étoient les Bardes , qui chantoient les louanges des Dieux & des Héros ; les *Vates* , consacrés aux sacrifices & à l'étude des sciences naturelles ; & les Druides , qui joignoient la philosophie naturelle à la morale. Ces derniers (*w*) portoient des habits blancs. Dom Jacques Martin & l'Abbé Banier (*x*) veulent qu'il y ait des Druides sur les bas-reliefs déterrés dans la Cathédrale de Paris. Ce qu'on

y

(*r*) *Strabo* , lib. 4 , fol. 81.

(*s*) *Hist. divers.* liv. 12 , ch. 23.

* Les bas-reliefs de la Cathédrale de Paris font voir des figures ayant le casque & la cuirasse Grecque ; mais il faut faire attention que ces figures représentent des Divinités Grecques , comme il conste par les

noms qui se trouvent gravés dans le marbre.

(*t*) *Theſaur. Brand. pars 2* , fol. 657.

(*v*) *Cæsar de bello Gallico* , lib. 6 , fol. 169.

(*u*) *Lib. 4* , fol 81.

(*w*) *Plin. lib. 16* , cap. 43.

(*x*) *Mythologie* , tom. 5 , f. 431.

y distingue, selon les gravures qu'on en a publiées (y), se réduit à l'apparence d'une tunique & d'un manteau qui differe entièrement du *sagum*. Elles portent des couronnes sur la tête ; mais on auroit bien de la peine à reconnoître cette robe sous la tunique de longueur ordinaire, que l'Abbé Banier (z) leur attribue ; l'un & l'autre, selon lui, s'ouvroient par devant.

Les Nations voisines des Germains, des Belges, des Gaulois, portoient le même habillement que ces Peuples, & le conserverent jusqu'au huitieme siecle. Agathias (a) en parlant des Francs & des Allemands du fixieme siecle, leur donne pour tout habillement des caleçons, qui descendoient jusqu'aux pieds. Leurs armes étoient le bouclier, l'épée, la hache & les dards, combattant presque tous à pieds & sans casque. Le *Sagum* étoit encore au septieme siecle l'habit ordinaire de ces Peuples, comme il conste par les Actes du Concile de Leptines (b) ; ils s'en servoient encore à la fin du huitieme siecle (c), comme témoignent les Actes du Concile tenu à Ratisbonne l'année 792. Au reste le *Sagum* dans l'écoulement de tant de siecles, peut avoir subi quelque changement, puisque l'Abbé Vertot (d) marque que les François avoient alors des manteaux qui descendoient

(y) Histoire de l'Académ. d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 2, fol. 370.

(z) Mythologie, tom. 5, f. 396.

(a) Muratori, Annali d'Italia, t. 3, fol. 440.

(b) J. N. Paquet, in Commentarii Libris de historia S. S. Imagi-

num & picturæ. Autore Molano, fol. 564.

(c) *Historica disquisitio de re vestitiaria, hom. sacri*, fol. 61.

(d) Mémoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, hist. tom. 2, fol. 440.

par devant & par derriere jusques à terre, semblables sans doute au manteau de la *Figure* 79. L'Abbé Vertot ajoute que les cottes d'armes (c'est ainsi qu'il appelle ces manteaux) ressembloient à la tunique de nos Diacres; cela peut être, mais il ne s'enfuit pas que les manteaux qu'on remarque à Charlemagne & aux autres Rois, fussent des cottes d'armes ou des *Sagums* ordinaires. Les Gaulois, selon l'Abbé Banier (*e*), portoient sur leurs enseignes l'image d'une grue, comme les Romains portoient celle d'un aigle. Cette Nation, dit Strabon (*f*), outre son courage & sa simplicité, est sujette à se vanter: ces Peuples, ajoute-t-il, ont la coutume barbare d'attacher les têtes de leurs ennemis au cou de leurs chevaux, & au dessus des portes de leurs maisons; aussi conservoient-ils embaumées les têtes des hommes illustres pour les montrer aux étrangers. Telles ont été les mœurs des Belges, nos ancêtres. Les Gaulois brûloient les corps (*g*), & ce que le défunt avoit de plus précieux, même les animaux; ils célébroient avec beaucoup de pompe les funérailles des personnes distinguées.

Coutumes barbares.

Façon de bâtir.

Les maisons (*h*) des Belges étoient spacieuses, faites de bois & de claies, recouvertes de joncs. Les toits de ces maisons étoient en espece de dôme.

Des Habitants des Isles Britanniques.

Les Peuples des Isles Britanniques, (nous parlons de ceux qui étoient libres du joug des Romains du temps de l'Empereur Septime-Severe,) (*i*) les *Meati*, les *Calidoniens*

<p>(<i>e</i>) Mythologie, tom. 5, f. 450. (<i>f</i>) <i>Lib.</i> 4, fol. 81. (<i>g</i>) <i>Cæsar de bello Gallico</i>, lib. 6, fol. 170.</p>	<p>(<i>h</i>) <i>Strabo</i>, lib. 4, fol. 81. (<i>i</i>) Dion & Hérodien rapportés par Muratori, <i>Annal. d'Italia</i>, t. 1, fol. 529. Tome 2, fol. 222.</p>
--	---

& les *Pièies*, habitants de l'Écoffe, & originaires de la Scythie, étoient tout nuds (*k*), ou ne couvroient que la partie inférieure du corps, & se peignoient de différentes couleurs. Leurs armes étoient une petite épée très-affilée, une courte pique, & le bouclier. Au bout de leur pique (*l*) ils attachoient une pomme de cuivre, dont l'ébranlement produisoit un bruit. Aussi se faisoient-ils des colliers & des ceintures de fer (*m*) pour leur servir de parure. Ces Peuples habitoient sous des tentes. Une médaille d'Hadrien (*n*) avec l'inscription *Britannia*, offre une femme vêtue d'une tunique & du pallium, avec un bouclier de forme ovale. *



CHAPITRE SEPTIEME.

De l'habillement des Medes & des Perses.

DIODORE de Sicile rapporte (*p*) que l'habillement choisi par Semiramis avoit tant de grace, que les Medes, & à leur imitation les Perses, l'adopterent. Cet habillement étoit sans doute très-féminin, puisque, selon Strabon (*q*), Medée apprit aux Medes à se vêtir comme des femmes. Cyrus (*r*) fut le premier des Perses qui prit l'habit des Medes; c'étoit un grand manteau de pourpre sur une robe de la même

(*k*) Dion, fol. 373.

(*l*) Ibidem.

(*m*) Hérodien, fol. 150.

(*n*) *Thef. Brand. pars 2, f. 654.*

* Quant à cette figure, ce n'est qu'une Province personnifiée.

(*p*) Tome 1, fol. 224.

(*q*) *Lib. 11, fol. 34.*

(*r*) Xénophon *Cyropodie*, t. 2, fol. 143.

couleur, mêlée de blanc (s). Darius (t) portoit une tunique semblable, outre le *Pallium* ou *Palla*, tout brillant d'or & de pierreries, avec une ceinture d'or à la maniere des femmes. Alexandre, selon Plutarque (v), avoit pris l'habillement des Medes sans les copier entièrement; car il ne mit ni les caleçons, qui descendoient jusques au bas des jambes, ni la robe traînante, ni la tiare. Il prit, selon Justin (u), l'habit & le diadème des Rois de Perse. Cet Auteur donné à entendre un peu plus bas, que cet habillement étoit long, orné d'or & de pourpre, large & transparent. (w)

Des Medes.

Les Medes portoitent les cheveux frisés (x) & pendants de deux côtés; ils ajoutoitent même des cheveux postiches à leur chevelure naturelle. On trouve sur les monuments de l'ancien Persépolis, mis au jour par Corneille le Brun (y), des figures qu'il a pris pour des Medes; voyez *Fig. 86*, (paroissant celle d'un Roi) il a les cheveux longs & la tête couverte d'un bonnet: cependant la *Fig. 87*, qui est certainement celle d'un Roi, a la tête découverte. Aucune des figures des monuments de Persépolis ne porte le manteau dont les Auteurs font mention, & que Quinte-Curce appelle *Palla* ou *Pallium*. Denis d'Halicarnasse (z) dit clairement qu'il étoit carré comme celui des Grecs. On n'ap-

(s) Xénophon Cyrop, tome 2, fol. 147.
(t) *Quintus Curtius*, lib. 3, f. 9.
(v) Hommes illust. t. 6, fol. 104.
Opusculi morali, t. 2, fol. 52.
(u) *Lib. 12*, fol. 143.

(w) *Lib. 41*, fol. 383.
(x) Xénophon Cyrop, tome 1, fol. 17.
(y) Voyage en Perse, &c. t. 2, fol. 289.
(z) Tome 1, fol. 250.

perçoit pas non plus des caleçons aux figures principales de ces monuments.

L'habillement des *Fig. 86 & 87.* paroît une robe ou tunique, avec des especes de manches très-larges, sur-tout vers les mains, comme prouve la figure entre les deux médailles à côté de la 86^{me.} (a). Élien (b) appelle *Dorophorique* la tunique, ou la robe des Medes : sa différence avec celle des Grecs consistoit dans la transparence de l'étoffe, comme dans la grande largeur & longueur ; peut-être aussi différoit-elle dans la matiere qui pouvoit être de soie chez les Perses, puisque ceux-ci en ont connu l'usage avant les Grecs, qui appelloient, selon Saumaïse (c), *habit Persé*, un habit de soie. La ceinture devoit également différer, puisque Clytus reprochoit à Alexandre (d) sa ceinture Persienne & sa robe blanche. Le grand manteau de pourpre que portoit Cyrus, & le pallium de Darius, ressembloient apparemment à celui de la *Fig. 71*, comme la longue tunique ressembloit à la figure sur la médaille à côté de la *Fig. 86* ; si cela est, toute la différence se réduit aux caleçons & à la tiare. Les Princes, suivant Strabon (e), portoient des tuniques à manches, d'une couleur vive & brillante, (*Florida*) longues jusqu'aux genoux. *L'amiculum*, habit supérieur ; en Été aussi de la même couleur, (*Floridum*) ou de pourpre : en Hiver seulement de pourpre. Les Princes por-

Forme de la robe des Medes.

(a) Caylus, Recueil d'antiquit. tome 5, pl. 31.

(b) Hist. divers. liv. 1, chap. 22.

(c) *In Tertuliani, lib. de pallio notæ*, fol. 319.

(d) Diodore de Sicile, tome 5, fol. 154.

Plutarque, Hommes illust. t. 6, fol. 119.

(e) *Lib. 15, fol. 226.*

www.libtool.com.cn

toient aussi une triple *Anaxyris* ; c'étoient des caleçons. (Voyez Gronovius & Scapula.)

De l'habillement des Perses.

Les Perses, selon Hérodote (*f*), portoient les cheveux longs, les couvrant de la tiare, ou autre couverture de tête. Rien de plus grossier d'abord que l'habillement (*g*) de ces Peuples ; il étoit ordinairement de cuir, & s'appelloit *Calasiris*, selon Philostrate (*h*) : conséquemment c'étoit une tunique, comme nous avons vu chez les Égyptiens. Ovide (*i*) confirme le sentiment de ceux qui leur donnent des caleçons (*k*). Les figures sur l'arc de Constantin (*l*) avec des bonnets, (comme aux *Fig. 2 & 4*, sous la *Fig. 86.*) des caleçons, des tuniques & le *Sagum*, sont probablement des Perses, puisqu'on n'apperoit sur les monuments d'aucune autre Nation des bonnets semblables à ceux qui caractérisent les figures ci-dessus.

Tunique grossière.

La troisième des cinq sous la *Fig. 86me.* a bien l'air d'être vêtue de ces habits grossiers que portoient les anciens Perses avec des caleçons.

Tiare commune.

La première des cinq porte un bonnet ou tiare, dont la pointe est un peu penchée en arrière, si ce n'est ce que Strabon (*m*) a désigné par ces mots : la forme d'une tour ; c'est bien ce qui distingue la tiare commune d'avec le bon-

(*f*) Herodoto, lib. 3, cap. 1, fol. 83. Lib. 6, cap. 1.

(*g*) Xénophon Cirop. t. 1, f. 17.

(*h*) Les images ou tableaux, fol. 539.

(*i*) Tristium, lib. 5, t. 8, f. 434.

(*k*) Strabo, lib. 11, fol. 33.

Herodoto, lib. 5, cap. 4, f. 173

& 236.

(*l*) Veteres arcus Augustorum, fol. 46.

(*m*) Lib. 15, fol. 226.

net Phrygien (*n*). Strabon, en parlant de l'usage civil, (peut-être de celui de son temps,) dit que les Perses s'enveloppoient la tête d'un morceau de toile fine. La *Fig. 1.* paroît avoir deux tuniques, dont la supérieure est moins longue & plus grossière que celle de la *Fig. 86*; mais à peu près de la même forme. Ces figures qui ont été tirées d'un plus grand nombre de semblables, paroissent représenter une procession, soit triomphale, soit religieuse; l'une porte deux vases, peut-être avec du parfum; l'autre qui est militaire, porte deux anneaux: c'étoient probablement des instruments de musique militaire.

De la simplicité, les Perses passèrent rapidement à la plus grande magnificence, sur-tout après les conquêtes de Cyrus (*o*), qui adopta tous les usages des Medes. Ce Corps de Troupes qui accompagnoit Darius, & qu'on appelloit les Immortels (*p*), avoit des habits ornés d'or, des tuniques à manches ornées de pierreries, & des colliers d'or; la seconde figure peut nous en donner une idée. Cependant Plutarque (*q*) assure que les soldats d'Artaxerxès portoient le *Sagum* blanc, & ceux de Cyrus, son frere, le *Sagum* rouge; mais Plutarque peut avoir nommé *Sagum* ou *Sagulum*, comme traduit Bayfius (*r*), l'habit supérieur des Perses, comme Suetonius (*s*) a appelé *Toga Grecanica* (*t*), le

(*n*) *Anf. Solerius de pileo, &c.* fol. 169.

(*o*) Xénophon *Cyrop.* tome 2, fol. 143.

(*p*) Quinte-Curce, liv. 3, fol. 8.

(*q*) *Huomini illust.* t. 2, fol. 184.

(*r*) *De re vestiaria, thesaur. ant.*

Rom. tom. 6, fol. 595.

(*s*) Fol. 780.

(*t*) *Ibidem, cum notis Salmasii.*

pallium : d'un autre côté, le Baron Spanheim (v) rapporte un passage d'Eschyle, suivant lequel les différences entre le *Peplo* des Perses & celui des Grecs consistoit dans la couleur de pourpre & le changeant de l'étoffe. Cette différence détruiroit la distinction de Plutarque : cependant elle confirmeroit que les Perses se servoient du *Peplo* ou du *Sagum*, comme il conste par deux figures sur les monuments de Persépolis. (u)

Du *Cidaris*,
bonnet royal.

Les Rois de Perse portoient un bonnet (*Cidaris*) (w) à pointe droite, & entouré du diadème ou bandeau royal, dont la couleur étoit bleue, ornée de blanc (x). Le diadème des Rois & des Reines de Perse étoit, selon Calmet (y), un bandeau de même forme que le diadème Grec. Cependant comme Justin donne à connoître qu'Alexandre avoit pris un diadème inusité (z) en Macédoine, il entend le *cidaris* ou tiare sur lequel l'on portoit le diadème (a), comme prouve celui des Rois d'Arménie.

De plusieurs
especes de bon-
nets.

Selon Solerius (b), la tiare Perse étoit de cinq especes : nous avons vu celle qu'il croit commune à tous, *Fig. 1re*. La seconde espece est pour les Grands : ce pourroit être la tiare que portent les *Fig. 2 & 4*. La troisieme espece qu'il prôte

(v) Preuves sur les Remarques des Césars de Julien, fol. 126.

(u) Voyage de Corneille le Brun, tome 2, pl. 168, 170.

(w) Plut. Hom. ill. t. 8, fol. 248. *Arrian. fol. 172.*

(x) Xénop. Cirop. t. 2, fol. 147.

(y) Comment. sur le *ÿ. 17*, ch. 2. Esther.

(z) *Justini, lib. 12, fol. 143.*

(a) *Arrian. fol. 374.*

(b) *Anf. Solerius de pileo cæterisque captis tegm. fol. 169, 170.*

prête aux Juges n'est pas reconnoissable sur les monuments. La quatrième espèce qu'il adapte aux Sacrificateurs se voit à la cinquième figure, & la cinquième espèce pourroit se remarquer par ceux qui sont élevés en pointe droite. Voyez à côté de la *Fig. 87* : comme ces figures représentent des personnages distingués, on pourroit supposer que ce sont des Rois avec le cidaris. Une figure à cheval, vêtue de la tunique longue à manches, étroites jusques aux poignets, porte un bonnet semblable à celui de la *Fig. 86* ; mais orné d'un plumage formé de plusieurs plumes, & un peu courbé : une autre figure à cheval, vêtue de même, porte la partie inférieure de son bonnet en large bande, découpée en trois pointes arrondies en guise de couronne : d'autres figures ont des bonnets de la forme d'une coque d'œuf, dont on auroit retranché le tiers ou la moitié. Du reste on ignore de quelle matière étoient ces bonnets, & en quoi consistoient leurs différences : l'Artiste peut s'en servir à son choix ; mais on distingue clairement la tiare royale des Parthes, sur une médaille à côté de la *Fig. 86*. On la croit semblable à celle des Perses.

Le Brun (*c*) produit plusieurs figures habillées comme la 5^{me}, & les prend pour des Prêtres ou des Sacrificateurs. L'habillement de ces figures est le même que celui du Roi, à la différence que la 5^{me} *Fig.* a la tête, le menton & le cou enveloppés (*d*) d'une draperie plissée en différents sens. Les Sacrificateurs Perses, selon Xénophon (*e*), ne se ser-

De l'habillement des Prêtres.

(*c*) Voyage par la Moscovie en Perse, tom. 2, fol. 289.

(*d*) Corneille Le Brun, voyage en Perse, tome 2, pl. 144.

(*e*) Cyropédie, tom. 1, fol. 175.

voient pas de manteaux comme les Grecs ; ils se couronnoient de fleurs , ou environnoient la tiare de myrthe. On ne trouve que deux figures à manteau sur les monuments de Persepolis , quoique les Auteurs , comme on a vu plus haut , leur attribuassent le *Sagum* , & même le *Pallium*.

De l'habillement des femmes.

L'habillement des femmes étoit de la plus grande magnificence (*f*) ; il les couvroit de maniere à ne laisser appercevoir aucune partie du corps. Il seroit difficile d'indiquer en quoi consistoit cette magnificence. Les monuments de Persepolis offrent (*g*) une figure de femme vêtue d'une tunique à manches , avec un collier de perles autour du cou , & tenant d'une main le bord d'une draperie ou de voile , dont on ne distingue pas la forme : cette figure porte un bonnet , tiare ou couronne , qui , vue de profil , présente trois pointes arrondies , au dessus desquelles il y a d'autres élévations subdivisées. Il y avoit certains ornements que les Reines de Perse (*h*) avoient seules droit de porter. On ignore en quoi consistoient ces ornements , & de quel usage ils étoient dans la parure ou dans l'habillement des Reines , dont les formes nous sont également inconnues. Tout ce que nous en savons , c'est qu'elles portoient le diadème (*i*).

Chaussure des Perses.

Nous ne savons rien non plus concernant la chaussure des femmes ; voyez celle des hommes sous la *Fig. 88* , tirée des monuments de Persepolis. Une médaille citée par le Baron

(*f*) Diodore de Sicile , tome 5 , fol. 68.

(*g*) Corneille Le Brun , voyage en Perse , tome 2 , fol. 169.

(*h*) Plutarque , *Homm. illustres* , tome 8 , fol. 207.

(*i*) Esther , chap. 2 , v. 17.

de Spanheim (*k*), (à côté de la *Fig. 86.*) représente, selon lui, un Archer Parthe ou Persan avec des brodequins. Il est à remarquer à cette figure, que sa chaussure & sa longue tunique sont comme celles des Grecs; elle a la tête couverte d'une espece de bonnet, dont on ne sauroit distinguer la forme.

Les Medes portoient, suivant Hérodote (*l*), la tiare ou un casque velu, à l'épreuve du glaive. Ils avoient des cuirasses de fer, faites en forme de petites écailles de poisson, qui leur couvroient aussi les cuisses. Leur bouclier, *Cetra*, étoit de bois couvert de cuir : ils se servoient de grands arcs & de petites piques; ils portoient un poignard attaché à la ceinture.

Des armes.

La cavalerie avoit pour différence dans l'armure, outre la pesanteur, qui lui étoit (*m*) particuliere, un casque de fer surmonté de quelques ornements. (*n*)

De la cavalerie.

Plutarque représente Magiftius (*o*), Général des Perses, (ceux-ci avoient adopté l'armure des Medes) armé d'une cuirasse & d'un casque, ayant les bras & les jambes couvertes de lames d'or, d'airain & de fer : aussi étant tombé de son cheval, il ne put se relever par la pesanteur de ses armes. Cette cuirasse (*p*) étoit d'or, travaillée en forme d'écailles de poisson, & au dessus il portoit le *Sagum* ou le *Paludamentum*.

(*k*) Notes sur les Césars de Julien, fol. 187.

(*l*) *Lib. 7, cap. 6, fol. 236.*

Strabo, lib. 15, fol. 226.

(*m*) *Arrian. fol. 91.*

(*n*) *Herodoto, lib. 7, cap. 7.*

(*o*) *Vies des Hommes illustres, tome 3, fol. 373.*

(*p*) *Herodoto, lib. 9, cap. 2, fol.*

312.

Plusieurs Auteurs, comme Servius (q), Pancirolus (r), & Bellori (s), ayant donné le nom d'*Equites Cataphraëti* aux Parthes, (Fig. 83.) qui occupoient une partie de la Perse, on peut attribuer à ceux-ci la même armure, de même que les chevaux bardés dont parle Quinte-Curce (t). Mais si l'on veut s'en rapporter à Plutarque, la Fig. 83. n'offre point ces lames de métal pour les bras ou les jambes, attribuées à Magistius, ni les cuissars qu'Hérodote paroît attribuer aux Perses. Cette armure des bras & des jambes s'apperoit à la Fig. 85. d'un Gaulois; mais sa cuirasse n'étant pas faite d'écaillés, elle ne peut servir de modèle à celle des Perses, pour laquelle il conviendra de consulter la Figure 82.

Les monuments n'offrent pas ces grands arcs dont on a parlé plus haut: on remarque cependant que les piques des Perses étoient courtes. La Fig. 88. fait voir le poignard attaché à la ceinture. Darius portoit une ceinture d'or (v), & la portoit à la façon des femmes, à laquelle pendoit un cimenterre, dont le fourreau étoit de pierres précieuses. Nous avons placé à côté de la Fig. 88. la forme de deux boucliers; mais ils ne sont point quarrés, comme Strabon (u) a dit qu'ils étoient.

Il ne faut pas croire que tous les Perses aient été également bien armés, grand nombre ne portoit que des tuni-

(q) Sur le γ. 771, lib. 11, *Eneid.*
 (r) *Notitia utriusq. Imp. dignit. Commentarium*, fol. 57.
 (s) *Colonna Trajana*, nota 147.

(t) *Lib. 4, fol. 71.*
 (v) Quinte-Curce, liv. 3, f. 172.
 (u) *Lib. 15, fol. 226.*

ques larges & bigarrées, & des caleçons. Joignez à cela le *Sagum* ou le *Peplo*, vous trouverez, aux bonnets près, le même caractère d'habillement des autres Nations barbares. Faites attention cependant que les plus distingués parmi les Perses étoient armés de manière (*w*) à ne combattre que de près avec la hache ou l'épée. Cyrus, selon Xénophon, leur ayant fait abandonner l'arc & le javelot, ils se servoient de cimeterre au-lieu d'épée (*x*), particularités qui distinguent les Perses d'avec les Parthes, qui ne joignoient jamais leur ennemi.

L'étendard royal des Perses étoit un aigle d'or porté au haut d'une pique (*y*). Il est apparent qu'ils avoient d'autres enseignes. Cyrus, selon Alexandre de Naples (*z*), leur avoit donné un coq d'or au bout d'une pique; du reste on voit la forme de leurs boucliers à côté de la *Fig. 88*.

Les Perses mangeoient couchés sur des lits (*a*); ils avoient probablement pris cet usage des Medes. L'Histoire d'Esther nous apprend que parmi les personnes de considération, chacune avoit son lit.

Les tables étoient bien basses, puisqu'Alexandre (*b*) se plaçant sur le Trône des Rois des Perses, qui avoit été fait pour des hommes d'une taille plus haute que la sienne, se trouva les jambes pendantes, de sorte qu'un Page plaça

(<i>w</i>) Xénophon, Cyropédie, t. 1, fol. 13.		<i>Paffenrode</i> der Griek. en Romeyn. Krygshandel, fol. 139.
(<i>x</i>) Quinte-Curce, fol. 9.		(<i>a</i>) <i>Esther</i> , cap. 7, v. 8.
(<i>y</i>) Cyropédie, tome 2, fol. 53.		(<i>b</i>) Quinte-Curce, fol. 296.
(<i>z</i>) Genial. diers. rapporté par		Diodore, tome 5, fol. 130.

sous ses pieds une table, qui étoit celle sur laquelle Darius avoit coutume de manger.

La forme d'un trône.

Un bas-relief de Persépolis offre (c) (Fig. 87.) un trône à marche-pied, sur lequel un Monarque Persé est assis, le sceptre à la main. Le trône & le sceptre ressemblent à ce que nous avons vu chez les Grecs; ils prouvent la conformité de plusieurs usages dans ces temps de première simplicité.

La somptuosité dans les festins.

Nous connoissons la magnificence des Perses par le festin d'Assuerus, où la Reine Vasthi refusa de paroître (d). *Il avoit fait tendre de tous côtés des tapisseries ou des voiles de fin lin, de couleur bleue & hyacinthe, qui étoient soutenus par des cordons de fin lin teints en écarlate, qui étoient passés dans des anneaux d'ivoire, & attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or & d'argent étoient rangés en ordre, sur un pavé de porphire & de marbre blanc, qui étoit embelli de plusieurs figures, avec une admirable variété; aussi étoient-ils servis dans des bassins & vases d'or, tous différents les uns des autres.* Ce passage nous prouve bien la magnificence des Perses dans les festins; & cette histoire nous apprend que les femmes mangeoient séparément des hommes. Du reste les monuments de Chilminar (l'ancienne Persépolis,) font encore une preuve de la somptuosité & du luxe de cette Nation, après les conquêtes de Cyrus. On voit sur ces monuments que l'usage de parasols étoit connu; des gens

(c) Corneille Le Brun, voyage en Perse, tom. 2, planche 156.

(d) Esther, cap. 1, v. 6. & 7.

y tiennent une espee d'éventail au dessus de la tête des personnes distinguées.

Les gens de qualité (*f*) se baïsoient à la bouche; c'étoit une marque de politesse : ceux d'une condition inférieure se baïsoient à la joue. La maniere de se saluer entre les gens du commun étoit de s'adresser simplement la parole; mais lorsqu'une personne de basse condition se rencontroit sur le passage d'un Grand, elle se prosternoit à terre, & adoroit son supérieur; tous les Sujets indistinctement adoroient le Roi (*g*). Chez les Perses, comme chez la plupart des Nations anciennes, se donner la main étoit un gage de foi inviolable (*h*). Artaxerxès Ochus mit la main dans celle de Thessalion, Envoyé de Mentor, pour gage de leur alliance.

Façon de saluer.

Les Perses, suivant Hérodote (*i*), ne dédioient ni statues, ni temples à la Divinité : ils ne supposoient pas que les Dieux pussent être représentés par des Images, ou enfermés dans une enceinte. Ils adoroient sous différents noms le soleil, la lune, & le feu; ils ne dressoient point d'autels comme les Grecs, ils ne consacroient point la victime avec l'orge, & n'accompagnoient pas leurs sacrifices du son de la flûte. Les Sacrificateurs ne se servoient pas du manteau comme ceux des Grecs; mais se couronnoient de fleurs (*k*). Hérodote nous apprend que la victime ayant été conduite

De leurs sacrifices & Divinités.

(*f*) Herodot. fol. 67.

(*g*) Valer. Max. fol. 216.

Quint. Curt. fol. 324.

(*h*) Xénophon Cyrop. tom. 1, f. 249. Diodore, tom. 4, fol. 525.

(*i*) Fol. 66, Strabo, lib. 15, fol. 224.

(*k*) Cyrop. tom. 1, fol. 175.

dans l'endroit consacré aux sacrifices, le Sacrificateur portant la tiare entourée de myrthe, commençoit par invoquer les Dieux, premièrement pour le Roi, ensuite pour toute la Nation en général. La victime immolée & coupée par morceaux, on étend ces morceaux sur le gazon, tandis qu'un Mage présent chante la naissance des Dieux. Cela fini, la personne qui avoit offert le sacrifice, pouvoit faire emporter la viande, & en disposer à son gré. A s'en rapporter à Hérodote, les Prêtres avoient pour habillement la tunique & la tiare; mais appellerons-nous tiare cette coëffure de la *Fig. 5*, sous la 86? Cette *Fig. 5*, au sentiment de Le Brun, est un Sacrificateur; si cela est, de deux choses l'une, ou toute couverture de tête indistinctement doit être appelée tiare, conformément à Hérodote, ou les figures ci-dessus ne sont point des Sacrificateurs.

Des Mages.

Quant aux Mages dont il est souvent fait mention dans l'Histoire, l'opinion la plus probable (l) est qu'on donnoit ce nom à une secte religieuse, dont aucune condition n'étoit exclue, & qui n'étoit distinguée par aucun habillement particulier. Darius, selon Quinte-Curce (m), faisoit porter le feu sacré sur un autel d'argent, accompagné des Mages & d'un nombre de jeunes gens vêtus de robes de pourpre. On trouve la forme de ces autels sur un tombeau près de Persepolis (n), devant la *Fig. 86*, avec le feu sacré. (Voyez derriere cette figure.)

II

(l) Carlo dati postille alla vita d'Appelle, fol. 134.

(m) Fol. 170.

(n) Voyage par la Moscovie en Perse, tom. 2, fig. 158.

Il paroît que les Perses se rafoient dans le deuil ; du moins le firent-ils à la mort de Magiftius (o), rafant auffi leurs chevaux & leurs bêtes de charge. On croit encore qu'ils enterroient les morts (p), élevant un tertre fur les sépultures, & célébrant les funérailles par des feftins funebres. Nous ignorons les autres cérémonies obfervées dans les enterrements, qui femblent avoir varié dans les différens temps. Il paroît néanmoins que dans aucun temps les Perses n'ont brûlé les morts ; ils élevoient des maufolées fomptueux à la mémoire de leurs Rois, à en juger du moins par les récits des Voyageurs.

Des marques
de deuil.

L'architecture Perfè tenoit du goût Égyptien : c'étoit des colonnes longues, maigres, & toujours cannelées, avec des chapiteaux & des bafes d'une forme bizarre ; des portes quarrées, c'est-à-dire, fans cintre : & jufqu'aux ornemens, tout fent le goût du Peuple, dont les Perses apprirent cet art. (*Voyez Paul Lucas & Corn. Le Brun.*)

De l'architec-
ture.

Nous finirons cet Article par remarquer l'efpece de contradiction qui fe trouve entre les monuments de Perfepolis, ceux des Romains, & les détails que les anciens Auteurs nous ont tranfmis fur l'habillement des Perses ; ceux-ci ne laiffent d'abord aucun doute. L'origine & l'ufage fucceffif qu'en firent plusieurs Nations, nous font fidèlement tranfmis ; la forme en eft décrite par plusieurs Auteurs d'une façon à mériter notre confiance : les monuments de Perfepolis s'y accordent, fi ce n'est le pallium qu'on ne trouve

Réflexions fur
les monuments
de Perfepolis,

(o) Hérodote, fol. 614.

(p) Xénophon Cyrop. t. 2, f. 198.

Herodot. lib. 7, cap. 9, fol. 245.

www.libtool.com.cn

jamais, & la chlamyde que je n'ai remarquée que deux fois : l'un & l'autre est cependant nommé entre leurs habillements; donc les monuments de Persépolis se trouvent conformes aux descriptions, mais discordants avec les monuments Romains, où nous croyons voir l'habillement des Perses. On remarque que l'homme qui enfonce (q) un poignard dans le ventre d'un lion, d'un griffon, ou autre animal, sur les monuments de Persépolis, habillé comme la 5^{me}. Fig. de celles qui sont placées en file, est une représentation de Mithras : ces mystères étoient originairement Perses, ils furent introduits & représentés chez les Romains, ici par une femme ailée, là par un jeune homme vêtu en Phrygien. Cependant Leonardo Agostini (r) rapporte un passage de Lucien & de Lutatius, par lesquels il paroît que Mithras portoit toujours la tiare & l'habit des Perses : mais sur une pierre gravée qu'il rapporte (s), Mithras est représenté avec le bonnet Phrygien, une tunique courte & des brodequins sans caleçons, en tout semblable à la figure de Mithras, rapporté par Lorenzo Pignoria (t) dans ses Annotations sur les images des Dieux de Cartari. Comment accorderons-nous cette contradiction des monuments? Par la différence des époques, qui assurément laissent entre elles un intervalle de plusieurs siècles. Supposé que les monuments de Chilminar soient les restes de l'ancien Persépolis, dont Alexandre (v) brûla le superbe Pa-

(q) L'Abbé Banier, Mytholog. tome 3, fol. 169.

(r) Gemme antic. pars 2, f. 42.

(s) Idem, pars 2, fol. 77.

(t) Imag. delli Dei degli antichi, fol. 274.

v) Strabo, lib. 15, fol. 222.

lais, & que les figures représentées sur les débris soient des Perses ou des Medes, tels qu'ils étoient avant cette époque, il sera vrai pour lors que toute contradiction cesse; aussi peut-on supposer que cet habillement s'est confondu après la destruction de leur Monarchie, & s'est mêlé avec l'habillement des Syriens, & peut-être des Grecs, par rapport aux Successeurs d'Alexandre. Les Perses étant tombés sous la domination d'Arface, Roi des Parthes, environ l'année 250 avant l'ère chrétienne (u), il est probable qu'ils prirent alors l'habillement du vainqueur, & dès-lors les deux Nations se confondirent pour l'habillement & pour les mœurs. Cette conjecture s'accorde avec les détails que les Anciens nous ont transmis; elle s'accorde aussi avec les monuments Romains, qui remontent jusqu'à la domination des Arfacides, dont la race continua de régner en Perse l'espace de 480 ans, jusqu'à ce qu'Artaxerxès, descendu des anciens Perses, vainquit Artabane, & rendit aux siens la domination vers l'année 230 de l'ère chrétienne. Il ne sera pas inutile de remarquer que les monuments de Persépolis sont de mauvais goût, & d'une exécution encore plus mauvaise. Selon l'aveu de Corneille Le Brun (x), les règles de l'art n'y sont pas observées, les nudités n'ont d'autres formes que le contour; de là les épaules & les bras sans les plis saillants, que devoit avoir l'habit qui les couvre; tous les plis sont seulement marqués par des lignes creusées; le

(u) Muratori annali d'Italia, t. 2, fol. 25.

(x) Corneille Le Brun, voyages par la Moscovie en Perse, tome 2, fol. 219.

mouvement est roide & uniforme, circonstances qui dénotent l'enfance de l'art. Quelle différence ne verroit-on pas si ces figures étoient maniées par des Artistes Grecs? de quelle grace & de quelle noblesse cet habillement ne feroit-il pas accompagné?



CHAPITRE SEPTIEME.

De l'habillement des Phéniciens, Carthaginois, Numides, Mauritaniens & Celtibériens.

LES monuments nous apprennent peu de chose sur l'habillement Phénicien. On a lieu de croire qu'il ne différoit guere de celui des Syriens & des Égyptiens; ces derniers, cependant, ne portoient point de caleçons. Deux médailles d'Élagabale (y) représentent cet Empereur en habit de Prêtre Phénicien ou Syrien, (*Voyez Muratori z*). Comme Sacrificateur du Dieu Élagabale *, dans la ville de Mésa en Syrie, il affectoit de porter cet habit, même à Rome, méprisant l'habillement Grec ou Romain. Il est représenté sacrifiant au Soleil sur l'une des médailles, portant une tunique longue à manches, attachée par devant avec une espece d'agraffe. Sur l'autre médaille (*Fig. 92.*), il porte une tunique semblable, avec cette différence, que les manches

(y) Discours sur la Religion des anciens Romains par Du Choul, fol. 217.

(z) Annal. d'Italia, tom. 1, fol. 559, 560 & 564.

* Élagabale est le soleil en langue Phénicienne. Hérodien, fol. 204.

sont courtes, & qu'il porte la chlamyde au dessus. Il est dans la situation de verser de l'encens ou quelque liqueur sur le feu, tenant une palme dans l'autre main. Le retrouffement particulier de sa robe étoit peut-être un distinctif des Prêtres. La petitesse des médailles empêche de distinguer les détails de cette tunique, ou d'appercevoir de quelle manière les plis se décident sur les reins; peut-être est-ce un morceau d'étoffe qui enveloppe seulement le bas du corps, comme on a vu chez les Égyptiens. Selon Hérodien (a), *Élagabale étoit vêtu d'une robe qui lui descendoit jusqu'aux talons, avec de grandes manches à la mode des Barbares; il avoit une chaussure qui lui prenoit depuis les pieds jusqu'à la ceinture, avec un habit de dessus, couvert de bandes de pourpre & brodé d'or, & sur la tête une couronne enrichie de pierres précieuses.*

Les Phéniciens (b) portoient donc des tuniques longues; à longues manches, comme les autres Barbares. Un Marchand Phénicien (c), dans l'ancien manuscrit du Téreence, de la Bibliothèque du Vatican, porte un habit rayé.

Selon Hérodote, (d) les Phéniciens avoient pour armes le casque semblable à celui des Grecs, des cuirasses de toile; le bouclier rond, la lance & le dard. Hercule étoit en grande vénération chez ce Peuple. Ce qu'on vient de dire s'entend également des Sidoniens & des Tyriens, inventeurs de la belle couleur de pourpre. Strabon (e) remarque que le grand

(a) Fol. 204.

(b) Philostrate, images de plate
peinture, fol. 667.

(c) Histoire de l'Art, t. 1, f. 121.

(d) Herodoto, lib. 7, c. 7, f. 240.

(e) Lib. 16, fol. 246.

nombre de Teinturiers rendoit Tyr très-habitée & très-riche. Il ajoute que les maisons de cette Ville avoient quantité d'étages, & qu'elles étoient d'une extrême hauteur.

Des Carthaginois.

Les Carthaginois, originairement Phéniciens, étoient vraisemblablement vêtus de même; ils sont représentés en tuniques longues, sur les peintures du Virgile de la Bibliothèque du Vatican. Saumaïse (*f*) prouve par plusieurs passages de Plaute, qu'anciennement les Carthaginois portoient de ces tuniques à longues manches : du temps de Tertullien elles ressembloient à la Dalmatique, c'est-à-dire qu'elle étoit d'une longueur médiocre, & sans ceinture; mais ces mêmes peintures nous montrent toujours les gens d'une condition médiocre habillés de la tunique courte : elles nous apprennent aussi l'habillement des femmes assez semblable à celui des femmes Grecques. Didon allant à la chasse, est représentée avec une tunique (*g*) ou robe de pourpre, ceinte par une agraffe d'or, avec la chlamyde de couleur de pourpre (*Piſta*), & les cheveux noués avec des rubans de fil d'or : cet habillement n'étoit pas celui dont les femmes se servoient communément; c'étoit, suivant Servius & les autres Commentateurs, un équipage de chasse, comme on remarque par la chlamyde, qui étoit un manteau de voyage ou de chasse, de même que la tunique ceinte fort haut, comme à la *Fig. 14.* de Diane, & la chlamyde *Fig. 15.*

On voit par un passage de Justin (*h*), que les Prêtres

(*f*) *In Tertuliani, lib. de pallio*
notæ, fol. 98.

(*g*) *Eneid. lib. 4, v. 137, 139.*

(*h*) *Justin. lib. 19, fol. 29, c. 2.*

portent des habits de pourpre, & le bandeau *Infula*. Dans le deuil les Carthaginois étoient mal vêtus, & fans ceinture (*i*), preuve qu'ils s'en servoient dans l'habillement ordinaire. Nous n'avons pas beaucoup de particularités sur la façon de s'armer des Carthaginois. Les naturels du Pays, suivant Plutarque (*k*), combattoient tout couverts de fer, avec la chlamyde au dessus. Communément ils avoient à leur solde des étrangers Africains, Numides, Mauritanien, Celtibériens & Gaulois. Suivant Plutarque (*l*), les boucliers des Carthaginois étoient tous blancs; Tite-Live (*m*) remarque qu'entre le butin que fit Lucius Marcius, en forçant le camp des Carthaginois en Espagne, il y avoit un bouclier d'argent sur lequel la figure d'Asdrubal étoit gravée, & du poids de 138 livres: c'étoit un de ces boucliers votifs dont nous avons parlé ailleurs.

Les Numides & les Mauritanien sont les seuls parmi les Peuples d'Afrique que les monuments paroissent avoir distingués. La colonne Trajane, dont Ciaconus & Bellori ont donné l'explication d'après le témoignage des Historiens, contient quelques figures qui paroissent avoir échappé à ces Auteurs. Elles sont à cheval, & paroissent clairement désigner des Numides par le rapport qu'elles ont avec la médaille (*n*), *Fig. 89*, représentant ou Juba, Roi des Numides, ou bien son fils Juba, Roi des Mauritanien. Il est

Des Numides.

(*i*) Plut. Hommes illustres, t. 3, fol. 49.

(*k*) Tome 3, fol. 49.

(*l*) Vies des Hommes illustres, tome 3, fol. 47.

(*m*) *Decad. 3, lib. 5.*

(*n*) Agostini sopra le Medaglie, dialogo 6, fig. 1.

remarquable par ses cheveux, qui sont bouclés d'une façon toute particulière, & qui ne se trouvent que sur la colonne Trajane (o), à une troupe de cavalerie auxiliaire des Romains : ils sont à cheval sans selle, ou même sans couverture, à la manière du Pays, & comme faisoit encore Massinissa à l'âge de 80 ans (p). Lipsé (q), & Strabon (r), dépeignent les Numides tels que la Fig. 90 : l'habillement est une tunique sans manches ; mais de la manière qu'ils sont représentés sur la colonne Trajane, on douteroit s'ils n'ont point un petit *Sagum* par-dessus. Ils ont les bras & les jambes nus, tout semblables à la Fig. 90, portant des boucliers faits de peaux, de forme ronde ou ovale ; selon Strabon, avec des piques, ou, comme s'exprime Tite-Live (s), des dards ou des javelines : l'adresse avec laquelle ils faisoient manier leurs chevaux, les dispensoit même de l'usage de la bride. (t)

Des Maurita-
niens.

Les médailles qu'on trouve avec l'inscription *Mauritania*, représentent des hommes vêtus d'une tunique, tenant une pique d'une main & un cheval de l'autre. Quelques petits bas-reliefs de l'arc de Constantin représentent des Archers Maures ou Mauritaniens (v), ayant les cheveux & même la barbe bouclés. (Voyez Strabon.) Ils sont vêtus de tuniques larges à manches, sans armes défensives, (Fig. 91.)

Tou-

(o) Fol. 43.

(p) *Appian. Alexandrin. f. 41.*

(q) *De militiâ Rom. l. 3, dial. 8.*

(r) *Lib. 17, fol. 309.*

(s) *Livii, lib. 35.*

(t) Tite-Live, liv. 45. Hérodien,

fol. 287.

(v) *Veteres arcus Augustorum,*

fol. 46.

Toutes les Nations Africaines, suivant le même Auteur (u), s'habilloient à peu près de la même manière, portant des habits larges & sans ceintures, & se couvrant aussi de peaux de lions, de léopards, d'ours ou d'autres animaux.

Les Espagnols (w) portoient des tuniques blanches, bordées ou rayées de pourpre, distinction remarquable si on pouvoit la généraliser à toute la Nation; mais le Pays qui comprend l'Espagne, appelé Ibéria par les Grecs à cause de la rivière Iberus (x), étoit habité par différents Peuples, dont on trouve les noms dans Strabon (y), & qui probablement différoient entre eux dans la manière de s'habiller. Diodore de Sicile (z) dit que les Celtibériens portoient le *Sagum* noir, & velu d'une espèce de laine qui ressembloit fort au poil de chèvre. Valere-Maxime (a) en disant *Sagulum Espagnol*, paroît le distinguer du *Sagulum Romain*; la différence consistoit sans doute dans la matière ou dans la couleur. Au sujet de quelques Soldats qui portent le *sagum* avec une espèce de cappe sur le dos pour s'en couvrir la tête, Ciaconus (b) a remarqué que les manteaux avec des cappes étoient Espagnols ou Lusitaniens. Quelques figures sur l'arc de Septime-Sévère (c) portent le *sagum*, comme la Fig. 93. Bellori (d) l'appelle *Lacerna Cucullata*; cependant des monuments Égyptiens, Étrusques, & autres, rapportés par

Des Celtibériens ou Espagnols.

(u) Lib. 17, fol. 309, 310.

(w) Liv. décad. 3, liv. 2.

(x) Plin. lib. 3, cap. 3.

(y) Lib. 3.

(z) Tome 2, fol. 243.

(a) Lib. 5, cap. 1.

(b) Not. 243, sur la colonne Trajane.

(c) *Veteres arcus Augustorum*, tab. C.

(d) *Colon. Anton.* fol. 56.

M. Caylus (e), prouvent l'usage de la cappe trop ancien & trop général pour l'attribuer aux seuls Espagnols ; selon Juvenal (f) les Gaulois Aquitaniens en avoient l'usage. Il est vrai que la cappe se trouve communément attachée à la tunique , & que les figures dont parle Ciaconus , la portent non pas au *Pallium* ou à la *Palla* , comme il s'explique , mais attachée au *Sagum* ou à la *Lacerna*. * C'est de cette façon qu'elle pourroit distinguer les Espagnols.

Juvenal (g) attribue le *Cucullus* aux Marfès & aux Sabins , Peuples austeres , & vivant continuellement exposés aux injures de l'air ; mais ici la pensée du Poëte n'est point que le *Sagum Cucullatum* ait été tellement particulier aux Marfès & aux Sabins , que dans d'autres parties de l'Italie les Matelots , les Laboureurs , & autres gens du Peuple , vivant durement (h) , ne s'en soient aussi servis. Il cite seulement les Marfès & les Sabins , parce qu'ils étoient les moins corrompus de l'Italie. Pour cette raison il leur suppose un habillement aussi éloigné du luxe général , que le *Sagum Cucullatum* pouvoit différer des habillements en vogue , non-seulement à Rome , mais encore dans les autres Villes les plus opulentes de l'Italie. L'utilité de cette cappe en perpétua la mode dans les Pays orientaux de l'Europe.

(e) Recueil d'antiq. tome 5, pl. 16, 45.

(f) *Satyra* 8.

* Nous prouverons à l'Article des Romains , que la *Lacerna* avoit la même forme que le *sagum* & la *chlamyde*.

(g) *Satyra* 3, v. 146.

(h) Calmet, Commentaire sur la Regle de St. Benoît, rapportée par Mr. Paquet dans ses Notes sur Molanus, de *Hist. SS. Imaginum*, fol. 515.

Les Ordres Religieux l'ont pris comme symbole de la vie humble & laborieuse à laquelle ils se consacroient. Cet habillement, qui paroît singulier de nos jours, ne l'étoit point alors; tout ce qui étoit Manœuvre ou Artisan s'en servoit.

Sur une médaille avec l'inscription *Hispania*, Fig. 94, on trouve la représentation d'une femme qui a la tête couverte d'un bonnet; elle est vêtue d'une tunique à ceinture sous le sein & sur les hanches; elle est chaussée de brodequins, & tient d'une main deux épis, de l'autre un bouclier & deux javelots. Cela ne prouve pas, au reste, le Costume Espagnol, cette médaille doit se prendre pour emblème de la fertilité du Pays & de l'humeur belliqueuse de ses habitants.

Les habitants des Isles Baléares (*i*), célèbres dans l'antiquité pour leur adresse à se servir de la fronde, sont les premiers qui se soient vêtus du *Laticlave* *. Ils combattoient sans ceinture, ayant trois frondes à l'entour de la tête, & le bouclier attaché au bras. Ils tenoient aussi à la main un dard, dont la pointe étoit durcie au feu. Les Espagnols, selon Diodore (*k*), se servoient de casques de fer, ornés de panaches de couleur pourpre. Les boucliers de ces Peuples étoient aussi longs & aussi légers que ceux des Gaulois; je parle des Provinces limitrophes des Gaules. Dans les autres c'étoient des boucliers creux & arrondis, comme ceux des Romains ou des Africains (*l*). On ignore la forme parti-

(*i*) *Strabo*, lib. 3, fol. 69.

* Voyez cet Article chez les Romains.

(*k*) Tome 2, fol. 243.

(*l*) *Lipsius de militia Romana*, lib. 3, dial. 1, *análecta*.

culière qu'avoient les casques Celtibériens ; mais une médaille d'Auguste (*m*), avec l'inscription *Hispania recepta*, (à côté de la *Fig. 93.*) offre la forme des boucliers Espagnols, *Scuta*. Ces Peuples portoient aussi des bottines ou jambières tissées de poil, comme à la *Fig. 94* ; chaussure qui les distingue des autres Nations barbares.

Les Espagnols avoient des épées fort courtes (*n*), pointues & tranchantes de deux côtés, ils se servoient aussi d'un poignard d'un pied de long. La médaille (à côté de la *Fig. 93.*) représente une pique dont le fer est très-allongé, de même qu'une épée d'une forme très-singulière, & probablement en usage chez ces Peuples. Ils se servoient de dards entièrement de fer, & à plusieurs crochets (*o*) : ce sont autant de détails qu'il ne faut pas rejeter comme minutieux, puisqu'ils appartiennent à une Nation plutôt qu'à une autre, & servent à caractériser celles qui n'ont pas laissé d'autres monuments. Les Lusitaniens (*p*) avoient des boucliers de deux pieds de large, & concaves en dehors, qu'ils attachoient par une courroie, probablement à l'entour du col, puisque cette arme n'avoit ni anse, ni poignet. Leurs cuirasses étoient de lin ; ils portoient des casques, surmontés de hauts panaches, quelquefois tissés de nerfs ; ils s'armoient tantôt d'un poignard, tantôt d'une pique garnie d'une pointe de cuivre ; généralement ils tenoient à la main plusieurs dards. Les Montagnards de la partie septentrionale

(*m*) J. Audaens Roomsche Mogen-
theydt, fol. 173.

(*n*) Tite-Live, décad. 3, liv. 2.

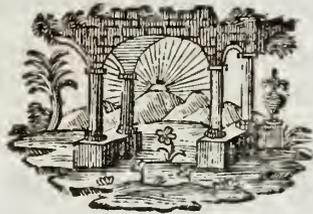
(*o*) Appian. *Alexand. lib. 5, f.*

524.

(*p*) Strabo, *lib. 3, fol. 64.*

de l'Espagne, comme les Asturiens, les Cantabres, &c. se couvroient d'un sagum noir. Les tuniques des femmes, suivant Artemidore, cité par Strabon (q), étoient faites en feuillages; d'autres portoient des ornemens bien barbares, savoir, des colliers de fer, avec des branches qui s'élevoient de deux côtés en avant du front au dessus de la tête, & qui servoient souvent à supporter une espece de voile, avec lequel on faisoit ombre sur le visage; d'autres s'attachoient à l'entour du cou un collier ou bande, qui, remontant jusques à la hauteur des oreilles, s'élevoit ensuite en s'élargissant, & se recourboit en dehors. Il y en avoit qui se déracinoient les cheveux sur le front; d'autres les faisoient monter autour d'une épingle d'un pied de long, qu'elles s'attachoient sur la tête, & les recouvroient ensuite d'un voile noir. On croit reconnoître dans tous ces ajustemens bizarres, l'origine de plusieurs modes qui ont eu lieu dans des temps postérieurs.

(q) *Strabo, lib. 3, fol. 68.*



LIVRE QUATRIÈME.

De l'habillement des Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

LE défaut des monuments, comme nous avons observé plus haut, ne permet pas de détailler l'habillement des Hébreux. Comme les tuniques étoient à peu près les mêmes chez toutes les Nations, je crois pouvoir dire que celles des femmes Juives étoient semblables à celles des Grecques; elles étoient sans manches, les climats qu'elles habitoient n'exigeant pas qu'on fût totalement couvert, & la corruption des mœurs n'ayant pas encore introduit ces loix de bienséance qu'on fut obligé de garder dans la suite, avec une telle rigueur, qu'à peine le visage pût rester découvert.

De la tunique.

Du temps des Rois (s) les filles portoient de longues tuniques de diverses couleurs; c'est ce que l'Écriture dit en particulier de la fille de David. Quelques médailles de Vespasien & de Tite, avec l'inscription *Judea capta*, représentent cette Nation sous l'emblème d'une femme, (Fig. 95.) vêtue d'une tunique à manches courtes. La Fig. 97. a des manches longues; &, si je ne me trompe, la médaille 96.

(s) *Regum lib. 2, c. 15, v. 18.*

laisse appercevoir une seconde tunique à manches très-courtes; la tunique longue, & à longues manches, qui paroît pardeffous, est proprement la *Stola* des Romains. La ceinture (*Zona*) (*t*) étoit d'une matiere riche, suivant l'expression du Prophete.

Les femmes se servoient du *Pallium* (*v*), on le reconnoît à la Fig. 97, sa forme étoit semblable à celui des femmes Grecques *. On trouve dans Isaïe le détail des ajustements des filles Juives à l'époque du plus grand luxe chez ce Peuple (*u*). *En ce jour*, dit le Prophete, *le Seigneur leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d'or, leurs colliers, leurs carcans, leurs bracelets, leurs mitres, leurs rubans de cheveux, leurs anneaux de jambes, leurs chaînes d'or, leurs boîtes de parfum, leurs pendants d'oreilles, leurs bagues, les pierreries qui leur pendent sur le front, leurs habits à changer, leurs petits manteaux, (Palliola,) leurs habits de lin, leurs aiguilles, leurs miroirs, leurs tuniques de grand prix, leurs*

Du *Pallium*.

De l'ajustement des femmes en général.

(*t*) Isaïe, chap. 3, v. 18.

(*v*) *Genesis*, cap. 24, v. 65.

* L'Auteur des Observations hist. & crit. sur les erreurs des Peintres, Sculpteurs, &c. tome 1, fol. 38, suppose que les femmes Juives, au lieu de robes longues traînantes & fermées, les portoient fort courtes, ressemblantes plutôt à de grandes vestes; ou bien si elles avoient des robes longues, qu'elles étoient du moins ouvertes pardevant, depuis la ceinture jusques au bas, sous lesquelles elles avoient de vastes cale-

çons terminés un peu au dessus de la cheville du pied. L'Auteur se fonde sur ce que les femmes portoient des anneaux aux jambes, ornement, dit-il, superflu, si les femmes eussent porté des robes longues & fermées. Nous ne croyons pas cependant qu'aucun Peintre s'avisé jamais de travestir ainsi la sainte Vierge en Sultane, en lui donnant cet habillement, qui est celui qu'on porte dans le Serrail.

(*u*) Isaïe, chap. 3, v. 18 & suiv.

bandeaux & leurs habillements légers, & leur parfum sera changé en puanteur; leur ceinture, en une corde; leurs cheveux frisés, en une tête nue sans cheveux; leurs bandes de corps, en un cilice. Ézéchiél (*w*) parle de la manière suivante des filles de Jérusalem : *Je vous ai donné des robes en broderies, & une chaussure magnifique; je vous ai donné une ceinture de lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillements les plus fins & les plus riches; je vous ai parée des ornements les plus précieux; je vous ai mis des bracelets aux mains, & un collier autour du col; je vous ai donné un ornement pour vous mettre sur le front, & des pendants d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robes en broderies de diverses couleurs.*

Les Interprètes ne sont pas d'accord sur la signification des termes appropriés à ces divers ajustements, il est apparent qu'ils ne différoient guere de ceux des Grecs.

De la coëffure.

Les femmes se frisoient ou boucloient les cheveux; elles avoient de plus une mitre pour ornement, c'étoit un ruban (*x*) ou chose semblable, servant à orner ou lier les cheveux. On ne rencontre nulle part sur les monuments d'aucune Nation, cet ornement qui pendoit au nez, ou qui pendoit sur le front; quoique clairement énoncé dans l'Hébreu, des Interprètes croient (*y*) que cet ornement (*nesëm*) qui

(*w*) Chap. 16, v. 10 & suiv.

(*x*) Explication des textes difficiles de l'Écriture-Sainte, tome 1, fol. 258.

(*y*) *Gasp. Bartolini de inauribus veterum*, fol. 14 & 15.

qui pendoit sur la partie supérieure de la bouche, descendoit du front; d'autres (ז) le mettent sur le nez; pour moi je crois plutôt qu'il étoit quelque part attaché près de la partie supérieure des oreilles, & qu'il traversoit les joues entre le nez & la bouche, d'autant que, selon quelques Interprètes, c'étoit un ornement pour les oreilles & les narines.

Les pendants d'oreilles étoient sans doute ce qu'ils sont encore de nos jours, des especes d'anneaux enrichis de quelques pierres précieuses. Les couronnes, dans le sens d'Ezéchiél, étoient, ou un diadème, ou simplement une couronne de fleurs, dont les femmes se paroient les jours de fête. Jérémie (*), dans ses Lamentations, fait allusion à ces couronnes. Les carcans, colliers, ou filets de perles, approchoient sans doute de la forme des colliers des Grecs, comme aussi les bracelets, en observant cependant que la Loi Judaïque défendoit la représentation d'un animal quelconque.

Les tuniques (*Sindones*) de grand prix, étoient celles qui se portoient immédiatement sur le corps. Les femmes Juives mettoient au dessus une autre tunique plus riche encore, ou de différentes couleurs, rayée, ou plutôt de couleurs changeantes. Ce que le Prophète appelle les habillements les plus fins & les plus riches, ne sauroit se commenter autrement qu'en attribuant aux femmes Juives ces sortes d'étoffes fines & transparentes, qui, selon Sénèque & Horace, expoisoient comme nuds tous les membres du corps. Les bandes dont parle le Texte, paroissent distinguées

De la légèreté, & finesse des étoffes.

(ז) Calmet sur le *ÿ*. 12, ch. 16, | (*) Cap. 5, *ÿ*. 16.
d'Ezéchiél.

de la ceinture. Ce pourroit être de ces bandes larges qu'on portoit immédiatement sur le corps pour avoir la taille plus fine & plus dégagée.

Du voile. Les femmes n'avoient pas généralement la tête couverte, puisque nous lisons qu'Abimelech (a) sachant que Sara étoit la femme d'Abraham, la lui rendit, & dit ensuite à Sara : J'ai donné mille piéces d'argent à Abraham, afin qu'en quelque lieu que vous alliez, vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez. Ce voile peut être pris pour le *Cyclas* des Grecs.

De la chaussure & ornements. La chaussure consistoit dans des sandales (b) liées avec des rubans, au travers desquels on voyoit la blancheur du pied. Les Interpretes ne sont pas d'accord sur la signification des croissans, que les femmes plaçoient sur le cou du pied, selon quelques-uns, & qui seroient de boucles; selon Balduinus (c). Les anneaux, suivant (d) Buonaruoti, étoient aux jambes, ce que les bracelets étoient aux bras; les ornements étoient pour l'ordinaire d'or ou d'argent. Éliézer (e) fit présent à Rebecca des pendants d'oreilles, & des anneaux. Au reste, ces passages d'Isaïe & d'Ézéchiél ont servi de matière à une foule de Commentaires sur la véritable signification du Texte Hébreu : recherche jusques à présent infructueuse; le plus court sera de prendre chez les Grecs, ou même chez les Romains, de quoi parer les femmes Juives.

(a) *Genesis*, cap. 20, v. 16.

(b) *Cant.* cap. 7, v. 1. *Judith*, cap. 10, v. 3.

(c) *De calceo antiquo*, fol. 85.

(d) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 200.

(e) *Genesis*, cap. 24, v. 47.

CHAPITRE SECON D.

De l'habillement des Hommes.

LES hommes alloient généralement tête nue. Calmet (*f*) observe que le mot *Bonnet* ne se trouve pas même dans la langue Hébraïque, sinon pour signifier les bonnets des Prêtres ou des Lévites. Lorsque les Juifs vouloient se couvrir la tête, ils se servoient d'un pan de leur manteau; ils ne portoient pas les cheveux longs, puisque c'étoit la distinction des Nazaréens, consacrés au Seigneur. Je ne saurois croire, avec Calmet (*g*); que les Prêtres se coupassent les cheveux, & portassent continuellement le bonnet. Quelques-uns s'environnoient la tête (*h*) d'une espee de bande, à la maniere des Babyloniens : c'étoit un ruban de la largeur du petit doigt; selon Solerius (*i*), les Juifs ont dans tous les temps porté la barbe.

Des cheveux, barbe, & bonnet.

Jacob fit à Joseph (*k*) une tunique de plusieurs couleurs: ailleurs ses freres (*l*) lui ôtent sa tunique longue *de plusieurs couleurs*. Les Juifs en avoient de courtes & de longues, à longues manches, sans qu'on puisse cependant se persuader qu'ils les aient ornées de bandes qui descendoient de chaque côté de la poitrine jusqu'en bas, comme le veut

De la tunique.

(*f*) *Comment. tom. 6, fol. 31.*

(*g*) *Dissertation sur les habits des anciens Hébreux, tom. 6, fol. 31.*

(*h*) *St. Mathieu, chap. 23, v. 5.*

(*i*) *Ans. Solerius de Pileo, f. 16.*

(*k*) *Genesis, cap. 37, v. 3.*

(*l*) *Genesis, cap. 37, v. 23.*

www.libtool.com.cn

Buonaruoti (*m*), comme aussi sont représentés les Apôtres sur les anciens monuments du Christianisme. Selon Calmet (*n*), l'ouverture de la tunique autour du cou étoit ronde, comme chez les Grecs. Les personnes distinguées portoient à la Ville des tuniques longues : *Gardez-vous*, dit le Seigneur (*o*), *des Docteurs de la Loi, qui aiment à se promener avec des longues robes, & à être salués dans les places publiques*. Ces longues robes étoient communes aux Nations Orientales : elles étoient à Rome l'habillement des femmes, sous le nom de *Stola*. On trouve dans Calmet (*p*) que les Juifs, comme tous les Peuples de l'Orient, se déshabilloient nuds en se couchant.

De la ceinture.

Quelques Commentateurs fondés sur ce passage de l'Écriture (*q*), où le Seigneur fit acheter une ceinture à Jérémie ; & cet autre passage, où Élisée dit à Giesi (*r*), *Ceignez vos reins, prenez mon bâton en votre main, & allez-vous-en*, croient que les Juifs alloient communément sans ceinture ; mais on comprend aisément qu'on peut entendre cela comme on entend le passage d'Horace, qui dit, *des Voyageurs ceints plus haut*, &c. voulant dire leste & dispos, parce qu'ordinairement ceux-là tiroient leur tunique par-dessus la ceinture, qu'ils portoient bien haute ; au-lieu que les gens qui faisoient tout à leur aise, portoient la tunique plus lon-

(*m*) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 87.

(*n*) Differt. sur les habits, &c. tome 6, fol. 29.

(*o*) *Marc. cap. 12, v. 38.*

(*p*) Differt. sur les hab. tom. 6, fol. 29.

(*q*) Jérémie, chap. 13, v. 1.

(*r*) *Regum, lib. 4, cap. 4, v. 29.*

gue, & peut-être la ceinture sur les hanches : il se peut fort bien qu'à la maison on ait été sans ceinture.

Le pallium avoit ceci de particulier, que par une loi de Moïse (s), il étoit ordonné de faire avec de petits cordons, des houppes pour mettre aux quatre coins du manteau : *Parlez aux enfants d'Israël, dit le Seigneur (t), & dites-leur de faire des franges aux coins de leur manteau, (Pallium) & d'y mettre des rubans de couleur d'hyacinthe : c'est le bleu céleste.* La Vulgate est ici contraire au Texte Hébreu, que Calmet a rendu par ces paroles : *Qu'ils fassent des franges sur les ailes de leurs habits, . . . & qu'ils mettent sur ces franges de l'aile, un fil (ou ruban) de couleur d'hyacinthe.* Il est question des pans du manteau qui étoit quarré, & sur les coins duquel il falloit mettre les houppes; car on lit dans le Deutéronôme (v), *Vous ferez des houppes aux quatre extrémités de vos habits* : ce qui ne se peut entendre que du manteau, puisque la tunique étoit ronde, & qu'on n'y mettoit point de franges : il y avoit donc une frange ou galon d'une couleur arbitraire tout le long du bord, & aux quatre coins il y avoit des houppes de couleur d'hyacinthe. Calmet donne au pallium la forme d'un quarré oblong; mais l'agraffe (u) qu'il lui suppose ne convient qu'à la chlamyde ou sagum, que la médaille, Fig. 95, nous montre. Les Juifs ne se servoient point de caleçons ou haut-de-chauffes,

Du Pallium.

(s) Deutéronome, chap. 22, v. 12. | (v) Deut. chap. 22, v. 12.
 12. | (u) Differtat. sur les hab. comm.
 (t) Nombres, chap. 15, v. 38. | tom. 6, fol. 31.

www.libtool.org puisque Dieu ordonna aux Prêtres d'en porter (w) quand ils seroient en fonction.

De la chaussure. Quelques Auteurs ont dit que les Juifs ne portoient que rarement la chaussure : il résulte cependant des recherches de Calmet (x), que les Juifs mettoient, du moins en voyage des sandales ; l'Évangile le dit aussi.

De l'habillement des Prophetes. Les Prophetes ne s'habilloient point comme le reste du Peuple. Élie se couvroit de peaux (y), Isaïe portoit un sac ; ils mettoient l'un & l'autre une ceinture de cuir. Saint Jean (z) étoit vêtu d'une étoffe faite de poil de chameau, il portoit une ceinture de cuir à l'entour des reins. Ces saints Personnages ne se coupoient ni la barbe ni les cheveux. Vers le temps des Machabées plusieurs Sectes commencerent à se distinguer parmi les Juifs ; les Pharisiens entre autres, affecterent un extérieur imposant.

Des Pharisiens. Comme Moïse, en exhortant le Peuple (a) à l'observation des Commandemens de Dieu, avoit dit : *Vous les lierez comme une marque dans votre main, vous les porterez sur le front entre vos yeux* ; les Pharisiens prirent ces choses à la lettre ; ils portoient (b) du temps de Jesus-Christ des bandes de parchemin, que l'Évangile appelle *Phylactères*, sur lesquelles étoit écrit quelque Commandement de Dieu ; ils les portoient plus larges, ces bandes, que le reste des Juifs. Suivant Calmet (c), ils s'en entouroient la tête & les poi-

(w) Exode, chap. 28, v. 42.

(x) Differt. sur les hab. tom. 6, fol. 33.

(y) Calmet, Préface générale sur les Prophetes, tom. 5, fol. 56.

(z) St. Mathieu, ch. 3, v. 4.

(a) Deutéronome, ch. 6, v. 8.

(b) St. Mathieu, ch. 23, v. 5.

(c) Differtat. sur les Pharisiens, Comment. tom. 7, fol. 272.

gnets, en guise de bracelets. Comme il a été observé plus haut que les Juifs ne se servoient pas de bonnets, il faut supposer que ces bandes de parchemin se mettoient à l'entour de la tête en forme de diadème, usage qu'ils pouvoient avoir pris des Babyloniens. Les Pharisiens se distinguoient encore par des houppes ou des franges plus larges à leurs manteaux.

Les Juifs portoient, à la guerre & en voyage, le *Sagum* ou la *Chlamyde*, comme les Grecs. Voyez la médaille Fig. 95, représentant un Hébreu captif. Alexandre (*d*) envoya une agraffe d'or à Jonathas, ce qui suppose l'usage de la chlamyde, puisque le pallium ne s'attachoit point avec une agraffe. D'ailleurs on lit dans le Livre des Juges (*e*), *Aod se fit une dague à deux tranchants, &c. . . & la ceignit sous son sagum*. Les Septante ont traduit *Mandua*, habit dont les Perses se servoient à la guerre; mais Calmet observe que l'original dit simplement habit, comme qui diroit habit de Voyageur.

Du manteau de voyage.

Dans le deuil les Juifs se coupoient ou rasoient les cheveux & la barbe (*f*), & ils se couvroient de sacs & de cilices, c'est-à-dire, d'un habit de grosse laine, ou de poil de chameau ou de chevre; ces cilices étoient ou noirs ou bruns. L'habillement de deuil se bornoit, suivant Calmet, à une ceinture grossiere au dessus de la tunique; mais il est plus vraisemblable que l'Écriture, par l'expression *se ceindre*

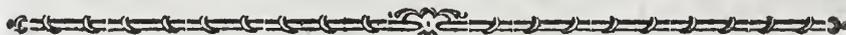
Du deuil & de la pénitence.

(*d*) *Machab. lib. 1, cap. 10, v. 89.*

(*e*) *Cap. 3, v. 16.*

(*f*) Calmet, *differt. sur les habits des anciens Hébreux, tom. 6, fol. 32.*

www.libtool.de/facs, a entendu couvrir, envelopper le corps, d'autant qu'elle veut parler d'un habillement de mortification, à quoi n'auroit guere servi une simple ceinture au dessus de la tunique. On lit que Judith jeûnoit tous les jours, & portoit sur ses reins un cilice. Ce doit avoir été une espece de tunique étroite & très-rude, ceinte d'une corde, ou d'une bande de cuir : on la portoit par pénitence sans manteau, & nuds pieds; on se jettoit des cendres sur la tête; on pouffoit la mortification jusqu'à se faire des incisions (g) dans la chair; cruauté que Dieu défendit aux Prêtres.



CHAPITRE TROISIEME.

*De l'habillement du Grand-Prêtre, des Prêtres, des Lévites
& des Rois.*

L'ON interprete de différentes manieres les paroles de l'Écriture sur l'habillement des Prêtres.

Selon Calmet, les Prêtres en général ne pouvoient (h) ni porter les cheveux dans toute leur longueur, ni les raser. Il falloit qu'ils couvrissent simplement la peau; & dans leurs fonctions sacerdotales, la tiare leur couvroit la tête. (i)

Du bonnet du
Grand-Prêtre.

La tiare (*Cidaris*) du Grand-Prêtre (k) étoit de fin lin, ou de coton, au devant il y avoit une lame d'or très-pur avec ces paroles : *La sainteté est au Seigneur*; cette lame
ve-

(g) *Levit. cap. 21, v. 5.*

(h) Sur le Lévit. chap. 10, v. 6.

(i) *Exod. cap. 28, v. 40, 42.*

(k) *Exod. cap. 28, v. 36, 39.*

venoit sur le front, & étoit attachée à la tiare avec un ruban de couleur hyacinthe, (ou bleu céleste,) ou violet sombre, selon quelques Interpretes. La tiare, suivant Joseph (1), étoit entourée d'une triple couronne d'or, ornée de petits calices qui finissoient là où commençoit la lame : ce bonnet couvroit le derriere de la tête & les tempes à l'entour des oreilles. L'autorité de Joseph doit sans doute prévaloir pour les choses de son temps : il étoit Prêtre lui-même, & avoit vu plus d'une fois le Grand-Pontife ; mais pour les temps antérieurs, il faut s'en tenir au sentiment des Interpretes plus conformes au Texte original : d'autant plus qu'il paroît, que, du temps de Joseph, les Juifs avoient changé la forme primitive de l'habillement du Grand-Pontife.

Quant à la forme du *Cidaris*, quelques Interpretes (m) le supposent composé d'une bande de toile de seize aulnes de longueur, repliée à l'entour de la tête, & formant par son ensemble, une espece de bonnet en guise de casque : c'est aussi le sentiment des Maimonides. D'autres veulent que ce bonnet ait été enveloppé d'une autre toile, dont le bord enfilé se serroit par le moyen d'un ruban : c'est ainsi que Cunæus le représente, à peu près de la forme d'un turban. La tiare du Grand-Prêtre avoit, selon Calmet (o), la forme de la tiare droite des Rois de Perse ; (voyez à côté de la Fig. 87, tirée des monuments de Persépolis.) Saint Jérôme la compare à une demi-sphere, comme est le bonnet

Sa forme.

(1) Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8. | (o) Sur le v. 4, chapitre 28 de
 (m) Voyez Calmet sur l'Exode, | l'Exode.
 chap. 28, v. 4.

www.libtool.com.ua

d'Ulyffe, *Fig. 28*. Ces deux formes paroissent assez vraisemblables par le rapport qu'elles ont avec des monuments connus, qui sont ceux de Persepolis, quoique d'ailleurs étrangers à la Nation Juive. La lame d'or, (toujours suivant Calmet,) avoit deux doigts de largeur; elle se prolongeoit sur le front d'une oreille à l'autre, & s'attachoit par derriere. On veut aussi qu'il ait eu un troisieme ruban, qui, prenant au milieu de la lame, passoit par le travers & au dessus de la tête, pour aller rejoindre les autres extrémités.

De la tunique. Le Grand-Prêtre étoit vêtu d'une tunique de fin lin, avec des caleçons de même étoffe (*p*), qui descendoient jusqu'au bas des cuisses. La tunique ressembloit à la tunique longue des Grecs, *Fig. 12*, ou à la *Stola* des Romains. On varie beaucoup sur le tissu de cet habillement; les uns le croient rayé ou à lozanges, les autres grainé ou parsemé d'yeux comme la queue d'un paon, ou à petits enfoncements ou creux. Elle n'avoit, suivant Calmet, d'autre différence avec la tunique des autres Prêtres, sinon un tissu plus compacte ou plus ferré. Cette tunique étoit ceinte par une ceinture comme celle des Prêtres.

De la tunique de l'éphod. Au dessus de la tunique dont nous venons de parler, le Grand-Prêtre en mettoit une autre, que l'Écriture appelle tunique de l'*Éphod* (*q*), à cause que l'une n'alloit jamais sans l'autre. Cette tunique étoit toute de couleur d'hyacinthe, avec un tissu pour servir de bord à son extrémité à

(*p*) Exode, cap. 28, v. 39. Voyez | (*q*) Exode, cap. 28, v. 31.
Calmet sur ce v. & sur le v. 4.

l'entour du cou. Le bord d'en bas étoit orné alternativement d'une grenade couleur de hyacinthe, pourpre ou écarlate, & d'une sonnette, ainsi de suite pour former le tour. Calmet (*r*) & Cunæus (*s*) font cette tunique sans manches. Suivant le premier elle étoit toute d'une piece, sans coutures, avec un ornement autour du cou, semblable aux colliers Égyptiens ou Grecs, (*Fig. 8 & 20*). Cette tunique, si c'en étoit une, doit avoir approché de la robe Romaine, (à côté de la *Fig. 109*, statue de femme dans la Villa Borghese,) à l'exception, cependant, que celle-ci, beaucoup plus ouverte par en haut, retomboit sur le bras, ce que celle du Grand-Prêtre ne pouvoit faire. Nous dirons notre sentiment sur tout cet article, après avoir exposé ceux des Interpretes.

Le Grand-Prêtre portoit au dessus de cette seconde tunique un ajustement appelé *Éphod* (*t*), qui étoit tissu d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, & de fin lin retors. L'éphod, suivant Joseph (*v*), avoit la longueur d'une coudée; il étoit à manches, & ressembloit à une tunique raccourcie ou coupée. Calmet pense que l'éphod, au temps de Joseph, n'étoit plus comme autrefois, une espece de ceinture (*u*) semblable à celle qui se remarque à quelques figures Égyptiennes de la Table Isiaque. Ces ceintures passent par dessus les épaules, allant se rapprocher sur la poitrine; elles disparoissent à l'extrémité d'un petit habit,

De l'éphod.

(*r*) Sur le v. 4, ch. 28. Exod.

(*s*) Republyk der Hebreën, t. 1, fol. 181.

(*r*) Exode, ch. 28, v. 6.

(*v*) Histoire des Juifs, liv. 3, c. 8.

(*u*) Commentaire sur le v. 7, chap. 25. Exod.

qu'elles semblent foutenir ou envelopper. Selon Calmet, l'éphod n'étoit qu'une ceinture qui servoit à ceindre la robe supérieure, & d'une forme approchante du *Redimiculum*, (à côté de la *Fig. 11.*) Ceux que portoient quelquefois les simples Prêtres n'étoient que de lin. Nous avons parlé de la matiere qui distinguoit celui du Grand-Prêtre; *il avoit deux ouvertures sur les épaules, qui se réunissoient à ses extrémités. Le ruban de l'éphod qui lui étoit attaché, & qui servoit à ceindre la robe, étoit de même tissu & de même matiere que l'éphod même, & ne lui étoit point attaché d'ailleurs.* Calmet prétend que le nom d'éphod vient d'une racine qui signifie *lier, attacher, ceindre*; & conséquemment il en fait une ceinture: mais il me paroît que c'est parler fort improprement, de dire qu'une ceinture ait des rubans qui servent à ceindre, puisqu'alors la ceinture elle-même n'est plus ceinture; d'ailleurs, avoir ou laisser des ouvertures sur les épaules, ne se dit pas proprement d'une bande de médiocre largeur, qui ne fait que passer par-dessus les épaules. Je conviens qu'une courte tunique, comme le définit Joseph, ou le manteau des Grecs, ou bien la cuirasse à laquelle Philon le compare, ne satisfont pas au texte de Moïse. Il est vrai que Calmet le fait ressembler à des choses d'usage chez les Égyptiens, il cite des figures de la Table Isiaque; mais les figures de ce monument sont si singulièrement exécutées, que je ne conçois pas de quelle forme sont les habillements qu'elles représentent: c'est aux monuments bien exécutés qu'il faut s'en rapporter.

Or, si nous admettons le sentiment de plusieurs Inter-

pretres (w), qui prennent la tunique de l'éphod, *mehil*, pour un manteau, ou un habit de dessus, la figure d'Isis, Fig. 1, nous montrera la tunique de dessous, l'habit de dessus, nommé de l'éphod, & l'éphod même, dont elle seroit ceinte s'il y avoit des rubans. Ajoutez ces rubans aux deux bouts, qui des épaules descendent sur la poitrine, & la statue d'Isis fera un parfait modele de l'habillement du Grand-Prêtre. Je prends son habit de dessus, qui ne monte que jusqu'à la poitrine, pour ce qu'on appelle la tunique de l'éphod; il est vrai que le bord vient plus bas que le cou, mais cela ne contredit point les paroles du Texte (x): *In cujus medio supra erit capitium & ora per gyrum ejus textilis*. Ainsi, qu'il ne faut qu'un galon ou un tissu au bord supérieur, & des grenades & des sonnettes au bord d'en bas.

De la forme de l'habit de dessus & de l'éphod.

L'éphod, qui vient sur les épaules, est un manteau, qui par la façon de le mettre & de l'attacher, ne se trouve nullement contraire à ces paroles de l'Écriture (y): *Duas oras junctas habebit in utroque latere summitatum, ut in unum redeant*. Ajoutons aux deux bouts qui s'unissent sur la poitrine, les rubans pour ceindre l'habit de dessus à l'entour du corps. C'est de cette manière que l'éphod (sans être une ceinture pourtant) ceignoit l'habit de dessus par les rubans qui lui étoient attachés.

Les autres Prêtres pouvoient porter ce manteau, *Éphod*, sur la tunique, sans avoir l'habit de dessus. Je ne dis rien de sa longueur, elle pouvoit différer de celle du manteau

(w) Voyez Calmet sur le *ÿ*. 4, | (x) *Exod. cap. 28, v. 32.*
chap. 28. *Exod.* | (y) *Ibid. cap. 28, v. 7.*

www.libtool.com

d'Isis. Revenons à celui du Grand-Pontife. Il y avoit à l'endroit des épaules deux pierres d'onix (ζ), une de chaque côté, enchassées en or, avec les noms des Tribus d'Israël; quatre anneaux d'or attachés à l'éphod (⊗), répondoient aux quatre anneaux d'or placés aux quatre angles du rational, qui s'attachoit à l'éphod avec des rubans de couleur d'hyacinthe, afin que l'un ne pût être détaché de l'autre.

Du rational.

Le rational étoit tiffu des mêmes matieres & teint des mêmes couleurs que l'éphod (⊗) : il étoit double, & de la longueur d'une palme, en quarré, enrichi de quatre rangs de pierres précieuses. Il y avoit trois pierres à chaque rang; au premier, une sardoine, une topaze, une émeraude; au second, un escarboucle, un saphir, & une pierre de jaspe; au troisieme, la ligure, l'agate & l'améthiste; au quatrieme, une chrysolite, un onix & un bénil : chacune de ces pierres étoit enchassée en or, & portoit le nom d'une Tribu. Le rational s'attachoit par le haut avec de petites chaînes d'or, qui rapprochoient ses anneaux supérieurs de ceux de l'éphod, comme ceux d'en bas du rational s'attachoient aux anneaux d'en bas de l'éphod avec des rubans d'hyacinthe : voilà du moins le sentiment des Commentateurs. Joseph * veut qu'il y ait eu, pour plus de solidité, une chaîne à chaque angle supérieur du rational, lesquelles passant au dessus les épaules, alloient s'attacher sur le dos, à un anneau placé au bord de l'éphod, (au bord d'en haut sans doute.)

(ζ) *Exodis, cap. 28, v. 12.*

(⊗) *Ibid. cap. 28, v. 23.*

(⊗) *Ibid. cap. 28, v. 15, 16.*

* *Histoire des Juifs, liv. 3, ch. 8.*

Il prétend de plus, qu'une ceinture cousue au rational l'embrassoit tout entier, & revenoit se nouer pardeffus la couture, & de là laissoit flotter ses bouts sur le devant du corps. Calmet (a) refute encore Joseph, disant qu'il n'y avoit point de ceinture au rational, mais que l'éphod servoit à ceindre la robe du même nom. Il croit le prouver par le Texte original, qui dit : (b) *Il revêtit le Grand-Prêtre de sa tunique de fin lin, & le ceignit avec la ceinture ; il le revêtit par dessus de la robe hyacinthe, mit l'éphod sur la robe, & le serrant, il y mit le rational.* La Vulgate dit, *le serrant avec la ceinture.*

Les Commentateurs, toujours aux prises avec notre Historien Juif, lui disputent un fait essentiel. Joseph dit (c) que le Grand-Prêtre ne portoit qu'une fois l'an les habillements ci-dessus, au jour de l'expiation solemnelle. Les autres, au contraire, en convenant (d) que le Grand-Prêtre n'entroit qu'une seule fois l'an dans le Saint des Saints, prétendent qu'il fût habillé alors comme les Prêtres ordinaires; mais qu'au delà de ce jour, qui étoit celui de l'expiation solemnelle, il paroissoit toujours dans le Temple, revêtu de ses habits pontificaux. Cunæus prétend même, que si, d'abord après la cérémonie de l'expiation, il se présentoit quelque autre fonction à remplir par le Grand-Prêtre, il reprenoit aussi-tôt l'éphod, le rational, & toutes les autres distinctions

(a) Sur les v. 7, 8, cap. 8. du Lévitique.

(b) Lévit. cap. 8, v. 7, 8.

(c) Guerre des Juifs contre les Romains, liv. 5, ch. 15.

(d) Calmet sur les v. 2, 4, c. 16. Lévit.

Cunæus, Republyk der Hebreen, tom. 1, fol. 178, 179, 180.

De l'habillement des Prêtres.

Du bonnet.

de sa dignité. Il officioit nuds pieds, comme le reste des Prêtres, dont l'habillement consistoit dans une tiare (*e*) blanche de fin lin, une tunique & une ceinture, & des caleçons aussi blancs, & de fin lin. Au dire de Joseph (*f*), adopté par Cunæus (*g*), la tiare étoit un turban ou gros bonnet, que cet Historien compare à une épaisse couronne, enveloppée d'une coëffe de toile, ferrée autour de la tête. Selon Calmet (*h*), la tiare avoit la forme des bonnets qu'on voit à quelques figures Égyptiennes, (*Fig. 3.*) à l'exception des plumes, mais liée de la même maniere derriere la tête. Cette forme d'un casque, (*Fig. 98.*) ou d'un bonnet comme la moitié d'un œuf, est bien plus vraisemblable que celle d'un turban, dont l'usage ne s'introduisit chez les Turcs qu'après la prise de Constantinople (*i*). Je doute si son invention est d'une date beaucoup antérieure.

De la tunique.

Calmet n'est pas d'accord avec Joseph sur la forme de la tunique des Prêtres. Ce dernier veut (*k*) que la tunique ait eu une grande ouverture autour du cou, attachée devant & derriere avec des agraffes; & que toute la tunique fût longue & étroite, ainsi que les manches. Calmet soutient, au contraire (*l*), qu'elle n'avoit d'ouverture autour du cou, qu'entant qu'il étoit nécessaire pour passer la tête, comme la tunique, *Fig. 12*, ou comme la stola des Romains,

nom

<p>(<i>e</i>) Exode, cap. 28, v. 40, 42. (<i>f</i>) Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8. (<i>g</i>) Republyck der Hebreën, t. 1, fol. 180. (<i>h</i>) Sur le v. 4, c. 28, de l'Exode.</p>	<p>(<i>i</i>) Sagredo, Memorie istoriche de Monarchi Ottomani, fol. 22. (<i>k</i>) Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8. (<i>l</i>) Sur le v. 4, c. 28. de l'Exode.</p>
---	---

nom qui est approprié à la tunique des Prêtres dans les Paralyppomenes (m).

La ceinture, suivant Joseph (n), se plaçoit haut sur la poitrine, étoit large de quatre doigts, d'un tissu lache, & ornée de fleurs, & autres ornements couleur d'hyacinthe, pourpre & écarlate, faisant deux fois le tour du corps, se nouant par devant, & tombant jusqu'aux pieds. Lorsque le Prêtre remplissoit quelque fonction de son ministère, il jettoit les bouts de cette ceinture sur l'épaule gauche. Celle du Grand-Prêtre avoit, suivant quelques Interpretes, de l'or parmi ses ornements, à la différence des autres Prêtres, dont la ceinture n'étoit tissue que de lin ou de laine, de plusieurs couleurs. Selon Braunius (o), il n'y avoit aucune différence.

De la ceinture.

Cunæus (p) & plusieurs autres prétendent que le Grand-Prêtre portoit exclusivement la robe d'hyacinthe, le rational, la lame d'or au bonnet, & l'éphod, qui, suivant Calmet (q), étoit commun à tous les Prêtres. Samuel encore enfant, dit-il (r), portoit l'éphod. Les quatre-vingt Prêtres qui furent mis à mort par Doeg (s), étoient revêtus de l'éphod. David parut avec l'éphod (t) dans la cérémonie du transport de l'Arche de la maison d'Obédedon, dans le Tabernacle de Sion. *

De l'éphod des Prêtres.

(m) *Lib. 1, cap. 25, v. 27.*

(n) *Hist. des Juifs, liv. 3, ch. 8.*

(o) Rapporté par Calmet sur le verset 4, ch. 28. de l'Exode.

(p) *Republick der Hebreën, t. 1, fol. 179.*

(q) Sur le v. 7, cap. 25, Exode.

(r) *Reg. lib. 1, cap. 12, v. 18.*

(s) *Reg. lib. 1, cap. 22, v. 13.*

(t) *Reg. lib. 2, cap. 6, v. 14.*

* Buonaruoti, Osservazioni sopra Alcuni frammenti di vasi antichi di

Des Lévites. Les Lévites n'avoient aucune distinction dans leur habillement. L'année 62 de Jesus-Christ (v) on leur permit de porter la tunique, (sans doute celle des Prêtres).

Des Rois. Il ne paroît pas non plus que les Rois portassent des habillemens fort distingués. Les Paralyppomenes (u) leur attribuent la tunique courte, & le manteau de pourpre ; cependant, puisque les simples Prêtres portoient l'éphod & la tunique longue, il seroit assez naturel de croire que les Rois de Judée se soient approprié les mêmes distinctions. D'un autre côté cependant, on observa que les Prêtres, hors de l'enceinte du Temple, étoient vêtus comme le reste du Peuple.

Le diadème des Rois Juifs étoit, à ce que l'on suppose, un bandeau blanc comme chez les Grecs.

Le plan de cet Ouvrage ne s'étendant qu'aux particularités qui caractérisent les Nations, sans entrer dans les détails du culte religieux des Juifs, nous passerons sous silence les autels, les vases & ustensiles dont Moïse avoit scrupuleusement prescrit la forme aux Hébreux. Il suffira de remarquer, que le chandelier, sur le bas-relief de l'arc de Tite & de Vespasien, ne s'accorde pas avec la description de l'Écriture-Sainte. Le pied de ce chandelier, *Fig. 99*, est chargé d'ornemens, qui sont absolument de l'invention

vetro, fol. 78, voudroit que David eût pris l'éphod par humilité; c'étoit, comme il croit, un petit manteau qui couvroit les deux épaules, & pouvoit quelquefois s'attacher sur la poitrine. Je ne vois pas pourquoi il dût beaucoup différer de celui du Grand-Pontife, sur-tout pour ce qui regarde la forme.

(v) Calmet, Dictionnaire de la Bible.

(u) Lib. 1, cap. 25, §. 27.

du Sculpteur : il se pourroit néanmoins que du temps de Tite , le candelabre à sept branches eût perdu sa forme primitive ; du reste ce monument donne des idées assez distinctes. On a joint, *Fig. 100*, la table qui fut portée en triomphe avec un calice , & les deux trompettes. L'encensoir fumant (*w*) , a été pris d'une monnoie qu'on prétend être des Hébreux , & représente peut-être l'encensoir que le Prêtre posoit chaque jour sur l'autel des parfums dans le Tabernacle ; le calice , à côté , pourroit être la coupe ou mesure (*Gomor*) , représentant celle qui se conservoit , remplie de manne , dans le Tabernacle. La cruche , de l'autre côté , montre la conformité des vases Grecs & Hébreux.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Des armes , signes militaires , & chariots.

SELON Calmet (*x*) les Juifs ne commençoient que sous David à se servir d'armes défensives. Debora , dans son cantique , dit que parmi quarante mille soldats d'Israël , il n'y avoit ni bouclier , ni lance. Joseph (*y*) raconte , qu'au passage de la mer rouge , les Israélites se sont armés des armes Égyptiennes , que les vagues de la mer avoient poussées au rivage ; le nombre doit cependant en avoir été très-petit pour armer tout un Peuple. L'armure de Goliath peut don-

(*w*) Dictionnaire de la Bible , | anciens Hébreux , Comment. t. 3 ,
tome 2 , fol. 562. | fol. 525.

(*x*) Dissertation sur la Milice des | (*y*) Hist. des Juifs , liv. 2 , c. 7.

ner une idée de l'armure Juive : *Il avoit en tête, dit l'Écriture (z), un casque d'airain ; il étoit revêtu d'une cuirasse à écailles ; il avoit sur ses cuisses des cuissards d'airain ; un bouclier d'airain lui couvroit les épaules.*

Ailleurs *David (a) met sur sa tête un casque d'airain, & s'arme d'une cuirasse.* L'airain étoit la matiere dont les Peuples de ces temps-là faisoient le plus communément usage. La forme des armes est plus difficile à déterminer :
 Du casque. on apperçoit sur la médaille 98. la forme d'un casque ; celle de Tite & de Vespasien, 96, a été rendue différemment par
 Du bouclier. les Graveurs. Du Choul (b) donne aux boucliers une forme très-distinctive, supposé qu'elle soit vraie : comme il n'a pas été possible de se procurer cette médaille, on a copié
 De la cuirasse. celle de cet Auteur. La cuirasse n'est point équivoque, elle est telle que les Graveurs l'ont généralement rendue, conforme aux cuirasses Grecques & Romaines : il en est de même des cuissards. Au reste, il n'est pas probable que toutes les cuirasses aient été d'airain comme celle de Goliath. Il est dit (c) que Joab portoit à la guerre un habillement étroit, qui lui étoit juste sur le corps ; ceci ne peut s'entendre que d'une cuirasse de laine ou de coton, ou autre matiere souple, comme chez les Grecs.

De l'épée & du fagum. Les Juifs portoit l'épée (d) suspendue à un baudrier (e) ; elle venoit sur la cuisse gauche, puisqu'Aod (f), pour faire

(z) <i>Reg. lib. 1, cap. 17, v. 5.</i>	(c) <i>Reg. lib. 2, cap. 20, v. 8.</i>
(a) <i>Reg. lib. 1, cap. 17, v. 38.</i>	(d) <i>Reg. lib. 2, cap. 18, v. 11.</i>
(b) Discours sur la Religion des anciens Romains, fol. 11.	(e) <i>Cant. cantico, lib. 3, v. 7.</i>
	(f) <i>Judicum, cap. 3, v. 19.</i>

un coup de main, la mit sur sa cuisse droite, sous son sâgum : Calmet croit (g) qu'ils portoient aussi l'épée attachée à une ceinture. La médaille Romaine, Fig. 95, représentant un Hébreu captif, montre que ce Peuple faisoit usage du sâgum à la guerre. On estimoit (h) chez les Juifs, qu'un Guerrier sût se servir de sa gauche comme de sa droite.

Le Seigneur avoit ordonné (i) aux enfants d'Israël de camper autour du Tabernacle, par diverses bandes, chacune sous ses marques, & sous ses enseignes. Mais quelles étoient ces enseignes ? Les Auteurs Hébreux (k) rapportent différentes figures, qu'ils prétendent avoir été appropriées à chaque Tribu ; mais Calmet révoque en doute le dire des Rabbins (l), & à juste titre, vu la répugnance que les Juifs exprimèrent à l'aspect des aigles Romaines, & des trophées érigés par Hérode. Leurs enseignes pouvoient être des pièces d'étoffes, distinguées entre elles par la couleur. On veut même que la Tribu de Juda ait eu un étendard verd ; celle de Ruben, un étendard rouge ; Éphraïm, un étendard couleur de chrysolite ; & celle de Dan, blanc & rouge ; les autres Tribus se rangeoient sous les quatre principales. Il est dit que Josué éleva son bouclier (m) au haut d'une pique, pour donner le signal à ses

Des signes militaires.

(g) Differt. sur la Milice des anciens Hébreux, Comment. tome 3, fol. 529.

(h) *Judicum*, cap. 20, v. 16.

(i) Nombres, ch. 2, v. 2.

(k) Calmet, sur le verset 2, c. 2 des Nombres.

(l) Differt. sur la Milice des anciens Hébreux, Comment. tome 3, fol. 533.

(m) Josué, ch. 8, v. 18.

troupes lorsqu'il marchoit contre Hai : probablement leurs enseignes étoient de cette nature.

Des trompettes, & autres instruments de musique.

Dieu avoit ordonné à Moïse (*n*) de faire deux trompettes d'argent, pour convoquer le Peuple, ou annoncer le départ. Calmet croit (*o*) qu'ils se servoient aussi du cor, pour sonner la charge ou la retraite; il ajoute que les trompettes étoient des instruments sacrés chez les Juifs; on en a vu la forme, *Fig. 100*, tirée du bas-relief de l'arc de Titus. Ils avoient pour instruments de musique les cythara, (*Fig. 52.*) les nablia ou le psaltérion, (*Fig. 6.*) les tympana, (*Fig. 56.*) les sistres, (*Fig. 1.*) les tibiae, (*Fig. 39.*) les cymbala, (*sous la Fig. 55.*) & les hydraulas, qui sont peut-être les orgues, (*Fig. 59.*) Voyez Lampe, (*p*) & Calmet dans son Commentaire.

Des chariots.

Les Juifs connoissoient l'usage des chariots ou chars de guerre, puisque Josias, Roi de Juda, étant blessé dans une bataille contre Nechao, Roi d'Égypte, fut transporté du char dans lequel il étoit, dans un autre qui le suivoit (*q*), selon la coutume des Rois.

Le premier étoit donc un char pour combattre, sans quoi quelle nécessité de le transférer dans un autre, si le premier eût été propre à transporter un blessé? On ignore du reste la forme qu'avoient ces chars, probablement semblables à ceux des Grecs.

(*n*) Nombres, ch. 10, v. 2.
 (*o*) Diff. sur la milice des anciens Hébreux, Comm. t. 3, fol. 527.
 (*p*) *Fred. Adolphi Lampe, de cymbalis veterum.*
 (*q*) *Paralypp. lib. 2, c. 35, v. 24.*

CHAPITRE CINQUIÈME.

Du mariage, de la façon de manger, saluer, honorer, &c.

ON trouve sur le mariage (r), que *Raguel prenant la main droite de sa fille, la mit dans la main droite de Tobie, & lui dit, que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob soit avec vous; & ayant pris du papier, ils dressèrent le contract de mariage; après cela ils firent le festin, en bénissant Dieu.*

Les Patriarches étoient moins cérémonieux (s). *Laban ayant célébré les noces, fit entrer le soir Lia, au-lieu de Rachel, dans la chambre de Jacob. Ailleurs (t), Isaac fit entrer Rebecca dans la tente de sa mere, & la prit pour femme (v).* La fiancée étoit accompagnée de filles de noces, & l'époux de jeunes hommes. Lorsque l'époux conduisoit l'épouse chez lui, ce qui se faisoit avec grande pompe, au son des instruments, & ordinairement la nuit, on chantoit l'épithalame des mariés : mais avant cela les parents & les amis se rassembloient, & passoient les sept jours qui précédoient la consommation du mariage, en fêtes & en festins. Les Commentateurs prétendent, mais sans preuves suffisantes, que les Juifs se couronnoient de fleurs.

Il ne conste pas, au reste, que le ministere des Prêtres ait été requis chez les Hébreux, dans la célébration du

(r) Tobie, ch. 7, v. 15.

(s) *Genesis*, cap. 29, v. 23.

(t) *Gen. cap. 25, v. 67.*

(v) *Diff. sur les mariages*, t. 5, f. 67.

www.libtool.com mariage. La bénédiction du chef de famille, & l'intervention des parents suffisoient.

De la façon de saluer.

L'hommage d'un inférieur à son supérieur avoit, chez les Juifs, quelque chose d'humiliant, & descendoit jusqu'à une espece d'adoration. *Abraham (u) s'étant levé, adora les Peuples de ce Pays-là.* Les freres de Joseph (*w*) étant venus le trouver après la mort de leur pere, se prosternerent devant lui en l'adorant : c'étoit un excès de politesse orientale, différent cependant de la façon d'adorer la Divinité. *Éliezer (x) en adorant Dieu, s'inclina profondément.* On élevoit aussi les mains vers le ciel dans la priere (*y*), comme il se pratiquoit dans la formule du serment (*z*). *Abraham leve la main, & jure par le Seigneur le Dieu très-haut.*

Formalité du serment.

Un autre usage se remarque dans le passage suivant : *Abraham étant (a) fort avancé en âge, dit au plus ancien de ses domestiques : Mettez votre main sous ma cuissè, afin que je vous fasse jurer par le Seigneur, le Dieu du Ciel & de la terre.* Quelques Interprètes ont expliqué différemment cette façon de jurer, comme on peut le voir dans le Livre des *Explications de plusieurs textes difficiles de l'Écriture-sainte.* *Joab (b), touchant le menton à Amasa en signe d'amitié, montre que cette politesse n'étoit pas particuliere aux Grecs.*

De la façon d'honorer à table.

L'on fait qu'il étoit d'usage chez les Juifs, de laver les pieds

(u) <i>Genesis, cap. 23, v. 7.</i>	(z) <i>Gen. cap. 19, v. 1. Cap. 14, v. 22.</i>
(w) <i>Ibid. cap. 50, v. 18.</i>	(a) <i>Ibid. cap. 24, v. 2.</i>
(x) <i>Ibid. cap. 24, v. 26.</i>	(b) <i>Regum, lib. 1, cap. 20, vers. 9.</i>
(y) <i>Ibid. cap. 18, v. 2. Lament. de Jérémie, ch. 3, v. 41.</i>	

pieds aux personnes qu'on recevoit chez soi, & qui arrivoient de quelque voyage; la propreté rendoit cet usage nécessaire à un Peuple qui ne portoit point de chaussure capable de garantir de la poussière. Du reste, faire honneur à ses Hôtes à table, étoit comme chez les Grecs, de leur offrir des portions doubles (c). La place la plus distinguée, selon Calmet (d), étoit au haut bout de la table, au fond de la salle vers le mur. Saul (e) occupoit cette place : il paroît, au reste, que la droite étoit la place d'honneur. David (f), pour honorer Bethsabée, la fit asseoir à sa droite. Il seroit difficile d'assigner l'époque où les Juifs adopterent l'usage de manger couchés sur des lits; Amos (g), Ézéchiel, & l'histoire de Tobie en font mention; cependant sous le regne de Salomon (h) on se servoit encore de sieges.

Selon St. Luc (i), *un Pharisien ayant prié Jesus de manger chez lui, il entre en son logis, & se mit à table; en même temps une femme de la ville, qui étoit de mauvaise vie, ayant su qu'il étoit à table chez ce Pharisien, y vint avec un vase d'albâtre plein d'huile de parfum; & se tenant debout derriere lui à ses pieds, elle commence à les arroser de ses larmes, & elle les essuyoit avec ses cheveux; elle les baisoit & y répandoit ce parfum.*

Or il est impossible de se tenir debout derriere une per-

(c) *Genesis, cap. 43, v. 34.*

(d) *Dissertation sur le manger des Hébreux, tome 5, fol. 256.*

(e) *Regum, lib. 1, cap. 9, v. 22. Cap. 20, v. 25.*

(f) *Ibid. lib. 3, cap. 11, v. 19.*

(g) *Tobie, ch. 11, v. 4. Amos, ch. 6, v. 4.*

(h) *Dissertation sur le manger des Hébreux, tome 5, fol. 256.*

(i) *St. Luc, ch. 7, v. 36.*

www.libtool.com homme assise à table sur un siege, & toucher ses pieds. Il faut donc se représenter Jesus couché sur un lit, appuyé sur le côté & sur le coude gauche, avec la tête vers la table, & les pieds en arriere vers le bord du lit. Les Apôtres étoient sans doute couchés de la même maniere, lorsque le Seigneur leur lavoit les pieds (k); dans cette hypothese il se remit à table, sans que cette cérémonie eût dérangé personne : pareillement la situation du Disciple qui reposoit sur le sein de Jesus, devient aisée & bienséante; mais il ne faut pas inférer de là, que les sieges ne fussent plus d'usage en ce même temps pour les repas ordinaires des gens du commun : on connoissoit aussi les sieges à marche-pied. (l)



C H A P I T R E S I X I E M E.

*De l'Architecture, des Meubles, de l'Écriture, des funérailles
& des sépultures.*

LES Patriarches logeoient sous des especes de tentes (o) de bois, construites de maniere à pouvoir être transportées d'un endroit à un autre. Les Juifs en temps de guerre, (p) avoient des tentes de toile ou de peaux. Dans la fuite ils eleverent des maisons, dans le goût oriental, avec des plates-

(k) St. Jean, ch. 13, v. 12.

(l) Lament. de Jérémie, ch. 2,
v. 1.

(o) *Genesis*, cap. 18, v. 1.

(p) Calmet, *Dissert. sur la milice
des Hébreux*, tome 3, fol. 534.

formes ou terrasses (*q*), sur lesquelles on alloit prendre le frais, ou même se coucher dans les plus grandes chaleurs; à cause de quoi la Loi avoit ordonné (*r*) d'environner ces plates-formes d'un mur d'appui. L'escalier qui y conduisoit (*s*) étoit souvent en dehors, comme il s'en voit encore en Italie, & de ces maisons à toits faillants que Diodore avoit remarqué dans l'Isle de Méliete, & qui garantissoient l'extérieur des maisons, & une partie de la rue, du soleil & de la pluie, sur-tout du soleil, qui donne quasi à plomb dans les Pays méridionaux; de là l'utilité des portiques & colonnades, encore assez communes en Italie. Calmet croit que les rues n'étoient point pavées. Du reste la construction des maisons doit avoir été très-simple chez les Juifs, à en juger par ce qui nous reste des Grecs & des Romains; les fenêtres des maisons se fermoient avec des voiles ou des rideaux, au-lieu de vitrages: Calmet (*t*) parle de ferrures aux portes; en quelques endroits ce sont des leviers, qu'on levoit même par dehors par le moyen d'une corde qui passoit par un trou de la porte; ailleurs ce sont des verroux, qu'on ouvre par la clef, en passant la main par un trou; de façon que la porte fermée par dehors, ceux de dedans ne pouvoient l'ouvrir.

Un petit groupe de bronze de la galerie du Capitole, représentant Diane Triforme, offre une clef de l'espece qu'on appelloit *laconique*, Fig. 101, avec laquelle on ou-

(*q*) *Regum*, lib. 1, cap. 9, v. 25. | anciens Hébreux, par Calmet, t. 2.

(*r*) Deutéronome, ch. 2, v. 8. | fol. 155.

(*s*) Dissert. sur les demeures des | (*t*) Ibid. tome 2, fol. 156.

voit ou fermoit la porte en dehors sans passer la main par ce trou. Une autre (v) clef attachée à une bague, (à côté de la Fig. 101.) prouve assez clairement que les ferrures des Anciens ne différoient guere des nôtres. Il en est de même d'une infinité de choses dont l'usage nous est transmis d'un temps immémorial ; les tuiles dont on se sert de nos jours en Italie , sont exactement semblables à celles qui ont été trouvées à Pompeio. Il est vrai qu'anciennement les tuiles employées aux bâtimens somptueux , étoient de marbre au-lieu de terre cuite , comme se voit au Temple de Serapis , près de Puzzole. Les maisons dans l'Isle de Rhodes (u) étoient recouvertes de larges pierres de taille.

Les Anciens connoissoient peu l'usage des cheminées , même dans les cuisines ; la fumée sortoit par les fenêtres ou par la porte. Dans les temps froids ils se chauffoient à des brafiers (w) , dans lesquels on brûloit du charbon ou des noyaux d'olives.

Les Juifs , suivant Calmet (x) , avoient des Peintres & des Sculpteurs ; mais leurs ouvrages se bornoient à représenter des fleurs , des feuilles , ou choses semblables , vu la défense (y) *de faire des images ou figures taillées de tout ce qui est en haut dans le ciel , & en bas sur la terre , sous la terre & dans les eaux.*

L'ameublement des maisons étoit des plus simples. Les

(v) Cabinet Romain, page 102 , |
tab. 7.

(u) Diodore de Sicile, tome 6, |
fol. 99.

(w) Calmet, Differt. sur les de-
meures des Hébreux, t. 2, fol. 154-

(x) Ibid.

(y) Exode, ch. 20, v. 4.

peintures anciennes du Virgile de la Bibliothèque du Vatican représentent des salles divisées en grands panneaux, avec des moulures en marbre; d'autres en ont les murs entièrement recouverts. En hiver les murailles étoient tendues de voiles de différentes étoffes, comme on peut remarquer aux bas-reliefs qui représentent l'intérieur des maisons. Les portes qui séparoient les appartements se fermoient avec des rideaux suspendus au dessus; les plats-fonds étoient construits de plusieurs poutres croisées en petits quarrés, dans chacun desquels on plaçoit une rose sculptée pour ornement. Voyez les peintures du Virgile du Vatican. Nous pouvons nous former une haute idée du Temple de Salomon, époque où les arts que les Juifs pouvoient pratiquer, ont été portés aussi loin qu'ils pouvoient l'être chez ce Peuple. Je ne dis pas qu'il fut d'une architecture Grecque, ceux qui ont traité cette matière en ont approché leur système le plus qu'il fut possible: assurément ce ne furent point les Grecs qui apprirent l'architecture à Salomon; ce Prince se servit des Tyriens pour construire son Temple, & ceux-ci avoient probablement tiré leurs principes de l'architecture Égyptienne; donc leur goût devoit tenir du goût Égyptien. Il en faut retrancher les statues & les figures d'animaux, ou semblables ornements, qui étoient défendues aux Juifs; & la défense observée à la lettre, comme le prouve le soulèvement (Ⲛ) du Peuple de Jérusalem, à l'occasion de l'aigle posé au dessus de la porte du Temple: en treprise qu'ils traitèrent d'attentatoire aux Commandements

(Ⲛ) Joseph, Guerre des Juifs contre les Romains, liv. 1, ch. 21.

de Dieu. Aussi avoient-ils résolu de se laisser massacrer (a), plutôt que de souffrir dans leur Ville les enseignes Romaines; ou, comme parle Philon (b), les boucliers avec les images de Tibere, que Pilate avoit fait entrer la nuit dans Jérusalem. Le mécontentement fut le même contre les trophées d'armes (c) qu'Hérode avoit fait poser au dessus de son Théâtre.

Des Livres des Anciens.

Les Livres des Anciens (chez les Grecs & les Romains, comme chez les Hébreux) étoient des rouleaux (d) d'écorces d'arbres, de *Papyrus*, ou de parchemin roulés sur un bâton d'ivoire, ou autre matiere, ayant à chaque bout une espece de bouton plus ou moins orné, appelé *Ombilicus* (e). On conserve à Portici quantité de ces volumes qui ont été trouvés à Pompeio ou à Herculanium. On a même trouvé le secret de dérouler ces Livres, quoique la matiere en soit devenue inflexible; ils sont communément comme la *Fig. 105*. Les Romains, du temps d'Honorius & d'Arcadius, ont connu la forme de nos Livres; à en juger par les peintures de la *Notice des dignités de l'Empire*, on écrivoit aussi sur des tablettes de bois, enduites de cire (f); ces tablettes s'attachoient ensemble comme les feuillets de nos Livres: tel est le Testament de Cæsar sur un bas-relief de la galerie du Grand-Duc à Florence. (*Fig. 104*) Les caracteres étoient tracés à l'aide d'une pointe de mé-

(a) Idem, liv. 2, ch. 14.

(b) Tillemont, Hist. des Empe-
reurs, tom. 1, fol. 1062.

(c) Joseph, Hist. des Juifs, liv. 15,
chap. 11.

(d) Calmet, Dissert. sur la forme
des Livres, tom. 1, fol. 40.

(e) Ode 14, liv. 5^e d'Horace, &
les Commentaires de M. Dacier.

(f) Herodote, lib. 7, c. 18, f. 274.

tal (g) ou poinçon, Fig. 103. Il avoit le bout opposé applati, servant à effacer & à égaliser la cire. De là l'expression d'Horace : *Sæpe stylum veritas*, &c. Si le contenu de ces tablettes étoit une Lettre ; ou quelqu'Acte, on les enveloppoit de fil, sur lequel on mettoit le cachet en cire ou en terre (h). Le bas-relief susdit nous apprend de même qu'on conservoit ces tablettes dans une enveloppe de drap ou autre étoffe garnie de franges, qu'on suspendoit, comme on voit sur le petit bas-relief conservé à Florence, (au dessus la Fig. 100).

Les vases & les ustensiles des Hébreux ressembloient sans doute à ceux des Romains ; selon Calmet (i), ils ne connoissoient pas l'usage des nappes. Les cuillers & fourchettes ne paroissent non plus avoir été en usage, pas même chez les Grecs & les Romains. A en juger par quelques passages, ils avoient cependant la fourchette, *furca* (k), plutôt, je crois, pour manier la viande, que pour la porter à la bouche. M. Caylus (l) produit une fourchette antique, de la longueur de cinq pouces & six lignes, à deux pointes, & terminée par derrière en pied de biche. On ne prenoit pas moins la viande avec les doigts ; ce qui paroît par quelques passages de Lucien & d'Ovide (m).

Des vases &
ustensiles.

On conserve dans le Musæum de Portici un pain trouvé

(g) Cabinet Romain, part. 5, art. 2, pl. 9.

(h) Joh. Kirchmanni, de annulis, cap. 7.

(i) Differtation sur le manger des Hébreux, tom. 5, fol. 256.

(k) Petrone, tom. 1, fol. 129.

(l) Recueil d'Antiquités, t. 3, pl. 84.

(m) Remarques sur l'Eunuque de Térence, acte 5, scene 4.

à Pompeio, Fig. 102. Il est apparent que les Hébreux leur donnoient la même forme (*n*) : les lignes qu'on y remarque étoient pour le rompre plus facilement ; c'est par rapport à cette expression , commune chez les Anciens , que Calmet croit qu'il étoit fort mince.

Des enterre-
ments.

Les Juifs enterroient les morts , ou les déposoient dans de simples cavernes (*). Il est dit que (*o*) Jacob dressa un monument de pierres sur le sépulcre de Rachel. Dans la fuite il y eut des mausolées magnifiques, si l'on entend par ce mot des pyramides, des colonnes, ou même des portiques. La résurrection du Lazare (*p*) nous apprend que les morts avoient les pieds & les mains enveloppés ; c'est une question si le reste du corps l'étoit aussi, à la maniere des Égyptiens. Les plus anciens monuments du Christianisme (*q*) représentent Rachel, Jacob, le Lazare, & plusieurs autres, enveloppés de bandes, comme les momies d'Égypte. Dans le deuil les habits étoient d'une couleur noire & sombre (*r*), & d'une étoffe grossière. On se servoit de pleureuses aux funérailles ; aussi y avoit-il des Joueurs de flûtes (*s*).

(*n*) P. Aringhi, *Roma subterranea*, tom. 2, fol. 279.

* *Genesis*, c. 23, v. 13 ; c. 50, v. 2.

(*o*) *Ibid.* cap. 35, v. 20.

(*p*) St. Jean, ch. 11, v. 38, 44.

(*q*) Osservazioni sopra Alcuni frammenti di vasi antichi, fol. 49.

(*r*) Calmet, Differt. sur les funérailles des Hébreux, t. 5, fol. 241 & 248.

(*s*) St. Matthieu, ch. 9, v. 23.



LIVRE CINQUIEME.

De l'habillement des Romains.

CHAPITRE PREMIER.

De l'habillement des Femmes.

LES femmes Romaines conserverent jusqu'au temps des Empereurs beaucoup de simplicité dans la maniere d'orner leurs cheveux; nous ne croyons pas que leur coëffure différât de celle des femmes Grecques. Plus tard on voit par les bustes & médailles, une variété infinie, un excès de luxe, dont le détail seroit inutile par rapport à l'usage général; les coëffures les moins affectées étoient communément une quantité de petites boucles, ou de petites tresses uniformes, comme à la *Fig. 107*, (de la galerie du Capitole, qu'on croit représenter Agrippine, femme de Germanicus;) souvent elles couvroient le derriere de la tête de leur manteau, comme se voit à la *Fig. 108.* de la Villa de Medicis, & sur nombre de médailles. Pline rapporte (1) que les premieres perles furent portées à Rome du temps de Sylla; elles se multiplierent dans la suite, ainsi que les autres pierres précieuses, sur-tout les pierres colorées: elles firent usage des unes & des autres pour relever leur coëffure.

De sa coëffure.

(1) *Lib. 9, cap. 35.*

www.libtool.com. Communément les femmes attachoient leurs cheveux avec des especes d'aiguilles (*v*), dont l'usage s'est conservé en Italie; ou bien elles les affujettissoient par le moyen d'un ruban qui portoit alors le nom de *mitre*, non pas la mitre de nos Évêques, comme a cru M. Nadal (*u*), qui se plaint, de bonne foi, de ce qu'une parure, jadis en usage parmi des Courtisannes, soit devenu l'ornement de nos Évêques.

Des colliers. Les femmes à Rome portoient des colliers & des bracelets (*w*). On voit un de ces colliers à la *Roma*, *Fig. 106*, du Palais Barbarini; & au dessus de cette figure on en voit deux autres conservés en nature: le premier (*x*), composé de fausses pierres, de couleur bleue, attachées à un entre-las d'or, est d'une longueur capable d'entourer le cou. Le second, formé par des prismes d'émeraude, & des perles brutes enchaînées par un fil d'or renoué, est de la longueur d'un pied & demi; ainsi qu'il devoit pendre sur la gorge.

De la tunique. Les femmes Romaines, ainsi que les Grecques, portoient des tuniques de plusieurs especes; tuniques sans manches, comme *Fig. 106*; à manches courtes, comme *Fig. 108*; à manches ouvertes, comme à la *Fig. 107*; ou à longues manches, nommée *Stola*. Ces différentes tuniques étoient attachées avec une ceinture, qu'on appelloit tantôt *Zona*, tantôt *Strophium* ou *Castula*: elle ne différoit point de celle

(*v*) Petrone, tome 1, fol. 85.

(*u*) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome 5, fol. 307. Du luxe des Dames Romaines.

(*w*) Pline, liv. 33, chap. 3.

(*x*) Caylus, Recueil d'antiquités, tome 3, pl. 85; tome 7, pl. 70.

des Grecs. Une belle statue de Villa Medicis, Fig. 108, représentant une Dame Romaine, montre l'usage de cette seconde ceinture, dont il a été parlé à l'Article des Grecs *.

L'espece de tunique appelée *Stola* (γ), plus ample, traînante, à longues manches, servoit de distinction entre les Dames Romaines & les autres Citoyennes (ζ). On apperçoit la *Stola* à différentes statues; elle ressemble pour la forme à la tunique dont est vêtue la Fig. 12. Plusieurs statues de Dames Romaines n'ont pas cependant les manches longues jusqu'au poignet. (Voyez les Fig. 107 & 108.) On peut dire en général que par rapport aux manches, on remarque une variété sans règle. La Fig. 107. porte, outre ses manches ouvertes, attachées par de petits boutons, le *Ricinium*, dont nous avons parlé chez les Grecs.

De la *Stola*.

Par dessus la tunique ou la *stola*, les Dames Romaines portoient la *Palla* (a), que Varron appelle le pallium de la tunique. Ce manteau, comme s'exprime Horace (b), enveloppoit le corps, Fig. 107, 108. Les femmes, suivant Servius (c), s'en servoient au dessus de la *stola*, comme les hommes se servoient de la *Toga* au dessus de la tunique. Les Fig. 106, 107, 108, présentent différentes manieres

De la *Palla*.

* Casauban, in Suet. f. 408, croit que les bandes de pourpre que Caligula avoit distribuées aux femmes & aux enfants, étoient pour border l'habit *Prætexta* : ne pourroit-on pas supposer que ce fussent des ceintures, puisque la *Prætexta* ne se portoit point par les femmes mariées?

(γ) Horace, sat. 2, liv. 1, v. 99. Valere-Maxime, liv. 2, ch. 1.

(ζ) Pline, liv. 33, ch. 3.

(a) Virg. Enéid. liv. 11, v. 576. Servius, sur le v. 652, liv. 1. Enéid. Horace, liv. 1, satyre 2.

(b) Liv. 1, sat. 2, v. 99.

(c) Sur le v. 652, liv. 1. Enéid.

d'arranger la *Palla*, qu'Octavius Ferrarius (d) & M. Dacier (e) ont pris pour un habit supérieur, & différent du *Peplo*, qui avoit des agraffes; différence que le premier établit contre Albertus Rubenius, par ces agraffes qu'on ne trouve jamais à la *Palla* non plus qu'au *Pallium*. Néanmoins Ferrarius croit prouver que la *Palla* étoit composée de deux pièces quarrées attachées sur les épaules, comme aux *Fig. 16, 19 & 107*, qui ont cet habillement, composé de deux pièces, qui pouvoient être quarrées; mais les deux dernières figures portent, outre cela, un manteau, *Palla* ou *Pallium*: donc ces deux pièces, qui ne couvrent que le haut du corps, sont différentes de la *Palla* même, ou il faut dire que ces figures portent deux *Pallæ* à la fois. Ferrarius convient lui-même (f) que le *Pallium* étoit commun aux deux sexes chez les Grecs; mais ces deux morceaux quarrés ne se trouvent sur aucun monument comme l'habillement d'un homme; donc ce ne peut être ce qu'on entend généralement par *Palla* ou *Pallium*.

Du *Ricinium*. Ces pièces quarrées formerent une espèce d'habillement supérieur, appelé *Ricinium*, qu'Albertus Rubenius (g) a pris pour le nom générique de tout manteau quarré à l'usage des femmes. Cependant, comme quelques passages qu'il cite nous apprennent qu'on ne se servoit du *Ricinium* que dans des occasions particulières de deuil ou d'affliction, la dénomination générale de Rubenius ne fauroit

(d) *Analeſta de re veſtiar. c. 26.*

(e) Sur le v. 99 de la ſeconde ſa-

tyre, liv. 1. d'Horace.

(f) *De re veſtiaria, lib. 1, c. 4.*

(g) *Lib. 1, cap. 7.*

lui convenir. ~~Festus, cité par~~ Ferrarius (*h*), dit que le *Ricinium* étoit un *Pallium* quarré : définition équivoque, sur laquelle Ferrarius s'étoit fondé pour en faire un *Pallium*. Voyez ce que nous avons dit de ces habits chez les Grecs.

Le *Cyclas*, dont il a été fait mention à l'Article des Grecs, étoit aussi en usage chez les Romains, puisqu'une Loi d'Alexandre-Sévere (*i*) avoit borné à six onces la quantité d'or qu'il seroit permis aux Matrones augustes d'appliquer au *Cyclas*. On ignore absolument de quelle maniere l'or s'appliquoit à ce manteau.

Du *Cyclas*.

Ferrarius (*k*) appelle *Amiculum* l'habillement supérieur des Dames Romaines : il a raison, puisque c'est le nom de tout habit supérieur; c'est ainsi que Nepos (*l*) appelle l'habit de Cimon, & le double manteau rustique dont Datames (*m*) étoit couvert : c'est ainsi qu'Apulée, (*n*) appelle *Barbarica Amicula*, le manteau qui tomboit des épaules de Pâris.

L' *Amiculum*.

La Flore du Capitole (*Fig. 109.*) porte au dessus de la tunique une espece d'habit ou de robe, dont nous ignorons le nom, à moins que ce ne soit la *Pænula*, dont il fera question à l'Article des hommes. Cet habit est rond, fermé à l'entour, & sans manches, à la place desquelles il y a des ouvertures des deux côtés pour y passer les bras. Le bras droit de la Flore passe par une de ces ouvertures,

Description de la *Pænula*.

(*h*) *Analeſta de re vestiaria*, cap. 38.

(*i*) Preuves des Remarques sur les Cæsars de Julien, fol. 52.

(*k*) *Anal. de re vest. cap. 24.*

(*l*) *Vita Cimonis*, cap. 4.

(*m*) *Vita Datamis*, cap. 3.

(*n*) *Metamorphoseon*, lib. 10.

www.libtool.com

& de l'autre elle relève le bord inférieur. Cet habit, que M. Bottari n'a pas trop bien examiné (o), ne se rencontre nulle part chez les Grecs, il est probablement d'invention Romaine comme la Déesse qui le porte; du moins son culte (p) avoit été admis, ou, si l'on veut, renouvelé à Rome par celui d'*Acca Laurentia* & de *Flora*, célèbres Courtisannes déifiées, dont on célébroit la mémoire par les jeux floraux. Pour en revenir à notre habillement, on le trouve à une autre statue de marbre, dans la Villa Borgese, ayant la tête & les mains de bronze, restaurées & modernes: ses bras passent tous deux par les ouvertures, façon d'agencer différente de la première; elle a de plus une espèce de ceinture, (voyez à côté de la Flore) qui passe par dessus l'épaule droite, sous le bras gauche, servant à contraindre cette robe près du corps; elle est moins longue que la tunique; sa forme est ronde par en bas, les côtés supérieurs sont joints, à l'une & à l'autre statue, par de petits boutons; les côtés inférieurs sont cousus. On trouve encore cet habit à une figure d'homme, sur un petit bas-relief de la galerie de Florence, représentant un sujet de l'Histoire Romaine; & c'est ce qui m'induit à croire que c'est le *Pænula*, habit qui fut commun aux hommes & aux femmes. Comme cet habillement ne s'introduisit que bien tard, on le rencontre fort peu sur les monuments; mais il n'y a pas moins lieu de l'attribuer aux Romains. Voyez l'Article de cet habillement pour les hommes.

(o) *Musæum Capit.* t. 3, fol. 94. | expliquées par l'Abbé Banier, t. 4,
 (p) *La Mythologie & les Fables* | fol. 437.

Dans les premiers temps de la ville de Rome, les femmes (*q*) portoient la toga ; c'étoit l'habit distinctif des Romains, commun aux deux sexes (*r*).

La *Toga Prætexta* leur fut accordée à la paix que les Romains firent avec les Sabins (*t*). Quant à la signification de *Prætexta*, plusieurs Auteurs ont cru démêler dans les passages des Anciens, que ce nom prenoit sa signification de la couleur pourpre dont la *Prætexta* étoit ornée. Pline dit (*v*) que Tullus Hostilius fut le premier qui y mit de la pourpre, mais il n'ajoute pas de quelle manière cette couleur étoit appliquée ; nous en parlerons à l'Article des hommes.

Les femmes Romaines ne portoient jamais sans avoir la tête couverte d'un voile (*w*), soit du *Pallium* ou du *Cyclas*, ou d'un pan de la toga, (*Fig. 108*). Les bas-reliefs de Villa Medicis (*x*) font, qu'on sache, les seuls monuments qui représentent les femmes enveloppées de la toga ; elles y sont représentées dans une espèce de procession, triomphale ou autre : peut-être du temps que la toga leur étoit encore honorable, car dans la suite cet habillement devint infâme au sexe.

Suivant Valere Maxime (*y*), les anciens Romains leur avoient permis les ornements d'or, & la couleur pourpre, pour les dédommager de la privation du vin, dont il leur

(*q*) Servius, sur le *ÿ. 286, lib. 1. Eneidos.*

(*r*) Suetonius, fol. 78.

(*t*) Plutarque, Hommes illust. tome. 1, fol. 161.

(*v*) Lib. 9, cap. 39.

(*w*) Opusculi di Plutarco, Problemi Romani, tom. 1, fol. 350.

(*x*) *Adm. Rom. antiq. fol. 41. primæ editionis.*

(*y*) Lib. 2, cap. 1.

www.libtool.com.cn

étoit défendu de faire ufage. Il fera fait mention dans un autre endroit des habits qui avoient la pourpre par diftinction.

De la chauffure.

Les monuments repréfentent la chauffure des femmes Romaines, femblable à celle des Grecs : ce font des femelles attachées avec des rubans, des cordons, ou filets à l'entour du pied. On fe fervoit quelquefois de filets d'or (ζ) pour mieux relever la beauté du pied. Les attaches blanches (a) étoient cependant les plus généralement ufitées, comme les plus recherchées; elles remplacèrent la couleur rouge, qui avoit eu quelque temps la préférence. Les femmes portoient auffi des fouliers fermés (b), comme ceux de leurs maris; on les apperçoit à différentes ftatues de la collection de Villa Medieis.

De l'habillement des enfans.

Les enfans portoient la tunique, & par deffus la toga, jufqu'à l'âge de douze ans. Voyez à côté de la Fig. 107, tirée d'un bas-relief de Villa Medieis (c), d'autres enfans font vêtus de la chlamyde. Tarquinius Prifcus (d) donna à fon fils la *Toga prætexta*, & la *Bulla* à l'occasion d'un triomphe. Plutarque (e) veut cependant que cet ufage foit plus ancien, ayant été accordé aux Sabines, à la paix des Romains avec cette nation. Les garçons portoient la *Toga prætexta* depuis l'âge de douze ans (f) jufqu'à dix-fept, ou, fuivant d'autres

(ζ) Petrone, tom. 2, fol. 196.

(a) Mémoires de Littérature de l'Académie d'Inscriptions & Belles-Lettres, tom. 5, fol. 338.

B. Balduinus, de calceo, fol. 74.

(b) Elie, hift. div. liv. 7, c. 11.

(c) *Adm. Rom. ant. fol. 41.*

(d) Pline, liv. 33, ch. 1.

(e) Vie des Hom. illuft. tom. 1, fol. 161.

(f) *Velleius Paterculus, fol. 30,*

& *Hier. Boffii, de toga Rom. f. 35.*

tres (g), jusqu'à quinze seulement. Les filles la portoient jusqu'au moment de leur mariage.

La *Bulla* étoit une espece d'ornement ou petite boule d'or (h), ou même de cuir pour le Peuple (i), que les enfants portoient attaché à un ruban, ou à un filet autour du cou, & qui leur pendoit sur la poitrine. (Voyez au dessus de la Fig. 107.) Quant à la chlamyde, appelée *Alicata Chlamys*, qu'on leur attribue, elle ne différoit de la chlamyde ordinaire que par sa petitesse.

De la *Bulla*.

Les matieres dont les étoffes étoient fabriquées, paroissent avoir été les mêmes chez les Romains comme chez les Grecs. Horace fait mention (k) d'une étoffe transparente qui venoit de l'Isle de Cos, & dont la légéreté étoit telle, que Varron (l) les appelle *Togas vitreas*. Sénèque dit que ces habits étoient bons à faire paroître le corps nud.

De la matiere.

CHAPITRE SECOND.

De l'habillement des Hommes.

OVIDE nous apprend (m) qu'anciennement les Romains laissoient croître leurs cheveux. Selon Plutarque (n), Romulus portoit une longue chevelure; mais les monuments

Des cheveux & de la barbe.

(g) *Ferrarius, de re vest. lib. 2, cap. 1.*

(h) Grand Cabinet Rom. f. 102.

(i) Pline, liv. 33, ch. 1.

(k) Satyre 2, liv. 1, vers. 101.

(l) M. Dacier, not. sur Horace, liv. 1, sat. 2.

(m) *Fastorum lib. 2, t. 7, f. 80.*

(n) Plutarque, tom. 1, fol. 149.

www.libtool.com.cn

font bien voir que cét usage n'a pas duré long-temps. Il en étoit de même de la barbe; Tite-Live (o) marque expressement qu'on la portoit longue au temps de la prise de Rome par les Gaulois. L'on fait ce qu'arriva à cette occasion à Manius Papirius (p). Les Barbiers (*Tonsôres*) vinrent de Sicile (q) à Rome, l'an 454 de sa fondation; cependant quelques bustes, ou autres monuments, postérieurs à cette époque, représentent différents Romains avec la barbe. Scipion l'Africain fut le premier, dit-on, qui se fit raser chaque jour; ses portraits sont généralement sans barbe, comme ceux de Marius, de Sylla, de Cæsar, d'Auguste, & autres. Néron conserve quelquefois un peu de barbe sur les médailles. Ahænobardus, Hadrien, Antonin, & les autres, laisserent croître leur barbe jusqu'à Constantin, qui se la fit raser. Julien, dit l'Apostat, la reprit; mais son exemple ne fut point imité.

Du bonnet ou
chapeau.

Les Romains avoient communément la tête découverte, ils ne se servoient du chapeau (r) qu'en voyage ou à la campagne, comme faisoit quelquefois Auguste (s). Les deux médailles, *Fig. 115*, l'une de Brutus & l'autre de Caligula (t), représentent la forme de ces chapeaux. Ils étoient le symbole de la liberté: les Esclaves les recevoient avec l'affranchissement (v), & se faisoient raser la tête (u). Terentius

(o) Décade 1, liv. 5.

(p) Opusculi di Plutarco, t. 2, fol. 132.

(q) Pline, liv. 7, ch. 58.

(r) Tite-Live, Décad. 1, liv. 1.

(s) Suetonius, fol. 105.

(t) Du Choul, Discours sur la Religion des anciens Romains, fol. 122.

(v) Opusculi di Plutarco, t. 1, fol. 269.

(u) Homm. illust. t. 3, fol. 571.

Culleon, Sénateur ^(w), suivoit, le chapeau sur la tête, le char de triomphe de Scipion l'Afriquain, qui l'avoit délivré des Carthaginois. Du reste aucun monument, qu'on sache, ne représente un Romain le chapeau sur la tête : l'usage ordinaire étoit de la couvrir du pan de son manteau, comme se voit à la Fig. 113. du beau bas-relief de Villa Medici. La seule représentation d'un chapeau se voit à une statue de Payfan, portant du gibier. Il a le rebord un peu plus large que celui des médailles ci-dessus; du reste cette statue a été faite vers le temps de Constantin.

Quoique dans les premiers temps les Romains portassent communément la toga sans tunique, ils faisoient cependant également usage de celle-ci, comme d'un habillement plus à portée des occupations journalières. Il est étonnant que M. Caylus ^(x) ait dit, *qu'on ne voit ni tunique, ni chemise marquées distinctement sur aucune statue d'homme* : il auroit dû juger d'après les beaux monuments conservés en Italie, non pas par ceux de son cabinet; il auroit trouvé non pas la chemise, mais la tunique à plus de cent statues.

La tunique Romaine descendoit jusqu'aux genoux, ou peu au dessous, sur-tout par derrière. Plus longue, dit un Ancien ^(y), elle donne un air de femme; & plus courte, d'un Centurion : les manches étoient communément courtes, mais très-larges. (Fig. 111, 115, 118.) D'autres tuniques, sans avoir (à proprement parler) des manches, cou-

(w) Tite-Live, Décad. 3, l. 10. | (y) Quintilien, liv. 12, ch. 4,
 (x) Recueil d'antiquités, tom. 4, | cité par M. Dacier, sur le liv. 1,
 fol. 249. | sat. 2. d'Horace.

www.libtool.com voient cependant de leur ampleur les bras, presque jusqu'aux poignets, comme il se voit à la Fig. 116, belle statue de bronze du Palais Farnese. Cette dernière tunique étoit particulière aux Romains, comme la façon de placer la ceinture à l'endroit des hanches, de manière qu'on peut distinguer un Romain même en simple tunique : la forme de celle-ci est assez sensible aux Fig. 116, 117. On ne se bornoit pas, suivant Suétone, à une seule tunique; Auguste en portoit quelquefois quatre l'une au dessus de l'autre en hiver.

Dès qu'on portoit deux tuniques, la première s'appelloit (z) *Subuculum*, la seconde *Indusium*; rarement avoient-elles de longues manches (a), autrement on n'eût pas reproché à Caligula l'extravagance de son habillement. Ces manches devinrent plus communes vers le déclin de l'Empire. Voyez la Fig. 128.

De la ceinture. Il y avoit de l'indécence à porter la ceinture lâche. *Gardez-vous (b)*, disoit Sylla, *de l'enfant mal ceint*, en parlant de Cæsar. Mæcenas fut blâmé pour ce même sujet (c). La ceinture relâchée étoit peut-être très-basse, comme celle qu'on apperçoit aux Figures 116, 117. Horace (d), pour exprimer combien Lælius & Scipion étoient simples dans la vie privée, les appelle *discinēti*, qui veut dire ici sans gêne, sans cérémonial, puisque la décence ne permettoit pas que de pareils personnages eussent paru sans ceinture en public.

(z) *Salmasii in Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol. 71.*

(a) *Suetonius, fol. 155.*

(b) *Suet. fol. 30.*

(c) *Vita di Mæcenate, fol. 83.*

(d) *Sat. 1, liv. 2, v. 72.*

Il a été ~~dit plus haut, c~~ que la *Toga* étoit l'habillement distinctif des Romains, aussi étoient-ils appelés *Togati* (f); au commencement ils la portèrent sans tunique, mais ensuite cette dernière paroît dans tous les Auteurs & sur tous les monuments, comme un habit qu'on portoit dessous. De la *Toga*.

La *Toga* leur étoit tellement particulière, qu'un homme ayant été accusé (g) de s'être arrogé le droit de Citoyen Romain, les Avocats disputerent s'il pouvoit paroître en Justice vêtu de la *Toga*. Ce vêtement distinctif ne se portoit pas à la campagne (h), il étoit uniquement en usage à la Ville. Cet habit, suivant Saumaïse (i), d'après Tertulien, tiroit son origine & son nom des Arcadiens, des Lydiens ou des Argives : Denis d'Halicarnasse attribue la *Toga* aux Lydiens, Pélasgiens ou Arcadiens. Quoi qu'il en soit, du moment que les Romains parurent, ils commencerent à s'en servir. Les autres Peuples, qui peuvent l'avoir portée avant eux, l'abandonnerent, excepté les seuls Étrusques. Ce sont eux qui les premiers en firent usage, soit qu'ils en fussent les inventeurs, ou qu'ils ne fissent que l'adopter : les Romains s'en servirent après eux, & c'est par cet habillement qu'ils se sont distingués de tous les Peuples. Cette assertion est certaine, & c'est la seule dont nous avons besoin : on a pu nommer le pallium *Toga Græcanica*, comme les Latins appelloient *Pallium* tout habit supérieur, selon l'aveu

(f) Sueton. fol. 78. Eutropius, lib. 7, fol. 292.

(g) Sueton. fol. 210.

(h) Lettres de Pline le jeune, tom. 2, fol. 74.

(i) Tertulianus, de Pallio, f. 3. In Tert. l. de Pallio notæ, f. 125.

même de Saumaïse (k). On a pu nommer la Toga *Tivennon*, soit que ce fût le nom de l'habit supérieur des Arcadiens, ou de celui de tous les Grecs; il n'en résulte aucunement que la Toga soit d'invention Grecque, d'autant moins qu'au sentiment de Denis d'Halicarnasse (l), le mot *Tivennon* n'est pas seulement Grec. La Toga peut avoir pris ce nom de *Temeno*, de la manière qu'Artemidore, cité par Rubenius (m), le rapporte, savoir, que Temeno l'Arcadien fut le premier qui s'enveloppa de la chlamyde, de la même manière comme les Romains s'envelopperent de la Toga : d'où seroit venu le mot *Tivennon*, pour signifier en Grec ce que le mot Toga signifie en Latin.

Suivant Denis d'Halicarnasse (n), la Toga n'étoit point carrée comme le manteau des Rois de Perse & de Lydie, mais en forme de demi-cercle. Ce témoignage doit être d'un grand poids : voyons s'il s'accorde avec les monuments.

De la forme
de la Toga.

La Toga, selon Denis d'Halicarnasse, étoit de forme demi-circulaire; on la voit d'abord à deux statues de Villa Medici, Fig. 110; l'une vue par devant, & l'autre par derrière. A côté de ces figures j'ai placé le plan de la Toga, avec différentes divisions imaginées sur la manière dont les statues en sont vêtues. Il faut remarquer d'abord que la longueur de cette Toga est de trois fois la hauteur de l'homme, depuis les pieds jusqu'aux épaules, ce qui a été exprimé par les divisions, de 1 à 3, de 3 à 5, & de 5 à 6. La Toga,

(k) *In Tert. lib. de Pallio notæ,*
fol. 124, 125.
(l) *Tom. 1, fol. 250.*

(m) *De re vestiaria, lib. 1, c. 2.*
(n) *Tom. 1, fol. 250.*

dans sa plus grande largeur, donne une fois la hauteur de l'homme; & le bord demi-circulaire tombe toujours en dehors dans les différents tours que la *Toga* fait à l'entour du corps; ces tours ont été représentés par cette simple bande, numérotée, de même que le plan étendu.

Supposez donc qu'on veuille se couvrir de la *Toga*, on posera l'extrémité, N°. 1, au devant du pied gauche, (le bord circulaire tourné en dehors) puis on fera monter la *Toga* au N°. 3, qui viendra à la hauteur de l'épaule gauche, (première longueur;) de l'épaule gauche traversant le dos, la *Toga* ira se rendre sous le bras droit; puis traversant la poitrine, elle remonte sur l'épaule gauche au N°. 5, (seconde longueur) & va finir derrière le pied au N°. 6, (troisième longueur) comme se voit à la figure vue par derrière. Le N°. 4. est l'endroit le plus large de notre plan: c'est ce même bord qui tombe sur le genou; & c'est environ le milieu de la ligne horizontale, N°. 4, qui vient sous le bras droit, & soutient les plis, N°. 2, qu'on tiroit en dehors pour empêcher l'angle, N°. 1, de traîner par terre, ainsi qu'il auroit pu arriver à une *Toga* très-ample, comme celle-ci. On aura remarqué que l'épaule & le côté gauche sont enveloppés deux fois: ordinairement ce double bord est relevé par le bras gauche, sans quoi ce bras & la main en seroient couverts; la *Toga* seroit ronde par en bas, & descendroit à une distance égale de la terre.

Façon de mettre la *Toga*.

Quelques Auteurs (o) ont prétendu que la *Toga* étoit de forme ronde & fermée, mais il est évident qu'ils se sont

(o) *Ferrarius, de re vestiaria, lib. 1, cap. 6.*

trompés, comme Rubenius le prouve (p) contre Ferrarius, puisque les figures ci-dessus, de même que les *Figures* 111, 112, 113, laissent chacune appercevoir la coupe de l'habillement demi-circulaire, les angles & ses rebords. Voyez entr'autres le Sénateur vu par derriere, & la belle statue Étrusque, *Fig.* 111. A la premiere on distingue la forme entiere du pan qui retombe de l'épaule; à la seconde, ainsi qu'aux *Fig.* 113, l'angle se trouve garni d'une espece de glande. Il est vrai que toutes les statues n'ayant pas été faites comme celle-ci, *Fig.* 111, pour être vues par derriere, elles ont pu occasionner des doutes sur les formes de cet habillement; aussi l'Abbé Winckelmann (q) a-t-il cherché un autre sens à la définition de Denis d'Halicarnasse, prétendant que cet Auteur, par demi-circulaire, avoit parlé de la forme que prenoit la *Toga* mise sur le corps. Mais Denis d'Halicarnasse avoit certainement trop de jugement pour confondre l'étoffe plissée avec la forme simple de l'habillement, dont il fait mention pour indiquer ses différences avec un autre, qu'il définit par la forme qu'il avoit quand il étoit étendu; car, enfin, le *Pallium*, quoique quarré, ne l'est plus quand il est mis sur le corps: comment prouvera l'Abbé Winckelmann que c'étoit l'agencement qui donna cette forme à la *Toga*? Ce même Abbé, quelques lignes plus bas, remarque que les Savants ne trouvent d'autre différence entre la *Toga* & le manteau, (sur-tout le manteau des Philosophes) sinon que celui-ci se mettoit

(p) *De re vestiaria*, lib. 2, c. 8. | (q) *Hist. de l'Art*, t. 2, f. 144.

mettoit sur la chair, & l'autre pardeffus la tunique. A-t-il pu oublier ce que Pline, Suétone, & plusieurs Auteurs modernes ont écrit sur cet habillement?

L'explication que l'on vient de donner de la *Toga*, & de la façon de l'arranger, se rapporte à toutes les statues, quoiqu'il y en ait qui nous apprennent des différences légères. Exemple, la *Fig. 113*, du milieu de la Planche, a la tête couverte de cette partie de la *Toga*, qui, aux autres statues, descend de l'épaule gauche sur le dos. C'est ainsi que Scipion avoit la tête couverte (r) marchant à côté du Roi d'Égypte, à Alexandrie. On peut remarquer à la *Fig. 113*, & à celle qui est à côté, que les deux épaules étoient quelquefois couvertes de la *Toga* : il me souvient d'avoir lu quelque part, que les jeunes gens la portoient de cette façon par principe de modestie.

La belle statue de bronze, *Fig. 111*, qui passe pour ouvrage Étrusque, présente une *Toga* courte, moins fine, moins plissée, telle enfin qu'il est à supposer que portoient les Étrusques & les Romains aux premiers temps de la République. Du reste, l'attitude noble de la figure, propre à un Orateur, & l'anneau qu'il porte au doigt de la main gauche, annoncent un personnage distingué.

Des manières nobles & pittoresques d'agencer la *Toga*, se peuvent remarquer aux *Fig. 113*, tirées du beau bas-relief de Villa Medicis, dont le mauvais état m'a obligé de suppléer les têtes; & puisqu'on ne sauroit avoir trop d'exemples d'un habillement aussi majestueux, j'ajoute (*Fig. 112.*)

(r) Opusculi morali di Plutarcho, tom. 1, fol. 273.

l'Auguste assis, de la galerie du Capitole. Dans les derniers temps de la République, de même que sous les Empereurs, les personnes distinguées la portoient très-ample. Horace (s) reprochant à un Esclave, devenu Chevalier, son faste & son affectation, lui dit : *Vois-tu, quand tu balaies la rue sacrée avec ta Toga de six aulnes, comme les passants tournent la tête? ...* Il y avoit des noms affectés aux différents plis de la *Toga*; ce qui doit s'entendre de l'espece (t) la plus ample. Ceux qui descendoient de l'épaule gauche sous le bras droit, en traversant la poitrine, étoient nommés *Baltei*; ceux qui descendoient de haut en bas, se nommoient *Sinus*; les plis formés par la partie de la *Toga*, marquée, N^o. 2, se nommoient *Umbo* : ils repositoient sur le *Balteus*, quand ils étoient tirés en dehors. Je n'ai pu trouver nulle part à ces plis, la forme ronde, ni l'anneau par lequel ils étoient contraints, au dire de Saumaïse.

Cet habillement recevant toute sa grace du bel ordre des plis, les Romains n'avoient garde de négliger une chose qui sembloit tenir à l'éducation, ou à la dignité du personnage. Ceux qui n'étoient point décorés d'emplois, les simples Particuliers, ou, comme Pline (v) les appelle, les *Tirones*, soit qu'il ait entendu par ce mot, les jeunes gens (u) nouvellement revêtus de la robe virile, ou ceux qui jouissoient nouvellement du droit de Citoyen Romain; ils portoient ce qu'on appelloit la *Toga pura* & la *Tunica recta*;

(s) *Epod.* 4, v. 8.(t) *In Tertulliani lib. de Pallio*
notæ, fol. 375, 378, 406, 407.(v) *Lib.* 8, *cap.* 48.(u) Dacier sur Horace, liv. 1,
satyre 2.

l'une & l'autre étoient de couleur blanche. Il arrivoit quelquefois qu'on s'enveloppoit de la *Toga*, de maniere à s'en faire une espece de ceinture, comme on fit dans le tumulte où Tiberius Gracchus perdit la vie (*w*). Il est apparent que, pour se ceindre de la *Toga*, on amenoit sous le bras droit le pan de derriere, pour le nouer avec l'autre qui flotloit au devant du pied gauche : par ce moyen on empêchoit le développement de cet habit & l'embarras que pouvoit occasionner aux jambes son ampleur, trop considérable pour des mouvements violents.

Il y avoit une espece de *Toga*, qui des Étrusques (*x*) étoit De la *Prætecta*. passée aux Romains ; on la nommoit *Prætecta* : les Magistrats, & la jeunesse, jusqu'à un certain âge, (comme nous l'avons dit plus haut) avoient seuls le droit de la porter. Cette *Toga* se distinguoit par la couleur de pourpre. Pline & Tite-Live en attribuent l'invention aux Étrusques, & le même Pline dit ailleurs (*y*), que Tullus Hostilius fut le premier qui y mit du pourpre : elle étoit donc sans pourpre avant lui. Comment aura-t-elle été distinguée ? Si on en croit Florus (*z*), ce fut Tarquinius Priscus qui introduisit la *Prætecta* : quoi qu'il en soit, on convient qu'il y avoit du pourpre ; mais les Auteurs ne sont nullement d'accord sur la maniere dont cette couleur étoit appliquée.

Plusieurs Modernes (*a*), fondés sur la définition du mot

(*w*) Plutarq. tom. 7, fol. 137.
 (*x*) Pline, liv. 8, chap. 48. Tite-Live, Décad. 1, liv. 1.
 (*y*) Pline, liv. 9, ch. 39.

(*z*) Florus, lib. 1, cap. 5.
 (*a*) Introd. à la connoissance des ant. Rom. par Louis Vaflet, f. 199.
 Sigonius in Sueton. fol. 15.

Prætexta, ont cru que la *Toga* étoit bordée de pourpre : il est vrai que Tite-Live, en parlant des tuniques des Espagnols, les décrit d'une blancheur éclatante, & *prætextæ* de pourpre; (puisqu'ici elles étoient blanches, le mot *prætextæ* implique clairement que le pourpre y étoit par bandes, taches, &c.) mais je ne me souviens pas qu'un ancien Auteur ait dit que la *Toga prætextæ* étoit blanche; donc ce passage de Tite-Live ne prouve rien en faveur de leur système : d'ailleurs, si la pourpre eût été appliquée d'une façon distincte sur la *Toga* de couleur blanche, de quelque façon que ce fût, cette marque se trouveroit indiquée du moins à quelques-unes des statues qui nous restent, & qui représentent, soit des Empereurs, soit des Consuls, des Augures & autres, qui tous portoient la *Prætextæ*.

L'étoffe rayée est marquée à la Fig. 108. Il y a des ornements sur les cuirasses, ils ne marquent aucune distinction : on voit l'anneau au doigt, & jamais la bande de pourpre, si facile à exprimer. Aucun Romain n'auroit-il été assez ambitieux pour faire distinguer son image de celles du commun, quand cela se pouvoit faire par un seul trait de ciseau? Il est donc vraisemblable que la pourpre se trouvoit tissée dans l'étoffe, ou bien que toute la *Toga* étoit teinte en pourpre.

Selon quelques Auteurs (b) la *Prætextæ* fut donnée aux Augures, aux Magistrats, & aux Prêtres; ensuite l'Arquinius

Ferrarius, de re vest. l. 2, c. 1.

Baysius, de re vest. fol. 43.

Rosinus, antiq. Rom. l. 5, c. 32.

(b) Des mœurs & des usages des Romains.

Priscus en ayant décoré son fils, à son imitation les enfants en jouirent : c'étoit l'habillement le plus honorable des Romains, & le distinctif des Consuls (c). Nous lisons dans Denis d'Halicarnasse (d), que le Consul Servilius, pour appaiser l'émeute que la sévérité d'Appius avoit occasionnée, ôta sa *Prætecta*, & dans cette situation se jetta aux pieds du Peuple.

Les Anciens font mention (e) de la *Toga piçta* & *Toga palmata*, (suivant Freimshemius il faudroit dire *Tunica palmata*) dont se couvroient à leur entrée ceux qui avoient obtenu le triomphe. Les mots de *piçta* & de *palmata* ont fait penser à quelques modernes (f), que cette *Toga* étoit brodée à l'aiguille & en figures : mais Vigenere remarque (g) qu'Aristote, & d'autres Grecs, donnoient le nom de fleur de pourpre à la simple teinture de pourpre; que Pline, leur imitateur, a fait la même chose, & qu'ainsi, d'une imitation à une autre, on a appelé *Togæ piçtæ*, les *Togæ* de simple couleur de pourpre. On appelle présentement *piçta*, dit Festus, la *Toga* qu'autrefois on nommoit *purpurea*, quoique sans aucune peinture, comme il le prouve par deux tableaux dans le Temple de Vertumne & de Confus, représentant, l'un le triomphe de Papirius, & l'autre celui de Marcus Fulvius Flaccus; l'un & l'autre couverts de la *Toga* de pourpre. La différence des noms donnés à cet habillement, n'implique pas toujours une différence de forme ou

De la *Toga piçta*.

(c) Tite-Live, Décad. 1, l. 2.

(d) Tom. 2, fol. 26.

(e) Florus, lib. 1, cap. 5, cum notis variorum.

(f) Ferrarius, de re vestiaria, lib. 2, cap. 8.

(g) Commentaire sur les tableaux de Philostrate, fol. 125.

de couleur. Exemple : *Conchiliata vestis* (i) ne veut dire autre chose que robe de pourpre ; ce nom est allusif à la coquille dont la meilleure pourpre se tiroit.

Saumaïse (k) veut que *Conchiliata* ait été une teinte de pourpre plus pâle , tirant plutôt sur le bleu que sur la véritable pourpre : la différence, suivant Pline (l), provenoit de la façon de teindre. Du reste, sans exclure la distinction qu'il pouvoit y avoir entre la *Prætexta* & la *Toga picta*, elle se présente naturellement dans les dégradations dont la pourpre est susceptible. Pline produit (m) le témoignage de Cornelius Nepos, qui disoit avoir vu dans sa jeunesse, qu'on fit usage d'une couleur de pourpre tirant sur le violet ; qu'ensuite on étoit parvenu à rendre la pourpre rouge ; & que le plus foncé étoit le plus estimé. Il dit ailleurs, qu'on faisoit le plus de cas des étoffes deux fois teintes. Faut-il chercher d'autres principes aux dénominations diverses qui ont été données à un habillement à cause de sa couleur, susceptible d'une infinité de nuances ?

On appelloit *Toga unguata*, celle que portoit Servius Tullus : c'étoit aussi celle des hommes riches, & de ceux qui vouloient paroître propres. On trouve ensuite la *forriculata* & la *papaverata*. Ces trois sortes, selon Pline (n), étoient de la plus ancienne date : probablement le tissu de l'étoffe, le luisant, le velu, ou le grainé, auront occasionné ces différentes dénominations.

(i) Beroaldus, in Sueton. f. 51.

(k) In Sueton. fol. 408.

(l) Pline, liv. 9, ch. 36.

(m) Liv. 9, ch. 39.

(n) Pline, liv. 8, ch. 48.

L'habit qui distinguoit les Sénateurs, se nommoit *Laticlave* (o), & celui des Chevaliers, *Angusticlave* : l'un & l'autre étoient des tuniques (p). Ce laticlave fut orné de pourpre par Tullus Hostilius (q).

Du *Laticlave*.

Quelques Modernes ont voulu (r) que cette tunique n'avoit point de ceinture, fondés sur un passage de Manutius, qui, d'après Quintilien, prétend que ceux qui ne portoient point le laticlave, étoient ceints de façon que la tunique ne débordoit que de très-peu les genoux. Ce passage, & tout ce que Ferrarius en dit (s) ailleurs, ne prouve autre chose, sinon que la ceinture se plaçoit différemment sur le laticlave, n'étant aucunement à supposer que Cæsar & Mæcene eussent été blâmés à cause de leur ceinture relâchée, si tous les Sénateurs eussent été sans ceinture. Suétone (t) nous apprend que c'étoit une démonstration de deuil ou d'humiliation de paroître ainsi. Buonaruoti a cependant été du sentiment que les tuniques d'une matière précieuse se portoient sans ceinture; il en donne pour preuve (v) la dalmatique, qui étoit une tunique sans ceinture, à l'exemple de laquelle les Savants ont défini le laticlave; mais ils n'ont pas fait attention que celle-ci n'a commencé que vers le temps de Constantin. Il est vrai que Commode & Élagabale

(o) Pline, liv. 8, ch. 48.

(p) *Rofinus, antiq. Rom. l. 5, cap. 33.*

(q) Pline, liv. 9, ch. 39.

(r) *Ferrarius, de re vestiaria, lib. 3, cap. 7.*

Dacier, notes sur Horace, liv. 1, satyre 2.

(s) *De re vest. lib. 1, cap. 13.*

(t) *Fol. 120, 267.*

(v) *Osservazioni sopra Alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 91.*

s'en font quelquefois revêtus; mais comme remarque Lampridius (u), c'étoient des innovations & des singularités, comme l'usage de Cæsar (w), qui portoit les manches du laticlave bordées. Quoique j'ignore quel étoit ce bord, bande ou frange aux manches de Cæsar, il ne ressembloit certainement pas à nos manchettes ou aux manches de nos chemises, comme a cru Casaubon (x).

Fondé sur un passage de Varron, qui dit : *Si quelqu'un fait sa tunique de maniere que l'un des côtés soit laticlave, & l'autre angusticlave; ces deux côtés ne se ressembleront pas.* * M. Dacier (y) affirme positivement que cette tunique avoit, comme l'angusticlave, des galons ou des bandes de pourpre, qui ne différoient entre elles que par la largeur. Il prétend de plus, que ces bandes s'appliquoient aux bords, le long de la poitrine, comme les galons à nos habits, de maniere à se rencontrer au milieu, lorsqu'on joignoit les côtés de la tunique. Pour réfuter cette supposition, il suffit de considérer la forme de la tunique, telle que les monuments la représentent. Peut-on concevoir que la tunique, qui n'avoit point d'ouverture le long du corps, ait été susceptible de rapprocher les côtés, à la maniere de nos habits? Ce passage de Varron ne prouve pas autre chose, sinon une différence visible entre l'*angustus* & *latus Clavus*,

(u) Ferrarius, de re vest. l. 3, cap. 9.

(w) Suetonius, fol. 55.

(x) Sur Suétone, fol. 55.

* Nam si quis tunicam in usu ita

confuit, ut altera plagula, sit angustis clavis, altera latis, utraque pars in suo genere caret analogia. Lib. 8. de lingua latinâ.

(y) Notes sur Horace, sat. 5, l. 1.

vus, sans apprendre en quoi elle consistoit. Il est vrai cependant qu'ailleurs Varron dit : *Istorum vitreæ togæ ostendunt tunicæ clavos* ; & Ovide, (ϕ) *clavi mensura coacta est*. Ces derniers passages, pris à la lettre, font bien voir que le *Clavus* étoit quelque chose, en vain le cherchons-nous sur les monuments. Et comme nous avons observé au sujet de la *Toga*, il seroit bien extraordinaire qu'aucun Sculpteur n'eût songé à représenter ces distinctions de galons ou de bandes, supposé qu'elles eussent appartenu à une classe de Citoyens, sur-tout à la plus élevée. La *Roma*, Fig. 106, du Palais Barbarini, ne contredit pas ce que nous disons ; elle porte, à la vérité, une bande au milieu de la tunique, en avant sur la poitrine ; mais ce monument est évidemment postérieur aux siècles dont nous parlons, ainsi que les vases Étrusques, où des femmes portent une bande semblable. Ces monuments appartiennent aux âges où la simplicité de l'habillement Romain avoit été remplacée par des ornements barbares. D'ailleurs, fût-il vrai, comme a prétendu Rubenius, qu'une pareille bande, plus ou moins large, eût distingué le *laticlave* de l'*angusticlave*, comment rendre raison de l'omission de cette bande à toutes les statues quelconques, qui représentent des Sénateurs ou des Chevaliers ? comment cette bande ne se rencontre-t-elle qu'à la seule Rome, & aux petites figures de quelques vases Étrusques, dont la date nous est inconnue, ainsi que la représentation ? Il est vrai que Buonaruoti (ζ) produit des

(ϕ) *Trist.* 4, 10.

(ζ) Osservazioni sopra alcuni

frammenti di vasi antichi di vetro,
fol. 89.

figures d'Apôtres couverts de tuniques, ornées de deux bandes prenant près du cou, & descendant jusqu'au bord d'en bas, de la maniere que les Goths représentoient les Saints dans le quatrieme & cinquieme siecle; temps où ces habillemens étoient en usage: mais certainement ils ne l'étoient pas du temps de la République ou des premiers Cæsars.

Mr. Baudelot (*a*) produit un diptyque d'ivoire, gravé en relief, sur lequel un Magistrat assis, paroît vêtu d'habits brodés, décorés de figures & autres ornemens, présidant aux jeux, soit comme Consul, ou comme Édile; mais c'est encore un monument du Bas-Empire, de même que le diptyque du Consul Basile, l'an de Jesus-Christ 541, auquel Buonaruoti (*b*) a cru distinguer les habits Consulaires: c'est une espece de dalmatique, accompagné du *Lorum* *, & d'un bout de draperie, qui ne peut être que le pallium, le tout orné de figures, feuilles & fleurs.

Suivant Scaliger le *latus* & l'*angustus Clavus* se portoient au cou, comme la *Bulla*, sans être attachés à la tunique. Suivant Ferrarius, c'étoient des pieces, de petites bandes, des lambeaux, ou des plaques de couleur de pourpre; selon Baysius, de forme à peu près ronde, comme sont les têtes des clous, & s'attachoient à la tunique sur la poitrine. D'autres (*c*) les rangent sur les bords, à l'entour de l'ha-

(*a*) De Dairval; utilité des voyages, qui concerne la connoissance des médailles, &c. tom. 1, fol. 367.

(*b*) Osservazioni, &c. fol. 245.

* *V.* cet ornement à la Fig. 124.

(*c*) Ferrarius, de re vest. lib. 3, cap. 12.

Rubenius, de re vest. l. 1, c. 1.

Baysius, de re vest. fol. 104.

bit ; selon d'autres, enfin, l'habit en étoit tout parfémé. Rubenius (d) réfute plusieurs de ces systêmes, & croit que le laticlave étoit une bande qui descendoit de haut en bas pardevant & par derriere ; & l'angusticlave, deux bandes, comme a cru aussi Buonaruoti. Le P. Le Jay (e) fait dire à Denis d'Halicarnassé que le *Clavus* avoit la forme d'un clou ; si Denis d'Halicarnassé s'étoit expliqué aussi clairement, il auroit levé toute difficulté.

Puisqu'aucun monument connu pour être des siecles dont il s'agit, ne présente ces bandes ou ces galons, on ne sauroit raisonnablement les poser en fait, attendu la facilité de leur imitation en sculpture, attendu encore la scrupuleuse exactitude des Anciens à ne rien omettre de ce qui pouvoit particulariser un personnage ou un habillement. Je parle du temps des Cæsars, & j'en atteste les bustes des Empereurs, dont les cuirasses sont garnies de tous les ornemens possibles ; ceux des Impératrices, dont les draperies sont de différens marbres ; & les statues des Rois Barbares, dont les habillemens sont ornés de franges & de bords, comme on peut remarquer à la Fig. 72.

Il paroît donc que le laticlave n'étoit ni bande, ni frange, ni clou, ni plaque, ni lambeau, ni ornement qu'on portoit au cou, ni rien qui puisse se représenter en marbre. Il est donc permis de croire, que ce n'étoit que le mélange d'un nombre plus ou moins grand de fils de pourpre avec des fils blancs. Les deux tuniques se distinguoient donc par des teintes plus pâles ou plus foncées. Cette supposition

(d) *De re vest.* l. 1, c. 2, 3, II. | (e) Tom. I, fol. 401.

concilie tout ; elle conserve d'abord la distinction de Sénateur à Chevalier ; elle s'accorde avec les monuments dont le marbre ne pouvant exprimer une simple différence de couleur , semble avoir confondu la tunique ordinaire , le laticlave & l'angusticlave.

De la *Trabea*. La *Trabea* étoit un habillement des plus honorables , c'étoit celui des Rois (*f*). Romulus la portoit (*g*) sur une tunique de pourpre. Ovide (*h*) le peint assez agréablement , couvert de la *Trabea* , & implorant le secours de Jupiter en faveur des Romains , assiégés par les Gaulois.

Selon Florus (*i*) , ce fut Tarquin l'ancien qui introduisit l'usage de la *Trabea*. A la prise de Rome , les Gaulois (*k*) trouverent les vieillards les plus respectables , assis dans leurs sieges currules , les uns vêtus de la *Trabea* , & les autres de la *Prætexta* , selon leurs dignités. La *Trabea* étoit propre aux Chevaliers (*l*) ; quelques Savants la prennent aussi (*m*) pour une marque du Consulat , ce qui est vrai , si on en borne l'usage aux seules fonctions militaires. On voit le Consul (*n*) , vêtu de la *Trabea* , avancer vers l'ennemi ; on voit Viriatus (*o*) ériger un trophée avec les *Trabeæ* & les faisceaux qu'il avoit pris sur les Romains. Mille autres exemples font voir que c'étoit un habit militaire ; & néan-

(*f*) Pline , liv. 9 , ch. 39 ; liv. 8 , ch. 48. Virg. *Énéid.* liv. 11 , v. 334.

(*g*) Plut. Vie des hommes illust. tom. 1 , fol. 175.

(*h*) *Fast.* lib. 6 , t. 7 , fol. 468.

(*i*) *Lib.* 1 , cap. 5.

(*k*) *Florus* , lib. 1 , cap. 13.

(*l*) Denis d'Halicarnasse , tom. 2 , fol. 14.

(*m*) *Lipsius* , de *insig. Conf.* c. 8. Muratori *annali d'Italia* , tom. 1.

fol. 43.

(*n*) Tite-Live , liv. 32.

(*o*) *Florus* , lib. 2 , cap. 17.

moins la plupart des modernes (p) l'ont cru de la même forme que la *Toga*, qui est l'habit civil. Il est vrai que plusieurs passages paroissent confondre ces deux habillements, tâchons de les distinguer.

Selon Servius (q), les *Gabiens* occupés à un sacrifice, furent attaqués par les ennemis, ils ceignirent leur *Togæ*, & de l'autel marcherent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conserverent cet usage à la guerre. De là l'origine de ceindre à la maniere des *Gabiens*, qui consistoit, selon le même Servius, à ramener sur le devant le pan de la *Toga*, qui pend sur le dos, pour s'en ceindre. Avec cette espece d'habit, avec la *Toga* ceinte, les anciens Latins combattoient, avant qu'ils eussent l'usage des armes. Cet événement fut cause que la ceinture à la *Gabienne* fut regardée comme un heureux augure; de là l'expression figurée, si commune chez les Auteurs Latins. Aussi dans le dévouement que fit *Decius* (r), il se revêtit de la *Toga prætexta*, par ordre du Pontife; & ayant prononcé l'imprécation contre lui-même, tout armé & ceint à la *Gabienne*, il s'élança sur son cheval. Enfin les Consuls se ceignoient (s) à la *Gabienne*, quand ils ouvroient les portes du Temple de *Janus*. Il est vrai que, selon *Virgile*, dans cette dernière fonction, le Consul portoit la *Trabea*: aussi étoit-ce leur manteau militaire. Il ne s'en-

De la ceinture à la *Gabienne*.

(p) *Ferrar. de re vestiar. l. 2, cap. 5, 6.*
Pancirolos, notitiæ dig. utriusque imp. Comm. fol. 40.
Lipsius, de mil. Rom. l. 3, dial. 7.

(q) Sur le v. 612, liv. 7. *Énéid.*
 (r) *Tite-Live, Décad. 1, liv. 8, ch. 9.*
 (s) *Énéid. liv. 7, v. 612.*

www.libtool.com n'ont pas cependant que la *Trabea* & la *Prætexta* fussent les mêmes habillements, ni que les Chevaliers Romains portaient la *Toga* pour manteau militaire, comme quelques-uns en ont inféré; parce que si on vouloit s'en rapporter à l'origine de cet usage, il s'ensuivroit également que les Chevaliers Romains auroient dû combattre sans armes, & vêtus de la seule *Toga*, ce qui est contredit par toute l'Histoire Romaine.

Donc ceindre à la Gabienne ne signifie proprement qu'une manière de lier à l'entour du corps l'habit qu'on portoit, soit *Toga*, soit *Trabea*, sans que l'un ou l'autre eût une ceinture. Ainsi Fabius Dorso (t), ceint à la Gabienne, passa au travers des ennemis pour aller faire un sacrifice sur le Quirinal : ainsi les Romains se ceignoient de la *Toga* (v) dans quelque émeute populaire, pour ne pas avoir les jambes incommodées dans ces cas qui exigeoient de l'adresse.

Il est vrai que Plutarque, parlant des Testaments que faisoient les soldats, prêts à se battre, s'explique par ces paroles (u) : *Comme ils alloient prendre leurs boucliers & ceindre leurs Togæ*. Mais le même Auteur a dit de Gracchus (w), *qu'il ne voulut point s'armer; qu'il mit la Toga comme on faisoit pour aller à la Place publique*. Donc les Romains ne combattoient point avec la *Toga*.

Il est encore vrai, comme nous lisons dans Tite-Live,

(t) Tite-Live, Décad. 1, liv. 5, ch. 46.

(v) Plutarq. Homm. illust. t. 7, fol. 137.

(u) Rapporté par Lipse, de milit. Rom. lib. 3, dial. 7.

(w) Vite degli huom. ill. tom. 1, fol. 611.

qu'on imposeoit aux vaincus de fournir à l'armée, pendant plusieurs mois, des vivres (x), des *Togæ*, des *Saga*, & autres habillemens. Ailleurs il détaille 1200 *Togæ* & 12000 tuniques livrées de la forte. Malgré ces passages, il est décidé par un autre endroit du même Auteur, qu'on ne portoit jamais la *Toga* au camp. Il dit (y) que *Virginus* étant venu au camp accompagné de quatre cents Citoyens, la vue de cette quantité de *Togæ* qu'on apperçut par-tout le camp, fit croire aux Soldats leur nombre bien plus grand qu'il n'étoit effectivement. En vain voudroit-on contredire un passage si clair : il faut supposer que les 1200 *Togæ*, dont il est parlé plus haut, étoient destinées pour les Sacrifices & autres cérémonies sacrées & civiles, que les Romains pratiquoient dans leurs camps.

L'on a vu que la *Trabea* étoit particulière aux Chevaliers; Tacite, Suétone (z), ainsi que Denis d'Halicarnasse, l'attestent : mais a-t-on jamais vu sur un monument quelconque des hommes à cheval avec la *Toga*? On ne m'opposera pas la statue équestre de Tremellius; c'est par sa singularité que Pline (a) en fait mention.

On objectera encore ce passage de Denis d'Halicarnasse (b) : *Les Saliens portoient des Togæ attachées par une agraffe, qu'ils appellent Trabeæ*. Je répondrai que ce n'étoit pas la *Toga* proprement dite, puisqu'elle n'avoit jamais d'agraffe; d'ail-

(x) Tite-Live, décad. 3, liv. 9 ;
déc. 4, liv. 7.

(y) Décad. 1, liv. 3.

(z) Taciti, annal. l. 3, fol. 83.
Suetonius, fol. 802.

Denis d'Halicarn. t. 2, fol. 14.

(a) Lib. 34, cap. 6.

(b) Lib. 2. Baysius, de re vest.
cap. 20.

leurs, Virgile (c) donnant la *Trabea* à la statue de Picus, célèbre dompteur de chevaux, & Ovide (d) lui donnant la *Chlamyde*, cela suppose des rapports de l'un à l'autre, tandis qu'il n'en est aucun entre la *Toga* & la *Chlamyde*.

Suivant Valere Maxime (e), les Chevaliers montoient à cheval le quinzième jour de Juillet, vêtus de la *Trabea*. Selon Denis d'Halicarnasse (f), ils portoient dans cette fonction, la *Toga purpurea palmata*, qu'on appelloit *Trabea*. Lipsé produit une médaille, sur laquelle un Chevalier (tenant son cheval) se présente devant le Censeur : mais le Chevalier n'est sûrement pas vêtu de la *Toga*, donc ce passage ne prouve rien, il ne faut qu'y appliquer la réponse que nous avons fait plus haut, & remarquer, avec Saumaïse (g), que le mot *Toga* se prenoit chez les Romains pour tout habillement supérieur. Sans ce principe, toute distinction disparoit, l'on ne fait plus à quoi s'en tenir, & l'on ne parviendra jamais à entendre, & moins encore à concilier les passages des Anciens, qui paroissent se contredire. Car, enfin, si la *Trabea* eût été confondue par sa forme avec la *Toga*, on liroit quelque part *Toga trabeata*, comme on lit *Toga prætexta* (h), *Toga picta*, *Toga purpurea*, &c. Virgile (i) nomme la *Trabea* comme la marque des Rois. Servius (k) appelle *Trabea* l'habit distinctif des

Géné-

De la forme
de la *Trabea*.

(c) *Æneid. lib. 7, v. 187.*

(d) *Metamorp. lib. 14, fab. 5.*

(e) *Fol. 40.*

(f) *Lib. 6. Voyez Lipsius de militiâ Rom. lib. 1, dial. 5.*

(g) *In Tertulliani lib. de pallio notæ, fol. 124.*

(h) *Pline, liv. 9, ch. 39.*

(i) *Æneid. lib. 11, v. 334.*

(k) *Sur le v. 334, l. 11. Énéid.*

Généraux, des Empereurs, dont l'habillement propre, selon Pline (1), étoit le *Palludamentum*, lequel, pour la forme, ressembloit à la chlamyde. C'est à celle-ci que la *Trabea* devoit ressembler (m). D'ailleurs cette forme se prouve assez clairement par la médaille d'Antonin le pieux avec la légende *Romulo Augusto*, (à côté de la Fig. 114.) Romulus y est représenté vêtu de la *Trabea*, & portant les dépouilles opimes enlevées au Roi Acron.

Quant à la différence qu'avoit la *Trabea* des habillements auxquels elle ressembloit pour la forme, elle devoit consister dans les nuances de la couleur; puisque, selon Pline (n), on teignoit le *Palludamentum* avec le *coccum*, grain d'Afrique ou d'Espagne, moins précieux que le *murex*, dont on teignoit les habits de pourpre & la *Trabea*. Plusieurs modernes, entre autres Ferrarius (o) & Rubenius (a), ont défini le mot *Trabea*, un habit avec des bandes de couleur de pourpre. Nous apprenons par un passage de Suetone, que Servius a conservé (b), qu'il y avoit trois especes de *Trabeæ*, différentes chacune par la couleur. La première, toute de pourpre, pour les Dieux. La seconde, de pourpre, mais ayant quelque peu de blanc, à l'usage des Rois. La troisième, aussi de pourpre, mais avec du rouge *coccum*, pour les Augures. Il est bien certain que la première espece, qui étoit toute de pourpre, ne pouvoit avoir des ban-

(1) Pline, liv. 22, ch. 2.

(m) Rubenius, de re vest. lib. 1, cap. 5.

(n) Lib. 22, cap. 2.

(o) De re vest. lib. 2, cap. 5.

(a) De re vest. lib. 1, cap. 5. Et Turnebe sur le ψ. 187. Énéid. l. 7.

(b) Sur le ψ. 612, l. 7. Énéid.

www.libtool.com.cn

Suetone a tort , ou bien la définition des Auteurs modernes ne fauroit se soutenir , même pour les deux autres especes , qui probablement étoient teintes avec les susdites couleurs , dont le mélange formoit des nuances suffisantes à former la distinction des especes , sans qu'il soit besoin de recourir à des bandes dont celle des Dieux n'est pas susceptible.

Pline , *lib. 8 , cap. 48* , dit que Varron montrait une *Toga ungulata* de Servius Tullus , qui se conservoit dans le Temple de la Fortune , dont ce Roi avoit dédié la statue. Un peu plus bas il remarque que les *Prætextæ* de ce Roi couvroient la statue de cette Déesse , soit qu'on conservât ces habits en mémoire de ceux qui les avoient portés , soit que l'étoffe servît de voile à orner les Temples , ou à couvrir les statues des Divinités. Les Dieux portoient la *Trabea* , jamais la *Toga* ; donc ces passages ne prouvent pas que la *Trabea* & la *Prætextæ* avoient la même forme , puisque je n'ai vu aucune statue de Divinité habillée de la *Toga*.

Enfin , cet habillement doit avoir été très-différent de la *Toga* , soit *Prætextæ* ou autre , vu qu'il caractérisoit les personnes qui en étoient vêtues , au point qu'on nommoit *Trabeatæ* (c) , certaines comédies qui représentoient des Militaires ou des Chevaliers (d) , comme on appelloit *Togatæ* les comédies dont les personnages joués étoient de simples particuliers ; & *Prætextæ* , celles qui introduisoient sur la

(c) *Suetonii Tranquilli de illust. Gram. fol. 833.*

M. Dacier sur le v. 288 de l'Art poétique d'Horace.

Barthius , in ejusdem Aut. f. 183.

(d) Selon l'ancien Scoliaſte de Juvenal , ſat. 1 , cité par Barthius.

scène les personnes de la première qualité. Cette réflexion suffiroit seule pour décider que la *Trabea* n'est pas la *Toga*. C'étoit cependant un habit supérieur, & un habit que portoient Romulus, les Rois, les Consuls & les Chevaliers dans leurs fonctions militaires. La médaille de Romulus fait voir que c'est un manteau, les Auteurs nous apprennent qu'il étoit de pourpre. Voilà qui suffit; la controverse est décidée, & tous les passages qui paroissent contredire, doivent s'expliquer comme nous l'avons démontré évidemment par la distinction du genre & de l'espece.

Le *Palludamentum*, introduit d'abord par Tarquinius Priscus (e), étoit (f) le manteau militaire des Empereurs & des Généraux. Cæsar (g) se retirant à la nage vers ses vaisseaux à Alexandrie, traînoit avec les dents son *Palludamentum*. Galba (h) ayant accepté le nom de Cæsar, prit le *Palludamentum*, & ne le quitta pour la *Toga*, que lorsque tout fut tranquille. Vitellius de même (i), entra dans Rome avec le *Palludamentum*. Ce manteau, selon Lipsé (k), s'appelloit aussi *Sagum*, *Sagulum*, ou *Chlamys*. Justin le confond avec ce dernier, en donnant le nom latin (l) aux manteaux de Castor & de Pollux, dans leur apparition en faveur des Locriens, combattant contre les Crotoniates. Au contraire, Eutrope (m) appelle *Chlamyde* de couleur de pourpre, l'habit distinctif des Empereurs.

Du *Palludamentum*.

(e) *Florus*, lib. 1, cap. 5.

(f) *Pline*, liv. 22, ch. 2.

(g) *Suetonius*, fol. 39.

(h) *Idem*, fol. 276.

(i) *Idem*, fol. 297.

(k) *De militiâ Romanâ*, lib. 2, dial. 12 de Imper.

(l) *Lib. 20*, fol. 227.

(m) *Lib. 9*, fol. 440.

On objectera contre cette ressemblance de la *Chlamyde* avec le *Palludamentum*, que Valere-Maxime (n) rapporte dans le chapitre *des illustres Personnes qui furent licencieusés dans l'habillement ou autres usages*, qu'on voyoit au Capitole, la statue de L. Scipio avec la *Chlamyde* & la chaussure grecque *Crepida*; à raison que ce Romain avoit paru quelquefois habillé de cette maniere, comme Sylla, qui, étant Général, *Imperator*, s'étoit montré dans Naples avec la *Chlamyde* & la même chaussure grecque; d'où sembleroit résulter une différence considérable entre le *Palludamentum* & la *Chlamyde*, puisqu'on avoit trouvé singulier que deux Généraux Romains eussent porté ce dernier, qui peut cependant avoir été pris, par Valere-Maxime, pour le *Pallium*, puisque Tite-Live nous apprend (o), que Scipion fut accusé d'avoir fréquenté les Gymnases à Syracuse, avec la chaussure grecque, & vêtu du *Pallium*. D'ailleurs une statue de Sylla, *Fig. 115*, dans la Villa Negroni, le représente habillé du *Pallium*, avec une chaussure Romaine. Bien plus, à quoi auroient servi les deux cents *Chlamydes*, comme dit Plutarque (p); ou les cinq mille, suivant Horace (q), que Luculle avoit chez lui, si elles étoient différentes du *Palludamentum* ou autre habillement en usage chez les Romains? Je fais bien que le *Palludamentum* différoit pour la couleur lorsqu'un Général d'Armée le portoit; mais excepté cette couleur de pourpre, c'étoit la *Chlamyde* des Grecs, & rien de plus, comme il est prouvé par les passages d'Eutrope & de Justin.

(n) *Lib. 3, cap. 6.*(o) *Lib. 29, cap. 19.*(p) *Hommes illust. t. 4, fol. 537.*(q) *Lib. 1, epist. 6.*

Le *Palludamentum* couleur de pourpre ne convenoit donc qu'aux Généraux ; il étoit même de leur rang de le porter, fans imiter la complaisance de Scipion (r) pour Juba, en faveur duquel il prit un *Palludamentum* blanc, pour laisser au Roi la distinction de la couleur de pourpre. Le fils du grand Pompée (s) affectoit d'en porter un bleu après le naufrage de la flotte de Cæsar. Au reste le pourpre du *Palludamentum* différoit de celui de la *Trabea* (t), en ce que le premier se teignoit avec le *coccum*, inférieur en beauté, & plus rouge que celui du *murex* *. Le *Palludamentum* teint d'une autre couleur, étoit appelé *Sagum*, ou *Lacerna*, ou *Chlamyde*, se confondant alors pour la forme avec ces especes de manteaux dont il étoit d'usage de se servir, soit à la guerre, soit en voyage, ou pour monter à cheval, comme il se voit à la belle statue équestre de Marc-Aurele, dont le manteau est cependant moins ample & moins long que celui d'Auguste, Fig. 114 †. Ce dernier n'a point d'agraffe, il est noué sur l'épaule droite, ce qui ne fait point règle, puisque les statues & les bustes des Empereurs les représentent généralement avec le *Palludamentum* attaché avec une agraffe. Un double bord qui s'apperçoit à quelques endroits de celui d'Auguste, peut faire soupçonner qu'il étoit doublé, particularité qu'on ne rencontre pas aux autres sta-

(r) *Appianus Alexand. fol. 126.*

(s) *Idem, lib. 5, fol. 532.*

(t) *Pline, liv. 22, ch. 2.*

* Il paroît que les Anciens nommoient généralement *pourpre*, les couleurs qu'on distingue aujourd'hui par écarlatte, violet & pourpre; chacune desquelles est encore subdivisée en différentes especes.

† Cette statue est placée sous les portiques du Capitole, du côté des salles des Conservateurs.

www.libtool.com tues. Il n'est point étonnant qu'un homme assez mou pour porter quatre tuniques, ait encore fait doubler son manteau.

Du *Sagum*.

Les Auteurs sont extrêmement partagés sur la forme du *Sagum*. Antonio Agostino (*u*), Ciaconus (*w*), Louis Vaflet (*x*), & plusieurs autres, ont prétendu que le *Sagum* étoit une tunique militaire, ferrée au corps, & de l'espece de celles qu'on apperçoit aux Soldats Romains. Cependant Tacite (*y*) s'étoit expliqué de maniere à ne laisser aucun équivoque sur la forme de cet habillement, en parlant du *Sagum* des Germains : Ces Peuples, dit-il, le portent attaché avec une agraffe, ou, à son défaut, avec une épine; ce n'étoit donc pas une tunique; comme il conste d'ailleurs par un passage de Pline (*z*), où il rapporte que les Druides montoient sur les chênes, en détachent le gui avec une faux d'or, & que ce gui étoit reçu en dessous dans un *Sagum* blanc. Or une tunique militaire eût été de tous les habillements le moins propre à recevoir ce qui étoit jetté du haut d'un arbre.

Le *Sagum* étoit un manteau qu'on attachoit communément avec une agraffe, & dont la forme ressembloit à celle du *Palludamentum*, que Juste-Lipse (*a*) appelle aussi *Sagum*, *Sagulum*, & *Chlamys*. C'étoit, suivant Bellori (*b*) & Ferrarius, un manteau militaire, comme Horace (*c*) appelloit

(*u*) Dialogi sopra le medaglie, fol. 42.

(*w*) Colonna Trajana, not. 28.

(*x*) Introduction à la connoissance des antiquités Rom. fol. 197.

(*y*) Germania, fol. 546.

(*z*) Lib. 16, cap. 44.

(*a*) De militia Romanâ, lib. 2, dial. 12. de Imperat.

(*b*) Comment. Colonnæ Trajanæ, fol. 2; Antoninæ, fol. 10, 74.

(*c*) Epod. 9.

Sagum le manteau de guerre d'Antoine, qui certainement étoit le *Palludamentum*. De plus, on lit dans Patercule (d), que les Confuls Rutilius & Cato Portius ayant été tués dans la guerre qu'on nomma d'Italie, les Romains prirent tous le *Sagum*, & le garderent jusqu'à ce que le danger fût dissipé. Les soldats de Cæsar (e) portoient de la terre dans leur *Sagulum*. Vitellius (f) fit son entrée dans Rome avec le *Palludamentum*, & les soldats qui l'accompagnoient portoient le *Sagulum*. Le *Sagum* étoit aux Romains ce que la *Chlamys* étoit aux Grecs; il différoit du *Sagulum* par le plus ou le moins d'ampleur, comme il différoit de la *Trabea* & du *Palludamentum* par la couleur. Patercule, en disant que les Romains portoient le *Sagum* pendant cet intervalle, a voulu nous donner à connoître qu'ils étoient continuellement sous les armes, puisque le *Sagum* étoit le manteau militaire. On l'apperçoit sur les monuments, comme aux Figures 134, 137.

La *Lacerna*, que Pline (g) nomme manteau d'hiver, étoit de la même espece. Suetone (h) le donne aux Chevaliers. Juvenal (i) nous apprend qu'il s'attachoit sur l'épaule avec une agraffe. L'énoncé de Suetone est, que les Chevaliers pour faire honneur à Claudius à son entrée au Spectacle, s'ôterent la *Lacerna*.

De la *Lacerna*.

Ce manteau devoit ressembler pour la forme au *Palludamentum*, puisqu'on lit dans Patercule (k), que Cassius voyant

(d) Fol. 108.

(e) Cæsar, de bello gallico, l. 5, fol. 145.

(f) Suetonius, fol. 297.

(g) Lib. 18, cap. 25.

(h) Fol. 205.

(i) Satyre 1, v. 25.

(k) Fol. 234.

www.libtool.com.cn

approcher des troupes , qu'il prenoit pour des ennemis , s'enveloppa la tête de la *Lacerna* : elle lui tenoit lieu du *Paludamentum*. Elle étoit d'une étoffe plus forte que le *Sagum* ; son usage , selon Pline , étoit de résister à la pluie. Saumaïse (*l*), Ferrarius (*m*), & Bellori (*n*) font ressembler la *Lacerna* à la *Chlamyde* , mais lui donnent plus de longueur. Albertus Rubenius (*o*) la suppose plus étroite & plus courte que la *Pænula*. Du reste , on lui attribue des franges , & une cappe (*p*). Quelques bas-reliefs de l'arc de Trajan , placés dans celui de Constantin , représentent ce Prince à la chasse , & sacrifiant dans un bois ; il est vêtu d'une *Chlamyde* , Fig. 118 , dont la coupe supérieure est alongée derrière le cou en guise de cappe. La *Lacerna* étoit d'abord un manteau d'étoffe grossière , puis d'une étoffe fine & légère (*q*) : elle devint un habillement de luxe lorsqu'on commença à s'en servir pour manteau de ville , ce qui n'arriva (*r*) point avant le temps de Cicéron.

De la *Pænula*. — La *Pænula* étoit une autre espèce d'habit supérieur. Néron (*s*) , abandonné de tout le monde , s'enfuit nuds pieds , avec une tunique , sur laquelle il mit une *Pænula* de couleur fanée , & monta ainsi à cheval. Cicéron nous apprend

(*l*) In Tertul. lib. de pallio notæ , fol. 79.

(*m*) De re vest. part. 2 , lib. 1 , cap. 1 , 25.

(*n*) Colonna Antonina , fol 65.

(*o*) De re vest. lib. 1 , cap. 6.

(*p*) Salmasius , in Tertulliani , lib. de pallio , fol. 125 , 308.

(*q*) Juvenal , sat. 1 , v. 25.

(*r*) Ferrarius , de re vest. pars 2 , lib. 1 , cap. 1.

(*s*) Suetonius , fol. 265.

prend (t) que la *Pænula* étoit d'usage pour voyager. Les Tribuns du Peuple, suivant Élius Spartianus (v), s'en servoient en temps de pluie. Les Sénateurs en usoient quelquefois en pareil cas, suivant Ferrarius; mais jamais les Empereurs. Voyez Spartien.

Cet habit, dont on faisoit usage contre le froid (u), ne pouvoit pas être bien ample, puisque Cicéron, Tacite (w) ou Quintilien, (ou quel que soit l'Auteur du Livre cité en marge) le dépeignent comme un habillement dans lequel on étoit contraint & ferré. Ferrarius (x) le croit rond, & fermé à l'entour du corps; il cite une figure de Mercure, que d'autres Auteurs ont également cru vêtue de la *Pænula*, quoiqu'on la puisse prendre également pour la *Lacerna*, cousue ensemble par en haut sur la poitrine. Il y a d'autant plus de vraisemblance que cette dénomination convient à l'habit de la figure citée, qu'il est garni de la cappe qu'on attribue à la *Lacerna*. Après tout, de quelle preuve peut servir une figure de Mercure par rapport à l'habillement Romain? La forme que Mr. Dacier (y) donne à la *Pænula* est bien plus plaisante; il en fait une mantille de cuir comme portent nos Pélerins.

On remarque sur un petit bas-relief de la galerie de Flo-

(t) *Pro Milone orationes*, t. 3, fol. 215, 224.

(v) *Vita Hadriani*, rapportée par l'Auteur de *re vest. hom. sacri*, fol. 50.

(u) Horace, *epist.* 11, lib. 1.

(w) *Taciti Oratores*, fol. 612, de *causis corruptæ eloquentiæ*.

(x) *De re vest.* l. 2, pars 2, c. 7. *Bartholi Bartholini*, & *Joan. B. Doni*, &c.

(y) Commentaire sur le *χ.* 13. *Epist.* 11, lib. 1. *Horatii*.

rence, représentant, comme on croit, la lecture du Testament de Cæsar, une figure (à côté de la *Fig. 109.*) avec un habit de dessous semblable à celui de la Flore, *Fig. 109*, du Capitole, semblable aussi à celui d'une figure inconnue de Villa Borgese. Nous serions autorisés à prendre cet habit pour la *Pænula*, d'autant plus qu'étant propre aux femmes (z) comme aux hommes *, les figures ci-dessus semblent parfaitement convenir à l'idée qu'ont donné de cet habillement Cicéron, Ulpien & Trebellius. On objectera peut-être que sa finesse, & les ouvertures le long des bras, ne s'accordent point à l'usage de garantir des injures de l'air; mais aussi cette finesse, cette recherche de couleurs, ces ouvertures, & ces boulettes qui les déterminent, ne font aucunement de l'essence de l'habillement même. Il suffisoit que les femmes l'eussent adopté pour changer un vêtement solide & nécessaire en un habillement de luxe & de parade. Cet habit devint fort commun à mesure que l'usage de la *Toga* diminuoit. Quintilien (b) nous donne à connoître, que de son temps les Orateurs en étoient revêtus lorsqu'ils paroissent devant les Juges; donc l'usage en devoit être presque général sous Vespasien. C'étoit, du temps de saint Augustin (c), l'habillement ordinaire des Grammairiens, & de ceux qui enseignoient les Lettres à la jeunesse. Il étoit en-

(z) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 176.

* Suétone, fol. 460, en rapportant que Caligula ne portoit ni l'habillement de ses ancêtres, ni même

l'habit d'un homme, ajoute d'abord qu'il portoit la *Pænula*, *Cyclas*, &c.

(b) *De causis corruptæ eloquentiæ*, rapporté par l'Auteur de *re vest. hom. sacri*, fol. 56.

(c) *Confessionum*, lib. 1.

core propre au menu Peuple, & donnoit un air humilié, dit Quintilien, bien différent de la majesté de la *Toga*, qui avoit été autrefois l'habillement des Orateurs. La *Pænula* ne convenoit point à la guerre, puisque Cicéron (*d*) fait valoir la circonstance, que Milon avoit été obligé de la jeter pour se défendre : c'est donc mal à propos que Pollux (*e*) la confond avec la *Lacerna*, puisque celle-ci étoit un manteau militaire, ainsi que Rubenius (*f*), qui sur ce qu'Isidore & l'ancien Scoliaſte de Perſe (*g*) donnent des franges à la *Pænula* comme à la *Lacerna*, les suppose tous les deux de même forme.

Saint Paul, dans son Épître 2, ψ. 13, à Timothée, parle de la *Pænula*; mais les Commentateurs ont prétendu (*h*) que ce mot, dans la bouche de l'Apôtre, signifioit un étui, ou une enveloppe dans laquelle on conservoit les Livres, à quoi se rapporte assez l'habillement de la figure d'homme à côté de la Flore. C'est en quelque façon une enveloppe, ayant tous les désavantages de la *Pænula* de Milon.

Le *Gausape*, dont Trimalcion s'enveloppe dans Petrone (*i*), est encore un de ces habillements, qui, sans caractériser la Nation, entre cependant dans la liste des vêtements connus à Rome sous le regne des Empereurs. C'étoit, suivant Ferrarius (*k*), une chlamyde à franges, pro-

Du *Gausape*.

(*d*) *Oratio pro Milone*, tom. 3, fol. 215, 224.

(*e*) *Historica Disquisitio de re vest. hom. sacri*, fol. 136.

(*f*) *De Laticlavia*, lib. 1, c. 6.

(*g*) Isidore, liv. 19, n°. 24.

Salmasius, in *Tertulliani lib. de Pallio notæ*, fol. 125.

(*h*) *Hist. Disquisitio de re vest. hom. sacri*, fol. 63.

(*i*) Tom. 1, fol. 110.

(*k*) *De re vest. p. 2, l. 1, c. 7, 8.*

pre à garantir du froid. Bellori (*l*) appelle le *Gaufape* un *Palludamentum* velu; Pline (*m*) nous dit que de son temps on commençoit à tisser la tunique laticlave, comme le *Gaufape*; ne peut-on pas inférer de ce passage, que ce fût la matière ou sa préparation qui fit nommer *Gaufape*, soit une tunique, soit une chlamyde tissée d'une certaine manière; d'autant qu'au même endroit Pline ajoute qu'on portoit le *Gaufape* au camp, & qu'il étoit d'une étoffe grossière? Or, s'il est vrai que le velu caractérisoit proprement le *Gaufape*, il seroit inutile de chercher sa forme particulière; il peut avoir été tunique, comme remarque Ferrarius, aussi-bien que chlamyde. Sur quelques monuments on trouve des chlamydes à franges, mais c'est d'ordinaire comme habillement de quelque Nation barbare.

Du Caracalla. L'Empereur Caracalla donna son nom (*n*) à une espèce d'habit qu'il avoit apporté des Gaules, ou qu'il inventa, selon Dion (*o*). Il affectoit de porter cet habit par préférence à tout autre; il en fit distribuer grand nombre au Peuple & aux Soldats, exigeant qu'on ne parût pas devant lui sans cet habit, dont cependant on ignore la forme, comme l'avoue Ferrarius (*p*). Quelques Auteurs conjecturent qu'il étoit fait de plusieurs pièces façonnées, & cousues ensemble, outre qu'il descendoit jusqu'aux talons; que cependant il y en avoit d'autres plus courts pour les Soldats.

(*l*) *Colonna Antoniniana*, f. 37.
 (*m*) *Lib. 8*, cap. 48.
 (*n*) Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tom. 3, part. 1, fol. 200.

(*o*) *Dion Cassius*, fol. 393.
 (*p*) *De re vest. part. 2*, lib. 1, cap. 28.

D'autres supposent (g) que le *Caracalla* étoit une espece de tunique ou de *sagum* Gaulois, ne se pourroit-il pas que ces Peuples eussent donné à un habillement qui leur étoit commun avec d'autres Peuples, une coupe particuliere & distinctive? On dit de nos jours, un habit à l'Angloise, un habit à la Françoisé; ce sont les mêmes quant à la forme générale, cependant ils different assez entre eux pour ne pas être confondus. Il en étoit peut-être ainsi du *Caracalla*, qui ne différoit de l'habillement ordinaire des Gaulois que par des nuances légères, & que le laps du temps aura effacé.

Il en est de même de la *Læna*, que fabriquoient les Gaulois; c'étoit un *sagum* (r) de grosse laine, que Donatus (s), sur un passage de Varron, a pris mal-à-propos pour une toga d'étoffe grossiere. Au reste, la grossièreté de l'étoffe faisoit toute la différence de la *Læna* au *Sagum*, comme la couleur rougeâtre du *Birrus* faisoit, suivant Saumaïse (t) & Ferrarius, toute sa différence du *sagum*, de la *lacerna* & de la *chlamyde*. Le premier (v) observe que ces manteaux étoient d'usage chez les Romains, même du temps des premiers Empereurs. Nous voyons dans la suite St. Cyprien (u) conduit au martyre, s'ôtant la *Lacerna Birrus*; mots qui signifioient ici un même habillement. St. Augustin (w) fait en-

De la *Læna*.

Birrus.

(g) Ferr. Anal. de re vest. c. 7.

(r) Strabo, lib. 4, fol. 81.

(s) In Suetonii notæ, fol. 235.

(t) In Tertulliani lib. de Pallio notæ, fol. 80, 83.

Ocavius Ferrarius, de re vest. part. 2, lib. 1, cap. 26.

(v) In Suetonii notæ, fol. 483.

(u) Hist. Disquisitione de re vest. hom. sacri, fol. 131.

Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tom. 4, fol. 299.

(w) Historica Disquisitione de re vest. hom. sacri, fol. 143.

rendre qu'il s'en servoit de même : c'étoit dans les premiers siècles du Christianisme le manteau des Prêtres, des Diacres & Sous-Diacres ; il l'étoit également des Nations soumises aux Romains, les Ecclésiastiques, les Séculiers, & les Militaires mêmes, tous le portoient, depuis qu'on eût abandonné la *Toga*, qui commença à déchoir sous le regne d'Auguste. Cet Empereur (x) supportoit impatiemment qu'on eût quitté la *Toga* pour la *Lacerna*, dont il défendit l'usage dans la Place publique, au Barreau, & même au Cirque. Malgré ces défenses, la *Toga* resta oubliée, & l'on ne s'en servit plus que dans certaines cérémonies. L'Empereur Hadrien (y), pour en ramener l'usage, avoit ordonné que les Sénateurs & les Chevaliers, selon Tillemont (z) parussent toujours en public vêtus de la *Toga* ; mais il eut beau faire. Les Romains tomberent peu à peu dans les habillements des Nations barbares, dont ils prirent les mœurs, & qui, à leur tour, finirent par les subjuguier.

Du *Pallium*.

La politique de Tibere (a) lui avoit fait prendre à Rhodes le *Pallium* des Grecs. C'est un reproche qui fut fait à Scipion (b). D'autres Romains changerent quelquefois la *Toga* pour le *Pallium*, & pour la chaussure Grecque. L'Empereur Claude, qui étoit d'une santé délicate (c) dans sa jeunesse, avoit présidé, vêtu du *Pallium*, aux jeux qui furent donnés à la mémoire de son pere. Claude portoit ce

(x) *Suetonius*, fol. 78.

(y) *Annali d'Italia compilati da*
Iud. ant. Muratori, tom. 1, fol. 357.

(z) Tillemont, *Histoire des Em-*

pereurs, tom. 2, part. 2, fol. 395.

(a) *Suetonius*, fol. 130.

(b) Tite-Live, liv. 29, ch. 19.

(c) *Suetonius*, fol. 202.

Pallium d'une façon particulière; au reste, c'étoit toujours une singularité qui passoit à Rome pour une affectation de paroître Philosophe. Deux belles statues de marbre, dans Villa Negroni, qu'on croit Marius & Sylla, sont l'une & l'autre vêtues du *Pallium* au dessus de la tunique; mais la chaussure est Romaine, (*Voyez la Fig. 115.*) La tunique, pour ainsi dire, sans manches, est d'une étoffe très-fine. Le *Pallium* se distingue par la vérité de l'imitation; l'un & l'autre peuvent servir d'exemple pour l'habillement des Grecs.

On appelloit *Tribonium* le pallium que portoit le commun du Peuple & les Philosophes (*d*). Élien en citant la pauvreté d'Épaminondas, appelle *Tribonium* le seul manteau que possédoit ce grand homme. Saumaïse (*e*) veut qu'on ait appelé *Colobium*, la tunique sans manches; & comme la tunique étoit toujours l'habit de dessous, on la nommoit également *Subucula*, *Interula*, *Intusium*. Soit dit, en passant, pour l'intelligence des Auteurs qui ont fait usage de ces différents noms.

Du *Tribonium*
& *Colobium*.

Sur les bas-reliefs qui furent faits pour l'arc de Constantin, & qui contiennent quelques traits de son histoire, on trouve des figures (124.) à longues tuniques, au dessus desquelles elles portent une tunique, plus courte & sans ceinture, qu'on croit pouvoir désigner par le nom de *Dalmatica*, tunique à manches, lesquelles la distinguent du colo-

De la *Dalmatica*.

(*d*) *Octavius Ferrarius de re vest.* } (*e*) *In Tert. libro de Pallio notæ*,
part. 2, lib. 4, cap. 14, 15. } fol. 82.
Elanus, varia Hist. l. 5, c. 5.

www.libtool.com *bium*, selon Saumaïse (*f*); quoique, selon Baronius (*g*) il y ait eu des dalmatiques avec & sans manches. On la portoit toujours sans ceinture, comme prouvent (*h*) Buonaruoti & les monuments de cet âge; (*Fig. 124.*) c'est là proprement sa différence d'avec la tunique. St. Cyprien (*i*) portoit la dalmatique; c'étoit l'habillement des Laïcs, c'étoit également celui des Ecclésiastiques. Gordien (*k*), pere de St. Grégoire, portoit au dessus de la dalmatique la *Planeta*, couleur de chataigne. Baronius (*l*) & plusieurs autres croient qu'on appelloit la *Pænula* également *Planeta* ou *Casula*, dénomination qui rapprocheroit ces habillements du *Sagum*, au sentiment de ceux qui ont pris la *Pænula* pour une espece de chlamyde: mais nous avons prouvé plus haut la différence du *Sagum* à la *Pænula*. Cette différence étoit encore très-sensible du temps de Charlemagne (*m*). Le Concile de Ratisbonne, tenu sous cet Empereur, ordonne aux Prêtres & aux Diacres de ne pas porter le *Sagum* comme les Laïcs, mais bien la *Casula* *, selon l'usage des Serviteurs de Dieu. Cette citation est un témoignage que la *Casula* ne reffem-

(*f*) *In Tert. libro de Pallio notæ*, fol. 85.

Ferrarius, de re vest. l. 1, c. 38.

(*g*) *Annalium*, tom. 11, p. 710, n°. 40.

(*h*) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 91.

(*i*) *Historica Disquisitione de re vest. hom. sacri*, fol. 131.

(*k*) *Ibid.* fol. 61.

(*l*) *Ad annum 58.* Buonaruoti osservazioni, fol. 109, 110.

Historica Disquisitione de re vest. hom. sacri, fol. 60.

(*m*) *Historica Disquisitione de re vest.* fol. 61.

* L'Église Grecque a conservé la forme primitive de la *Casula*, & s'en sert pour célébrer la Messe.

resembloit point au *Sagum*, mais bien à la *Pænula*, dont elle tient son origine (*n*), *Fig.* 109.) Or, si l'on retranche à celle-ci ces ouvertures pour les bras, & les agréments féminins, nous aurons exactement la forme de la *Casula* ou *Planeta*, dont se servent les Prêtres Grecs. Ils levent avec les mains le bord de l'habit, & le soutiennent pardeffus les bras de la même maniere, comme au bras gauche de la Flore. Ferrarius, qui a cru que la *Toga* étoit un habillement de forme ronde & fermé, ne pouvoit manquer d'en faire dériver la *Casula* (*o*); cependant plus bas (*p*) il admet la ressemblance de cet habit avec la *Pænula*; mais l'application qu'il en fait aux statues d'un Mercure, & d'une autre figure inconnue, me paroît mal fondée: la cappe de l'une, & l'air militaire de l'autre, sont des particularités contraires tant à la *Casula* qu'à la *Pænula*, comme nous avons marqué plus haut.

Les mêmes bas-reliefs de l'arc de Constantin représentent cet Empereur, & d'autres personnages avec une bande large d'un palme: de pardeffus l'épaule gauche, cette bande traverse la poitrine, passe ensuite sous le bras droit, (*Figure* 124.) & continue cette direction qui a été observée appartenir à la toga. Différents bustes ou portraits de grandeur naturelle sont ornés de cette bande; mais à ces bustes on ne la voit jamais simple, il en paroît toujours plusieurs bandes l'une sur l'autre. Quoi qu'il en soit de cette diffé-

Du *Lorum*.

(*n*) Buonaruoti Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 107, 108, 109, 110. | (*o*) *De re vestiaria*, lib. 1, cap. 36, 37.
 (*p*) *Part.* 2, lib. 2, cap. 7.

rence, il est à remarquer que cette bande ne se trouve à aucune figure vêtue de la toga, ni sur aucun monument où la toga paroît visiblement. Or, la toga étant tombée hors d'usage, il est apparent que les Sénateurs ou les Consuls qui s'en sont servis les derniers, y ont substitué cette bande pour leur servir de distinctif : aussi cet ornement ne se trouve que sur les monuments d'environ le siècle de Constantin. Buonaruoti (q) pense aussi que cette bande représente la vraie toga; mais l'idée qu'il s'est formée de celle-ci a si peu de justesse, qu'il prend le pallium ou manteau qui couvre une partie du *Lorum*, pour le *Lorum* même, & cela à la figure d'un Consul sur un diptyque, dont il donne la figure & l'explication. Une figure de femme sur un bas-relief de Villa Mattei (à côté de la *Figure 124*,) porte une bande à peu près semblable, ornée d'étoiles & de demi-lunes : elle est accompagnée d'un Romain vêtu de la toga; on la prendroit, au caractère de sa coëffure Égyptienne, pour une Prêtresse d'Isis, avec la simpulle & l'autel. Ces monuments du siècle de Constantin montrent les changements survenus à la tunique qu'on portoit alors à longues manches, comme anciennement les femmes. Voyez le bas-relief 128. du Palais Justiniani. Le siècle de Constantin ne montre plus ces tuniques sans manches, *Fig. 116*, qui de leur ampleur couvroient une partie des bras, & dont les Romains se servoient encore sous le regne de Tite, comme nous prouve le Licteur (*Figure 117.*) qui accompagne ce Prince.

(q) Osservazioni, &c. fol. 157, 247.

Les Romains n'ont eu que fort tard l'usage des caleçons*, *Des Tibialia,* cependant ils se couvroient les cuiffes. Suetone (r) le dit &c. d'Auguste, qui les couvroit de bandes; cet usage, qui avoit commencé par des personnes d'une complexion délicate, ou infirme, passa bientôt aux autres par le progrès du luxe; il s'étendit même aux jambes, dont les couvertures furent appellées *Tibialia*, comme on appelloit *Femoralia* ou *Feminalia* les couvertures des cuiffes. On apperçoit les cuiffes couvertes à une figure en habit civil à côté de la *Fig. 124*, tirée de l'arc de Constantin. Cette couverture des cuiffes, comme celles qu'on voit aux soldats, (*Fig. 137, 138, 139,*) sont des especes de caleçons qui leur descendent un peu plus bas que les genoux. Ciaconus (s) les appelle *Subligar*; ils sont moins larges & moins longs que ce qui s'apperçoit généralement aux Nations barbares.

CHAPITRE TROISIEME.

Distinction des Habits, marques d'Honneur, & Dignités, &c.

LA toga (t) étoit l'habit distinctif des Romains, ou de tout homme qui avoit le droit de Citoyen Romain. Les bannis ne pouvoient point porter la toga, comme il conste par

* Lisez dans Plutarque, tom. 3, fol. 145, ce qui arriva à ce sujet à Marcus Servilius, homme Consulair.

(r) *Fol. 235, cum notis Casaubonii.*

(s) *Colonna Traj. fol. 2, not. 30.*

(t) *Suetonius, fol. 210.*

www.libtool.com

Licinien (ν) qui avoit été Préteur, & qui, après son bannissement, enseigna la Rhétorique en Sicile, vêtu à la manière des Grecs.

La toga étoit à Rome l'habillement le plus honorable. Les Empereurs n'en portoient pas d'autre. Cæsar (u) étoit habillé de la toga, lorsqu'il fut assassiné dans le Sénat. Auguste (w) portoit une épée cachée sous la toga, le jour qu'il régla la réforme des Sénateurs. Sévere (x) s'étant présenté aux portes de Rome en habit militaire, & suivi de toutes ses troupes, descendit de cheval, & s'étant couvert de la toga, il entra dans la ville, & continua ainsi le reste du chemin à pied.

Les Romains remplaçoient à la campagne (y) la toga, par la lacerna ou le sagum. Voyez à la Fig. 118; ils s'en dépouilloient aussi dans l'intérieur de leurs maisons : aussi Pline (z) appelle-t-il plaisamment Amulius, *Peintre grave*, à cause que cet Artiste peignoit toujours avec la toga, qu'il gardoit même sur les échaffaudages.

Marques de la
Royauté.

Depuis l'expulsion des Rois, les Romains ne voulurent plus entendre parler du diadème, ils s'irriterent (a) contre cette bandelette blanche avec laquelle avoit été liée la couronne de lauriers, posée sur une statue de Cæsar. Favonius taxoit (b) Pompée de viser tacitement à la Royauté,

(ν) Lettres de Pline le jeune, liv. 4, lettre 11, tome 1, fol. 266.

(u) Suetonius, fol. 49.

(w) Ibid. fol. 75.

(x) Tillemont, Histoires des Empereurs, tom. 3, part. 1, fol. 39.

(y) Lettres de Pline, t. 2, f. 74.

(z) Lib. 35, cap. 10.

(a) Suetonius, fol. 75.

(b) Valere-Maxime, fol. 177.

sur ce que celui-ci portoit une bande blanche à l'entour de la jambe ; mais insensiblement les Romains oublièrent cette averfion. Élagabale (c) fut le premier qui osa porter, mais dans l'intérieur de son Palais seulement, un diadème orné de perles. On dit que Dioclétien en établit l'usage ; après lui, les Empereurs de Constantinople s'éloignant tout-à-fait de la simplicité Romaine, prirent, outre le diadème à perles, des bracelets, & autres superfluités inconnues, avant la translation de l'Empire. (Voyez les médailles de ces Empereurs.) Aussi Julien l'Apostat (d), reproche-t-il à Constantin ces ornements efféminés. *

Justin (e) nous dit que le sceptre, appelé *Hasta* par les Romains, étoit d'un usage plus ancien que le diadème. On apperçoit sa forme simple à la Fig. 21, il est surmonté d'une pomme à la Fig. 106. Une médaille (f), Figure 155, offre M. Aurele, & Lucius Verus sur un char de triomphe ; portant un sceptre surmonté d'un aigle, comme est celui d'Auguste, celui de Crispus (g), & de plusieurs autres ; mais il paroît qu'on ne faisoit usage du sceptre que dans des cérémonies d'éclat, comme celle d'un triomphe, ou autres

Du Sceptre.

(c) Tillemont, Hist. des Empe-
reurs, tom. 3, part. 1, fol. 271.

(d) Césars de Julien, fol. 142.

* On a vu chez les Grecs que le diadème étoit un bandeau blanc ; cependant Denis d'Halicarnasse s'explique, tom. 1, fol. 249, comme si le diadème des Rois eût été à Rome une couronne ou un bandeau d'or.

Denis, tom. 1, fol. 743, dit que les Députés des Étrusques présentèrent à Tarquin une couronne d'or, un siege d'ivoire, & un sceptre d'or, surmonté de la figure d'un aigle.

(e) Lib. 43, fol. 412.

(f) Vaillant, *Selectiora Numismata*, fol. 47.

(g) Idem, fol. 123.

de cette espece. Parmi ces marques d'honneur, dit Brutus (h) dans sa harangue contre Tarquin, que nous avons accordé à nos Rois, il y en a quelques-unes que le Peuple ne voit qu'à regret; je voudrois en abolir absolument une partie: j'entends sur-tout ces sceptres, ces couronnes d'or, &c.

Les Rois étoient toujours précédés de Licteurs; Tite-Live (i) nous dit que Romulus en avoit douze. Florus (k) dit que ce fut Tarquinius Priscus qui introduisit, après la défaite des Toscans, l'appareil qui caractérisoit les Rois de Rome. Bianchini (l) fait descendre ces distinctions des Assyriens, aux Phéniciens, & puis aux Lydiens, mais ce sentiment n'est point appuyé de preuves suffisantes.

De l'anneau.

L'anneau n'étoit pas l'exclusif des Chevaliers, les Sénateurs en portoient comme eux (m): Marius (n) avoit au doigt un anneau de fer le jour de son triomphe pour Jugurtha, il ne prit l'anneau d'or qu'à son troisieme Consulat. La Fig. 111. montre qu'il se plaçoit au quatrieme doigt. Il seroit difficile de fixer précisément la classe, qui, par distinction, portoit l'anneau d'or. Il paroît que ceux des Chevaliers, à la bataille de Cannes, étoient de cette matiere. Ce ne fut cependant qu'au temps d'Auguste (N) qu'ils eurent droit de le porter. Ces anneaux étoient ordinairement garnis d'une pierre gravée (o), qui servoit de cachet. Celui

(h) Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 343.

(i) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(k) Lib. 1, cap. 5.

(l) Fol. 555, Istoria universale.

(m) Plinius, lib. 33, cap. 1.

(n) Idem.

(N) Dion. Cassius, fol. 57.

(o) Tite-Live, décad. 3, liv. 7.

d'Auguste (*p*) représentoit la figure d'un sphinx. Il prit ensuite le portrait d'Alexandre, & puis le sien, gravé par Dioscoride. Il étoit aussi d'usage (*q*) d'avoir sur son cachet le portrait d'un ami; usage bien délicat, mais signe souvent bien équivoque.

La *Prætexta* étoit l'habillement qui distinguoit les Consuls (*r*), les autres marques du Consulat étoient la Chaire Curule (*s*), & les Licteurs avec la hache & les faisceaux. Il n'y avoit jamais qu'un seul Consul à la fois qui fût (*t*) précédé de douze Licteurs. Le Dictateur (*v*) en avoit vingt-quatre.

La *Prætexta*, quoique regardée comme distinctif du Consulat, étoit cependant propre à la Préture (*u*); les Préteurs n'avoient que six Licteurs qui les précédoient. Jusse-Lipse leur attribue la Chaire Curule comme aux Censeurs (*w*).

Les Édiles n'avoient d'abord aucune distinction (*x*); l'année 388 de Rome, on créa des Édiles, pris (*y*) dans l'ordre des Patriciens, appelés Curules, parce qu'ils jouissoient de la Chaire Curule.

Les Proconsuls, suivant Tillemont (*z*), étoient égale-

Des Consuls.

Des Préteurs
& des Édiles.

Des Proconsuls.

<p>(<i>p</i>) Suetonius, fol. 85. (<i>q</i>) Ovidii Trist. lib. 1, Elegia 6. (<i>r</i>) Denis d'Halicarnasse, t. 2, fol. 26. (<i>s</i>) Tite-Live, décad. 1, liv. 2. (<i>t</i>) Polybe, liv. 3, chap. 18. (<i>v</i>) Plutarque, Vies des Hommes illustres, tom. 2, fol. 302. (<i>u</i>) Suetonius, fol. 12. Lipsius de Magistr. cap. 10, Sigo-</p>	<p>nus de ant. jure civ. Rom. lib. 2, cap. 1. (<i>w</i>) Lipsius de Magistratibus. (<i>x</i>) Juvenal, Sat. 3, v. 155. (<i>y</i>) Lipsius de magistr. cap. 12. Vaffet, Introduction à la connoissance des antiq. Rom. fol. 9. (<i>z</i>) Histoire des Empereurs, t. 1, fol. 10.</p>
---	--

ment précédés de six Licteurs , mais seulement hors de Rome (a). Ils n'avoient jamais porté le manteau militaire avant le siecle d'Auguste, comme n'ayant pas droit de vie & de mort sur les soldats. Auguste fut le premier qui les revêtit d'un commandement, & ensuite ils prirent (b) le palludamentum, ou, suivant Pancirole, la chlamyde au lieu de la toga.

Les Censeurs portoient, selon Lipsé (c), le même habillement que les Consuls : hormis les Licteurs, ils avoient les mêmes distinctions.

Des Sénateurs. Celle des Sénateurs (d) étoit la tunique *Latus Clavus*.
Des Chevaliers. (*L'Augustus Clavus* (e) appartenoit aux Chevaliers.) La *Toga pura* se portoit au dessus de ces deux habillements. En décrivant la chaussure généralement en usage, nous parlerons de celle qu'on leur suppose.

Des Candidats. Les Candidats se présentoient à la Place publique avec la *Toga* appelée *Candida* (f), à cause (g) qu'elle étoit blanche avec de la craie. On la portoit (h) sans tunique par-dessous, suivant Plutarque. Cet Auteur, dans ses questions Romaines (i), demande pourquoi ceux qui sollicitent quelque charge, doivent se présenter au Peuple en robes simples, sans

(a) *Notitia dignit. utriusq. imp.* Comment. fol. 153, 155.

(b) *Rosinus Ant. Rom. l. 7, c. 42.*

(c) *Lipsius de magistr. cap. 18, Rom. illust. fol. 42.*

(d) *Plin. lib. 8, cap. 43.*

(e) *Rosinus, Antiq. Rom. lib. 5, cap. 33.*

(f) Tite-Live, déc. 4, liv. 11.

(g) Perse, sat. 5, v. 177.

(h) *Vies des Hommes illust. t. 2, fol. 504.*

(i) *Quest. 49, Oeuvres morales, fol. 468.*

sans saye par-dessous. Ici, comme ailleurs (k), Amyot prend *Robe* pour *Toga*, & *Saye* pour *Tunique*. Tite-Live (l) nous apprend qu'environ l'année de Rome 321, les Tribuns du Peuple firent passer une Loi, qui défendoit aux Candidats de paroître revêtus de la *Toga Candida*; mais cette Loi ne fut point observée. Les Tribuns n'avoient (m) aucune distinction dans leur habillement.

Les Empereurs, sous ce nom imposant, qui dans son origine ne signifioit qu'un Général, s'étant rendu maîtres de la République, réunirent dans leurs personnes toutes les charges les plus considérables de l'État; ils s'approprièrent encore toutes les prééminences affectées aux différentes dignités. La *Chlamyde* couleur de pourpre, suivant Eutrope (n), désignoit l'Empire; d'autres veulent cependant qu'elle ait été donnée aussi aux Généraux. L'Empereur seul avoit les faisceaux, qu'on portoit devant lui, entourés de lauriers (N); & lui seul avoit (o) dans sa chambre une petite statue de la Victoire en or. Muratori (p) dit que c'étoit une statue de la Fortune. Hérodien nous apprend qu'on portoit du feu devant les Empereurs & les Impératrices (Q); distinction que je n'ai pu remarquer avant Commode.

Les Préfets du Prétoire, charge très-considérable sous les

Des Empereurs.
Du Préfet des Prétoriens.

(k) Hommes illust. par Amyot, fol. 140.

(l) Décad. 1, liv. 4.

(m) Opuſculi morali de Plutarcho, tom. 1, fol. 365.

(n) Lib. 9, fol. 440.

(N) Hérodien, fol. 275, liv. 7.

(o) Tillemont, Hist. des Emper. tom. 3, part. 1, fol. 180.

(p) Annali d'Italia, tom. 1, fol. 394.

(Q) Hérodien, liv. 1, fol. 49; liv. 2, fol. 83; liv. 7, fol. 275.

www.libtool.com/en

Empereurs, avoient cela de distinctif, qu'ils portoient toujours (q) l'épée même dans la chambre de l'Empereur. Tillemont (r) en parlant de Plautien, dit que ce Préfet portoit l'épée, & cependant il lui donne l'habit de Sénateur; ce qu'il faut entendre dans le temps que le Préfet du Prétoire n'étoit point en fonction, puisque le service d'une charge militaire (s) n'admettoit point l'usage de la *Toga*. Du reste la dignité de Sénateur étoit au dessus du Préfet du Prétoire.

De la matiere
dont on faisoit
les habits.

Les Romains employèrent d'abord la laine, lui conservant sa couleur naturelle (t); mais par le progrès des connoissances ils auront bientôt appris à la blanchir: de la couleur blanche la curiosité & l'industrie auront amené les couleurs, sur-tout pour le sexe; elles auront introduit le coton, le lin, & à la fin cette espece de soie dont Pline fait mention. La véritable soie étoit si rare & si chere du temps même des Empereurs, que Marc-Aurele fit vendre (v) un habit fabriqué de cette matiere. Aurelien (u) ne voulut point que sa femme achetât au poids de l'or un habit de soie. Élagabale (w) fut le premier qu'on vit revêtu d'un habit tout de soie. Calmet observe (x) qu'on commença

(q) Tillemont, Hist. des Emper. notes sur Sévere, tome 3, part. 1, fol. 412.

(r) *Idem*, tom. 3, part. 1, f. 100.

(s) Muratori annali d'Italia, t. 1, fol. 375.

(t) *Plin. lib. 8, cap. 47.*

*Octavius Ferrarius de re vestia-
-ia, lib. 1, cap. 17, 20.*

(v) Calmet sur Ézéchiél, ch. 6, v. 10.

(u) Vopiscus rapporté par Bay-fius, in *Suetonii*, fol. 460.

(w) Tillemont, tom. 3, fol. 270. Hist. des Empereurs.

(x) Sur Ézéchiél, ch. 6, v. 10.

sous Justinien à cultiver les vers à soie en Italie, ou, pour mieux dire, en Europe.

Du reste, les habillements avoient déjà beaucoup perdu de leur simplicité*. Séneque déclamoit de son temps contre les habits transparents des femmes. On étoit choqué de voir Néron (*y*) couvert d'une chlamyde à étoiles d'or, qu'il portoit au dessus d'une tunique de pourpre. Qu'auroit-on dit alors du faste de Dioclétien, qui portoit des perles jusques sur la chaussure (*z*); qui exigeoit, comme les Rois de Perse, qu'on se prosternât devant lui? On blâme Constantin (*a*) d'avoir ajouté des perles à l'habit Impérial: aussi ces ornemens étrangers ne manquèrent pas d'altérer les formes. On vit ces habillements, si nobles & si élégans dans leur première simplicité, prendre un air bizarre & une roideur qui les rendit bientôt méconnoissable. *Voyez les médailles des Empereurs de Constantinople.* Plusieurs Auteurs ont prétendu que Constantin ait été le premier qui a porté toujours le diadème; il est certain qu'il en a changé la forme, en y ajoutant ces bandes qui passent par dessus la tête. Suivant Tillemont, les bons Empereurs, avant Dioclétien, n'avoient dans les habillements d'autre distinction que la couleur de pourpre.

Innovation dans l'habillement.

* Suetone, fol. 459, marque que Caligula ne suivoit aucun habillement de ses ancêtres, ni civil, ni militaire. On le voyoit souvent vêtu d'une pænula de pourpre ornée de pierres précieuses; il portoit aussi des habits à manches, des habits de

soie ou le cyclas, habit de femme, & des bracelets.

(*y*) *Suetonius*, fol. 245.

(*z*) *Eutropii*, lib. 9, fol. 440.

(*a*) Tillemont, tome 4, part. 1, fol. 432.

De la chaussure. Les monuments Romains nous représentent quelquefois (Fig. 116.) des hommes avec une chaussure Grecque, savoir une simple semelle attachée avec des rubans. Les colonnes Trajane & Antonine attestent que c'étoit la chaussure des Soldats, on l'appelloit *Caliga* (b) : cependant les statues qui représentent des personnages vêtus de la toga, ont généralement une chaussure fermée, (Fig. 115.) avec deux bandes ou rubans, qui, attachés aux deux côtés de la semelle, se croisent sur le pied, se prolongent ensuite au dessus des chevilles, & enveloppent le bas de la jambe. Ferrarius (c) attribue une chaussure distinctive aux Sénateurs : un passage d'Horace (d) semble affecter la couleur noire à cette chaussure. Mr. Dacier, d'après Cassiodore & Saumaïse (e), prétend que les Magistrats Curules portoient d'abord une chaussure rouge ; mais que les Cæsars s'étant approprié cette couleur, ils lui substituerent une chaussure dorée. Plutarque (f) rapporte que Numa avoit prescrit aux Sénateurs d'y porter la figure d'un C, pour faire allusion au nombre centenaire, dont le Sénat étoit alors composé ; & comme cette lettre ressemble assez à la Lune dans son croissant, l'usage de porter un croissant dérivait peut-être de cette institution. En effet Quintilien (g) portoit un croissant, pour montrer qu'il étoit d'une famille noble & an-

(b) *Colonna Trajana*, Not. 30.
Julii Negroni de Caliga, f. 116.
B. Balduinus de Calceo, f. 122.

(c) *Analec̃ta de re vestiaria*, cap. 35, 36.

(d) Sat. 6, v. 27, liv. 1.

(e) Rapport. par Passenrode, der
 Griecken en Romynen. V. Krygs-
 handel, fol. 147.

(f) *Problemi Romani, Opusculi
 morali*, tom. 1, f. 364.

(g) Juvenal, Sat. 7, v. 192.

cienne. Il est singulier que les monuments n'aient indiqué nulle part cette distinction, d'autant plus que, selon Balduinus (*h*), ce croissant servoit de boucle : on ne trouve non plus cette forme pointue & recourbée sur le devant (*i*), que cet Auteur attribue à la chaussure Romaine. Suivons les monuments ; si la chaussure de la *Fig. 115*. n'est point la Sénatoriale, il faut perdre l'espérance de la connoître jamais. Pour la chaussure militaire elle étoit souvent garnie de clous de différents métaux, selon la richesse & la qualité de celui qui la portoit (*k*) ; souvent la semelle étoit de bois, & il y en avoit avec des clous dont les pointes sortoient en dehors.

L'usage des gants n'étoit pas étranger aux Romains, puisqu'on nous lisons (*l*) que Pline le jeune en fit prendre à son Secrétaire, pour qu'il pût continuer d'écrire malgré le froid qu'il faisoit pendant un voyage.

Les esclaves, comme s'exprime Juvenal (*m*), avoient la tête rasée, & portoient une tunique pour tout habillement. La formalité de l'affranchissement se faisoit devant le Préteur, qui touchoit l'esclave d'une baguette (*n*) ; le chapeau qu'il recevoit dans ce moment-là étoit de laine blanche (*o*), & de la forme de ceux à côté, *Fig. 115*, qu'on apperçoit sur les médailles. Il n'étoit pas défendu aux maîtres de

Habillement
des esclaves.

(*h*) *B. Balduinus de Calceo antiquo*, fol. 82.

(*i*) *Idem*, fol. 69.

(*k*) *Idem*, fol. 124.

(*l*) Pline le jeune, *Lettres*, t. 1, fol. 197.

(*m*) *Satyre 3*, v. 230.

(*n*) Juvenal, *Sat. 5*, v. 172, 82 & 175.

(*o*) Tite-Live, *décad. 3*, liv. 4.

www.libtool.com donner aux esclaves d'autres habillements, ou de leur laisser les cheveux.

Les femmes ou filles esclaves étoient habillées à peu de chose près comme les autres Citoyennes, en observant toutefois de ne pas donner aux esclaves les habillements auxquels étoit attachée la distinction de Citoyen Romain; savoir, la *Toga* pour les hommes, & la *Stola* pour les femmes. Muratori (p) observe que l'année 229 de l'ère chrétienne, les habillements étoient tellement confondus, qu'on ne distinguoit plus les personnes libres des esclaves; & comme ces derniers étoient en plus grand nombre, Ulpien, célèbre Jurisconsulte, conseilla à l'Empereur Alexandre de ne point rétablir la distinction dans les habillements, de crainte qu'elle n'eût servi à faire connoître aux esclaves leur supériorité.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Pontifes, Augurés, Flamines, Saliens, Vestales & Licteurs; des Ministres des Sacrifices; des Autels, Victimes, Ustensiles, &c.

Du *Pontifex Maximus*.

LES Romains appelloient *Pontifex Maximus*, Souverain Pontife, celui qui présidoit au culte des Dieux; cette dignité étoit recherchée par les personnages les plus illustres. Cæsar se glorifioit sur ses médailles de la légende *Pontifex Maximus*. Différents monuments représentent le Pontife vêtu

(p) Annali d'Italia, t. 2, f. 22.

de la *Toga Prætexta* (q), dont ils avoient la tête couverte en sacrifiant; (Voyez la médaille à côté de la Fig. 116,) excepté dans les seuls sacrifices qui se faisoient à Saturne. (r)

Le Grand-Pontife avoit un bonnet appelé *Apex*, Figure 119 (s), dont la forme est cependant différente du bonnet qu'on aperçoit sur les médailles de Cæsar. Cette différence provient peut-être de la petitesse des médailles; ou s'il étoit prouvé que les Augures eussent porté des bonnets, celui de Cæsar pourroit être un bonnet d'Augure, attendu qu'il est accompagné du *Lituus*, bâton augural. Du reste, les monuments en grand nombre qui représentent des sacrifices, montrent qu'on se servoit rarement du bonnet Pontifical.

Il y avoit aussi un Roi des Sacrifices, dignité purement sacerdotale, institué après l'expulsion des Rois. Il étoit subordonné au Grand-Pontife, & jouissoit, à ce qu'il paroît (t), de quelque distinction, quoiqu'il n'en soit guere parlé dans l'Histoire. Cette dignité étoit probablement unie à quelqu'autre Sacerdoce.

Du Roi des Sacrifices.

Une médaille (v), à côté de la Fig. 116, nous montre la façon ordinaire de sacrifier. Elle nous montre encore le Pontife & les personnes qui ordinairement assistoient aux sacrifices : avec cette particularité, qu'au-lieu d'un Joueur de flûte, il y a une figure qui sonne du cor.

(q) Tite-Live, décad. 4, liv. 4.	Michel-Ange de la Chauffe, grand Cabinet Romain, fol. 74.
(r) Plutarq. Opusc. moral. t. 1, fol. 349.	
(s) Du Choul, Discours sur la Religion des anc. Romains, f. 265.	(t) Tite-Live, décad. 1, liv. 6.
	(v) Vaillant, <i>Selectiora Numismata</i> , fol. 43.

www.libtool.com.cn
Des Augures.

Les Augures prétendoient connoître l'avenir ; préjugé dont s'ensuivoit la nécessité de le consulter avant que d'entreprendre une affaire de conséquence. Voyons leur habillement ; Servius leur donne la *Trabea* (*u*), c'est la *Toga des Augures*, dit-il : selon un passage de Suetone, qui avoit composé un *Traité des habillements* (*w*), la *Trabea* étoit de trois especes, & celle des *Augures* étoit mêlée de pourpre & de rouge. Servius parle d'après Suetone, voilà donc le seul témoignage qui parle d'une *trabea* augurale. Pour apprécier ce passage, nous devrions connoître à quelle occasion Suetone ait dit ces paroles ; il paroît vraisemblable que l'Auteur parloit de la plus haute antiquité, où les Rois étoient Prêtres & Augures, d'autant plus qu'il parle de la *Trabea* que portoient les Dieux.

La plupart des Commentateurs (ceux qui ont cru que c'étoit une toga,) prétendent que les Augures portoient la *trabea*; ils se fondent de plus sur un passage de Virgile (*x*), où il est parlé de la statue de Picus, Roi & célèbre dompteur de chevaux. Il étoit représenté, vêtu d'une *trabea* courte, tenant d'une main le *Lituus*, & un bouclier de l'autre. Or, on a vu que la *trabea* étoit l'habillement des Rois & des Chevaliers. Le *Lituus* de même n'est ici, selon Servius, qu'un bâton royal.

Que Picus ait été Augure, cela ne fait rien à la question,

(*u*) Sur le verset 188, liv. 7, Énéide.

(*w*) Servius sur le v. 612, liv. 7, Énéide.

(*x*) *Æneid. lib. 7, v. 188.*

tion, puisqu'il est apparent qu'il étoit tout à la fois Prêtre, Augure, Roi, & dompteur de chevaux. On voit Trajan, Fig. 118, qui fait la fonction de Prêtre sans en avoir l'habillement : il est vrai cependant qu'il est à la chasse ; mais on ne voit aucun Augure avec la trabea. Une médaille de M. Antoine, Fig. 120, & une de Lentulus à côté de la Fig. 119, représentent des Augures vêtus de la toga, que Ferrarius croit être la prætexta (y) ; ils ont chacun en main le *Lituus*. C'est ici le bâton augural qui leur servoit (z) à partager le ciel en régions, lorsqu'ils observoient le vol des oiseaux. Voyez pour le *Lituus* la figure à côté de la 122^e, tirée d'une frise antique de la galerie du Capitole ; elle est accompagnée d'une simpulle, pour nous montrer, à ce que je crois, qu'Augure & Prêtre étoit la même chose ; aussi Tite-Live nous dit que les Augures devoient avoir la tête couverte pour faire l'observation, de crainte qu'un objet étranger se présentant, il ne rendît l'Augure sinistre. Les deux médailles représentent l'Augure la tête couverte de la toga, comme étoient les Prêtres pendant les sacrifices.

Les Aruspices étoient également consacrés à prédire l'avenir ; mais au-lieu de consulter le vol des oiseaux (a), ils examinoient les entrailles des victimes ; science dont les Étrusques (b) furent les inventeurs. Les Aruspices étoient en telle considération chez les Romains, que leur présence étoit nécessaire à tous les sacrifices : leur décision rendoit

Des Aruspices.

(y) *De re vestiaria*, lib. 2, cap. 2.

(a) L'Abbé Banier, *Mythologie*, tom. 2, fol. 123.

(z) Tite-Live, *décad. 1, liv. 1.*

(b) Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 119.

un sacrifice agréable ou désagréable aux Dieux, & fixoit le moment qu'on devoit vaincre l'ennemi, ou en être vaincu. Il paroît par les monuments que les Aruspices ne différoient point des Prêtres dans la maniere de s'habiller.

Des Flamines. On appelloit *Flamines* certains Prêtres dévoués au culte de quelques Divinités particulieres. Le *Flamen Dialis* étoit Prêtre de Jupiter, *Martialis* l'étoit de Mars, *Quirinalis* de Romulus. Ils portoient des bonnets, que les Grecs appelloient *Pilos* (c). Comme, suivant l'usage, ces Prêtres ne paroissoient jamais tête nue, Festus & Varron remplacent le bonnet par un filet de laine. Denis d'Halicarnasse suppose (d) que les *Flamines* ont pris leur nom du bonnet ou voile *Flammeum*; (Tite-Live (e) l'appelle *Flaminium*,) nom qui, selon Mr. Dacier (f), désigne le bonnet, dont la pointe étoit environnée d'un filet de laine. Ce bonnet est nommé *Apex* par Servius (g). Michel-Ange de la Chauffe (h) appelle *Albogalerus* le bonnet (Fig. 122.) du *Flamen Dialis*, qu'on trouve sur un reste de frise du Temple de *Jupiter Custos*. Ce bonnet ne différoit probablement que par ses ornemens de celui des autres *Flamines*. Il étoit de couleur blanche (i), & le *Dialis* avoit seul le droit de le porter en tout temps; les autres étant restreints à ne pouvoir s'en couvrir que dans les moments où ils remplissoient les fonctions

(c) Plutarque, Hommes illustres, tome 1, fol. 320.

(d) Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 159.

(e) Décad. 3, liv. 7.

(f) Sur Plutarque, t. 1, f. 321.

(g) Servius sur le v. 270, lib. 10, *Æneïdos*.

(h) Grand Cab. Romain, art. 2, part. 3, fig. 1.

(i) Appian. *Alexandrinus*, guerres civiles, fol. 268.

de leur ministère (k). Le *Dialis* jouissoit en outre de la prætexta & de la chaire currule. Les autres *Flamines* sont généralement représentés habillés de la toga, comme sur la médaille de Lentulus 119 (l), avec la légende *Flamen Martialis*. Au-lieu de bonnet, ce Prêtre a simplement la tête couverte de la toga; il tient devant lui un bouclier, & derrière lui paroît un Augure. On trouve sur un beau bas-relief de Villa Medicis (m) des figures habillées de la toga; elles portent des bonnets de la forme de la Fig. 121. Bellori les a pris pour des Prêtres Saliens; mais il est plus probable que ce sont des *Flamines*. On les voit sur le bas-relief cité, suivis d'une troupe d'hommes, de femmes & d'enfants, qui ont l'air de s'avancer vers le lieu de quelque sacrifice. Pietro Sancto-Bartoli qui a vu ce monument moins endommagé, sans doute, qu'il ne l'est à présent, représente ces hommes à bonnets tenant à la main, l'un une baguette, & l'autre une hache. Il ne reste rien de tout cela, mais on n'en a pas besoin pour caractériser ces figures, ou pour réfuter Bellori, qui n'a pas fait attention que les Prêtres Saliens se distinguoient par la cuirasse & le bouclier. Outre que ce ne paroît pas ici une circonstance où ils fussent en fonction, c'étoient donc des *Flamines*, Prêtres, que les monuments offrent constamment vêtus de la toga, sans que nous puissions cependant rendre raison de l'omission presque générale de leur bonnet.

(k) Tite-Live, décad. I, liv. I.
Appianus Alexand. fol. 268.

(l) Joachim, Oudaans Roomsche
 Mogentheyd, fol. 545.

(m) *Admir. Rom. antiq. f. 42.*

Des Saliens www.DesSaliens.com.cn Denis d'Halicarnasse (*n*) s'exprime clairement sur l'habillement des Saliens, auxquels il attribue la trabea & des bonnets élevés en pointe. Tite-Live (*o*) leur donne la tunique *Piçta*, ou de pourpre, au dessus de laquelle ils mettoient une cuirasse d'airain qui leur couvroit la poitrine. Ces Prêtres avoient été institués, par Numa, au nombre de douze (*p*), en l'honneur de Mars, & pour être les gardiens des douze boucliers, dont onze étoient modelés sur celui qu'on croyoit miraculeusement tombé du ciel. Chaque année, au mois de Mars, les Prêtres Saliens (*q*) parcourroient les différents quartiers de la Ville avec ces boucliers, habillés d'une tunique de pourpre, ceinte d'un large baudrier d'airain, le bonnet ou le casque en tête, & tenant de la main droite une courte épée, avec laquelle ils frappoient leurs boucliers, dansant, faisant des sauts, & autres mouvements, avec une rapidité étonnante. Tout ceci prouve clairement une différence entre le *Flamen Martialis*, Prêtre de Mars, & les Saliens. Denis d'Halicarnasse compare les boucliers Saliens à ceux des Thraces, qui étoient oblongs, & plus étroits aux extrémités; cependant les médailles sur lesquelles on trouve ces boucliers, appelés *Ancilia* (*r*), parce qu'ils étoient sans angles, les représentent sous une autre forme, & même différents entre eux, ce qui peut être attribué à la négligence des Graveurs. Ceux sur la médaille à côté de la *Fig. 124.* différent tant soit peu des

(*n*) Tome 1, fol. 165.

(*o*) Décad. 1, liv. 1.

(*p*) Plutarq. Homm. illust. t. 1, fol. 349.

(*q*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(*r*) *Anton. Agostini*, sopra le Medaglie dialogo 5, med. 14.

boucliers que Du Choul (s) a fait graver. Ils s'éloignent aussi de la description de Denis d'Halicarnasse, mais ils sont d'accord avec Plutarque dans la vie de Numa. Le casque, au milieu, est probablement le casque ou le bonnet des Prêtres Saliens.

On appelloit *Féciaux*, certains Ministres dont la Personne étoit sacrée, & que les Romains employoient dans les formalités de faire la paix ou de déclarer la guerre. Ils portoient un bonnet de laine (t), dont probablement ils ne faisoient pas un usage plus fréquent que les Pontifes. Dans un Traité de paix, selon l'ancienne coutume, le *Fécial* (v); après avoir juré sur la foi publique, prenoit une pierre entre ses mains, prononçant des imprécations contre lui-même, au cas que sa pensée ne fût pas conforme à son serment; il les finissoit par ces mots : *Que moi seul je périsse, & tombe comme maintenant cette pierre*; & en même temps il la laissoit tomber de ses mains. On ignore s'il y avoit entre les *Féciaux* & les *Caducéatores* (u) autre différence que le caducée, d'où ceux-ci avoient tiré leur nom. Pline (w) fait mention d'une personne qu'on appelloit *Verbenarius*, à cause qu'il portoit de l'herbe ou de la verveine à la main. Sa fonction étoit d'accompagner ceux qui alloient réclamer les choses qui avoient été enlevées ou soustraites aux Romains & à leurs alliés, réclamant aussi les personnes qui avoient commis l'injustice.

Des *Féciaux*.

(s) Discours sur la Religion des anciens Romains, fol. 260.

(t) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(v) Polybe, liv. 3, chap. 5.

(u) Plutarque, vies des Hommes illustres, tome 7, fol. 169.

Petrone, tome 2, fol. 66.

(w) Plin. lib. 22, cap. 22.

Des Vestales.

Les Vestales étoient des vierges, instituées par Numa (x) pour avoir soin du palladium, & entretenir le feu sacré. Ces Prêtresses, fondées au nombre de quatre, furent ensuite portées jusqu'à six. On les recevoit depuis l'âge de six ans jusqu'à dix. La première dizaine d'années étoit employée à apprendre; la seconde à exercer leur ministère. Les dix années suivantes à enseigner les jeunes Vestales qui devoient les remplacer. Je crois que leur habillement étoit en tout semblable à celui des Dames Romaines; je ne connois point de statue qui représente une Vestale, puisque je pense, avec l'Abbé Winckelmann (y), que celle de la galerie Justiniani (qui a été prise pour telle,) représente quelque Divinité, dont l'attribut s'est perdu avec la main qui est mutilée *. Nous voyons sur une médaille (z), à côté de la *Figure 117*, une Vestale assise la simpulle à la main: elle est vêtue de la *Tunique* ou *Stola*, du *Pallium* ou du *Suffibulum*, qu'elles avoient toujours sur la tête, suivant Festus. Ce manteau étoit de couleur blanche & attaché avec une agraffe. La forme carré-long que Festus donne à cet habillement, ne permet pas de douter que ce ne soit un pallium, mais nous ne connoissons point de monument où il y ait des Vestales ayant le manteau attaché avec une agraffe. Le demi-corps que Beger (a) produit pour celui

(x) Plutarque, *Hom. illust.* t. 1, fol. 338.

(y) *Monumenti antic. ined.* t. 1, fol. 67.

* Lipse nous donne la statue d'une Vestale, elle porte un collier qui lui

pend sur la poitrine, ayant au milieu un ornement de forme ronde: ce monument est unique.

(z) Du Choul, sur la Religion des anciens Romains, fol. 235.

(a) *Thef. Brand. pars 1, f. 222.*

d'une Vestale, est une de ces singularités qui ne prouvent rien ni pour la figure, ni pour l'habit. La médaille (b) en dessous, à côté de la Fig. 117, contient six Vestales occupées à un sacrifice : l'une tient à la main une simpulle, l'autre verse de l'encens sur le feu. Ces deux figures, probablement les principales, sont vêtues de la tunique, & de la Palla ou Pallium. Les quatre autres ont leur habillement agencé différemment, de même que les Vestales représentées sur les médailles de Vespasien, de Julia Pia, de Faustine & autres. Sous le triumvirat d'Auguste (c), on permit à ces Vierges de se faire précéder d'un Licteur avec les faisceaux.

Outre ces Vierges, il y avoit d'autres Prêtresses consacrées à certain culte (d), auquel les hommes ne pouvoient point intervenir. Un bas-relief de Villa Mattei, offre une Prêtresse d'Isis, sous la Fig. 123; elle est accompagnée d'un Romain, vêtu de la toga, & tient à la main une simpulle. Il a été parlé de cette figure à l'Article du *Lorum*.

L'institution des Licteurs avoit commencé sous Romulus (e); ils portoient alors des baguettes, & au-lieu de ceinture, des courroies pour lier ceux dont on leur ordonnoit de se saisir. L'appareil des Licteurs devint plus imposant après que les Députés des Étrusques (f) eurent présenté

Des Licteurs.

(b) *Vaillant, Selectiora Numismata, fol. 40.*

(c) *Des mœurs & des usages des Romains, tom. 2, fol. 240.*

(d) *Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 118.*

(e) *Plutarque, Homm. illustres, tome 1, fol. 175.*

Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(f) *Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 249.*

à Tarquin douze haches entourées de faisceaux de verges. Ces faisceaux commencèrent, peut-être, dès-lors à être liés avec des bandes ou rubans de pourpre (F). Voyez 117, la figure d'un Licteur, tirée d'un bas-relief appartenant à un Particulier à Rome, & représentant Tite sacrifiant. Le Licteur est vêtu de la tunique large & du palludamentum (g), auquel il y a au bout de l'angle qui pend du bras gauche, une glande ou boulette. On remarque ici l'agraffe sur le milieu de la poitrine, tandis que les autres figures la portent généralement sur l'épaule droite. Comme ce manteau ne différoit du *Sagum*, de la *Trabea* & de la *Lacerna*, que par une couleur affectée spécialement aux Généraux, il est probable que Tite-Live, par le palludamentum des Licteurs, aura voulu dire *Sagum*, n'étant point à supposer que les Licteurs eussent porté le même habillement que les Généraux, c'est-à-dire, le manteau de pourpre. Ils portoient des habits blancs, selon Petrone (h); donc leur palludamentum n'étoit pas de pourpre, mais semblable quant à la forme, à celui des Généraux: ce sont ces façons triviales de s'énoncer qui occasionnent les disputes entre les Savants, & qui autorisent si souvent deux sentimens opposés.

Des faisceaux
& de la hache.

Quant aux haches entourées de faisceaux, on en voit la forme à côté de la *Fig. 117*, tirée d'un monument conservé dans le Palais Massimi, sur lequel il y en a quatre semblables, à quelques légères différences près. Publicola (i)
fit

(F) *Plin. lib. 9, cap. 35.*

(g) Tite-Live, liv. 43, ch. 39.

(h) Petrone, tome 1, fol. 258.

(i) Plutarque, *Homm. illustres*,
tome 1, fol. 506.

fit ôter les haches des faisceaux, & les Licteurs cessèrent de les porter dans Rome, sinon devant les seuls Dictateurs, comme il paroît par Largius, le premier qui fut élu (k); lequel fit reprendre les haches aux Licteurs; distinction que les Dictateurs suivans ont probablement conservée.

C'étoit un hommage de faire baisser des faisceaux devant quelqu'un; Valerius (l), lorsqu'il se présenta devant le Peuple pour le haranguer, les fit baisser à ses Licteurs.

Dans les réjouissances publiques, il étoit d'usage d'orner les faisceaux de feuilles de laurier. Aussi Cæsar (m) remarque-t-il que Pompée, ayant été proclamé *Imperator*, ne fit point entourer ses faisceaux de lauriers.

Dans le deuil les Licteurs les portoient renversés (n); distinction qui ne peut avoir lieu que par rapport à la hache: aussi c'est du temps des Empereurs que nous parlons.

Les monuments représentent généralement les victimes avec un ornement sur la tête, & des bandelettes à l'entour des cornes (o), qui étoient ordinairement dorées. Voyez la Fig. 39. On apperçoit Fig. 123, l'ornement appelé *Dorsalis*, parce qu'il pendoit du dos de la victime. Les Peintures du Virgile de la Bibliothèque du Vatican, offrent une victime avec une guirlande de feuilles à l'entour du cou; elle pend sur la poitrine. Il confte par les monuments, que c'étoit un usage général d'assister aux sacrifices couronné de feuilles ou de fleurs. Nous lisons (p), que Fabius Pictor ayant été

Ornements des
victimes.

(k) Denis d'Halicarnasse, t. 1, fol. 432.

(l) Tite-Live, décad. 1, liv. 2.

(m) Guerre civile, liv. 3.

(n) Taciti *annal. lib. 3, f. 83.*

(o) Plin. *lib. 33, cap. 3.*

(p) Tite-Live, décad. 3, liv. 3.

envoyé à Delphes pour consulter l'Oracle, le Prêtre lui ordonna de s'embarquer avec la couronne de laurier qu'il avoit sur la tête lorsqu'il s'étoit présenté pour faire ses libations. Il y avoit des feuilles particulieres consacrées à certaines Divinités. Denis d'Halicarnasse (*q*) observe que les Vierges assistoient aux sacrifices couronnées de fleurs.

A l'Article des Grecs, nous avons suffisamment parlé des Autels, il suffira d'ajouter, d'après Vitruve (*r*), qu'ils étoient toujours moins élevés que le piedestal sur lequel étoit placée la Divinité : ordinairement les Autels étoient en plein air devant les Temples. Les Romains, suivant Plutarque (*s*), n'avoient eu aucune Image de Divinité pendant les cent soixante premières années de la fondation de Rome. Il est dit dans Pline (*t*), que Servius Tullus consacra la statue de la Fortune : c'est peut-être la première qui ait été érigée par les Romains.

De *Popa*.

On appelloit *Popa*, ceux qui égorgeoient les victimes & qui les conduisoient à l'autel ; ils étoient nus jusqu'à la ceinture, & portoient à l'entour des reins une espede d'habillement, appelé *Limus* (*v*), soutenu par une ceinture, ou très-large, ou faisant plusieurs tours, & à laquelle le *Popa* portoit un couteau, attaché comme à la *Fig. 39*. Le *Limus* avoit au bas des franges (*u*), ou des bandes couleur

(*q*) Tome 1, fol. 119.

(*r*) *Lib. 4, cap. 8.*

(*s*) Hommes illustres, tome 1, fol. 326.

(*t*) *Lib. 8, cap. 48.*

(*v*) Servius, sur le *ÿ. 120, l. 12, Énéide.*

(*u*) *Ciaconus, not. 72.*

Colonna Trajana, fol. 6.

de pourpre, suivant Ciacone (*w*). La plupart des monuments montrent ces franges; cependant la figure que nous produisons n'en a pas au bord de son habit. Le *Limus* descendoit tantôt jusqu'aux pieds, tantôt jusqu'à moitié de la jambe; ou même il ne couvroit pas les genoux, comme à la *Figure 123*, tirée de l'arc de Tite. Le *Popa victimeire*, comme on voit sur la médaille à côté de la *Fig. 116*, affommoit la victime avec le dos de la hache ou avec le maillet; elle étoit égorgée ensuite par le *Popa cultrarius* (*x*), celui qui portoit le couteau à sa ceinture.

Les Camilli, appelés *Cadoles* par les Étrusques, étoient des jeunes gens employés à porter les ustensiles des sacrifices, leur habillement étoit la tunique. Voyez la belle statue, *Fig. 116*, du Palais Farnese; voyez aussi à côté deux figures tirées d'un bas-relief de Villa Borgese, l'une porte sur l'épaule gauche une large bande à franges, telle que portent encore les Sous-Diacres de l'Église Grecque (*y*). Cette figure tient à la main une cassiolette avec de l'encens; son compagnon tient une flûte à la main, & a la tunique recouverte d'un pallium, ou manteau, lequel se trouve quelquefois agencé de façon, que passant par-dessus l'épaule gauche, il environne en descendant le corps en guise de ceinture. Mr. Caylus a parlé peu exactement quand il appelle ces jeunes gens, *Prêtres d'un second ordre* (*z*), puisque leur nom est connu, & qu'ailleurs on ne remarque guere

Des Camilli.

(*w*) Rubenius, de re vest. lib. 1, cap. 3.

(*x*) Suctonius, fol. 184.

(*y*) Tournefort, Voyage du Levant, tome 1, fol. 149.

(*z*) Recueil d'Antiquités, t. 6, fol. 265, fig. 4, 5, planche 82.

de différence entre ceux-ci & les jeunes gens qui servoient à table, comme il en convient lui-même. (a)

Des ustensiles
des sacrifices.

Une frise antique a conservé (*Figure 125.*) la forme des cassolettes, dans lesquelles on enfermoit l'encens. On voit à côté la branche de laurier, servant à distribuer l'eau lustrale.

Le *Prefericulum* ou l'*Urceus*, *Fig. 43*, étoit un vase accompagné du *Discus*, espece de plat que les Sculpteurs ont enrichi de différents ornements, & dans lequel on plaçoit les entrailles de la victime. Le *Prefericulum* étoit un vase pour le vin, ou pour quelque'autre liqueur dont on faisoit usage dans les sacrifices. Nous avons placé à côté de la *Figure 125*, le *Dolabrum*, ou couteau que le Popa portoit à la ceinture, tiré de la belle frise du Temple de Jupiter *Custos*; de même que l'asperfoir, *Fig. 126.* Bellori (*b*) nous donne l'autre hache ou couteau, au dessus de la susdite figure & dessous la *Fig. 126.* On voit le maillet avec lequel on frappoit la victime.

La simpulle étoit un autre vase servant à verser du vin, ou autre liqueur, sur le feu, ou sur la victime. Michel-Ange de la Chauffe (*c*) rapporte un passage de Festus, selon lequel la simpulle servoit à faire l'essai des vins destinés aux sacrifices. De là vient, suivant lui, le nom de *Simpultrices*, pour dire des Prêtresses. On nous pardonnera de ne pas être de même avis, pareilles fonctions étant peu conve-

(a) Recueil, tome 5, pl. 79, |
fig. 4.

(b) Grand Cabinet Rom. f. 75
(c) Ibid.

nables aux femmes Romaines, qui, comme l'on fait (*d*), ne pouvoient boire de vin, & qui cependant sont fréquemment représentées une simpulle à la main, comme à côté des *Figures* 117, 124, & autres. L'espece de cuiller à côté de la simpulle 127, seroit, suivant la Chauffe (*e*), à puiser l'encens dans la cassolette. On trouve dans le Musæum à Portici, & en d'autres cabinets, une foule de vases & ustensiles servant aux sacrifices, mais dont la propriété nous est inconnue.

Il y avoit toujours chez les Romains un Joueur de flûte présent aux sacrifices (*f*); cela est si vrai, que ces Joueurs s'étant réfugiés chez les Tiburtins (*g*), le Sénat ne croyant pas qu'on pût se passer d'eux pour les sacrifices, eut recours à un stratagème pour les faire revenir. On les voit sur les monuments comme sur le bas-relief, *Fig.* 39.

Des Joueurs
de flûte.

Les Romains, suivant Plutarque (*h*), prioient debout; selon Pline le corps tourné à droite, & portant la main droite sur la bouche (*i*). La priere finie, il étoit d'obligation de s'asseoir. Ils adoroient aussi la Divinité en tendant les mains (*k*), la paume tournée vers le ciel.

De la façon
d'honorer les
Dieux.

(*d*) *Valerius Maximus*, liv. 2, cap. 1.

(*e*) Grand Cabinet Romain, folio 77.

(*f*) *Opusculi morali di Plutarcho*, tome 1, fol. 349.

(*g*) Tite-Live, décad. 1, liv. 9.

(*h*) *Vies des Hommes illustres*, tome 1, fol. 353.

(*i*) Pline, liv. 28, cap. 2.

(*k*) Dacier sur l'Ode 18, liv. 3, d'Horace.





CHAPITRE CINQUIÈME.

Du Mariage, de la façon de manger, des lits, des tables, des sieges, de la Chaire Curule, & de la façon de s'éclairer.

Cérémonies
du mariage.

LE mariage étoit ordinairement précédé de sacrifices (l). Il se faisoit, suivant Pline (m), par une cérémonie qu'on appelloit *Conferreatio*; c'étoit une offrande de farine de froment, que les époux faisoient ensemble aux Dieux, comme fait entendre Denis d'Halicarnasse (n). Quelquefois on se faisoit le don mutuel d'une piece de monnoie, en présence de témoins. Il étoit aussi d'usage que l'époux envoyât à l'épouse (o) un anneau de fer tout simple, sans pierre précieuse, ou ornement quelconque. La présence d'un Augure étoit nécessaire aux cérémonies du mariage.

Habillement
de l'épouse.

L'épouse (p) avoit la tête couverte d'un voile appellé *Flammeum*. (Voyez la Fig. 128, bas-relief du Palais Justiniani) La forme en est douteuse, le mot *Velamen* étant générique. Pline (q) dit qu'anciennement le *Flammeum* étoit de couleur jaune; par le mot *anciennement*, il faut entendre que cet usage d'employer la couleur jaune, n'existoit plus du temps de Pline. Selon Solerius, cette couleur fut remplacée par le blanc & par le pourpre (r).

(l) Valere-Maxime, fol. 35.

(m) *Lib.* 18, *cap.* 3.

(n) Tom. 1, fol. 122.

(o) Pline, liv. 33, ch. 1.

(p) Pétrone, tom. 1, fol. 98.

Taciti Annal. lib. 15.

(q) *Lib.* 21, *cap.* 8.

(r) Solerius de *Pileo*, *cæterisque capitibus tegminibus*, &c. fol. 105.

Les cheveux de la nouvelle mariée étoient attachés (s) ce jour-là avec la pointe d'un javelot, en mémoire des combats donnés au sujet de l'enlèvement des Sabines. L'épouse portoit une couronne (t), & étoit conduite chez l'époux (v), précédée de cinq torches de bois, selon Pline (u), une desquelles étoit distinguée comme la principale. La maison étoit ornée en dehors de guirlandes & de festons.

Le lit nuptial étoit également paré : c'étoit quelquefois des marches ornées d'ivoire (w), de tapis, ou de voiles précieux. On a vu ce que les Auteurs nous ont dit sur les cérémonies & sur la façon de contracter le mariage ; j'ose inférer d'après les monuments, que le signe principal, l'approbation solennelle du contrat, consistoit à se donner réciproquement la main, comme sur le bas-relief 128, où l'on voit l'épouse mettant la main droite dans celle de l'époux, qui est vêtu de la toga & de la tunique à longues manches*.

La troisième figure, qui a les mains posées sur les épaules de l'époux & de l'épouse, représente probablement Junon, Déesse tutélaire du mariage. Vaillant (x) nous a donné l'explication du revers d'une médaille de Commode, représentant les épousailles de cet Empereur avec Crispina, qui est accompagnée d'une figure semblable, que cet Auteur croit être la Déesse *Concordia*.

(s) Plutarque, Hom. ill. tom. 1, fol. 146.

(t) Valere-Maxime, fol. 35.

(v) Opusculi mor. di Plutarcho, tom. 1, fol. 347.

(u) Lib. 16, cap. 18.

(w) Pharsale de Lucain, t. 1, f. 72.

* Observez sur cette tunique à longues manches, que ce bas-relief est un monument du temps de la décadence de l'Empire.

(x) *Seleſtiora numismata*, fol. 45.

De la façon
de manger.

L'usage de manger couchés sur des lits, ne s'introduisit à Rome qu'après la prise de Syracuse. Plutarque (y) & Tite-Live (z) s'accordent à fixer à cette époque le commencement du luxe chez les Romains. Les dépouilles d'une Ville si opulente séduisirent cette Nation; elle poussa bientôt son avidité jusqu'à enlever aux Villes, & même aux Temples, les statues, les tableaux, & tous les chefs-d'œuvres de l'art, dont la Grece fourmilloit alors. La prise de Capoue suivit de près; les délices de cette Ville avoient énérvé les soldats Carthaginois, elle a dû communiquer son luxe aux Romains: même j'en infère que l'usage de manger couché a dû être presque général vers l'an de Rome 540. Nous lisons dans Tite-Live (a), que Scipion & Asdrubal mangeoient couchés sur le même lit, chez Syphax, Roi des Massiliens, Africains, & voisins des Carthaginois. Ces lits n'étoient point sans doute aussi recherchés dans les commencements qu'ils le furent dans la suite. L'année 565 de Rome (b), Manlius retournant vainqueur des Gallo-Grecs ou Gaulois, qui habitoient l'Asie, apporta le premier des lits garnis de cuivre, des tapis précieux, des voiles & des tables à un seul pied. La matiere ordinaire pour les lits étoit de bois; celui de Saturne, dans les Cæsars de Julien (c), étoit d'un bois d'ébène noir & luisant. Le lit de Jupiter étoit d'une composition d'or & d'ar-

(y) Hom. illust. tom. 3, fol. 297.

(z) Décad. 3, liv. 5.

(a) Ibid. liv. 8.

(b) Tite-Live, Décad. 4, liv. 9.

(c) Fol. 16.

d'argent, qu'on appelloit *Electrum*. Pline fait mention (d) de lits tout couverts d'argent; luxe qui s'introduisit à Rome sous Sylla.

Les lits étoient de différentes formes, ceux en quarré long devoient être assez larges pour qu'un homme pût se coucher en travers sur toute sa longueur. On plaçoit ordinairement trois lits autour d'une table (e), ils formoient ensemble la figure π , d'où la salle dans laquelle on se servoit de trois lits, fut appelée *Triclinium*, nom qui changeoit, suivant le plus ou moins de lits. Il y en avoit aussi de la forme d'un C, qui seul tenoit lieu des trois, ou de plusieurs autres. Quant à la premiere espece, chacun avoit son nom; on appelloit *medius* celui du milieu, *summus* le lit à gauche, & *imus* celui de la droite. Il n'y a que des monuments très-médiocres où ces trois lits soient représentés ensemble. Il en est de même pour ceux de la forme d'un C. *

Il y avoit ordinairement trois personnes sur le même lit, quelquefois il y en avoit cinq (f); mais cela devenoit incommode.

Ces lits, qui ressembloient à celui de la Fig. 48, avoient cependant une plus grande hauteur; & à ce qui paroît par un passage de Petrone (g), il n'y avoit aucun bord ni

(d) *Lib. 33, cap. 11.*

(e) *Antiquités sacrées & profanes des Romains, fol. 269.*

Rosinus, Antiq. Rom. l. 5, c. 28.

* Voyez *P. Aringhus, Roma subterranea, tom. 2, lib. 4, fol. 35,*

36, 49; là on verra les Agapes des premiers Chrétiens représentés de cette façon.

(f) Mr. Dacier, sur la satyre 4. du Livre 1^{er}. d'Horace.

(g) Tom. 1, fol. 270.

www.libtool.com

d'un côté ni d'autre, comme on en voit à la figure citée & à celle qui nous représente un époux avec son épouse, *Fig. 129*. Ce sentiment est confirmé par ce que nous avons dit de la Madelaine, & par les monuments que nous avons indiqués plus haut.

On étoit couché sur le côté, & appuyé sur le coude gauche, la tête vers la table, & les pieds en arrière vers le bord du lit; le corps étoit étendu un peu obliquement, sans faire parallèle avec le bord qui faisoit la largeur du lit. C'est cette largeur qui devoit correspondre à peu près à la longueur du corps; quant à la longueur des lits, probablement étoit-elle proportionnée au nombre des personnes pour lesquelles ils étoient destinés. On a vu que le nombre de lits s'augmentoît quelquefois; il en étoit de même de la table, une seule ne pouvoit suffire: comment auroit-on pu approcher d'une grande table pour servir, environnée de lits comme elle étoit; & comment l'auroit-on levée au dessert pour en mettre une autre? Il est donc très-probable qu'on mettoit plusieurs tables, qui laissoient au milieu un espace suffisant pour ceux qui devoient les servir.

De la place
d'honneur.

Or on a vu qu'ordinairement il n'y avoit que trois lits; en conséquence de cet usage commun il y avoit des places d'honneur différentes chez les différents Peuples. Chez les Perses, la place d'honneur étoit celle du milieu; chez les Grecs, celle où l'on n'avoit personne au dessus de soi, c'est-à-dire, à sa gauche, sur le lit du milieu (*h*). Chez les Romains, c'étoit la plus basse sur le lit du milieu qui étoit

(*h*) Plutarque, propos de table, question 3.

la consulaire. Le Consul avoit deux personnes au dessus de lui à sa gauche, mais il avoit la facilité de pouvoir parler aux Messagers & aux Envoyés qui venoient lui parler d'affaires, avec plus de facilité qu'en aucun endroit du lit, outre que les Consuls, selon Plutarque, ont pu prendre cette place pour montrer moins de supériorité après l'expulsion des Rois.

Le lit à la droite de celui du milieu, étoit pour le maître de la maison & le reste de sa famille. Au commencement les femmes (*i*) ne se couchoient point; elles mangeoient assises sur le bord du lit. Les enfants s'affeyoient tout uniment par terre (*k*), ou sur des marche-pieds. La Fig. 129, tirée d'une urne sépulchrable, nous montre la femme assise, comme un nombre infini de bas-reliefs représentent les enfants au bas du lit. Les monuments montrent généralement la table de forme ronde & à trois pieds, comme est celle de la Fig. 129. Nous avons montré la belle forme qu'on donnoit quelquefois à ces pieds, Fig. 49; la table n'étoit pas toujours couverte d'une nappe, seulement quand elle étoit (*l*) de quelque bois précieux; & au dessert (*m*) on en apportoit souvent une autre; de même on tendoit quelquefois un voile (*n*) au dessus de la table, contre le plafond: aussi la maison où il y avoit quelque festin, étoit ornée de guirlandes ou de festons, & les murailles tendues de voiles, comme prouve le bas-relief (*o*) conservé

<p>(<i>i</i>) Valerius Maximus, fol. 35. (<i>k</i>) Suetonius, fol. 223. (<i>l</i>) Ferrarius, de re vest. pars 2, lib. 1, cap. 7.</p>	<p>(<i>m</i>) Horace, Ode 5, liv. 4. (<i>n</i>) Horatii satyra 8, lib. 2. (<i>o</i>) Admiranda Romanorum antiq. fol. 71. Prima editio.</p>
---	--

dans la Villa Negroni. Souvent on étoit pieds-nuds à table (*p*), & ordinairement les convives étoient couronnés de feuilles ou de fleurs. (On voit la couronne au bras de la *Fig. 129.*) Ils avoient soin de se parfumer les pieds des essences les plus douces & les plus agréables (*q*).

Les Anciens pouffoient la recherche jusqu'à avoir des habits (*r*) particuliers pour les repas; on les appelloit *Synthesés*. Selon Ferrarius, la figure principale d'un bas-relief de Villa Negroni (*s*) en est revêtue : ce bas-relief représente quelque fête, que les uns ont pris pour les Saturnales, & les autres pour le Trimalcion de Petrone. Selon Bianchini (*t*), la barbe prouve décidément que la figure principale n'est point Trimalcion; mais sa grande stature ne prouve pas non plus que ce soit Saturne, comme l'a pensé cet Auteur. Quoi qu'il en soit, il étoit contre la bienséance de paroître en public avec la *Synthesé* : Néron en fut blâmé (*v*). Ferrarius (*u*) cite un passage de Lipsé, suivant lequel la *Synthesé* ressembloit au pallium. Il n'est pas possible qu'on distingue la forme de cet habillement à la figure du bas-relief de Villa Negroni. Les monuments qui représentent des Romains à table, font appercevoir généralement une tunique sans ceinture, accompagnée d'un manteau dont ordinairement on ne voit qu'une partie, comme à la *Fig. 129* : elle est peut-être habillée de la *Synthesé*; mais la

(*p*) Petrone, t. 1, fol. 258, 260.
Horace, sat. 8, liv. 2.

(*q*) Petrone, tom. 1, fol. 280.

(*r*) Ibid. fol. 86.

(*s*) *Admiranda Roman. antiquit.*
fol. 71.

(*t*) *Istoria universale*, fol. 85.

(*v*) *Suetonius*, fol. 267.

(*u*) *De re vest. cap. 31.*

forme de ce manteau n'est pas assez visible pour en distinguer l'espece. Les Historiens n'ont rien écrit de positif sur cet habillement de table; ils ont blâmé dans Néron de s'être présenté en public avec la synthesè, dont ils parlent comme d'un habit trop généralement connu pour être défini. On n'apperçoit nulle part les serviettes (*w*), dont les Romains, cependant, faisoient usage dans le siecle de Tibere & de Néron.

Le luxe ayant introduit à Rome l'usage de manger couchés sur des lits, cette coutume ne pouvoit être si générale, qu'une infinité de personnes ne s'en tinssent à la maniere ancienne de manger assis sur des sieges. On voit un de ces sieges, *Fig. 115*, recouvert d'un couffinet à dossier.

Les premieres dignités de la République étoient nommées *Curules* (*x*), d'un siege, affecté à certaines dignités, à certains Magistrats qui avoient seuls le droit de s'en servir. Le nom de *Curule* est venu, selon Isidore (*y*), du mot *Currus*, ou char, dans lequel, autrefois, les Consuls & les Préteurs (à cause de la longueur du chemin) se faisoient transporter à la Place publique, & de là le siege qu'on portoit derriere leur char, & sur lequel ils étoient assis pour rendre la justice, fut appellé *Curule*. Les Magistrats qui ne jouissoient pas de cet honneur, se plaçoient sur des bancs. On trouve sur les monuments la forme de ces sieges curules, dont les Étrusques furent les inventeurs.

Des sieges curules.

(*w*) Baysius, de vasculis, fol. 147, 151.

(*y*) Lipsius, de Magistratibus, cap. 12.

(*x*) Tite-Live, décad. I, liv. I.

Roma illustrata, fol. 28.

La première, *Fig. 130*, a été tirée de l'arc de Constantin, sa forme est parfaitement semblable à la chaire de bronze conservée à Portici. La seconde, tirée du même arc, est celle sur laquelle Trajan est assis. La troisième a été prise d'une médaille (a) frappée sous Tibère, & représentant Auguste déifié, la foudre à la main. On croit être fondé à prendre ces sièges pour des chaires curules, puisque les personnages qui les occupent sont des Empereurs, qui réunissoient dans leurs personnes les prérogatives des principales charges de l'État. Tacite (a) nous apprend que l'image du Prince fut posée sur un siège curule qu'on plaça sur un Tribunal. Il nous dit aussi (b), qu'après la mort de Germanicus, on décerna à sa mémoire une chaire curule, pour être placée dans le lieu d'assemblée des Prêtres d'Auguste; sur cette chaire il y avoit une couronne de lauriers. Ces deux citations ne laissent aucun doute, que les sièges sur lesquels on voit assis les Césars, ne soient des chaires curules, puisque cette distinction étoit accordée à l'image du Prince. Quelques médailles (c) offrent des sièges avec des couronnes de lauriers. Ils étoient quelquefois très-richement ornés de figures & d'ouvrages en ivoire (d).

De quelques particularités dont nous avons parlé ailleurs.

Les Romains se servoient de lampes pour éclairer les appartements (e); les torches ou flambeaux (f) n'étoient cependant pas inconnus. On a vu la forme qu'avoient les

(a) Vaillant, *Selediora numismata*, fol. 5.

(a) Tom. 2, fol. 24.

(b) *Annales*, tom. 1, fol. 126.

(c) Audaans, *Roomsche mogentheyd*, tab. 112.

(d) *Ovid. de Ponto*, l. 4, *epist.* 9.

(e) Petrone, tom. 1, fol. 91.

(f) *Annal. de Tacite*, t. 1, f. 88.

lampes chez les Grecs, je ne crois pas que celles des Romains en différaient. Il en est de même de plusieurs autres particularités ; par exemple, pour l'écriture, on a dit dans l'Article des Hébreux tout ce qui en étoit propre aux Romains. Je n'entrerai dans aucun détail sur les Mimes, Histrions, Danseurs & Danseuses, qui venoient porter la joie dans les festins ; je ne dirai rien non plus des spectacles barbares, des Gladiateurs, & autres amusements qui n'entrent pas dans le plan que je me suis prescrit.



CHAPITRE SIXIEME.

Des habillemens militaires, & des armes chez les Romains.

SERVIUS TULLUS (g) divisa les Centuries Romaines en cinq classes différentes : il donne à la premiere le casque, le bouclier *clypeus*, la cuirasse, & des bottines ou jambieres, tout d'airain ; & pour armes offensives, la lance & l'épée. La seconde classe eut le bouclier *scutum*, mais sans cuirasse. La troisieme n'eut point des jambieres. La quatrieme fut armée de la lance *Hafta*, de l'épée, d'un dard *Verutum*, & du bouclier. La cinquieme n'eut que la fronde. Il est dit dans Plutarque (h), que Camille, nommé Dictateur à la fin de ses jours, pour repousser les Gaulois, fit prendre à la plus grande partie de ses troupes des casques d'acier bien polis. On peut conjecturer qu'avant Camille,

(g) Live, décad. liv. I.

h) Hommes illust. t. 2, fol. 168.

les Romains ne s'étoient servi que de casques, ou de cuir ou d'airain.

Du casque.

Les monuments donnent généralement une forme moins allongée au casque Romain; il est plat sur le front, & n'a point, comme celui des Grecs, ce prolongement propre à garantir le visage contre la descente des fleches, ni assez de profondeur pour pouvoir s'abaisser & le couvrir tout entier. Aussi paroît-il (*i*) qu'après leur union avec les Sabins, les Romains adopterent leurs armes. Ces Peuples étoient Lacédémoniens d'origine, & le casque Romain ressemble beaucoup, pour la forme, au casque Lacédémonien. Voyez le casque 131, tiré d'une statue d'Hadrien, qui se trouve dans la galerie du Capitole, & que Monsignor Bottari (*k*), faute d'avoir bien examiné le caractère de tête, a pris pour une statue de Mars. Lipse a donné une planche entiere remplie de casques, mais dont aucun ne se peut dire appartenir aux Romains.

La figure de Rome sur le beau bas-relief du piedestal qui se trouve à Monte Citorio, nous donne le casque, *Figure* 132; il ne differe du précédent que par le panache dont il est orné : on peut le regarder comme un des plus riches en ce genre. Du reste, quoique la plupart des casques Romains soient variés, on doit cependant s'appercevoir qu'ils ont tous à peu près la même forme, excepté sur les médailles sur lesquelles la figure de Rome personni-
fiée,

(*i*) Plutarcho vite degli huomini illustri, parte prima, fol. 34.

(*k*) Museo Capitol. t. 3, fol. 39, fig. 21.

fiée , est communément armée d'un casque Grec : aussi ces médailles ne passeroient pas pour Romaines , sans les inscriptions qui en fixent le sens. Un bas-relief du Palais Mattei , *Fig. 133*, offre des casques avec des attaches sous le menton , chose assez rare sur les monuments. Nous avons observé en parlant des Grecs , que les Anciens supprimoient à dessein ces attaches , dont la forme étoit nécessairement désagréable , & nuisoit aux traits du visage.

Les Romains ont fait usage de différentes sortes de cuirasses, ils en avoient , comme les Grecs, fabriquées de toile, de coton, de laine ou de cuir, & c'est celles qu'on voit constamment aux Empereurs & Personnages distingués. Voyez *Fig. 114*, statue d'Auguste ; voyez aussi d'autres statues & bustes représentant des Empereurs, ou autres illustres Personnages avec des cuirasses, qui, moulées sur les formes exactes du corps, prouvent nécessairement qu'elles étoient de quelque matière souple & malléable. D'autres statues d'Empereurs offrent des cuirasses d'une autre forme ; celles de Trajan & d'Antonin, sur les colonnes Trajane & Antonine, ressemblent à la cuirasse de la figure qui est au milieu des trois sur le bas-relief du Palais Mattei , *Fig. 133* ; elle est renforcée d'un second rang de bandes plus courtes au dessus de celui qui forme les cuissars * : ayant cela de particulier , que l'origine des bandes n'est point comme à

De la cuirasse
des personnes
distinguées.

* Ces bandes ne viennent pas originairement des franges qui ornoient la tunique , comme pense Buonaruoti. La tunique n'avoit pas des franges, & les bandes de métal qu'on trouve aux cuirasses seroient des ornements bien incommodes s'ils n'avoient d'autre utilité. *Observazioni istoriche sopra alcuni medaglioni antichi*, fol. 258.

www.libtool.com.cn

la statue d'Auguste, au dessous des hanches & du bas-ventre, mais à la hauteur du nombril. La figure à droite de celle du milieu, a les cuiffars simples, mais ils ne suivent pas la forme des hanches & du bas-ventre.

De la cuirasse
lorica squamea,
hamata ou *plu-*
mata.

La Fig. 134, tirée de la colonne Antonine (1), est armée d'une cuirasse *squamea*, *hamata* ou *plumata*, à grandes écailles quarrées, ou en losanges : on en voit (Fig. 139.) à petites écailles.

Il a été fait mention ailleurs de ces cuirasses à écailles, soit de fer, soit d'airain, ou même de corne, imitant les écailles de poisson, ou même les plumes des oiseaux. Ce qu'il y a de remarquable, les formes, & même les muscles, se distinguoient visiblement. On n'est pas sûr de trouver sur les monuments l'espece de cuirasses dont les Romains se font servi du temps de la République. Il est à supposer qu'elles se rapprochoient (du moins dans les beaux jours de Rome,) de l'armure Grecque. Sur les monuments du temps de Trajan, il est commun de voir des cuirasses composées de l'assemblage de plusieurs bandes (ordinairement cinq) de fer, ou d'autre métal. Ces bandes, disposées les unes au dessus des autres, & unies ensemble par devant, embrassoient le corps depuis le bas des hanches jusqu'à la hauteur de la poitrine. Il y avoit d'autres bandes moins larges, qui enveloppoient les épaules : elles alloient se fixer par devant sur la poitrine, & par derriere sur l'homoplate ; voyez les Fig. 135, 136 : de toutes les cuirasses de métal, celles-ci paroissent les plus commodes, puis-

(1) Fol. 10.

que ces bandes glissant les unes au dessus des autres, ne pouvoient nuire à la liberté du mouvement. On apperçoit à la Fig. 136, sur la poitrine, une défense, soit de cuir, soit de métal, attachée avec des agraffes.

Les trois bandes qu'on apperçoit sur le ventre aux deux Figures 133 & 136, pouvoient être des marques de distinction, outre la défense qu'elles donnoient à cette partie du corps. Juste-Lipse (m) a remarqué que les Romains avoient des demi-cuirasses, de forme quarrée, appellées *Peçtorales*, couvrant seulement la poitrine, & fabriquées de cuir, de fer ou d'airain. Leur usage doit avoir précédé, ou suivi les âges de Rome qui ont produit des monuments, puisqu'on ne rencontre nulle part ces demi-cuirasses. On en voit cependant qui sont composées de deux piéces comme les nôtres, entre autres à une statue de marbre conservée à Portici; l'usage n'en étoit probablement pas général. On trouve sous Septime Sévère, même sous les Trajans & sous les Antonins, des cuirasses, si on peut les appeller ainsi, qui ne représentent proprement qu'une tunique étroite. (Voyez les Fig. 137 & 138, tirées de la colonne Trajane.) Aussi Vegece (n) se plaint-il qu'on ne portoit pour toute défense dans les derniers temps, que ce qui avoit servi autrefois à diminuer l'incommodité de la cuirasse; savoir, une tunique de laine velue, que dans les mauvais temps on couvroit de quelque autre habillement, pour qu'elle ne fût point imbibée de la pluie.

(m) *De armis*, l. 3. *De lorica*.

(n) *De re militari*, lib. 1, c. 20.
Ibidem, Comment. Stewechii.

www.libtool.com.cn
Des boucliers.

Suivant Plutarque (o), les Romains se servoient d'abord du bouclier des Argiens, qu'ils remplacèrent par celui des Sabins (p). Selon Diodore (q) le bouclier Romain étoit d'abord de forme quarrée & de fer; ce bouclier fut changé pour celui des Tyrrhéniens, qui étoit plus arrondi, & d'airain. Le bouclier *Clypeus* est celui dont anciennement se fervirent les Romains, selon Tite-Live (r), & il fut changé pour le *Scutum* quand les Soldats commencerent à être foudoyés.

Camille (s), Dictateur pour la cinquieme fois, fit border d'une lame de fer ces boucliers, qui, pour la plupart, n'étoient que de bois : tel étoit celui (t) qu'on couvrit de la peau du bœuf immolé à l'occasion du Traité de Tarquin le superbe avec les Gabiens, & sur lequel ce Traité fut écrit. On s'apperçoit ici plus qu'ailleurs de la confusion des sentiments, confusion que j'abandonne à sa destinée.

Venons-en aux monuments, ils nous montrent trois especes de boucliers, (au dessus la *Figure* 133 :) le premier, appelé *Parma* (v), de forme ronde, avoit trois pieds de diametre; Polybe l'attribue (u) aux troupes légères; on le voit sur la colonne Trajane (w), sous le bras d'un Porte-Enseigne.

Le *Clypeus* étoit un bouclier de forme ronde, selon

(o) Vite di Plutarcho, part. 1, fol. 39.

(p) Idem, fol. 34.

(q) Fragm. du 23^e Liv. tom. 7, fol. 36.

(r) Décad. 1, liv. 8.

(s) Hom. illust. tom. 2, fol. 168.

(t) Denis d'Halic. t. 1, fol. 329.

(v) *Lipsius, de militia Roman.*

lib. 3, dial. 1.

(u) *De milit. Roman. fol. 51.*

(w) *Fol. 86.*

Lipse (*x*), parce que tel étoit le bouclier des Argiens. Selon Beger (*y*) le bouclier des Thébains, de forme ovale, est nommé *Clypeus* par Pindare. Si le *Clypeus* étoit rond, il ne seroit sûrement pas à l'Infanterie seule, comme le dit Servius (*z*), ni le *Scutum* ne pouvoit être non plus pour la Cavalerie, puisqu'alors tous les boucliers seroient de forme ronde. On voit Titus Manlius à cheval, avec un bouclier rond (*a*), comme aussi des Cavaliers, avec des boucliers de forme ovale, sur des médailles de la famille *Servilia* (*b*). Lipse a beau distinguer (*c*) le *Scutum* en deux especes, en forme de tuile & en ovale, il n'en résulte pas moins qu'on a dit *Scutum* ou *Clypeus*, sans que l'un ou l'autre implique une différence de forme. Les monuments représentent le second bouclier de forme ovale, *Figures* 133, 134, 137, 138, 139, comme étant commun à la Cavalerie & à l'Infanterie; & le troisième bouclier, qu'on voit aussi à la *Fig.* 136, uniquement aux gens de pied pesamment armés. Ce bouclier avoit, suivant Polybe (*d*), deux pieds & demi de large à la surface recourbée, sur quatre pieds de haut. Ils étoient de bois, couverts de cuir, bordés d'une lame de fer, avec une élévation du même métal au milieu. C'étoit avec ceux-ci que l'Infanterie formoit la tortue; ce qu'elle n'auroit pu faire avec les autres: on les appellera

(*x*) *De militia Roman. dial.* 2, lib. 3.

(*y*) *Thesaur. Brandenb. pars* 1, fol. 473.

(*z*) Servius, sur le *ψ.* 370, liv. 9. *Énéide.*

(*a*) *Thef. Brand. pars* 2, f. 563.

(*b*) *Ibid. pars* 2, fol. 585.

(*c*) *De armis, dial.* 3, fol. 107.

(*d*) *De militia Roman. ex interpretatione Andree Jani Lascaris,* fol. 51.

Scuta avec Juste-Lipse, ou *Clypei* avec Lascaris, comme on voudra. Un Auteur (e) avance hardiment que les grands boucliers ont été généralement réprouvés par les Grecs & par les Romains; je ne vois ni où ni comment : mais tenons pour certain que les premiers Romains étoient mal armés, & que leurs boucliers, s'ils en avoient, n'étoient que de bois, & même du bois le plus léger. (f)

Les Romains ornoient leurs boucliers (g) d'emblèmes, qui avoient rapport aux marques d'honneur ou aux distinctions obtenues par leurs ancêtres ou par eux-mêmes. Les Historiens ne nous ont laissé là-dessus aucun détail. Il est assez apparent que ces boucliers étoient peints. Vegece (h) nous dit que les Cohortes avoient chacune des marques qui les distinguoient les unes des autres : soit une ou plusieurs couronnes, soit la foudre, soit enfin un aigle (i), un lion, un éléphant, ou quelque'autre objet semblable. Selon Vegece les Soldats avoient chacun leurs noms écrits sur le revers de leurs boucliers; quelquefois (k) ils y écrivoient le nom de celui pour lequel ils combattoient, comme firent quelques Légions en Espagne dans la guerre civile.

Les boucliers, comme les casques, & même les cuirasses, étoient quelquefois ornés avec beaucoup de magnificence : exemple, le casque d'Hadrien, & les cuirasses de la plupart des Empereurs. La matière de ces ornements, semblables

(e) Recherch. philosoph. sur les Égypt. & les Chinois, t. 2, f. 327.

(f) Pline, liv. 16, ch. 39.

(g) Panciroli notit. utriusque Imperii Comm. fol. 65.

(h) Vegetii, lib. 2, cap. 18.

(i) Justi Lipsii, lib. 2, dial. 6. *Analec̃ta.*

(k) Guerres d'Alexand. sect. 10.

à ceux des cuirasses Grecques, étoit ordinairement d'airain ou de fer. Cæsar (l) donna cependant à ses Soldats des armes ornées d'or & d'argent, mais cela étoit rare, & ceux qui les fabriquoient étoient appelés *Barbaricarii* (m), pour montrer que ces ornements venoient des Barbares.

On a vu, chez les Grecs, que les boucliers sur lesquels il y avoit quelques images ou portraits *, étoient communément votifs, qu'on en ornoit les Temples & les Basiliques. Tels peuvent avoir été les boucliers (n) que Pilate voulut introduire dans Jérusalem; peut-être, cependant, ceux-ci ne révolterent-ils les Juifs, que parce qu'ils étoient consacrés à quelque Divinité Païenne. Philon dit en effet qu'il n'y avoit point d'image. Les Soldats couvroient (o) leurs boucliers, pendant la pluie, pour les avoir toujours bien luisants & bien propres.

L'épée se portoit suspendue à un baudrier, *Balteus* ou *Cingulum* (p). Les monuments représentent généralement les Chefs d'Armées, Consuls, Tribuns & autres, avec l'épée au côté gauche (q). Les Soldats la portent au côté droit. Voyez les Figures 134, 136, 138, 139. Polybe (r) l'observe particulièrement des *Velites* : mais les monuments ne font

De l'épée, & de la façon de la porter.

(l) *Suetonius*, fol. 40. *Cæsar*, de bello Hispan. lib. 6, fol. 560.

(m) *Panciroli notitiæ utriusque Imper. Comm.* fol. 69.

Bergier, Hist. des grands chemins de l'Emp. Rom. liv. 4, ch. 22.

* On conserve à Portici plusieurs petits boucliers avec des images.

Lettre de l'Abbé Winckelmann à Mr. le Comte de Bruhl. Fol. 39.

(n) Tillemont, Hist. des Emp. tom. 1, fol. 1063.

(o) *Cæsar*, de bello Gallico, l. 2, fol. 63.

(p) Isidore, liv. 19.

(q) *Colonna Traj.* fol. 5.

(r) *Lib. 6, cap. 4.*

pas cette distinction ; les baudriers étoient plus ou moins longs, ornés souvent (s) de plaques ou de clochettes d'argent.

Les Soldats ne portoient pas tous des épées d'égale longueur ; celles de l'Infanterie étoient courtes, mais tranchantes & pointues (t), ayant quelquefois la garde ornée d'argent. (v)

Des bottines & de la chauffure.

Quoique Tite-Live (u) fasse mention des bottines ou jambières, *Ocreæ*, lesquelles, suivant Vegece (w), ne se mettoient qu'à une jambe, c'est-à-dire à la droite pour les Soldats pesamment armés, qui combattoient la jambe droite en avant ; & à la gauche pour les Troupes légères, comme Archers, Frondeurs ou autres, qui se présentoient la jambe gauche en avant (x) ; cependant les monuments n'offrent d'ordinaire que de simples sandales, *Caligæ*. (Voyez les Figures 136, 137, 138, (y). Ces *Caligæ* ne couvrent pas même les pieds ; les jambes sont le plus souvent nues ; les cuisses sont couvertes d'une espece de caleçons fort étroits, qui se terminent un peu au dessous des genoux. Je crois que l'usage de ces caleçons ne s'introduisit qu'après le siecle d'Auguste : leur forme étroite & leur peu de longueur les distinguent assez de ceux des Barbares qui ont communément le pied & la jambe enveloppés, comme la cuisse. Du reste, les jambières représentées sur les monuments avec d'autres pieces d'armes en guise de trophées, sont généralement

(s) Pline, liv. 33, ch. 12.

(t) Polybe, liv. 6, ch. 4.

(v) Pline, liv. 33, ch. 12.

(u) Décad. 1, liv. 1.

(w) *De re militari*, l. 1, c. 20.

(x) *Lipstus de milit. Rom. lib. 3, dial. 7.*

(y) *Colonna Traj. f. 2, not. 30.*

lement de la forme comme celles de la *Fig. 31*. Nous avons parlé de leur chauffeure à l'Article de la chauffeure vulgaire.

Les Généraux & les Empereurs sont communément représentés armés comme les Grecs, ayant le *Palludamentum* pour manteau, comme la *Fig. 114*. Il est ordinaire de les voir sans casque; aussi lisons-nous (z) que Paul Émile voyant les efforts prodigieux que faisoit la Phalange Macédonienne, parcourut tous les rangs à cheval & sans casque : il n'est pas à supposer, cependant, que les Généraux combattissent d'ordinaire ainsi; lorsque le Consul commandoit l'Armée, il avoit avec lui ses Licteurs (a), qui le suivoient même dans la mêlée. Le Consul étoit sensé prendre le commandement de l'Armée (b) au moment où il montoit au Capitole pour y sacrifier, vêtu du *Palludamentum*, & précédé de ses Licteurs; il sortoit de la Ville après le sacrifice fini. Le Dictateur ne montoit jamais à cheval à l'Armée (c), à moins d'en avoir obtenu la permission du Peuple; permission qu'il faut supposer avoir été donnée à L. Q. Cincinnatus (d), lorsqu'il fit à cheval le tour du camp des *Eques*. Nous avons vu que le distinctif du Dictateur étoit ses vingt-quatre Licteurs (e), & les haches aux faisceaux.

Armure du
Général.

Les Tribuns militaires, qui, selon Lipsé (f), étoient distingués, suivant leur naissance, en *lati Clavi*, & *angusti Clavi*, sont communément représentés vêtus & armés comme

Des Tribuns.

(z) Plut. Hommes illust. tom. 3, fol. 116.

(a) Tite-Live, décad. 1, liv. 2.

(b) *Titus Livius*, lib. 31.

(c) Plut. Hom. illust. t. 2, f. 301.

(d) Tite-Live, décad. 1, liv. 3.

(e) Plut. Hom. illust. t. 2, f. 302.

(f) *De militia Rom.* l. 2, dial. 9.

le Général; on les voit sur les colonnes Trajane & Antonine, placés à l'entour de ces Empereurs. On les distingue des autres Officiers de l'Armée, par une ceinture (*g*) semblable à celle de la figure du milieu (*Fig. 133.*) du bas-relief du Palais Mattei. Je ne sache pas qu'aucun Auteur ait fait mention de cette ceinture qu'on n'apperçoit, sur les monuments, qu'aux Généraux ou aux Officiers qui les accompagnent, & que les Savants prennent généralement pour des Tribuns militaires.

La tête de Méduse, que la figure citée porte sur la poitrine, n'étant ordinairement remarquée qu'aux cuirasses des Empereurs & des personnes considérables, peut avoir été une autre marque des premières charges, comme l'anneau d'or (*h*), qui, suivant Stewechius & Juste-Lipse, n'appartenoit qu'aux Chefs.

Des Centurions.

Les Centurions portoient des casques de fer (*i*), surmontés d'une crête d'argent qui les traversoit. On croit appercevoir cette crête aux *Fig. 133*; elles different des panaches, *Fig. 134, 135, 139*, en ce que celles-ci ne traversent pas le casque. Les Centurions n'avoient rien de distinctif dans le reste de leur armure, mais ils portoient à la main un bâton, communément de bois de vigne (*k*). Les figures à droite & à gauche sur le bas-relief, *Fig. 133*, sont peut-être des Centurions; la ceinture qu'on leur voit au-

<p>(<i>g</i>) <i>Colonna Traj. fol. 5, 8, 33, 38, 43, 78, 96, 99.</i></p> <p>(<i>h</i>) <i>Ad Vegetii, lib. 2, cap. 7. Comment. fol. 77.</i></p>	<p><i>Lipsius, de milit. Rom. lib. 2, dial. 9.</i></p> <p>(<i>i</i>) <i>Vegetius, lib. 2, c. 13, 16.</i></p> <p>(<i>k</i>) <i>Pline, liv. 14, ch. 1.</i></p>
--	--

tour du corps pourroit bien être la marque de leur qualité, ainsi que les trois bandes qui leur pendent sur le ventre. Une de ces trois figures porte une espece de tunique au dessus de la cuirasse, c'est probablement cette espece d'habillement qui étoit destiné à garantir l'armure dans les temps de pluie.

Anciennement la Légion étoit divisée en *Triarii*, *Principes*, *Hastati* & *Velites*, division qui dura jusqu'au temps des Cæsars.

Les *Hastati*, ou les pesamment armés, avoient pris leurs noms d'une espece de dard ou de javeline dont ils s'étoient servi anciennement (*n*), mais qui fut remplacé dans la suite par le *Pilum*. Ils portoient, suivant Polybe (*o*), des casques d'airain, surmontés d'une aigrette de fer avec trois plumes rouges ou noires, de la hauteur d'un pied. Leurs boucliers avoient quatre pieds de long, sur deux pieds & demi de large, faits de bois, couverts de cuir, & renforcés d'une bordure de fer, avec une élévation de même métal au milieu. Les *Hastati* portoient la cuirasse *Thorax* avec une espece d'armure, qui leur couvroit les cuisses & les jambes; l'épée Espagnole suspendue au côté droit, & à la main deux javelots, *Pila*, dont il y avoit deux especes: celui par lequel les *Hastati* étoient désignés, avoit une palme de circonférence (*p*), & selon Polybe, une palme de diametre; mais Lipsé remarque très-bien l'erreur de

Des *Hastati*.

(*n*) Lipsius, de mil. Rom. lib. 2. dial. 1. de ordine.
Appien Alexandrin, fol. 233.

(*o*) Fol. 386, de re milit. fol. 51.
(*p*) Lipsius, de milit. Rom. l. 3, dial. 4.

cette mesure, étant impossible, dit-il, d'empoigner un javelot de cette grosseur. Ces javelots, *Pila*, avoient le bois (*q*) & le fer de forme quarrée, quelquefois ronde cependant; la hampe avoit trois coudées de long (*r*), pareille à la longueur du fer; mais celui-ci passoit sur le bois d'une coudée & demie, ainsi ces javelots avoient quatre coudées & demie de longueur: ils avoient le fer pointu & à crochets, c'est-à-dire, en forme d'hameçon; il étoit attaché au bois par de petits clous. L'autre espece de javelot, ou *Hasta* (*s*), n'avoit qu'un doigt d'épaisseur, sur quatre coudées & demie de long; on les lançoit de la main.

- Des Principes.* Les *Principes* étoient aussi compris dans la classe des pesamment armés; Tite-Live (*t*) leur donne des armes fort éclatantes: elles étoient semblables, suivant Lipsé, à celles des *Haftati* & des *Triarii* (*v*); mais ces derniers, au lieu du *Pilum*, se servoient d'une demi-pique (*u*); Lipsé la compare à celle des Macédoniens.
- Des Velites.* Les *Velites* étoient des soldats légèrement armés, portant des boucliers ronds, appelés *Parma* (*w*), dont le diamètre, suivant Tite-Live & Polybe (*x*), étoit de trois pieds, grandeur qui semble répugner à l'expression de Valere-Maxime (*y*), qui l'appelle *petite couverture*. Les *Velites* combattoient avec une javeline *haftula*; ou même, suivant

(*q*) Tite-Live, décad. 1, liv. 8.

(*r*) Polybe, liv. 6, ch. 4.

(*s*) Ibid.

Lipsius, lib. 3, de armis.

(*t*) Décad. 1, liv. 8.

(*v*) Polybe, liv. 6, ch. 4.

(*u*) *Dialogo 6, de milit. Rom.*

(*w*) Décad. 4, liv. 8.

(*x*) *De milit. Roman. fol. 51.*

(*y*) Rapporté par Lipsius, de *militiâ Roman. lib. 3, dial. 1.*

Lipse, avec plusieurs. La *hastula* avoit deux coudées de long; le fer qui la terminoit étoit très-mince, très-affilé, & long d'un demi-pied. Le bois de cette javeline n'avoit qu'un doigt d'épaisseur. Les *Velites* portoient des casques de laine ou de cuir (z). On a vu d'abord la distinction des troupes Romaines en cinq classes, puis en légions, composées d'*Hastati*, *Principes*, *Triarii* & *Velites*. En vain cherchoit-on ces derniers sur les monuments, les statues & les bas-reliefs que nous connoissons sont postérieurs à leur existence, & doivent nous servir cependant pour modele de leurs armes.

On ne dira rien des Frondeurs, Archers, & autres troupes légères, puisqu'ils n'avoient pour toute armure que les armes dont ils tiroient leur nom. Lipse (a) nous offre, d'après les monuments, deux Frondeurs, armés d'un casque & d'une jambière (*ocrea*) à la jambe gauche, du moins l'un qui a le bouclier *Pelta* semblable au bouclier des Amazones. Ils sont habillés d'une tunique ou du seul *Sagulum*, mais de maniere que l'épaule, & même toute la partie du côté droit reste nue. Tous deux se rapprochent beaucoup de la *Fig. 90*; aussi doit-on plutôt les prendre pour des soldats auxiliaires, Africains ou autres.

L'Infanterie se servoit de l'épée Espagnole, qui n'étoit pas, comme le dit Mr. Félibien (b), remarquable par sa

(z) *Lipsius, de milit. Romana,*
lib. 3, dial. 1.

(a) . . . *Analec̃ta, l. 3, dial. 1.*

(b) Entretiens sur les vies & les
ouvrages des plus illustres Peintres,
anciens & modernes, t. 1, f. 406.

longueur; au contraire, elle étoit fort courte (c), mais pointue & tranchante. (d)

Des Prétoriens. Les seules troupes qu'on trouve sur les monuments sont les cohortes Prétoriennes, instituées par Scipion l'Africain (e); elles subsisterent jusqu'au temps de Constantin (f), qui les abolit après sa victoire sur Maxence. Bellori appelle *Prétoriens*, tantôt les soldats qui sont armés comme la *Figure* 138, tantôt ceux comme la *Fig.* 136 : celle-ci semble mériter la préférence sur la première; c'est un soldat dont le casque est garni de deux bandes qui se croisent; il porte au dessus de la cuirasse une tunique, qui est la seule défense de ses cuisses. La *Fig.* 135. a la même cuirasse, mais elle a de plus des cuissards : celle 137. offre des caleçons, *Subligar* (g); elle porte, comme la *Fig.* 138, une espèce de tunique militaire, qui tenoit lieu de cuirasse. D'autres figures portent au dessous de cette tunique supérieure, courte & épaisse, une seconde tunique plus légère, & tant soit peu plus longue.

La *Figure* 137. représente la manière dont les soldats tenoient leur bouclier : les *Figures* 134 & 137 montrent la façon de porter le *Sagum*. C'étoit une punition que d'obliger un soldat de se montrer en tunique sans ceinture. Auguste (h) la fit subir aux soldats qui avoient manqué à leur devoir. Il est commun de les voir nue tête, soit en marche, ou en d'autres occasions, où ils ne sont pas devant l'ennemi.

(c) Tite-Live, décad. 3, liv. 2.

(d) Polybe, liv. 6, ch. 4.

(e) *De milit. Rom.* l. 2, dial. 4.

(f) Muratori annali d'Italia, t. 2, fol. 255.

(g) *Colonna Traj.* fol. 2, not. 30.

(h) *Suctonius*, fol. 66.

Ciaconus (i) remarque qu'ils ne s'armoient du casque que pour combattre. Bellori (k) appelle *Sudarium* le linge que la Figure 138. porte à l'entour du cou; ce *Sudarium*, ces doubles tuniques, au-lieu de cuirasses, font tous des marques du progrès que la mollesse avoit fait chez les Romains, preuve du dépérissement de la discipline militaire. La variété de l'armure que nous remarquons à ces figures, pourroit très-bien impliquer une différence de nom, sans qu'il soit possible de les spécifier, à cause du silence qu'ont gardé les Auteurs sur ces particularités. Lipse (l) croit cependant que ceux qu'on appelloit *Ruffati*, portoient un habillement rouge; il prétend même qu'il en existoit déjà sous les Consuls. On ignore ce qui caractérisoit le *super Numerarius*, & autres dont il ne s'est conservé que les noms.

Les Commentateurs ne sont pas d'accord sur ces especes de dards qu'on lançoit de la main, & à un bout desquels il y avoit une boule de fer, ou des plumes pour en diriger le vol. On ne connoît pas trop non plus ces bandes de cuir que le soldat tenoit par un bout, & qui de l'autre étoient attachées au milieu de la *Tragula*, autre especes de dard qu'on retiroit par le moyen de cette bande, après l'avoir lancé.

Les Romains ont eu de la cavalerie (m) dans tous les temps; mais ce qu'ils appelloient l'ordre des Chevaliers, dignité qui vient originaiement de ceux qui servoient la République à cheval, composoit un état mitoyen entre les Patriciens & le Peuple. Pour en être, il fallut avoir un cer-

De la Cavale-
rie.

(i) *Colonna Trajana*, nota 55.

(k) *Colonna Anton.* fol. 70.

(l) *In Taciti annali*, lib. 1.

(m) Pline, liv. 33, ch. 2.

tain revenu : cet état ne fut (*n*) nettement distingué qu'au temps de M. Tullius, Consul; sous Romulus ils avoient porté le nom de *Celeres*, ensuite celui de *Trossuli*. La cavalerie Romaine avoit toujours combattu sans cuirasse jusqu'au temps de Polybe (*o*), où elle prit l'armure Grecque, avec des épées plus longues (*p*) que celles de l'infanterie. Du temps de Vespasien (*q*) ils portoient au côté droit une longue épée; ils avoient une lance longue, le bouclier *Scutum*, & un carquois avec trois ou plusieurs javelots, dont le fer étoit très-large. Leur cuirasse, ainsi que le casque, ressembloit à ceux de l'infanterie.

On croit pouvoir prendre pour cavaliers les *Fig. 138, 139*; elles sont armées l'une & l'autre comme l'est toute la cavalerie Romaine sur les monuments. La cuirasse, composée de petites écailles à la *Fig. 139*, est probablement d'airain. La forme des boucliers est généralement en ovale. La cavalerie montoit sans étriers; au-lieu de selle on se servoit d'une couverture, que Bellori (*r*) appelle *Pallium*, par la raison, sans doute, que cette couverture ressembloit pour la forme au manteau *Pallium*. (*Voyez la Fig. 85.*) On se servoit aussi de la peau de quelque animal, coupée par le milieu depuis le museau jusqu'aux épaules; ce qui formoit deux bandes jointes en avant sur le poitrail du cheval, comme on apperçoit sur les monuments : mais on ne rencontre

(*n*) Pline, liv. 33, chap. 2.

(*o*) Livre 6, chap. 4.

(*p*) Denis d'Halicarnasse, t. 2, fol. 259.

(*q*) Joseph rapporté par Lipsé, *de milit. Rom. lib. 3, dial. 7.*

(*r*) *Colonna Antonin. fol. 6.*

contre nulle part ces chevaux bardés au poitrail & aux flancs, dont parlent quelques Auteurs (s); il peut cependant y en avoir eu parmi les troupes auxiliaires des Romains.

Les Porte-Enseignes, appellés du nom général *Signiferi*, avoient encore des noms particuliers, tirés de l'espece d'enseigne qui leur étoit confiée. Ils étoient armés comme les autres soldats, mais distingués en ce qu'ils avoient la tête couverte du muffle de quelque animal, comme à la Fig. 140, où l'on voit les pattes de devant nouées sur la poitrine; le reste de la peau couvre souvent le dos du Porte-Enseigne en guise de *Sagum*. On choisissoit pour cet emploi des soldats éprouvés (t); aussi leurs camarades leur confioient-ils leur argent. Vegece observe (v) que ces muffles, dont les Porte-Enseignes avoient généralement la tête couverte, n'empêchoient pas qu'en dessous ils n'eussent aussi des casques.

Des Porte-
Enseignes.

Quant aux enseignes, ce n'étoit d'abord qu'une poignée de foin (u), élevée au bout d'une pique; mais cette simplicité ne dura guere; l'aigle devint bientôt l'enseigne distinctive des légions: chacune (w) avoit la sienne, (Fig. 141.) qui étoit portée au haut d'une pique, & posée sur une base sculptée (x): cette aigle étoit le plus souvent d'or, quel-

Des enseignes.

(s) Des mœurs & des usages des Romains, tom. 2, fol. 80.

(t) *Vegetii, de re milit. lib. 2, cap. 20.*

(v) *Lib. 2, cap. 16.*

(u) *Plut. Hom. ill. t. 1, f. 125.*

Ovidii fast. lib. 3, t. 7, fol. 176.

(w) *Lipsius de militia Romana, lib. 4, dial. 5.*

(x) *Cabinet Rom. part. 5, fig. 15.*

quefois d'argent. Pline observe qu'avant le second Consulat de Marius (y), on portoit différents animaux, comme sangliers, chevaux, minotaures, louves; mais ce Général ne voulut conserver que l'aigle. Du temps des Empereurs, c'étoit souvent une main (z), comme la *Figure* 142. La *Figure* 143. offre une aigle plus petite (a), avec le portrait de l'Empereur au dessous.

Les enseignes sont communément ornées de couronnes, & accompagnées de petits boucliers sur lesquels il y avoit probablement des portraits, ou d'autres emblèmes qui se rapportoient aux faits particuliers de chaque légion. On y remarque aussi des creneaux, comme trophées des Villes prises, ou des becs de galeres, *Fig.* 140. Ces trophées, que les soldats avoient continuellement devant les yeux, & qui leur rappelloient leurs exploits précédents, étoient bien propres, sans doute, à ranimer leur courage dans les combats.

Il paroît, par Tacite (b), qu'après la mort de Germanicus, les légions, en signe de tristesse, supprimèrent pour un temps tous les ornements des enseignes. Ils en agissoient probablement ainsi dans les autres démonstrations de deuil, ou dans les calamités publiques. La *Fig.* 140. présente une de ces enseignes surmontée d'un étendard *Vexillum*, au milieu duquel étoit écrit le nom des Cohortes & des Centuries, afin que chaque soldat pût reconnoître la sienne. C'est Vegece (c) qui nous instruit de cette circonstance; mais cet

(y) *Lib.* 10, *cap.* 4.

(z) *Colonna Traj.* fol. 5.

(a) *Ibid.* fol. 36.

(b) *Annal. lib.* 3, fol. 83.

(c) *De re milit. lib.* 2. *cap.* 13.

Auteur écrivoit du temps du Bas-Empire. Dans les siècles antérieurs les Manipuli seuls avoient leurs signes (*d*), & ils composoient les cohortes qui n'en avoient pas en propre. Les Figures 142, 143, laissent appercevoir deux bouts pendans, auxquels étoit fixé le drapeau. Quelquefois on attachoit simplement le *Vexillum* au haut d'une pique, comme montre la Fig. 146. Ceux de l'Infanterie étoient rouges (*e*), excepté celui du Consul, qui étoit blanc : la couleur bleue distinguoit ceux de la Cavalerie (*f*); ils étoient fixés, au haut d'une pique, à cette espèce de soutien (*g*), Fig. 144, qu'on voit quelquefois surmonté d'une aigle, (Fig. 145.) & avoient des franges & des rubans (*h*).

Le *Labarum*, cet étendard au milieu duquel Constantin avoit fait placer le monogramme de Jesus-Christ (*i*), différoit du *Vexillum* en ce qu'il étoit tendu & conservoit sa forme quarrée, comme il se voit sur une médaille de Théodose, conforme aussi à la Fig. 146, laquelle se rencontre fréquemment sur la colonne Trajane, mais sans autre attache qu'au bord supérieur. Peut-être ces étendards n'étoient-ils point alors appelés *Labarum*. Plusieurs prétendent, en effet, que ce mot est du Bas-Empire. Vegece (*k*) attribue aux Romains de son temps, ces étendards en forme de dragon, qui servoient d'enseigne aux Nations Barbares : celles-ci étant devenues dans la suite auxiliaires

(*d*) *Lipsius de militia Romana*, lib. 4, dial. 5.

(*e*) Servius sur le *ÿ*. 1, l. 8. *Énéid.*
Polybe, liv. 6, ch. 7.

(*f*) Servius, *ibidem*.

(*g*) *Cab. Rom. part. 5*, fig. 17.

(*h*) *Admir. Rom. antiq. fol. 16.*

(*i*) Anton. Agostin. *Dial. sopra le medaglie*, dial. 7, med. 14.

(*k*) *De re milit. lib. 2, cap. 13.*

des Romains, elles conserverent probablement leurs signes, & les mêlerent parmi les aigles des Légions. C'est dans ce sens sans doute que Vegece en parle, de même que quelques modernes après lui, puisqu'on ne trouve rien de semblable dans les siècles qui précéderent la décadence de l'Empire.

Des Trompettes.

Servius Tullus avoit placé dans la cinquieme classe (1) ceux qui sonnoient de la trompette & qui donnoient du cor, ne leur accordant ni armes offensives, ni défensives. Probablement obtinrent-ils, avec l'accroissement de l'Empire, une armure du moins défensive, puisqu'on voit sur les colonnes Trajane & Antonine les Trompettes (Fig. 147.) équipés comme les Porte-Enseignes. On appelloit *Tuba* la trompette droite que les monuments attribuent à la cavalerie. La Fig. 147. (m) représente un de ces *Cornicines* ou *Buccinatores*, comme on les apperçoit par-tout sur les monuments, à l'exception, cependant, que le bâton qui soutient le cor sur l'épaule, est tantôt représenté comme une pique, tantôt large au bout, & arrondi à son extrémité.

La trompette, *Tuba*, à côté de la Fig. 147, étoit longue & droite. Quelques-uns ont cru (n) que le *Lituus*, ou la *Tuba curva*, étoit une troisième espece, & avec raison, puisqu'un monument (o), avec l'inscription *M. Julius, victor ex Collegio Liticinum Cornicinum*, nous offre un homme tenant un cor, comme tient la Fig. 147; & une trompette courbée à son extrémité seulement, comme à côté de la Fig. 79, mais moins ornée.

(1) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(m) *Colon. Anton.* fol. 26.

(n) *Hist. de l'Acad.* t. 1, fol. 134.

(o) *Gasp. Bartholini de tibiis vet.*

fol. 405.

Les Romains se servoient auffi de cors (p), dont la forme imitoit les cornes de bœuf, dont on avoit fait ufage avant qu'on employât l'airain.

Pendant l'écoulement des fiecles qu'a duré l'Empire Romain, il a dû s'introduire des changements confidérables dans les armes, comme dans les autres ufages. Ce Peuple, d'abord fimple & auftere, trouva dans fes premieres conquêtes de quoi en entreprendre de plus confidérables. Toujours attentif à profiter de tout ce qui pouvoit contribuer à fon agrandiffement, on les a vu plus d'une fois emprunter de leurs voisins, & même des Peuples vaincus, de nouveaux ufages, des armes plus sûres, des regles de difcipline plus féveres, &c.

Comme les Romains ont ignoré long-temps l'art de la fculpture, il ne faut pas s'étonner qu'une grande partie de leurs anciens ufages n'ait point paffé jufqu'à nous; on les retrouve feulement dans les fiecles poférieurs; fiecles de magnificence, où regnoit une flatterie fervile, où ce Sénat, autrefois fi grand, devenu vil & adulateur, n'eut point honte de décerner des honneurs, inconnus à leurs ancêtres aux plus méprifables des mortels, aux monftres féroces dont il eut la baffeffe de faire l'apothéofe.

(p) Dacier fur l'Ode 1, liv. 2. d'Horace.





CHAPITRE SEPTIEME.

Des marques d'honneur, récompenses; Machines de guerre, chars, tentes, &c.

LES Romains, ingénieux à exciter le courage, savoient récompenser le mérite par des marques d'honneur, auxquelles le moindre soldat avoit droit d'aspirer. C'étoient des ornements de peu de valeur, c'étoient des couronnes de différentes especes, suivant les différents exploits par lesquels on pouvoit les mériter.

Des Couron-
nes.

Celui qui, dans une action, avoit sauvé la vie à un Citoyen, étoit récompensé de la couronne (*q*) civique, (*Civica*,) faite de branches de chêne, ou de quelque autre arbre qui porte des glands. Le Guerrier qui l'avoit obtenu, avoit droit de la porter aux Jeux publics; tout le monde se levoit à son passage, le Sénat même lui faisoit cet honneur.

La couronne (*r*) murale, (*muralis*) étoit d'or, formée par de petits creneaux; elle se donnoit à celui qui montoit le premier sur le mur d'une Ville assiégée.

La couronne obsidionale, (*obsidionalis*) (*s*) étoit faite de la premiere herbe qu'on trouvoit sous la main dans la ville ou dans le camp dont le Général faisoit lever le siege; & c'est pour cette raison qu'il devoit l'obtenir du consente-

(*q*) Pline, liv. 16, ch. 5.

(*r*) Tite-Live, déc. 3, liv. 6.

(*s*) Ibid. décad. 1, liv. 7.

Pline, liv. 22, chap. 3.

ment de ses soldats. Cette couronne, selon Pline (t), étoit la plus glorieuse de toutes; on la plaçoit même au dessus de la triomphale.

La *Corona navalis* étoit d'or, formée d'éperons de navire, elle se donnoit à celui qui avoit remporté une victoire navale; elle se donnoit aussi au soldat, qui, dans un combat sur mer, montoit le premier au bord d'un vaisseau ennemi. Agrippa avoit obtenu d'Auguste cette récompense (v) pendant la guerre de Sicile. On voit sa tête (u) ornée de cette couronne, sur un camée & sur une agathe (w).

La couronne *Castrensis*, travaillée en or, formée de palissades, se donnoit à ceux qui avoient forcé les premiers un camp ennemi.

La triomphale, faite de feuilles de lauriers, étoit destinée au Général qui avoit obtenu les honneurs du triomphe (x).

La *Corona ovalis*, de myrthe, selon Valere-Maxime (y) & Aulugelle; ou de feuilles d'oliviers, suivant Pline (z), se donnoit à celui dont les victoires n'avoient pas été jugées mériter le grand triomphe.

Il y avoit d'autres récompenses affectées à des actions de valeur particulières; elles consistoient, soit dans des bracelets d'or & d'argent (a), soit dans des agraffes (b), des

Des bracelets, colliers, *Phaleræ*, & autres récompenses.

(t) Liv. 22, chap. 3.

(v) Pline, liv. 16, ch. 1.

(u) Gemme antiche figurate di Leonardo Agostini, tom. 1, fol. 78.

(w) Notes sur les Césars de Julien, fol. 198.

(x) Pline, liv. 15, ch. 30.

Tite-Live, décad. 1, liv. 7.

(y) Liv. 3, ch. 6; liv. 5, ch. 6.

(z) Liv. 15, ch. 4.

(a) Tite-Live, décad. 1, liv. 10.

(b) *Iâem*, décad. 4, liv. 9.

colliers. Le *Vexillum* (c) s'obtenoit aussi pour récompense, de même que la *Hasta pura* (d) & les *Phaleræ* (e). Juste-Lipse (f) attribue ces dernières aux Consuls ou aux Généraux d'armées.

Suivant Pline les *Armillæ* étoient (g) des ornements d'épaule, qui ne s'accordoient qu'aux Citoyens. Selon Bartholini (h), ces ornements étoient non-seulement pour les épaules, mais aussi pour les bras & les poignets. Je n'entre point dans cette controverse, parce que nous n'avons aucun monument, ni aucun Auteur ancien qui nous montre distinctement en quoi ils consistoient. C'étoient sans doute des marques d'honneur qu'on faisoit gloire de conserver dans les familles, sans qu'il fût d'ailleurs d'usage de s'en servir. Il en est de même des colliers d'or (i) dont on gratifioit les troupes auxiliaires, & des colliers d'argent qu'on donnoit aux Soldats Romains, pour ne pas confondre, comme je crois, les conditions distinguées par l'anneau d'or; puisque ce dernier auroit pu avoir quelque connexion avec un collier du même métal.

La *Hasta pura* étoit, à proprement parler, le bois d'une pique sans fer, semblable au sceptre que porte Agamemnon, *Fig. 21.*

Les Commentateurs (k) veulent que les *Phaleræ* aient été

(c) *Suetonius, fol. 67.*

(d) *Taciti annal. lib. 3.*

(e) *Suetonius, fol. 65.*

Pline, liv. 33, ch. 1.

(f) *De milit. Rom l. 2, dial. 12.*

(g) *Lib. 3, cap. 2.*

(h) *B. Barth. de armillis veterum.*

(i) Pline, liv. 33, ch. 2.

(k) *Paffenrode der grieckten en*

Romeynen krygshandel, fol. 55.

été des especes d'ornemens que les chevaux portoient sur le front, ou bien tout ce qui ornoit le front, le nez ou le poitrail de ces animaux. Schefferus (l) dit que c'étoient des ornemens en forme de bandes plates, ornées de clous d'or, pareils, peut-être, à ce qui s'apperçoit au cheval de la Fig. 85. Les *Phaleræ* différoient des colliers (*Torques*), en ce que ces derniers (m) étoient ronds & tortillés, & environnoient le cou, au-lieu que les *Phaleræ* pendoient sur la poitrine. Valere-Maxime rapporte que (n) différens soldats avoient obtenu un si grand nombre de ces ornemens, qu'il paroît impossible qu'ils en fissent usage.

Les Romains connoissoient l'usage de différentes machines propres à lancer des pierres ou des fleches à une grande distance. Lucain (o) parle de la *Baliste* comme d'une machine à ressort, qui faisoit voler des dards ou des pierres d'une grosseur énorme. Du Choul (p) nous a conservé une figure tirée d'un marbre antique, qu'il croit représenter le *Catapulte*, mais le mécanisme de cette figure est indéchiffrable; d'ailleurs c'est un monument du Bas-Empire. On apperçoit sur la colonne Trajane (q) des machines servant à lancer des dards, mais aussi incompréhensibles que celle de Du Choul. Vitruve (r) parle des proportions de ces machines, mais les plus experts sont obligés d'avouer qu'ils n'y comprennent rien. Les figures qu'on trouve à la suite

Des machines
de guerre.

(l) Cité par Paffenrode, fol. 55.

(m) *Lipsius de militia Romana*, lib. 5, dial. 17.

(n) *Lib. 3, cap. 2.*

(o) *Pharfale*, tom. 1, fol. 132.

(p) Discours sur la Castramentation des Romains, fol. 88.

(q) Fol. 30.

(r) L. 10, ch. 15, 16, 17 & 18.

du Livre *Notitia dignitatum utriusque Imperii* (s), ne sont pas plus intelligibles; de maniere qu'on nous dispensera de nous étendre sur cet article, notre intention n'étant pas de former des systèmes de mécanisme.

Les Romains plaçoient ces machines sur des tours de bois, qu'on pouffoit en avant, & qui étoient élevées à la hauteur des murailles de la ville assiégée. Ainsi, à force de fleches ou de pierres, on chassoit (t) les ennemis du rempart, pour favoriser la sappe des murs. Les assiégés de leurs côtés, s'efforçoient de détourner l'effet du bélier avec des sacs remplis de laine, ou autre matiere, qu'on descendoit avec des cordes, pour les mettre adroitement en avant du bélier; on le détournoit aussi avec des crochets de fer. La hauteur de ces tours de bois, souvent posées sur des roues, permettoit qu'on y pratiquât plusieurs étages, qu'on garnissoit de soldats, soit pour être à portée de s'élaner sur les murs, ou pour seconder leurs compagnons, qui tenoient l'escalade, ou qui pouffoient le bélier.

De la tortue. Nous dirons encore un mot de la tortue. En montant à l'assaut chaque soldat étoit couvert de son bouclier, qu'il tenoit par dessus la tête; tous ces boucliers se joignoient de fort près, à droite & à gauche. Ceux de la seconde file passant quelque peu sous les premiers (v), & formant ainsi une espece de toit; tellement que les pierres, & toute autre matiere pesante ou liquide qu'on jettoit du haut des

(s) *De Magistratibus municipa-*
libus, & rebus bellicis, fol. 29.
 (t) *Cæsaris Comment. lib. 2.*

Pharsale, tom. 1, fol. 131.

(v) Colonne Anton. fol. 36.

remparts, ne faisoient que gliffer sur la surface (u). Sur ce premier toit d'autres soldats montoient, également couverts. Ceux qui étoient aux extrêmités se couvroient les flancs de façon qu'on ne voyoit que des boucliers (w).

Les béliers étoient des poutres d'une longueur & grosseur proportionnées à la résistance des murs; elles étoient armées à leur extrêmité d'une tête de bélier de fer ou d'airain, & suspendues par de grosses chaînes à d'autres poutres fixées en terre, ou montées sur des roues, & souvent recouvertes (x) d'un toit qui garantissoit le bélier & les soldats, comme on voit sur les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère (y). D'autres fois le bélier étoit soutenu simplement par un nombre d'hommes qui le pouffoient à force de bras contre les murs. Voyez la forme de ce bélier, Fig. 148.

Du bélier.

Les Romains avoient une maniere admirable de ranger & de fortifier leur camp; il étoit toujours entouré d'une fosse & de palissades (z); c'étoient de longs pieux, avec quelques branches entrelacées (a) les unes dans les autres. On ne voit pas ces palissades sur les monuments, celles de la colonne Trajane sont semblables aux nôtres.

Des palissades.

Il y avoit différentes sortes de tentes. Les *Tabernacula* étoient de peaux, ou des voiles tendues avec des cordes, & soutenues de planches (b), Figure 150; au-lieu que les

Des tentes.

(u) Dion, fol. 64.

(w) *Lipsii Poliorceticon*, lib. 1, dial. 5.

(x) Vitruve, liv. 10, ch. 19.

(y) Fol. 11 & 12.

(z) Tite-Live, décad. 4, liv. 3.

(a) Polybe, liv. 17, ch. 3.

(b) *Isidorus*, lib. 15, cap. 10, rapporté par Passenrode, f. 276.

Tentoria étoient seulement montées avec des cordes (c). On croit les rencontrer, *Fig. 151. (d)* La troisième espèce, appelée *Papiliones*, à cause de leur ressemblance avec les ailes des papillons, est probablement celle, *Fig. 152*, qu'on trouve sur la colonne Antonine (e). Ces tentes étoient quelquefois de cuir (f), mais les plus grandes étoient probablement de toile.

Des chariots. Il y avoit des chariots pour transporter les armes ou les bagages : on en voit sur la colonne Antonine qui sont plus ou moins ornés. Celui 153. est un des plus richement travaillés, il est chargé de ballots ou de bagages des soldats (g). Ce chariot est rond par devant, & carré à l'autre bout, comme d'autres sont carrés par devant, & ronds par derrière. Celui-ci paroît destiné à transporter le butin, puisque sur la colonne Trajane les soldats sont représentés portant eux-mêmes leur bagage. Chaque homme, suivant Ciaconus (h), portoit en marche, au bout d'une pique, un sac rempli de biscuits, un autre avec de la viande salée & du fromage, un vase rempli de vin, & quelques autres ustensiles; le tout, y compris les armes & la palissade, formoit un poids de soixante livres. Le bagage de chaque homme étoit empaqueté pour le départ, comme on voit à la *Figure 149*. Quant au retour, le surplus du bagage, ou le bu-

(c) *Stewechius*, rapporté par Paffenrode, fol. 276.

(d) *Colonna Trajana*, fol. 42; *Anton.* fol. 26.

(e) *Fol.* 24.

(f) *Cæsar*, de *Bello Gallico*, l. 3, fol. 87.

(g) *Colonna Anton.* fol. 61.

(h) *Colon. Traj.* fol. 4, nota 44.

tin, étoit placé sur des chariots, dont l'usage étoit cependant plus fréquent dans la vie civile.

Il est parlé de voitures pour les femmes, du temps de Tarquin le superbe (i). Environ l'an 360 de Rome (k), on permit aux Dames de se faire voiturer aux Temples & aux jeux dans des chars à quatre roues. La Loi Oppia (l) défendoit aux femmes d'atteler des chevaux, sinon pour se rendre à quelque sacrifice public. Cette Loi, faite l'an de Rome 537, fut abrogée vingt ans plus tard. Une médaille d'Agrippine (m), Fig. 154, montre un char, *Carpentum*, à deux roues, recouvert par-dessus, attelé de deux mulets, & richement orné; il est de l'espece de ceux dont se servoient les Dames Romaines, à la différence, cependant, qu'il n'étoit permis (n) qu'aux Prêtres & aux Vestales, & comme je crois, aux Impératrices & aux femmes augustes, de se servir du *Carpentum*, qui différoit peut-être du *Currus* & du *Vehiculum* par cette couverture. On ne conçoit pas où pouvoit être placé le conducteur, non plus que la manière dont les chevaux étoient attelés.

Rien n'est plus bizarre que le char du Général qui triomphoit, Fig. 155; il étoit de forme ronde, élevé & fermé à l'entour, sans qu'on s'apperçoive comment on ait pu y entrer: il étoit à deux roues, & attelé de quatre chevaux. Pour la course, on se servoit de chars semblables à ceux de la Fig. 29, dont les Grecs faisoient usage pour la guerre.

(i) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(k) Ibid. liv. 5.

(l) Idem, décad. 4, liv. 4.

(m) Vaillant, *Selec. num. fol. 7.*

(n) Muratori, *Annali d'Italia*, tom. 1, fol. 121, 139.

Les monuments nous apprennent de plus (o), que les conducteurs de ces chars avoient des bandes à l'entour du corps. Voyez à côté de la Fig. 147, un *Torso* de Villa Negroni, qu'un Restaurateur ignorant a métamorphosé en Jardinier à cause de ce couteau recourbé qu'il porte entre ces bandes, dont l'usage étoit de rendre le conducteur (p) plus propre à soutenir la violence de la course. Celui-ci n'a d'autre vêtement que la tunique. Ils avoient quelquefois un casque; c'est dans cet ajustement que Caligula (q) conduisit un char sur le Pont à Bayes. Dans les Jeux publics les concurrents se distinguoient par la différence des couleurs.



C H A P I T R E H U I T I E M E.

Des marques de joie, de deuil; des supplications, imprécations, usages de bienséance; du grand & du petit triomphe.

DANS la joie publique les Citoyens s'habilloient (r) de toges blanches, preuve que dans l'usage ordinaire la couleur blanche n'étoit pas si générale qu'on le croit communément; les Temples & les maisons étoient ornés de festons & de guirlandes. Pour honorer un Prince qui retournoit victorieux, on parfemoit (s) les chemins de fleurs,

(o) Lucerne antiche sepolcrali, part. 1, fol. 26, 27.

(p) Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro, fol. 179.

(q) *Suetonius*, fol. 411.

(r) Plutarque, vie des Hommes illust. tome 3, fol. 147; & Tacite, Annales, tome 1, fol. 126.

(s) Tacite, Hist. t. 2, f. 197.

on faisoit des sacrifices, on brûloit des parfums; on se servoit aussi de chapeaux (*t*) & de couronnes de fleurs, comme chez les Grecs. Les Couriers qui apportoit de bonnes nouvelles (*v*) avoient les pointes de leurs javelines ornées de laurier; les dépêches qui annonçoient quelque victoire en étoient également entourées. On ornoit les maisons de trophées d'armes (*u*), lorsque la réjouissance avoit pour cause une bataille gagnée; mais plus généralement se servoit-on de lauriers: cet arbre étoit symbolique chez les Romains, ils en décorent les faisceaux des Licteurs, les Soldats en garnissoient leurs piques (*w*); les Particuliers en portoient des branches à la main, ou à l'entour de la tête, comme on voit sur les monuments.

Dans le deuil on se laissoit croître la barbe & les cheveux (*x*); on portoit la toga noire (*y*), ou du moins d'une couleur sombre, & on affectoit un extérieur négligé. Ferrarius (*z*) a cru que le *sagum* étoit le distinctif du Peuple; & il faut avouer qu'il y ait des passages où il est dit que tout le Peuple portoit le *sagum*, mais c'étoit, comme on a vu plus haut, lorsque Rome étoit menacée par les ennemis.

Du deuil.

Dans le deuil les femmes (*a*) s'habilloient de blanc; elles

- | | | |
|---|--|--|
| (<i>t</i>) Tacite, tom. 2, liv. 2, f. 187. | | <i>Suetonius</i> , fol. 40, 65. |
| (<i>v</i>) Plutarque, vie des Hom. ill. tome 5, fol. 467. | | (<i>y</i>) Ovide, <i>contra ibis</i> , tom. 9, fol. 436. |
| Tacite, Hist. liv. 3, t. 2, f. 278; | | Juvenal, Sat. 10, v. 131. |
| & Appien Alex. fol. 190. | | Dion. fol. 107. |
| (<i>u</i>) Perse, Sat. 6. | | (<i>z</i>) <i>De re vestiaria</i> , cap. 27. |
| (<i>w</i>) Pline, liv. 15, ch. 30. | | (<i>a</i>) <i>Plutarch. Opusculi morali</i> , |
| (<i>x</i>) Tite-Live, décad. 1, lib. 6. | | tom. 1, fol. 353. |

www.libtool.com.cn

avoient sans doute remplacer la couleur sombre des habits par des marques de douleur non moins expressives ; tels pouvoient être les habits mal arrangés , les cheveux déliés. La sœur d'Horace (*b*) délia ses cheveux en voyant entre les dépouilles des Curiaces, que portoit son frere , le *Palludamentum* ensanglanté, qu'elle-même avoit travaillé pour un des Curiaces , son amant.

Suetone (*c*) en parlant des funérailles d'Auguste, dit que les principaux Chevaliers s'avancerent nus pieds , en simple tunique , sans ceinture , pour recueillir les cendres de l'Empereur. Au reste, une pareille démonstration d'affliction n'étoit pas ordinaire. Les Licteurs renversoient leurs faisceaux (*d*). L'Abbé Winckelmann conjecture que les Soldats en faisoient de même de leurs lances (*e*).

Des supplications.

Une maladie mortelle & contagieuse ayant , suivant Tite-Live, étendu ses ravages en Italie (*f*), les Décemvirs ordonnerent des prieres publiques, pendant deux jours, dans toutes les Villes & Bourgades de l'Italie. Il étoit enjoint à un chacun, au dessus de l'âge de douze ans, d'assister aux Processions avec des couronnes à l'entour de la tête , & des branches de laurier à la main. On croit appercevoir une semblable procession sur les bas-reliefs placés contre la muraille de Villa Medicis, mais tellement mutilés qu'il n'est pas possible de décider ce que ces précieux ouvrages représentent.

Lors-

(*b*) Tite-Live, décad. 1, liv. 1.

(*c*) Fol. 120.

(*d*) *Taciti Annal.* fol. 83.

(*e*) Cabinet du Baron Stofch, fol. 149.

(*f*) Décad. 4, liv. 10.

Lorsqu'on vouloit supplier quelqu'un, on alloit s'asseoir au foyer, comme fit Coriolan auprès de Tullus (*g*). On tendoit aussi les mains pour supplier les Dieux & les hommes. Manlius (*h*) tendit les mains vers le Capitole au moment qu'on prenoit le suffrage pour le faire condamner, lui qui avoit sauvé ce Capitole des mains des Gaulois.

Il y avoit des imprécations publiques, mais dont l'usage étoit rare & dangereux. Appien Alexandrin (*i*) nous informe de l'ancienne formule qu'on observoit dans ces imprécations, quand Crassus partit pour la malheureuse expédition contre les Parthes. Attejus, Tribun du Peuple, mit un bra- sier au devant de la porte par laquelle Crassus devoit sortir; & comme il passoit, il fit des effusions sur le feu en le maudissant, & en invoquant les Divinités les plus effrayantes.

Des impréca-
tions.

Il y a nombre d'usages dont nous ne dirons rien, parce qu'on les peut croire conformes à ceux des Grecs, & même aux nôtres. Du reste, il étoit de la bienséance de se présenter dans un lieu respectable (*k*) le pied droit en avant: lorsqu'une personne de considération (*l*) se présentoit dans une assemblée, tout le monde se levoit pour lui faire honneur. Baiser la main à quelqu'un étoit également une façon d'honorer, quoique extraordinaire à la vérité; on le fit (*m*) à Livius & à Néron, Consuls, retournant victorieux d'Hasdrubal. Le Pere Eschinardi (*n*) avance, sans fonde-

Usages de bien-
séance.

(*g*) Plutarq. Hom. ill. tome 2, fol. 521.

(*h*) Tite-Live, décad. 1, liv. 6.

(*i*) Fol. 121.

(*k*) Petrone, 1, fol. 119.

(*l*) Cæsars de Julien, fol. 25.

(*m*) Tite-Live, décad. 3, liv. 8.

(*n*) Descrizione di Roma ed del agro Romano, fol. 174.

www.libtool.com.cn

ment, qu'on se mettoit à genoux devant les Empereurs, & qu'on baifoit le pan de leur robe de pourpre. Si cet usage a eu lieu, ce ne peut avoir été que fort tard, puisque Élagabale (o) ayant voulu introduire l'usage de se prosterner devant lui, à la maniere des Perses, pour le saluer, son successeur Alexandre abolit cette innovation.

Les Grecs & les Romains ont toujours eu en horreur ces démonstrations serviles, que Tite-Live (p) appelle une vile adulation, même en parlant des trente Députés de Carthage, qui s'étoient prosternés devant Scipion, demandant grace pour leur République. Muratori observe (q), qu'avant Dioclétien on ne connoissoit point à Rome d'autres façons de saluer ses Juges, ou même l'Empereur, sinon par une inclination de tête.

Du triomphe.

Parmi les récompenses ou les distinctions que Rome décernoit aux exploits militaires, il n'y en avoit point qui fussent comparables aux honneurs du triomphe. On peut s'en former une idée d'après celui de Paul Émile, c'est le triomphe le plus magnifique, soit par l'importance des victoires, soit par l'amas des richesses qu'il fit entrer dans le trésor, joint les beaux ouvrages de toute espece, les meubles les plus précieux, les tableaux, les statues, les vases, & autres productions de l'art. Aussi les Romains, jusques ici peu sensibles à ces sortes d'ouvrages, commencerent-ils à goûter les délices de la Grece, & devinrent avides à dépouiller les Peuples les plus éloignés. Tous les Citoyens,

(o) Tillemont, Hist. des Empe-
reurs, t. 3, p. 1, fol. 270.

(p) Décad. 3, liv. 10.

(q) Annali d'Italia, t. 2, f. 196.

vêtus de blanc, étoient placés sur des échafauds qu'on avoit dressés dans la Place publique, & dans tous les lieux par où devoit passer la pompe. Tous les Temples demeurèrent ouverts pendant tout ce temps, & on ne cessa point de porter des couronnes sur les statues des Dieux, & de brûler de l'encens sur les autels.

Ce spectacle magnifique duroit trois jours de suite. Le premier suffisoit à peine à faire passer en revue les statues & les tableaux, qu'on avoit chargés sur deux cents cinquante chariots. Le second jour on transporta sur un grand nombre de voitures, tout ce qu'on avoit trouvé de plus magnifique parmi les armes des Macédoniens, qui, outre l'éclat que jettoient le fer & l'airain, paroissoient avoir été entassés au hazard, & offroient aux yeux par cette confusion même, un objet agréable & terrible en même temps. Après les chars marchoient trois mille hommes, qui portoient sur leurs épaules sept cents cinquante vases remplis d'argent monnoyé, chacun soutenu par quatre hommes, & contenant trois talents. D'autres portoient des cornes à boire ; des coupes, des vases à contenir des liqueurs ; toutes pieces remarquables par leur grandeur & par leur poids ; mais sur-tout par la beauté des figures dont ils étoient ornés. Le troisieme jour, les trompettes commencerent dès le matin à marcher à la tête de tout le cortege, jouant sur leurs instruments, non les airs ordinaires aux jours des fêtes solennelles, mais ceux dont on se sert pour animer le courage des soldats ; ils étoient suivis de six vingts bœufs gras, dont les cornes étoient dorées, & ornées de guirlandes &

de bandelettes, conduits par des jeunes gens ceints d'habits ornés de pourpre, à qui on en avoit associé d'autres, qui portoient des coupes d'or & d'argent pour les sacrifices. Ceux qui portoient l'or monnoyé, marchoiert ensuite avec soixante-dix-sept vases, soutenus comme ceux où on avoit mis l'argent. On voyoit ensuite paroître la coupe sacrée, qu'Émilius avoit fait faire, du poids de dix talents d'or, avec les vases, appellés *Antigonides*, *Seleucides* & *Theoriclées* *, & tous ceux qui avoient servi à l'usage de Persée. Le char du Roi venoit après, chargé de ses armes & de son diadème, & étoit suivi de toute la foule des prisonniers, entre lesquels on remarquoit Bitis, fils du Roi Cotys, qui avoit été envoyé à la Cour de Persée pour ôtage, & avoit ensuite été fait prisonnier par les Romains avec les enfans de ce Prince; puis les enfans même de Persée, entourés de leurs Gouverneurs & de leurs Maîtres. Persée, accompagné de sa femme, les suivoit de près, vêtu de noir; la foule de ses amis & de ses Courtisans marchoiert après lui. On vit paroître ensuite les quatre cents couronnes d'or, que les Peuples de la Grece & d'Asie avoient envoyées à Émilius par leurs Ambassadeurs.

Enfin, Émilius parut sur son char, avec la majesté que lui donnoit la taille, sa bonne mine, & sa vieillesse même; vêtu de pourpre, dans la main droite une branche de laurier: entre les personnes illustres qui le suivoient, on re-

* Les premiers ont tiré leur nom | en terre, qu'on imita depuis en or,
des Rois, & la troisième de l'Ar- | & en argent.
tiste, qui le premier fit cette façon |

marquoit ses deux fils, Quintus-Maximus & Publius-Scipion ; puis les cavaliers rangés , & les gens de pied en bon ordre. Tous les Soldats, aussi-bien que les Capitaines , étoient couronnés de lauriers, comme Paul Émile le dit lui-même en parlant contre les Soldats qui s'opposoient à son triomphe.

Les accessoires du triomphe n'étoient pas cependant toujours les mêmes. Scipion (r), à la fin de la seconde guerre punique , étoit précédé dans son triomphe des trompettes, des chariots chargés de dépouilles des ennemis, des figures des Villes prises, des tableaux représentant les actions les plus distinguées de cette guerre ; de l'argent & des couronnes données par différentes Villes ; des bœufs blancs, des éléphants ; des Capitaines captifs, des Licteurs en habits de pourpre ; d'un chœur de musique ; des bouffons, qui alloient en dansant & chantant, au milieu desquels un homme vêtu de pourpre, paré de bracelets d'or, faisoit des gestes ridicules ; des hommes qui portoient des parfums. Alors parut Scipion sur son char, ayant une couronne d'or chargée de pierreries, couvert d'une toga de pourpre ; dans une main le sceptre d'ivoire, & dans l'autre une branche de laurier. Dans le même char étoient ses enfants, & des jeunes hommes de ses parents sur les chevaux. Tout à l'entour marchoient ses soldats couronnés de laurier, & des couronnés qu'ils avoient reçues, ayant la liberté de louer ou de railler leur Capitaine.

Ovide (s) nous apprend que les représentations des Villes

(r) *Appianus Alexandrinus*, | (s) *De Ponto*, lib. 2, *epist.* 1.
guerre de Libye, fol. 38.

www.libtool.com.ca

renversées & conquises qu'on portoit en triomphe, comme aussi celles des montagnes & des fleuves, étoient quelquefois d'argent, ou travaillées en ivoire (*t*); & Appien Alexandrin (*v*) rapporte qu'on portoit devant le char de Pompée les images de ceux qui étoient morts ou absents, en peinture ou en sculpture; même des tableaux où leur famille & la façon dont ils étoient morts étoient représentées; & si le Général avoit délivré quelques Citoyens Romains (*u*) retenus chez les ennemis, ils suivoient son char, la tête rasée, portant un chapeau.

Des chars ou des chariots.

Les chars sur lesquels on transportoit les statues, les armes, les figures des Villes, & les dépouilles, auront été, autant que nous en pouvons juger de la forme, comme la *Figure 153*.

Des victimes.

On voit les bœufs, & les jeunes hommes qui les conduisoient, comme la *Figure 123*. du bas-relief qui représente le triomphe de Tite & de Vespasien, ou bien comme les *Camilli* avec la tunique; comme nous l'apprennent quelques monuments (*w*), sur-tout quand les victimes sont des béliers ou semblables animaux.

Du char du Général.

Le char du Triomphateur étoit rond, élevé, & ordinairement attelé de quatre chevaux de front, comme on voit sur la médaille (*Fig. 155.*) de Lucius Verus. On pourroit pourtant douter si ces chars n'étoient pas ouverts par der-

(*t*) *Ovidii de Ponto*, lib. 3, epist. 4.

(*v*) Guerre contre Mithridate, fol. 214.

(*u*) Tite-Live, décad. 4, liv. 4. Plutarque, vies des Hommes ill.

tom. 3, fol. 571.

(*w*) *Colonna Trajana*, fol. 78.

rière, à en juger par quelques médailles (*x*); & pour lors leur forme auroit été semblable à ces chars dont les Grecs se servoient pour combattre, hormis que les premiers étoient plus élevés, & ornés le plus souvent de figures, probablement d'ivoire, & en bas-relief.

Dans la cérémonie du triomphe, le Général étoit vêtu de la *Toga farana* (*y*), teinte de la pourpre de Tyr la plus précieuse, de couleur de sang (*z*). Cet habit se nommoit aussi *Toga picta* (*a*), & sa tunique *Palmata*, à cause de la palme qu'il venoit de remporter sur les ennemis. Sur l'arc de Tite (*b*), cet Empereur est représenté faisant son entrée triomphante vêtu de la *Toga*, de même que Marc-Aurele sur un bas-relief placé (*c*) au Capitole.

Habillement
du Triompha-
teur.

Ovide donne (*d*) au Triomphateur le *Palludamentum* couleur de pourpre. Néron (*e*) célébra ses victoires remportées sur les Théâtres de la Grece, en faisant son entrée à Rome vêtu d'une tunique de pourpre, & d'une chlamyde ornée d'étoile d'or. Ce passage de Suetone pourroit embarrasser, si l'on n'étoit accoutumé à voir les Auteurs se contredire. Sur les médailles, celui qui triomphe est habillé, tantôt de la *Toga*, tantôt du *Palludamentum*. Le plus sûr sera de se rapporter aux monuments distingués, comme aux bas-reliefs de Tite & de Marc-Aurele.

(*x*) *Vaillant, Selectiora Numif-
mata, fol. 47.*

*Offervazioni sopra alcuni meda-
gloni, fol. 239.*

(*y*) *Juvenal, sat. 10, v. 38.*

(*z*) *Salmasino in Suetonii, fol.
601.*

(*a*) *Festus rapporté par Vigenere
dans ses Notes sur Philostrate, fol.*

125.

(*b*) *Admir. Rom. antiq. fol. 8.*

(*c*) *Idem, fol. 34.*

(*d*) *Tristium, lib. 4, t. 8, f. 286.*

(*e*) *Suetonius, fol. 245.*

www.libtool.com/en

Lucius Verus, quoiqu'ayant seul mérité le triomphe, se trouve (*f*) accompagné de Marc-Aurele & d'un de ses enfants dans le même char, (*Fig. 155.*) comme il étoit d'usage lorsque les enfants n'avoient point encore obtenu de rang particulier dans l'armée. Un Esclave public (*g*) tenoit ordinairement une couronne d'or au dessus de la tête du Triomphateur; ce que les Sculpteurs ont poétiquement rendu par une figure de la Victoire, qui tient une couronne de feuilles de laurier.

Du petit triomphe *Ovatio*.

Le petit triomphe, dit *Ovatio*, parce qu'on n'y sacrifioit qu'une brebis, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi pompeux. Le Triomphateur (*Figure 156.*) faisoit son entrée à pied, accompagné de nombre de Joueurs de flûtes (*h*). Il n'avoit point la tête couronnée de laurier, mais de feuilles d'olives, suivant Pline (*i*); ou de myrthe, suivant Valere Maxime & Aulugelle (*k*). Selon Denis d'Halicarnasse (*l*), celui qui triomphoit étoit à cheval, mais cela n'est prouvé par aucun monument (*m*). Sur une médaille de Marc-Aurele, (*Fig. 156.*) ce Général est représenté vêtu du *Paludamentum*, tenant de la main droite un sceptre ou une *Hasta*, & de l'autre un trophée d'armes, comme il se pratiquoit (*n*) quand le Général Romain avoit tué de sa main le

(*f*) *Vaillant, Selectiora Numismata, fol. 37.*

(*g*) Pline, liv. 33, chap. 1.

Juvenal, sat. 10, v. 42.

(*h*) Plutarque, *Homm. illustres.*

(*i*) *Lib. 15, cap. 4.*

(*k*) *Lib. 3, cap. 6. Lib. 5, c. 6.*

(*l*) *Lib. 5.*

(*m*) *Selectiora Numismata, fol. 31.*

(*n*) Voyez Plutarque dans la vie de Marcellus.

le Général ennemi. Comme une telle action ne se trouve point dans l'Histoire de Marc-Aurele, on pourra croire que la petitesse des formes ait fait paroître comme dans la main de l'Empereur, un trophée placé dans le lointain. Il est précédé des Prétoriens, d'un Porte-Enseigne de l'Infanterie, & d'un autre de la Cavalerie, également à pied; le Général est suivi de la Victoire, qui lui place une couronne sur la tête. On apperçoit dans le fond un Temple, & des Autels avec du feu, ainsi qu'un arc de triomphe surmonté d'un char tiré par quatre éléphants: l'honneur de l'ovation s'accordoit au Général qui n'avoit pas remporté des victoires assez considérables pour être honoré du grand triomphe. Il est assez ordinaire de trouver des figures poétiques sur les monuments; telle est celle de la Victoire sur cette médaille.

On a eu raison de dire, que les premiers bâtimens des Romains se ressentirent de leur pauvreté. L'esprit guerrier de la Nation n'étoit guere propre aux progrès des arts, il fallut bien des siècles avant que leur architecture pût parvenir à un certain degré d'élégance. L'ordre Toscan étoit probablement le premier qu'ils emprunterent des Étrusques, comme ils adoptèrent la plupart des usages de ce Peuple éclairé.

De l'Architecture, des meubles, &c.

Du reste, il seroit difficile d'assigner précisément l'époque à laquelle les Romains commencèrent à se servir des ordres Grecs. Nous lisons dans Tacite, & dans Suétone, que sous les Empereurs, la plupart des bâtimens publics furent construits, ou renouvelés, & considérablement embellis.

C'est à cette époque qu'il faut placer la construction de ces Temples, de ces Palais, de ces Basiliques, de ces Places publiques, & autres monuments, tandis que l'avidité des richesses, le luxe & la corruption des mœurs sapoient les fondements de l'Empire, dont on ne cessoit d'orner la Capitale. Qui représenteroit un trait de l'Histoire Romaine avant le regne des Cæsars, feroit une grande faute d'introduire des colonnes Trajanes & Antonines, des théâtres, des arcs de triomphe, des obélisques Égyptiens, des thermes, &c. Les premiers obélisques ne furent transportés à Rome qu'après que la République eut cessé. Avant Pompée (o) il n'y avoit point à Rome de Théâtre permanent; il n'y avoit point de sépulchres comme celui d'Hadrien, & plusieurs autres : il n'y eut que les aqueducs antérieurs aux Cæsars. Le premier fut construit par Appius Claudius, Censeur. Cajus Gracchus (p) commença ces grands chemins si renommés, qui se sont multipliés depuis : l'on fait que de mille en mille il y avoit des colonnes qui marquoient la distance de Rome. Quelles obligations n'avons-nous point au travail toujours trop peu apprécié des Artistes, qui avec des peines infinies, ont immortalisé par des gravures, les restes de ces monuments précieux échappés à la destruction & aux injures du temps? Sans sortir de chez nous, nous jouissons de la vue de tous ces superbes monuments, qui ont fait la gloire du plus beau siecle de l'Empire Romain.

(o) Annales de Tacite, liv. 2, } (p) Plutarque, Homm. illustres,
tom. 2, fol. 187. } tome 7, fol. 155.

La magnificence fut générale du temps des Empereurs : on peut juger de celle des bâtimens particuliers par la description que Pline le jeune nous a laissée de sa maison de campagne. Il y avoit généralement à ces maisons des galeries ouvertes, souvent ornées de peintures (*q*), tirées d'Homere ; des représentations des Gladiateurs, des chasses, & semblables sujets.

Les Bibliothèques étoient enrichies des portraits des grands Hommes. Les familles se faisoient également honneur de conserver, dans des salles bâties exprès, les images de ceux qui avoient le plus illustré leurs maisons ; de même le Public se chargeoit d'éterniser, par des monuments de bronze ou de marbre, la mémoire des Citoyens qui avoient le plus mérité de la Patrie.

Avant les Césars on ne connoissoit point l'usage des vitres, on fermoit les fenêtres par des voiles légers ou transparents ; à ceux-ci succéderent les pierres très-minces & transparentes, que quelques-uns (*r*) croient avoir été d'albâtre. Tillemont (*s*) rapporte à ce sujet, que Cajus, au milieu de l'audience qu'il donnoit aux Juifs, la rompit brusquement, pour aller en courant dans une grande salle, dont ayant fait le tour, il ordonna qu'on mît aux fenêtres des especes de pierres semblables au verre. L'Abbé Winkelmann (*t*) dit qu'on a trouvé dans les ruines d'Hercula-

(*q*) Petrone, tome 1, fol. 15.
 (*r*) Descrizzioni di Roma & del
 agro Rom. del Padre Eschinardi,
 fol. 101.

(*s*) Histoire des Empereurs, t. 1,
 fol. 770.

(*t*) *Antichita inedita*, tom. 2,
 fol. 266.

num, près de l'ouverture d'une fenêtre, des morceaux de verres, qui paroissent destinés à être mis en œuvre, au moment que le Vesuve fit son éruption. Tout récemment encore, les Papiers publics nous ont appris, qu'on a découvert à Pompeïo, des fenêtres avec leurs vitrages. Les bâtimens somptueux étoient pavés de petites piéces de marbre, rapportées de différentes couleurs, avec lesquelles ils exécutoient différents desseins.

Quant aux vases & autres meubles susceptibles d'ornemens, les Romains avoient appris des Grecs l'art de leur donner toute l'élégance imaginable; il s'en est conservé une quantité qui font encore l'admiration des Connoisseurs. Je dis *Connoisseurs*, parce qu'effectivement il faut l'être pour savoir apprécier ce que quelques lignes de plus ou de moins peuvent souvent causer de différence pour la beauté, ou la déféctuosité des formes.

Des funérailles.

Quand quelqu'un venoit de mourir, on plaçoit à la porte du logis un cyprès (*v*), arbre consacré à Pluton. Le corps mort, après avoir été embaumé (*u*), étoit exposé dans le vestibule, orné des habillemens qui appartenoient à la dignité du défunt, ainsi que des marques d'honneur (*w*) qu'il avoit méritées, accompagné des dépouilles qu'il avoit gagnées sur l'ennemi. Ces choses étoient exposées à la porte de la maison, puis accompagnoient la pompe funébre, dont l'éclat étoit relevé par les portraits en cire * de ses ancé-

(*v*) *Plin. lib. 16, cap. 32.*

(*u*) *Perse, sat. 3.*

(*w*) *Juvenal, sat. 3, v. 148.*

* Ces portraits n'étoient ordinairement que des Bustes, on leur ajustoit des corps pour la cérémonie des funérailles. Polybe, liv. 6, ch. 9:

tres (*x*), honneur réservé aux seules familles Patriciennes. Toute la parenté l'assistoit aux funérailles; les plus proches, même les enfants, portoient le corps (*y*); Juvenal (*z*) attribue cette fonction aux affranchis, ce qui paroît plus humain. Le fils seul (*a*), entre les amis qui suivoient le défunt, pouvoit avoir la tête couverte; le convoi marchoit au son des trompettes (*b*), précédé de torches, au nombre de dix, si c'étoit un homme: on arrivoit ainsi à la grande Place, où le corps étoit placé debout (*c*), pour être vu du monde, pendant que le plus proche parent prononçoit l'Oraison funebre.

Si le corps étoit destiné à être brûlé, on le portoit hors de la Ville, à l'endroit où étoit apprêté le bûcher: un des proches, en détournant la tête, y mettoit le feu; & quand tout étoit consumé, on recueilloit les cendres, qu'on favoit distinguer d'avec celles du bûcher, par le moyen de ces toiles incombustibles dont il est souvent fait mention dans l'Histoire. Les cendres étoient déposées dans des urnes, qu'on plaçoit ensuite dans des niches pratiquées dans les chambres sépulchrales, bâties toujours hors de l'enceinte des Villes. Trajan fut le premier, suivant Eutrope (*d*), dont les cendres furent gardées dans Rome, placées dans une urne d'or sous la colonne que le Sénat & le Peuple Romain avoient fait ériger à la gloire de cet Empereur. Les

(*x*) Pline, liv. 35, chap. 1.

(*y*) Perse, sat. 3.

(*z*) Juvenal, sat. 12, v. 245.

(*a*) Pompe funebri raccolte dal
Emi Sign. Dottor F. Perucci, f. 26.

(*b*) Dacier sur la sat. 6, liv. 1.
d'Horace.

(*c*) Polybe, liv. 6, chap. 9.

(*d*) Lib. 8, fol. 350.

plus affectionnés au défunt (*e*) plaçoient sur son tombeau des couronnes de fleurs. Les riches qui n'avoient point d'amis (*f*), ordonnoient à des esclaves de se rendre aux lieux de leur sépulture pour joncher des fleurs sur leurs tombeaux.

Ces urnes, qu'on trouve en grand nombre, & de différentes formes, étoient tantôt d'albâtre, de porphyre, des marbres les plus précieux; & même quelquefois d'or, souvent ornées de bas-reliefs. Leur grandeur est communément d'un pied & demi, ou de deux pieds. (*Voyez les Figures 157*, que je pose pour exemple.) Il s'en trouve d'assez grandes pour renfermer un corps tout entier. Pline (*g*) observe que de son temps l'usage de brûler les corps n'étoit pas bien ancien. Il y avoit même des familles, comme la Cornélienne, qui ne le faisoient jamais. Sylla (*h*) fut le premier qui l'ordonna pour lui-même, de peur qu'on ne le déterrât après sa mort, comme lui-même avoit fait à C. Marius. Quelquefois la pompe funebre étoit accompagnée d'une personne qui imitoit le caractère du défunt, & disoit des extravagances en son nom, comme fit Favon l'Archimime (*i*) aux funérailles de Vespasien. Il demandoit à ceux qui en faisoient les fraix, combien elles coûtoient; & comme on lui répondit, *cent sesterces*, il dit tout haut qu'on les lui donnât, & qu'on jettât son corps dans le Ti-

(*e*) Perse, sat. 4.

(*f*) Lucien, Dial. Nicrinus ou les mœurs d'un Philosophe, tom. 1, fol. 19.

(*g*) Lib. 7, cap. 54.

(*h*) Plin. lib. 7, cap. 54.

(*i*) Suetonius, fol. 748.

bre, raillant ainsi l'avarice que les Romains avoient reprochée à Vespasien. J'ignore ce qui peut avoir jetté ce ridicule dans les cérémonies les plus brillantes, comme étoit le triomphe, & les plus sérieuses, comme les funérailles, chez une Nation aussi sage qu'étoient les Romains : ridicule diamétralement opposé à celui de la déification, qu'on inventa pour honorer les Empereurs. C'est ce qu'on appella l'Apothéose.

Les Anciens l'ont représentée par un Génie ailé, qui emporte au Ciel la personne déifiée, comme on voit au Capitole sur un bas-relief, & sur le piedestal placé à Montecitorio. Voici la description d'une Apotheose, tirée d'Hérodien (k). “ On met dans le vestibule du Palais, sur un lit d'ivoire, couvert d'étoffe d'or, une image de cire qui représente parfaitement le défunt, avec un air pâle, comme s'il étoit encore malade : pendant le jour, au côté droit du lit, est rangé le Sénat, avec des robes de deuil ; & au côté gauche sont les femmes & les filles de qualité avec de grandes robes blanches, toutes simples, sans colliers ni bracelets. On garde le même ordre sept jours de suite, pendant lesquels les Médecins s'approchent du lit de temps en temps pour considérer le malade, & trouvent toujours qu'il baisse, jusqu'à ce qu'enfin ils prononcent qu'il est mort. Alors les Chevaliers Romains, les plus distingués, avec les plus jeunes Sénateurs, portent sur leurs épaules le lit de parade dans le vieux marché, où les Magistrats ont coutume de se démettre

L'Apothéose.

(k) Liv. 4, fol. 157.

„ de leurs charges. On dresse à l'entour deux especes d'am-
„ phithéâtres , sur lesquels se placent d'un côté de jeunes
„ garçons , & de l'autre de jeunes filles des meilleures mai-
„ sons de Rome , pour chanter des hymnes & des airs
„ lugubres en l'honneur du mort. Quand ils ont achevé ,
„ on porte le lit hors de la Ville , dans le Champ de Mars.
„ On éleve au milieu de la Place une charpente quarrée ,
„ en forme de pavillon ; le dedans est rempli de matieres
„ combustibles , & le dehors revêtu de drap d'or , de com-
„ partiments d'ivoire , & de belles peintures. Au dessus
„ de cet édifice , on en éleve un second , tout semblable
„ pour la forme & pour la décoration , mais plus petit , &
„ dont les portes sont ouvertes. Au dessus de celui-ci , il y
„ en a un troisieme , & un quatrieme encore plus petit ,
„ & ainsi plusieurs autres qui vont toujours en diminuant :
„ cet ouvrage ressemble assez aux tours qu'on voit sur les
„ Ports de mer , & qu'on appelle *Phares* , dans lesquelles on
„ met des fanaux pour guider les Navires qui abordent
„ la nuit. Dans la seconde séparation , on place le lit de
„ parade , autour duquel on entasse toutes sortes de par-
„ fums , de senteurs , de fruits , d'herbes odoriférantes ; car
„ il n'y a point de Province , point de Ville , point de per-
„ sonne de distinction qui ne se fasse un plaisir & un hon-
„ neur d'envoyer à son Prince ces dernieres marques de
„ ses hommages : quand le lieu où repose le corps en est
„ tout rempli , on fait à l'entour une cavalcade. Les Che-
„ valiers , en cérémonie , font avec mesure plusieurs tours
„ & retours ; ils sont suivis de plusieurs chariots , dont les
„ Conduc-

„ Conducteurs ont des robes de pourpre, & sur lesquels
„ sont les images des Empereurs, dont le regne a été heu-
„ reux, & des Généraux d'armée de grande réputation.
„ Lorsque toute cette pompe est passée, le nouvel Empe-
„ reur, tenant à la main une torche, va mettre le feu au
„ bûcher : les aromates & les autres matieres combustibles
„ prennent en un moment. Alors on lâche du faite de cet
„ édifice un aigle, qui, au milieu de la flamme & de la fu-
„ mée, s'envolant dans les airs, va, à ce que croit le Peu-
„ ple, porter au Ciel l'ame de l'Empereur. Depuis ce jour,
„ il a son culte & ses autels comme les autres Dieux.



LIVRE SIXIEME.

Des Étrusques, des Latins & des Samnites.

CHAPITRE PREMIER.

AVANT que de parler des autres Peuples qui habitoient l'Italie, j'ai cru devoir faire connoître la Nation Romaine, Peuple qui par sa gloire & par la durée de sa fortune, a obscurci les Nations dont il avoit adopté les usages, puisque c'est par les Écrits des Romains uniquement, que nous connoissons ces Nations. Les Étrusques, quoiqu'à peine connus, devoient avoir une place distinguée dans les fastes des Peuples : s'il est vrai que les Arts & les Sciences sont des compagnes fidelles, & se rendent un secours mutuel, les Étrusques méritent une place entre les Peuples éclairés ; mais subjugués de bonne heure par les Romains, on connoît à peine leur existence par le point de leur anéantissement. Grace à leurs Artistes, les monuments qui nous restent conserveront à jamais la réputation de ce Peuple, qui pour les Arts ne le cede qu'aux Grecs.

Les monuments représentent souvent des personnages inconnus ; communément ce sont des Héros ou Divinités de la Mythologie Grecque, qui, sans nous éclaircir sur l'Histoire, ne nous marquent que leur origine, & nous montrent un génie singulier, plus maniéré que les Grecs,

mais animé d'un esprit vif & particulier ; indice d'une imagination ardente, laquelle se trouve confirmée par les habitants d'aujourd'hui. Leurs Poésies modernes sont pleines d'imaginations, & un peu outrées ; leurs anciennes ont dû l'être : ils ne se contenterent jamais de la simple nature dans les Arts, ni par conséquent dans leur Poésie. D'après cette réflexion, Michel-Ange, Peintre, Sculpteur & Architecte célèbre ; le Dante, le Pétrarque, & autres Poètes modernes, nous prouvent combien est grande l'influence de l'air & du sol, sur les organes délicats du cerveau.

Les Latins, les Samnites, les Volscs, les Sabins, les Campaniens & les Marses, ne nous fournissent guere plus de lumiere : tous absorbés par le Peuple conquérant, ils perdirent toute distinction ; aussi n'avoient-ils d'autre ambition que d'être admis aux droits & usages des vainqueurs. Il ne faut donc pas s'attendre à beaucoup de particularités par rapport aux habillements de ces Peuples.

Les figures de femmes Étrusques représentées sur les monuments, sont d'ordinaire vêtues de tuniques & du pallium ; telles sont les figures d'un autel triangulaire de la Villa Borgese, de celui de forme ronde de la galerie du Capitole ; de même que plusieurs autres figures sculptées sur différents sépulchres *, habillées toutes à la maniere des femmes Grecques, mais souvent exécutées d'un style monotone, avec une répétition continuelle des mêmes plis. La coëffure est distinguée par des tresses qui pendent de

Habillements
des femmes
Étrusques.

* Voyez le Recueil de Mr. Cay- | de l'Abbé Winckelmann, & le *Se-*
lus ; le *Monumenti antichi inediti* | *polcri antichi* di P. S. Bartoli.

www.libtool.com.cn

côté & d'autre, même aux hommes. Les sandales se font aussi remarquer par des rubans en plus grand nombre, & qui ordinairement sont croisés les uns sur les autres.

Habillements
des hommes.

Aux figures d'homme, on remarque une variété infinie par rapport aux cheveux, tantôt longs, tantôt courts, même avec des tresses, suivant le caractère des personnes; l'habillement est en général le pallium ou la chlamyde, comme sur un autel de Villa Albani (1). Cependant la toga étoit l'habit des Étrusques (m); on l'aperçoit à une belle statue, Fig. 111, ouvrage Étrusque, conservé dans la galerie du Grand-Duc, à Florence. L'Abbé Winckelmann (n) a pris cette statue pour celle d'un Aruspice; mais son port, son geste, l'anneau qu'il porte au doigt, tout annonce un Sénateur. Il a les cheveux courts, la barbe rasée; du reste, sa tunique, sa toga, la chaussure même, tout est semblable au Costume Romain, excepté cependant que la toga est plus courte.

Des armes.

Dans les figures qui représentent des Dieux, les armes ressemblent à celles des Grecs; telle est une figure de Mars sur l'autel Étrusque (o), de forme ronde, de la galerie du Capitole. D'autres monuments nous montrent des variétés infinies, dont il seroit inutile de rapporter les détails. Il est certain que les Romains ont adopté la plupart de leurs usages: plusieurs figures Étrusques (p) prouvent encore l'o-

(1) *Monumenti antichi inediti*,
tom. 1, fig. 6.

(m) Diodore, tome 2, fol. 258.

(n) Hist. de l'Art chez les An-
ciens, tom. 1, fol. 58.

(o) *Monumenti antichi inediti*,
tom. 1, fig. 5.

(p) Recueil d'ant. par Mr. Cay-
lus, tome 1, pl. 31. Tome 6, pl.
34, 26.

rigine de l'armure Romaine, à quelque légère différence près. Une urne sépulchrale (*q*), portant une inscription Étrusque, est ornée d'un bas-relief (*Fig. 158.*) sur lequel il y a deux combattants, dont l'un est armé d'un casque assez semblable à celui des Grecs; mais sa cuirasse paroît d'une forme différente, ses cuissards sont à doubles rangs, ce qu'on trouve même aux figures de leurs Divinités. Au dessus de l'armure il porte la *Chlamyde* ou le *Palludamentum*; la chaussure couvre le pied entièrement, sans qu'on voie où elle finit. L'autre figure est armée exactement à la manière des Grecs; les boucliers Étrusques sont généralement de forme ronde (*r*), & très-souvent la crête de leurs casques d'une grandeur démesurée.

Les Thyrréniens, que les Latins nommoient Étrusques, avoient, suivant Diodore (*s*), inventé une espèce de trompette excellente. Leurs lits (*t*) étoient ornés d'étoffes à fleurs. Ils ont inventé les portiques au devant des maisons; & ce sont eux, selon toute probabilité, qui ont porté les Ordres Grecs en Italie. Ce fut Démarate qui, du temps des Tarquins, amena avec lui beaucoup de Corinthiens en Toscane (*v*), & leur procura des Artistes de cette École célèbre; de là on remarque sur leurs bas-reliefs, l'ordre Corinthien: ils auront aussi caractérisé l'architecture par cet esprit singulier qui distingue encore les beaux bâtiments à Florence.

(*q*) Antichi Sepolchri Romani & Etruschi, fol. 92.

(*r*) Mr. Caylus, Recueil d'antiqu. tom. 4, pl. 28, 30.

(*s*) Tome 2, fol. 258.

(*t*) Diodore de Sicile, tome 2, fol. 259.

(*v*) *Geographia*, lib. 5, fol. 90.

www.libtool.com.cn
Des Latins.

Les Latins, ou les Peuples du Latium, ont été confondus de trop bonne heure avec les Romains. Virgile (*u*) leur suppose la *Trabea* pour habillement, au temps où les Troyens arriverent en Italie; mais il paroît que Virgile a visé souvent à peindre les usages des Romains en ceux de l'antiquité. Les lits sur lesquels il fait manger Didon, l'usage de la trompette, l'art de faire des portraits en sculpture, & autres inventions semblables, appartiennent évidemment à des siècles postérieurs à celui dont il parle. Du temps des Romains les Latins se confondoient avec ceux-ci. Quant aux armes (*w*), il paroît que les Troyens abandonnerent leur nom & leurs usages en s'incorporant avec les Peuples d'Italie, ainsi que le bonnet Phrygien & les caleçons avoient disparu, avant même que Rome fût bâtie.

Des Samnites.

Une figure de Gladiateur Samnite paroît cependant la tête couverte du bonnet ou casque Phrygien, sur une lampe antique, *Fig. 160*. Bellori (*x*) prend pour Samnites les figures de Gladiateurs 159; d'autres (*y*) conviennent que c'étoit là l'armure des anciens Samnites. On leur voit (*Fig. 159*.) le bonnet ou casque de cuir, *Galea*, orné d'une ou deux plumes; leurs boucliers sont semblables à ceux des seuls Romains. Ils ont des épées courtes & recourbées, & pour tout habillement une espèce d'enveloppe courte, comme les *Popes* des Romains. La chaussure ne sauroit se distinguer. La seconde lampe (*Fig. 160*.) offre des Gladiateurs

(*u*) *Æneid. lib. 7, v. 178.*

(*w*) Tite-Live, *décad. 1, liv. 8.*

(*x*) *Lucerne antic. pars 1, fig.*
20, 21 & 22.

(*y*) Vasslet, *Introd. à la connoissance des Ant. Rom. fol. 187.*

armés de jambières aux deux jambes, quoique les Auteurs ne donnent ordinairement ces jambières qu'à la jambe gauche.

Pendant la guerre que les Samnites foutinrent contre les Romains, l'an de Rome 444, ces Peuples avoient mis en campagne deux armées, équipées richement (z); l'une se distinguoit par des tuniques blanches, l'autre par des tuniques de diverses couleurs. Les boucliers de ceux-ci étoient dorés, ceux des autres étoient argentés. Ces boucliers, quarrés par en haut, n'alloient en diminuant qu'au delà de la capacité nécessaire pour couvrir la poitrine, & se terminoient en pointe vers le bas. Les soldats étoient armés de cuirasses, *Spongiæ* (a), faites de laine (b), & fabriquées, selon Lipse, de la maniere dont on fabrique nos chapeaux. Leurs casques étoient ornés d'aigrettes, apparemment comme nos *Figures* 159 ou 160.

Tout ce que nous savons des Marses & des Sabins, c'est qu'ils étoient très-simplement vêtus. Les derniers, comme il a été dit plus haut, se couvroient la tête du *Cucullus*, de couleur bleue (c). Ils étoient originaires de Lacédémone (d). On peut croire par Juvenal, qu'ils avoient conservé dans leur transmigration la rigidité de la mere Patrie. Ce n'est pas cependant que la cappe puisse distinguer une Nation plutôt qu'une autre, elle devoit être générale dans

Des Marses &
des Sabins.

(z) Tite-Live, décad. 1, liv. 9.

(a) Ibidem.

(b) *Lipsius*, lib. 3, de *Arm. de*

(c) Juvenal, sat. 3, v. 146.

(d) Plutarco vitæ degli Huom.

illust. part. 1, fol. 34.

l'Italie & les Pays limitrophes, puisque Mr. Caylus (e) nous donne une figure, qu'il tient pour être de Sardaigne, vêtue d'une tunique avec une cappe, comme celle des Récollets. Un monument trouvé à Langres (f), représente une charrette à quatre roues, chargée d'un tonneau; le Chartier est vêtu d'une grosse tunique avec une cappe, que M. Caylus croit le *Bardocucullus*.



C H A P I T R E S E C O N D.

Origine des ornements de nos Ecclésiastiques.

Nous finirons cet Effai du Costume, par un léger examen des habillemens que les Ecclésiastiques ont conservés. Après le siècle de Constantin l'Europe fut plongée dans la plus affreuse barbarie; il sembloit que les hommes de ces temps-là eussent pris à tâche d'anéantir jusqu'aux moindres vestiges des Arts & des Sciences. Tous devenus barbares, tant pour les mœurs que pour les habillemens, ce furent les seuls Ecclésiastiques qui conserverent une partie de l'habit des Romains; mais des Romains dans leur décadence, & avilis déjà par le mélange des Barbares.

Ornemens de
nos Ecclésiasti-
ques.

Pour l'explication de ces habillemens, nous suivrons le Commentaire que Mr. Paquot a donné sur Molanus (g). Il remarque d'abord qu'au commencement du quatrieme siècle,

(e) Recueil d'Ant. t. 5, pl. 45. | (g) *Hist. SS. Imaginum*, lib. 4,
(f) Idem, tom. 4, pl. 122. | cap. 29.

cle, les Évêques avoient quelque couverture de tête, soit bonnet, couronne, tiare ou mitre. Les mitres dont nos Évêques se servent aujourd'hui, ne commencerent à être en usage que dans le huitieme siecle; il n'étoit pas même encore alors général, puisque Mr. Paquot observe que l'année 847, le Pape n'accorda la mitre que par un privilege spécial. Sa forme étoit alors plus simple, moins ornée, moins élevée. La mitre papale, ou la tiare, commença dans le dixieme siecle; elle étoit toute unie environ l'année 1159. Le Pape Alexandre III. y joignit, en signe de souveraineté, une premiere couronne sur le bord d'en bas. Boniface VIII. y joignit la seconde à la fin de son Pontificat, puisque sur les peintures citées par Mr. Paquot, ce Pape est représenté n'ayant qu'une seule couronne ou bandeau à l'entour de sa tiare. Urbain V, élu l'an 1362, fut le premier qui se servit de la mitre à trois couronnes.

Lorsque le Pape célèbre la Messe, il ne porte point ordinairement cette mitre à trois couronnes, on la pose avec d'autres mitres richement ornées, sur l'autel, entre les chandeliers, tandis que lui-même a sur la tête une mitre d'or toute simple, & semblable à celles de nos Évêques.

Mr. Paquot nous dit que les Abbés se servoient de la crosse ou du bâton pastoral, long-temps avant qu'il fût donné aux Évêques comme un ornement épiscopal. Quoiqu'il en soit, le Testament de St. Remi prouve que dès le sixieme siecle on avoit des crosses enrichies d'un travail précieux, quoique cependant moins ornées que celles d'aujourd'hui : elles avoient la forme d'un bâton un peu recourbé

par en haut, & pointu par le bas. On en voit encore de semblables aux Évêques Grecs, qui ont aussi des mitres, ou plutôt des bonnets de différentes formes.

L'usage de l'anneau, connu dès le septième siècle, ne devint général que dans le neuvième.

Le pallium des Archevêques est une bande large de trois doigts, qui entoure les épaules, passant de l'une à l'autre par une pente circulaire, & qui se termine à deux bouts, dont l'un tombe sur la poitrine, & l'autre sur le dos; ils font de la longueur d'une palme, & ornés de croix noires. Cet ornement étoit déjà en usage dès le quatrième siècle; &, suivant la remarque de Buonaruoti (*h*), le *Pallium* & le *Manipulum* d'aujourd'hui désignent les bords, ou les bandes des habillements dont ils portent le nom, & qui insensiblement étoient devenus aussi étroits pour être moins incommodes. Il y a dans l'Église de St. Athanase, à Rome, des peintures qui représentent des Évêques Grecs vêtus d'une tunique longue, ou plutôt de la dalmatique, d'une étoffe rayée en lozanges, ayant au côté droit une espèce de portefeuille carré, attaché par un bout à la ceinture. On aperçoit aussi deux bouts d'une large étole qui descend jusqu'aux pieds, & par dessus la *Casula* ou la *Planeta*, dont les Prêtres Grecs se servent encore de nos jours. Quant à l'étole, Buonaruoti croit (*i*) que la *Lacerna*, ou quelque autre habit semblable, chez les Anciens, ayant été abandon-

(*h*) Osservazioni sopra alcuni
frammenti di vasi antichi di vetro,
fol. 79.

(*i*) Ibidem, fol. 77 & 78.

née des Séculars, fut conservée par les Ecclésiastiques, & désignée depuis sous le nom d'*Étole* ou d'*Orarium*. On a pu remarquer chez les Romains certains ornements ayant du rapport avec l'étole ; ils les portoient cependant d'une manière différente de ce que font les Diacres de l'Église Latine.

La *Casula* ne fut réservée au Service divin, que dans le dixième siècle. Ces mêmes peintures de St. Athanase font voir au dessus de la *Casula* une bande large, que je crois être le *Pallium*. Un de ses bouts descend par devant jusqu'à mi-jambe, venant de l'épaule gauche, d'où cette bande passe à l'épaule droite ; puis s'étendant sur la poitrine, elle va se terminer par dessus l'épaule gauche sur le dos, à peu près de la même manière comme il a été observé à deux *Figures* 124, excepté qu'à celle-ci la bande ne reste point sur les épaules, mais passe sous le bras. On la voit ornée de croix de distance en distance ; son tour circulaire permet de remarquer le revers de l'étoffe sur la poitrine en montant vers l'épaule. Du reste, cet ornement, commun à nombre de bustes & de statues dans le siècle de Constantin, se fera probablement conservé dans l'ordre des Ecclésiastiques.

La chasuble Romaine provient de la Grecque, & celle-ci de la *pænula* ; mais, comme dans les siècles gothiques *,

* *Muratori*, tom. 3, fol. 444, *Annal.* remarque avec justice que l'usage de nommer Gothiques les choses de mauvais goût est vicieux ; le bon goût étoit déjà banni de l'Italie, comme le prouvent les monuments de ces temps-là, même

bien avant l'invasion des Ostrogoths, dont le regne n'a duré que soixante-quatre ans. Théodoric & Totila n'étoient pas si barbares qu'on le pense, ils valoient peut-être bien les Grecs, qui pour lors dominoient en Italie.

on aimoit les étoffes riches, les broderies, l'or & les perles; ils en chargerent cet habillement, & l'on fut obligé de couper aux deux côtés la *pænula*, devenue trop pesante & trop roide pour être soutenue sur les avant-bras, comme il se fait encore par les Prêtres Grecs, dont la chafuble est constamment d'une étoffe légère.

Avant le quatrieme siecle les Prêtres n'avoient aucun habit distingué, ni parmi les Païens, ni parmi les Laiques Chrétiens, sinon ceux, qui, par esprit de pénitence, vouloient porter des habits plus humbles (*k*). Mr. Paquot donne aux Prêtres, depuis le quatrieme, jusqu'environ le quinzieme siecle, la *Casula*, *Planeta*, qu'on appelloit aussi *Casubula*, *Casibula*, *Phelonion* & *Pænula*.

Un Concile du Diocèse de Cambrai, tenu l'an sept cent, ordonne que les Prêtres & les Diacres ne porteront plus le *Sagum* comme les Séculiers, mais la *Casula*; d'où l'on peut inférer que la distinction des habits n'étoit pas si générale, qu'il n'y eût des Ecclésiastiques qui portoient l'habit ordinaire des Nations barbares. Mr. Paquot remarque aussi que la *Bireta*, ou le bonnet quarré, n'a commencé que fort tard à être mis en usage. St. Ambroïse jugeoit que (*l*) les Évêques ne devoient avoir d'autre distinction que leurs œuvres.

Cependant, dès le deuxieme siecle, ceux qui se consacroient aux travaux de l'Évangile, portoient des habits

(*k*) *Historica disquisitio de re vestiaria, Hom. sacri, fol. 126.* | lib. 3, cité par l'Auteur, de *hist. disquis. &c.*

(*l*) *De dignitate sacerdotali,*

d'une plus grande simplicité (m). Ils portoient aussi la tonsure, ou du moins avoient-ils les cheveux plus courts que les autres; mais en revanche, on exigeoit la plus grande décence & propreté dans les habillements qui servoient à la célébration des saints Myfteres. Selon Mr. Fleury (n), pour s'approcher de l'Autel l'Évêque étoit vêtu d'une robe éclatante : ce n'est pas, ajoute-t-il, que ces habits fussent d'une forme extraordinaire; la chasuble, par exemple, étoit un habit commun du temps de saint Augustin. On se servoit de la dalmatique du temps de l'Empereur Valerien; mais il est apparent qu'on lui a fait subir les mêmes changements qui ont été remarqués à la *Casula*. La dalmatique, qui, dans son principe, n'étoit autre chose qu'une tunique supérieure, sans ceinture, aura été ouverte des deux côtés, pour laisser aux bras plus de liberté. L'étole, continue Mr. de Fleury, étoit un manteau fort en usage, même pour les femmes. Si l'étole provenoit du mot *Stola*, celle-ci, comme il a été observé ci-dessus, n'étoit point un manteau, mais une longue tunique à longues manches. L'*Orarium* étoit une bande de linge, dont les personnes qui se piquoient de propreté, s'enveloppoient le cou, afin d'arrêter la sueur du visage. Le manipule n'étoit autre chose qu'une serviette portée sur le bras, pour servir plus proprement à la Table sacrée. L'aube, la robe blanche de laine ou de lin, ne fut pas du commencement un habit particulier aux

(m) Actes de St. Bénigne, cités par l'Auteur. *Hist. dif. de re vest.* fol. 126. | (n) Mœurs des Chrétiens, fol. 138.

Clercs. Nous lifons qu'Aurélien en fit des largeffes au Peuple, comme auffi de ces grands mouchoirs appellés *Oraria*; mais dans la fuite, les Clercs s'étant accoutumés de porter l'aube continuellement, on recommanda aux Prêtres d'en avoir qui ne ferviffent qu'à l'Autel, afin qu'elles fuflent plus blanches; delà on peut conjecturer que les Prêtres, lorsque leur habillement confiftoit dans la chafuble, en avoient d'une étoffe plus riche, d'une couleur plus éclatante, mais de même forme que les autres, & confacrées uniquement au miniftère divin. Les Canons recommandent, fur-tout aux Prêtres & aux Diacres, de ne point officier fans l'*Orarium*, dont ils défendent l'ufage aux Miniftres inférieurs.



C H A P I T R E T R O I S I E M E.

C O N C L U S I O N ,

Où l'on fait voir l'utilité de la Fable & de l'Histoire Grecque par rapport aux Arts.

LE but de cet Ouvrage étant principalement de recommander aux Artistes l'obfervation du Coftume par l'exemple des Anciens, de leur en faciliter les moyens, & de les rappeler en même temps à la fimplicité, & à la noblefté des formes Grecques ou Romaines; nous ne parlerons pas des habillements de tous ces Peuples barbares, qui, après Conftantin, inonderent l'Empire. A quoi feroit-il de

citer ces habits chamarrés de haut en bas, de toutes les piéces ou quartiers d'armoiries; mascarade dont on faisoit usage en France du temps de Charles V. (o), & qui continua plus de 100 ans. Les Nations d'alors se font toutes distinguées par des ajustemens plus ou moins bizarres, & dont la peinture ne fauroit tirer qu'un très-mauvais parti. Chaque Peuple a raison pourtant de rechercher ses anciens usages; l'Artiste peut avoir recours à leurs monuments, témoignages authentiques de la bizarrerie de nos modes, que les plus célèbres Artistes ont tâché d'éviter ou d'anoblir.

Il est certain que la Fable des Grecs & des Romains, ainsi que leur Histoire, fournit une source inépuisable de sujets connus par l'étude des Belles-Lettres chez tous les Peuples d'Europe. Quel Poète a jamais fourni des idées plus sublimes & plus pittoresques qu'Homere? Quels Historiens plus agréables que Plutarque & Hérodote? L'estime qu'ont eu pour la Littérature Grecque, & les anciens Romains, & toutes les Nations policées, doit bien, ce me semble, nous convaincre que ce Peuple fut créé pour les Arts & pour les Sciences; tout paroît avoir contribué chez eux à les perfectionner. Leur religion tendoit à répandre des idées agréables; leurs Dieux aussi adonnés aux plaisirs & aux passions, que les hommes qui les adoroient, sembloient autoriser leurs foibleffes; ou, pour mieux dire, l'homme vicieux a tenté de corrompre l'image de la Divinité; la corruption du cœur humain a tâché de se former

(o) Mœurs & Coutumes des François, fol. 162.

des idées aussi flatteuses pour les sens, qu'elles étoient contraires à la vérité. Delà cette multitude de caractères opposés ; caractères qu'ils nous ont transmis avec la supériorité de talents que nous leur connoissons. Leur Jupiter, tantôt terrible & foudroyant, tantôt plein de douceur, nous est représenté par leurs Poètes & par leurs Artistes, toujours plein de majesté. Ici, ce Maître de l'univers, d'un mouvement des cils, fait trembler l'Olympe : là, par un doux regard, il met le calme dans les cieus. Leur Apollon, ce Dieu agréable, dont ils se sont formé l'image la plus élégante que le corps humain puisse recevoir, est une beauté idéale qui a été réalisée par le ciseau dans l'Apollon du Vatican. Leur Hercule, caractérisé par la grandeur des membres, symbole de la force du corps, est bien contrasté par Mercure & Bacchus, très-différents entr'eux, quoique réunissant l'un & l'autre les traits les plus vifs & les plus beaux de la jeunesse. Junon, Minerve, Vénus, & d'autres Déeses nous offrent des caractères aussi variés que leurs inclinations étoient différentes, mais toutes également modèles de beauté. Dans la première brille cette beauté parfaite, qui inspire du respect : la seconde annonce un caractère majestueux & mâle, comme Déesse des combats, mais adoucie par la sagesse, les Sciences & les Arts, auxquels elle préside. La troisième, toujours accompagnée des Graces, partage l'empire d'un fils à qui les Dieux n'étoient pas moins soumis que les hommes ; aussi est-elle représentée sous des traits capables de dompter les cœurs des Dieux & des hommes.

Sur ces modèles, dont l'imagination avoit peuplé le ciel,
les

les Grecs, en tout temps avides de fables & du merveilleux, ont modelé leurs demi-Dieux & leurs Héros : idées flatteuses & agréables, qui ouvrent un vaste champ aux Poètes & aux Artistes. Tout semble avoir concouru chez ce Peuple, pour lui donner l'empire des Nations, & lui soumettre jusqu'à ses vainqueurs (p). Ce n'est pas que la fable de chaque Pays, l'origine de chaque Nation, ses progrès, son histoire, & celle de ses Princes & de ses grands Hommes ne puissent fournir des traits dignes d'être transmis à la postérité par les meilleurs Poètes, par les Artistes les plus habiles : au contraire, il seroit à souhaiter que chaque Nation aimât assez sa Patrie & ses glorieux Ancêtres pour éterniser leur mémoire, en consacrant aux siècles à venir les traits brillants de leurs aïeux ; peut-être parviendroit-on à rendre ces sujets moins étrangers à notre esprit, & le Costume de leur temps moins barbare à nos yeux. Et quand cela seroit impossible, du moins pourroit-on suivre l'exemple de Rubens, qui, pour orner l'Histoire d'une Reine, qui vivoit de son temps, l'a embellie de tout ce que l'Olympe des Grecs contient de plus agréable : les vertus, les rivières, les montagnes, personnifiées, en même temps qu'elles donnent de l'agrément, peuvent contribuer à l'instruction, & éclaircir le Costume, en faisant connoître le Pays par quelque rivière distinguée. A leur défaut, on peut avoir recours à quelque caractère local ; tels étoient, par exemple, les grands chemins de l'Empire Romain, ornés de colonnes qui marquoient le nombre des milles qu'elles

(p) *Horatii epist.* 1, l. 2, v. 156.

étoient distantes de Rome ; tels étoient les aqueducs qui conduisoient l'eau à travers les montagnes & pardeffus les vallées ; tels étoient enfin les pyramides & les obélisques de l'Égypte : mais tel n'est point le buste de Tibere , placé au dessus d'une porte dans le couronnement de notre Seigneur * , comme un Auteur le propose. Algarotti (q) auroit pu louer la marque chronologique , sans poser en exemple un fait si contraire au Costume des Juifs.

J'ai passé les bornes que je me suis prescrites. Trop souvent entraîné par un torrent d'opinions qui se détruisent réciproquement , je n'ai pu me dispenser de les débrouiller pour rendre ma définition claire & nette : je ne me flatte pas d'avoir toujours réussi. Je sens bien que plus d'une fois je suis dans le cas de dire à mon Lecteur , avec le plus beau génie que l'Angleterre ait jamais produit :

Crois-tu pouvoir trouver des Ouvrages parfaits ?

Il n'en fut , il n'en est , il n'en sera jamais.

* Tableau de Titien dans l'Église des Dominicains à Milan. | (q) Saggio sopra la pittura , f. 80.

F I N.

www.libtool.com.cn



Pire Martonacie Scul.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

6



8



9



10



www.libtool.com.cn



P. H. S.

www.libtool.com.cn





www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn





20



ZETHVS

ANTIOPE

AMPHION



www.libtool.com.cn

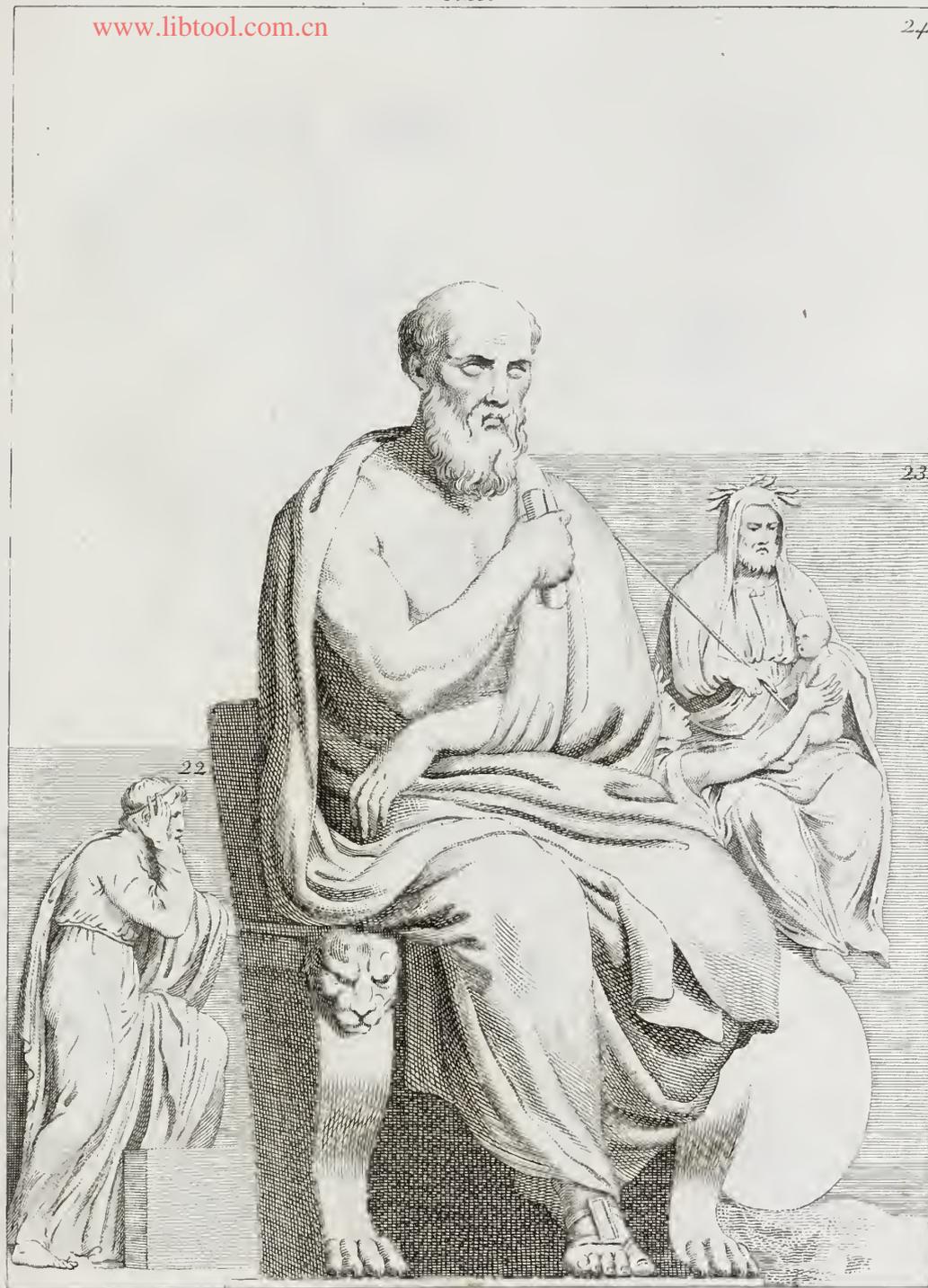




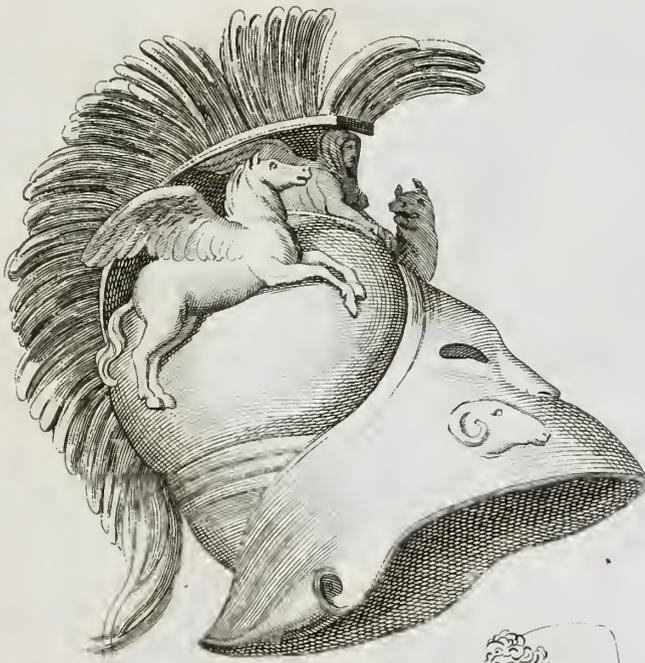
P. H. S.

www.libtool.com.cn





www.libtool.com.cn



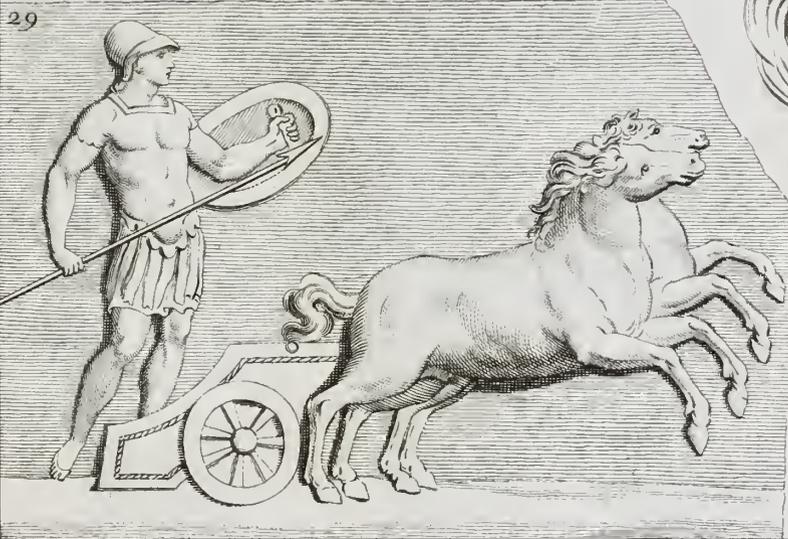
26



28



27



29





www.libtool.com.cn



P. M. S.

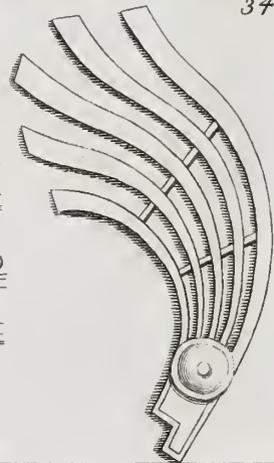
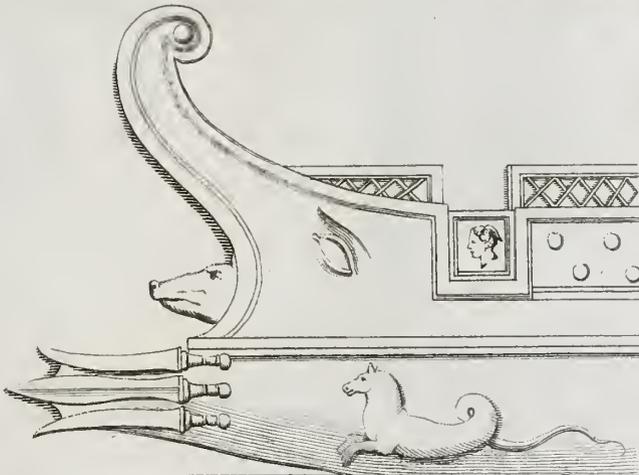
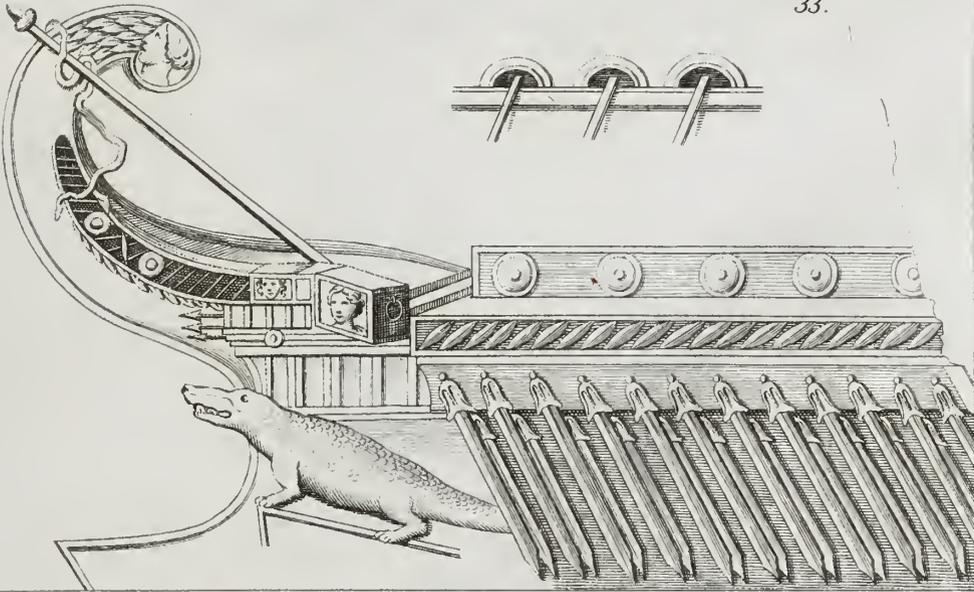
www.libtool.com.cn





P. M. S.

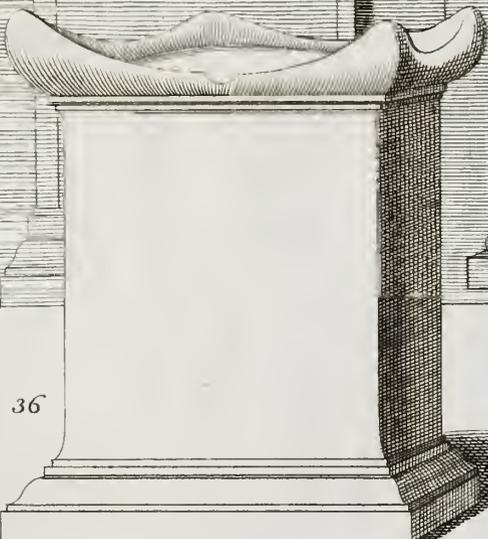
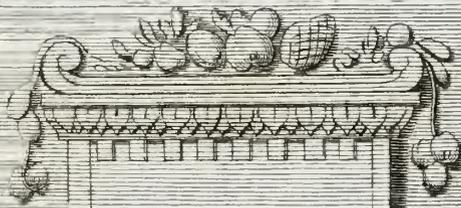
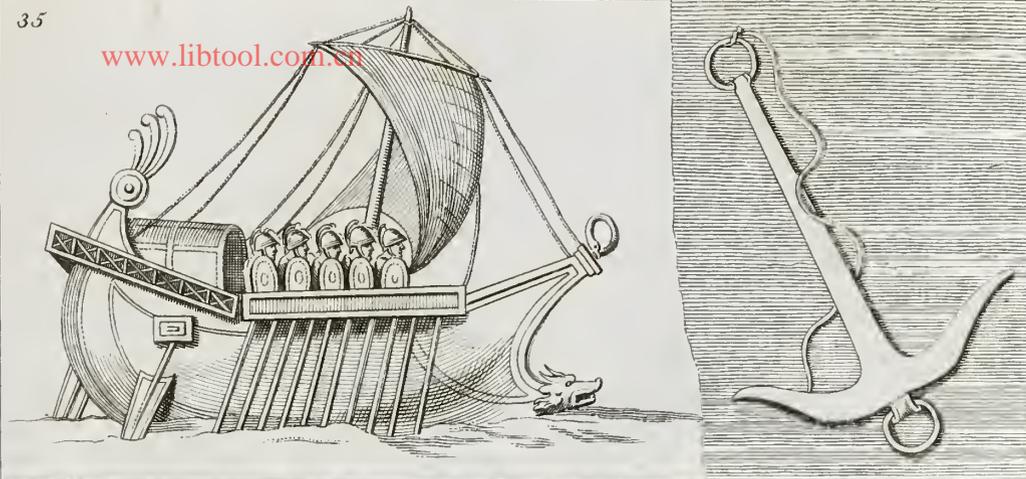
www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

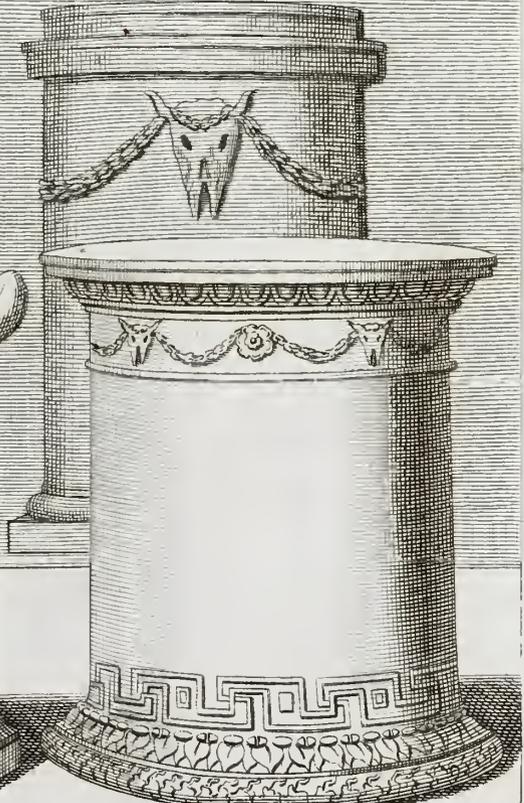
35

www.libtool.com.cn



36

37

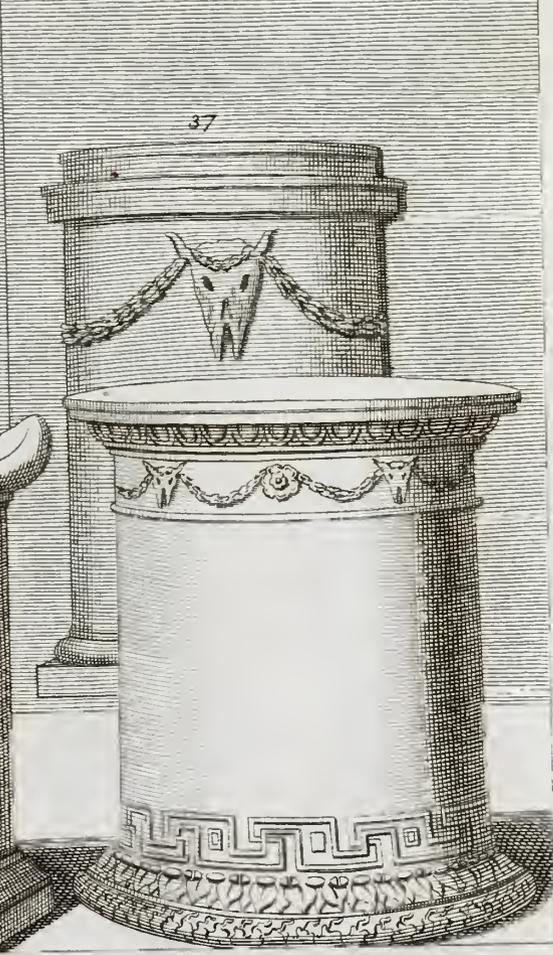
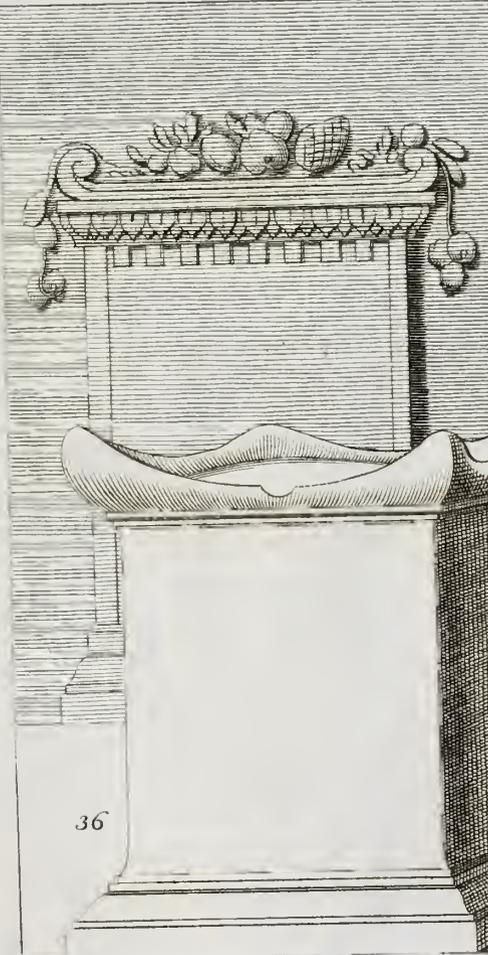
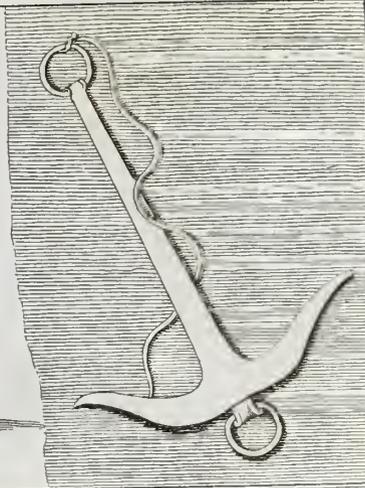


P. N. S.

www.libtool.com.cn

35

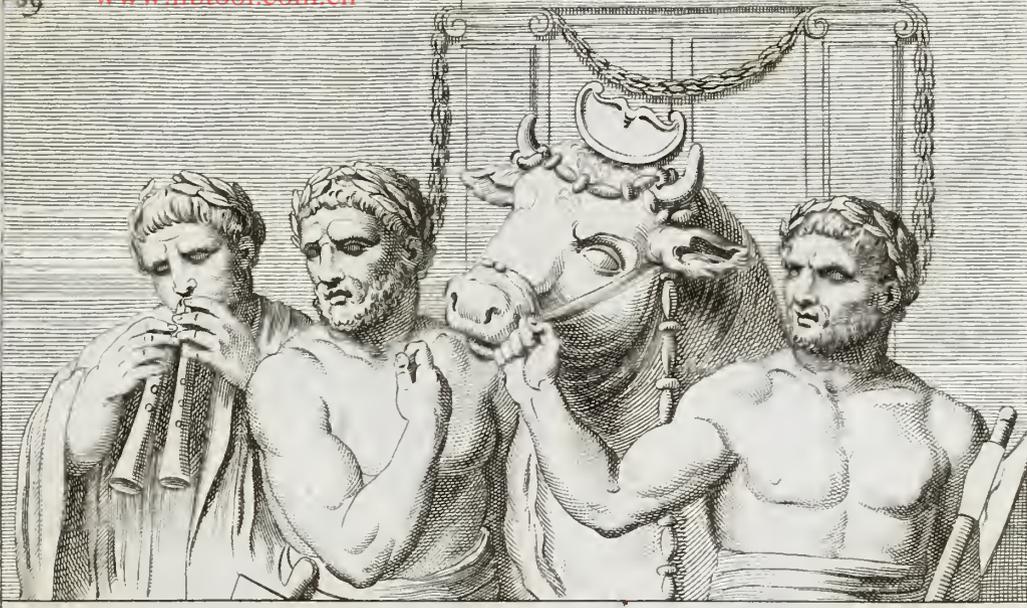
www.libtool.com.cn



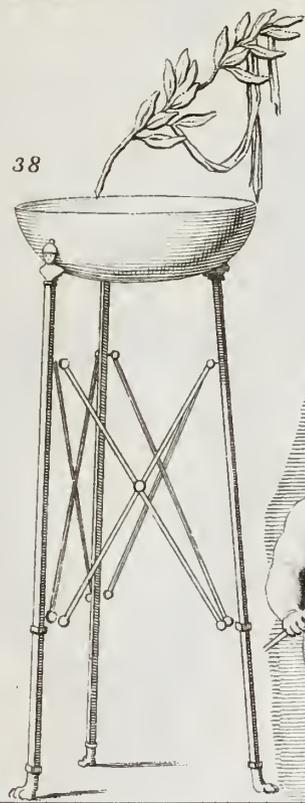
www.libtool.com.cn

39

www.libtool.com.cn

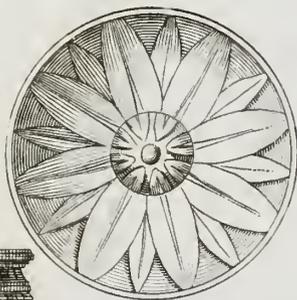
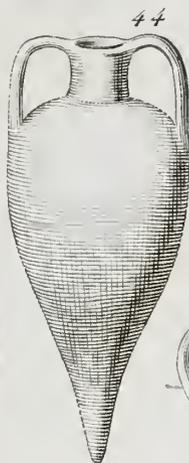
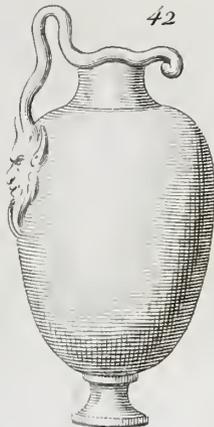


38



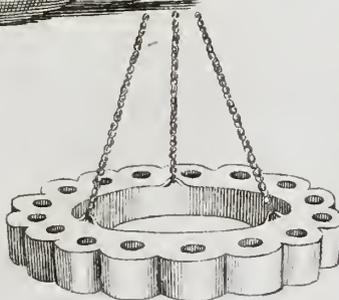
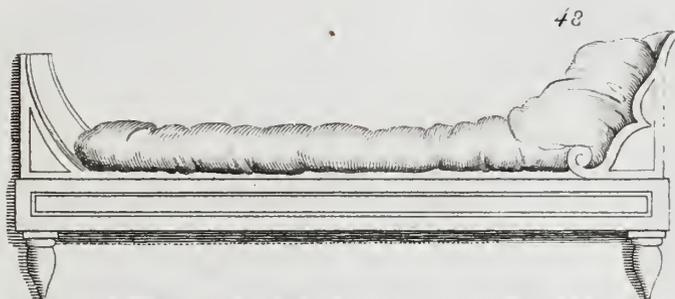
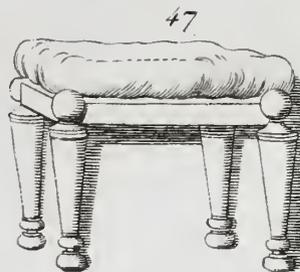
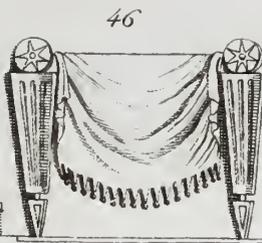
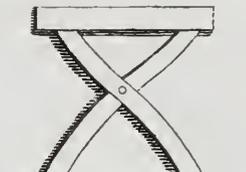
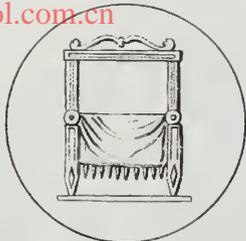
40





www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



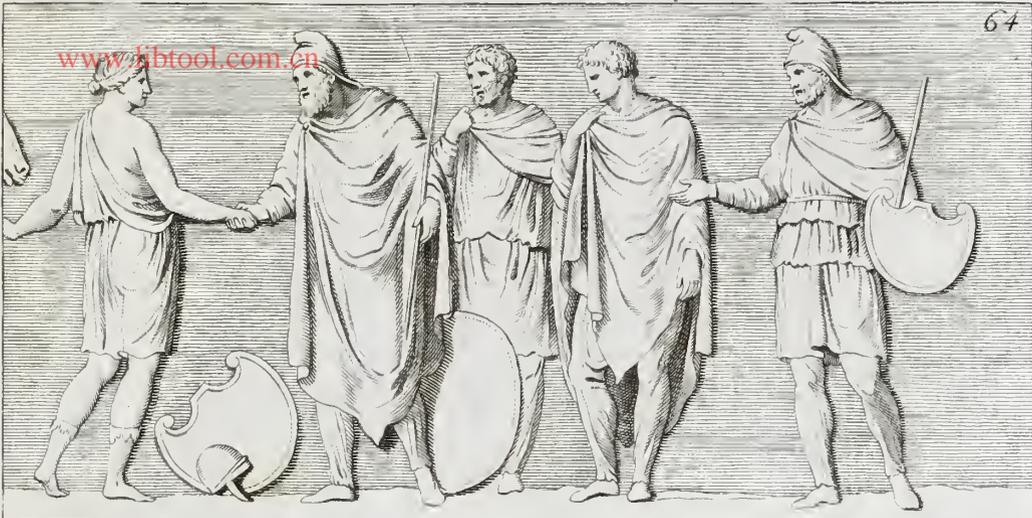
www.libtool.com.cn





P. M. S.

www.libtool.com.cn



64



63



65



67



68



66

www.libtool.com.cn

69
www.libtool.com.cn



70



P. M. S.

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

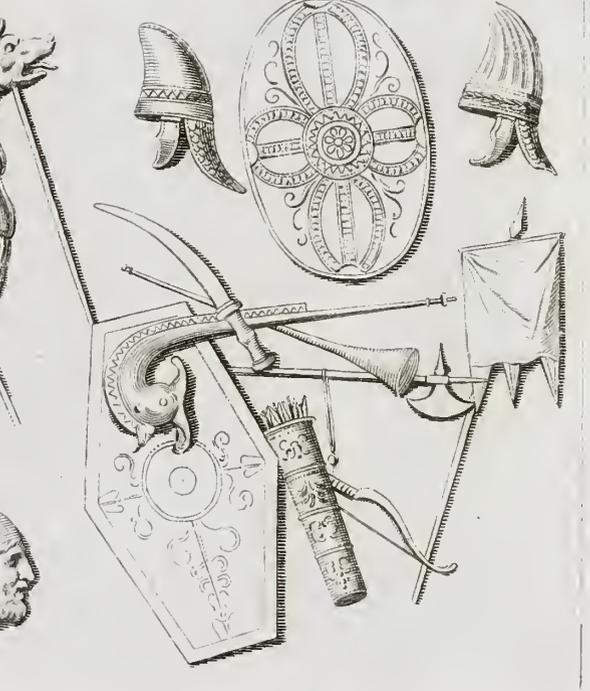


www.libtoof.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



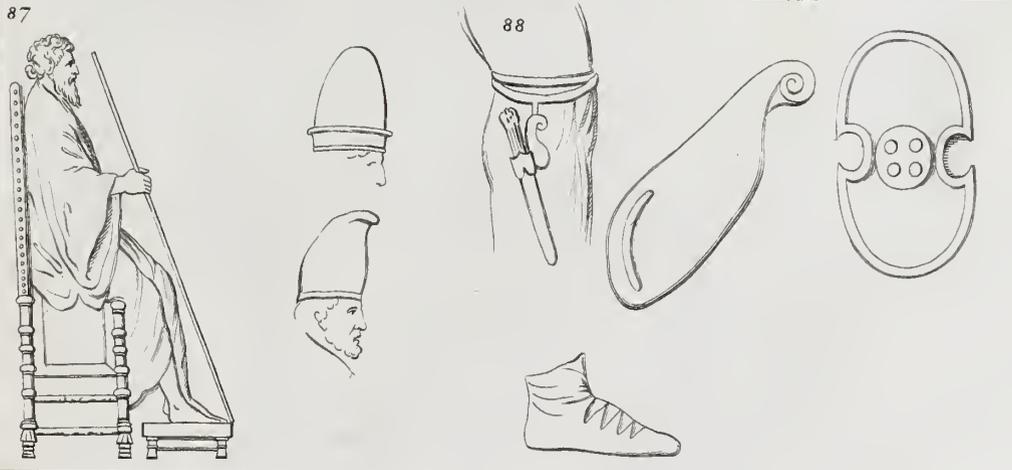






www.libtool.com.cn

86



www.libtool.com.cn





95



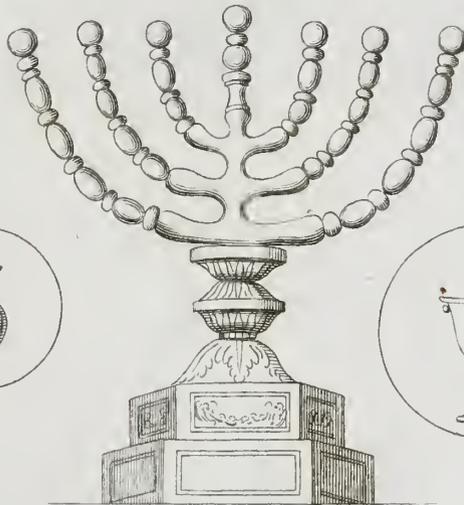
96



97



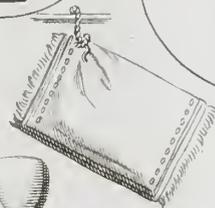
99



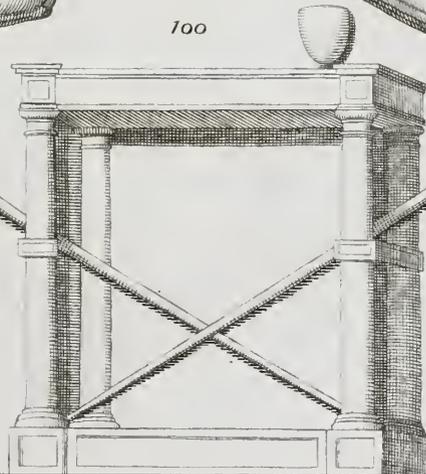
98



102



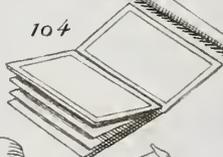
100



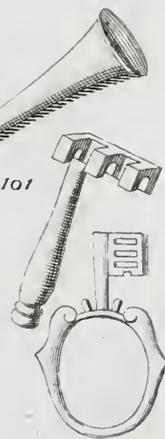
103



104



101



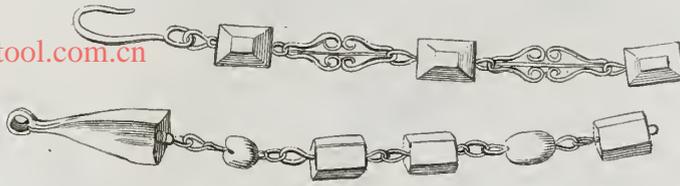
105



9

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



106



P. M. S.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



107



P. H. S.

www.libtool.com.cn

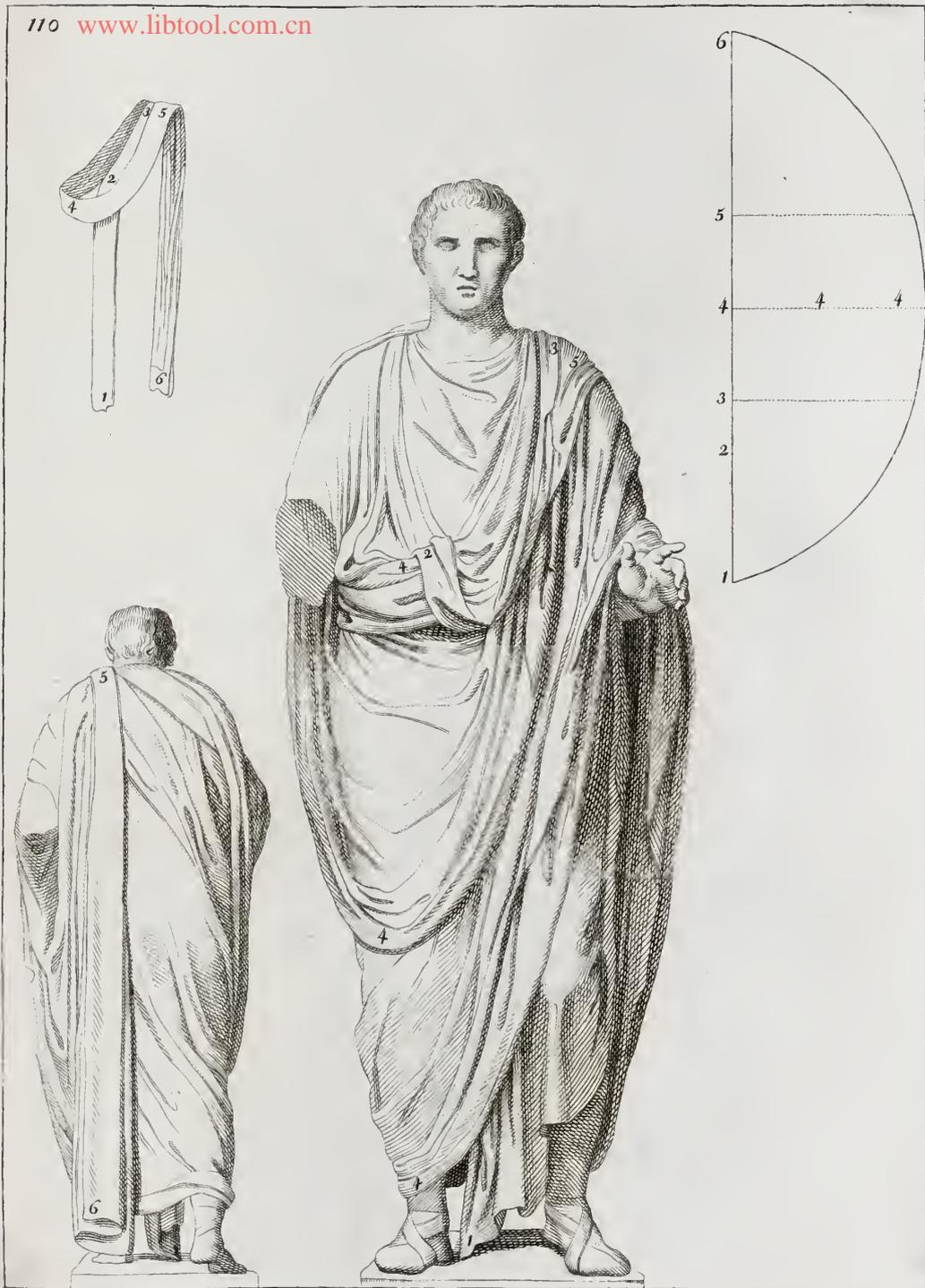


www.libtool.com.cn





www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

111

www.libtool.com.cn



112

P. H. S.

www.libtool.com.cn

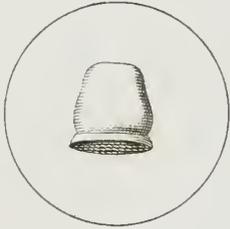
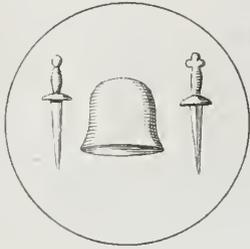


www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn



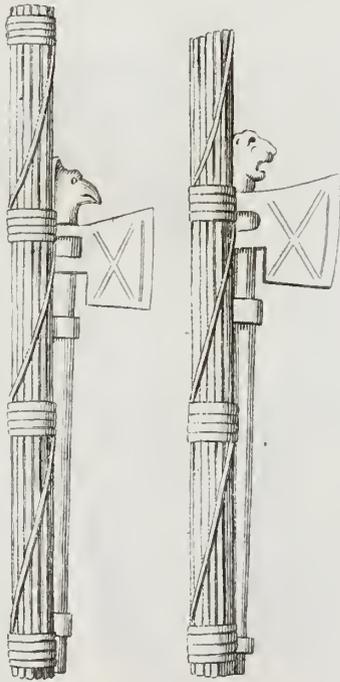


www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

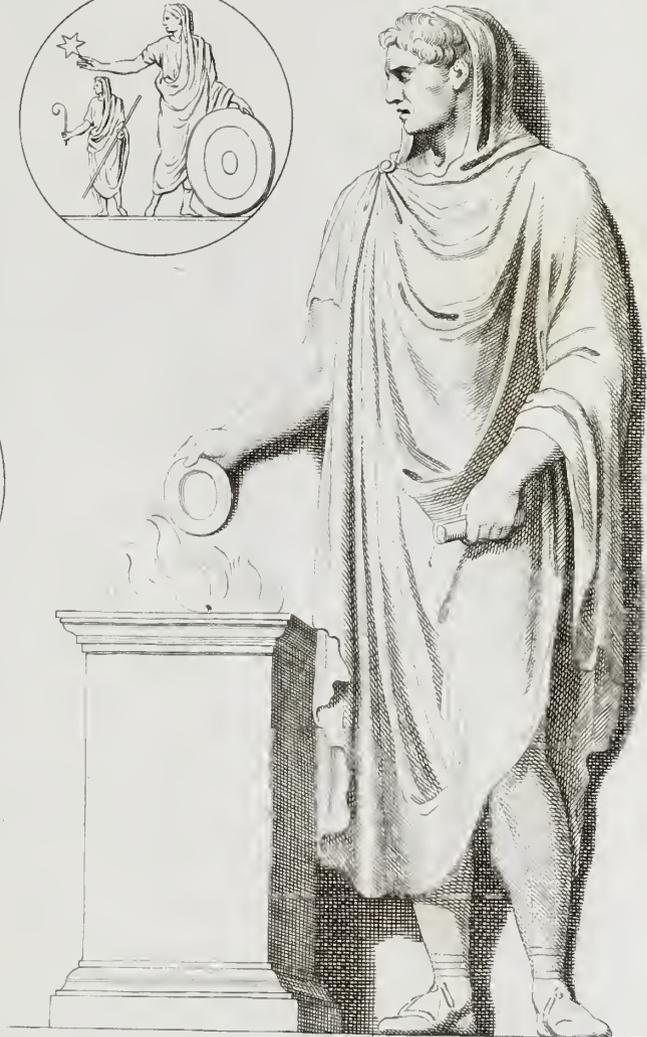




119

www.libtool.com.cn

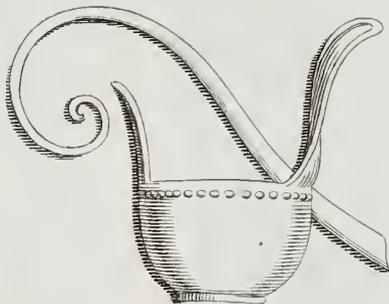
118



120



121



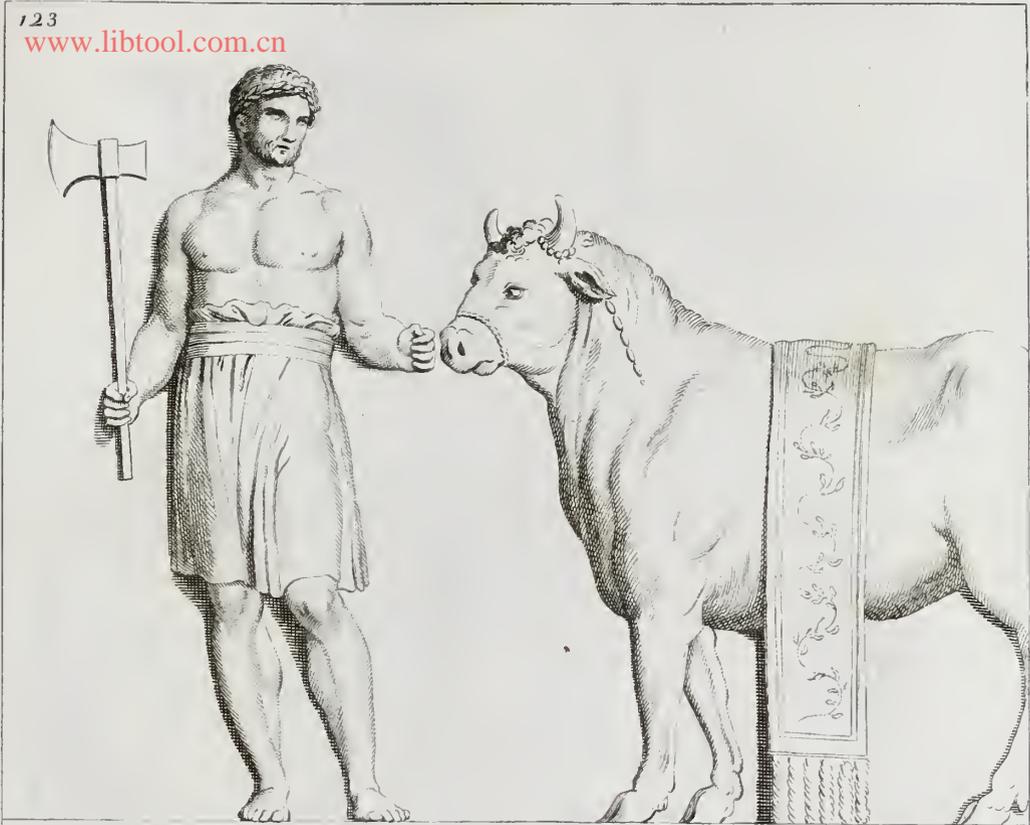
122



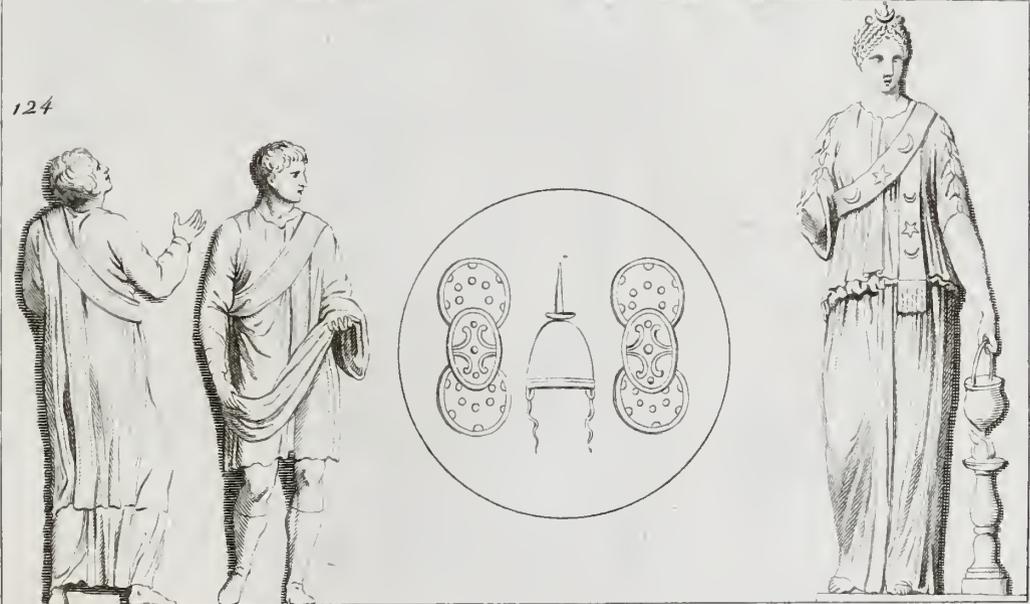
www.libtool.com.cn

123

www.libtool.com.cn



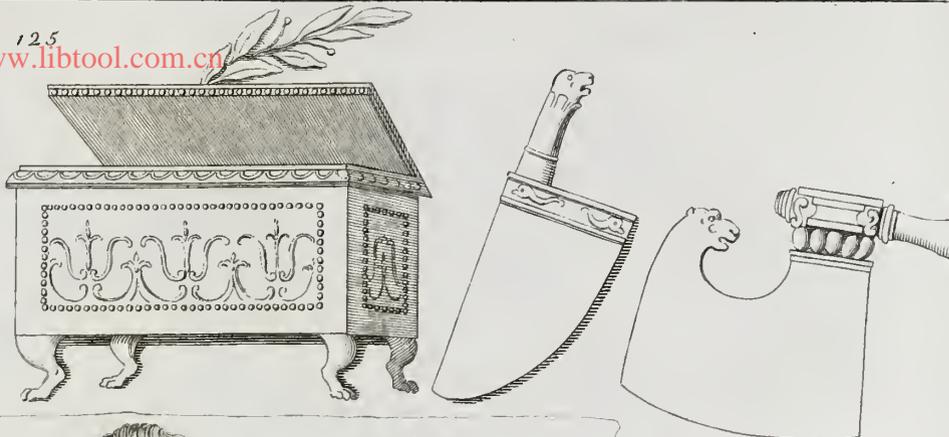
124



P. M. S.

www.libtool.com.cn

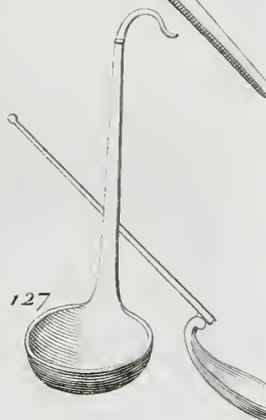
125
www.libtool.com.cn



128



126

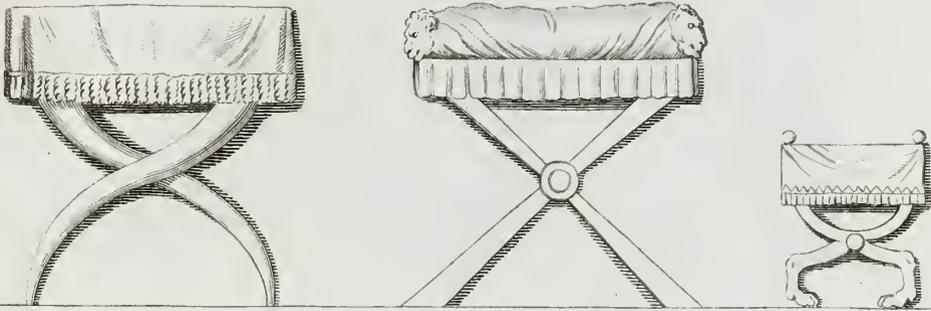


127

www.libtool.com.cn



130 www.libtool.com.cn



129



132

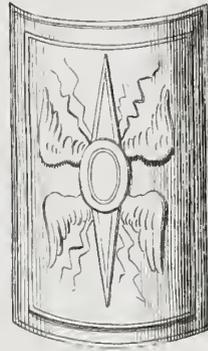
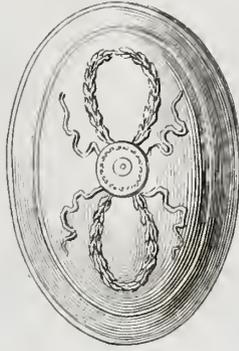
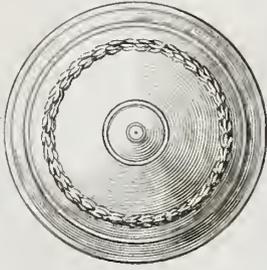


131



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

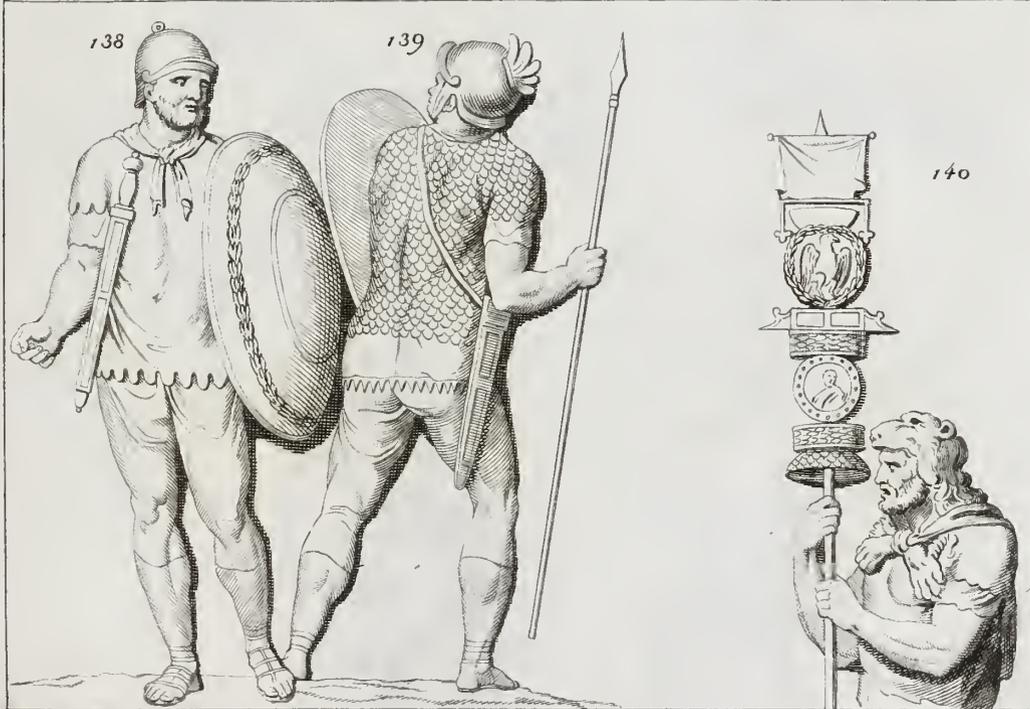


133



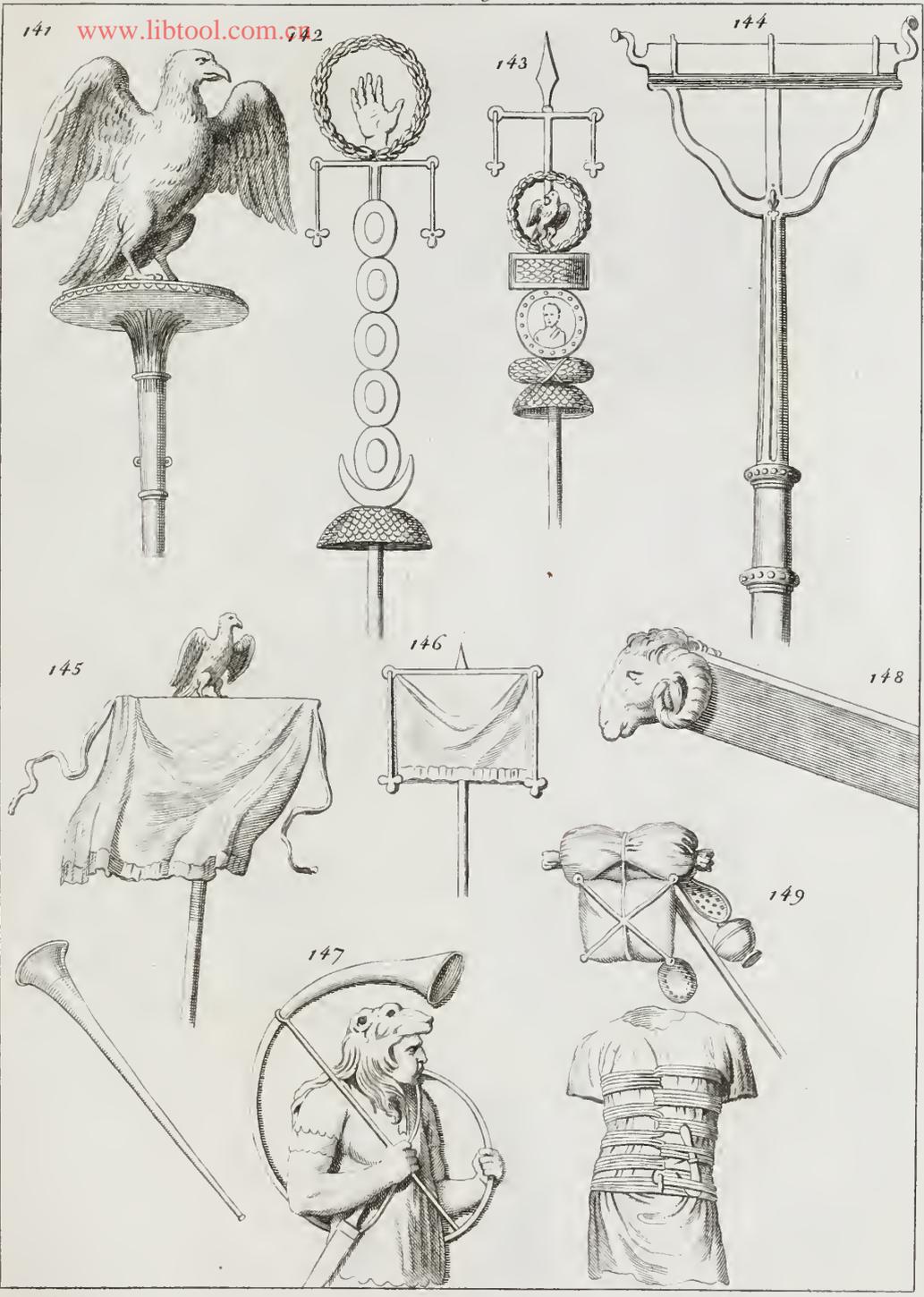
P. M. S.

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn





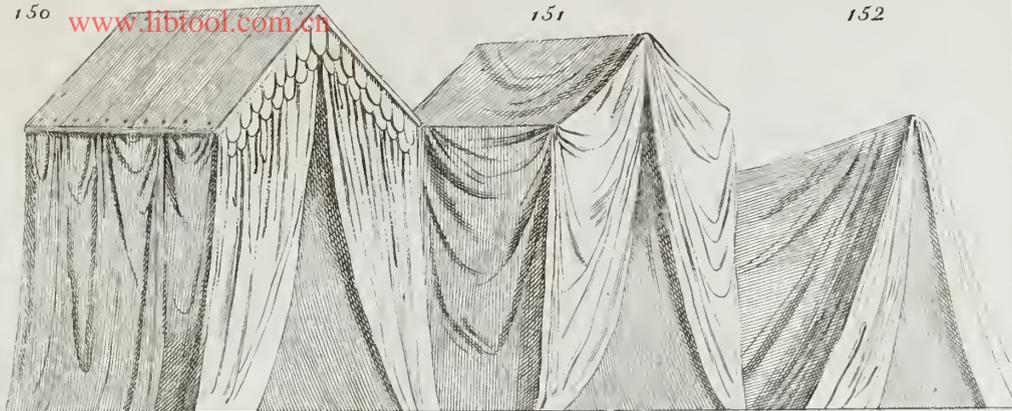
www.libtool.com.cn

150

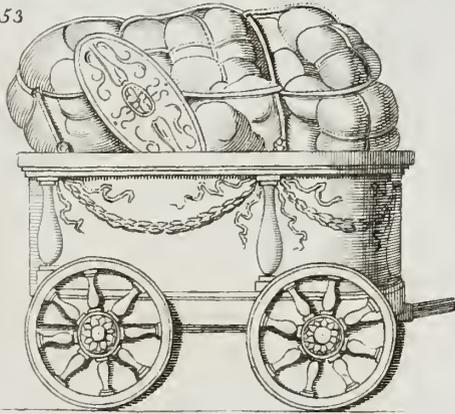
www.libtool.com.cn

151

152



153



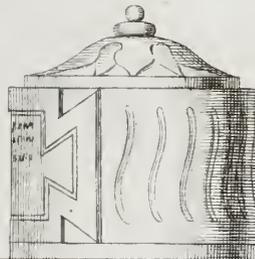
154



155



156



157



www.libtool.com.cn

158

www.libtool.com.cn



159



160



www.libtool.com.cn

T A B L E

D E S M A T I E R E S.

Nota. Les premiers chiffres désignent les Figures, & les derniers les Pages.

A

	<i>Fig.</i>	<i>Pag.</i>	
A FRICAINS,	91	207	Armes défensives & offensives des Amazones, 69-70 155
Agraffes. Voyez, Tuniques des femmes Grecques, Cyclas, Chlamyde, Lacerna, Palludamentum, Peplo, Sagum & Tra-bea.			— Arméniens, 164
Aigle, Enseigne pour chaque Légion,	141	353	— Assyriens, 160
Petite Aigle,	143	354	— Belges, 182
Albogalerus, Bonnet,	122	314	— Celtibériens, 211
AMAZONES,	69-70	154	— Daces, 77 166
Amiculum, Habit,		253	— Égyptiens, 17
Anaxyris, Caleçons,		190	— Étrusques, 158 388
Ancilia, Boucliers, (à côté)	124	316	— Gaulois, 180
Angustus clavus, Tunique,		271	— Germains, 77-84 175
Anneau, façon de le porter chez les Égyptiens,		13	— Grecs, 29-31 78
— Son usage chez les Grecs,		48	— Hébreux, 236
— — — — Romains,		302	— Medes, 195
Apex, Bonnet,	119	311	— Numides, 207
Apothéose,		383	— Perses, 195
Architecture des Égyptiens,		22	— Piéti, 187
— Grecs,		145	— Parthes 83 165
— Hébreux,		242	— Phéniciens, 205
— Perses,		201	— Phrygiens, 152
— Romains,		377	— Romains, 335
ARMÉNIENS,	76	162	— Samnites, 160-159 390
			— Sarmates, 169
			Armillaë, 360
			Aruspices, 313
			Asperfoir, 126 324
			ASSYRIENS, 71 156

Eee ij

Augures,	120	312	Brodequins,	69	50
Autel <i>Egyptien</i> , (au côté gauche)	1	21	Buccina,	147	356
— <i>Grec & Romain</i> ,	36	113	Bulla,	(au dessus)	107 257
— <i>Perse</i> ,	(à côté)	86 200			
B					
B ABYLONIENS,	71	156	C Aduceatores,		317
Bagage d'un Soldat Romain,	149	364	Calafiris, <i>Tunique</i> ,		9
BALEARES, (Habitans des Isles)	211		Caleçons. <i>Voyez</i> Phrygiens, Gaulois, Belges, Assyriens & Perfes.		
Bandes autour du corps,		31	Caligæ, <i>Chaussure</i> ,	136-137	344
Bandelettes sacrées,	38	117	Camilli,	116	323
Bardes,		184	Candidats,		304
Baudriers,	21	89	Candelabres,	50	130
BELGES,		182	Cappe,		209
Bélier,	148	363	Caracalla, <i>Habit</i> ,		292
Birrus, <i>Habit</i> ,		293	Carpentum,	154	365
Bonnet des Arméniens,	73	162	Carquois <i>Arménien</i> ,	75	164
— <i>Egyptiens</i> ,	3-10	8	CARTHAGINOIS,		206
— <i>Phrygiens</i> ,	62-63	149	Casula, <i>Habit</i> ,		296
Bottines ou Jambieres,	31	88	Calque des <i>Assyriens</i> ,		160
Boucliers des Amazones,	69	155	— <i>Daces</i> ,	(sous)	78-81 168
— <i>Argiens</i> ,		92	— <i>Égyptiens</i> ,	3	17
— <i>Égyptiens</i> ,		18	— <i>Gaulois</i> ,		180
— <i>Gaulois</i> ,		180	— <i>Germaines</i> ,		175
— <i>Germaines</i> ,	(à côté)	79 176	— <i>Grecs</i> ,	25	78
— <i>Hébreux</i> ,	96	236	— <i>Hébreux</i> ,	98	236
— <i>Lacédémoniens</i> ,		92	— <i>Lacédémoniens</i> ,	28	80
— <i>Parthes</i> ,		166	— <i>Medes</i> ,		195
— <i>Perfes</i> ,	(à côté)	88 197	— <i>Parthes</i> ,		165
— <i>Romains</i> ,	(au dessus)	133 340	— <i>Perfes</i> ,		195
— <i>Thébains</i> ,		92	— <i>Phrygiens</i> ,	68	152
— <i>Votifs</i> ,		96	— <i>Romains</i> ,	131-132	336
— <i>Façon de porter les Boucliers</i> ,		91	— <i>Samnites</i> ,	159-160	390
Bracelet, 3 ^{me} . & 4 ^{me} .	20	47	— <i>Royal des Égyptiens</i> , (à côté)	4	12
Bracques, <i>Caleçons</i> ,		179	Castagnettes,	58	134
Brasiers,	38	130	Cataphracta, <i>Cuirasse</i> ,		165
BRETONS,		186	Cavalerie des <i>Égyptiens</i> ,		19

Cavalerie des Grecs, www.gutenberg.org	101	Cheveux, façon de les porter chez les La-	
— <i>Partes</i> , 83	164	— <i>cédémoniens</i> ,	57
— <i>Perfes</i> ,	195	— <i>Numides</i> ,	89-90 207
— <i>Romains</i> ,	138-139 351	— <i>Perfes</i> ,	86 188
Ceinture ordinaire,	11-12 31	— <i>Romains</i> ,	110-111-112 257
— <i>large</i> ,	17 31	Chlamys, <i>Manteau</i> ,	64
— <i>seconde</i> ,	2 32	— <i>Sa forme chez les Grecs</i> ,	21 66
— <i>des Romains</i> ,	116 260	— <i>Arméniens</i> ,	76 163
— <i>des Prêtres chez les Hébreux</i> ,	233	— <i>Affyriens</i> ,	72 159
CELTIBÉRIENS,	93 209	— <i>Pbrygiens</i> ,	62-64 150
Censeurs,	303	Cidaris, <i>Bonnet du Grand-Prêtre des Hé-</i>	
Centurions, (à droite & à gauche)	133 346	— <i>breux</i> ,	224
Cetra, <i>Bouclier</i> , (à côté)	88 195	— <i>Royal des Perfes</i> , (à côté)	87 192
Cestres,	60 137	Cistophores ou Canéphores,	18 41
Chars de <i>Bagage</i> ,	153 364	Cithara ou Cethara,	52 133
— <i>de Guerre</i> ,	29 102	Clefs,	101 243
— <i>Armées</i> ,	161	Clypeus, <i>Bouclier</i> , (2 ^{de} . au dessus)	133 340
— <i>de Triomphe</i> ,	155 374	Coëffure des <i>Égyptiennes</i> , 1-5-7-9	6
Chaire <i>Curule</i> ,	130 333	— <i>Juives</i> ,	216
Charrue, (à côté)	3 15	— <i>Espagnoles</i> ,	213
Chandelier des <i>Hébreux</i> ,	99 234	— <i>Grecques</i> ,	11-14-18 44
Chapeau <i>Theffalien</i> , (sous)	20 56	— <i>Romaines</i> ,	107-108 249
— <i>Romain</i> , (à côté)	115 258	— <i>des Affyriens & Babyloniens</i> ,	71 159
— <i>de Fleurs</i> ,	129	— <i>Égyptiens</i> ,	3-10 8
Chaussure des <i>Égyptiennes</i> ,	1-7 7	— <i>Mauritaniens</i> ,	91 208
— <i>Grecques</i> , (à côté)	13 49	Colliers chez les <i>Égyptiens</i> ,	8 14
— <i>Romaines</i> ,	107-108 256	— <i>Grecs</i> ,	20 47
— <i>des Affyriens</i> ,	71-72 160	— <i>Romains</i> , (au dessus)	106 250
— <i>Grecs</i> , (à côté)	13 69	Colobium, <i>Tunique</i> ,	295
— <i>Hébreux</i> ,	222	Conducteurs des <i>Chars</i> , (à côté)	147 366
— <i>Perfes</i> , (sous)	88 194	Consuls,	303
— <i>Romains</i> ,	110-111 308	Cothurne,	17 49
— <i>des Prêtres Égyptiens</i> ,	4 16	Couronnes, <i>Prix de la victoire</i> ,	135
Chevaliers <i>Romains</i> ,	304	— <i>de Fleurs</i> ,	129
Cheveux, façon de les porter chez les		— <i>Récompense militaire</i> ,	358
— <i>Grecs</i> ,	58	Crotales,	58 134

Cuirasse, <i>sa forme & sa matiere,</i>	83	Empereurs Romains, <i>en habit civil,</i>	112 300
— <i>Chez les Amazones,</i>	70 155	— <i>Militaire,</i>	114 283-345
— <i>Égyptiens,</i>	18	— <i>Unique distinction qu'ils avoient,</i>	305
— <i>Étrusques,</i>	158 389	Encensoir, (<i>sous</i>)	98 235
— <i>Grecs,</i>	29-30-31 83	Enseignes militaires, <i>chez les Nations</i>	
— <i>Parthes,</i>	83 165	<i>Barbares,</i> (<i>à côté</i>)	79 169
— <i>Perfes,</i>	195	— <i>Égyptiens,</i>	19
— <i>Romains,</i>	114-135-136 338	— <i>Grecs,</i>	100
— <i>Sarmates,</i>	82-83 169	— <i>Gaulois,</i>	186
Cuissards des Grecs, 29-30 87		— <i>Hébreux,</i>	237
— <i>Romains,</i>	114-133-135 337	— <i>Perfes,</i>	197
Culte religieux des Germains,	177	— <i>Romains,</i>	140 & <i>suiv.</i> 353
Currus Drepanus,	162	Épée des Daces & autres Nations Bar-	
Cymbale,	55-56 134	<i>bares,</i>	77 176
Cyclas, <i>Voile,</i>	43-253	— <i>des Espagnols,</i> (<i>à côté</i>)	93 212
	D	— <i>Gaulois,</i>	181
DACES,	77 166	— <i>Grecs,</i>	21 89
— <i>Femmes,</i>	78 <i>ibid.</i>	— <i>Lacédémoniens,</i>	90
Dalmatica, <i>Habit,</i>	124 295	— <i>Perfes,</i>	197
Dames, <i>Feu,</i>	131	— <i>Romains,</i>	134-138 326-343
Dés, <i>Feu,</i>	<i>ibid.</i>	Éphod, <i>Manteau du Grand-Prêtre des</i>	
Deuil, <i>chez les Grecs,</i>	124	<i>Hébreux,</i>	1 227-229
— <i>Hébreux,</i>	223	Épouse, <i>ses ornements chez les Grecs,</i>	121
— <i>Perfes,</i>	201	— <i>chez les Romains,</i>	128 326
— <i>Romains,</i>	367	Esfclaves, <i>chez les Grecs,</i>	46
Diadème,	71	— <i>les Romains,</i>	309
Disque,	61 137	ÉTRUSQUES,	111 386
Dolabrum, (<i>à côté</i>)	125 324	Étoffes de couleur changeante,	54
Dorophorique, <i>Tunique,</i>	189	— <i>de Soie,</i>	51
Dragon, <i>Enseigne,</i> (<i>à côté</i>)	79 169	Expiation,	123
Druides,	184		F
	E	F	Açon de manger couchés sur des lits,
É			328
<i>Checs, Feu,</i>	131	Faisceaux, (<i>à côté</i>)	117 320
<i>Édiles Curules,</i>	303	Féciaux,	317
ÉGYPTIENS,	8	Femoralia,	299
ÉGYPTIENNES,	2-5 1		

Fenêtres,	379
Flammum, <i>Wile, ol.com.cn</i> 128	326
Flamines, (à côté) 119	314
Fleurs, leur usage,	129
Flûtes Phrygiennes, (sous) 54	134
— Doubles,	39 135
Franges. Voyez Pallium des Hébreux, & Chlamydes des Nations Barbares.	
Funérailles des Égyptiens,	25
— Gaulois,	186
— Germains,	178
— Grecs,	138
— Hébreux,	248
— Romains,	380

G

G Abiens, (ceindre à la manière des)	277
<i>Galea</i> ,	159 390
GAULOIS,	84 180
Gaufape, <i>Habit</i> ,	291
GERMAINS,	77-84 171-173
Guirlandes de Fleurs,	129
Guitarre,	57 134
GRECS,	20-24 56
GRECQUES,	11-12 28

H

H Abit de dessus des Égyptiens,	3-6
	10-15
— des Égyptiennes,	1 5
Harpe,	6 24
Hafta,	348
Haftati,	347
HÉBREUX,	219
— Femmes des Hébreux,	214
Hérauts,	117

J

J Avelots,	99
Jeunes-Gens qui assistoient aux Sacrifices <i>chez les Grecs</i> ,	76
— <i>chez les Romains</i> ,	116 323
Jeux publics, Exercices dont ils étoient <i>composés</i> ,	135
— <i>funebres</i> ,	141
— <i>d'Amusement</i> ,	131
Imprécations,	369
Infula,	72
Instruments de Musique,	132
Interula, <i>Tunique</i> ,	295
Intufium, <i>Tunique</i> ,	<i>ibid.</i>
Joue, marques de Joue,	360

L

L Abarum,	146 355
Lacerna, <i>Manteau</i> ,	118 287
— <i>Cucullata</i> ,	93 209
LACÉDÉMONIENS,	61-69
Lampes, (à côté) 50	130
Latus clavus, <i>Tunique</i> ,	271
LATINS,	390
Læna, <i>Manteau</i> ,	67
Libations,	116
Licteurs,	117 319
Limus, <i>Habit</i> ,	123 322
Lituus, (à côté) 122	313
Lits,	48 127
Livres,	104-105 246
Lorum, <i>Ornement</i> ,	124 297
Lorica, <i>Cuirasse</i> ,	114 337
— <i>Hamata</i> ,	} 134 338
— <i>Plumata</i> ,	
— <i>Squamea</i> ,	

LUSITANIENS,	212		
Lutte,	136		
Lyre, libtool.com.cn	51	133	
M			
M Achines de Guerre,	104-361		
Mages,	200		
Maillet, (sous)	126	324	
Main, préférence de la droite,	122		
— Significations de ses mouvements,	ibid.		
Maisons des Belges,	186		
— des Germains,	178		
— des Orientaux,	243		
Manteau des Égyptiens,	10		
— des Égyptiennes,	I	5	
— des Joueurs de flûte,	39		
Mariage chez les Grecs,	40	119	
— Hébreux,	239		
— Romains,	128	326	
Marques qu'on portoit sur les Boucliers,	93		
Marques des Suppliants,	117		
Matiere dont on fabriquoit les Étoffes chez les Grecs,	51		
— Romains,	306		
MAURITANIENS,	91	208	
MEDES,	86	187	
Meubles,	147		
Mitre des Égyptiens,	3-10	8	
— des Égyptiennes,	9	6	
— des Phrygiens,	62-63	149	
N			
N Aharvales, Prêtre de ce Peuple, (à côté)	82	174	
Navires,	32-33-34	105	
Nefem, Ornement des Femmes,	216		
NUMIDES,	90	207	
O			
O Cræ, Fambieres,	160	390	
Ornements de nos Ecclesiastiques; leur origine,		392	
— des Victimes,	39-123	114-321	
Ovatio, petit Triomphe,	156	376	
P			
P Ain,	102	247	
Palla, Manteau,	107-108	251	
Pallium, Manteau des Grecs,	24	33-61	
— des Femmes,	11-12	33	
— des Hébreux,		221	
Palludamentum, Manteau,	114	283	
Palissades,		99	
Papiliones, Tentes,	152	364	
Parma, Bouclier, (1 ^{re} . au dessus)	133	340	
Parasol,		46	
PARTHES,	76	164	
Patere, (à côté)	43		
Prenula, Habit,	109	253-288	
— Enveloppe, (au dessus)	100	247	
Pelta, Bouclier, (à côté)	31-69	92	
Pendants d'oreilles,		48	
Peplo, Manteau,	15	35	
Perles,		249	
PERSES, (3 ^{me} . sous)	86	190	
Petase, Chapeau,	20	56	
Pharisiens,		222	
Phaleræ,		360	
PHÉNICIENS,		204	
Phylactères,		222	
Philosophes,	24	77	
PHRYGIENS,	62	149	
Piques,		98	
Planeta, Habit,		296	
		Place	

Place d'honneur à table chez les Grecs, 330	Roi, distinction de la Royauté chez les
— Romains, <i>ibid.</i>	Égyptiens, (à côté) 4 12
Plectrum, (à côté) 51 133	— Grecs, 22 70
Pontifex Maximus, 310	— Hébreux, 234
Popa, Victimaire, 123 322	— Parthes, (à côté) 86 165
Porte-Enseigne, 140 353	— Perses, (à côté) 87 192
Prefericulum, 43 324	— Romains, 300
Préteurs Romains, 303	ROMAINS, 110-111 257
Prêtres Égyptiens, 3-4-8 15	— Femmes Romaines, 107-108 249
— Grecs, 23 72	— Enfants, (à côté) 107 256
— Hébreux, 232	
— de Cybele, ou Phrygien, 65 151	S
— Perse, (5 ^{me} . sous) 86 193	SABINS, 391
— Phénicien, 92 204	Sacrifices, chez les Égyptiens, 20
— Grand-Prêtre des Hébreux, 224	— Grecs, 111
Prêtresse Égyptienne, 1-2-5-7 17	— Perses, 199
— d'Isis chez les Romains, (sous) 123 319	— Romains, (à côté) 116 311-322
— Grecque, 19 41-76	Sagum, Manteau, 134-137 286
Pratexta, Toga, 255-267	Saliens, 316
Préfet des Prétoriens, 305	SAMNITES, 159-160 390
Prétoriens, 136 350	SARMATES, 82 169
Principes, 348	SCYTHES, 164
Profetes, 222	Sceptre des Égyptiens, (à côté) 4 14
Proconsuls Romains, 303	— Grecs, 21 72
	— Perses, 87 198
R	— Romains, 106-155 301
Rational du Grand-Prêtre, 030	Scutum, Bouclier, (3 ^{me} . au dessus) 133
Redimiculum, Ceinture, (à côté) 11 32	341
Réflexions sur la Fable & sur l'Histoire	Sénateurs Romains, 304
Grecque : sur le moyen d'enrichir l'Histoire	Sépulchres des Égyptiens, 25
du moyen-âge, 398	— Grecs, 143
— Sur les Monuments Égyptiens, 26	— Hébreux, 248
— Sur les Monuments de Persepolis, 201	— Romains, 381
Ricinium, Habit, 16-19 40-252	Serment, façon de le faire chez les Grecs, 119
Robe des Medes, 86 189	— Hébreux, 240
Roi, distinction de la Royauté chez les	Serrures, 243
Arméniens, (entre) 74-75 163	

Sieges couverts de Tapis,	46	126	Toga, <i>Habit des Romains</i> , 110-111-112-	
— <i>à marche-pied</i> , chez les Égyptiens,	47	127	113	261-299
— à marche-pied, chez les Égyptiens,			— des Femmes,	255
(à côté) 1	21		— Sa forme,	262
— Grecs,	45	126	— Son arrangement,	263
— Perses,	87	198	— <i>Picta</i> ,	269
Sindones, Tuniques,		217	— <i>Prætexta</i> ,	267
Simpulle,	127	324	— <i>Pura</i> ,	266
Siringa,	59	135	Tortue,	362
Sifre,	1	<i>ibid.</i>	Trabea, <i>Manteau</i> , (à côté) 114	276
Soccus, <i>Chaussure</i> ,		49	— Sa forme,	280
Soie, <i>matiere dont on fabriquoit les Étof-</i>			Triarii,	348
<i>fes</i> ,		51	Triomphe,	155 370
Spellia, <i>Pericarpia</i> , <i>Bracelets</i> ,		48	Trochus, <i>Jeux</i> ,	132
Stilus, <i>Poinçon à écrire</i> ,	103	246	Trône. <i>Voyez Sieges</i> .	
Stola, <i>Tunique longue</i> ,	12-107	251	Tuba,	(à côté) 147 356
Subucula, <i>Tunique</i> ,		295	Tunique, <i>Habit de dessous des Arméniens</i> ,	
SUEVES,		171-178		76 162
Supplications,		117-368	— <i>Amazones</i> ,	69 155
Strophium, <i>Ceinture</i> ,	17	31	— <i>Assyriens</i> ,	71 158
SYRIENS,		161	— <i>Égyptiens</i> ,	9
			— <i>Égyptiennes</i> ,	1-2 3
			— <i>Daces</i> ,	77 166
			— <i>courte des Grecs</i> ,	20 59
			— <i>longue</i> ,	22 60
			— <i>des Femmes, sans manches</i> ,	11 28
			— — — <i>à longues manches</i> ,	12 29
			— — — <i>à manches larges</i> ,	13 <i>ibid.</i>
			— — — <i>retroussée</i> ,	14 33
			— — — <i>Lacédémonienne</i> ,	16 30
			— <i>Gaulois</i> ,	179
			— <i>Germaines</i> ,	77 173
			— <i>Hébreux</i> ,	95 219
			— — <i>Femmes</i> ,	95-96-97 214
			— <i>Mauritaniens</i> ,	91 208
			— <i>Medes</i> ,	86 189
			— <i>Numides</i> ,	90 208

T

T	Able à manger chez les Grecs,	127
—	chez les Romains,	129 330
Tablettes à écrire,	104	246
Talus, <i>Jeux</i> ,		131
Tentes, <i>Tabernacula</i> ,	150	363
— <i>Tentoria</i> ,	151	<i>ibid.</i>
Tiare Royale des Arméniens, (entre)	74	
	75	163
— des Parthes, (à côté)	86	165
— des Perses, (à côté)	87	192
Tiars de plusieurs especes chez les Per-		
<i>ses</i> ,	190-192	
Tibialia,	137-138	299
THRACES,		149

Tunique, <i>bit de dessous des Parthes</i> ,	165	Vases dont on verçoit à boire, 42-43	125
www.libtool.com.cn		Velites,	348
— <i>Perfes</i> (3 ^{me} . sous)	86 190	Vestales, (à côté)	117 318
— <i>Pbenics</i> ,	205	Vexillum,	145 354
— <i>Pbrygs</i> ,	62 150	Vittæ,	39 114
— <i>Romas</i> ,	116 259	Voile,	43
— — <i>Fumes</i> ,	107-108 250	— pour couvrir la tête,	40 44
— — <i>imes Romaines</i> ,	<i>ibid.</i>	Volume,	105 246
— <i>Sarites</i> ,	82 169	Urceus, <i>Vase</i> ,	43 324
— <i>du cand-Prêtre des Hébreux</i> ,	226	Usages de bienséance chez les Romains,	369
— <i>des'rêtres des Hébreux</i> ,	232	— de politesse chez les Perfes,	199
Tribonm,	295	— <i>Hébreux</i> ,	240
Tribur Militaire, (au milieu)	133 345	Urnes cinéraires,	157 381
Tympum,	55 166		
	V		X
V		X	
asseaux à deux rangs de rames, bi-		Xela, <i>Épée Lacédémonienne</i> ,	90
rees,	33 109		Z
— trois rangs, <i>triremes</i> ,	107	Z	
— cinq rangs, à quarante,	106	Zona, <i>Ceinture</i> ,	11-12 31-61

Fin de la Table des Matieres.

AVIS AU RELIEUR.

TOUTES les Figures doivent être placées à suite de cette page, suivant leurs numeros.

ERRATA.

- Page xij, ligne 8, Borgefe, lisez Médicis.
44, lignes 13 & 19, Dirée, lisez Dircé.
60, ligne 16, (Fig. 21.) lisez (Fig. 22.)
64, = en marge, du, lisez de la.
67, = 2, Fagum, lisez Sagum.
78, = 2, boue, lisez bouc.
81, = 11, Ifcarius, lisez Icarius; ligne 19, Pezzon, lisez Azron.
89, = en marge, Bouclier, lisez Baudrier.
98, = (k) fol. 627, lisez tome 6, fol. 277.
106, = 9, bans, lisez bancs.
128, = 19, soupées, lisez souters.
134, = 3, il y avoit des grandes, ajoutez & d'une autre arme.
20, Castagnetes, lisez Castagnettes.
145, = 15, distingue, lisez distinguée.
151, = 8, Achile, lisez Achille.
152, = 2, Illione, lisez Ilione.
194, = 12, de voile, lisez d'un voile.
246, = 12, ombilicus, lisez umbilicus.
290, = 3, dessous, lisez dessus.
326, = 6, Conferreatio, lisez Confarreatio.
333, = 13, couffinet, lisez couffin &.

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

SPECIAL 34-B
NK 18663
4707 C.1
L57
1776
C.1

www.libtool.com.cn

